3 1761 05736639 5

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/oeuvresoratoires00bossuoft

1582

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

3

Les Carmélites de la rue Saint-Jacques.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

ÉDITION CRITIQUE COMPLÈTE

PAR

L'ABBÉ J. LEBARQ

Docteur ès-lettres

TOME QUATRIÈME

1661-1666

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

LILLE
rue du Metz, 41

PARIS
rue Saint-Sulpice, 30

MDCCCXCII

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LIBRARY
JUL 22 1964
UNIVERSITY OF TORONTO
914653

BX
1756
B7
1890
t 4

INTRODUCTION.

QUEL que soit l'intérêt des sermons isolés, nombreux à toutes les époques de la carrière oratoire de Bossuet, les discours qui forment série dans un Carême ou dans un Avent s'imposent encore à meilleur titre à notre attention. Nous en avons rencontré dans le troisième volume, nous en rencontrerons dans celui-ci et dans le suivant. On sait que Bossuet prêcha en tout cinq Carêmes, dont deux à la cour : ce sont les Carêmes des Minimes (1660), des Carmélites (1661), du LOUVRE (1662), de Saint-Thomas du Louvre (1665), de SAINT-GERMAIN (1666); et trois Avents, dont deux également à la cour : les Avents du LOUVRE (1665), de Saint-Thomas du Louvre (1668), de SAINT-GERMAIN (1669). On peut ajouter un Avent partiel, en 1663, aux Carmélites de la rue du Bouloi : toutefois le peu qui en reste constitue plutôt une prolongation de la station qu'il n'en fait partie.

Nous n'avons pas l'intention d'insister à nouveau sur les bases de la chronologie des sermons. Pour ce qui est des Carêmes en particulier, nous avions plutôt à compléter les conclusions de Gandar qu'à les rectifier. Nous l'avons fait, en tirant parti des renseignements de diverse nature, mentionnés dans l'Introduction du tome IIe, et dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet.* L'examen des fac-simile nombreux dont nous avons cru devoir enrichir la présente édition (1) pourra permettre au lecteur, dans une certaine mesure, de contrôler nos assertions. Signalons une dernière particularité. Dans cette seconde moitié des *Œuvres oratoires* de Bossuet, nous aurons, plus souvent que par le passé, à donner, d'après l'original, des références à des compositions antérieures : toujours, lorsque le discours auquel ce renvoi nous reporte aura été conservé, nous pourrons indiquer la page du même volume ou des volumes précédents où se trouve le passage visé par l'auteur. Nous avons quelque confiance dans l'impression que doit produire sur les bons esprits ce critérium de notre chronologie.

Sainte-Beuve a pensé que le seul fait de quitter Metz pour s'établir à Paris avait suffi à transformer l'éloquence de Bossuet. « A le lire dans ses productions d'alors, dit-il, on éprouve comme le passage d'un climat à un autre (2). » Si heureuse que soit l'expression, elle ne doit pas nous faire croire à une révolution subite dans la

1. Voy. t. Ier, p. 8, 62, 519 ; t. II, p. 157, 456, 545 ; t. III, p. 230, 359, 707 ; et dans celui-ci p. 72, 151, 194, 567. Les deux derniers volumes en contiendront dans une égale proportion.
2. *Causeries du Lundi*, X, 199.

manière de l'orateur. Une exacte classification chronologique montre que la transition fut ménagée, et qu'elle ne fut pas aussi brusque qu'on pourrait se l'imaginer en lisant un sermon prêché à la cour à côté d'un autre prononcé en province. Le progrès durait depuis longtemps, nous l'avons remarqué dans la notice des premiers volumes. S'il s'accentua, comme il était naturel, pendant l'Époque de Paris, il fut moins pour le fidèle ministre de l'Évangile le résultat de l'influence du milieu que la récompense de son application consciencieuse. Chaque effort produisit à sa date des œuvres d'une beauté supérieure à celles qui les avaient précédées, et laissa en même temps dans son auteur le principe d'une force nouvelle pour l'avenir. Les deux Carêmes de 1660 et de 1661, en particulier, le préparèrent, sans qu'il eût à y songer, à cette épreuve décisive qui s'appelle le Carême du Louvre, et à laquelle nous touchons (1).

En suivant avec simplicité, dans la chaire des Minimes, les évangiles des dimanches, Bossuet avait d'abord placé le chrétien en face de ses invisibles ennemis ; puis il avait successivement rappelé l'autorité de JÉSUS-CHRIST pour nous enseigner ; le danger des rechutes ; la mesure à laquelle doit se restreindre la préoccupation des intérêts présents ; l'impossibilité de rien objecter de valable aux charitables reproches du Sauveur ; la condamnation du faux honneur du monde ; les mystères de la Passion et de la Résurrection. La station s'était achevée par un supplément de trois sermons consécutifs, pour le dimanche de Quasimodo, et pour les deux fêtes retardées de l'Annonciation de la sainte Vierge, et du patron de l'ordre et de l'église des Minimes : l'orateur y avait montré JÉSUS-CHRIST nous apportant la paix, se donnant par Marie, se complaisant avec les âmes pures, telles qu'un saint François de Paule. Dans ces onze discours véhéments, rudes parfois, toujours gonflés de raisons décisives et tranchantes, pas un mot qui ne fût à recueillir pour cet auditoire mêlé, où des chrétiens de toute condition, souvent plus chrétiens de nom que de fait, se pressaient et s'agitaient, même un peu bruyamment, autour de la chaire.

L'assistance, chez les Carmélites, était plus choisie. Quelques bonnes gens, qui pouvaient être d'ailleurs de fervents chrétiens, fréquentaient sans doute cette chapelle principalement en raison du voisinage. Mais le grand monde aussi y envoyait une élite. C'étaient ou des parents de religieuses de haute naissance, ou cette minorité, qui autour des deux pieuses reines, l'une mère, l'autre

1. Voy. p. 49-299. Quelques pièces de date un peu incertaine, mais antérieures, semble-t-il, au Carême du Louvre, ont dû être placées avant cette grande station, par laquelle nous aurions souhaité d'ouvrir ce volume.

épouse du jeune roi, faisait profession de piété, pendant que le reste de la cour était tout au plaisir ou aux affaires, à l'exemple du maître. Bossuet ne perdit jamais de vue les divers éléments dont se composait son auditoire. Là aussi il eut des vérités pour tous. Telle est la richesse du fonds liturgique qu'on peut aisément y revenir à plusieurs reprises, sans s'engager en des redites. Malgré la communauté d'origine, les sujets traités diffèrent toujours d'un Carême à l'autre pour le détail, assez souvent dans l'ensemble. La raison de ces différences doit être cherchée principalement dans le caractère différent des auditoires. Non que toute vérité chrétienne n'ait par elle-même une portée générale ; mais il y a des convenances qu'un bon esprit ne manque pas de saisir d'instinct.

Le sermon du premier dimanche eût pu, à la rigueur, être interverti. Par exception, il fut tiré, en 1661, non de l'évangile, mais de l'épître du jour, où saint Paul exhorte les fidèles à ne pas recevoir en vain la grâce qui sollicite à la pénitence. La pénitence ! les murs même de l'austère séjour des Carmélites semblaient y exhorter ; et le Carême, qui est par excellence un temps de conversion pour les pécheurs qui ont gardé la foi, n'est-il pas aussi un temps de rénovation spirituelle pour les âmes les plus ferventes ?

Dès le second dimanche, un de ceux pourtant où la ressemblance paraissait la plus naturelle et la plus légitime, puisque le discours s'appuie non seulement sur le même évangile, mais sur le même texte, les nuances ont une grande importance. En 1660, Bossuet avait établi victorieusement l'autorité du divin Maître pour nous apprendre ce que nous avons à croire, à faire, à espérer. En 1661, pour définir le caractère éminemment sacré de la prédication, il institue un parallèle continu entre la chaire et l'autel. Nulle part, sans doute, ces hautes pensées ne pouvaient être mieux en situation que dans le sanctuaire où les Carmélites recevaient si religieusement la divine hostie.

Il ne saurait y avoir de comparaison pour le troisième dimanche, le sermon du second Carême ne nous étant pas parvenu. Celui du quatrième dimanche pourrait paraître tout d'abord s'être trompé d'adresse : l'*Ambition* aux Carmélites ! N'était-ce pas aux mondains élégants du Marais (l'élégance s'est un peu déplacée depuis) qu'il fallait rappeler les principes sur un pareil sujet ? Souvenons-nous toutefois que le monde envoyait aussi dans la chapelle du faubourg Saint-Jacques ce qu'il avait de plus brillant. Telle famille où régnait une dévotion sincère pouvait méditer utilement le faible de certaines prétentions que sa condition semblait lui permettre. Les humbles qui, de temps en temps du moins, entrevoyaient les puissances, pouvaient être tentés de gémir sur leur propre petitesse. Le dirai-je enfin ? après avoir abrité dans un cloître l'abnégation la

plus évangélique, il y a encore à redouter plus d'un retour offensif d'un amour-propre, dissimulant aux autres et à lui-même, sous l'apparence du zèle, un étrange besoin de paraître et de dominer. Personne, en un mot, ne peut se flatter d'être à jamais inaccessible à toute velléité d'ambition. L'orateur du reste, n'avait pas négligé cette vérité devant l'auditoire des Minimes : il l'avait traitée incidemment dans le troisième point du sermon pour ce même dimanche.

C'est un sujet d'étude curieux et instructif que d'observer ainsi, dans la succession chronologique des œuvres oratoires de Bossuet, comment les sujets naissent les uns des autres. Le panégyrique de saint Joseph, dans cette même station *(Quæsivit sibi Deus)*, est le développement du troisième point du *Depositum custodi.* Les sermons du dimanche de la Passion et du jour de Pâques se trouvaient comme en germe dans ceux de l'année précédente. Les causes de l'aversion d'un trop grand nombre de mauvais chrétiens pour les vérités du christianisme, qui avaient été indiquées en passant dans le sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs* (2e point), Bossuet consacre, en 1661, un discours entier à les rechercher plus à fond, et à faire voir combien elles sont désordonnées et déraisonnables : cinq ans plus tard, il reprendra encore ce sujet, dans son second Carême royal, remplaçant ainsi une esquisse par un chef-d'œuvre. L'homme renouvelé, à Pâques, par la réception fidèle des sacrements, avait été représenté, sur la fin du discours de 1660, comme un temple jadis profane, mais dédié désormais au Dieu vivant : ce qui n'était alors qu'une similitude empruntée à saint Augustin devient l'année suivante la matière de tout un discours ; et ce discours, riche en pensées profondes, en applications pleines de délicatesse, est le digne « présent d'adieu, » que l'orateur réservait aux « âmes saintes, » servant Dieu avec allégresse parmi les austérités qui purifient la pureté même.

Lorsque le dimanche précédent, à l'entrée de la semaine que l'Église destine spécialement à la méditation des expiations du Sauveur, il avait parlé *des Souffrances :* de leur nécessité, appuyée par l'exemple de JÉSUS-CHRIST ; de leur utilité, qu'il faisait admirer dans le bon larron ; de l'abus qu'on en peut faire, à l'imitation du mauvais : il s'était souvenu d'un sermon prêché deux ans auparavant aux Nouveaux Convertis ; de nouveau il avait présenté ces considérations aux âmes les plus capables de les goûter, et, par le spectacle d'une pénitence presque toujours préventive, de les faire goûter aux gens du monde présents à l'instruction. Eux aussi préoccupaient le ministre de la parole sainte ; mais s'ils avaient été seuls, ils auraient peut-être entendu, comme ceux de l'année précédente, un sermon *sur l'Honneur du monde.* A cette époque où le

duel faisait tant de victimes, notre orateur était bien inspiré de protester fréquemment contre un abus indigne d'une société chrétienne et contre le préjugé dont il s'autorisait. Quand il ne traitait pas directement la question, il l'abordait du moins incidemment, comme il fit, en 1661 et 1662, dans le sermon du Vendredi-Saint.

Le caractère du sermon de ce jour, aux Carmélites, est lui aussi en parfaite harmonie avec la nature de l'auditoire. Le titre du sommaire indique bien le sujet : « JÉSUS-CHRIST crucifié, science de salut. » Bossuet ne songe pas à enchérir sur le pathétique du sermon des Minimes : peut-être lui-même le tenterait-il vainement. Mais une occasion se présente d'approfondir ; il n'est pas homme à n'en pas profiter. S'il est à propos de recourir aux grands mouvements pour saisir et émouvoir des chrétiens superficiels, il est une autre manière de faire naître une émotion vraiment religieuse dans les âmes plus recueillies ; c'est de les mettre en communication intime avec les vérités surnaturelles. A ce titre le Carême des Carmélites, dans son ensemble, charmera les chrétiens instruits de la foi qu'ils professent. Nulle part peut-être ils ne trouveront plus de pensées exquises à méditer. Souvent elles seront exprimées de façon sommaire : n'importe ; le tour elliptique n'a pas coutume de nuire à la profondeur ; il aiderait plutôt à en donner l'illusion dans les écrivains qui ne seraient pas comme le nôtre de véritables penseurs.

Est-ce à dire que Bossuet, pour « mortifier sa parole, » ainsi qu'on l'a prétendu, ait répudié de parti pris dans cette chaire des Carmélites la verve et le mouvement oratoires ? Pour le décider de la sorte, avec Gandar, il faudrait supposer, contre toute vraisemblance, que ces discours auront été récités tels que nous les trouvons écrits. Même dans ceux que l'orateur composa pour l'église des Minimes, et pour les chapelles royales du Louvre et de Saint-Germain, l'impression du moment ou quelque incident inattendu, comme la présence de Condé au sermon *sur l'Honneur*, ont déterminé plus d'une fois l'orateur à introduire par improvisation les modifications convenables. Mais, partout où la rédaction ne présente qu'une esquisse incomplète, il est bien évident qu'il ne songea jamais à la reproduire de mot à mot, fût-elle, comme il arrive souvent aux Carmélites, de celles où il semble manquer peu de chose pour pouvoir être lues à haute voix devant un auditoire de lettrés.

Nous ne sommes pas davantage convaincu des prétendus emprunts qu'il aurait faits en 1660 à une « rhétorique emphatique. » Laissons ce besoin de contrastes, qui préoccupe à l'excès ceux qui composent un chapitre avec les finesses et les artifices d'une brillante leçon de Sorbonne. C'est alors une rhétorique raffinée, inconsciente peut-être, qui entraîne un admirateur de Bossuet à le trouver rhéteur, ou

comme il aurait dit, rhétoricien. On imagine des oscillations dans sa manière, avant et après 1660, pour faire trouver enfin à son génie l'équilibre de ses forces dans le Carême du Louvre : hypothèses plus ingénieuses que solides, bien qu'elles passent vite en axiomes dans l'enseignement officiel. On recule, s'il le faut, pour leur donner vraisemblance, jusqu'en 1659, à la veille de ce Carême des Minimes, le panégyrique de saint Paul, où l'orateur était amené par son sujet même à faire si éloquemment le procès à l'éloquence. Mais autre chose est, sans doute, d'élever au-dessus de la rhétorique classique la prédication toute miraculeuse du Docteur des Gentils, autre chose de condamner tout discours qui ne serait pas calqué sur les Épîtres de saint Paul. Bossuet n'a garde de se jeter en de tels excès. Grâce à son souverain bon sens, il échappe au péril de se réfuter lui-même dans des théories successives et contradictoires; il n'est pas non plus de ces esprits versatiles qui condamnent aujourd'hui dans la pratique ce qu'ils faisaient et ce qu'ils étaient hier.

Il n'était nullement nécessaire d'ailleurs de déprécier ces deux premiers Carêmes, surtout celui des Minimes, pour faire éclater toute la supériorité du Carême du Louvre. Les sermons de 1660 sont pensés solidement, mais ils sont pensés un peu à la hâte. Ce sont des improvisations sur le papier. L'étonnante facilité avec laquelle ils paraissent écrits n'a pas échappé à la sagacité de Gandar. Si nous ne pouvons accepter, comme on vient de le voir, la rigueur de ses appréciations sur les œuvres de cette date, nous admettrons volontiers avec lui que la sève alors montante va jusqu'à l'exubérance. L'auteur s'en est bien aperçu lui-même : en maint endroit le genre de corrections qu'il a opérées ou simplement indiquées consiste uniquement à retrancher. Il fallait tenir à trouver à tout prix dans ces discours cette scolastique, sur laquelle le jeune orateur jetterait à profusion « les fleurs de l'amplification oratoire, » pour en chercher des exemples en ces passages mêmes sur lesquels portaient ces corrections, dont les éditeurs, il est vrai, n'avaient pas tenu compte.

Bossuet avait enrichi les sermons pour les Carmélites d'un trésor de pensées nouvelles. Mais s'ils étaient plus médités, ils étaient moins écrits. Ceux du Louvre furent médités à loisir, et ils furent écrits avec beaucoup de soin. Nous en apporterons des preuves nombreuses, en signalant souvent des doubles rédactions.

Le sentiment de l'importance de la mission qui lui était confiée lui dicta alors un effort de travail qui semble unique dans sa vie si laborieuse. Non content d'avoir par devers lui ces volumineux extraits des Pères, ces commentaires et ces dissertations où il avait consigné depuis longtemps déjà l'impression produite par ses lectures, il voulut, pour ainsi dire, se ressaisir tout entier. Il repassa,

la plume à la main, toute sa prédication antérieure, cherchant non des développements tout faits, mais un moyen assuré, grâce aux *sommaires*, rédigés tous à cette époque, de retrouver aisément la trace de vérités jadis exposées par lui aux différents auditoires qu'il avait évangélisés.

Quand on relit ces sommaires, où il rappelait à sa propre attention tant de beaux passages de ses premiers essais oratoires, et qu'on les rapproche du Carême du Louvre, on admire l'indépendance de ce puissant esprit par rapport à lui-même ; on s'étonne et on se félicite qu'il se soit emprunté en somme si peu de chose. Deux sermons seulement sur dix-huit qui furent alors composés peuvent passer pour des reprises : celui de la Purification qui reproduisait, en le refondant en entier, un discours de l'année précédente, représenté aujourd'hui par un simple sommaire, mais ce sommaire est par exception d'une assez grande étendue pour permettre de reconnaître l'identité des idées principales ; et celui du quatrième dimanche, *sur l'Ambition*, dont le premier point est tiré en grande partie du sermon des Carmélites, et le second de la fin du sermon des Minimes *sur les Nécessités de la vie*. En dehors de ces deux exemples, les emprunts ne porteront que sur des détails : un développement dans le troisième point *sur la Prédication évangélique* sera une réminiscence du sermon *sur la Parole de Dieu ;* l'ancien sermon de 1656 *sur la Providence* fournira incidemment quelques idées au même sujet, présenté à la cour d'après un plan tout nouveau ; le sermon *sur les Devoirs des rois* entrera en matière par la brillante comparaison qui avait fait en 1660 le début du sermon *sur l'Honneur du monde*.

Les discours prêchés au Louvre sont donc bien des œuvres nouvelles, même lorsqu'ils reviennent sur un sujet déjà traité devant d'autres auditoires. Si dans cette station, comme dans les précédentes, l'orateur ne s'était pas préoccupé de les rattacher à une thèse d'ensemble, on aurait bien tort cependant de croire qu'ils se soient succédé au hasard. Il est vrai que nous n'avons pas retrouvé ici de ces cahiers de notes préliminaires, que nous avons signalés ailleurs (1) en parlant du Carême de 1666, marquant exactement, par des numéros d'ordre semés çà et là, la série des sermons qui furent ensuite composés ; on ne saurait cependant douter que dans le premier Carême royal aussi bien que dans le second tous les sujets aient été prévus et arrêtés à l'avance.

La première semaine traite de nos devoirs envers Dieu. Les sermons perdus du mercredi et du vendredi attaquaient les impiétés et les superstitions (2). Celui du dimanche, que nous possédons, et

1. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 8.
2. *Ibid.*, p. 295.

dont Bossuet a prétendu faire « le préparatif nécessaire et le fondement de tous les autres, » rappelle aussi « un devoir des plus importants de la piété chrétienne, » celui d'écouter les discours sacrés. L'orateur a remarqué que l'un de ces trois désordres règne presque toujours chez les mondains : ignorer la vérité, n'y point penser quand ils la connaissent, y penser sans en être touchés. Trouvant insuffisant, pour y remédier, de reproduire l'œuvre si célèbre de l'année précédente, *sur la Parole de Dieu*, il en rédige une autre, plus appropriée aux aptitudes et aux besoins de ses nouveaux auditeurs, et en même temps mieux ordonnée dans ses lignes générales, plus pressée dans ses raisonnements, plus forte et plus inébranlable dans toute sa structure.

Tel est l'esprit dans lequel sera conçue toute la suite de la station. Le prédicateur cherchera les âmes dans tous les sentiers où elles s'égarent ; et il pourra se rendre témoignage, près du terme où doit finir sa tâche, « qu'il n'y a vérité qu'il n'ait rappelée, » qu'il a « battu toutes les voies par lesquelles on peut entrer dans une âme (1). »

Les trois sermons de la deuxième semaine s'inspirèrent de la parabole du *Mauvais riche*. Le premier est la peinture de sa mort et de son *Impénitence finale ;* le second, malheureusement perdu, décrivait sa damnation, et exposait, avec des raisons décisives (2), ce dogme redoutable de *l'Enfer*, contre lequel les passions sont toujours prêtes à protester ; le troisième, que nous avons, est une sorte de digression, destinée à résoudre brièvement l'objection que peut suggérer contre la Providence le spectacle de la misère d'un pauvre honnête et saint, et de la richesse imméritée d'un impitoyable égoïste, spectacle que la disette régnant en 1662 devait rééditer en plus d'un endroit. Il ne faut pas chercher dans ce discours un traité complet sur la question, surtout si, à l'exemple d'un de nos meilleurs critiques contemporains, on voulait étendre le sens du mot *Providence* jusqu'à y enfermer toute la notion du surnaturel (3). Tout se réduit ici à indiquer « le point par lequel il faut regarder les choses, » si l'on veut apercevoir l'ordre caché de ce vaste tableau de la vie humaine, dans lequel tout semblait voué à la confusion. Le secret que le prêtre chrétien enseigne, c'est de mesurer « les conseils de Dieu selon la règle de l'éternité ; » c'est de là qu'il fait dériver les devoirs que cette vérité nous impose, et qui font l'objet de sa seconde partie.

1. Sermon *sur l'Ardeur de la Pénitence*, 1er p. Voy. p. 222.

2. Une note autographe du sermon *pour le jour de la Pentecôte*, 1672, est ainsi conçue : « Cherchez, désirez ce qu'il faut pour rendre un témoignage convaincant : *Sermon de l'Enfer*, 1er Carême du Louvre, *Habent Moysen et prophetas.* »

3. F. Brunetière, *La Philosophie de Bossuet* (Revue des deux mondes, 1er août 1891, p. 655-694).

Les devoirs envers le prochain étaient, eux aussi, apparus incidemment, dans les exhortations à soulager les pauvres. Cet évangile du Mauvais riche en fournissait une occasion, qu'un ami et disciple de saint Vincent de Paul ne pouvait laisser échapper. Il continua à prêcher *sur la Charité fraternelle* pendant la troisième semaine. Mais ici, c'est dans un sens très large, à ce qu'il paraît, qu'il faut entendre ce mot. Une note manuscrite, désignant la prédication aujourd'hui perdue de cette semaine, mentionne « trois sermons qui regardent la société du genre humain... » Nous la citerons intégralement dans la notice placée en tête d'une péroraison *sur la Charité fraternelle*, qui seule représente pour nous ces trois discours. L'un devait avoir pour texte (1) : *Mulier, crede mihi* ... (Joan., IV, 21) ; et un autre : *Caritas Christi urget nos* (II Cor., V, 14). C'est dans cette étude complète de nos devoirs sociaux que l'orateur avait parlé, comme il le rappelle dans le sermon *sur l'Ardeur de la Pénitence*, « tantôt de la médisance, tantôt de la flatterie ; tantôt des attaches et tantôt des aversions criminelles. »

Ici finissent, grâce au ciel, les lacunes de cette grande station. La seconde moitié est complète, du moins, si nous supposons, ce qui est très vraisemblable, que le sermon du samedi 25 mars, fête de l'Annonciation, tint lieu de celui de la veille. Les sujets traités dans cette quatrième semaine furent l'*Ambition*, la *Mort*, le mystère de l'*Incarnation*. Ils semblent absolument indépendants les uns des autres. Toutefois du premier au second il y a moins de distance que le titre pourrait le faire croire. « Il y a dans l'esprit de l'homme un désir avide de l'éternité : si on le sait appliquer, c'est notre salut... » Ces pensées, par lesquelles se conclut le sermon sur l'*Ambition*, ne sont-elles pas bien en harmonie avec le suivant, où on nous enseigne que l'homme « est méprisable en tant qu'il passe, » et « infiniment estimable en tant qu'il aboutit à l'éternité ? » On le voit, tout s'enchaîne et se fortifie : après le tableau de la ruine de nos prétentions, celui de la ruine de notre être même. Mais on ne nous laissera pas craindre de périr tout entiers : en regard de la tyrannie de la mort, on nous fait considérer l'immortalité de notre âme et la reconstruction future de l'édifice même de notre corps. On dirait que Bossuet a entendu secrètement dès lors la question qu'il s'adressait plus tard au début d'un discours plus solennel encore, mais tracé sur le même plan, je veux dire l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans* : « Ce que JÉSUS-CHRIST est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien ? » Cette pensée, toujours naturelle à un homme de foi, pouvait d'autant moins lui être étrangère en ce moment, qu'elle devait faire le sujet du sermon suivant.

1. Voy. pour plus de détails l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 296.

Ce sermon de la fête de l'*Annonciation*, et plus loin celui du *Vendredi-Saint*, sont des discours de circonstance. Ils n'en contribuent pas moins efficacement à l'effet général. Il n'y a pas de plus puissants arguments que les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption pour nous déterminer à cette estime de notre âme, à cette véritable conversion du cœur, à laquelle tendaient tous les efforts du ministre de JÉSUS-CHRIST.

Avec la cinquième semaine approchait le temps marqué pour ces résolutions viriles. Pour y décider son auditoire,l'orateur,ne quittant plus ce ton du cœur qu'il venait de prendre dans le sermon de l'Annonciation, va proposer un modèle de pénitence qui se rencontrait dans un des évangiles de la semaine,celui de la pécheresse aux pieds de JÉSUS, chez Simon le Pharisien. Fort de cet exemple, il enseignera à tous les pécheurs, dans trois discours, « que leur conversion est possible, et qu'ils doivent l'entreprendre ; que leur conversion est pressée, et qu'ils ne doivent point la remettre ; enfin que leur conversion est un grand ouvrage, et qu'il ne le faut point faire à demi, mais s'y donner d'un cœur tout entier. »

Puisque Bossuet paraissait pour la première fois dans la chaire royale, il était naturel que le sermon *sur les Devoirs des rois* fût la grande nouveauté de cette station. Il n'avait pas attendu toutefois cette circonstance pour rappeler au prince les obligations et les périls de sa dignité. La péroraison du premier discours qu'il prononça devant Louis XIV mérite, à ce titre, une particulière attention. Elle contient une allocution, qui fait grandement honneur à son caractère, et qui, hâtons-nous de le dire, ne sera jamais démentie. Si « la grande obligation du chrétien, c'est de s'abandonner tout entier à la volonté de Dieu, » ne craignons pas que l'orateur de la cour en exempte les souverains de la terre. Plus que personne, ils doivent être soumis au souverain du ciel. « Il n'est pas expédient à l'homme, ajoute-t-il, de ne voir rien au-dessus de soi : un prompt égarement suit cette pensée, et la condition de la créature ne porte pas cette indépendance. » Lorsqu'il s'adressera directement au roi dans cette station, et dans les suivantes, il le fera toujours avec cette liberté apostolique [1]. Combien de fois, en outre, d'autres exhortations, sous une forme plus générale, ne viendront-elles pas combattre dans le cœur du monarque des passions auxquelles le monde applaudissait, et dont certains personnages, qui ont usurpé en partie leur réputation d'intégrité, un Colbert par exemple, ne craignaient pas de se faire à l'occasion les complaisants entremetteurs ? Quand il s'écrie : « O Dieu, bénissez ce roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? Quoi ? toutes les prospérités ? Oui, Seigneur ; mais bien plus encore toutes les vertus

1. Voy. dans ce volume les pages 70, 91, 114, 138, 159, 259, 276, 292, 298, 564.

et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, *aucune, aucune*. Elles sont toutes nécessaires, quoi que le monde puisse dire, parce que vous les avez toutes commandées. Nous le voulons voir tout parfait, nous le voulons admirer en tout [1]... : » un tel langage, où des critiques prévenus ne verront peut-être que flatterie, est au contraire une leçon assez claire et assez courageuse. Qu'on écoute encore quelques paroles qui suivent de près celles qu'on vient d'entendre : il faudra être bien résolu à se tromper pour ne pas comprendre : « Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. » Impossible d'ailleurs de se méprendre sur la nature de ces péchés. Dès le premier discours, toute la seconde partie avait été consacrée à désenchanter les cœurs, s'il se pouvait, de ces plaisirs coupables, auxquels les pécheurs semblaient, il est vrai, renoncer en de certains moments, « à la faveur d'un léger dégoût, » mais sans rompre de bonne foi. Pour les encourager, on leur avait révélé « qu'il se forme une volupté toute céleste du mépris des voluptés sensuelles ; » plaisir sublime, « qui naît non du trouble de l'âme, mais de sa paix ; non de sa maladie, mais de sa santé ; non de ses passions, mais de son devoir... ; digne d'un grand courage,... digne principalement de ceux qui sont nés pour commander. » Ainsi l'avait compris un instant, cette Louise de la Vallière, qui ne devait que plus tard embrasser définitivement une généreuse et longue pénitence. Sortant à peine de l'adolescence, mais devenue dès son entrée à la cour l'objet des convoitises royales, elle était, en 1662, au début de cette série de faiblesses qui prendront, après la mort de la reine mère, les proportions d'un scandale public. On la vit pendant ce Carême s'échapper furtivement de cette cour si dangereuse, pour chercher un asile dans un couvent, d'où son tout-puissant et peu scrupuleux séducteur courut aussitôt la ramener [2]. Il n'était guère possible d'hésiter sur le motif de cette sollicitude ; et il n'y a pas lieu de s'étonner si Bossuet, en même temps qu'il menace des jugements de Dieu, supplie le coupable, en supposant charitablement qu'il n'est encore qu'à la période de tentation, de conserver, pour l'amour du ciel et de son peuple, des vertus qui font dans le prince « la meilleure partie de la félicité publique [3] ; » s'il répète en toute occasion les adjurations les plus éloquentes : « ...Je veux arracher ce cœur de tous les plaisirs qui l'enchantent,

1. *Sur la Charité fraternelle*, p. 138.

2. On ne sait pas au juste en quelle semaine le fait se passa ; mais ce fut certainement « dans le Carême de 1662, » et « un jour de sermon, » disent les *Mémoires de Mademoiselle.* (Cf. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, II, 153.) L'abbé Pauthe *(Mme de la Vallière. La Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV)* donne la date du 24 février (p. 79). Mais ce livre (1889) est si peu exact !

3. *Charité fraternelle* (péroraison.)

de toutes les créatures qui le captivent. O Dieu ! quelle violence d'arracher un cœur de ce qu'il aime ! Il en gémit amèrement ; mais quoique la victime se plaigne et se débatte devant les autels, il n'en faut pas moins achever le sacrifice du Dieu vivant. Que je t'égorge devant Dieu, ô cœur profane, pour mettre en ta place un cœur chrétien ! — Eh quoi ! ne me permettrez-vous pas encore un soupir, encore une complaisance ? — Nul soupir, nulle complaisance que pour JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST [1]. »

C'est ainsi que Bossuet, fort de l'autorité qu'il sait se donner en appuyant ses leçons aux princes sur « les oracles de l'Écriture, » sur « les sages avertissements des papes, » sur « les sentences des anciens évêques dont les rois et les empereurs ont révéré la sainteté et la doctrine, » leur enseigne leurs devoirs, inséparables de leurs droits. La formule qui les résume tient en deux mots : faire régner JÉSUS-CHRIST sur eux-mêmes, le faire régner sur leurs sujets. Il paraît superflu de dire que de tels devoirs ne sont à la portée que de rois chrétiens ayant à gouverner des peuples chrétiens : et toutefois combien de malentendus une remarque si simple n'aurait-elle pas suffi à dissiper ? C'est ordinairement sur le second point de ce sermon *sur les Devoirs des rois* que s'absorbe l'attention des critiques. Ils s'en scandalisent ; ils confondent la théorie du gouvernement absolu avec celle du gouvernement arbitraire, faisant retomber sur celui-là tout l'odieux que celui-ci inspire : et, de fait, dès que le souvenir de Dieu n'y entre plus en ligne de compte, la différence entre ces deux théories devient à peu près insaisissable. A supposer le prince irresponsable à l'égard du ciel, où imagine-t-on que nos ancêtres mettaient la loi suprême, sinon dans les caprices de sa volonté ? C'est ainsi qu'on en vient à reprocher à Bossuet, comme à l'Église même, d'avoir offert aux rois de leur livrer les consciences « en faisant d'une soumission aveugle aux ordres les plus iniques un article de sa foi. » C'est sous la plume de Gandar lui-même qu'on a le regret de rencontrer ces tristes paroles, bien qu'il reconnaisse d'ailleurs équitablement que les éloges accordés par Bossuet au jeune roi « sont aussi exempts de flatterie que son apologie de la royauté [2]. »

Louis XIV, trouvant plus à sa convenance le second devoir que le premier, se montrant beaucoup plus soucieux, pendant près de vingt ans, de faire régner JÉSUS-CHRIST sur les autres que sur lui-même, se chargea, il faut l'avouer, de discréditer la théorie aux yeux de tous ceux qui jugent plus volontiers d'après les faits que d'après les principes. Lorsque, dans les trente dernières années de sa vie, il finira par se ranger lui-même sans trop

1. *Pour la fête de l'Annonciation*, p. 196.
2. *Bossuet orateur*, p. 441.

de réserves sous l'autorité de l'Évangile, il aura fourni à l'avance des prétextes à tous ceux qui prétendront ou s'en affranchir, ou l'entendre autrement que lui. Ce n'était pas du moins la faute des prédicateurs, de Bossuet en particulier, qui lui avait montré si clairement que le premier devoir des rois était « de mettre l'Évangile sur leur tête, d'avoir toujours les yeux attachés à cette loi supérieure, de ne se permettre rien de ce que Dieu ne leur permet pas, de ne souffrir jamais que leur puissance s'égare hors des bornes de la justice chrétienne. » « Certes, ajoutait-il, en mettant, pour ainsi dire, le doigt sur la plaie du cœur royal, ils donneraient au Dieu vivant un trop juste sujet de reproche, si parmi tant de biens qu'il leur fait ils en allaient encore chercher dans les choses (il corrige ici, pour préciser davantage : dans les plaisirs) qu'il leur défend, s'ils employaient contre lui la puissance qu'il leur accorde, s'ils violaient eux-mêmes les lois dont ils sont établis les protecteurs. »

On rencontre également dans le sermon de clôture, au Vendredi-saint, de ces mots jetés en passant : « Rompons tous ces indignes commerces. » « Au sujet de ces haines injustes, je me souviens, chrétiens, que je ne vous ai rien dit dans tout ce discours de ce que l'amour déshonnête avait fait souffrir au divin JÉSUS. Toutefois, je ne crains point de le dire, aucun crime du genre humain n'a plongé son âme innocente dans un plus grand excès de douleur. » Et il continue en montrant la confusion et la peine amère causée au Sauveur par « ces passions ignominieuses. » Décrivant, dans sa dernière partie, d'une manière rapide, mais saisissante, la mort du Rédempteur, il explique en quel sens nous devons mourir avec lui : « Quelle est cette mort ? C'est qu'il faut arracher son cœur de tout ce qu'il aime désordonnément, et sacrifier à JÉSUS *ce péché régnant* qui empêche que sa grâce ne règne en nos cœurs. »

C'est ainsi que ce grand homme, aussi grand par le caractère que par le génie, revendique sans cesse avec une entière indépendance, les droits de la vérité et de la vertu. Il le fait aussi avec un tact suprême. S'il ne craint pas, dans l'Avent du Louvre, de rappeler « un beau mot de Tacite, » qui est un mot d'une effrayante énergie : « faire le fils du prince par ses adultères et par ses débauches, » il n'a garde de l'isoler du contexte, qui ne permet pas une application trop impertinente au royal auditeur : il s'agit de Domitien, avant qu'il fût parvenu à l'empire ; il ne se mêlait pas alors des affaires publiques, et il ne se souciait de sa grandeur que pour se signaler entre tous par ses désordres : Louis XIV du moins ne négligeait pas ses devoirs professionnels et faisait sérieusement son métier de roi. Si, au début du Carême de Saint-Germain (1666), pour montrer que la violence des passions est ordinairement proportionnée à la faiblesse de la raison, le prédicateur n'oublie pas d'alléguer parmi

les exemples « cet adultère tant de fois maudit par la loi de Dieu, qui entreprend sur la femme de son prochain sans autre titre que sa convoitise, » ici encore il y aura des nuances, bien que la leçon y soit assez hardie : le cas ainsi présenté n'est pas tout à fait celui du prince ; le temps n'était pas encore venu où il ferait succéder à la timide la Vallière l'altière femme du marquis de Montespan.

Est-il besoin d'ailleurs de rappeler que ces leçons avaient ordinairement un caractère général ? Ainsi tout à l'heure dans le sermon *sur la Passion.* Là un autre objet venait bientôt d'ailleurs réclamer une partie de l'attention, et ne laissait pas dégénérer ces graves exhortations en allusions satiriques : l'image des pauvres était encore une fois évoquée. Dans cette année d'épreuves, l'orateur peut la proposer comme une « peinture vivante et parlante qui porte une expression naturelle de JÉSUS mourant. » C'était couronner dignement la station que de placer à la fin un appel suprême à la charité sous le patronage de ce qu'il y a de plus touchant et de plus sacré dans la religion : « Puisque les misères s'accroissent, il faut étendre les miséricordes ; puisque Dieu redouble ses fléaux, il faut redoubler les secours, et égaler, autant qu'il se peut, le remède à la maladie. » Le roi s'en était déjà préoccupé ; Bossuet le sait ; il s'en autorise pour lui montrer JÉSUS mourant, qui lui recommande les pauvres peuples. Et on a osé dire, on ose répéter que les misères publiques ne lui ont jamais arraché un cri ! Qu'on lise donc, même en dehors des sermons, où nous rencontrons, notamment dans ce volume, tant de pressantes exhortations adressées aux riches en faveur de leurs frères malheureux ; qu'on lise la correspondance de Bossuet, à l'année 1675, et on retrouvera le double objet proposé avec une nouvelle force à Louis XIV, cette conversion toujours ajournée et qu'il laisse enfin espérer, et l'obligation très étroite que Dieu lui impose de soulager ses sujets écrasés sous les charges de la guerre. Les remèdes, il le sait, « ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience ; » mais « il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'Etat, soient sans remède ; autrement tout serait perdu sans ressource. » Et il lui fait espérer dans l'accomplissement de ces graves devoirs un bonheur plus réel que celui que promettent les passions. C'était aussi le souhait final du Carême du Louvre : « Puisse Votre Majesté avoir bientôt le moyen d'assouvir son cœur de ce plaisir vraiment chrétien et vraiment royal de rendre ses peuples heureux... ! »

A partir de cette époque, Bossuet, a-t-on dit, n'avait plus de progrès à faire [1]. Il en fera encore cependant, particulièrement pour le style, bien qu'il réunisse déjà les caractères de perfection qui sem-

1. Gandar, *Bossuet orateur*, p. 408.

blaient destinés à s'exclure, « le naturel et l'élégance, la force et la grâce, la sobriété et la plénitude [1]. » Mais je serais tenté de dire de la perfection d'un si riche génie ce que lui-même aimait à dire de la perfection chrétienne : elle « n'est pas dans un degré déterminé ; elle consiste à croître toujours [2]. » Déjà dans l'Avent qui termine ce volume, et qui, malgré sa brièveté, contient des œuvres si remarquables, notamment le sermon *sur la Divinité de* JÉSUS-CHRIST [3], nous trouverons, et ce sera plus frappant encore dans la suite, une phrase plus souple sans être moins ferme, un instinct plus sûr de l'harmonie de la période et des proportions du discours. Il est vrai toutefois que l'éducation de l'orateur est terminée. S'il se surpasse désormais, ce sera en vertu de la force nouvelle qu'il vient d'acquérir. Nous la verrons éclater jusque dans ces esquisses rapides, d'une hardiesse singulière, qu'il trace bientôt après le Carême de 1662, telles que le *Deus tentavit eos* (aux Nouvelles Catholiques), la *Femme adultère*, le *Semper pauperes* (sermons de charité), l'*Assomption* de 1663, les fragments pour le dimanche dans l'Octave de Noël 1663, et pour le jour de l'Épiphanie 1664.

Avis. — Nous donnons quatre fac-simile dans ce volume. Trois se rapportent au Carême du Louvre, et le quatrième à l'Avent de 1665. Nous n'avons pas voulu choisir exclusivement des pages surchargées de ratures, comme c'est le cas le plus ordinaire dans nos manuscrits. En ce genre quelques spécimens suffiront. Il est bon de nous arrêter quelquefois à des mises au net où le type d'une époque s'accuse beaucoup plus franchement. Trois pièces se rapportant à une même année permettront ici de constater la persistance des mêmes caractères pour une même date. Il y a toutefois de légères nuances, qui ne tiennent pas toujours à un simple changement de plume ; elles sont comme l'annonce d'une évolution qui se prépare. Du sermon du 2 février à celui du 2 avril, c'est-à-dire du sermon de la *Purification* au sermon *sur les Devoirs des rois*, la différence est peu accentuée, mais elle existe déjà : le premier ressemble davantage au fac-simile de la Prédication évangélique, et le second à celui de l'Annonciation.

Les notes marginales apposées sur la page 14 du sermon de 1662 sur l'Ambition ne donneraient, à elles seules, qu'une idée imparfaite

1. *Ibid.*
2. *Panégyrique de saint Benoît*, ci-après, p. 541.
3. Et non, comme portent les éditions précédentes, *sur la Divinité de la Religion*. Les deux titres ne sont pas synonymes : pour qu'une religion soit divine, il suffit que son fondateur, n'eût-il rien de supérieur à l'homme, ait reçu de Dieu même sa mission. Ainsi Moïse. Du reste, la démonstration de la divinité de JÉSUS-CHRIST implique, comme conséquence, celle de la religion qu'il a fondée. Mais, chose étrange ! l'argumentation de Bossuet, dans le premier point, serait aussi bizarre, s'il voulait prouver le moins, comme objet principal, qu'elle est originale et saisissante pour prouver le plus.

des manuscrits de 1666 : l'écriture y est plus serrée que de coutume, par défaut d'espace. La première phrase effacée, que l'auteur avait tracée avant de se décider à couvrir de notes tout ce qui restait de blanc sur la feuille, en est une reproduction plus fidèle. Du reste, on en trouvera dans le volume suivant une page entière, choisie parmi les plus belles et les plus intéressantes. Une note de la page 567 expliquera pourquoi le texte initial qu'on lit ici dans l'autographe n'est pas reproduit dans l'imprimé ([1]). La même remarque est applicable à la page 72, et en général à tous les seconds exordes. Nous l'avons placée de préférence au bas de la page 567, parce qu'il y avait là une erreur à rectifier dans les éditions.

S'il avait été possible de reproduire la chapelle du Louvre, rotonde élégante ([2]),

Et presque bâtie en salon,
Dans le Louvre, au grand pavillon,

dit la *Muse historique* de Loret, nous n'aurions consenti à placer aucune autre vue au frontispice de ce volume. Dans l'impossibilité d'en retrouver un croquis, il a fallu nous rabattre sur une des églises ou chapelles le plus souvent évangélisées par Bossuet. Celle des Carmélites de la rue Saint-Jacques ([3]), couvent dont l'entrée est aujourd'hui rue Denfert-Rochereau (ancienne rue d'Enfer, *via inferior :* on voit que le Conseil municipal de Paris aime les facéties), semblait tout indiquée. Ledieu, dans ses Mémoires (p. 72, et 85-91) abandonne un instant l'ordre historique pour énumérer les prédications de Bossuet dans cette communauté : outre le Carême de 1661, il mentionne, d'après un mémoire des religieuses, un panégyrique de saint Joseph (c'est *deux* qu'il fallait dire, 1659 et 1661) ; celui de saint André, en 1668 ; plusieurs Vêtures, celles de Melle de Bouillon (1660), et de Mme de Rochefort (1664), la Profession de Mme de la Vallière (1675) ; les Vêtures de la sœur de Saint-François Bailly (1681), de Mme de Péray (1689), de Mme de Villers, parente de Bossuet (1692) ; plusieurs conférences (1668, 1686, 1687) ; et l'*Oraison funèbre de la Princesse Palatine* (1685). Avec le naïf secrétaire de Bossuet, nous sommes heureux de montrer « son union aux Carmélites. »

1. P. 567, et non 565, comme on l'a imprimé par erreur sur le fac-simile.
2. Cf. Floquet, *Etudes...*, III, 150 ; — L'abbé Hurel, *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, II, 264. Ce critique nous apprend que c'est maintenant « la pièce occupée... par notre collection de bronzes antiques. »
3. D'après un dessin du temps (Biblioth. Nat., Estampes, *Collection Destailleur*, t. II, p. 38).

ESQUISSE SUR LA PRÉPARATION A LA COMMUNION PASCALE [1].

Vers 1661.

L'existence d'un sommaire oblige à placer cette esquisse avant 1662. D'autre part, la sûreté de main avec laquelle elle est tracée nous invite à nous rapprocher autant que possible de cette date. En 1661, outre le Carême des Carmélites, Bossuet est annoncé comme devant prêcher le 18 mars (troisième vendredi) aux Nouvelles Catholiques [2], et le 26 (quatrième samedi) aux Nouveaux Convertis. Dans l'une et l'autre circonstance, c'était une succession de trois discours consécutifs, les fêtes de saint Joseph et de l'Annonciation se trouvant voisines du dimanche. Si, comme nous le supposons, notre sermon fut destiné à l'auditoire des Nouveaux ou Nouvelles Catholiques, il ne faut pas s'étonner que la rédaction en ait été fort incomplète. Les éditeurs ne paraissent pas avoir soupçonné ici les traces d'un sermon. La pièce est renvoyée dans les *Pensées chrétiennes et morales*, au milieu de l'article VIII, dans l'édition de Versailles et dans celle de Lachat ; aux numéros CLVII-CLXVII dans celle de Deforis (t. VII, p. 580-584).

SOMMAIRE [3] :

[*Exorde.*] S'éprouver sur la connaissance : si on connaît bien son mal. — Ce que c'est que d'être exclu de la sainte Table : c'est l'être du ciel. — Douleur des chrétiens quand ils s'en voient [4] exclus.

.....

[3e *point.*] S'éprouver sur les résolutions ; s'éprouver sur les précautions et sur le régime.

Probet autem seipsum homo.
(I *Cor.*, XI, 28.)

TOUT ce qui est saint inspire de la frayeur. Isaïe, après avoir ouï retentir de la bouche des Séraphins ces paroles : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum* [a],

a. Is., VI, 3.

1. Plus de manuscrit.

2. On commençait à compter par le mercredi des Cendres : le troisième vendredi est donc le vendredi après le deuxième dimanche ; et le quatrième samedi, la veille du quatrième dimanche.

3. Donné par Deforis (t. IV. p. CIX), dans une prétendue *Liste des Sermons qu'il paraît que M. Bossuet a prêchés, et qui nous manquent.* Incomplet.

4. Texte de Deforis : Mieux vaudrait, ce semble, « voyaient, » comme on lira plus loin.

au lieu de dire : Je suis consolé, il s'écrie : « Malheur à moi qui me suis tu, parce que mes lèvres sont souillées, et j'ai vu de mes propres yeux le Roi, le Seigneur : » *Væ mihi, quia tacui, quia [vir] pollutis labiis ego sum..., et Regem Dominum exercituum vidi oculis meis* ([a]). La Vierge Marie est aussi troublée à la voix de l'Ange, qui vient lui annoncer le grand prodige qui doit s'opérer en elle ([1])...

Il faut d'abord s'éprouver sur la connaissance, voir si l'on connaît bien son mal, si l'on sent ce que c'est que d'être exclu de la sainte Table : c'est l'être du ciel. Aussi combien grande était la douleur des premiers chrétiens, quand ils s'en voyaient séparés !

Notre épreuve a pour fin de prévenir le jugement de Dieu : « si nous nous jugions, nous ne serions pas jugés ([b]). » Or le jugement de Dieu est pénétrant ; car l'épée qui sort de sa bouche entre jusque dans les replis de l'âme. Il est éclairant, parce que la lumière de sa vérité dissipe toutes les ténèbres qui pourraient nous couvrir : *Scrutabor Jerusalem in lucernis* ([c]) : « Je porterai la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés de Jérusalem. » Il est accablant ; car il s'exerce dans toute la rigueur d'une justice qui s'avance pour redemander tous ses droits : « Le Seigneur a résolu d'abattre la muraille de la fille de Sion ; il a tendu son cordeau, et il n'a point retiré sa main que tout ne fût renversé : » *Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion ; tetendit funiculum suum, et non avertit manum suam a perditione* ([d]).

La première qualité que doit avoir notre jugement, c'est la douleur ; la seconde, la confusion ; la troisième, c'est d'entrer dans le sentiment de la justice de Dieu, s'accabler et se renverser soi-même.

PREMIER POINT.

Pesez le chapitre IVe de l'Épître aux Hébreux : *Vivus est sermo Dei...* ([e]). « La parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants ; elle entre

a. Is., VI, 5. — *b.* I *Cor.*, XI, 31. — *c. Sophon.*, I, 12. — *d. Thren.*, II, 8. — *e. Hebr.*, IV, 12.

1. Le développement de cette pensée devait amener l'*Ave, Maria.*

et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles ; et elle démêle les pensées et mouvements du cœur. » Voyez la victime qui avait été égorgée ; on l'écorchait, la graisse était séparée d'avec la chair ; les reins, les entrailles étaient mis à part ; on faisait pour ainsi dire l'anatomie de la victime. C'est ainsi que Dieu, comme un chirurgien, avec son couteau affilé et à deux tranchants à la main, qui est sa parole, pénètre les jointures, les moelles, les pensées, les intentions les plus secrètes, et fait dans la partie la plus spirituelle de notre être comme une espèce d'anatomie sur un sujet vivant. La douleur, pour prévenir son jugement, doit donc être vive, comme sa parole l'est : *Vivus sermo.* Ce glaive est vivant ; il donne la vie,mais proportionnée : aux justes, une vie de joie ; aux pécheurs, une vie de douleurs. « Ils doivent être comme agités de convulsions et de douleurs ; il faut qu'ils souffrent des maux comme une femme qui est en travail : » *Torsiones et dolores tenebunt ; quasi parturiens dolebunt* ([a]). Ce n'est pas tout de penser à vos péchés, la douleur vous est encore nécessaire. Car c'est le point essentiel de bien prévenir le jugement de Dieu. Or ce jugement produit la plus vive douleur : donc si point de douleur ici, point de jugement de Dieu ; or si nous ne nous jugeons, nous serons jugés.

SECOND POINT.

La confusion est la seconde qualité : elle doit être semblable à celle d'un voleur qui est surpris dans son délit : *Quomodo confunditur fur, quando deprehenditur* ([b]). Il faudrait que les pécheurs qui déplorent sincèrement leurs excès et qui veulent prévenir le jugement du Seigneur, imitassent, par esprit de pénitence, ceux qui à son approche, saisis d'une crainte trop tardive, se regarderont l'un l'autre avec étonnement, et dont les visages seront desséchés comme s'ils avaient été brûlés par le feu : *Unusquisque ad proximum suum stupebit, facies combustæ vultus eorum* ([c]). Cette honte est le témoignage du pécheur contre soi-même ; elle produit une

a. Is., XIII, 8. — *b. Jerem.*, II, 26. — *c. Is.*, XIII, 8.

tendresse dans le front, qui le fait rougir saintement des désordres de sa vie et qui lui fait dire d'un cœur vivement pénétré : « Il ne nous reste que la confusion de notre visage. » *Nobis confusio faciei* ([a]). Les grands comme les petits doivent s'en revêtir et en être couverts : *Regibus nostris, principibus nostris* ([b]). L'effet de cette confusion, c'est de nous faire entrer dans de grands sentiments de notre indignité, qui nous portent à nous anéantir devant Dieu, et nous empêchent même de lever les yeux en sa présence, parce que nos iniquités sont alors comme un poids sur notre tête, qui nous oblige de nous abaisser toujours plus profondément : *Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te, quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum* ([c]). Ce n'est pas seulement la considération des châtiments que le péché nous attire, qui doit nous tenir dans cet état d'humiliation, mais la vue du péché en lui-même, de sa laideur, de l'opposition qu'il met entre Dieu et nous ; pour pouvoir lui dire avec Esdras : « Vous nous voyez abattus devant vos yeux dans la vue de notre péché, car après cet excès on ne peut pas subsister devant votre face : » *Ecce coram te sumus in delicto nostro : non enim stari potest coram te super hoc* ([d]). Et ne nous bornons pas à une vue générale de nos désordres ; mais sondons le fond de nos cœurs pour y découvrir le grand péché, le péché dominant, qui a entraîné tous les autres et qui a provoqué d'une manière toute particulière la colère de Dieu sur nous : *Omnia quæ venerunt super nos in operibus nostris pessimis, et in delicto nostro magno* ([e]). C'est ce péché capital que nous devons combattre avec le plus de vigueur, pour parvenir à une véritable conversion, parce qu'en subjuguant l'inclination qui commande en nous, nous abattrons du même coup toutes les autres qui en dépendent, et le cœur se trouvera affranchi de l'empire des passions. On ne doit pas craindre les difficultés qu'on peut éprouver dans ce combat, parce qu'on parviendra sûrement à vaincre ses inclinations, pourvu qu'on entreprenne sa conversion avec force ; et s'il en coûte pour résister à soi-

a. Dan., IX, 8. — *b. Ibid.* — *c.* I *Esdr.*, IX, 6. — *d. Ibid.*, 15. — *e. Ibid.*, 13.

même, le plaisir que l'on goûte à se faire violence est bien propre à nous animer, et à nous dédommager abondamment de tous nos sacrifices.

TROISIÈME POINT.

Mais il faut encore entrer dans les sentiments de la justice divine, et pour cela imiter Ninive renversée par la pénitence; prendre surtout pour modèle la pécheresse aux pieds de Jésus, qui renverse tout, en faisant servir à la réparation de ses iniquités tout ce qui lui a servi d'instrument pour les commettre.

Si l'on ne veut pas se tromper dans une affaire d'aussi grande conséquence, il est très essentiel de bien s'examiner sur la sincérité de ses résolutions,sur les moyens qu'on prend pour les rendre efficaces, pour assurer sa conversion et produire de dignes fruits de pénitence. Un de ces moyens, c'est le souvenir de la sainte Passion de Jésus-Christ, où nous devons puiser le véritable esprit de pénitence et la force de la faire ; qui en doit être la règle, le modèle, et que nous ne saurions trop méditer, si nous voulons bien comprendre tout ce que la justice divine exige du pécheur pour se réconcilier avec lui.

Il n'est pas moins nécessaire de s'éprouver sur les précautions, et sur le régime qu'on se prescrit pour conserver la santé. Lorsqu'on l'a recouvrée, on a surtout besoin d'une grande vigilance pour éviter les petits péchés, « de peur que l'esprit, accoutumé aux fautes légères, n'ait plus horreur des plus grandes; et qu'en s'habituant au mal, il ne prétende être autorisé à le commettre : » *Ut mens, assueta malis levibus, nec graviora perhorrescat, atque ad quamdam auctoritatem nequitiæ, per culpas nutrita perveniat* ([a]).

Cette vigilance si nécessaire pour conserver la grâce doit nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient ou l'affaiblir ou nous la faire perdre, afin de les éviter soigneusement. Elle nous apprendra à ôter le regard avant que le cœur soit blessé... Mais pour persévérer, il est essentiel de

a. S. Greg. Magn., *Past.*, part. III, cap. XXXIII.

prier beaucoup, dans le sentiment de sa faiblesse et de ses besoins. Car l'âme qui ne prie pas tombe bientôt dans le sommeil, et de là dans la mort. Ainsi après sa conversion, il faut opérer son salut avec crainte et un tremblement mêlé d'amour. Quelle crainte ? Celle de perdre Dieu [1]...

1. Les éditeurs modernes ajoutent (*Pensées chrétiennes et morales*, VIII) ce paragraphe, qui ne nous semble pas se rapporter au même sujet :

« Parmi tant d'accidents, l'homme se doit faire un refuge. Nul refuge n'est assuré que celui de la bonne conscience : sans elle, on ne rencontre que malheurs inévitables. Ceux qui l'ont mauvaise, sont sans refuge, parce qu'il n'y a dans leur conscience nulle sûreté, nul repos. *Ipsa munditia cordis delectabit te :* « La pureté du cœur vous réjouira. » — (Traduction suspecte.)

POUR UNE PROFESSION DE RELIGIEUSE [1] LE JOUR DE L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

Vers 1661 (le 3 mai).

Ce titre, la date exceptée, est de la main de Bossuet. Quiconque est familiarisé avec son écriture ne peut chercher la vraie place de ce fragment qu'entre 1660 et 1662. La première phrase semble donner à entendre que ce canevas aurait été écrit *après avoir dit.* Mais l'auteur ayant deux sermons sur ce plan, on ne voit pas ce qui pouvait le déterminer à écrire une page qui ne contient rien de nouveau, si ce n'était au contraire pour se rappeler à lui-même ses propres pensées, avant de monter en chaire. Les expressions indéterminées, qu'on va lire : « Célébration de la noce spirituelle le jour de la Croix, et qu'*elle y voyait*...» me paraissent résumer la Profession prêchée le 14 septembre 1660, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix (t. III, p. 621-640), avec l'intention de reprendre les mêmes idées dans une solennité de tout point semblable. On s'explique aisément, dans cette hypothèse, que Bossuet se soit borné ici à tracer un tel canevas; mais il eût été par trop insuffisant, sans l'appui d'un discours antérieur. Les phrases qui suivent, au futur, semblent justifier notre interprétation.

Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.
(*Apoc.*, XIX, 7.)

CÉLÉBRATION de la noce spirituelle le jour de la Croix, et qu'elle y voyait trois qualités de son Époux [2] : 1° le titre de sa royauté ; 2° l'ardeur de son amour ; 3° la délicatesse de sa jalousie.

En apprenant qu'il est roi, elle verra qu'il faut soutenir la dignité d'Épouse ; en apprenant qu'il aime, le soin qu'elle doit avoir de se rendre toujours agréable pour conserver son

---

1. *Ms.* de M. Bérard des Glajeux ; à la suite de la Vêture : *Si vos Filius liberaverit*, beaucoup plus ancienne (1656). Voy. t. II, p. 209-221.

2. *Lachat* (t. XI, p. 510, note) : « *Dans la* célébration de la noce spirituelle le jour de la Croix, *elle verra les* trois qualités de son Époux. »

affection : en apprenant qu'il est jaloux, les précautions qu'elle doit garder pour lui justifier toute sa conduite. C'est un roi pauvre, dont le trône est une croix, le sceptre un roseau, la couronne composée d'épines : il veut qu'on soutienne la dignité par la pauvreté. Il aime les âmes pures ; et l'agrément qu'il demande, c'est la chasteté. Il est délicat et jaloux ; et la précaution qu'il veut, c'est l'obéissance.

Jalousie ([1]) du Fils de Dieu paraît à la croix : *Deus imaginem suam a diabolo captam æmula operatione recuperavit* ([a]). Il était jaloux de ce que son image s'était prostituée à son ennemi, après qu'il l'avait formée avec tant de soin. Dans le dessein de l'honorer, il l'avait voulu, pour ainsi dire, façonner de ses propres mains : *Toties honoratur, quoties manus Dei patitur : [re]cogita totum illi Deum occupatum ac deditum* ([b]). — *Familiari manu.* — Cependant elle s'abandonne à son ennemi : de là la jalousie ([2]). De crainte qu'elle ne partageât encore son cœur, il la veut sauver lui-même. Il ne veut pas que personne s'en mêle que lui : *Ego feci, ... ego salvabo* ([c]); ni les anges, ni les archanges. *Zelus Domini exercituum faciet hoc* ([d]).

a. Tertull., *De Resurr. carn.*, n. 17. — *b. Ibid.*, n. 6. — *c. Is.*, XLVI, 4. — Ms. *Ego faciam.* — *d. Ibid.*, IX, 7.

1. Notes pour le troisième point, à partir de cet endroit.

2. Les éditeurs achèvent: « *La* jalousie *de Dieu.* » De même ils traduisent, dans le texte même, toutes les citations.

PANÉGYRIQUE DE SAINT PIERRE.

Vers 1661 (29 juin).

La découverte de ce court manuscrit pourrait nous réserver quelques surprises ; jusque-là, il ne sera guère possible d'en fixer la date avec certitude. Lachat place cette esquisse en 1664, tout en prétendant étourdiment qu'elle renvoie à un sermon de 1668. Ce renvoi, qui se rapporte en réalité au premier sermon sur la Circoncision (1653), est une raison de ne pas attendre la date proposée par cet éditeur. Les termes dans lesquels il est conçu supposent en effet que Bossuet n'avait encore qu'un sermon, sur le texte : *Vocabis nomen ejus Jesum*. Il en esquissera un autre pour le 1er janvier 1664 ; dès lors il y aura nécessité de préciser dans les citations. Quelques locutions employées ici, notamment *l'on* pour *on*, se rencontrent fréquemment à l'époque où nous nous arrêtons (sous toutes réserves d'ailleurs).

Simon Joannis, amas me? ... Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te.

Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Seigneur, vous savez toutes choses, et vous n'ignorez pas que je vous aime.

(*Joan.*, XXI, 17.)

C'EST sans doute, mes frères, un spectacle bien digne de notre curiosité, que de considérer le progrès de l'amour de Dieu dans les âmes. Quel agréable divertissement ne trouve-t-on pas à contempler de quelle manière les ouvrages de la nature s'avancent à leur perfection par un accroissement insensible ? Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès (1) des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière ! On aime à voir comment d'une petite source elle va se grossissant peu à peu, jusqu'à ce qu'elle se décharge en la mer. Ainsi c'est un saint et innocent plaisir de remarquer les progrès de l'amour de Dieu dans les cœurs. Examinons-les en saint Pierre.

---

1. Il est fâcheux qu'on ne puisse contrôler cette leçon intéressante.

Son amour a été premièrement imparfait ; et celui qu'il ressentait pour le Fils de Dieu tenait plus d'une tendresse naturelle que de la charité divine. De là vient qu'il était faible, languissant, et n'avait qu'une ferveur de peu de durée. Ce qu'il y avait de plus dangereux, c'est que cette ardeur inconstante, qui ne le rendait pas ferme, le faisait superbe et présomptueux : voilà le premier état de son amour. Mais le faible de cet amour languissant ayant enfin paru dans sa chute, cet apôtre, se défiant de soi-même, se releva de sa ruine, plus fort et plus vigoureux par l'humilité qu'il avait acquise : voilà quel est le second degré. Et enfin cet amour, qui s'était fortifié par la pénitence, fut entièrement perfectionné par le sacrifice de son martyre. C'est ce qu'il nous faut remarquer en la personne de notre apôtre, en observant, avant toutes choses, que ce triple progrès nous est expliqué dans le texte de notre évangile.

Car n'est-ce pas pour cette raison que Jésus demande trois fois à saint Pierre : « Pierre, m'aimes-tu ? » Il ne se contente pas de sa première réponse : « Je vous aime, dit-il, Seigneur ; » mais peut-être que c'est de cet amour faible, dont l'ardeur indiscrète le transportait avant sa chute : s'il est ainsi, ce n'est pas assez. De là vient que Jésus réitère la même demande ; et il ne se contente pas que Pierre lui réponde encore de même ; car il ne suffit pas que son amour soit fortifié par la pénitence, il faut qu'il soit consommé par le martyre. C'est pourquoi il le presse plus vivement, et le disciple lui répond avec une ardeur non pareille : « Vous savez, Seigneur, que je vous aime : » tellement que notre Sauveur, voyant son amour élevé au plus haut degré où il peut monter en ce monde, il ne l'interroge pas davantage, et il lui dit : « Suis-moi. » Et où ? A la croix, où tu seras attaché avec moi : *Extendes manus tuas* ([a]) ; marquant par là le dernier effort que peut faire la charité. Car point de charité plus grande ici-bas, que celle qui conduit à donner sa vie pour Jésus-Christ : *Majorem dilectionem nemo habet* ([b]). Ainsi paraissent, dans notre évangile, ces trois états de l'amour que saint Pierre a ressenti pour le Fils de Dieu ; et, suivant les traces de l'Écriture,

a. Joan., XXI, 18. — *b. Ibid.*, XV, 13. — Édit. *Majorem charitatem.*

nous ([1]) vous ferons voir aussi premièrement son amour imparfait et faible par le mélange des sentiments de la chair ; secondement son amour épuré et fortifié par les larmes de la pénitence ; troisièmement son amour consommé et perfectionné par la gloire du martyre.

PREMIER POINT.

Il semble que ce soit faire tort à l'amour que saint Pierre avait pour son Maître, que de dire qu'il ait été imparfait. Le premier pas qu'il fait, c'est de quitter toutes choses pour l'amour de lui : *Ecce nos reliquimus omnia* ([a]). Et peut-il témoigner un plus grand amour, que lorsqu'il lui dit avec tant de force : « A qui irons-nous ! vous avez les paroles de la vie éternelle : » *Ad quem ibimus ! verba vitæ æternæ habes* ([b]). Toutefois son amour était imparfait, parce qu'il tenait beaucoup plus d'une tendresse naturelle qu'il avait pour JÉSUS-CHRIST, que d'une charité véritable. Pour l'entendre, il faut remarquer quelle sorte d'amour JÉSUS-CHRIST veut que l'on ait pour lui. Il ne veut pas que l'on aime simplement sa gloire, mais encore son abaissement et sa croix. C'est pourquoi nous voyons en plusieurs endroits, que lorsque sa grandeur paraît davantage, il rappelle aussitôt les esprits au souvenir de sa mort : *Dicebant excessum ejus* ([c]). C'est de quoi il entretenait, à sa glorieuse transfiguration, Moïse et Élie : de même, en plusieurs endroits de l'Évangile, on voit qu'il a un soin tout particulier de ne laisser jamais perdre de vue ses souffrances ([2]). Ainsi, pour l'aimer d'un amour parfait, il faut surmonter cette tendresse naturelle, qui voudrait le voir toujours dans la gloire, afin de prendre un amour fort et vigoureux qui puisse le suivre dans l'ignominie. C'est ce que saint Pierre ne pouvait pas goûter. Il avait de la charité ; mais cette charité était imparfaite, à cause d'une affection plus

a. Matth., XIX, 27. — *b. Joan.*, VI, 69. — *c. Luc.*, IX, 31. — Édit. *Loquebantur de excessu.*

1. Ce *nous* est assez inattendu. Le premier éditeur aurait-il achevé à sa manière des phrases simplement ébauchées par Bossuet ? Remarquons toutefois qu'il se retrouve un peu plus loin. Il n'est pas, d'ailleurs, sans exemples.

2. Note conservée ici par Deforis : « Voyez le sermon du nom de JÉSUS : *Vocabis nomen ejus...* » — Cf. t. I, p. 258-261.

basse, qui se mêlait avec elle. C'est ce que nous voyons clairement au chapitre XVI de saint Matthieu.

« Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, » s'écrie cet apôtre : *Tu es Christus, Filius Dei vivi.* Il dit cela, non seulement avec beaucoup de lumière, mais avec beaucoup d'ardeur. C'est pourquoi il est heureux : *Beatus* [*es, Simon Barjona...*], parce qu'il avait la foi, et la foi opérante par la charité. Cette ardeur ne tenait rien de la terre ; la chair et le sang n'y avaient aucune part : *Caro et sanguis non revelavit tibi* ([a]). Mais voyons ce qui suit après.

JÉSUS-CHRIST voyant sa gloire si hautement confessée par la bouche de Pierre, commence selon son style ordinaire à parler de ses abaissements : « *Exinde cœpit JESUS ostendere discipulis suis, quia oporteret eum... multa pati..., et occidi* ([b]).» Et aussitôt ce même Pierre, qui avait si bien reconnu la vérité en confessant la grandeur du Sauveur du monde, ne la peut plus souffrir dans ce qu'il déclare de sa bassesse : « Sur quoi Pierre, le prenant à part, se mit à le reprendre en lui disant : A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera pas : » *Cœpit increpare illum : Absit a te, Domine ! non erit tibi hoc* ([c]). Ne voyez-vous pas, chrétiens, qu'il n'aime pas JÉSUS-CHRIST comme il faut ? Il ne connaît pas le mystère du Verbe fait chair, c'est-à-dire, le mystère d'un Dieu abaissé. Il confesse avec joie ses grandeurs, mais il ne peut supporter ses humiliations : de sorte qu'il ne l'aime pas comme Sauveur ; puisque ses abaissements n'ont pas moins de part à ce grand ouvrage, que sa grandeur divine et infinie. Quelle est la cause de la répugnance qu'avait cet apôtre à reconnaître ce Dieu abaissé ? C'était cette tendresse naturelle qu'il avait pour le Fils de Dieu, par laquelle il le voulait voir honoré à la manière que les hommes le désirent. C'est pourquoi le Sauveur lui dit : « Retire-toi de moi, Satan, tu m'es à scandale ; car tu n'as pas le sentiment des choses divines, mais seulement de ce qui regarde les hommes ([d]). » Voyez l'opposition. Là il dit : Barjona, fils de la colombe : ici, Satan. Là il dit : Tu es une pierre sur laquelle je veux bâtir : ici, Tu es une pierre de scandale pour faire tomber.

a. Matth., XVI, 17. — *b. Ibid.*, 21. — *c. Ibid.*, 22. — *d. Ibid.*, 23.

Là, *caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus :* ici, à l'opposite, *non sapis ea quæ Dei sunt, sed eà quæ hominum.* D'où vient qu'il lui parle si différemment, sinon à cause de ce mélange qui rend sa charité imparfaite ? Il a de la charité : *Caro et sanguis non revelavit :* il a un amour naturel qui ne veut que de la gloire, et fuit les humiliations ; *Non sapis [ea] quæ Dei sunt.* C'est pourquoi, quand on prend son Maître, il frappe de son épée, ne pouvant souffrir cet affront. Aussi JÉSUS-CHRIST lui dit ([a]) : « Quoi ! je ne boirai pas le calice que mon Père m'a donné à boire ? » *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum ?*

C'est ce mélange d'amour naturel qui rendait sa charité lente. Car cet amour l'embarrasse, quoiqu'il semble aller à la même fin. Comme si vous liez deux hommes ensemble, dont l'un soit agile et l'autre pesant, et qu'en même temps vous leur ordonniez de courir dans la même voie : quoiqu'ils aillent au même but, néanmoins ils s'embarrassent l'un l'autre ; et pendant que le plus dispos veut aller avec diligence, retenu et accablé par la pesanteur de l'autre, souvent il ne peut plus avancer, souvent même il tombe et ne se relève qu'à peine : ainsi en est-il de ces deux amours. Tous deux, ce semble, vont à JÉSUS-CHRIST. Celui-là, divin et céleste, l'aime d'un amour que la chair et le sang ne peuvent inspirer ; et l'autre est porté pour lui de cette tendresse naturelle que nous vous avons tant de fois décrite ([1]). Le premier est lié avec le dernier ; et étant enveloppé avec lui, non seulement il est retardé, mais encore porté par terre par la pesanteur qui l'arrête.

C'est pourquoi vous voyez l'amour de saint Pierre, toujours chancelant, toujours variable. Il voit son Maître, et il se jette dans les eaux pour venir à lui ; mais un moment après il a peur, et mérite que JÉSUS lui dise : *Modicæ fidei, quare dubitasti* ([b]) ? « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » Quand le Sauveur lui prédit sa chute, il se laisse si fort trans-

a. Joan., XVIII, 11. — *b. Matth.*, XIV, 31.

1. *C'est-à-dire* dans ce sermon même, tant dans ce qu'on vient de lire que dans les développements que Bossuet se réservait d'y ajouter en chaire. Nous ne croyons pas qu'il fasse allusion à d'autres discours prononcés devant le même auditoire.

porter par la chaleur de son amour indiscret, qu'il donne le démenti à son Maître ; mais attaqué par une servante, il le renie avec jurement. Qui est cause de cette chute, sinon sa témérité ? Et qui l'a rendu téméraire, sinon cet amour naturel qu'il sentait pour le Fils de Dieu ? Il s'imaginait qu'il était ferme, parce qu'il expérimentait qu'il était ardent ; et il ne considérait pas que la fermeté vient de la grâce, et non pas des efforts de la nature : tellement qu'étant tout ensemble et faible et présomptueux, déçu par son propre amour, il promet beaucoup, et surpris par sa faiblesse, il n'accomplit rien : au contraire, il renie son Maître ; et pendant que la lâcheté des autres fait qu'ils évitent la honte de le renier par celle de leur fuite, le courage faible de saint Pierre fait qu'il le suit, pour le lui faire quitter plus honteusement : de sorte qu'il semble que son amour ne l'engage à un plus grand combat, que pour le faire tomber d'une manière plus ignominieuse.

Ainsi se séduisent eux-mêmes ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ selon les sentiments qu'il demande, c'est-à-dire qui n'aiment pas sa croix, qui attendent de lui des prospérités temporelles, qui le louent quand ils sont contents, qui l'abandonnent sur la croix et dans les douleurs. Leur amour ne vient pas de la charité qui ne cherche que Dieu, mais d'une complaisance qu'ils ont pour eux-mêmes : c'est pourquoi ils sont téméraires, parce que la nature est toujours orgueilleuse, comme la charité est toujours modeste. Voilà les causes de la langueur et ensuite de la chute de notre apôtre ; mais voyons son amour épuré et fortifié par les larmes de la pénitence.

SECOND POINT.

Saint Augustin nous apprend ([a]) qu'il est utile aux superbes de tomber, parce que leur chute leur ouvre les yeux, qu'ils avaient aveuglés par leur amour-propre. C'est ce que nous voyons en la personne de notre apôtre. Il a vu que son amour l'avait trompé. Il se figurait qu'il était ferme parce qu'il se sentait ardent, et il se fiait sur cette ardeur : mais ayant reconnu par expérience que cette ardeur n'était pas con-

a. De Civit. Dei., lib. XIV, cap. XIII.

stante, tant que la nature s'en mêlait, il a purifié son cœur, pour n'y laisser brûler que la charité toute seule. Et la raison en est évidente : car de même que dans la comparaison que j'ai déjà faite d'un homme dispos, qui court dans la même carrière avec un autre pesant et tardif, l'expérience ayant appris au premier que le second l'empêche et le fait tomber, l'oblige aussi à rompre les liens qui l'attachaient avec lui : ainsi l'apôtre saint Pierre ayant reconnu que le mélange des sentiments naturels rendait sa charité moins active, et enfin en avait éteint toute la lumière, il a séparé bien loin toutes ces affections qui venaient du fonds de la nature, pour laisser aller la charité toute seule. Que me sert, disait-il en pleurant amèrement sa chute honteuse, que me sert cette ardeur indiscrète à laquelle je me suis laissé séduire ? Il faut éteindre ce feu volage, qui s'exhale par son propre effort, et se consume par sa propre violence, et ne laisser agir en mon âme que celui de la charité, qui s'accroît continuellement par son exercice. C'est ce qui lui fait dire, aussi bien qu'à son collègue saint Paul : « Si nous avons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte : » *Et si cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* ([a]). La chair, qui se plaît dans la pompe du monde, ne veut voir Jésus-Christ que dans sa gloire, et ne peut supporter son ignominie; mais la charité ne l'aime pas moins sur le Calvaire que sur le Thabor ; et je devais avoir dit du premier ce que j'ai dit autrefois de l'autre : « Il nous est bon d'être ici : » *Bonum est nos hic esse* ([b]).

Voilà donc saint Pierre changé, et sa chute l'a rendu savant. Car sachant qu'un empire très noble et très souverain était préparé à notre Sauveur, il ne pouvait comprendre qu'il le pût jamais conserver au milieu des ignominies, auxquelles il disait si souvent lui-même que sa sainte humanité était destinée : si bien que ne pouvant concilier ces deux vérités, le désir ardent qu'il avait de voir Jésus-Christ régnant l'empêchait de reconnaître Jésus-Christ souffrant. Mais sa chute l'a désabusé de cette erreur ; car dans la chaleur de son crime, ayant senti son cœur amolli par un seul regard de son

a. II *Cor.*, v, 16. — *b. Matth.*, xvii, 4.

Maître, il est convaincu par sa propre expérience qu'il n'a rien perdu de sa puissance, pour être entre les mains des bourreaux. Il voit ce JÉSUS méprisé, ce JÉSUS abandonné aux soldats, régner en victorieux sur les cœurs les plus endurcis. Il croyait qu'il perdrait son empire parmi les supplices; et il sent par expérience que jamais il n'a régné plus absolument. Ses yeux, quoique déjà tout meurtris, ne laissent pas, par un seul regard, de faire couler des larmes amères. Ainsi, persuadé par sa chute et par les larmes de sa pénitence que le royaume de JÉSUS-CHRIST se conserve et s'établit par sa croix, il purifie son amour par cette pensée ; et lui, qui avait tant de répugnance à considérer JÉSUS-CHRIST en croix, reconnaît avec une fermeté incroyable que son règne et son pouvoir est en la croix. « Que toute la maison d'Israël sache donc très certainement, que Dieu a fait Seigneur et Christ ce JÉSUS que vous avez crucifié : » *Certissime sciat ergo omnis domus Israel, quia et Dominum eum et Christum fecit Deus hunc JESUM quem vos interemistis* ([a]).

Voilà donc saint Pierre changé, le voilà fortifié par la pénitence. Son amour n'est plus faible, parce qu'il n'est plus présomptueux ; et il n'est plus présomptueux, parce que ce n'est plus un amour mêlé des inclinations naturelles, mais une charité toute pure, laquelle, comme dit saint Paul ([b]), n'est jamais superbe ni ambitieuse. Cet amour imparfait et son orgueil tout ensemble ont été brisés par sa chute ; et étant devenu humble, il devient ensuite invincible. Il n'avait pas eu la force de résister à une servante, et le voilà qui tient tête à tous les magistrats de Jérusalem. Là, il n'ose pas confesser son Maître ; ici, il répond constamment que non seulement il ne veut pas, mais encore qu'il ne peut pas refuser sa voix pour rendre témoignage à ses vérités : *Non possumus* ([c]). Comme un soldat qui, dans le commencement du combat ayant été surpris par la crainte, se serait abandonné à la fuite, tout à coup, rougissant de sa faiblesse, et piqué d'une noble honte et d'une juste indignation contre son courage qui lui a manqué, revient à la mêlée fortifié par

a. Act., II, 36. — *b.* I *Cor.*, XIII, 4, 5. — *c. Act.*, IV, 20.

sa défaite ; et pour réparer sa première faute, il se jette où le péril est le plus certain : ainsi l'apôtre saint Pierre (1)...

Apprenons donc que la pénitence nous doit donner de nouvelles forces pour combattre le péché, et faire régner JÉSUS-CHRIST sur nos cœurs. C'est par là que nous montrerons la vérité de notre douleur, et que notre amour, allant toujours se perfectionnant parmi nos victoires et nos sacrifices, pourra être enfin à jamais affermi, comme celui du saint apôtre, par le dernier effort d'une charité insurmontable.

TROISIÈME POINT.

Petre, amas me? « Pierre, m'aimez-vous ? » JÉSUS-CHRIST l'interroge trois fois, pour montrer que la charité est une dette qui ne peut jamais être entièrement acquittée, et que ce divin Maître ne laisse pas d'exiger dans le temps même que l'on la paye, parce que cette dette est de nature qu'elle s'accroît en la payant. Pierre, depuis le moment de sa conversion, pour acquitter dignement cette dette, n'a cessé de croître dans l'amour de son divin Maître ; et son amour, par ces différents progrès, est enfin parvenu à un degré si éminent, qu'il ne saurait atteindre ici-bas à une plus haute perfection.

C'est à cette heure que notre apôtre est fondé plus que jamais à répondre au divin Sauveur : « Vous savez que je vous aime ; » puisque son amour, mis à la plus grande épreuve que l'homme puisse porter, triomphe des tourments et de la mort même. Ni l'attache à la vie, ni l'opprobre d'un supplice ignominieux, ni la douleur d'un martyre cruel et long, ne peuvent ralentir son ardeur. Que dis-je ? ils ne servent qu'à l'animer de plus en plus, par le désir dont son cœur est possédé de se sacrifier pour celui qu'il aime si fortement. Et loin de trouver rien de trop pénible dans l'amer-

1. Deforis achève, en entassant dans la même phrase des idées assez disparates, ce qui est tout le contraire de l'art d'écrire : « ainsi l'apôtre saint Pierre, [profondément humilié de sa chute, et pénétré de la plus vive douleur de son infidélité envers son divin Maître, ne craint pas de s'exposer à tous les effets de la haine et de la fureur des Juifs, pour lui témoigner la sincérité de son repentir, et lui prouver l'ardeur de son zèle]. » Du moins il enfermait cette addition dans d'honnêtes crochets. Ses successeurs les ont insensiblement supprimés.

tume de ses souffrances, il veut encore y ajouter de son propre mouvement une circonstance non moins dure, pour exprimer plus vivement les sentiments de son profond abaissement devant son Maître, pour lui faire comme une dernière amende honorable de ses infidélités passées, et l'adorer dans le plus parfait anéantissement de lui-même. Tant il est vrai que l'amour de saint Pierre est à présent aussi fort que la mort, que son zèle est inflexible comme l'enfer, que ses lampes sont des lampes de feu, que sa flamme est toute divine ; et que s'il a succombé autrefois à la plus faible épreuve, désormais les grandes eaux ne pourront l'éteindre, et les fleuves de toutes les tentations réunies n'auront point la force de l'étouffer ([a]).

Quel contraste, mes frères, entre nous et ce grand apôtre! Si Jésus-Christ nous demandait, ainsi qu'à lui : « M'aimez-vous ? » *Amas me ?* qui répondra : Seigneur, je vous aime ? Tous le diront; mais prenons garde. L'hypocrisie le dit; mais c'est une feinte. La présomption le dit ; mais c'est une illusion. L'amour du monde le dit ; mais c'est un intérêt, qui n'aime Jésus-Christ que pour être heureux sur la terre. Qui sont ceux qui le disent véritablement? Ceux qui l'aiment jusque sur la croix ; ceux qui sont prêts à tout perdre pour lui demeurer fidèles, à tout souffrir pour être consommés dans son amour.

a. Cant., VIII, 6, 7.

FRAGMENT D'UN DISCOURS SUR LA MORT ET SUR LE PURGATOIRE [1].

1er ou 2 novembre 1661.

Un court sommaire, relégué aujourd'hui dans le dernier volume des manuscrits de Bossuet à la Bibliothèque nationale (*Résidu, Mélanges*, 12844, f. 3) nous donne le titre et le texte initial de ce discours. Après cette mention : « Mort, Oraison funèbre, 2, » qui désigne les courtes harangues nécrologiques de 1656 et 1658 sur Mme Yolande et sur Henri de Gornay, on lit ce qui suit : « *Item* sur la Mort, sur ces paroles de saint Paul : *Testamentum in mortuis confirmatum est*, et sur le Purgatoire. »

L'existence de ce sommaire atteste en même temps qu'il s'agit d'une œuvre antérieure à 1662 ; car il n'en existe pas un qui n'ait été rédigé immédiatement avant le Carême de cette année.

Une première rédaction effacée du début de ces quatre pages qui nous ont été conservées (fin du manuscrit, la feuille ayant été retournée) indique nettement la place qu'elles occupaient dans le sermon : « Après vous avoir parlé, chrétiens, de la sainteté commencée dans le pèlerinage de cette vie, l'ordre de mon discours exige de moi que je vous entretienne dans ce second point de la sainteté confirmée dans le purgatoire. »

Testamentum in mortuis confirmatum est.
(*Hebr.*, IX, 17.)

.....

SECOND POINT.

PUISQUE l'Église unit de si près la solennité des bienheureux qui jouissent de Dieu dans le ciel, et la mémoire des fidèles qui, étant morts en Notre Seigneur sans avoir encore obtenu la parfaite rémission de leurs fautes, en achèvent le payement dans le purgatoire, je ne les séparerai pas par ce discours, et je vous représenterai en peu de paroles quel est l'état où ils se trouvent. Je l'ai déjà

1. *Mss.*, 12821, f. 70-72. Cahier de quatre pages ; petit format ; sans marge.

dit en deux mots, lorsque je vous ai prêché ([1]) que leur sainteté était confirmée, quoique non consommée encore. Mais encore que ces deux paroles vous décrivent parfaitement l'état des âmes dans le purgatoire, peut-être ne le comprendriez-vous pas assez, si je vous en proposais une plus ample explication.

Disons donc, messieurs, avant toutes choses, ce que veut dire cette sainteté que nous appelons confirmée. Et afin de l'entendre sans peine, posez pour fondement cette vérité, qu'il y a une différence notable entre la mort considérée selon la nature, et la mort considérée et envisagée selon les connaissances que la foi nous donne. La mort considérée selon la nature, c'est la destruction totale et dernière de tout ce qui s'est passé dans la vie : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum* ([a]), dit le Roi Prophète. Il regardait la mort selon la nature; mais si nous la considérons d'une autre manière, c'est-à-dire selon les lumières dont la foi éclaire nos entendements, nous trouverons, chrétiens, que la mort, au lieu d'être la destruction de ce qui s'est passé dans la vie, en est plutôt la confirmation et la ratification dernière. C'est pourquoi [l'Esprit-Saint] a dit : [*In quocumque loco*] *ceciderit lignum, ibi erit* ([b]) : « Où l'arbre sera tombé, il y demeurera pour toujours. » C'est-à-dire, tant que l'homme est en cette vie, la malice la plus obstinée peut être changée par la pénitence, la sainteté la plus pure peut être abattue par la convoitise. Gémissez, fidèles serviteurs de Dieu, de vous voir en ce lieu de tentations, où votre persévérance est toujours douteuse, à cause des combats continuels où elle est exposée à tous moments.

Mais quand est-ce que vous serez fermes et éternellement immuables dans le bien que vous aurez choisi ? Ce sera lorsque la mort sera venue confirmer et ratifier pour jamais le choix que vous avez fait sur la terre de cette meilleure part qui ne vous sera plus ôtée : grand privilège de la mort

a. Ps., CXLV, 4. — *b. Eccl.*, XI, 3. — *Ms.* « ... le Sauveur a dit : *Ubi ceciderit arbor, ibi erit.* » — Citation de mémoire, avec inexactitude dans le texte, comme dans l'attribution. Cette parole ne se lit pas dans l'Évangile.

1. C'est ce que l'orateur montrait dans le premier point.

qui nous affermit dans le bien, et qui nous y rend immuables. Que si vous voulez savoir, chrétiens, d'où lui vient cette belle prérogative, je vous le dirai en un mot par une excellente doctrine de la divine Épître aux Hébreux. Saint Paul nous y enseigne, mes frères, que la nouvelle alliance que Jésus-Christ a contractée avec nous, n'a été confirmée et ratifiée que par sa mort à la croix ([a]). Et cela pour quelle raison? C'est à cause, dit ce grand Apôtre, que cette mort est un testament : *Novum testamentum* ([b]). Or, nous savons par expérience que le testament n'a de force qu'après la mort du testateur. Mais quand il a rendu l'esprit, aussi le testament est invariable : on n'y peut ni ôter ni diminuer : *Nemo detrahit, aut superordinat* ([c]). Et c'est pour cela, chrétiens, que notre Sauveur nous apprend lui-même qu'il scelle son testament par son sang : *Novum testamentum in meo sanguine* ([d]). Jésus-Christ fait son testament ; il nous laisse le ciel pour notre héritage, il nous laisse la grâce et la rémission des péchés ; bien plus, il se donne lui-même. Voilà un présent merveilleux. Mais il meurt sans le révoquer : au contraire il le confirme encore en mourant. Cette donation est invariable, et éternellement ratifiée par la mort de ce divin testateur. Reconnaissez donc, chrétiens, que la mort de Notre Seigneur est une bienheureuse ratification de ce qu'il lui a plu de faire pour nous : mais il veut aussi en échange que notre mort ratifie et confirme ce que nous avons fait pour lui. Il a confirmé par sa mort le testament par lequel il se donne à nous ; il ne s'y peut plus rien changer : et il demande aussi, chrétiens, que nous confirmions par la nôtre le testament par lequel nous nous sommes donnés à lui. Ce qui se pouvait changer avant notre mort devient éternel et irrévocable, aussitôt que nous avons expiré dans les sentiments de la foi et de la charité chrétienne. C'est pourquoi, ô morts bienheureux, qui êtes morts en Notre Seigneur, dans la participation de ses sacrements, dans sa grâce, dans sa paix et dans son amour, j'ai dit que votre

a. Hebr., IX, 15, 16, 17. — *b.* I *Cor.*, XI, 25. — *c. Galat.*, III, 15. — Deforis remarque que Bossuet suit ici la leçon du grec. La Vulgate porte : *Nemo spernit...* — *d. Luc.*, XXII, 20.

sainteté était confirmée. Votre mort a tout confirmé ; et en vous tirant du lieu de tentations, elle vous a affermis en Dieu pour l'éternité tout entière.

Mais pourquoi donc [1] disons-nous que leur sainteté si bien confirmée n'est pas encore consommée ? Cela dépend d'une autre doctrine qu'il faut encore que je vous explique, pour vous renvoyer bien instruits de la foi de la sainte Église touchant le purgatoire...

1. Ces deux dernières phrases sont supprimées dans l'édition Lachat. On les a crues effacées ; mais les barres portent sur quatre autres lignes, écrites sur la même page, avant qu'elle fût retournée. C'était le début de ce second point, tel que nous l'avons donné dans la notice.

PANÉGYRIQUE
DE SAINTE CATHERINE.
Prêché vers 1661; repris en 1663.

Nous resterons dans l'impossibilité de distinguer avec certitude les deux rédactions de ce beau panégyrique, tant que nous n'aurons pas retrouvé le manuscrit original. Deux points semblent résulter de quelques variantes données par Deforis : le remaniement destiné à un séminaire (on le rattache par conjecture aux *Entretiens* que fit Bossuet à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, en 1663) avait la forme de Méditation ; et, du moins par endroits, il n'était qu'esquissé. Mais en rassemblant ces fragments, on n'obtient rien de suivi. Les remaniements que Deforis indique dans les notes, avaient-ils été jetés sur les marges de l'ancien manuscrit ? Ou l'éditeur n'a-t-il renvoyé au bas des pages que ce qu'il n'a pu *incorporer* au discours ? Cette dernière hypothèse est malheureusement la plus vraisemblable. Certains développements en effet sont trop étendus pour avoir été écrits en surcharge ; et un passage auquel renvoyait le *Panégyrique de saint François de Sales* (au plus tard en 1662) est aujourd'hui relégué dans les notes (1). Dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, nous avons comparé un autre endroit, choisi dans le 1er point, avec une argumentation analogue qui se lit dans le Carême de 1660 (2e dimanche), et nous avons cru pouvoir en conclure que le Panégyrique était postérieur. Nous acceptons donc, sous réserve de découvertes ultérieures, plus souhaitées qu'espérées, la date de 1661, proposée par M. Lachat (2).

La légende de sainte Catherine, à laquelle Bossuet fait allusion en plusieurs endroits de son panégyrique, a malheureusement été défigurée à tel point, qu'on ne saurait y démêler le vrai du faux. C'est sans doute pour cette raison que l'orateur se garde d'alléguer

---

1. Nous maintiendrons dans les notes toutes les doubles rédactions indiquées par Deforis ; et nous indiquerons par un astérisque celles qui nous paraîtront appartenir au recensement de 1663. Seule, la nouvelle péroraison, qui forme un morceau détaché et peut se lire à part, sera réservée pour représenter, à sa place chronologique, le second discours. Pour le surplus, nous renverrons alors à la présente rédaction : les deux recensements qui se sont suivis de près, auront place dans ce même volume.

2. Cet éditeur n'en plaçait pas moins en 1659, un sermon pour la Quinquagésime *(Ipsi nihil...)* qui renvoie à notre panégyrique. Ce n'était qu'une inconséquence parmi tant d'autres ; et on n'en saurait faire une objection, car en réalité ce sermon de la Quinquagésime (1er des éditions) n'a pas été composé avant 1667.

aucun autre nom propre que celui de la sainte. Les légendaires appellent Maxence le tyran qui l'envoya au supplice. Jamais ce triste personnage n'exerça son pouvoir à Alexandrie. Peut-être l'a-t-on confondu avec Maximin. Le passage de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe (lib. VIII, cap. XIV), qu'Assémani considérait comme la source probable du récit, amplifié par l'imagination populaire, mentionne bien une chrétienne d'Alexandrie, noble, riche, savante, que Maximin ne put décider ni par sollicitations ni par menaces à sacrifier sa foi et sa chasteté; mais il n'est pas question d'autres supplices que de l'exil et de la confiscation des biens. D'ailleurs cette chrétienne, qu'Eusèbe ne nomme point, Rufin, son traducteur, l'appelle Dorothée. Catherine (Hécatherine, ou Aicatherine, selon d'autres transcriptions) serait-il un surnom glorieux signifiant *la vierge pure, toujours pure?* Quelque solution que les Bollandistes donnent un jour à ces questions, et ils ne paraissent guère en espérer de satisfaisante, la valeur de notre discours n'en subsistera pas moins : elle est tout entière dans une solide et chrétienne doctrine sur l'usage que, dans l'Église de JÉSUS-CHRIST, on doit faire de la science en général, et principalement de la science sacrée.

Dedit illi scientiam sanctorum.
Il lui a donné la science des saints.
(*Sap.*, X, 10.)

ENCORE que l'ennemi de notre salut ne se désiste jamais de la folle et téméraire entreprise de renverser l'Église de Dieu, toutefois nous voyons par les Écritures qu'il n'agit pas toujours par la force ouverte. Souvent il paraît en tyran, il persécute les fidèles ; mais souvent, dit saint Augustin ([a]), il fait le docteur, et il se mêle de les enseigner : de sorte qu'il ne suffit pas que Dieu ait opposé à ses violences la victorieuse armée des martyrs, dont le courage invincible a épuisé la cruauté ([1]) de tous les supplices, mais il est également nécessaire qu'il éclaire aussi des docteurs, pour combattre les dangereuses maximes par lesquelles son ennemi tâche de corrompre la simplicité de la foi, et de détruire la vérité de son Évangile.

C'est un grand miracle, messieurs, qu'une fille de dix-huit

---

a. Enarr. in Ps. XXXIX, n. 1.
1. *Var.* dont la patience invincible a soutenu l'effort...

ans ait osé marcher sous les étendards de cette armée [1] laborieuse et entreprenante, dont la discipline est si dure qu'elle ne doit l'emporter sur ses ennemis qu'en les lassant par sa patience. Mais je ne crains point d'assurer que c'est quelque chose encore de plus admirable, qu'elle tienne rang parmi les docteurs ; et que Dieu unissant en elle, si je puis parler de la sorte, toute la force de son Saint-Esprit, elle ait été aussi éclairée pour annoncer la vérité, qu'elle a paru déterminée à mourir pour elle. Un tel prodige, messieurs, n'est pas proposé en vain à l'Église ; et nous en tirerons de grandes lumières pour la conduite de notre vie, si Dieu, fléchi par la sainte Vierge, dont nous implorons le secours, daigne diriger nos pensées et bénir nos intentions. Disons donc avant toutes choses : *Ave*...

Je n'ignore pas, chrétiens, que la science ne soit un présent du ciel, et qu'elle n'apporte au monde de grands avantages : je sais qu'elle est la lumière de l'entendement, la guide de la volonté, la nourrice de la vertu, l'âme de la vérité, la compagne de la sagesse, la mère des bons conseils ; en un mot, l'âme de l'esprit, et la maîtresse [2] de la vie humaine. Mais comme il est naturel à l'homme de corrompre les meilleures choses, cette science, qui a mérité de si grands éloges, se gâte le plus souvent en nos mains par l'usage que nous en faisons. C'est elle qui s'est élevée contre la science de Dieu ; c'est elle, qui promettant de nous éclaircir, nous aveugle plutôt par l'orgueil ; c'est elle qui nous fait adorer nos propres pensées sous le nom auguste de la vérité ; qui, sous prétexte de nourrir l'esprit, étouffe les bonnes affections, et enfin qui fait succéder à la recherche du bien véritable une curiosité vague et infinie, source inépuisable [3] d'erreurs et d'égarements très pernicieux.

Mais je n'aurais jamais fait, messieurs, si je voulais raconter les maux que fait naître l'amour des sciences, et vous dire tous les périls dans lesquels il engage les enfants d'Adam,

1. *Var.* ait osé écrire son nom dans cette armée...
2. *Var.* l'arbitre. — Peut-être a-t-on introduit quelque redite dans cette énumération.
3. *Var.* féconde, — éternelle.

qu'un aveugle désir de savoir a rendus, avec sa race justement maudite, le jouet de la vanité, aussi bien que le théâtre de la misère. Un docteur inspiré de Dieu, et qui a puisé sa science dans l'oraison, en réduit tous les abus à trois chefs. Trois sortes d'hommes, dit saint Bernard ([a]), recherchent la science désordonnément. « Il y en a qui veulent savoir, mais seulement pour savoir ; et c'est une mauvaise curiosité : » *Quidam scire volunt, ut sciant ; et turpis curiositas est.* « Il y en a qui veulent savoir, mais qui se proposent pour but de leurs grandes et vastes connaissances, de se faire connaître eux-mêmes, et de se rendre célèbres ; et c'est une vanité dangereuse : » *Quidam scire volunt, ut sciantur ipsi ; et turpis vanitas est.* « Enfin il y en a qui veulent savoir, mais qui ne désirent avoir de science que pour en faire trafic ([1]), et pour amasser des richesses ; et c'est une honteuse avarice : » *Quidam scire volunt, ut scientiam suam vendant ; et turpis quæstus est.* Il y en a donc, comme vous voyez, à qui la science ne sert que d'un vain spectacle ; d'autres à qui elle sert pour la montre et pour l'appareil ; d'autres à qui elle ne sert que pour le trafic, si je puis parler de la sorte. Tous trois corrompent la science, tous trois sont corrompus par la science. La science étant regardée en ([2]) ces trois manières, qu'est-ce autre chose, mes frères, « qu'une très mauvaise occupation qui travaille les enfants des hommes, » comme parle l'Ecclésiaste? *Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea* ([b]).

Curieux, qui vous repaissez d'une spéculation ([3]) stérile et oisive, sachez que cette vive lumière, qui vous charme dans la science, ne lui est pas donnée seulement pour réjouir votre vue, mais pour conduire vos pas et régler vos volontés ([4]). Esprits vains, qui faites trophée de votre doctrine avec tant

a. In Cant., Serm. XXXVI, n. 3. — *b. Eccles.*, I, 13. — Édit. *Pessimam hanc occupationem...*

1. *Var.* qui veulent savoir, pour vendre chèrement leur science, et ménager leurs intérêts. — Cette variante donnée par Deforis pourrait bien être le vrai texte de 1661. Autrement Bossuet s'excuserait-il, quelques lignes plus bas, de la locution : « elle ne sert que pour le trafic ? »

2. *Var.* considérée de...

3. *Var.* contemplation.

4. *Var.* et diriger tous vos mouvements. Vous qui étalez votre doctrine...

de pompe, pour attirer des louanges, sachez que ce talent glorieux ne vous a pas été confié (1) pour vous faire valoir vous-mêmes, mais pour faire triompher la vérité (2). Ames lâches et intéressées, qui n'employez la science que pour gagner les biens de la terre, méditez sérieusement qu'un trésor si divin (3) n'est pas fait pour cet indigne trafic; et que s'il entre dans le commerce, c'est d'une manière plus haute, et pour une fin plus sublime, c'est-à-dire, pour négocier le salut des âmes. C'est ainsi que la glorieuse sainte Catherine, que nous honorons, a usé de ce don du ciel (4). Elle a contemplé au-dedans la lumière de la science, non pour contenter son esprit, mais pour diriger ses affections: elle l'a répandue au dehors, au milieu des philosophes et des grands du monde, non pour établir sa réputation, mais pour faire triompher l'Évangile (5); enfin elle l'a fait profiter et l'a mise dans le commerce, non pour acquérir des biens temporels, mais pour gagner des âmes à Jésus-Christ. C'est par où je me propose de vous faire entendre qu'elle possède la science des saints, et c'est tout le sujet de ce discours (6).

PREMIER POINT.

Je ne suis pas fort surpris (7) que les sciences profanes soient considérées comme un divertissement de l'esprit: elles ont si peu de solidité, que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu. Mais que l'on regarde Jésus-Christ comme un sujet de recherches curieuses, et que tant d'hommes se persuadent d'être bien savants dans les mystères de son royaume, quand ils ont trouvé dans son Évangile de quoi exercer leur esprit par des questions délicates, ou de quoi

1. *Var.* ne vous est pas donné de la main de Dieu pour...
2. *Var.* pour faire régner sa vérité.
3. *Var.* ce céleste trésor.
4. *Var.* a mis la science en usage.
5. *Var.* pour donner la victoire à la vérité.
6. *Var.* * Ce sont trois effets admirables de la science des saints en sa personne : et comme cette maison se propose de s'y avancer, ce seront les trois points de cette méditation (1663).
7. *Var.** Le bien est ce qui nous rend meilleurs, comme les richesses ce qui nous rend riches. La science ne nous rend pas meilleurs, quand elle n'est que pour satisfaire la curiosité. Qu'on se serve ainsi des sciences humaines, mais ... (1663).

l'amuser ([1]) par des méditations agréables, c'est ce qui ne se peut souffrir à des chrétiens. Parce que JÉSUS-CHRIST est une lumière, ils s'imaginent peut-être qu'il suffit de la contempler ([2]) et de se réjouir à sa vue ; mais ils devraient penser au contraire que cette lumière n'éclaire que ceux qui la suivent, et non simplement ceux qui la regardent. « Qui me suit, » nous dit-il, et non qui me voit, « ne marche point dans les ténèbres : » *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris* ([a]). Par où il nous fait entendre que qui le voit sans le suivre n'en marche pas moins dans la nuit et dans les ombres de la mort. Ainsi « celui qui se vante de le connaître, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, dit saint Jean, et la vérité n'est pas en lui : » *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est* ([b]). Pourquoi ne connaît-il point JÉSUS-CHRIST ? Parce qu'il ne le connaît point tel qu'il est : je veux dire qu'il le connaît comme la vérité, mais il ne le connaît pas comme la voie : et JÉSUS-CHRIST, comme vous savez, est l'un et l'autre : « Je suis, dit-il, la voie et la vérité. » *Ego sum via et veritas* ([c]) ; vérité qui doit être méditée par une sérieuse contemplation ; mais voie où il faut entrer par de pieuses pratiques ([3]).

---

a. Joan., VIII, 12. — *b.* I *Joan.*, II, 4. — Édit. *nosse Deum.* — *c. Joan.*, XIV, 6.

1. *Var.* le contenter.

2. *Var.* * On peut regarder JÉSUS-CHRIST en deux manières : ou comme un sujet de spéculation, ou comme une règle de vie. Des premiers il est écrit : *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non custodit, mendax est* (I Joan., II, 4). Ceux qui le connaissent de la sorte, il ne les connaît pas : *Nescio vos* (Matth., XXV, 12). C'est pourquoi, pour le bien connaître, il faut l'embrasser comme règle : et de là vient qu'en nous disant qu'il est la vérité, il dit premièrement qu'il est la voie (1663).

3. *Var.* Cela paraît par une belle distinction, que nous apprenons de l'Évangile. Il y a le temps de voir : alors l'esprit sera satisfait dans toutes ses curiosités raisonnables. « Nous verrons face à face : » *Facie ad faciem.* Maintenant ce n'est pas le temps ; « nous ne voyons qu'en énigme : » *Speculum in ænigmate* (I Cor., XIII, 12). Ainsi il ne faut pas penser en cette vie à repaître la curiosité et le désir de savoir : c'est pourquoi « heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu : » *Beati mundo corde, quoniam ... Deum videbunt* (Matth., V, 8). *Videbunt*, ils verront : Alors ce sera le temps de satisfaire l'esprit ; maintenant c'est le temps de purifier le cœur. Aussi voyons-nous que le Fils de Dieu nous a donné des lumières, non autant qu'il en faut pour nous satisfaire, mais autant qu'il en faut pour nous conduire. Quand au milieu de la nuit on présente une lampe à un homme, ce n'est pas pour réjouir sa vue par la beauté de la lumière

C'est donc une maxime infaillible, que la science du christianisme tend à la pratique et [à] l'action, et qu'elle n'illumine la connaissance que pour échauffer les affections ([1]). Mais nous l'entendrons beaucoup mieux, si nous réduisons les choses au premier principe et à la source de cette science. Cette source, ce premier principe de la science des saints, c'est la foi, de laquelle il nous importe aujourd'hui de bien

le jour est destiné pour cela : alors on voit le soleil qui anime toutes les couleurs, et qui réjouit par une lumière vive et éclatante toute la face de la nature ; cette petite lumière qu'on vous met en attendant devant les yeux n'est destinée que pour vous conduire. Ainsi en a-t-on fait aux hommes ; et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Écriture elle-même qui compare la saine doctrine « à une lampe allumée pendant la nuit : » *Quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco* (II Petr., I, 19). Voici le temps de l'obscurité : ténèbres de toutes parts. Cependant, de peur que nous ne nous heurtions, Dieu allume devant vos yeux un petit luminaire : *Luminare minus, ut præesset nocti* (Gen., I, 6). Il y a le grand luminaire qui préside au jour : c'est la lumière de gloire que nous verrons ; il en faut maintenant un moindre pour présider à la nuit : c'est la doctrine de l'Évangile au milieu des ténèbres qui nous environnent. Un petit rayon de clarté nous trace un sentier étroit par où nous pouvons marcher sûrement, « jusqu'à ce que le jour arrive, et que le soleil se lève en nos cœurs : » *Lucerna in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus nostris.* Ne vous arrêtez pas à cette lumière seulement pour la contempler. Si vous voulez jouir pleinement du spectacle de la lumière, attendez le jour ; cependant marchez et avancez à la faveur de cette lumière, qui vous est donnée pour vous conduire : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est* (Exod., XXV, 40). Le flambeau allumé devant vous a de la lumière, mais il a encore plus d'ardeur. JÉSUS-CHRIST dit de saint Jean, qui a commencé à faire briller la lumière de l'Évangile et la science du salut (*Luc.*, I, 77) ces paroles importantes : *Ille erat lucerna ardens et lucens; [vos autem] voluistis ad horam exultare in luce ejus* (Joan., V, 33). Voilà nos curieux qui veulent se réjouir à la lumière. Pourquoi divisent-ils le flambeau, en admirant son éclat, et méprisant son ardeur ? Il fallait joindre l'un à l'autre, et se laisser plutôt embraser : car encore que ce flambeau ait de la lumière, il a beaucoup plus d'ardeur. La lumière est comme cachée, *Thesauri scientiæ absconditi* (Coloss., II, 3) ; l'ardeur de la charité s'y découvre de toutes parts : *Benignitas et humanitas apparuit* (Tit., III, 4. — Édit. *Apparuit humanitas et benignitas*). JÉSUS-CHRIST nous montre quelque étincelle de la lumière de vérité à travers des nuages et des paraboles : il n'y a que la charité qui est étalée à découvert. Pour la première quelques paroles ; pour la seconde tout son sang. Pourquoi, sinon pour nous faire entendre qu'il veut luire, mais qu'il veut encore plus échauffer et embraser les cœurs par son saint amour? (1661.)

— On peut supposer avec les éditeurs de Versailles que « Bossuet a supprimé ce morceau, en revoyant son discours. » Sinon, la suppression serait le fait de Deforis. C'est le passage auquel l'auteur renvoie dans le Panégyrique de saint François de Sales. C'était, on le voit, une esquisse un peu confuse.

1. *Édit.* qu'elle n'illumine que pour échauffer la connaissance, que pour exciter les affections. — Sans doute *pour échauffer* était une surcharge dont on n'aura pas saisi la vraie place. Elle était destinée, pensons-nous, à remplacer *pour exciter*, qui devenait une *variante.*

entendre la nature, afin de connaître aussi son usage, et celui de toutes les connaissances qui en dépendent.

Pour cela nous remarquerons que, toute la vie chrétienne nous étant représentée par les Écritures comme un édifice spirituel, ces mêmes Écritures nous disent aussi que la foi en est le fondement. Saint Pierre ne paraît dans l'Évangile comme le fondement de l'Église, qu'à cause qu'en reconnaissant JÉSUS-CHRIST, il a posé la première pierre et établi le fondement de la foi. L'Apôtre enseigne aux Colossiens que « nous sommes fondés sur la foi, et que c'est la fermeté de ce fondement qui nous rend immobiles et inébranlables dans l'espérance de l'Évangile : » *In fide fundati, et stabiles, et immobiles a spe Evangelii* ([a]). Et ensuite le même saint Paul définit la foi « l'appui et le fondement des choses qu'il faut espérer ([b]). » C'est pourquoi le saint concile de Trente, suivant les traces de cette doctrine, nous décrit aussi la foi en ces termes : *Humanæ salutis initium, fundamentum et radix totius justificationis* ([c]) : « Le commencement du salut de l'homme, la racine et le fondement de toute la justice chrétienne. »

Cette qualité de fondement, attribuée à la foi par le Saint-Esprit, met, ce me semble, dans un grand jour ([1]) la vérité que j'annonce ; et il est maintenant bien aisé d'entendre que la foi n'est pas destinée pour attirer des regards curieux, mais pour fonder une conduite constante et réglée. Car qui ne sait, chrétiens, qu'on ne cherche pas la curiosité dans le fondement que l'on cache en terre, mais la solidité et la consistance ? Ainsi la foi chrétienne n'est pas un spectacle pour les yeux, mais un appui pour les mœurs. Ce fondement est mis dans l'obscurité ; mais ce fondement est établi avec certitude. Telle est la nature de la foi, laquelle, comme vous voyez, ne pouvant avoir l'évidence qui satisfait la curiosité, mais seulement la fermeté et la certitude capable de soutenir la conduite, il est aisé de comprendre qu'elle déploie toute sa vertu à nous appliquer à l'action, et non à nous arrêter à la connaissance.

a. Coloss., I, 23. — *b. Hebr.*, XI, I, — *c. Sess.* VI, cap. VIII.
1. *Var.* apporte une grande lumière à...

Sainte Catherine, messieurs, surmontant par la grandeur de son génie la faiblesse ordinaire de son sexe, avait appris dès sa tendre enfance, toutes les sciences curieuses qui peuvent ou égayer, ou polir, ou enfin illuminer un esprit bien fait. Mais le Maître qui l'enseignait au dedans avait rempli son esprit de connaissances bien plus pénétrantes. Aussi le chaste amour qu'elle avait pour elles l'avait tellement touchée que, méprisant tout le reste, elle rappelait de toutes parts ses autres pensées pour les réduire à la foi, pour les appuyer sur ce fondement, pour ensuite les appliquer de toute sa force aux saintes et bienheureuses pratiques de la piété chrétienne.

Si je ne me trompe, messieurs, souvent elle méditait ce raisonnement ; et je ne me trompe pas, car quiconque est rempli de l'esprit de Dieu, s'il ne le fait pas dans la même forme que j'ai dessein de le proposer, il ne laisse pas toutefois d'être persuadé de son efficace. Voici donc le raisonnement de la sainte que nous honorons, ou plutôt le raisonnement du vrai chrétien, que chacun de nous doit faire en soi-même : J'ai cru à la parole du Fils de Dieu ; j'ai reçu la doctrine de son Évangile ; j'ai posé par ce moyen un bon fondement, assuré et inébranlable, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas : c'est le fondement de la foi, capable de soutenir immuablement la conduite de la vie présente, et l'espérance de la vie future. Mais qui dit fondement dit le commencement de quelque édifice ; et qui dit fondement, dit le soutien de quelque chose. Que si la foi n'est encore qu'un commencement, il faut donc achever l'ouvrage ; et si la foi doit être un soutien, c'est une nécessité de bâtir dessus. Notre sainte voit si clairement dans une lumière céleste cette conséquence importante, qu'elle n'a point de repos jusqu'à ce qu'elle ait bâti sur la foi, et réduit sa connaissance en pratique. Mais un commencement aussi beau qu'est celui de la foi en Notre Seigneur demande, pour y répondre, un bâtiment magnifique ; et un soutien aussi ferme, aussi solide, attend quelque structure hardie, et quelque miracle d'architecture, si je puis parler de la sorte. Remplie de cette pensée elle ne médite plus rien qui soit ordinaire; elle n'a plus dans

l'esprit que des choses qui surpassent toute la nature : le martyre, la virginité : celui-là capable de nous faire vaincre toute la fureur des démons, de nous élever au-dessus de la violence des hommes : celle-ci donnée pour nous égaler à la pureté des esprits célestes.

Et plût à Dieu, chrétiens, que nous eussions aujourd'hui compris à l'exemple de cette sainte, que quelque grande que soit la foi, quelque lumineuse que soit la science qui est appuyée sur ces principes, tout cela n'est encore qu'un commencement de l'œuvre qui se prépare ! Peut-être que nous rougirions de nous arrêter dès le premier pas, et que nous craindrions de nous attirer ce reproche de l'Évangile : *Hic homo cœpit ædificare* ([a]) : voilà cet homme inconsidéré, ce fou, cet insensé, qui fait un grand amas de matériaux, et qui, ayant posé tous les fondements d'un édifice superbe et royal, tout d'un coup a quitté l'ouvrage, et laissé tous ses desseins imparfaits. Quelle légèreté, ou quelle imprudence !

Mais pensons à nous, chrétiens : c'est nous-mêmes qui sommes cet homme insensé. Nous avons commencé un grand bâtiment, nous avons déjà établi la foi, qui en est le fondement immuable, qui rend présentes les choses qu'on espère : *Sperandarum substantia rerum*, dit l'Apôtre ([b]). Pour poser ce fondement de la foi, quel effort a-t-il fallu faire ? Le fond destiné ([1]) pour le bâtiment était plus mouvant que le sable : car est-il rien de moins fixe que l'esprit humain, toujours variable en ses pensées, vague en ses désirs, chancelant dans ses résolutions ? Il a fallu l'affermir : que de miracles, que de souffrances, que de prophéties, que d'enseignements, que d'inspirations, que de grâces ont été nécessaires pour servir d'appui ! Il y avait d'un côté des hauteurs superbes qui s'élevaient contre Dieu, l'opiniâtreté et la présomption ; il a fallu les abattre et les aplanir : de l'autre, des précipices affreux, l'erreur, l'ignorance, l'irrésolution qui menaçaient de ruine ; il a fallu les combler. Enfin, que n'a-t-il pas fallu entreprendre, pour poser ce fondement de la foi ? Et après de si grands efforts et tant de préparatifs extraordinaires, on abandonne

a. Luc., XIV, 30. — *b. Hebr.*, XI, 1.
1. *Var.* La terre choisie.

toute l'entreprise, et on met des fondements sur lesquels on ne bâtit rien : peut-on voir une pareille folie ? Insensés, ne voyons-nous pas que ce fondement attend l'édifice, que ce commencement de la foi demande sa perfection par la bonne vie, et que ces murailles à demi élevées, qui se ruinent parce qu'on néglige de les achever, rendent hautement témoignage contre notre folle et téméraire conduite ? *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare.*

Mais poussons encore plus loin, et, par le même principe, insistons toujours ([1]) : Quelles choses devons-nous bâtir sur ce fondement de la foi ? Quelles autres choses ? Messieurs, il est bien aisé de l'entendre : des choses proportionnées au fondement même, des œuvres dignes de la foi que nous professons. Car un architecte avisé, qui conduit son entreprise avec art ([2]), proportionne de telle sorte le fondement avec l'édifice, qu'on mesure et qu'on découvre déjà l'étendue, l'ordre, les hauteurs de tout le palais, en voyant la profondeur, les alignements, la solidité des fondations. Ne doutez pas qu'il n'en soit de même, messieurs, de l'édifice dont nous parlons, qui est la vie chrétienne et spirituelle. Que cet édifice est bien entendu ! Que l'architecte est habile, qui en a posé le fondement ! Mais de peur que vous n'en doutiez, écoutez l'apôtre saint Paul : « J'ai, dit-il, établi le fondement, ainsi qu'un sage architecte : » *Ut sapiens architectus, fundamentum posui* ([a]). Mais peut-être s'est-il trompé ? A Dieu ne plaise, messieurs ! Car il n'agit pas, dit-il, de lui-même : « il agit selon la grâce qui lui est donnée ; » il bâtit suivant les lumières qu'il a reçues : *Secundum gratiam quæ data est mihi.* Il a donc gardé toutes les mesures ; et il ne pouvait se tromper, parce qu'il ne faisait que suivre le plan qui lui avait été envoyé d'en haut : *Secundum gratiam quæ data est mihi.* Que s'il a conduit toute l'entreprise suivant les instructions et les règles d'une architecture céleste, qui doute qu'il n'ait gardé toutes les mesures ; et ainsi, que le bâtiment et l'ordre

a. I *Cor.*, III, 10.

1. *Édit.* disons, insistons toujours. — L'une de ces deux expressions était une variante.

2. *Var.* régulièrement.

de l'édifice ne doivent répondre au fondement qu'a posé ce sage entrepreneur ?

C'est pour cela, chrétiens, qu'il n'y a rien de plus grand, ni de plus magnifique que cet édifice, parce qu'il n'y a rien de plus précieux, ni de plus solide que ce fondement. Car dites-nous, ô grand Paul, quel fondement avez-vous posé ? N'entendez-vous pas sa réponse ? « On ne peut point, dit-il, poser d'autre fondement, sinon celui que j'ai mis, qui est JÉSUS-CHRIST : » *Fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus* ([a]). O le merveilleux fondement, qui est établi en nous par la foi ! Et que saint Paul a raison de nous avertir de prendre garde avec soin à ce que nous aurons à bâtir dessus ! *Unusquisque videat quomodo superædificet* ([b]). Certainement, chrétiens, sur un fondement si divin il ne faut rien élever qui ne soit auguste. Si bien que toute la science des saints consiste à connaître ce fondement, et toute la pratique de la sainteté à savoir ériger dessus des choses qui lui conviennent, des œuvres qui sentent son esprit, des mœurs tirées sur ses exemples, une vie toute formée sur sa doctrine ([1]).

Ainsi sainte Catherine ayant établi ce fondement, plus elle en connaissait la dignité par la science des saints, plus elle s'étudiait à bâtir dessus un édifice proportionné ; et il est aisé de l'entendre. Un Dieu s'est humilié et anéanti ; voilà, messieurs, le fondement. Qu'est-ce que notre sainte a bâti dessus ? Un mépris de son rang et de sa noblesse ([2]), pour se couvrir tout entière des opprobres de JÉSUS-CHRIST et de la glorieuse infamie de son Évangile. Un Dieu est né d'une Vierge : voilà le fondement du christianisme ([3]) ; et Cathe-

a. I *Cor.*, III, 11. — *b. Ibid.*, 10.

1. *Édit.* sur ses préceptes, sur sa doctrine. — Encore un mélange du texte et des variantes. On pourra faire le triage avec plus de bonheur que nous ; mais il faut le faire. (*Préceptes* était le mot employé en 1660, au IIe dimanche de Carême : nous supposons qu'il est venu le premier sous la plume.)

2. *Var.* un dédain généreux des grandeurs du monde.

3. *Var.* JÉSUS-CHRIST, fils d'une Vierge : *Fundamentum posui :* amour de la virginité : *Alius autem superædificat.* JÉSUS-CHRIST a rendu un fidèle témoignage devant Ponce-Pilate : *Fundamentum posui :* sainte Catherine va trouver le tyran: *Alius autem superædificat.* Ainsi nous devons bâtir sur notre foi, de peur qu'on ne dise : *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare.* (1663.)

rine érige dessus, quoi ? l'amour immortel et incorruptible de la pureté virginale. Un Dieu a comparu, dit le saint Apôtre ([a]), devant le tribunal de Ponce-Pilate, pour y rendre un témoignage fidèle ; voilà le fondement de la foi : et je vois sainte Catherine, qui, pour bâtir sur ce fondement, marche au trône des empereurs, pour y rendre un témoignage semblable, et y soutient invinciblement la vérité de l'Évangile. Si Jésus est étendu sur la croix, Catherine se présente aussi pour être étendue sur une roue ; si Jésus donne tout son sang, Catherine lui rend tout le sien : et enfin, en toute manière, il n'y a rien de plus convenable que ce fondement et cet édifice.

Chrétiens, il est véritable : le même fondement est posé en nous par la grâce du saint baptême, et par la profession du christianisme. Mais que l'édifice est différent, que le reste de la structure est dissemblable ! Est-ce vous, ô divin Jésus, qui êtes le fondement de notre foi ? Pourquoi donc ce mélange indigne de nos désirs criminels avec ce divin fondement ? O foi et science des chrétiens ! ô vie et pratique des chrétiens ! est-il rien de plus opposé, ni de plus discordant que vous êtes ? Voyez la bizarrerie. Un fondement d'or et de pierres précieuses : un bâtiment de bois et de paille. Je parle avec l'Apôtre ([b]), qui nous représente par là les péchés, matière vraiment combustible, et propre à exciter et entretenir le feu de la vengeance divine. O foi, que vous êtes pure ! ô vie, que vous êtes corrompue ! Quels yeux ne seraient pas choqués d'une si haute inégalité, si on la regardait avec attention ? et faut-il autre chose que la sainteté de ce fondement, pour convaincre l'extravagance criminelle de ceux qui ont élevé cet édifice ?

Éveillons-nous donc, chrétiens ; et que ce mélange prodigieux de Jésus-Christ et du monde, commençant à offenser notre vue, nous presse à nous accorder avec nos propres connaissances. Car comment nous pouvons-nous supporter nous-mêmes, en croyant de si grands mystères, et les déshonorant tout ensemble par un mépris si outrageux ? Ne porterons-nous donc le nom de chrétiens « que pour désho-

a. I *Tim.*, VI, 13. — *b.* I *Cor.*, III, 12.

norer JÉSUS-CHRIST ? » *Dicuntur christiani ad contumeliam Christi* ([a]). Quelle crainte vous peut empêcher de bâtir sur ces fondements ? Ce qu'on vous prêche est grand, je le sais : se haïr soi-même, dompter ses passions, se contraindre, se mortifier, vaincre ses plaisirs, mépriser non seulement ses biens, mais sa vie, pour la gloire de JÉSUS-CHRIST ; j'avoue que l'entreprise est hardie : mais voyez aussi, chrétiens, combien ce fondement est inébranlable. Quoi ! vous n'appuyez dessus qu'en tremblant, comme s'il était douteux et mal affermi ! vous marchez dessus d'un pas incertain, vous n'osez y mettre qu'un pied, et tenez l'autre posé sur la terre, comme si elle était plus ferme ! Et pourquoi chancelez-vous si longtemps entre JÉSUS-CHRIST et le monde ? Que vous sert de connaître les vérités saintes, si vous n'allez point après la lumière qu'elles allument devant vos yeux ?

O JÉSUS, ô divin JÉSUS, nous allons changer aujourd'hui par votre grâce une conduite si déréglée ; nous ne voulons plus de lumières que pour les réduire en pratique. Nous ne désirons de croître en science que pour nous affermir dans la piété : nous ferons céder au désir de faire la curiosité de connaître ; et nous fortifierons notre volonté par la modération ([1]) de notre esprit. Ainsi ayant appris saintement à profiter au dedans de notre science, nous pourrons la produire ensuite dans le même esprit que notre sainte, pour glorifier la vérité par un témoignage fidèle ; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

La vérité est un bien commun : quiconque la possède, la doit à ses frères, selon les occasions que Dieu lui présente ; et « quiconque se veut rendre propre ([2]) ce bien public de la nature raisonnable, mérite bien de le perdre, et d'être réduit, dit saint Augustin, à ce qui est véritablement le propre de l'esprit de l'homme, c'est-à-dire, le mensonge et l'erreur : » *Quisquis suum vult esse quod omnium est, a communi propellitur ad sua, id est, a veritate ad mendacium* ([b]).

a. Salv., *De Gub. Dei*, lib. VIII, n. 2. — *b. Confess.*, lib. XII, cap. XXV.
1. *C'est-à-dire* en modérant, en dirigeant notre esprit. Latinisme.
2. *Var.* se veut rendre particulier ce bien universel du genre humain.

Par ce principe, messieurs, celui que Dieu a honoré ([1]) du don de science est obligé d'éclairer les autres. Mais comme en faisant connaître la vérité, il se fait paraître lui-même, et que ceux qui sont instruits par son entremise, lui rendent ordinairement des louanges, comme une juste reconnaissance d'un si grand bienfait, il est à craindre qu'il ne se corrompe par les marques de la faveur publique, et qu'il ne perde sa récompense par ([2]) un désir empressé de la recevoir ([3]).

Que si les têtes les plus fortes sont souvent émues d'un encens si délicat ([4]) et si pénétrant, combien plus celle d'une jeune fille, en qui l'opinion de science est d'autant plus applaudie qu'elle est plus extraordinaire en son sexe ? C'est ici le miracle de la main de Dieu dans la sainte que nous honorons; et quoique ce soit un grand prodige de voir Catherine savante, c'est encore quelque chose de plus surprenant de voir Catherine modeste, et ne se servir de cette science que pour faire régner JÉSUS-CHRIST.

Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, chrétiens, c'est qu'ordinairement le désir de plaire est leur passion dominante ; et comme, pour le malheur des hommes, elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance presque universelle. Qui ne voit

1. *Var.* a rempli.

2. *Var.* en la voulant trop tôt recevoir.

3. *Autre esquisse* (apparemment de 1663) : * « Il n'est pas permis de tenir la vérité cachée ; « elle ne craint rien que d'être cachée, » dit un ancien (Tertull., *Advers. Valent.*, n. 3) ; et saint Augustin : *Terribiliter admonens nos ut nolimus eam habere privatam.* C'est un bien public. Mais en la manifestant, il faut craindre la vaine gloire. Pour l'empêcher, belle distinction que fait la théologie : *Gratia gratum faciens ; gratiæ gratis datæ ;* celle-là pour nous ; celles-ci toutes pour les autres. Sur cette distinction, raisonner ainsi : Ces premières grâces, par exemple la charité, nous sont données pour nous-mêmes et l'ornement intérieur de nos âmes ; et néanmoins il n'est pas permis d'en tirer de la gloire, parce qu'encore qu'elles soient données pour nous, elles ne viennent pas de nous : *Si accepisti, quid gloriaris ?* De la seconde espèce il est bien moins permis de se glorifier : elle a cela de commun avec la première qu'elle ne vient pas de nous, et cela de particulier qu'elle ne vient pas pour nous. Vous faites un double vol : vous l'ôtez à celui dont elle vient, cela lui est commun avec la première ; mais voici un redoublement de mal : c'est que vous la ravissez à celui pour qui elle est donnée. »

4. *Var.* si subtil.

avec quelle pompe elles étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie ? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens ? et quel paraît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde ? C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences ; parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter. De sorte que si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse.

Pour guérir en elles cette maladie, l'Église leur propose sainte Catherine au milieu d'une assemblée de philosophes, également victorieuse de leurs flatteries et de leurs vaines subtilités, et se démêlant d'une même force des pièges qu'ils tendent à son esprit, et des embûches qu'ils dressent à sa modestie : *A laqueo linguæ iniquæ, et a labiis operantium mendacium* ([a]). C'est qu'elle sait, chrétiens, que ce beau talent de science ne lui a pas été confié pour en tirer avantage ; et, lors même que Dieu nous le donne, qu'il n'est pas à nous, pour deux raisons. Premièrement il n'est pas à nous, non plus que les autres dons de la grâce, parce qu'il nous est élargi d'en haut. Mais outre cette raison générale, qui est que ce don ne vient pas en nous de nous-mêmes, il a ceci de particulier, qu'il ne nous est pas donné pour nous-mêmes. Car la théologie n'ignore pas, et je le dirai en passant, que la science n'est pas de ces grâces qui nous rendent plus agréables à la divine Majesté ; mais de cette autre espèce de grâces qui sont communiquées pour le bien des autres, tel qu'est, comme chacun sait, le don des miracles. Comme donc nous ne sommes pas plus saints ni plus justes pour être éclairés par la science, je ne crains point de vous dire que ce n'est pas un avantage particulier : car c'est une espèce de trésor public, auquel ceux qui le possèdent peuvent bien prendre leur part pour leur instruction, comme les autres enfants de l'Église, mais dont ils ne peuvent se donner la gloire, non

a. Eccli., LI, 3.

plus que s'attribuer la propriété, sans une espèce de vol sacrilège. Car si l'on nous défend de nous glorifier de ce qui nous est donné pour nous-mêmes, combien moins le devons-nous faire de ce qui nous est donné pour toute l'Église ([1]) !

Ainsi la science chrétienne ne se doit jamais produire au dehors pour se faire admirer elle-même. Elle a un plus digne office, dont elle se doit tenir assez glorieuse : c'est de faire paraître JÉSUS-CHRIST. Et la raison en est évidente. Quand on présente ([2]) au miroir quelque beau visage, dites-le-moi, chrétiens, n'est-ce pas pour faire paraître, non la glace, mais le visage ? et tout l'honneur du miroir, si je puis parler de la sorte, n'est que dans une fidèle représentation. La science du christianisme, qu'est-ce autre chose qu'un miroir fidèle et céleste, dans lequel JÉSUS-CHRIST se représente ? Quand JÉSUS-CHRIST donne à ses fidèles la science de ses vérités, que fait-il autre chose en eux, sinon de poser dans leur esprit un miroir céleste de ses propres perfections ? Ne vous persuadez pas, ô vous qui êtes ornés de cette science, que vous deviez la faire paraître avec soin, mais seulement JÉSUS-CHRIST, dont elle montre au naturel les perfections. C'est pourquoi, dit le saint Apôtre, nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais JÉSUS-CHRIST Notre Seigneur : nous ne montrons le miroir que pour faire voir le visage ; nous ne produisons la science que pour faire connaître JÉSUS-CHRIST. Il est vrai qu'il a plu à Dieu de répandre sur nous ses lumières. « Le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres, a fait luire sa clarté dans nos cœurs : » *Qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris* ([a]). Mais ce n'est pas pour nous donner un vain éclat, à nous qui n'étions que ténèbres ; c'est qu'il a voulu imprimer dans la science qu'il nous a donnée, comme dans une glace unie, l'image de son Fils notre Sauveur, afin que tout le monde admirât sa face, et fût ravi de ses beautés im-

a. II *Cor.*, IV, 6. — Édit. *lumen splendescere.*

1. *Var.* pour les autres. — *Édit.* pour les autres, pour toute l'Église.

2. *Autre rédaction :* * Il se faut considérer comme un canal, ou comme un miroir. Si le miroir reluit, ce n'est que d'une lumière empruntée, qui ne vient pas de lui, mais du soleil ; et qui n'est pas destinée pour lui, mais afin de rejaillir sur les autres par son moyen. Ainsi les docteurs sont des miroirs, *ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu* (II Cor., IV, 6).

mortelles : *Ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu* ([a]).

Catherine, voyant reluire en son âme l'image de la vérité dans celle de Jésus-Christ, la trouve si belle et si accomplie, qu'elle veut l'exposer dans le plus grand jour. Elle n'emploie sa science que pour faire connaître la vérité ; mais afin qu'elle paraisse comme triomphante, elle met à ses pieds la philosophie, qui est son ennemie capitale. Pour confondre la philosophie, elle s'était instruite de tous ses détours ; et afin d'assurer le triomphe de la vérité sur cette rivale, elle fait deux choses admirables : elle la désarme et la dépouille. Elle la désarme, comment ? Elle détruit les erreurs qu'elle a établies ; c'est ainsi qu'elle la désarme. Elle la dépouille, en quelle manière? Elle lui ôte les vérités qu'elle a usurpées ; c'est ainsi qu'elle la dépouille. Voici, messieurs, un beau combat, et qui mérite vos attentions.

Encore que les philosophes soient les protecteurs de l'erreur, toutefois ils ont découvert quelques rayons de la vérité. « Quelquefois, dit Tertullien, ils ont frappé à sa porte : » *Veritatis fores pulsant* ([b]). S'ils ne sont pas entrés dans son sanctuaire, s'ils n'ont pas eu le bonheur de la voir et de l'adorer dans son temple, ils se sont quelquefois présentés à ses portiques ([1]), et lui ont rendu de loin quelque hommage. Soit que dans ce grand débris des connaissances humaines, Dieu en ait voulu conserver quelque petit reste, comme des vestiges de notre première institution ; soit ([2]), comme dit Tertullien, que « cette longue et terrible tempête d'opinions et d'erreurs les ait quelquefois jetés au port par aventure et par un heureux égarement : » *Nonnunquam et in procella, confusis vestigiis cæli et freti, aliquis portus offenditur, prospero errore* ([c]) ; soit que la Providence divine ait voulu faire éclater sur eux quelque rayon de lumière pour la conviction de leurs erreurs : il est assuré, chrétiens, qu'au milieu de tant de ténèbres, ils ont entrevu quelque jour, et reconnu

a. II *Cor.*, IV, 6. — *b. De Testim. anim.*, n. 1. — *c. De Anima*, n. 2.

1. *Var.* ils ont paru à l'entrée.

2. *Var.* * soit que, par une heureuse rencontre, cette grande tempête d'opinions les ait comme par hasard conduits au port, *cœca felicitate.*

confusément quelques vérités. Mais le grand Paul leur reproche (1) qu'ils les ont injustement détenues captives (a); et en voici la raison. C'est qu'ils voyaient le principe, et ils ne voulaient pas ouvrir les yeux pour en reconnaître les conséquences nécessaires. Par exemple, l'ordre visible du monde leur découvrait manifestement les invisibles perfections de son Créateur ; et quoique la suite de cette doctrine fût de lui rendre l'hommage qu'une telle majesté exige de nous, ils refusaient de servir celui qu'ils reconnaissaient pour leur souverain. Ainsi la vérité gémissait captive sous une telle contrainte, et souffrait violence en eux, parce qu'elle n'agissait pas dans toute sa force : de sorte qu'il la fallait délivrer du pouvoir (2) de ces violents usurpateurs, et la remettre, comme une vierge honnête et pudique, entre les mains du christianisme, qui seul la conserve dans sa pureté.

C'est ce que fait aujourd'hui sainte Catherine. Elle fait paraître (3) JÉSUS-CHRIST avec tant d'éclat que les erreurs que soutenait la philosophie sont dissipées par sa présence; et les vérités qu'elle avait enlevées violemment viennent se rendre à lui comme à leur maître, ou plutôt se réunir en lui comme dans leur centre : ainsi la philosophie est forcée de rendre les armes. Mais quoiqu'elle soit vaincue et persuadée, elle a peine à déposer son premier orgueil, et elle paraît encore étonnée d'être devenue chrétienne. Mais enfin les raisonnements de Catherine l'amènent captive au pied de la croix : elle ne rougit plus de ses fers ; au contraire elle s'en trouve honorée, et il semble qu'elle prend plaisir de céder à une sagesse plus haute.

Apprenons d'un si saint exemple à rendre témoignage à la vérité (4), à la faire triompher du monde, à faire servir toutes nos lumières à un si juste devoir, qu'elle nous impose.

a. Rom., I, 18.

1. *Var.* Mais elles étaient captives, parce qu'ils ne permettaient pas qu'on en tirât les conséquences légitimes ; si bien qu'il semblait qu'ils n'avaient la vérité que pour la falsifier et la corrompre par un indigne mélange.

2. *Var.* arracher des mains.

3. *Var.* Elle veut faire régner la vérité sur les philosophes ; elle apprend à ces savants orgueilleux à parler le langage des pauvres pêcheurs.

4. *Var.* à donner la victoire à la vérité, en lui rendant témoignage.

O sainte vérité ! je vous dois trois sortes de témoignages: je vous dois le témoignage de ma parole ; je vous dois le témoignage de ma vie ; je vous dois le témoignage de mon sang.

Je vous dois le témoignage de ma parole. O vérité, vous étiez cachée dans le sein du Père éternel, et vous avez daigné, par miséricorde, vous manifester à nos yeux. Pour honorer cette charitable manifestation, je vous dois manifester au dehors par le témoignage de ma parole. Périssent tous mes discours, disait le Prophète ([a]), et que ma langue soit éternellement attachée à mon palais, si je t'oublie jamais, ô vérité, si je ne te rends témoignage !

Mais, chrétiens, il ne suffit pas de lui donner celui de la voix, qui n'est qu'un son inutile ; et notre zèle est trop languissant, s'il ne consacre que des paroles à la vérité, qui ne peut être assez honorée que par des effets dignes d'elle. Car sa solidité immuable n'est pas suffisamment reconnue par nos discours, qui ne sont que des ombres de nos pensées; et il faut qu'elle soit gravée en nos mœurs par des marques effectives de notre affection. Ne donner que la parole à la vérité, c'est donner l'ombre pour le corps, et une image imparfaite pour l'original. Il faut honorer la vérité par la vérité, en la faisant paraître en nous-mêmes par des effets dignes d'elle.

Mais outre le témoignage des œuvres, nous devons encore à la vérité le témoignage du sang. Car la vérité, c'est Dieu même. Il lui faut un sacrifice complet ([1]), pour lui rendre tout le culte qui lui est dû, et pour honorer dignement l'éternelle consistance de sa vérité. Nous devons nous préparer tous les jours à nous détruire pour elle, si jamais elle exige de nous ce sacrifice. Ainsi a fait Catherine, qui, étant remplie si abondamment de la science des saints, pour en rendre ses actions de grâce à la vérité, l'a glorifiée devant tout le monde par le témoignage de sa parole, qu'elle a soutenu par celui de sa vie, et enfin scellé et confirmé par celui de son sang : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si une

a. Ps., CXXXVI, 6.

1. *Var.* un sacrifice entier, pour l'honorer selon sa dignité.

science si bien employée au service de la vérité a fait un si grand profit dans ce commerce spirituel, et a gagné tant d'âmes à JÉSUS-CHRIST ; c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

C'est un indigne spectacle, que de voir les dons de l'esprit servir [1] aux intérêts temporels. Je ne vois rien de plus servile que [2] ces âmes basses, qui regrettent toutes leurs veilles, qui murmurent contre leur science, et l'appellent stérile et infructueuse, quand elle ne fait pas leur fortune. Mais que les sciences humaines s'oublient de leur dignité jusqu'à n'avoir plus d'usage que dans le commerce, ce n'est pas à moi, chrétiens, de le déplorer dans cette chaire. Faut-il, sainte fille du ciel, source des conseils désintéressés, auguste science du christianisme, faut-il que je vous voie en nos jours si indignement ravilie que de vous rendre esclave de l'avarice? Un tel opprobre, messieurs, que font à JÉSUS-CHRIST et à l'Évangile les ouvriers mercenaires, mérite bien, ce me semble, que nous établissions ici des maximes fortes pour épurer les intentions ; et la science de notre sainte, consacrée uniquement au salut des âmes, nous en donnera l'ouverture.

Vous croirez aisément, messieurs, que les lumières de son esprit et la vaste étendue de ses connaissances, soutenue de l'éclat d'une jeunesse florissante et de l'appui d'une race illustre dont elle était l'ornement, lui donnaient de grands avantages pour s'établir dans le monde. En effet, ses historiens nous apprennent que l'empereur et toute sa cour l'avaient regardée comme la merveille de son siècle. Mais elle n'a garde de rabaisser les lumières de l'Esprit de Dieu, jusqu'à les faire servir à la fortune, surtout dans une cour infidèle : elle fait valoir ce talent dans un commerce plus haut ; elle l'emploie à négocier le salut des âmes.

Et en effet, chrétiens, ce glorieux talent de science est destiné sans doute pour quelque commerce. JÉSUS-CHRIST

1. *C'est-à-dire* être asservi aux intérêts temporels. Latinisme.
2. *Var.* je ne puis souffrir.

en le confiant à ses serviteurs : « Négociez, leur a-t-il dit, jusqu'à ce que je vienne : » *Negotiamini, dum venio* ([a]). Mais c'est un commerce divin, où le monde ne peut avoir part ; et deux raisons invincibles nous le persuadent. La première se tire de la dignité de ce céleste dépôt ; la seconde, de celui qui nous l'a commis, et qui s'en est toujours réservé le fonds. Mettons ces deux raisons dans un plus grand jour ; et premièrement, chrétiens, pour apprendre à n'avilir pas le talent de la science chrétienne, considérons sa valeur et sa dignité.

La matière dont est composée cette céleste monnaie, c'est l'Évangile et tous ses mystères. Mais quelle image admirable y vois-je empreinte ? *Cujus est imago hæc* ([b]) ? Je l'ai déjà dit, chrétiens, l'image qui est imprimée sur notre science, c'est l'image de Jésus-Christ, roi des rois. Oh! que la marque d'un si grand prince rehausse le prix de ce talent, et que sa valeur est inestimable !

Que faites-vous, âmes mercenaires, lorsque vous n'avez autre but que d'en trafiquer avec le monde, pour acquérir des biens temporels ? Le commerce se fait par échange ; l'échange est fondé sur l'égalité : quelle égalité trouvez-vous entre la science de Dieu, qui comprend en elle-même les trésors célestes, et ces malheureux avantages dont la fortune dispose ?

Le premier homme, messieurs, qui a osé ([1]) mettre de l'égalité entre des choses aussi dissemblables que l'argent et les dons de Dieu, c'est cet infâme Simon le Magicien, qui a mérité pour ce crime la malédiction des apôtres, et ensuite est devenu l'exécration de tous les siècles suivants. Mais je ne crains point d'assurer que ceux qui ne s'étudient à la science ecclésiastique que pour entrer dans les bénéfices, ou pour ménager par quelque autre voie leurs intérêts temporels, marchent sur les pas de ce Magicien, et attirent sur eux comme un coup de foudre, cette imprécation apostolique : *Pecunia tua tecum sit in perditionem* ([c]) ! « Que ton argent, malheureux, soit avec toi en perdition ! »

a. Luc., XIX, 13. Édit. *donec...* — *b. Matt.*, XXII, 20. — *c. Act.*, VIII, 20.
1. *Var.* a voulu.

Dirai-je ici ce que je pense ? Ils s'accordent avec Simon, en égalant les choses divines aux biens périssables ; mais il y a cette différence honteuse pour ceux dont je parle, que, dans le marché de Simon, l'argent est le prix qu'il offre, la grâce du Saint-Esprit le bien qu'il veut acquérir ; et que ceux-ci renversent l'ordre du contrat, pour le rendre plus profane et plus mercenaire. Ils prodiguent et prostituent le présent du ciel, pour avoir les biens de la terre. Simon donnait son argent pour le don de Dieu ; et ceux-ci dispensent le don de Dieu pour mériter de l'argent. Quelle indignité ! Si bien qu'au lieu que saint Pierre reproche à Simon « qu'il avait voulu acquérir le don de Dieu par argent : » *Donum Dei existimasti pecunia possideri* ([a]) ; nous pouvons dire de ceux-ci qu'ils veulent acquérir de l'argent par le don de Dieu : en quoi ils seraient sans comparaison plus lâches et plus criminels que Simon, n'était qu'il a joint l'un et l'autre crime, et que les Pères ont sagement remarqué ([b]) que sans doute il ne voulait acheter que dans le dessein de vendre.

Certainement, chrétiens, ceux qui profanent ainsi la science du christianisme n'en connaissent pas le mérite ; autrement ils rougiraient de la ravilir par un usage si bas : aussi voyons-nous ordinairement que ces ouvriers mercenaires altèrent et falsifient par un mélange étranger cette divine monnaie. Ils ne débitent point ces maximes pures qui enseignent à mépriser, et non à ménager les biens de la terre. La science qu'ils étudient n'est pas la science de Dieu, victorieuse du siècle et de ses convoitises ([1]) ; mais une science flatteuse et accommodante, propre aux négoces du monde, et non au sacré commerce du ciel : *Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur* ([c]) : « L'avarice les portera à vous séduire par des paroles artificieuses, pour faire de vous une espèce de trafic. »

Que si nous méditons saintement la pure science du christianisme, mettons-la aussi à son droit usage, faisons notre gain du salut des âmes ; prenons un noble intérêt, et tâchons de profiter dans un commerce si honorable. Imitons

a. Act., VIII, 20. — *b.* S. Aug., *in Ps.* CXXX, n. 5. — *c.* II *Petr.*, II, 3.
1. *Var.* du monde et de ses pompes.

sainte Catherine, qui fait valoir de telle sorte ce divin talent, que les courtisans et les philosophes, ses amis et ses ennemis, enfin tous ceux qui l'approchent, et même l'impératrice, sont poussés d'un désir ardent de se donner à JÉSUS-CHRIST.

C'est ainsi qu'il fallait user de cet admirable trésor, qui avait été commis à sa foi. Car pour venir, chrétiens, à la seconde raison que j'ai promis de vous proposer, et avec laquelle je m'en vais conclure, la science du christianisme est un bien qui n'est pas à nous. JÉSUS-CHRIST, en le mettant en nos mains, s'en est réservé le fonds : nous l'avons de lui par emprunt, ou plutôt il nous l'a confié, ainsi qu'un dépôt duquel nous devons un jour lui rendre raison : *Negotiamini, dum venio :* Négociez, je vous le permets ; mais sachez que je viendrai vous demander compte de toute votre administration, et de l'emploi que vous aurez fait de mon bien.

S'il est ainsi, chrétiens, ne disposons pas de ce bien, comme si nous en étions les propriétaires. Il est, ce me semble, assez équitable que si nous employons le bien d'autrui, ce soit dans quelque commerce dans lequel le maître puisse prendre part. Et quelle part donnerez-vous au divin Sauveur dans ces terres, dans ces revenus, dans ces bénéfices que vous accumulez sans mesure ? Ne savez-vous pas « qu'il est notre Dieu, et qu'il n'a pas besoin de nos biens ? » *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* ([a]). Mais s'il n'a pas besoin de nos biens, j'ose dire qu'il a besoin de nos âmes. C'est pour ces âmes chéries qu'il descendra bientôt du ciel sur la terre ; pour trouver ces âmes perdues et égarées comme des brebis, il a couru tous les déserts ; pour les réunir au troupeau sacré, il les a portées sur ses épaules ; pour les laver de leurs taches, il a versé tout son sang ; pour les guérir de leurs maladies, il a répandu l'onction de son Saint-Esprit ; pour les nourrir et les fortifier, il leur a donné son propre corps.

Par conséquent, mes frères, c'est dans ce commerce des âmes qu'il faut faire profiter ses dons ; et quand viendra le temps de rendre les comptes, ce grand économe ne rougira pas de partager avec vous un profit si honorable. Il recevra

a. Ps., XV, 2.

de votre main ces âmes que vous lui aurez amenées ; et de sa part, pour reconnaître un si beau travail : Venez, dira-t-il, serviteur fidèle, qui avez fait valoir mon dépôt en mon esprit et selon mes ordres ; il est temps que vous receviez votre récompense ([1]).

Quelle sera la proportion de cette glorieuse récompense ? Le prophète Daniel nous le fait entendre : *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* ([a]) : « Ceux, dit-il, qui auront appris des autres la sainte doctrine brilleront comme la splendeur du firmament ; et ceux qui l'auront enseignée paraîtront comme des étoiles durant toute l'éternité. » Où vous voyez, chrétiens, par quelle sage disposition de la justice divine ceux qui ont reçu d'ailleurs leurs instructions sont comparés au firmament, qui luit seulement par réflexion de la lumière des astres ; mais que ceux qui ont éclairé l'Église par la doctrine de vérité sont eux-mêmes des astres brillants, et sources d'une lumière vive et immortelle.

Ainsi sainte Catherine réjouit par un double éclat la céleste Jérusalem. Elle est toute lumineuse pour avoir appris humblement, et fidèlement pratiqué ce qu'on enseigne de plus excellent dans l'école de Jésus-Christ ; mais cet éclat est relevé au centuple, parce qu'elle a répandu bien loin les lumières de la science de Dieu, et qu'elle a fait luire sur plusieurs âmes les vérités éternelles.

Ne croyez pas, chrétiens, que ceux qui ont reçu dans l'Église le ministère d'enseigner les autres, soient les seuls à prétendre à cette récompense, que même une fille a pu mériter. Tous les fidèles de Jésus-Christ doivent espérer cette gloire, parce que tous doivent travailler à s'édifier mutuellement par de saintes instructions. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul avertit en général les enfants de Dieu, qu'ils doivent assaisonner leurs discours du sel de la sagesse divine : *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere* ([b]).

a. Dan., XII, 3. — *b. Coloss.*, IV, 6.

1. Deforis donne ici en note la seconde péroraison. On la trouvera plus loin au 25 novembre 1663.

O que [1] ces conversations sont remplies de grâce, et que ce sel a de force pour faire prendre goût à la vérité ! Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font d'office ; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice, ou qui raille impudemment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une telle conversation, assaisonnée de ce sel de grâce, a de force pour exciter l'appétit et réveiller le goût des biens éternels !

Donc, mes frères, que tout le monde prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations et les compagnies ; que chacun emploie toutes ses lumières pour gagner les âmes que le monde engage, pour faire régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde tâche de bannir par ses illusions. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices ont leurs défenseurs, ô sainte vérité ! serez-vous abandonnée de ceux qui vous servent ? Quoi ! ceux mêmes qui font profession d'être vos amis n'oseront-ils parler pour votre gloire ? Parlons, mes frères, parlons hautement pour une cause si juste ; résistons à l'iniquité, qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encore exiger qu'on lui applaudisse. Parlons souvent de nos espérances, de la douce tranquillité d'une âme fidèle, des ennuis dévorants de la vie présente, de la paix qui nous attend en la vie future. Ainsi la vérité éternelle, que nous aurons glorifiée par nos discours, nous glorifiera par ses récompenses, dans la sainte société que je vous souhaite aux siècles des siècles avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

1. Deforis place avant cette phrase une traduction traînante et inutile.

CARÊME DU LOUVRE.

SERMON POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA STE VIERGE [1].

2 février 1662.

Voici le premier des douze chefs-d'œuvre qui nous restent, sur dix-huit, qui furent composés pour cette grande station. Il y avait en effet sermon dans la chapelle royale trois fois par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi. La Semaine sainte toutefois n'en comportait que deux. Le jour de Pâques il n'y avait pas de réunion en la chapelle du Louvre : le roi et la reine assistaient aux offices paroissiaux. En 1662 (le 9 avril) Leurs Majestés, comme parlait la Gazette, entendirent à Saint-Germain l'Auxerrois la prédication de dom Cosme, assistant du général des Feuillants. La station s'ouvrait, comme dans les paroisses, par anticipation le jour de la Purification de la sainte Vierge.

On ne nous a conservé de cette station, outre le sermon pour cette fête, qu'un discours sur trois pour la première semaine *(Prédication évangélique)*; deux pour la seconde *(Mauvais riche* et *Providence)*; une péroraison seulement pour la troisième *(Charité fraternelle)*. Les trois dernières semaines sont complètes, à supposer, ce qui est fort vraisemblable, que le sermon du samedi, 25 mars, fête de l'*Annonciation*, ait remplacé celui de la veille. Il avait été précédé immédiatement par ceux de l'*Ambition* et de *la Mort* (19 et 22 mars). Vinrent ensuite trois discours où Bossuet, selon ses propres expressions, fit voir « l'*Efficacité de la Pénitence*, qui peut surmonter les plus grands obstacles ; l'*Ardeur de la Pénitence*, qui doit vaincre tous les délais ; l'*Intégrité de la Pénitence*, qui doit anéantir tous les crimes et n'en laisser aucun reste. » Enfin, après le sermon du dimanche des Rameaux *sur les Devoirs des rois*, l'œuvre s'achève par celui du *Vendredi-Saint*, où l'orateur chrétien montre dans *la Passion* le testament de notre adorable Sauveur.

Gandar attribuait au sermon qu'on va lire un sommaire, le dernier en date, selon lui, de tous ceux que Bossuet a tracés. L'opinion d'après laquelle tous les sommaires existants ont été rédigés au moment où Bossuet préparait son premier carême à la cour, est parfaitement fondée ; nous n'en rencontrerons plus un seul en effet dans

1. *Mss.*, 12825, f. 97-116.

la seconde moitié de sa carrière oratoire ; mais, nous l'avons déjà fait remarquer (t. III, p. 542), le sermon du Louvre pour *la Purification*, au lieu d'être le dernier que l'auteur ait résumé par écrit, est le premier de la période suivante ; et le sommaire qu'on y rapportait est celui d'un sermon perdu, composé sur le même plan l'année précédente pour le Carême des Carmélites.

Le présent discours, comme tous ceux de la station royale, a été composé avec une application que justifiait la solennité des circonstances. Nous rencontrerons en quelques endroits les traces d'un brouillon antérieur à la rédaction définitive (3e point, f. 115, 116). Dès le début, on se trouve en face d'un double avant-propos. Les modifications apportées à la première rédaction paraissent d'abord si peu significatives, qu'on hésite ici à reconnaître laquelle des deux pages contient la dernière expression de la pensée de Bossuet. Mais une fois que par un examen approfondi des ratures et de la conformation même des deux manuscrits, on a déterminé ce point important (et cela dans un sens contraire aux conclusions de Lachat et même de Gandar), on s'aperçoit que jusque dans les moindres détails il n'y a rien d'indifférent. En condensant sa rédaction dans la plupart des corrections, en la développant au contraire par exception en quelques endroits, sur lesquels il croit devoir insister, l'orateur a pris une dernière fois ses sûretés. Plus préoccupé de fortifier son discours que de l'embellir, il se met au-dessus de tous les reproches, même de ceux qu'il serait seul sans doute à s'adresser, et il tâche de se rendre ce ministre parfait de la divine parole, dont saint Paul traçait le portrait à son disciple saint Timothée : *Operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis.* (II Tim., II, 15.)

Tulerunt illum in Jerusalem
ut sisterent eum Domino.
(Luc., II, 22.)

LE crucifiement (1) de JÉSUS-CHRIST a paru sur le Calvaire à la vue du monde (2), mais il y avait déjà longtemps que le mystère en avait été commencé et se continuait invisiblement. JÉSUS-CHRIST n'a jamais été sans sa croix,

1. *Première rédaction :* JÉSUS-CHRIST n'a jamais été sans sa croix, parce qu'il n'a jamais été sans avancer l'œuvre de notre salut. Ce roi a toujours pensé au bien de ses peuples ; ce céleste médecin a toujours eu l'esprit occupé des besoins et des faiblesses de ses malades : et comme telle était la loi que ni ses peuples

2. *Var.* a paru publiquement sur le Calvaire, — a paru à tout le monde sur le Calvaire. (Celle-ci condamnée.)

parce qu'il n'a jamais été sans avancer l'œuvre ([1]) de notre salut. Ce roi pense sans relâche ([2]) au bien de ses peuples ; ce médecin a l'esprit toujours occupé des besoins et des faiblesses de ses malades : et comme ni ses peuples ne peuvent être soulagés ni ses malades guéris que par sa croix, par ses clous et par ses blessures, il a toujours porté devant Dieu tout l'attirail et toute l'horreur de sa Passion douloureuse. Nulle paix, nul repos pour JÉSUS-CHRIST ; travail, accablement, mort toujours présente : mais travail enfantant les hommes, accablement réparant nos chutes, et mort nous donnant la vie.

Pour dire quelque chose de plus haut, nous apprenons de l'Apôtre que JÉSUS-CHRIST en venant au monde s'était offert à son Père pour être la victime du genre humain. Mais ce qu'il avait fait dans le secret dès le premier moment de sa vie, il le déclare aujourd'hui par une cérémonie publique en se présentant à Dieu devant ses autels : de sorte que, si nous savons pénétrer ce qui se passe en cette journée, nous verrons des yeux de la foi JÉSUS-CHRIST demandant sa croix au Père éternel, et le Père, qui prévenant la fureur des Juifs la lui met déjà sur les épaules ; nous verrons le Fils unique et bien-aimé qui prie son Père et son Dieu qu'il puisse por-

---

ne pouvaient être soulagés, ni ses malades guéris que par sa croix et par ses blessures, il a toujours porté devant Dieu toute l'horreur de sa Passion. Nulle paix, nul repos pour JÉSUS-CHRIST ; travail, accablement, mort toujours présente : mais travail enfantant les hommes, accablement réparant nos chutes, et mort nous donnant la vie.

Nous apprenons de saint Paul que JÉSUS-CHRIST faisant son entrée au monde s'était offert à son Père pour être la victime du genre humain. Mais ce qu'il avait fait dans le secret dès le premier moment de sa vie, il le déclare aujourd'hui par (*var.* dans) une cérémonie solennelle en se présentant à Dieu devant ses autels : de sorte que si nous savons pénétrer ce qui se passe en cette journée, nous verrons des yeux de la foi JÉSUS-CHRIST qui se présente dès sa tendre enfance aux yeux de son Père pour lui demander sa croix, et le Père qui, prévenant la fureur des Juifs, la met de ses propres mains sur les tendres épaules de cet enfant ; nous verrons le Fils unique et bien-aimé qui prie son Père et son Dieu qu'il lui fasse porter (*var.* qu'il puisse porter) tous nos crimes, et le Père en même temps qui les lui applique par une opération tellement puissante (*var.* si intime) que JÉSUS, l'innocent JÉSUS paraît tout à coup revêtu devant Dieu de tous nos péchés, et par une suite nécessaire, pressé de toute la rigueur de ses jugements, percé de tous les traits de sa justice, accablé de tout le poids de sa vengeance.

1. *Var.* l'ouvrage.
2. *Var.* a toujours pensé.

ter tous nos crimes, et le Père en même temps qui les lui applique si intimement que le Fils de Dieu paraît tout à coup revêtu devant Dieu de tous nos péchés, et par une suite nécessaire investi de toute la rigueur de ses jugements, percé de tous les traits de sa justice, accablé de tout le poids de ses vengeances ([1]).

Voilà, messieurs, l'état véritable dans lequel le Sauveur Jésus s'offre pour nous en ce jour ; c'est de là qu'il nous faut tirer quelque instruction importante pour la conduite de notre vie : mais la sainte Vierge ayant tant de part dans ce mystère admirable, gardons-nous bien d'y entrer sans implorer son secours par les paroles de l'Ange : *Ave.*

« C'est un discours véritable, dit le saint Apôtre ([a]), et digne d'être reçu en toute humilité et respect, que Jésus-Christ est venu au monde pour délivrer les pécheurs ; » et que, pour être le Sauveur du genre humain, il en a voulu être la victime. Mais l'unité de son corps mystique fait que, le chef s'étant immolé, tous les membres doivent être aussi des hosties vivantes : ce qui fait dire à saint Augustin ([b]) que l'Église catholique apprend tous les jours, dans le sacrifice qu'elle offre, qu'elle doit aussi s'offrir elle-même avec Jésus-Christ qui est sa victime ; parce qu'il a ([2]) tellement disposé les choses, que nul ne peut avoir part à son sacrifice, s'il ne se consacre en lui et par lui pour être un sacrifice agréable.

Comme cette vérité est très importante et comprend le fondement du culte que les fidèles doivent rendre à Dieu dans le Nouveau Testament, il a plu aussi à notre Sauveur de nous en donner une belle preuve dès le commencement de sa vie. Car, chrétiens, n'admirez-vous [pas], dans la solennité de ce jour, que tous ceux qui paraissent dans notre évangile nous y sont représentés par le Saint-Esprit dans un état d'immolation ? Siméon, ce vénérable vieillard, désire d'être déchargé de ce corps mortel ; Anne, victime de la

a. I *Tim.*, I, 15. — *b. De Civit. Dei*, lib. X, cap. XX.

1. Ici s'arrête la seconde rédaction. Ce qui suit est conservé sans aucune modification.

2. *Var.* ce divin Sauveur a tellement...

pénitence, paraît toute exténuée par ses abstinences et par ses veilles ([1]) ; mais surtout la bienheureuse Marie, apprenant du bon Siméon qu'un glaive tranchant percera son âme, ne semble-t-elle pas être déjà sous le couteau du sacrificateur? Et comme elle se soumet en tout aux ordres et aux lois de Dieu avec une obéissance profonde, n'entre-t-elle pas aussi dans la véritable disposition d'une victime immolée ? Quelle est la cause, messieurs, que tant de personnes concourent à se dévouer à Dieu comme des hosties, si ce n'est que son Fils unique, pontife et hostie tout ensemble de la nouvelle alliance, commençant en cette journée à s'offrir lui-même à son Père, il attire tous ses fidèles à son sentiment, et répand, si je puis parler de la sorte, cet esprit d'immolation sur tous ceux qui ont part à son mystère ?

C'est donc l'esprit de ce mystère, et c'est le dessein de notre évangile, de faire entendre aux fidèles qu'ils doivent se sacrifier avec Jésus-Christ. Mais il faut aussi qu'ils apprennent de la suite du même mystère et de la doctrine du même évangile, par quel genre de sacrifice ils pourront se rendre agréables. C'est pourquoi Dieu agit en telle manière dans ces trois personnes sacrées qui paraissent aujourd'hui dans le temple avec le Sauveur, que, faisant toutes, pour ainsi dire, leur oblation à part ([2]), nous pouvons recevoir de chacune d'elles une instruction particulière. Car, comme notre amour-propre nous fait appréhender ces trois choses comme les plus grands de tous les maux, la mort, la douleur, la contrainte, pour nous inspirer des pensées plus fortes, Siméon, détaché du siècle .([3]), immole l'amour de la vie ; Anne, pénitente et mortifiée, détruit devant Dieu le repos des sens ; et Marie, soumise et obéissante, sacrifie la liberté de l'esprit. Par où nous devons apprendre à nous immoler avec Jésus-Christ par trois genres de sacrifice : par un sacrifice de détachement, en méprisant notre vie ; par un sacrifice de pénitence, en mortifiant nos appétits sensuels ;

1. *Var.* par les abstinences et par les veilles.
2. *Var.* que faisant leur oblation à part...
3. *Éditeurs* (même Gandar) : du siècle présent. — Le dernier mot est effacé.

par un sacrifice de soumission, en captivant notre volonté : et c'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Quoique l'horreur de la mort soit le sentiment universel de toutes les créatures vivantes ([1]), il est aisé de reconnaître que l'homme est celui des animaux qui sent le plus fortement cette répugnance. Et encore que je veuille bien avouer que ce qui nous rend plus timides ([2]), c'est que notre raison prévoyante ne nous permet pas d'ignorer ce que nous avons sujet de craindre, il ne laisse pas d'être indubitable que cette aversion ([3]) que nous avons pour la mort vient d'une cause plus relevée ([4]). En effet, il faut penser, chrétiens, que nous étions nés pour ne mourir pas ; et si notre crime nous a séparés de cette source de vie immortelle, il n'a pas tellement rompu les canaux par lesquels elle coulait avec abondance, qu'il n'en soit tombé sur nous quelque goutte, qui, nourrissant en nos cœurs cet amour de notre première immortalité, fait que nous haïssons d'autant plus la mort qu'elle est plus contraire à notre nature. « Car si elle répugne de telle sorte à tous les autres animaux, qui sont engendrés pour mourir, combien plus est-elle contraire à l'homme, ce noble animal, lequel ([5]) a été créé si heureusement que, s'il avait voulu vivre sans péché, il eût pu vivre sans fin ([a]) ! » Il ne faut donc pas s'étonner si le désir de la vie est si fort enraciné dans les hommes, ni si j'appelle par excellence sacrifice de détachement celui qui détruit en nous cet amour qui fait notre attache la plus intime ([6]).

Mais de là nous devons conclure que, pour nous donner le courage d'offrir à Dieu un tel sacrifice, nous avions besoin d'un grand exemple. Car il ne suffit pas de montrer à

a. S. Aug., *Serm.* CLXXIV. — *Ms.* Serm. XXXII, [*de*] *Verb. Apost.* (Ordre ancien).

1. *Var.* de tout ce qui vit et qui respire.
2. *Var.* plus appréhensifs.
3. *Édit.* aversion prodigieuse. — Épithète supprimée.
4. *Var.* plus haute.
5. *Var.* qui.
6. *Var.* notre inclination la plus inhérente.

l'homme ni la loi universelle de la nature, ni cette commune nécessité à laquelle est assujetti tout ce qui respire ; comme il a été établi ([1]) par son Créateur pour ([2]) une condition plus heureuse, ce qui se fait dans les autres n'a point de conséquence pour lui, et n'adoucit point ses disgrâces. Voici donc le conseil de Dieu pour nous détacher de la vie, conseil certainement admirable et digne de sa sagesse : il envoie son Fils unique, immortel par sa nature aussi bien que lui, revêtu par sa charité d'une chair mortelle, qui mourant volontairement, quoique juste, apprend le devoir à ceux qui meurent nécessairement comme coupables, et qui désarmant notre mort par la sienne, « délivre, dit saint Paul, de la servitude ceux que la crainte de mourir tenait dans une éternelle sujétion ([3]), » *et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti* ([a]).

Voici, messieurs, un grand mystère, voici une conduite surprenante, et un ordre de médecine bien nouveau : pour nous guérir de la crainte de la mort, on fait mourir notre médecin. Cette méthode paraît sans raison ; mais si nous savons entendre ([4]) l'état du malade et la nature de la maladie, nous verrons que c'était le remède propre et, s'il est permis de parler ainsi, le spécifique infaillible.

Donc, mes frères, notre maladie, c'est que nous redoutons tellement la mort que nous la craignons même plus que le péché ; ou plutôt que nous aimons le péché, pendant que nous avons la mort en horreur. Voilà, dit saint Augustin ([b]), un désordre étrange, un extrême dérèglement, que nous courions au péché, que nous pouvons fuir si nous le voulons, et que nous travaillions avec tant de soin d'échapper des mains de la mort, dont les coups ([5]) sont inévitables ([6]).

Et toutefois, chrétiens, si nous savons pénétrer les choses,

a. Hebr., II, 15. — *b. In Joan.* Tract. XLIX, 2.

1. *Var.* formé.

2. *Var.* avec, — dans une condition.

3. *Var.* éternellement dans la sujétion.

4. *Var.* comprendre, — si nous [nous] représentons. — Gandar lit ici : « Si nous réputons... » — L'erreur vient de l'abréviation : *repntons.*

5. *Var.* les atteintes.

6. *Note marginale*, à la sanguine : « Aveuglement de l'homme, qui choisit toujours le pire, et qui veut toujours l'impossible. » — Date incertaine.

cette mort, qui nous paraît si cruelle, suffira pour nous faire entendre combien le péché est plus redoutable. Car si c'est un si grand malheur que le corps ait perdu son âme, combien plus que l'âme ait perdu son Dieu ! et si nos sens sont saisis d'horreur en voyant ce corps abattu par terre, sans force et sans mouvement, combien est-il plus horrible de contempler l'âme raisonnable, cadavre spirituel et tombeau vivant d'elle-même, qui, étant séparée de Dieu par le péché, n'a plus de vie ni de sentiment que pour rendre sa mort éternelle ! Comment une telle mort n'est-elle pas capable de nous effrayer ([1]) ?

Mais voici ce qui nous abuse. Quoique le péché soit le plus grand mal, la mort toutefois nous répugne plus, parce qu'elle est la peine forcée de notre dépravation volontaire ([2]). Car c'est, dit saint Augustin, un ordre immuable de la justice divine que le mal que nous choisissons soit puni par un mal que nous haïssons ; de sorte que ç'a été une loi très juste, qu'étant allés au péché par notre choix, la mort nous suivît contre notre gré, et que « notre âme ayant ([3]) bien voulu abandonner Dieu, par une juste punition elle ait été contrainte d'abandonner son corps : » *Spiritus, quia volens deseruit Deum, deserat corpus invitus* ([a]). Ainsi en consentant au péché, nous nous sommes assujettis à la mort : parce que nous avons choisi le premier pour notre roi, l'autre est devenue notre tyran. Je veux dire qu'ayant rendu au péché une obéissance volontaire, comme à un prince légitime, nous sommes contraints de gémir sous les dures lois de la mort, comme d'un violent usurpateur. Et c'est ce qui nous impose : la mort, qui n'est que l'effet, nous semble terrible, parce qu'elle domine par force ; et le péché, qui est la cause, nous paraît aimable, parce qu'il ne règne que

a. De Trinit., IV, 16.

1. Souligné : mais je ne saurais croire que Bossuet condamne cette phrase, après l'avoir ajoutée en surcharge. Deux lignes plus loin, un nouveau trait est mis pour l'importance.

2. Belle *remarque marginale*, qu'on ne peut malheureusement faire entrer dans le texte : « Et nous ne voulons pas entendre que notre grand mal, c'est toujours celui que nous nous faisons ! » — Écrit à la sanguine : date incertaine.

3. *Var.* et que notre âme fût contrainte de quitter son corps, par une juste punition de ce qu'elle avait bien voulu abandonner Dieu.

par notre choix : au lieu qu'il fallait entendre, par le mal que nous souffrons malgré nous, combien est grand celui que nous avons commis volontairement.

Vous reconnaissez, chrétiens, l'extrémité de la maladie ([1]), et il est temps maintenant de considérer le remède. O remède vraiment efficace et cure vraiment heureuse ! Car puisque c'était notre mal de ne craindre pas le péché, parce qu'il est volontaire, et de n'appréhender que la mort, à cause qu'elle est forcée, qu'y avait-il de plus convenable que de contempler le Fils de Dieu, qui, ne pouvant jamais vouloir le péché, nous montre combien il est exécrable ; qui, embrassant la mort avec joie, nous fait voir qu'elle n'est point si terrible ; mais qui ([2]) ayant voulu endurer la mort pour expier le péché, enseigne assez clairement à tous ceux qui veulent entendre, qu'il n'y a point à faire de comparaison, que le péché seul est à craindre comme le vrai mal, et que la mort ne l'est plus, puisque même ([3]) elle a pu servir de remède ?

Paraissez donc, il est le temps, ô le Désiré des nations, divin Auteur de la vie, glorieux Triomphateur de la mort, et venez vous offrir pour tout votre peuple ! C'est pour commencer ce mystère que Jésus entre aujourd'hui dans le temple ; non pour s'y faire voir avec majesté comme le Dieu qu'on y adore, mais pour se mettre en la place de toutes les victimes qu'on y sacrifie : tellement qu'il n'y reçoit pas encore le coup de la mort, mais il l'accepte, mais il s'y prépare, mais il s'y dévoue. Et c'est tout le mystère de cette journée.

Ne craignons donc plus la mort, chrétiens, après qu'un Dieu veut bien la souffrir pour nous ; mais avec cette différence bienheureuse qui fait l'espérance de tous les fidèles, qu'il y est allé ([4]) par l'innocence, au lieu que nous y tombons par le crime ; et c'est pourquoi, dit saint Augustin, « notre mort n'est que la peine du péché, et la sienne est le sacrifice

1. *Var.* quelle est notre maladie.
2. *Édit. :* qui enfin, — mot souligné seul, c'est-à-dire éliminé ; car il serait ridicule de croire que Bossuet porte une particulière attention à cet adverbe inutile.
3. *Var.* après que.
4. *Var.* qu'il y descend.

qui l'expie : » *Nos per peccatum ad mortem venimus, ille per justitiam ; et ideo cum sit mors nostra pœna peccati, mors illius facta est hostia pro peccato* ([a]).

Ah ! je ne m'étonne pas si le bon Siméon ne craint plus la mort, et s'il la défie hardiment par ces paroles : *Nunc dimittis* ([b]). On doit craindre la mort avant que l'on [ait] ([1]) vu le Sauveur : on doit craindre la mort avant que le péché soit expié, parce qu'elle conduit les pécheurs à une mort éternelle ([2]). Maintenant que j'ai vu le Médiateur qui expie le péché par sa mort, ah ! je puis, dit Siméon, m'en aller en paix : en paix, parce que mon Sauveur vaincra le péché, et qu'il ne peut plus damner ceux qui croient : en paix, parce qu'on lui verra bientôt désarmer la mort, et qu'elle ne peut plus troubler ceux qui espèrent : en paix, parce qu'un Dieu devenu victime va pacifier le ciel et la terre, et que le sang qu'il est tout prêt à répandre nous ouvrira l'entrée des lieux saints, où nous le verrons à découvert, où nous le contemplerons dans sa gloire, où nous ne verrons que lui, parce qu'il y sera tout à tous, illuminant tous les esprits par les rayons de sa face et pénétrant tous les cœurs par les traits de sa bonté ([3]) infinie ([4]).

Songez quelle douceur, quel ravissement sentent ceux qui s'aiment d'une amitié forte, quand ils se trouvent en-

---

a. De Trinit., IV, 15. — Ms. *Nos ad mortem per peccatum... — b. Luc.*, II, 29.

1. *Édit. Gandar :* avant que l'on eût vu.— Incorrection provenant de ce que la première rédaction portait : « On pouvait craindre la mort, avant que l'on eût... » — Dans la phrase suivante, « On *pouvait* craindre la mort avant que le péché *fût* expié » a été corrigé ainsi : « On *doit* craindre la mort avant que le péché *soit* expié. » Notre leçon est donc pleinement justifiée.

2. *Note marginale :* Avant le Sauveur, on ne peut mourir qu'avec trouble.

3. *Var.* beauté.

4. *Première rédaction*, passée dans le texte des anciennes éditions : « ... des lieux saints. Que tardons-nous, chrétiens, à immoler notre vie avec Siméon ? Il pouvait, ce semble, désirer de vivre, puisque JÉSUS-CHRIST était sur la terre; mais il s'estime si heureux d'avoir vu JÉSUS qu'il ne veut plus voir autre chose ; et il aime mieux l'aller attendre avec espérance que de demeurer en ce monde, où il l'aurait vu véritablement, mais où il aurait vu avec lui quelque autre spectacle, que ses yeux ne pouvaient plus souffrir désormais.

Nous donc qui ne voyons que les vanités, dont les yeux sont profanés tous les jours par tant d'indignes objets, combien devons-nous désirer le royaume de JÉSUS-CHRIST, où nous le verrons dans sa gloire, où nous le verrons à découvert, où nous ne verrons que lui, parce qu'il sera tout à tous, comme dit l'Apôtre.

semble. On ne peut écouter sans larmes ces tendres paroles de Ruth à Noémi, sa belle-mère, qui lui persuadait de se retirer: « Non, non, ne croyez pas que je vous quitte: partout où vous demeurerez, j'ai résolu de m'y établir ([1]). Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu. Ah ! je le prends à témoin que la seule mort est capable de nous séparer : encore veux-je mourir dans la même terre où vos restes seront déposés, et c'est là que je choisis le lieu de ma sépulture : » *Quæ te terra morientem susceperit, in ea moriar, ibique locum accipiam sepulturæ* ([a]). Quoi ! la force d'une amitié naturelle produit une liaison si parfaite, et fait même que les amis étant unis dans la sépulture, leurs os semblent reposer plus doucement et les cendres même être plus tranquilles : quel sera donc ce repos d'aller immortels à Jésus-Christ immortel ; d'être avec ce divin Sauveur, non dans les ombres de la mort, ni dans la terre des morts, mais dans la terre des vivants et dans la lumière de la vie !

Après cela, chrétiens, serons-nous toujours enchantés de l'amour de cette vie périssable ? C'est en vain ([2]) que vous paraissez passionnés pour cette maîtresse infidèle. « Elle vous crie tous les jours : Je suis laide et désagréable ; et vous la chérissez avec ardeur. Elle vous crie : Je vous suis cruelle et rude ([3]) ; et vous l'embrassez avec tendresse. Elle vous crie : Je suis changeante et volage ; et vous l'aimez avec une attache opiniâtre ([4]). Elle est sincère en ce point, qu'elle vous avoue franchement qu'elle ne sera pas longtemps avec vous : » *Ecce respondet tibi amata tua : Non tecum stabo* ([b]),

a. Ruth, I, 17. — Ms. *acceperit*. — *b.* S. Aug., *Serm.* CCCII, n. 6. — Ms. *Serm.* III *de Div.*

1. En marge, le latin : *Quocumque perrexeris, pergam ; et ubi morata fueris, et ego pariter morabor* (Ruth, I, 16). — A la fin de la citation, le latin est dans le texte même. La première fois il eût arrêté le mouvement de ces « tendres paroles qu'on ne peut écouter sans larmes ; » plus loin, on s'y repose plus heureusement.

2. *Édit.* mortels abusés. — Bossuet a effacé ces deux mots.

3. *Var.* rude et cruelle (brouillon, f. 109, v°).

4. En marge, le latin : *Clamat tibi : Fœda sum, et tu amas ; dura sum, et tu amplecteris ; volatica sum, et sequi conaris.* Texte que Deforis rectifie ainsi : *Clamat tibi : Fœda sum, et tu amas ! Clamat : Dura sum, et tu amplecteris ! Clamat : Volatica sum, et tu sequi conaris !* Il y joint en outre la suite : *Ecce respondet...*, et renvoie le tout après la traduction complète.

« et qu'elle vous manquera comme un faux ami au milieu de vos entreprises ; et vous faites fondement sur elle, comme si elle était bien sûre et fidèle à ceux qui s'y fient ! » Mortels, désabusez-vous ; vous qui ne cessez de vous tourmenter, et qui faites tant de choses pour mourir plus tard, « songez plutôt, dit saint Augustin, à entreprendre quelque chose de considérable pour ne mourir jamais : » *Qui tanta agis ut paulo serius moriaris, age aliquid ut nunquam moriaris* ([a]).

Cessons donc de nous laisser tromper plus longtemps à cette amie inconstante, qui ne nous peut cacher elle-même ses faiblesses insupportables. Mais comme les voluptés s'opposent à cette rupture, et que, pour empêcher ce dégoût, elles nous promettent de tempérer les amertumes de cette vie par leurs flatteuses douceurs, faisons un second sacrifice, et immolons à Dieu l'amour des plaisirs avec Anne la prophétesse.

SECOND POINT.

C'est un précepte du Sage de s'abstenir des eaux étrangères. « Buvez, dit-il, de votre puits et prenez l'eau dans votre fontaine ; » *Bibe aquam de cisterna tua et fluenta putei tui* ([b]). Ces paroles simples, mais mystérieuses ([1]), s'adressent, si je ne me trompe, à l'âme raisonnable faite à l'image de Dieu. Elle boit d'une eau étrangère, lorsqu'elle va puiser le plaisir dans les objets de ses sens ; et le Sage lui veut faire entendre qu'elle ne doit pas sortir d'elle-même, ni détourner les eaux ([2]) de quelque montagne écartée, puisqu'elle a en son propre fonds une source ([3]) immortelle et inépuisable.

Il faut donc entendre, messieurs, cette belle et sage pensée. La source du véritable plaisir, qui fortifie le cœur de l'homme, qui l'anime dans ses desseins et le console dans ses disgrâces, ne doit pas être cherchée hors de nous, ni attirée en notre âme par le ministère des sens ; mais elle doit jaillir au dedans du cœur, toujours pleine, toujours abondante. Et

a. Serm. CCCII, n. 4. — *b. Prov.*, V, 15.
1. *Var.* Cette parole mystérieuse...
2. *Var.* détourner de bien loin les eaux, puisque...
3. *Var.* fontaine.

la raison, chrétiens, se prend de la nature de l'âme, qui ayant sans doute ses sentiments propres, a aussi par conséquent ses plaisirs à part ; et qui étant seule capable de se réunir à l'origine du bien et à la bonté primitive, qui n'est autre chose que Dieu, ouvre en elle-même, en s'y appliquant, une source toujours féconde de plaisirs réels, lesquels certes quiconque a goûtés ([1]), il ne peut presque plus goûter autre chose, tant le goût en est délicat, tant la douceur en est ravissante.

D'où vient donc que le sentiment de ces plaisirs immortels est si fort éteint dans les hommes ? Qui a mis à sec, qui a corrompu, qui a détourné cette belle source ? D'où vient que notre âme ne sent presque plus par les facultés qui lui sont propres, par la raison, par l'intelligence, et que rien ne la touche ni ne la délecte, que ce que ses sens lui présentent? Et en effet, chrétiens, chose étrange, mais trop véritable ! quoique ce soit à l'esprit de ([2]) connaître la vérité, ce qui ne se connaît que par l'esprit nous paraît un songe. Nous voulons voir, nous voulons sentir, nous voulons toucher. Si nous écoutions la raison, si elle avait en nous quelque autorité, avec quelle clarté nous ferait-elle connaître ([3]) que ce qui est dans la matière n'a qu'une ombre d'être qui se dissipe, et que rien ne subsiste effectivement ([4]) que ce qui est dégagé de ce principe de mort? Et nous sommes au contraire si aveugles et si malheureux, que ce qui est immatériel nous semble un fantôme ([5]) ; ce qui n'a point de corps, une illusion ; ce qui est invisible, une pure idée, une invention agréable. O Dieu ! quel est ce désordre ! Et comment avons-nous perdu le premier honneur de notre nature en nous rangeant à ([6]) la ressemblance des animaux muets et déraisonnables ([7]) ? N'en recherchons point d'autre cause; nous nous sommes

1. Latinisme. Voy. autres exemples, t. Ier, *Introduction*, XXXIX.
2. *Var.* à connaître.
3. *Var.* nous montrerait-elle.
4. *Édit.* véritablement, effectivement. — L'un de ces adverbes est une variante : il n'est pas rare à cette date d'en trouver à la suite, dans le texte même.
5. *Var.* une ombre.
6. *Var.* ravilissant par.
7. Tout ce beau passage, depuis « Et en effet, chrétiens... » est une addition marginale, avec renvoi.

attiré nous-mêmes un si grand malheur : nous avons voulu goûter les plaisirs sensibles, nous avons perdu le goût des plaisirs célestes ; et il est arrivé, dit saint Augustin, par un grand et terrible changement, que « l'homme, qui devait être spirituel même dans la chair, devient tout charnel même dans l'esprit : » *Qui... futurus fuerat etiam carne spiritalis, factus est etiam mente carnalis* ([a]).

Méditons un peu cette vérité, et confondons-nous devant notre Dieu dans la connaissance de nos faiblesses. Oui, créature chérie, homme que Dieu a fait à sa ressemblance, tu devais être spirituel même dans le corps, parce que ce corps que Dieu t'a donné devait être régi par l'esprit : et qui ne sait que celui qui est régi participe en quelque sorte à la qualité du principe qui le meut et qui le gouverne, par l'impression qu'il en reçoit ? Mais, ô changement déplorable ! la chair a pris le régime, et l'âme est devenue toute corporelle. Car qui ne voit par expérience que la raison, ministre des sens et appliquée tout entière à les servir, emploie toute son industrie à raffiner leur goût, à irriter leur appétit, à leur assaisonner leurs objets, et ne se peut déprendre elle-même de ces pensées sensuelles ?

Ce n'est pas que nous ne fassions ([1]) quelques efforts, et qu'il n'y ait de certains moments dans lesquels, à la faveur d'un léger dégoût, il nous semble que nous allons rompre avec les plaisirs. Mais disons ici la vérité : nous ne rompons pas de bonne foi. Apprenons, messieurs, à nous connaître. Il est de certains dégoûts qui naissent d'attache profonde ; il est de certains dégoûts qui ne vont pas à rejeter les viandes mais à les demander mieux préparées. O raison, tu crois être libre dans ces petits moments de relâche ([2]), où il semble que la passion se repose : tu murmure[s] cependant contre les plaisirs déréglés, tu loues la vertu et l'honnêteté, la modération et la tempérance ; mais ce qui montre trop clairement combien notre engagement est intime ([3]), la moindre caresse

a. De Civ. Dei, lib. XIV, cap. XV. — Ms. *Qui futurus erat.*

1. *Var.* Il est vrai, nous faisons...

2. *Var.* dans ces petits intervalles où...

3. *Var.* combien notre attache est profonde.

des sens te fait bientôt revenir à eux et dissipe ces beaux sentiments que l'amour de la vertu avait réveillés : *Redactus sum in nihilum : abstulisti, quasi ventus, desiderium meum, et velut nubes pertransiit salus mea* ([a]) : Tous mes bons desseins s'en vont en fumée ; les pensées de mon salut ont passé en mon esprit comme un nuage ; et ces grandes résolutions ont été le jouet des vents.

Telle est la maladie ([1]) de notre nature ; mais maintenant, messieurs, voici le remède. Voici le Sauveur Jésus, nouvel homme et nouvel Adam, qui vient détacher en nous l'amour des plaisirs sensibles. Que si l'amour des plaisirs est si fort inhérent à nos entrailles, il faut un remède violent pour le détacher. C'est pourquoi ce nouvel Adam ne s'approche pas comme le premier d'un arbre fleuri et délectable, mais d'un arbre terrible et rigoureux. Il est venu à cet arbre, non pour y voir un objet « plaisant à la vue, et y cueillir ([2]) un fruit agréable au goût, » *bonum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile* ([b]), mais pour n'y voir que de l'horreur et n'y goûter que de l'amertume ([3]) ; afin que ses clous, ses épines, ses blessures, et ses douleurs fissent une sainte violence aux flatteries de nos sens et à l'attache trop passionnée de notre âme.

Ce qu'il accomplit sur la croix, il le commence aujourd'hui dans le temple. Considérez cet enfant si doux, si aimable, dont le regard et le souris attendrit tous ceux qui le voient : à combien de plaies, à combien d'injures, à combien de travaux il se consacre ! *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum..., et in signum cui contradicetur* ([c]) : « Il est mis pour être en butte, dit le saint vieillard, à toutes sortes de contradictions. » Aussitôt qu'il commencera de paraître au monde, on empoisonnera toutes ses pensées, on tournera à contresens toutes ses paroles. Ah ! qu'il souffrira de maux et qu'il sera contredit : dans tous ses enseignements, dans tous ses miracles, dans ses paroles les plus douces, dans

a. Job, XXX, 15. — Ms. *abstulit*. — *b. Gen.*, III, 6. — *c. Luc.*, II, 34. — Ms. *Hic positus est...*

1. *Var.* Tel est le mal.
2. *Var.* manger.
3. *Var.* pour y voir tout ce qui choque et y goûter tout ce qui est amer.

ses actions les plus innocentes ! par les princes, par les pontifes, par les citoyens, par les étrangers, par ses amis, par ses ennemis, par ses envieux et par ses disciples ! A quoi êtes-vous né, petit enfant, et quelles misères vous sont réservées ! Mais vous les souffrez déjà par impression ; et votre prophète a raison de vous appeler « l'homme de douleurs, l'homme savant en infirmités : » *Virum dolorum et scientem infirmitatem* ([a]) : parce que si vous savez tout par votre science divine, par votre expérience particulière vous ne saurez que les maux, vous ne connaîtrez que les peines ([1]) : *Virum dolorum.*

Mais ce Dieu qui se dévoue aux douleurs pour l'amour de nous, demande aussi, chrétiens, que nous lui sacrifiions l'amour des plaisirs ; car il faut appliquer à notre mal le remède qu'il nous présente. Et c'est pourquoi dans le même temps qu'il s'offre pour notre salut à toutes sortes de peines, il fait paraître à nos yeux cette veuve si mortifiée, qui nous apprend l'application de ce remède admirable. La voyez-vous, chrétiens, cette Anne si renommée, cette perpétuelle pénitente exténuée par ses veilles, et consumée par ses jeûnes ? Elle est indignée contre ses sens, parce qu'ils tâchent de corrompre par leur mélange la source des plaisirs spirituels; elle veut aussi troubler à son tour ces sens gâtés par la convoitise, source des plaisirs déréglés. Et parce que l'esprit affaibli ne peut plus surmonter les fausses douceurs par le seul amour des plaisirs célestes, elle appelle la douleur à son secours ; elle emploie les jeûnes, les austérités, les mortifications de la pénitence, pour étourdir en elle tout le sentiment des plaisirs mortels, après lesquels soupire notre esprit malade.

Si nous n'avons pas le courage de les attaquer avec elle jusques au principe, modérons-en du moins les excès damnables; marchons avec retenue dans un chemin si glissant ; prenons garde qu'en ne pensant qu'à nous relâcher, nous n'allions à l'emportement; fuyons les rencontres dangereuses, et ne présumons pas de nos forces, parce que, comme ([2]) dit

a. Is., LIII, 3.
1. *Var.* que les douleurs.
2. *Var.* et croyons, dit saint Ambroise, qu'on ne...

saint Ambroise, « on ne soutient ([1]) pas longtemps sa vigueur » quand il la faut employer contre soi-même: *Causam peccati fuge, nemo enim diu fortis est* ([a]).

Et ne nous persuadons pas que nous vivions sans plaisir, pour entreprendre ([2]) [de] le transporter du corps à l'esprit, de la partie terrestre et mortelle à la partie divine et incorruptible. C'est là, au contraire, dit Tertullien, qu'il se forme une volupté toute céleste du mépris des voluptés sensuelles ([3]) : *Quæ major voluptas, quam fastidium ipsius voluptatis* ([b]) ? Qui nous donnera, chrétiens, que nous sachions goûter ce plaisir sublime, plaisir toujours égal, toujours uniforme, qui naît non du trouble de l'âme, mais de sa paix; non de sa maladie, mais de sa santé ; non de ses passions, mais de son devoir ; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience? Que ce plaisir est délicat! qu'il est digne d'un grand courage, et qu'il est digne principalement de ceux qui sont nés pour commander ! Car si c'est quelque chose de si agréable d'imprimer le respect par ses regards, et [de] porter dans les yeux et sur le visage un caractère d'autorité, combien plus de conserver à la raison cet air de commandement avec lequel elle est née ; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme par son aspect tous les mouvements séditieux, qui rend l'homme maître en lui-même ! Mais pour être maître en soi-même, il faut être soumis à Dieu : c'est ma troisième partie.

TROISIÈME POINT.

La sainte et immuable volonté de Dieu, à laquelle nous devons l'hommage d'une dépendance absolue, se déclare à nous en deux manières ; et Dieu nous fait connaître ce qu'il veut de nous par les commandements qu'il nous fait et par les événements qu'il nous envoie ([4]). Car comme il est tout

a. Apol. II *David*, cap. III, n. 12. — *b. De Spect.*, n. 29.
1. *Var.* tient.
2. *Var.* pour le vouloir transporter, — pour le transporter.
3. *Var.* criminelles, — déréglées.
4. Lachat voit ici une *note marginale* de sept lignes, dont le manuscrit n'a

ensemble et la règle immuable de l'équité et le principe universel de tout l'être ([1]), il s'ensuit nécessairement que rien n'est juste ([2]) que ce qu'il veut, et que rien n'arrive que ce qu'il ordonne; de sorte que les préceptes qui prescrivent tout ce qu'il faut faire, et l'ordre des événements qui comprend tout ce qui arrive, reconnaissent également pour première cause sa volonté souveraine.

C'est donc, messieurs, en ces deux manières que Dieu règle nos volontés par la sienne; parce qu'y ayant deux choses à régler en nous, ce que nous avons à pratiquer et ce que nous avons à souffrir, il propose dans ses préceptes ce qu'il lui plaît qu'on pratique, il dispose par les événements ce qu'il veut que l'on endure; et ainsi, par ces deux moyens, il nous range parfaitement sous sa dépendance. Mais notre liberté toujours rebelle s'oppose sans cesse à Dieu, et combat directement ces deux volontés: celle qui règle nos mœurs, en secouant ouvertement le joug de sa loi; celle qui conduit les événements, en s'abandonnant aux murmures, aux plaintes, à l'impatience dans les accidents fâcheux de la vie. Et pourquoi ces murmures inutiles dans des choses résolues et inévitables; si ce n'est que l'audace humaine, toujours ennemie de la dépendance, s'imagine faire quelque chose de libre, quand, ne pouvant éluder ([3]) l'effet, elle blâme du moins la disposition, et que, ne pouvant être la maîtresse, elle fait ([4]) la mutine et l'opiniâtre?

Prenons, mes frères, d'autres sentiments: considérons aujourd'hui le Sauveur pratiquant la loi, le Sauveur abandonnant à son Père toute la conduite de sa vie; et à l'exemple de ce Fils unique, nous qui sommes aussi les enfants de Dieu, nés pour obéir à ses volontés, adorons ([5]) dans ses préceptes les règles immuables de sa justice, regardons ([6])

pas trace. Elle est empruntée au sommaire du sermon de 1661. (Voy. t. III, p. 543: « Deux sortes de commandements... ») Comment ne reconnaissait-il pas ce sommaire, qu'il venait de placer (par erreur) en tête du présent sermon?

1. *Var.* de l'être.
2. *Var.* ne peut être juste,... ne peut arriver.
3. *Var.* éviter.
4. *Var.* et qu'elle fait... — *Et que*, après *quand*, comme après *lorsque*.
5. *Var.* regardons.
6. *Var.* remarquons.

dans les événements les effets visibles de sa toute-puissance. Apprenons dans ceux-là ce qu'il veut que nous pratiquions avec fidélité ([1]), et reconnaissons dans ceux-ci ce qu'il veut que nous endurions avec patience.

Et pour ôter tout prétexte à notre rébellion, toute excuse à notre lâcheté, toute couleur à notre indulgence, la bienheureuse Marie, toujours humble et obéissante, recevant cet exemple de son cher Fils, le donne aussi publiquement à tous les fidèles. Elle porte ([2]) le joug d'une loi servile, de laquelle, comme nous apprend la théologie, elle était formellement exceptée ([3]) ; et quoiqu'elle soit plus pure et plus éclatante que les rayons du soleil, elle vient se purifier dans le temple. Après cela, chrétiens, quelle excuse pourrons-nous trouver pour nous exempter de la loi de Dieu, et pour colorer nos rébellions ([4]) ? Mais le temps ne me permet pas de vous décrire plus amplement cette obéissance. Voici le grand sacrifice. C'est ici qu'il nous faut apprendre à soumettre à Dieu tout l'ordre de notre vie, toute la conduite de nos affaires, toutes les inégalités de notre fortune. Voici un spectacle digne de vos yeux, et digne de l'admiration de toute la terre.

« Cet enfant, dit Siméon à la sainte Vierge ([5]), est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. Il est posé comme un signe auquel on contredira, et votre [âme] sera percée d'un glaive. » Paroles effroyables pour une mère ! Je vous prie, messieurs, de les bien entendre. Il est vrai que ce bon vieillard ne lui propose ([6]) rien en particulier de tous les travaux de son Fils; mais ne vous persuadez pas que ce soit pour épargner sa douleur : au contraire, c'est ce qui la porte au dernier excès ([7]), en ce que, ne lui disant rien en particulier, il lui laisse à appréhender toutes choses. Car est-il rien de plus rude ni ([8]) de plus affreux que cette cruelle suspen-

1. *Var.* avec foi.
2. *Var.* elle subit.
3. *Var.* exceptée en termes formels.
4. Addition marginale renvoyée dans les notes par Lachat et par Gandar.
5. *Var.* lui dit Siméon.
6. *Var.* explique.
7. *Var.* à l'extrémité.
8. *Var.* et. — Ici (f. 115) l'auteur reprend deux feuillets (4 pages) d'un autre manuscrit. Ce serait, selon Gandar, celui de 1661 ; mais au commencement de

sion d'une âme menacée d'un mal extrême, sans qu'on lui explique ([1]) ce que c'est ? C'est là que cette pauvre âme confuse, étonnée, pressée et attaquée de toutes parts, qui ne voit de toutes parts que des glaives pendant sur sa tête, qui ne sait de quel côté elle se doit mettre en garde, meurt en un moment de mille morts. C'est là que la crainte, toujours ingénieuse pour se tourmenter elle-même ([2]), ne pouvant savoir sa destinée, ni le mal qu'on lui prépare, va parcourant tous les maux pour faire son supplice de tous : si bien qu'elle souffre toute la douleur que donne une prévoyance assurée, avec toute cette inquiétude importune, toute l'angoisse et l'anxiété qu'apporte une frayeur toujours tremblante ([3]) et qui ne sait à quoi se résoudre.

Dans cette cruelle incertitude, c'est une espèce de repos que de savoir de quel coup il faudra mourir : et saint Augustin a raison de dire, « qu'il est moins dur, sans comparaison, de souffrir une seule mort que de les appréhender toutes : » *Longe satius est unam perpeti moriendo, quam omnes timere vivendo* ([a]). Tel est l'état de la sainte Vierge, et c'est ainsi qu'on la traite. O Dieu ! qu'on ménage peu sa douleur ! Pourquoi la frappez-vous de tant d'endroits ? Ou ne lui dites rien de son mal, pour ne la tourmenter point par la prévoyance ; ou dites-lui tout son mal, pour lui en ôter du moins la surprise. Chrétiens, il n'en sera pas de la sorte. On lui annoncera son mal ([4]) de bonne heure, afin qu'elle le sente longtemps; on ne lui dira pas ce que c'est, de peur [d']ôter ([5]) à la douleur la secousse violente que la surprise y ajoute. Ce qu'elle a ouï confusément du bon Siméon, ce qui a déjà ([6]) déchiré le cœur et ému toutes les entrailles de cette mère ([7]),

a. De Civit. Dei, lib. I cap. VI. — Ms. *unam perferre...*

cette année, le format était plus grand, et il n'y avait point de marge. Pour nous, ce n'est autre chose que le brouillon de 1662. Cf. p. 69, n. 6.

1. *Var.* de quelque grand mal, et qui ne peut savoir...
2. *Var.* pour nous tourmenter.
3. *Var.* qu'apporte une juste frayeur qui doute encore, — qu'apporte une crainte douteuse. — *Gandar :* qui apporte ; — et variante préférée au texte.
4. *Var.* On le lui annoncera.
5. *Var.* pour ne pas ôter.
6. Mot omis par Gandar.
7. *Var.* son cœur..., toutes ses entrailles.

elle le verra sur la croix plus horrible, plus épouvantable qu'elle n'avait pu se l'imaginer. O prévoyance, ô surprise ! O ciel, ô terre, ô nature, étonnez-vous de cette constance ! Ce qu'on lui prédit lui fait tout craindre ; ce qu'on exécute (1) lui fait tout sentir. Voyez cependant sa tranquillité, par le miracle de son silence. La crainte (2) n'est pas curieuse, la douleur n'est pas impatiente. Ni elle ne s'informe de l'avenir, ni elle ne se plaint du mal présent (3) ; et elle nous apprend par ce grand exemple (4) les deux actes de résignation par lesquels nous nous devons immoler à Dieu : se préparer de loin à tout ce qu'il veut, se soumettre (5) humblement à tout ce qu'il fait.

Après cela, chrétiens, qu'est-il nécessaire que je vous exhorte à offrir à Dieu ce grand sacrifice ? Marie vous parle assez fortement. C'est elle qui vous invite à ne sortir point de ce lieu sans avoir consacré à Dieu ce que vous avez de plus cher. Est-ce un époux ? est-ce un fils ? Et serait-ce quelque chose de plus grand et de plus précieux qu'un royaume, ne craignez point de l'offrir à Dieu. Vous ne le perdrez pas en le remettant entre ses mains. Il le conservera au contraire avec une bonté d'autant plus soigneuse, que vous le lui aurez déposé avec une plus entière confiance: *Tutius habitura quem Domino commendasset* (a).

C'est la grande obligation (6) du chrétien, de s'abandonner tout entier à la sainte volonté de Dieu : et plus on est indépendant, plus on doit être à cet égard dans la dépendance. C'est la loi de tous les empires, que ceux qui ont cet honneur de recevoir quelque éclat de la majesté du prince, ou qui ont

a. S. Paulin., *Epist. ad Sever.*, n. 9.

1. *Var.* ce qu'on lui fait voir.
2. *Édit.* Sa crainte..., sa douleur...
3. *Var.* de l'état présent.
4. *Gandar :* par cet exemple.
5. *Var.* se résoudre.
6. Avant d'écrire tout au long sa péroraison dans la revision définitive du discours, l'orateur l'avait esquissée sur la marge du brouillon :

« Au roi. Plus la volonté des rois est absolue, plus elle doit être soumise. Parce que Dieu qui régit le monde par eux, etc., prend un soin plus particulier de leur conduite et de la fortune de leurs états. Rien de plus dangereux à la volonté d'une créature que de penser trop qu'elle est souveraine. Elle n'est pas née pour se régler elle-même ; elle se doit regarder dans un ordre supérieur. »

quelque partie de son autorité entre leurs mains, lui doivent une obéissance plus ponctuelle et une fidélité plus attentive à [leur] (1) devoir; parce que, étant les instruments p[rinci]paux de la domination souveraine, ils doivent s'unir plus étroitement à la cause qui les applique. Si cette maxime est certaine dans les empires du monde et selon (2) la politique de la terre, elle l'est beaucoup plus encore selon la politique du ciel et dans l'empire de Dieu ; si bien que les souverains qu'il a commis pour régir ses peuples doivent être liés immuablement aux dispositions de sa Providence plus que le reste des hommes.

Il n'est pas expédient à l'homme de ne voir rien au-dessus de soi : un prompt égarement suit cette pensée, et la condition de la créature ne porte pas cette indépendance. Ceux donc qui ne découvrent rien sur la terre qui puisse leur faire loi doivent être d'autant plus préparés à la recevoir d'en haut. S'ils font la volonté de Dieu, je ne craindrai point de le dire : non seulement leurs sujets, mais Dieu même s'étudiera à faire la leur ; car il a dit par son Prophète qu'il « fera la volonté de ceux qui le craignent : » *Voluntatem timentium se faciet* (a).

Sire, Votre Majesté rendra compte à Dieu de toutes les prospérités de son règne, si vous n'êtes aussi fidèle à faire ses volontés comme il est soigneux d'accomplir les vôtres. Que si Votre Majesté regarde ses peuples avec amour comme les peuples de Dieu,sa couronne comme un présent de sa Providence, son sceptre comme l'instrument de ses volontés, Dieu bénira votre règne, Dieu affermira votre trône comme celui de David et de Salomon ; Dieu fera passer Votre Majesté d'un règne à un règne, d'un trône à un trône,mais trône bien plus auguste et règne bien plus glorieux, qui est celui de l'éternité, que je vous souhaite, au [nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit].

a. Ps., CXLIV, 19.
1. *Ms.* à son devoir.
2. *Var.* dans la politique.

CARÊME DU LOUVRE.

PREMIER DIMANCHE. SUR LA PRÉDICATION ÉVANGÉLIQUE [1].

26 février 1662.

Cette fois encore le sermon a été rédigé avec un soin assez insolite chez Bossuet avant cette époque. Nous avons une mise au net presque complète. Le début du troisième point est un emprunt au brouillon, qu'on reconnaît entre autres signes, à son encre plus rouge. Ailleurs on voit des traces d'une autre revision qui, pour certaines pages, a précédé la leçon définitive. Tant d'application aurait-elle été en pure perte? et faut-il admettre avec Gandar, que, malgré des améliorations de détails, Bossuet en reprenant ce sujet, déjà traité dans le Carême des Carmélites, mais au second dimanche, « n'a pas toujours réussi, je ne dirai pas à se surpasser, mais à se retrouver égal à lui-même? » On ne conteste pas toutefois d'heureuses modifications, « pour corriger ce qu'il y avait de trop artificiel dans la division, et, du même coup, donner aux trois points du sermon un objet plus distinct, un ordre plus rigoureux et des proportions plus exactes [2]. » Pour moi, je suis surtout touché de ce que ce discours a gagné en solidité; et j'y vois une admirable préface non seulement à tous les carêmes, mais à tous les sermons du monde. J'ai dû y corriger certains passages défigurés par les éditeurs : quelques-uns avaient précisément été acceptés de confiance par Gandar dans ses citations.

Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il vit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

(*Matth.*, IV, 4.)

C'EST une chose surprenante que ce grand silence de Dieu parmi les désordres du genre humain. Tous les jours ses commandements sont méprisés, ses vérités blas-

1. *Mss.*, 12822, f. 69-83.
2. *Bossuet orateur*, p. 401-407.

phémées, les droits de son empire violés ; et cependant son soleil ne s'éclipse pas sur les impies, la pluie arrose leurs champs, la terre ne s'ouvre pas sous leurs pieds; il voit tout, et il dissimule ; il considère tout, et il se tait.

Je me trompe, chrétiens, il ne se tait pas ; et sa bonté, ses bienfaits, son silence même est (1) une voix publique qui invite tous les pécheurs à se reconnaître (2). Mais comme nos cœurs endurcis sont sourds à de tels propos, il fait résonner une voix plus claire, une voix nette et intelligible, qui nous appelle à la pénitence. Il ne parle pas pour nous juger, mais il parle pour nous avertir ; et c'est cette parole d'avertissement, qui retentit en ce temps dans toutes les chaires, c'est elle (3) qui nous est présentée (4) dans notre Évangile, pour nous servir de nourriture dans notre jeûne et de soutien (5) dans notre faiblesse : *Non in solo pane vivit homo,* [*sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.*] J'ai dessein (6) aujourd'hui de vous préparer à recevoir saintement cette nourriture immortelle. Mais, ô Dieu ! que serviront mes paroles, si vous-même n'ouvrez les cœurs, et si vous ne disposez les esprits des hommes à donner l'entrée à votre Esprit-Saint? Descendez donc, ô divin Esprit ! et venez vous-même préparer vos voies. Et vous, ô divine Vierge, donnez-nous votre secours charitable, pour accomplir dans les cœurs l'ouvrage de votre Fils bien-aimé : nous vous en prions humblement par les paroles de l'ange : *Ave.*

Jésus-Christ, Seigneur des seigneurs, et Prince des rois de la terre, quoique élevé dans un trône souverainement indépendant, néanmoins, pour donner à tous les monarques qui relèvent de sa puissance l'exemple de modération et de

1. Bossuet était tenté de mettre *sont;* il efface ce pluriel.
2. *Var.* à se convertir.
3. *Première rédaction* (effacée) : «... et cette parole d'avertissement qu'il fait retentir dans toutes les chaires, doit servir de préparatif (*var.* préparatoire) à son jugement redoutable. C'est, messieurs, cette parole de vérité que les prédicateurs de l'Évangile sont chargés de vous annoncer durant cette sainte quarantaine ; c'est elle qui nous est présentée... » — Texte des éditions.
4. *Var.* donnée, — montrée.
5. *Var.* et de délices, — de soutien, — dans notre abstinence.
6. *Var.* Je me propose.

justice, il a voulu lui-même s'assujettir aux règlements qu'il a faits et aux lois qu'il a établies. Il a ordonné, dans son Évangile, que les voies douces et amiables précédassent toujours les voies de rigueur, et que les pécheurs fussent avertis avant que d'être jugés. Ce qu'il a prescrit, il l'a pratiqué : car « ayant, comme dit l'Apôtre ([a]), établi un jour dans lequel il doit juger le monde en équité, il dénonce auparavant à tous les pécheurs qu'ils fassent une sérieuse pénitence ([1]) : » c'est-à-dire, qu'avant que de monter sur son tribunal, pour condamner les coupables par une sentence rigoureuse, il parle premièrement dans les chaires, pour les ramener à la droite voie par des avertissements charitables.

C'est en ce saint temps de pénitence que nous devons une attention extraordinaire à cette voix paternelle ([2]). Car encore qu'elle mérite en tout temps ([3]) un profond respect, et que [ce] soit ([4]) toujours un des devoirs des plus importants de la piété chrétienne que de donner audience aux discours sacrés, ç'a été toutefois un sage conseil de leur consacrer un temps arrêté par une destination particulière, afin que, si tel est notre aveuglement que nous abandonnions presque toute notre vie aux pensées de vanité qui nous emportent, il y ait du moins quelques jours dans lesquels nous écoutions la vérité qui nous conseille charitablement, avant que de prononcer notre sentence, et qui s'avance à nous ([5]) pour nous éclairer, avant que de s'élever contre nous pour nous confondre ([6]).

Paraissez donc, ô vérité sainte ! faites la censure publique des mauvaises mœurs, illuminez par votre présence ce siècle obscur et ténébreux, brillez aux yeux des fidèles ([7]), afin que

a. Act., XVII, 30, 31. — Ms. 33.

1. Le latin en marge : *Nunc annuntiat (omnibus) hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant, eo quod statuit diem in quo judicaturus est orbem in æquitate.* — Renvoi au ch. XVII des *Actes*, v. 33, avec cette note : « Aréopage, » pour rappeler l'endroit où saint Paul prononça ce discours. *Omnibus* n'est pas dans la Vulgate, mais correspond au texte grec.

2. *Édit.* qui nous avertit. — Souligné, c'est-à-dire supprimé au manuscrit.

3. *Var.* toujours. — Mot réservé pour la suite de la phrase.

4. *Var.* donner audience aux discours sacrés soit toujours un des devoirs...

5. *Var.* qui s'avance pour..., — avant que de s'élever pour...,

6. *Var.* convaincre.

7. *Var.* mortels,

ceux qui ne vous connaissent pas vous entendent, que ceux qui ne pensent pas à vous vous regardent, que ceux qui ne vous aiment pas vous embrassent.

Voilà, chrétiens, en peu de paroles, trois utilités principales de la prédication évangélique. Car ou les hommes ne connaissent pas la vérité, ou les hommes ne pensent pas à la vérité, ou les hommes ne sont pas touchés de la vérité : quand ils ne connaissent pas la vérité, parce qu'elle ne veut pas les tromper, elle leur parle pour éclairer leur intelligence ; quand ils ne pensent pas à la vérité, parce qu'elle ne veut pas les surprendre, elle leur parle pour attirer leur attention ; quand ils ne sont pas touchés de la vérité, parce qu'elle ne veut pas les condamner, elle leur parle pour échauffer leurs désirs, et exciter après elle leur affection languissante.

Que si je puis aujourd'hui mettre dans leur jour ces trois importantes raisons, les fidèles verront clairement combien ils doivent se rendre attentifs à la prédication de l'Évangile ; parce que, s'ils ne sont pas bien instruits ([1]), elle leur découvrira ce qu'ils ignorent ; et s'ils sont assez éclairés, elle les fera penser à ce qu'ils savent ; et s'ils y pensent sans être émus, elle ([2]) fera entrer dans le fond du cœur ce qui ne fait qu'effleurer la surface de leur esprit. Et comme ces trois grands effets comprennent tout le fruit des discours sacrés, j'en ferai aussi le sujet et le partage de celui-ci, qui sera, comme vous le voyez, le préparatif nécessaire et le fondement de tous les autres.

PREMIER POINT.

Comme la vérité de Dieu, qui est notre loi immuable, a deux états différents, l'un qui touche le siècle présent, et l'autre qui regarde le siècle à venir, l'un où elle règle la vie humaine, et l'autre où elle la juge ([3]), le Saint-Esprit nous la

1. *Var.* s'ils sont mal instruits.

2. *Édit.* le Saint-Esprit agissant par l'organe de ses ministres, elle... — Bossuet supprime cette incise, afin que la phrase, plus dégagée, se retienne plus facilement. *Surcharge inachevée:* elle les fera entrer...

3. *Édit.* aussi. — Supprimé.

fait paraître dans son Écriture sous deux visages divers, et lui donne des qualités convenables à l'un et à l'autre. Dans le psaume CXVIII, où David parle si bien de la loi de Dieu, on a remarqué, chrétiens, qu'il l'appelle tantôt du nom de commandement, tantôt de celui de conseil : quelquefois il la nomme un jugement, et quelquefois un témoignage. Mais encore que ces quatre titres ne signifient autre chose que la loi de Dieu, toutefois il faut observer que les deux premiers lui sont propres au siècle où nous sommes, et que les deux autres lui conviennent mieux dans celui que nous attendons.

Dans le cours du siècle présent cette même vérité de Dieu, qui nous paraît dans sa loi, est tout ensemble un commandement absolu et un conseil charitable. Elle est un commandement, qui enferme la volonté d'un souverain ; elle est aussi un conseil, qui propose l'avis d'un ami. Elle est un commandement, parce que ce souverain (1) y prescrit ce qu'exige[nt] de nous les intérêts de son service (2) ; et elle mérite le nom de conseil, parce que cet ami y expose (3) ce que demande le soin de notre salut. Les prédicateurs de l'Évangile font paraître la loi de Dieu (4) dans les chaires en ces deux augustes qualités : en qualité de commandement, en tant qu'elle est nécessaire et indispensable ; et en qualité de conseil, en tant qu'elle est utile et avantageuse. Que si, manquant par un même crime à ce que nous devons à Dieu et à ce que nous nous devons à nous-mêmes, nous méprisons tout ensemble, et les ordres de ce souverain, et les conseils de cet ami, alors cette même vérité prenant en son temps une autre forme, elle sera un témoignage pour nous convaincre, et une sentence dernière pour nous condamner : « La parole que j'ai prêchée, dit le Fils de Dieu, jugera le pécheur au dernier jour : » *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (a). C'est-à-dire que ni on ne recevra d'ex-

a. *Joan.*, XII, 48.

1. *Var.* parce que Dieu.

2. *Var.* ce qu'il exige de nous pour les intérêts de sa gloire. — Les éditeurs n'ont fait que la moitié de la correction.

3. *Var.* parce qu'il y expose en ami sincère ce que... — *Édit.* « cet ami y expose en ami sincère..., » bizarre amalgame des deux rédactions.

4. *Var.* la vérité,

cuse, ni on ne cherchera de tempérament. La parole, dit-il, vous jugera : la loi elle-même fera la sentence, selon sa propre teneur, dans l'extrême rigueur du droit ; et de là vous devez entendre que ce sera un jugement sans miséricorde.

C'est donc la crainte de ce jugement qui fait monter les prédicateurs dans les chaires évangéliques : « Nous savons, dit le saint Apôtre, que nous devons tous comparaître un jour devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST : » *Omnes nos manifestari oportet* [*ante tribunal Christi*] ([a]). Mais « sachant cela, poursuit-il, nous venons persuader aux hommes la crainte de Dieu : » *Scientes ergo, timorem Domini hominibus suademus* ([b]). Sachant combien ce jugement est certain, combien il est rigoureux, combien il est inévitable, nous venons de bonne heure vous y préparer ; nous venons vous proposer les lois immuables par lesquelles votre cause sera décidée ([1]), et vous mettre en main les articles sur lesquels vous serez interrogés, afin que vous commenciez, pendant qu'il est temps, à méditer vos réponses.

Que si vous pensez peut-être que l'on sait assez ces vérités saintes, et que les fidèles n'ont pas besoin qu'on les en instruise, c'est donc en vain, chrétiens, que Dieu se plaint hautement, par la bouche de son prophète Isaïe ([c]), que non seulement les infidèles et les étrangers, mais « son peuple, » oui, son peuple même, « est mené captif, pour n'avoir pas la science : » *Captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam* ([2]).

Et de peur qu'on ne s'imagine que ceux qui périssent ainsi faute de science ([3]), ce sont les pauvres et les simples, qui

a. II *Cor.*, V, 10. — *b. Ibid.*, II. — *c. Is.*, V, 13. — Ms. *eo quod non habeat...*

1. *Var.* auxquelles votre vie sera confrontée, — (par lesquelles) votre vie sera jugée. — Nous mettons entre parenthèses les mots effacés.

2. Passage retranché, que toutes les éditions conservent néanmoins dans le texte : « Mais parce qu'on pourrait se persuader que la troupe n'est pas fort grande, parmi les fidèles, de ceux qui périssent faute de connaître, il assure au contraire qu'elle est si nombreuse, « que l'enfer est obligé de se dilater et d'ouvrir sa bouche démesurément pour la recevoir (*var.* l'engloutir) : » *Propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino.* (Is., V, 14.)

3. *Var.* que ceux qui composent cette multitude. — Modifié en raison de la suppression que nous venons d'indiquer.

n'ont pas les moyens d'apprendre ([1]), il déclare en termes formels, et je puis bien le dire après cet oracle, que ce sont les puissants, les riches, les grands et les princes mêmes, qui négligent de se faire instruire de leurs obligations particulières ([2]), et qui tombent, par le défaut de cette science, pêle-mêle avec la foule, dans les abîmes ([3]) éternels : *Et descendent fortes ejus et populus ejus, et sublimes gloriosique ejus ad eum* ([a]).

Non seulement, chrétiens, souvent nous ignorons les vérités saintes ; mais même nous les combattons par des sentiments tout contraires. Vous êtes surpris ([4]) de cette parole ; et peut-être me répondez-vous ([5]) dans votre cœur que vous n'avez point d'erreur contre la foi, que vous n'écoutez pas ces docteurs de cour, qui font des leçons publiques de libertinage, et établissent de propos délibéré des opinions dangereuses. Je loue votre piété dans une précaution si nécessaire ; mais ne vous persuadez pas que vous soyez pour cela exempts de l'erreur. Car il faut entendre, messieurs, qu'elle nous gagne en deux sortes: quelquefois elle se déborde à grands flots, comme un torrent, et nous emporte tout à coup; quelquefois elle tombe peu à peu, et nous corrompt goutte à goutte. Je veux dire que quelquefois un libertinage déclaré renverse d'un grand effort les principes de la religion ; quelquefois une force plus cachée, comme celle des mauvais exemples et des pratiques du grand monde, en sape les fondements par plusieurs coups redoutables et par un progrès

---

a. Is., V, 14.

1. *Var.* le moyen de se faire instruire.

2. *Var.* qui négligent presque toujours de se faire instruire, — négligent assez souvent d'apprendre, d'entendre, — (qui souvent sont mal informés) et de leurs obligations particulières et même des devoirs communs de la piété, — qui ne savent presque jamais comme il faut (fort exactement) leurs obligations particulières, et qui tombent par... — Les éditeurs additionnent plusieurs de ces rédactions successives, et prêtent ainsi à l'orateur des redites bizarres.

3. *Var.* dans cet abîme éternel.

4. *Var.* et ceci mérite que nous y pensions : c'est que les fidèles s'imaginent être sans erreur, quand ils ne s'opposent pas directement aux vérités chrétiennes, ou qu'ils ne donnent pas audience à ceux qui de propos délibéré établissent des opinions dangereuses. Mais il importe que nous entendions aujourd'hui que l'erreur nous gagne en deux sortes...

5. *Var.* et vous me répondez.

insensible. Ainsi vous n'avancez rien de n'avaler pas tout à coup le poison du libertinage, si cependant vous le sucez peu à peu, si vous laissez insensiblement gagner jusqu'au cœur cette subtile contagion, qu'on respire avec l'air du monde dans ses conversations et dans ses coutumes.

Qui pourrait ici raconter toutes les erreurs du monde? Ce maître subtil et dangereux tient école publique (1) sans dogmatiser : il a sa méthode particulière de ne prouver pas ses maximes, mais de les imprimer sans qu'on y pense ; autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent : nos ennemis par leur menaces, et nos amis par leurs bons offices, concourent également à nous donner de fausses idées du bien et du mal. Tout ce qui se dit dans les compagnies (2) nous recommande ou l'ambition sans laquelle on n'est pas du monde, ou la fausse galanterie sans laquelle on n'a point d'esprit (3). Car c'est le plus grand malheur des choses humaines, que nul ne se contente d'être insensé seulement pour soi, mais [on] veut (4) faire passer sa folie aux autres : si bien que ce qui nous serait indifférent, souvent, tant nous sommes faibles, attire notre imprudente curiosité par le bruit qu'on en fait autour de nous. Tantôt une raillerie fine et ingénieuse, tantôt une peinture agréable d'une mauvaise action impose doucement à notre esprit. Ainsi, dans cet étrange empressement de nous entre-communiquer nos folies, les âmes les plus innocentes prennent quelque teinture du vice (5); et recueillant le mal deçà et delà dans le monde, comme à une table couverte de mauvaises viandes, elles y amassent (6) peu à peu (7), comme des

1. *Var.* ce maître dangereux tient école.

2. *Var.* dans le siècle.

3. Ici venait d'abord la citation de Tertullien, renvoyée ensuite un peu plus loin : « De sorte que si vous demandez à Tertullien... *constupratum.* » — Puis, cette transition, devenue inutile après le remaniement : « Que dirai-je maintenant de ceux qui nous engagent dans l'estime des biens périssables par l'ostentation de leurs délices et par la vanité qu'ils en tirent? Car c'est le plus grand malheur... »

4. *Ms.* nul ne se contente..., mais veut... — Cette étrange syntaxe est peut-être intentionnelle.

5. *Édit.* et des maximes du siècle. — Ajouté dans l'interligne, mais condamné ensuite.

6. *Édit.* aussi. — Effacé (souligné).

7. *Var.* insensiblement.

humeurs peccantes, les erreurs qui offusquent notre intelligence. Telle est à peu près la séduction qui règne publiquement dans le monde ; de sorte que si vous demandez à Tertullien ce qu'il craint pour nous dans cette école : « Tout, vous répondra ce grand homme, jusqu'à l'air, qui est infecté par tant de mauvais discours, par tant de maximes corrompues ([1]) : » *Ipsumque aerem, scelestis vocibus constupratum* ([a]).

Sauvez-nous, sauvez-nous, Seigneur, de la contagion de ce siècle : « Sauvez-nous, disait le Prophète, parce qu'il n'y a plus de saints sur la terre, et que les vérités ont été diminuées par la malice des enfants des hommes : » *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis homiuum* ([b]). Où il ne faut pas se persuader qu'il se plaigne des infidèles et des idolâtres ; ceux-là ne diminuent pas seulement les vérités, mais ils les méconnaissent : il se plaint des enfants de Dieu, qui, ne les pouvant tout à fait éteindre, à cause de leur évidence, les retranchent et les diminuent au gré de leurs passions. Car le monde n'a-t-il pas entrepris de faire une distinction entre les vices ? Il y en a que nous laissons volontiers dans l'exécration et dans la haine publique, comme l'avarice, la cruauté et la perfidie ; il y en a que nous tâchons de mettre en honneur, comme ces passions délicates qu'on appelle les vices des honnêtes gens. Malheureux, qu'entreprenez-vous ? « Jésus-Christ est-il divisé ? » *Divisus est Christus* ([c]) ? Que vous a-t-il fait, ce Jésus-Christ, que vous le déchirez hardiment et défigurez sa doctrine par cette distinction injurieuse ? Le même Dieu, qui est le protecteur de la bonne foi, n'est-il pas ([2]) aussi l'auteur de la tempérance ? « Jésus-Christ est tout sagesse, dit Tertullien, tout lumière, tout vérité ; pourquoi le partagez-vous par votre mensonge ? » Comme si son saint Évangile n'était qu'un assemblage monstrueux de vrai et de faux, comme si ([3]) la Justice même avait laissé quelque crime qui eût

a. De Spect., n. 27. — Ms. *Ipsum etiam...* — *b. Ps.*, XI, 2. — *c.* I *Cor.*, I, 13.

1. *Var.* antichrétiennes. — Dans la première rédaction les variantes se présentaient en sens inverse.

2. *Var.* est aussi.

3. *Édit.* ou comme si... — *Ou* est effacé, pour rendre le mouvement plus vif.

échappé à sa censure : *Quid dimidias mendacio Christum ? Totus veritas fuit* ([a]).

D'où vient ([1]) un si grand désordre, si ce n'est que les vérités sont diminuées : diminuées ([2]) dans leur pureté, parce qu'on les falsifie et on les mêle ; diminuées dans leur intégrité, parce qu'on les tronque et on les retranche ; diminuées dans leur majesté, parce que, faute de les pénétrer, on perd le respect qui leur est dû ([3]), on leur ôte tellement leur juste grandeur qu'à peine les voyons-nous : ces grands astres ne nous semblent qu'un petit point ; tant nous les mettons loin de nous, ou tant notre vue est troublée par les nuages de nos ignorances et de nos opinions anticipées : *Diminutæ sunt veritates ?*

Puisque les maximes de l'Église ([4]) sont si fort diminuées dans le siècle, puisque tout le monde conspire contre elles, et qu'elles sont accablées par tant d'iniques préjugés ([5]), Dieu, par sa justice suprême, a dû pourvoir à la défense de ces illustres abandonnées ([6]), et commettre des avocats pour plaider leur cause. C'est pour cela, chrétiens, que ces chaires sont élevées auprès des autels ; afin que, pendant que la vérité est si hardiment déchirée dans les compagnies des mondains, il y ait du moins quelque lieu où l'on parle hautement en sa faveur, et que la cause la plus juste ne soit pas la plus délaissée. Venez donc écouter attentivement la défense de la vérité, dans la bouche des prédicateurs : venez recevoir par leur ministère la parole de JÉSUS-CHRIST condam-

a. Tertull., *De carne Christ.*, n. 5.

1. Nouvelle rédaction (p. 10 du ms.); voici la première : « Mais quand même nous connaîtrions sans réserve toutes les vérités chrétiennes, n'est-il pas vrai toutefois qu'elles sont étrangement ravalées et diminuées dans nos esprits ; puisqu'au lieu qu'elles devraient paraître à nos yeux si grandes, si augustes, si majestueuses, que rien ne puisse entrer en comparaison avec elles, à peine les voyons-nous : ces grands astres ne nous semblent plus qu'un petit point, tant nous les mettons loin de nous, ou tant notre vue est obscurcie (*var.* troublée) par les nuages épais de nos ignorances et de nos opinions anticipées? *Diminutæ sunt...* »

2. *Var.* diminuées, parce que nous ne leur laissons pas leur juste grandeur. — (Seconde rédaction ; c'est la troisième qui est définitive.)

3. *Var.* parce qu'on les ravilit. — (Texte des éditions.)

4. *Var.* les vérités du christianisme.

5. *Var.* par tant de préjugés iniques.

6. *Première rédaction :* à leur défense.

nant le monde et ses vices, et ses coutumes, et ses maximes antichrétiennes : car, comme dit saint Jean Chrysostome ([a]), Dieu nous ayant ordonné deux choses, d'écouter et d'accomplir sa sainte parole ; quand aura le courage de la pratiquer, celui qui n'a pas la patience de l'entendre ? quand lui ouvrira-t-il son cœur, s'il lui ferme jusqu'à ses oreilles ? quand lui donnera-t-il sa volonté, s'il lui refuse même son attention ? Mais, messieurs, cette attention, c'est ce que nous avons à considérer dans la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Lorsque la vérité jugera les hommes, il ne faut pas croire, messieurs, ni qu'elle paraisse au dehors, ni qu'elle ait besoin, pour se faire entendre, de sons distincts et articulés. Elle est dans les consciences je dis même dans les consciences des plus grands pécheurs; mais elle y est souvent oubliée durant cette vie ([1]). Qu'arrivera-t-il après la mort ? La vérité se fera sentir, et l'arrêt en même temps sera prononcé. Quelle sera cette surprise, combien étrange, et combien terrible, lorsque ces saintes vérités ([2]), auxquelles les pécheurs ne pensaient jamais, et qu'ils laissaient inutiles et négligées dans un coin de leur mémoire, enverront ([3]) tout d'un coup à leurs yeux un trait de flamme si vif, qu'ils découvriront d'une même vue la loi et le péché confrontés ensemble ; et que, voyant dans cette lumière l'énormité de l'un par sa répugnance avec l'autre, ils reconnaîtront en tremblant la honte de leurs actions et l'équité de leur supplice !

Sachant cela, chrétiens, « nous ([4]) venons enseigner aux hommes la crainte de Dieu : » *Scientes ergo, timorem Domini hominibus suademus.* Nous venons les exhorter de sa part qu'ils souffrent qu'on les entretienne des vérités de l'Évangile,

a. *De Mutat. nomin.*, I.

1. *Var.* mais elle y est oubliée.

2. Passage souligné, mais pour l'importance. Il ne l'a pas été en même temps que ceux qui sont effacés : le trait n'est pas de même encre.

3. *Ms.* enuoieront.

4. *Édit.* je reviens encore à l'Apôtre, étant persuadés de ces choses, nous... — Supprimé, cette fois : d'ailleurs cette ligne faisait double emploi avec les mots qui précèdent.

et qu'ils préviennent ([1]) le trouble de cette attention forcée par une application volontaire.

Vous qui dites que vous savez tout, et que vous n'avez pas besoin qu'on vous avertisse, vous montrez bien par un tel discours que même vous ne savez pas quelle est la nature de votre esprit. Esprit humain, abîme infini, trop petit pour toi-même et trop étroit pour te comprendre tout entier, tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses dans lesquelles tes connaissances se recèlent, que souvent tes propres lumières ne te sont pas plus présentes ([2]) que celles des autres. Souvent ce que tu sais, tu ne le sais pas ; ce qui est en toi est loin de toi ; tu n'as pas ce que tu possèdes : *Ergo animus ad habendum seipsum angustus est*, dit excellemment saint Augustin ([a]). Prouvons ceci par quelque exemple.

En quels antres profonds s'étaient retirées les lois de l'humanité et de la justice, que David savait si parfaitement, lorsqu'il fallut lui envoyer Nathan le prophète, pour les rappeler en sa mémoire ? Nathan lui parle, Nathan l'entretient ([3]), et il entend si peu ce qu'il faut entendre, qu'on est enfin contraint de lui dire : O prince ! c'est à vous qu'on parle ([b]) ; parce qu'enchanté par sa passion, et détourné par les affaires, il laissait la vérité dans l'oubli. Alors savait-il ce qu'il savait ? entendait-il ce qu'il entendait ? Chrétiens, ne m'en croyez pas ; mais croyez sa déposition et son témoignage. C'est lui-même qui s'étonne que ses propres lumières l'avaient quitté dans cet état malheureux : *Lumen oculorum meorum et ipsum non est mecum* ([c]). Ce n'est pas une lumière étrangère, c'est la lumière de mes yeux, de mes propres yeux, c'est celle-là même que je n'avais plus. Écoutez, homme savant, homme

a. Conf., lib. X, cap. XIII. — *b.* II *Reg.*, XII, 7. — *c. Ps.*, XXXVII, 11.

1. *Var.* et de prévenir. — Mais, à la ligne précédente, *de souffrir* est effacé ; peut-être parce que l'auteur ayant mis d'abord : Nous venons les *avertir* (au lieu d'*exhorter*), il y avait une vraie cacophonie de verbes de la seconde conjugaison.

2. *Var.* connues.

3. Ce n'est pas ici une variante, la répétition est voulue.— *Première rédaction :* Considérez, chrétiens, pendant que ce prophète lui parle, comme il revient peu à peu à soi, comme il passe d'un profond oubli à des notions générales ; et quoiqu'il commence à s'éveiller, il entend si peu...

habile en tout, qui n'avez pas besoin qu'on vous avertisse ; votre propre connaissance n'est pas avec vous, et vous n'avez pas de lumière. Peut-être que vous avez la lumière de la science, mais vous n'avez pas la lumière de la réflexion ; et, sans la lumière de la réflexion, la science n'éclaire pas, et ne chasse point les ténèbres ([1]).

Ne me dites donc pas, chrétiens, que vous avez de la connaissance, que vous êtes fort bien instruits des vérités nécessaires. Je ne veux pas vous contredire dans cette pensée ([2]). Eh bien ! vous avez des yeux, mais ils sont fermés : les vérités de Dieu sont dans votre esprit, comme de grands flambeaux, mais qui sont éteints. Ah ! souffrez qu'on vienne ouvrir ces yeux appesantis par le sommeil, et qu'on les applique à ce qu'il faut voir. Souffrez que les prédicateurs de l'Évangile vous parlent des vérités de votre salut ; afin que la rencontre bienheureuse de vos pensées et des leurs excite en votre âme la réflexion, comme une étincelle de lumière qui rallumera ces flambeaux éteints, et les mettra devant vos yeux pour les éclairer : autrement, toutes vos lumières vous sont inutiles ([3]).

Et en effet, chrétiens, combien de fois nous sommes-nous plaint[s] que les choses que nous savons ne nous viennent pas dans l'esprit ; que l'oubli, ou la surprise, ou la passion les rend sans effet ([4]) ! Par conséquent apprenons que les vérités de pratique doivent être souvent remuées, souvent agitées par de continuels avertissements ; de peur que si on les laisse en repos, elles ne perdent l'habitude de se présenter et ne demeurent sans force, stériles en affections, ornements inutiles de notre mémoire.

Ce n'est pas pour un tel dessein que les vérités du salut doivent être empreintes dans nos esprits. Les saintes vérités du ciel ne sont pas des meubles curieux et superflus, qu'il suffise de conserver dans un magasin ; ce sont des instru-

1. *Var.* et l'esprit est dans les ténèbres.

2. M. Lachat allègue ici une prétendue *note marginale* de dix lignes : « Bien loin de vous accorder... dans ces vastes replis de votre mémoire. » C'est un fragment de la première rédaction, que nous donnerons in-extenso ci-après.

3. *Édit.* ne vous sont qu'inutiles. — *Ms.* ne vous sont inutiles.

4. *Var.* nous les ont rendues inutiles.

ments nécessaires qu'il faut avoir, pour ainsi dire, toujours sous la main, et que l'on ne doit presque jamais cesser de regarder ([1]), parce qu'on en a toujours besoin pour agir ([2]).

Et toutefois, chrétiens, il n'est rien, pour notre malheur, qui se perde si tôt dans nos esprits que les saintes vérités du christianisme. Car outre qu'étant détachées des sens, elles tiennent peu à notre mémoire, le mépris injurieux que nous en faisons nous empêche de prendre à cœur de les pénétrer comme il faut : au contraire, nous sommes bien aises de les éloigner par une malice affectée : « Ils ont résolu, dit le saint Prophète, de détourner leurs yeux sur la terre : » *Oculos suos statuerunt declinare in terram* ([a]). Remarquez : Ils ont résolu ([3]) : c'est-à-dire que, lorsque les vérités du salut se

a. Ps., XVI, 11.

1. *Var.* cesser de voir, — jamais perdre de vue.

2. *Var.* pour l'action.

3. Bossuet prend dans le brouillon la fin du second point, comme il y avait déjà pris le commencement. Ainsi s'est trouvée conservée une première rédaction du développement qu'on vient de lire. C'était l'ancienne page 15 (f. 79, v°) :

« Ah ! souffrez qu'on vienne ouvrir ces yeux assoupis, et qu'on les applique (*var.* tourne, — adresse) à ce qu'il faut voir. Souffrez que les prédicateurs de l'Évangile vous parlent des desseins de Dieu pour votre salut (*var.* des choses de Dieu), afin que la rencontre bienheureuse de vos pensées et des leurs excite en votre âme la réflexion, comme une étincelle de lumières qui rallumera ces flambeaux éteints, et les mettra devant vos yeux pour vous éclairer.

Car bien loin de vous accorder que votre science vous doive suffire, je crains même qu'elle ne vous nuise. Je connais le naturel de l'esprit humain, et je sais que l'une de ses maladies, c'est d'acquérir avec plus de soin qu'il ne conserve. Il se dégoûte facilement de ce qu'il sait, aussi bien que de ce qu'il possède ; et c'est ce qui fait dire à saint Augustin que « les hommes malheureux, qui dédaignent ce qu'ils entendent, apprennent plus volontiers qu'ils ne savent : » *Miseri homines, quibus cognita vilescunt, libentius discunt quam norunt.* Et ne le voit-on pas tous les jours par expérience ? Souvent ce que nous avons appris avec ardeur n'est pas plus tôt dans notre esprit que nous le laissons égarer, nous le laissons perdre dans ces vastes replis de notre mémoire. Combien plus tôt se perdent les saintes vérités du christianisme, que nous n'avons jamais pris à cœur de pénétrer comme il faut ; qui tiennent si peu à notre esprit, parce qu'elles sont détachées des sens ; et enfin que nous sommes bien aises d'éloigner de nous par une malice affectée ! « Ils ont résolu, dit le saint Prophète, de détourner leurs yeux sur la terre : » *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Ps., XVI, 11). Remarquez : ils ont résolu... » — La suite, comme dans le texte.

— *Seconde rédaction* (en marge) : « Il n'est rien pour notre malheur qui se perde si tôt dans nos esprits que les saintes vérités du christianisme ; car, outre qu'étant détachées des sens, elles tiennent peu à notre âme, nous n'avons jamais pris à cœur de les pénétrer comme il faut ; et au contraire nous sommes bien aises de les éloigner par une malice affectée... »

présentent à nos yeux, pour nous les faire lever au ciel, c'est de propos délibéré, c'est par une volonté déterminée que nous les détournons sur la terre, que nous les arrêtons sur d'autres objets ; tellement qu'il est nécesaire que les prédicateurs de l'Évangile, par des avertissements chrétiens, comme par une main invisible, les tire[nt] de ces lieux profonds où nous les avions reléguées, et les ramène[nt] de loin à nos yeux qui les voulaient perdre.

Aidez-les vous-mêmes, messieurs, dans une œuvre si utile pour votre salut : pratiquez ce que dit l'Ecclésiastique : *Verbum sapiens quodcumque audierit scius, laudabit et ad se adjiciet* ([a]). Voici un avis d'un habile homme : « Le sage qui entend, dit-il, quelque parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même. » Il ([1]) ne se contente pas de louer cette parole : il ne va pas regarder autour de lui à qui elle est propre. Il ne s'amuse pas à deviner la pensée de celui qui parle, ni à lui faire dire des choses qu'il ne songe pas : il croit que c'est à lui seul qu'on en veut ([2]) : et en effet, chrétiens, quiconque sent en lui-même que c'est son vice qu'on attaque, doit croire que c'est à lui personnellement que s'adresse tout le discours. Si donc quelquefois nous y remarquons je ne sais quoi de tranchant, qui, à travers nos voies tortueuses et nos passions compliquées, aille mettre, non point par hasard, mais par une secrète conduite de la grâce, la main sur notre blessure, et aille trouver, à point nommé, dans le fond du cœur, ce péché que nous dérobons ; c'est alors, c'est alors, messieurs, qu'il faut écouter attentivement JÉSUS-CHRIST, qui vient troubler notre fausse paix, et qui met la main tout droit sur

a. Eccli., XXI, 18. — Ms. *audierit sciens.*

1. *Addition marginale*, de date postérieure : « * On est bien aise d'entendre parler contre les vices des hommes, et l'esprit se divertit à écouter reprendre les mauvaises mœurs ; mais l'on ne s'émeut non plus que si l'on n'avait aucune part à cette juste censure. *Ad se adjiciet :* il rentre profondément dans sa conscience, et s'applique à lui-même tout ce qui se dit. »

2. *Autre addition marginale :* « * C'est là tout le fruit des discours sacrés. Pendant que l'Évangile parle à tous, chacun se doit parler en particulier, confesser humblement ses fautes, trembler dans la vue de ses périls. » — Ces deux notes paraissent avoir été écrites en 1670, quand l'orateur traita de nouveau ce sujet, le samedi, veille du second dimanche de Carême. Cf. les additions au texte du sermon *sur la Parole de Dieu*, dans le Carême des Carmélites (deuxième dimanche).

notre blessure ([1]) ; c'est alors qu'il faut croire le conseil du Sage et appliquer tout à nous-même[s]. Si le coup ne porte pas encore assez loin, prenons nous-même[s] le glaive, et enfonçons-le plus avant. Plût à Dieu qu'il entre ([2]) si profondément que la blessure aille jusqu'au vif ; que le cœur soit serré par la componction, que le sang de la plaie coule par les yeux, je veux dire les larmes, que saint Augustin appelle si élégamment le sang de l'âme ([a]) ! C'est alors que JÉSUS-CHRIST aura prêché ; et c'est ce dernier effet de la sainte prédication qui me reste à examiner ([3]) en peu de paroles dans ma dernière partie.

TROISIÈME POINT.

Quand je considère les raisons pour lesquelles les discours sacrés, qui sont pleins d'avis si pressants, sont néanmoins si peu efficaces, voici celle qui me semble la plus apparente. C'est que les hommes du monde présument trop de leur sens pour croire que l'on puisse leur persuader ce qu'ils ne veulent pas faire d'eux-mêmes ; et d'ailleurs, n'étant pas touchés par la vérité qui luit clairement dans leur conscience, ils ne croient pas pouvoir être émus des paroles qu'elle inspire aux autres : si bien qu'ils écoutent la prédication, ou comme un entretien indifférent, par coutume et par compagnie ; ou tout au plus, si le hasard veut qu'ils rencontrent à leur goût ([4]), comme un entretien agréable, qui ne fait que chatouiller les oreilles par la douceur ([5]) d'un plaisir qui passe.

Pour nous désabuser de cette pensée ([6]), considérons, chrétiens, que la parole de l'Évangile, qui nous est portée

a. Serm. CCCLI, n. 7.

1. *Var.* et qui met la main sur notre blessure.

2. *Var.* que nous le fassions entrer. — La surcharge est écrite à la suite, comme la précédente : c'est ce qui a empêché les éditeurs de comprendre que cette seconde rédaction remplaçait la première. Ici d'ailleurs la place manquait entre les lignes.

3. Cette leçon, qui est bien celle du manuscrit, autorise d'autres constructions semblables, que nous avons rencontrées dans des textes dont l'original n'était pas conservé.

4. *Var.* selon leur humeur, — qu'ils rencontrent bien. — Les surcharges définitives dans cette page sont de date incertaine.

5. *Var.* par l'agrément.

6. *Var.* Chrétiens, désabusez-vous. La parole que nous vous portons de la part de Dieu est autre chose qu'un son inutile qui se perd en l'air. Relevez...,

de la part de Dieu, n'est pas un son qui se perde en l'air ; mais un instrument de la grâce. Relevez tant qu'il vous plaira [1] l'usage de la parole dans les affaires humaines : qu'elle soit, si vous voulez, l'interprète de tous les conseils, la médiatrice de tous les traités, le gage de la bonne foi et le lien de tout le commerce ; elle est et plus nécessaire et plus efficace dans le ministère de la religion : et en voici la preuve sensible. C'est une vérité fondamentale, que l'on ne peut obtenir la grâce que par les moyens établis de Dieu. Or est-il que le Fils de Dieu, l'unique médiateur de notre salut, a voulu choisir la parole pour être l'instrument de sa grâce et l'organe universel de son Saint-Esprit dans la sanctification des âmes. Car, je vous prie, ouvrez les yeux, contemplez tout ce que l'Église a de plus sacré, regardez les fonts baptismaux, les tribunaux de la pénitence, les très augustes autels : c'est la parole de JÉSUS-CHRIST qui régénère les enfants de Dieu ; c'est elle qui les absout de leurs crimes ; c'est elle qui leur prépare sur ces saints autels une viande [2] divine d'immortalité [3]. Si elle opère si puissamment aux fonts du baptême, dans les tribunaux de la pénitence, et sur les autels, gardons-nous bien de penser qu'elle soit inutile dans les chaires : elle y agit d'une autre manière, mais toujours comme l'organe de l'Esprit de Dieu. Et en effet, qui ne le sait pas ? c'est par la prédication de l'Évangile que cet Esprit tout-puissant a donné des disciples, des imitateurs, des sujets [4] et des enfants à JÉSUS-CHRIST. S'il a fallu effrayer les consciences criminelles, la parole a été le tonnerre : s'il a fallu captiver [5] les entendements [6], la parole a été la chaîne par laquelle on les a traînés à JÉSUS-CHRIST [7] : s'il a fallu percer les cœurs par l'amour divin, la parole a été le trait qui a fait ces blessures salutaires : *Sagittæ tuæ*

1. *Var.* de date postérieure (1670) : * On ne peut assez admirer l'usage de la parole, etc. *(sic.)*
2. *Var.* nourriture.
3. *Var.* immortelle.
4. Ces mots, écrits en surcharge, ne sont pourtant pas des variantes. — *Première rédaction :* des disciples à JÉSUS-CHRIST, et des enfants au Père céleste.
5. *Var.* assujettir.
6. *Édit.* sous l'obéissance de la foi. — Supprimé au manuscrit.
7. *Var.* la chaîne qui les a entraînés captifs aux pieds de JÉSUS-CHRIST.

acutæ : populi sub te [*cadent*] ([a]). Elle a établi ([1]) la foi, elle a rangé les peuples à l'obéissance, elle a renversé les idoles, elle a converti le monde.

Mais ([2]), messieurs, tous ces effets furent autrefois, et il ne nous en reste plus que le souvenir. JÉSUS-CHRIST n'est plus écouté, ou il est écouté si négligemment, qu'on donnerait plus d'attention aux discours les plus inutiles. Sa parole cherche partout des âmes qui la reçoivent ; et partout la dureté invincible des cœurs préoccupés lui ferme l'entrée. Ce n'est pas qu'on n'assiste aux discours sacrés. La presse est dans les églises durant cette sainte quarantaine ; plusieurs prêtent l'oreille attentivement ; mais ([3]) qu'il y en a, dit le Fils de Dieu, qui en voyant ne voient pas, et en écoutant n'écoutent pas ([b]) ! « Mes frères, dit saint Augustin, la prédication ([4]) est un grand mystère : » *Magnum sacramentum, fratres* ([c]).

a. Ps., XLIV, 7. — *b.* Matth. IX, 13. — *c. In Epist. Joan.*, Tract. III, n. 13. — Ms., *Magnum mysterium, fratres.*

1. *Passage supprimé*, que les éditeurs ont cependant maintenu : « Et il ne faut pas s'étonner si, parmi tant de secours, tant de sacrements, tant de ministères divers de l'Église, le saint concile de Trente a déterminé [*Sess.* V, cap. II] qu'il n'y a rien de plus nécessaire (*var.* que le plus nécessaire de tous, c'est celui de la sainte prédication, — c'est la prédication) que la prédication de l'Évangile : puisque c'est elle qui a opéré de si grands miracles. Elle a établi... »

2. *Première rédaction :* Tous ces effets, messieurs, furent autrefois ; mais il ne nous en reste...

3. *Première rédaction :* « Mais ce n'est ni l'oreille ni l'esprit (*var.* ce n'est pas l'esprit) que JÉSUS demande. Chrétiens, la prédication est un mystère : le son de la parole frappe au dehors, mais le Maître, dit saint Augustin, est au dedans, et la véritable prédication se fait dans le cœur : *Sonus verborum aures percutit, Magister intus est* (In Epist. Joan., *Tract.* III, n. 13). C'est pourquoi ce Maître céleste a dit tant de fois en prêchant : « Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il écoute. » (*Matth.*, XIII, 9.) Il savait, ce divin Docteur (*var.* effacée, mais maintenue par les éditeurs dans le texte même : Certainement, chrétiens, il ne parlait pas à des sourds, mais il savait) qu'il y en a « qui en voyant ne voient pas, et qui en écoutant n'écoutent pas. » (*Ibid.*, 13.) Il savait qu'il y a en nous un endroit profond où la voix humaine ne pénètre point, où lui seul a droit de se faire entendre. « Qu'elle est secrète, dit saint Augustin, qu'elle est éloignée des sens de la chair, cette retraite (*var.* cette place) où JÉSUS-CHRIST fait leçon, cette école où Dieu est le maître ! » *Valde remota est a sensibus carnis hæc schola...* (*De Prædest. sanct.*, cap. VIII, n. 13.) Pour rencontrer cette école, et pour écouter cette leçon, il faut se retirer au plus grand secret et dans le centre du cœur ; il ne faut pas ramasser son attention au lieu où... » La suite, comme dans le texte. — Les éditeurs ont voulu tout conserver, en fondant les deux rédactions en une. C'est prêter des longueurs à Bossuet, au moment où il visait à une énergique concision.

4. *Var.* Chrétiens, la prédication..., — Mes frères, la prédication...

« Le son de la parole frappe au dehors ; le Maître, dit saint Augustin, est au dedans : » la véritable prédication se fait dans le cœur. Ainsi, pour entendre prêcher JÉSUS-CHRIST, il ne faut pas ramasser son attention au lieu où se mesurent les périodes, mais au lieu où se règlent les mœurs ; il ne faut pas se recueillir au lieu où se goûtent les belles pensées, mais au lieu où se produisent les bons désirs : ce n'est pas même assez de se retirer au lieu où se forment les jugements ; il faut aller à celui où se prennent les résolutions. Enfin s'il y a quelque endroit encore plus profond et plus retiré, où se tienne le conseil du cœur, où se détermine[nt] tous (1) ses desseins, où l'on donne le branle à ses mouvements, c'est là que (2) la parole divine doit faire un ravage salutaire, en brisant (3) toutes les idoles, en renversant tous les autels où la créature est adorée, en répandant tout l'encens qu'on leur présente, en chassant toutes [les] (4) victimes qu'on leur immole ; et sur ce débris ériger le trône de JÉSUS-CHRIST victorieux : autrement, on n'écoute pas JÉSUS-CHRIST qui prêche.

S'il est ainsi, chrétiens, hélas ! que JÉSUS-CHRIST a peu d'auditeurs (5), et que dans la foule des assistants il se trouve peu de disciples (6) ! En effet, ou nous écoutons froidement, ou il s'élève seulement en nous des affections languissantes, faibles imitations des sentiments véritables ; désirs toujours stériles et infructueux, qui demeurent toujours désirs, et qui ne se tournent jamais en résolutions ; flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière ; mais qui court légèrement par-dessus, et que le moindre souffle éteint tellement,

1. *Ms.* où se détermine de tous ses desseins. (Distraction.)

2. *Première rédaction*, mêlée à la seconde dans les éditions : « ...c'est là que, sans s'arrêter à la chaire matérielle, il faut dresser à ce Maître invisible une chaire invisible et intérieure, où il prononce ses oracles avec empire. Là quiconque écoute obéit, quiconque prête l'oreille a le cœur touché. »

3. *Var.* C'est là qu'il faut non seulement écouter, mais se rendre, mais obéir, mais faire régner la vérité, abattre à ses pieds tous ses ennemis, toutes les erreurs, tous les vices, toutes les maximes du monde.

4. *Ms.* toutes leurs victimes qu'on leur immole. (Inadvertance.)

5. *Var.* de disciples.

6. *Var.* d'auditeurs. — Les éditions donnent ici une belle phrase, supprimée au manuscrit : « Où sont-elles ces âmes soumises que l'Évangile attendrit, que la parole de vérité touche jusqu'au cœur ? »

que tout s'en perd en un instant, jusqu'au souvenir : *Filii Ephrem, intendentes et mittentes arcum;* [*conversi sunt in die belli*] ([a]) : « Les enfants d'Ephrem, dit David, préparaient leurs flèches et bandaient leur arc ; mais ils ont lâché pied au jour de la guerre ([1]). » En écoutant la prédication, ils formaient ([2]) en eux-mêmes de grands desseins ; ils semblaient aiguiser leurs armes contre leurs vices : au jour de la tentation ils les ont rendues honteusement. Ils promettaient beaucoup dans l'exercice ; ils ont plié d'abord dans le combat : ils semblaient animés quand on sonnait de la trompette ; ils ont tourné le dos tout à coup quand il a fallu venir aux mains : *Filii Ephrem,* [*intendentes et mittentes arcum; conversi sunt in die belli*].

Dirai-je ici ce que je pense ? De telles émotions, faibles, imparfaites, et qui se dissipent en un moment, sont dignes d'être formées devant ([3]) un théâtre, où l'on ne joue que des choses feintes, et non devant les chaires évangéliques où la sainte vérité de Dieu paraît dans sa pureté. Car à qui est-ce qu'il appartient de toucher les cœurs, sinon à la vérité? C'est elle qui apparaîtra ([4]) à tous les cœurs rebelles au dernier jour ; et alors on connaîtra combien la vérité est touchante. « En la voyant, dit le Sage, ils seront troublés d'une crainte horrible : » *Videntes turbabuntur timore horribili* ([b]) : ils seront agités et angoissés ; eux-mêmes se voudront cacher dans l'abîme. Pourquoi cette agitation ([5]), messieurs ? C'est que la vérité leur parle. Pourquoi cette angoisse ? C'est que la vérité les presse. Pourquoi cette fuite précipitée ? C'est que la vérité les poursuit. Ah ! te trouverons-nous partout ([6]), ô vérité persécutante? Oui, jusqu'au fond de l'abîme ils la trouveront : spectacle horrible à leurs yeux, poids insupportable sur leurs consciences, flamme toujours dévorante dans leurs entrailles. Qui nous donnera, chrétiens, que nous soyons

a. Ps., LXXVII, 9. — *b. Sap.*, V, 2.
1. *Var.* au jour de bataille, — au jour de combat.
2. *Lachat :* concevaient (effacé).
3. *Var.* à un théâtre.
4. *Var.* qui pénétrera tous...
5. *Var.* ce trouble.
6. *Var.* toujours, — *Édit.* toujours partout.

touchés de la vérité, de peur d'en être touchés de cette manière furieuse et désespérée ?

O Dieu, donnez efficace à votre parole. O Dieu, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu, ce qu'il y faut dire. Donnez-moi des paroles sages, donnez-moi des paroles puissantes (1) ; donnez-moi la prudence, donnez-moi la force ; donnez-moi la circonspection, donnez-moi la simplicité. Vous savez, ô Dieu vivant, que le zèle ardent qui m'anime pour le service de mon roi me fait tenir à bonheur d'annoncer votre Évangile à ce grand monarque, grand véritablement, et digne par la grandeur de son âme de n'entendre que de grandes choses (2); digne, par l'amour qu'il a pour la vérité, de n'être jamais déçu (3).

Sire, c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire : qu'il fasse donc par son Saint-Esprit, car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage, que l'homme n'y paraisse pas : afin que Dieu y parlant tout seul (4) par la pureté de son Évangile, il fasse dieux tous ceux qui l'écoutent, et particulièrement Votre Majesté, qui, ayant déjà l'honneur de le représenter sur la terre, doit aspirer à celui d'être semblable à lui dans l'éternité, en le voyant face à face, tel qu'il est, et selon l'immensité de sa gloire, que je vous souhaite, au nom [du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit].

1. *Var.* efficaces. — *Édit.* efficaces, puissantes.
2. *Var.* qu'on ne lui inspire que de grands desseins pour son salut. — Les éditeurs mêlent encore ici texte et variante, bien que la construction soit changée.
3. *Var.* de n'entendre jamais de flatterie.
4. *Var.* afin que Dieu seul parlant.

CARÊME DU LOUVRE.

IIe DIMANCHE.

SERMON DU MAUVAIS RICHE [1].

5 mars 1662.

Le sermon *sur la Prédication évangélique* avait été suivi de deux autres dans la première semaine. Ils ne nous ont pas été conservés [2]. Dès le début de la seconde semaine, Bossuet prit l'évangile du jeudi, celui du *Mauvais riche*, pour sujet des trois discours qu'il avait à prononcer. Le dimanche, il prêcha la mort du *Mauvais riche ;* le mercredi, sa damnation *(sermon sur l'Enfer) ;* le vendredi, il trouva, dans le contraste entre la destinée de ce voluptueux impitoyable et celle du saint mendiant qui se traînait à sa porte, l'occasion de répondre aux objections des *libertins* contre *la Providence.* Le sermon *de l'Enfer* est malheureusement perdu ; Bossuet y renvoie à deux reprises dans le manuscrit de celui de la Pentecôte, 1672.

Celui que nous appellerons comme lui le *sermon du Mauvais riche* est intitulé dans les éditions : *Sur l'Impénitence finale.* Cette formule, assez juste s'il ne s'agissait que de désigner la chute inopinée d'un mondain dans son éternité, sans autre préparation que le perpétuel enivrement de ses égoïstes jouissances, a l'inconvénient de ne pas laisser entrevoir dans l'âme de l'orateur la préoccupation de l'intérêt des pauvres, qui y tient une si grande place. L'année 1661 avait été une de ces années de disette si fréquentes au XVIIe siècle : les conséquences s'en faisaient durement sentir au commencement de 1662. Ici, comme en d'autres sermons, et principalement dans celui du Vendredi-Saint, qui terminera la station, on verra ce qu'il faut croire des imputations haineuses du protestant Sismondi et, il faut bien l'ajouter, de Joseph de Maistre, quand ils prétendent

---

1. *Mss.*, 12822, f. 194-210. In-4°, avec marge.

2. L'un des deux dut être *sur la Prière et le Culte dû à Dieu.* Ce sujet, qui sera repris en 1666 sur l'évangile de la Samaritaine (vendredi de la troisième semaine), semble avoir été traité en 1662 à l'occasion de l'évangile de la Chananéenne, qui se lit le jeudi après le premier dimanche. Le sermon serait celui de la veille ou du lendemain de ce jour, car la prédication se donnait à la cour le mercredi et le vendredi. Tel est, croyons-nous, le sens de ce renvoi, en tête du discours de 1666 : « Le commencement pour l'*Ave Maria :* Ignorance des choses divines, *sermon de la Cananée*, p. 8. La cour à Dieu. » (*Mss.*, 12822, f. 268. — Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 295.)

que Bossuet fut un adulateur des puissances et que la misère des peuples ne lui a jamais arraché un seul cri [1].

Mortuus est autem et dives.
(Luc., XVI, 22.)

JE laisse JÉSUS-CHRIST sur le Thabor dans les splendeurs de sa gloire, pour arrêter ma vue sur un autre objet moins agréable, à la vérité, mais qui nous presse plus fortement à la pénitence. C'est le Mauvais riche mourant, et mourant comme il a vécu, dans l'attache à ses passions, dans l'engagement au péché, dans l'obligation à la peine.

Dans le dessein que j'ai pris de faire tout l'entretien de cette semaine sur la triste aventure de ce misérable, je m'étais d'abord proposé de donner comme deux tableaux, dont l'un représenterait sa mauvaise vie, et l'autre sa fin malheureuse [2] ; mais j'ai cru que les pécheurs, toujours favorables à ce qui éloigne leur conversion, si je faisais ce partage, se persuaderaient trop facilement qu'ils pourraient aussi détacher ces choses, qui ne sont pour notre malheur que trop enchaînées; et qu'une espérance présomptueuse de corriger à la mort ce qui manquerait à la vie nourrirait leur impénitence. Je me suis donc résolu de leur faire considérer, dans ce discours, comme, par une chute insensible [3], on tombe d'une vie licencieuse [4] à une mort désespérée ; afin que, contemplant d'une même vue ce qu'ils font et ce qu'ils s'attirent, où ils sont et où ils s'engagent, ils quittent la voie en laquelle ils marchent, par la crainte de l'abîme où elle conduit. Vous donc [5], ô divin Esprit, sans lequel toutes nos pensées sont sans force et toutes nos paroles sans poids,

1. Sismondi, *Histoire des Français*, XXV, 482. — J. de Maistre, *De l'Église Gallicane*, II, XII. — Inutile d'indiquer des publications sans valeur, mais trop longtemps populaires, qui reprennent cette thèse, en enchérissant naturellement sur les erreurs précédentes.

2. *Var.* sa mauvaise mort.

3. Bossuet avait mis d'abord : « presque inévitable. » Il efface cette épithète excessive, malgré le correctif qui l'accompagne. Partout nous retrouvons ce soin d'éviter les exagérations oratoires.

4. *Var.* mauvaise.

5. *Var.* Mais vous.

donnez efficace à ce discours, touché des saintes prières de la bienheureuse Marie, à laquelle nous allons dire : *Ave.*

C'est trop se laisser surprendre aux vaines descriptions des peintres et des poètes, que de croire la vie et la mort autant (1) dissemblables que les uns et les autres nous le figurent (2). Il leur faut donner les mêmes traits. C'est pourquoi les hommes se trompent lorsque, trouvant leur conversion si pénible pendant la vie, ils s'imaginent que la mort aplanira ces difficultés, se persuadant peut-être qu'il leur sera plus aisé de se changer, lorsque la nature altérée touchera de près à son changement dernier et irrémédiable. Car ils devraient penser au contraire que la mort n'a pas un être distinct qui la sépare de la vie; mais qu'elle n'est autre chose, sinon une vie qui s'achève. Or, qui ne sait, chrétiens, qu'à la conclusion de la pièce, on n'introduit pas d'autres personnages que ceux qui ont paru dans les autres scènes ; et que les eaux d'un torrent, lorsqu'elles se perdent, ne sont pas d'une autre nature que lorsqu'elles coulent ?

C'est donc cet enchaînement qu'il nous faut aujourd'hui comprendre : et afin de concevoir plus distinctement comme ce qui se passe en la vie porte coup au point de la mort, traçons ici en un mot la vie d'un homme du monde.

Ses plaisirs et ses affaires partagent ses soins : par l'attache à ses plaisirs, il n'est pas à Dieu ; par l'empressement de ses affaires, il n'est pas à soi ; et ces deux choses ensemble le rendent insensible aux malheurs d'autrui. Ainsi notre Mauvais riche, homme de plaisirs et de bonne chère, ajoutez, si vous le voulez, homme d'affaires et d'intrigues, étant enchanté par les uns et occupé par les autres, ne s'était jamais arrêté pour regarder en passant le pauvre Lazare qui mourait de faim (3) à sa porte.

Telle est la vie d'un homme du monde ; et presque tous ceux qui m'écoutent se trouveront tantôt, s'ils y prennent garde, dans quelque partie de la parabole. Mais voyons enfin,

1. *Var.* aussi.
2. *Var.* nous les représentent.
3. *Var.* qui languissait...

chrétiens, quelle sera la fin de cette aventure. La mort, qui s'avançait pas à pas, arrive, imprévue et inopinée. On dit à ce mondain délicat, à ce mondain empressé, à ce mondain insensible et impitoyable, que son heure dernière est venue : il se réveille en sursaut, comme d'un profond assoupissement. Il commence à se repentir de s'être si fort attaché au monde, qu'il est enfin contraint de quitter. Il veut rompre en un moment ses liens, et il sent, si toutefois il sent quelque chose, qu'il n'est pas possible, du moins tout à coup, de faire une rupture si violente ; il demande du temps en pleurant, pour accomplir un si grand ouvrage, et il voit que tout le temps lui est échappé. Ah ! dans une occasion si pressante, où les grâces communes ne suffisent pas, il implore un secours extraordinaire ; mais comme il n'a lui-même jamais eu pitié de personne ([1]), aussi tout est sourd à l'entour de lui au jour de son affliction ([2]). Tellement que par ses plaisirs, par ses empressements, par sa dureté, il arrive enfin, le malheureux, à la plus grande séparation sans détachement (premier point); à la plus grande affaire sans loisir (deuxième point) ; à la plus grande misère sans assistance [troisième point]. O Seigneur, Seigneur tout-puissant, donnez efficace à mes paroles, pour graver dans les cœurs de ceux qui m'écoutent des vérités si importantes. Commençons à parler de l'attache au monde.

PREMIER POINT.

L'abondance, la bonne fortune, la vie délicate et voluptueuse sont comparées souvent dans les saintes Lettres à des fleuves impétueux, qui passent sans s'arrêter, et tombent sans pouvoir soutenir leur propre poids ([3]). Mais si la félicité du monde imite un fleuve dans son inconstance, elle lui ressemble aussi dans sa force ; parce qu'en tombant elle nous pousse, et qu'en coulant elle nous tire : *Attendis quia labitur, cave quia trahit*, dit saint Augustin ([a]).

Il faut aujourd'hui, messieurs, vous représenter cet attrait

a. In Ps. CXXXVI, n. 3.

1. *Var.* comme il a été lui-même trop souvent imploré en vain, — appelé en vain au secours.

2. *Var.* au jour de sa dernière angoisse.

3. *Var.* sans se pouvoir soutenir.

puissant. Venez et ouvrez les yeux, et voyez les liens cachés dans lesquels votre cœur est pris : mais pour comprendre tous les degrés de cette déplorable servitude où nous jettent les biens du monde, contemplez ce que fait en nous l'attache (1) d'un cœur qui les possède, l'attache d'un cœur qui en use, l'attache d'un cœur qui s'y abandonne. O quelles chaînes ! ô quel esclavage ! Mais disons les choses par ordre.

Premièrement, chrétiens, c'est une fausse imagination des âmes simples et ignorantes, qui n'ont pas expérimenté la fortune, que la possession des biens de la terre rend l'âme plus libre et plus dégagée. Par exemple, on se persuade que l'avarice serait tout à fait éteinte, que l'on n'aurait plus d'attache aux richesses, si l'on en avait ce qu'il faut : ah ! c'est alors, disons-nous, que le cœur, qui se resserre dans l'inquiétude du besoin, reprendra sa liberté tout entière dans la commodité et dans l'aisance. Confessons la vérité devant Dieu : tous les jours nous nous flattons de cette pensée. Mais notre erreur est extrême (2). Certes, c'est une folie de s'imaginer que les richesses guérissent l'avarice, ni que cette eau puisse étancher cette soif. Nous voyons par expérience que le riche, à qui tout abonde, n'est pas moins impatient dans ses pertes que le pauvre, à qui tout manque ; et je ne m'en étonne pas. Car il faut entendre, messieurs, que nous n'avons pas seulement pour tout notre bien une affection générale, mais que chaque petite partie attire une affection particulière : ce qui fait que nous voyons ordinairement que l'âme n'a pas moins d'attache, que la perte n'est pas moins sensible, dans l'abondance que dans la disette. Il en est comme des cheveux, qui font toujours sentir la même douleur, soit qu'on les arrache d'une tête chauve, soit qu'on les tire d'une belle tête qui en est couverte : on sent toujours la même douleur, à cause que (3) chaque cheveu ayant sa racine propre, la violence est toujours égale. Ainsi, chaque petite parcelle du bien que nous possédons tenant dans le fond du cœur par sa racine particulière, il s'ensuit manifestement que

1. *Var.* le plaisir *(trois fois)*.
2. *Var.* grande. — *Autre variante :* mais certes nous nous abusons.
3. *Var.* parce que.

l'opulence n'a pas moins d'attache que la disette ([1]) ; au contraire, qu'elle est, du moins en ceci, et plus captive et plus engagée, qu'elle a plus de liens qui l'enchaînent, et un plus grand poids qui l'accable. Te voilà donc, ô homme du monde, attaché à ton propre bien avec un amour immense. Mais il se croirait pauvre dans son abondance (de même ([2]) de toutes les autres passions), s'il n'usait de sa bonne fortune. Voyons quel est cet usage ; et pour procéder toujours avec ordre, laissons ceux qui s'emportent d'abord aux excès, et considérons un moment les autres, qui s'imaginent être modérés quand ils se donnent de tout leur cœur aux choses permises.

Le mauvais riche de la parabole ([3]) les doit faire trembler jusqu'au fond de l'âme. Qui n'a ouï remarquer cent fois que le Fils de Dieu ne nous parle ni de ses adultères, ni de ses rapines, ni de ses violences ? Sa délicatesse et sa bonne chère font une partie si considérable de son crime, que c'est presque le seul désordre qui nous est rapporté dans notre évangile. « C'est un homme, dit saint Grégoire, qui s'est damné dans les choses permises, parce qu'il s'y est donné tout entier, parce qu'il s'y est laissé aller sans retenue : » tant il est vrai, chrétiens, que ce n'est pas toujours l'objet défendu, mais que c'est fort souvent l'attache qui fait des crimes damnables : *Divitem ultrix gehenna suscepit, non quia aliquid illicitum gessit, sed quia immoderato usu totum se licitis tradidit* ([a]). O Dieu ! qui ne serait étonné ? Qui ne s'écrierait avec le Sauveur : « Ah ! que la voie est étroite qui nous conduit au royaume ([b]) ! » Sommes-nous donc si malheureux, qu'il y ait quelque chose qui soit défendu, même dans l'usage de ce qui est permis ? N'en doutons pas, chrétiens : quiconque a les yeux ouverts pour entendre la force de cet oracle prononcé par le Fils de Dieu : « Nul ne peut servir deux maîtres ([c]), » il pourra aisément comprendre qu'à quelque bien que le cœur s'attache, soit qu'il soit défendu,

a. Pastor., part. III, cap. XXI. — Ms. *ultrix flamma.* — *b. Matth.*, VII, 14. — *c. Ibid.*, VI, 24.

1. *Var.* que la pauvreté.
2. Cette parenthèse est une addition interlinéaire.
3. *Var.* de notre évangile.

soit qu'il soit permis, s'il s'y donne tout entier, il n'est plus à Dieu ; et ainsi qu'il peut y avoir des attachements damnables à des choses qui de leur nature seraient innocentes. S'il est ainsi, chrétiens, et qui peut douter qu'il ne soit ainsi, après que la Vérité nous en assure ? ô grands, ô riches du siècle, que votre condition me fait peur, et que j'appréhende pour vous ces crimes cachés et délicats qui ne se distinguent point par les objets, qui ne dépendent que du secret mouvement du cœur et d'un attachement presque imperceptible ! Mais tout le monde n'entend pas cette parole ; passons outre, chrétiens ; et puisque les hommes du monde ne comprennent pas cette vérité, tâchons de leur faire voir le triste état de leur âme par une chute plus apparente.

Et certes il est impossible qu'en prenant si peu de soin de se retenir dans les choses qui sont permises, ils ne s'emportent bientôt jusqu'à ne craindre plus de poursuivre celles qui sont ouvertement défendues. Car, chrétiens, qui ne le sait pas ? qui ne le sent par expérience ? notre esprit n'est pas fait de sorte qu'il puisse facilement se donner des bornes. Job [1] l'avait bien connu [2] par expérience : *Pepigi fœdus cum oculis meis* [a]... : « J'ai fait un pacte avec mes yeux, de ne penser à aucune beauté mortelle. » Voyez qu'il règle la vue pour arrêter la pensée [3]. Il réprime des regards qui pourraient être innocents, pour arrêter des pensées qui apparemment seraient criminelles ; ce qui n'est peut-être pas si clairement défendu par la loi de Dieu, il y oblige ses yeux par traité exprès. Pourquoi ? parce qu'il sait que, par cet abandon aux choses licites [4], il se fait dans tout notre cœur un certain épanchement d'une joie mondaine ; si bien que l'âme, se laissant aller à tout ce qui lui est permis, commence à s'irriter de ce que quelque chose lui est défendu. Ah ! quel état ! quel penchant ! quelle étrange disposition ! Je vous laisse à penser, messieurs, si une liberté précipitée jusqu'au voisinage du vice ne s'emportera pas bientôt jusqu'à la

a. Job, XXXI, 1.
1. Addition marginale.
2. *Var.* le connaissait...
3. *Var.* Voyez que pour arrêter sa pensée, il règle...
4. *Première rédaction :* par cet abandon, je dis même aux choses licites.

licence ; si elle ne passera pas bientôt les limites, quand il ne lui restera plus qu'une si légère démarche. Sans doute ayant pris sa course avec tant d'ardeur dans cette vaste carrière des choses permises, elle ne pourra plus retenir ses pas ; et il lui arrivera infailliblement (1) ce que dit de soi-même le grand saint Paulin : « Je m'emporte au delà de ce que je dois, pendant que je ne prends aucun soin de me modérer en ce que je puis : » *Quod non expediebat admisi, dum non tempero quod licebat* (a).

Après cela, chrétiens, si Dieu ne fait un miracle, la licence des grandes fortunes n'a plus de limites (2) : *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum* (b) : « Dans leur graisse, dit le Saint-Esprit, dans leur abondance, il se fait un fonds d'iniquité qui ne s'épuise jamais. » C'est de là que naissent ces péchés (3) régnants, qui ne se contentent pas qu'on les souffre ni même qu'on les excuse, mais qui veulent encore qu'on leur applaudisse. C'est là (4) qu'on se plaît de faire le grand par le

a. Epist. XXX, ad Sever., n. 3. — *b. Ps.*, LXXII, 7.

1. *Var.* sans doute il arrivera bientôt à cette âme ce que dit...

2. *Var.* de mesures.

3. *Var.* vices.

4. *Première rédaction* (f. 201, en commençant par le verso) : « C'est de là que sortent ces péchés régnants, qui ne se contentent pas qu'on les souffre, ni même qu'on les excuse, mais qui veulent qu'on leur applaudisse. Car il y a, dit saint Augustin (*in Ps.* LXII, 12), deux espèces de péchés : les uns viennent de la disette, les autres naissent de l'excès. Ceux qui naissent du besoin et de la misère, ce sont des péchés serviles et timides : quand un pauvre vole, il se cache ; quand il est découvert, il tremble ; il n'oserait soutenir son crime, trop heureux s'il le peut couvrir et envelopper dans les ténèbres. Mais ces péchés d'abondance, ils sont superbes et audacieux, ils veulent régner. Vous diriez qu'ils sentent la grandeur de leur extraction ; « ils veulent jouir, dit Tertullien (*ad Nat.*, I, 16), de toutes les lumières du jour et de toute la conscience du ciel : » *Delicta vestra et loco omni, et luce omni, et universa cœli conscientia fruuntur.*

Combien en avons-nous vu qui se plaisent de faire les grands par la licence du crime ; qui s'imaginent s'élever bien haut au dessus des choses humaines par le mépris de toutes les lois ; à qui la pudeur même semble indigne d'eux, parce que c'est une espèce de crainte ! Ah ! si je pouvais vous ouvrir le cœur d'un Nabuchodonosor dans l'Histoire sainte, d'un Néron, d'un Domitien dans les histoires profanes, vous verriez avec horreur et tremblement ce que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu et cette terrible pensée de ne voir (*var.* de n'avoir) rien sur sa tête. C'est là que la convoitise va tous les jours se subtilisant et renviant sur soi-même. De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. Et tout cela se soutient à la face du genre humain. Pendant que tout le monde applaudit, on se résout facilement à se faire grâce ; et dans cette licence infinie,

mépris de toutes les lois et en faisant un insulte public ([1]) à la pudeur du genre humain. Ah ! si je pouvais ici vous ouvrir le cœur d'un Nabuchodonosor ou d'un Balthazar ([2]), ou de quelque autre de ces rois superbes qui nous sont représentés dans l'Histoire sainte, vous verriez avec horreur et tremblement ce que peut, dans un cœur qui a oublié Dieu, cette terrible pensée de n'avoir rien qui nous contraigne. C'est alors que la convoitise va tous les jours se subtilisant et ([3]) enchérissant sur elle-même. De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil, qui n'ont pas de nom. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'au milieu de tous ces excès, souvent on s'imagine être vertueux, parce que, dans une licence qui n'a point de bornes, on compte parmi ses vertus tous les vices dont on s'abstient ; on croit faire grâce à Dieu et à sa justice de ne la pousser pas tout à fait à bout. L'impunité fait tout oser ; on ne pense ni au jugement, ni à la mort même, jusqu'à ce qu'elle vienne, toujours imprévue, finir l'enchaînement des crimes, pour commencer celui des supplices.

Car de croire que sans miracle l'on puisse en ce seul moment briser des liens si forts, changer des inclinations si profondes, enfin abattre d'un même coup tout l'ouvrage de tant d'années, c'est une folie manifeste. A la vérité, chrétiens,

on compte parmi ses vertus tous les crimes dont on s'abstient (*var.* tous les péchés qu'on ne commet pas). Et quelle est la cause de tous ces désordres ? La grande puissance féconde en crimes, la licence mère de tous les excès. — En marge : *Dixisti : In sempiternum ero domina. Non posuisti hæc super cor tuum, neque recordata es novissimi tui* (Is., XLVII, 7). — Ces pécheurs hardis et superbes ne se contentent plus de penser le mal ; ils s'en vantent, ils s'en glorifient : *Cogitaverunt et locuti sunt nequitiam, iniquitatem in excelso locuti sunt* (Ps., LXXII, 8). Notez ces paroles : *in excelso*, à découvert, en public, devant tout le monde. Parce qu'ils ont oublié Dieu, ils croient que Dieu les oublie et qu'il dort aussi bien qu'eux : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus* (Ps. X, 11). L'impunité leur fait tout oser ; ils ne pensent ni au jugement ni à la mort ; de sorte qu'elle vient toujours imprévue finir l'enchaînement des crimes, pour commencer celui des supplices.

Car de croire que sans miracle l'on puisse en ce seul moment rompre des liens si forts, changer des inclinations si profondes, abattre d'un même coup l'ouvrage de tant d'années, c'est une folie manifeste. Pendant que la maladie supprime pour un peu de temps... »

1. Encore masculin à cette date.
2. *Ms.* Baltassar.
3. *Var.* et que, raffinant sur elle-même, elle fait naître des vices inconnus...

pendant que la maladie supprime pour un peu de temps les atteintes les plus vives de la convoitise, je confesse qu'il est facile de jouer par crainte le personnage d'un pénitent. Le cœur a des mouvements artificiels qui se font et se défont en un moment : mais ses mouvements véritables ne se produisent pas de la sorte. Non, non, ni un nouvel homme ne se forme en un instant, ni ces affections vicieuses si intimement (1) attachées ne s'arrachent pas par un seul effort. Car (2) quelle puissance (3) a la mort, quelle grâce extraordinaire, pour opérer tout à coup un changement si miraculeux ? Peut-être que vous penserez que la mort nous enlève tout, et qu'on se résout aisément (4) de se détacher de ce qu'on va perdre. Ne vous trompez pas, chrétiens ; plutôt il faut craindre un effet contraire : car c'est le naturel du cœur humain de redoubler ses efforts pour retenir le bien qu'on lui ôte. Considérez ce roi d'Amalec, tendre et délicat, qui, se voyant proche de la mort, s'écrie avec tant de larmes : *Siccine separat amara mors* (a) ? « Est-ce ainsi que la mort amère sépare les choses ? » Il pensait et à sa gloire et à ses plaisirs ; et vous voyez comme, à la vue de la mort, qui lui enlève son bien, toutes ses passions émues et s'irritent et se réveillent.

a. I *Reg.*, XV, 32.

1. *Var.* si fortement.

2. Addition marginale, suivie d'une nouvelle rédaction de toute cette fin du 1er point. Voici la première :

« Plutôt il faut attendre un effet contraire. Considérez ce roi d'Amalec, tendre et délicat, qui, se voyant proche de la mort, s'écrie avec tant de larmes : *Siccine separat amara mors ?* « Est-ce ainsi que la mort amère sépare les choses ? » Est-ce ainsi qu'elle sépare de mes plaisirs ? etc. Voyez comme à la vue de la mort qui va lui enlever son bien, toutes ses passions émues et s'irritent et se réveillent. La séparation augmente l'attache, et ce regret amer d'abandonner tout, s'il avait la liberté de s'expliquer, on verrait qu'il confirme par un dernier acte tout ce qui s'est passé dans la vie.

Par conséquent, chrétiens, ne nous laissons point abuser aux belles conversions des mourants, qui, peignant et sur les yeux et sur le visage et même, pour mieux tromper, dans la fantaisie alarmée l'image d'un pénitent, [font] croire (*ms.* fait croire) que le cœur est changé. Car une telle pénitence, bien loin d'entrer assez avant pour arracher l'amour du monde, souvent, je ne crains point de le dire, elle est faite par l'amour du monde. Cet homme se convertit comme Pharaon ; la crainte de mourir fait qu'il tâche d'apaiser Dieu, par la seule espérance de vivre. Et comme il n'ignore pas que la justice divine se plaît d'ôter aux pécheurs ce qu'ils aiment désordonnément, il feint de se détacher ; il

3. *Var.* grâce.

4. *Var.* qu'il est aisé,

Ainsi la séparation augmente l'attache d'une manière plus obscure et plus confuse, mais aussi plus profonde et plus intime ; et ce regret amer d'abandonner tout, s'il avait la liberté de s'expliquer, on verrait qu'il confirme par un dernier acte tout ce qui s'est passé dans la vie, bien loin de le rétracter. C'est, messieurs, ce qui me fait craindre que ces belles conversions des mourants ne soient que sur la bouche ou sur le visage, ou dans la fantaisie alarmée, et non dans la conscience. — Mais il fait de si beaux actes de détachement. — Mais je crains qu'ils ne soient forcés ; je crains qu'ils ne soient dictés par l'attache même. — Mais il déteste tous ses péchés. — Mais c'est peut-être qu'il est condamné à faire amende honorable avant que d'être traîné au dernier supplice. — Mais pourquoi faites-vous un si mauvais jugement ? — Parce que, ayant commencé trop tard l'œuvre de son détachement total, le temps lui a manqué pour accomplir une telle affaire.

SECOND POINT.

J'entends (1) dire tous les jours aux hommes du monde qu'ils ne peuvent trouver de loisir : toutes les heures s'écoulent trop vite, toutes les journées finissent trop tôt ; et, dans ce mouvement éternel, la grande affaire du salut, qui est toujours celle qu'on remet, ne manque jamais (2) de tomber tout entière au temps (3) de la mort, avec tout ce qu'elle a de plus épineux.

Je trouve deux causes de cet embarras : premièrement nos

ne méprise le monde que dans l'appréhension de le perdre. Ainsi, par une illusion terrible de son amour-propre, il se force lui-même à former dans l'esprit, et non dans le cœur, des actes de détachement que son attache lui dicte. O pénitence impénitente ! O pénitence toute criminelle et toute infectée de l'amour du monde. Avec cette étrange amende honorable (*var.* pénitence), cette âme malheureuse sort toute noyée et toute abîmée dans les affections sensuelles. Ah ! démons, ne cherchez point d'autres chaînes pour la traîner dans l'abîme : ses chaînes sont ses passions ; ne cherchez point dans cette âme ce qui peut servir d'aliment au feu éternel : elle est toute corporelle, toute pétrie, pour ainsi dire, de chair et de sang. Pourquoi ? Parce que, ayant commencé si tard l'ouvrage de son détachement, le temps lui a manqué pour l'accomplir. »

1. *Début supprimé :* L'un des plus grands malheurs de la vie mondaine, c'est qu'elle est toujours empressée. Ce n'est qu'une perpétuelle agitation, en laquelle...

2. *Var.* ne manque pas.

3. *Var.* au jour.

prétentions, secondement notre inquiétude. Les prétentions nous engagent et nous amusent jusqu'au dernier jour : cependant notre inquiétude, c'est-à-dire l'impatience d'une humeur active ([1]) et remuante, est si féconde en occupations, que la mort nous trouve encore empressés dans une infinité de soins superflus.

Sur ces principes, ô hommes du monde, venez, que je vous raconte votre destinée. Quelque charge que l'on vous donne ([2]), quelque établissement que l'on vous assure, jamais vous ne cesserez de prétendre : ce que vous croyez la fin de votre course, quand vous y serez arrivés, vous ouvrira inopinément une nouvelle carrière. La raison, messieurs, la voici : c'est que votre ([3]) humeur est toujours la même, et que la facilité se trouve ([4]) plus grande. Commencer, c'est le grand travail : à mesure que vous avancez, vous avez plus de moyens de vous avancer ; et si vous couriez avec tant d'ardeur lorsqu'il fallait grimper par des précipices, il est hors de la vraisemblance que vous vous arrêtiez tout à coup quand vous aurez rencontré la plaine. Ainsi tous les présents de la fortune vous seront un engagement pour vous abandonner tout à fait à des prétentions infinies.

Bien plus, quand on cessera de vous donner, vous ne cesserez pas de prétendre. Le monde, pauvre en effets, est toujours magnifique en promesse[s] ; et comme la source des biens se tarit bientôt, il serait tout à fait à sec, s'il ne savait distribuer ([5]) des espérances. Et est-il homme ([6]), messieurs, qui soit plus aisé à mener bien loin qu'un qui espère, parce qu'il aide lui-même à se tromper ([7]) ? Le moindre jour dissipe toutes ses ténèbres et le console de tous ses ennuis ; et quand même il n'y a plus aucune espérance, la longue habitude d'attendre toujours, que l'on a contractée à la cour, fait que l'on vit toujours en attente, et que l'on ne peut se défaire du

1. *Var.* vague.
2. *Var.* quoi qu'on vous donne, quoi qu'on vous assure, jamais...
3. *Var.* l'humeur.
4. *Var.* est plus grande.
5. *Var.* s'il ne distribuait.
6. *Var.* il n'y a point d'homme.
7. *Var.* à la tromperie.

titre de poursuivant, sans lequel on croirait n'être plus du monde. Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance ; et avec cette espérance, quelle involution d'affaires épineuses ! et à travers de ces affaires et de ces épines, que de péchés ! que d'injustices ! que de tromperies ! que d'iniquités enlacées ! *Væ, qui trahitis iniquitatem in funiculis vanitatis* ([a]) ! « Malheur à vous, dit le prophète, qui traînez tant d'iniquités dans les cordes de la vanité ! » c'est-à-dire, si je ne me trompe, tant d'affaires iniques dans cet enchaînement infini de vos ([1]) espérances trompeuses.

Que dirai-je maintenant, messieurs, de cette humeur inquiète, curieuse de nouveautés, ennemie du loisir, et impatiente du repos ? D'où vient qu'elle ne cesse de nous agiter et de nous ôter ([2]) notre meilleur, en nous engageant d'affaire en affaire, avec un empressement qui ne finit pas ? Un p[rinci]pe ([3]) très véritable, mais mal appliqué, nous jette dans cet embarras : la nature même nous enseigne que la vie est dans l'action. Mais ([4]) les mondains, toujours dissipés, ne connaissent pas l'efficace de cette action paisible et intérieure qui occupe l'âme en elle-même ; ils ne croient pas s'exercer ([5]) s'ils ne s'agitent, ni se mouvoir s'ils ne font du bruit : de sorte qu'ils mettent la vie dans cette action empressée et tumultueuse ; ils s'abîment ([6]) dans un commerce éternel d'intrigues et de visites, qui ne leur laisse pas un moment à eux ([7]) : et ce mouvement perpétuel, qui les engage en mille

a. Is., v, 18.

1. *Var.* de votre espérance trompeuse.

2. *Var.* ravir.

3. *Édit.* Une [maxime]... — Je m'étonne que Gandar du moins n'ait pu lire ici le terme de l'auteur. On le trouve souvent écrit ainsi en abrégé : *ppe.* Sans doute il faut s'en prendre aux surcharges, assez confuses en cet endroit (f. 204).

4. *Var.* donc.

5. *Var.* agir.

6. *Var.* ils se jettent.

7. Beau passage, supprimé pour abréger : « Ils se sentent eux-mêmes quelquefois pressés, et se plaignent de cette contrainte ; mais, chrétiens, ne les croyez pas : ils se moquent, ils ne savent ce qu'ils veulent. Celui-là qui se plaint qu'il travaille trop, s'il était délivré de cet embarras, ne pourrait souffrir son repos ; maintenant les journées lui semblent trop courtes, et alors son grand loisir lui serait à charge. Il aime sa servitude, et ce qui lui pèse lui plaît : ce mouvement... » — Gandar n'a pu se décider à cette suppression, indiquée au manuscrit. Il ne

contraintes ([1]), ne laisse pas de les satisfaire, par l'image d'une liberté errante. Comme un arbre, dit saint Augustin, que le vent semble caresser en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches ; bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le jette ([2]) tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec une grande inconstance, vous diriez toutefois que l'arbre s'égaye par la liberté de son mouvement : ainsi, dit ce grand évêque, encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant presque toujours contraints de céder au vent qui les pousse ([3]), toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant deçà et delà leurs désirs vagues et incertains : *Tanquam olivæ pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi quadam libertate auræ perfruuntur vago quodam desiderio suo* ([a]).

Voilà, si je ne me trompe, une peinture assez naturelle de la vie du monde et de la vie de la cour. Que faites-vous cependant, grand homme d'affaires, homme qui êtes de tous les secrets, et sans lequel cette grande comédie du monde manquerait d'un personnage nécessaire ; que faites-vous pour la grande affaire, pour l'affaire de l'éternité ? C'est à l'affaire de l'éternité que doivent céder tous les emplois ; c'est à l'affaire de l'éternité que doivent servir tous les temps. Dites-moi, en quel état est donc cette affaire ? — Ah ! pensons-y ([4]), direz-vous. — Vous êtes donc averti que vous êtes malade dangereusement, puisque vous songez enfin à votre salut. Mais, hélas ! que le temps est court pour démêler une affaire si enveloppée que celle de vos comptes et de votre vie ! Je ne parle point en ce lieu, ni des douleurs qui vous pressent ([5]), ni de la crainte qui vous étonne, ni des vapeurs

a. S. Aug., *in Ps.* CXXXVI, 1, 9.

remarque pas que l'auteur a changé le singulier en pluriel dans ce qui suit, pour raccorder la fin de la phrase, seule conservée, avec le commencement.

1. *Première rédaction :* qui l'engage,... ne laisse pas de le satisfaire.

2. *Var.* et le pousse.

3. *Var.* aux divers emplois qui les poussent, comme un vent, — qui les pressent.

4. *Var.* j'y veux penser.

5. *Var.* ni de la maladie qui vous accable. — Une *première rédaction*, d'abord ainsi conçue : « ni de la maladie qui vous accable, ni des vapeurs qui vous offusquent, ni de la crainte qui vous étonne, ni de votre famille qui vous distrait, » est ensuite distribuée dans l'ordre suivant au moyen de chiffres sur chaque

qui vous offusquent : je ne regarde que l'empressement. Écoutez de quelle force on frappe à la porte ; on la rompra bientôt, si l'on n'ouvre. Sentence sur sentence, ajournement sur ajournement, pour vous appeler devant Dieu et devant sa chambre de justice. Écoutez avec quelle presse ([1]) il vous parle par son prophète ([a]) : « La fin est venue, la fin est venue ; maintenant la fin est sur toi, et j'enverrai ma fureur contre toi, et je te jugerai selon tes voies ; et tu sauras que je suis le Seigneur ([2]). » — O Seigneur, que vous me ([3]) pressez ! — Encore une nouvelle recharge : « La fin est venue, la fin est venue ([4]) : » la justice, que tu croyais endormie, s'est éveillée contre toi ; la voilà qu'elle est à la porte. *Ecce venit.* Le jour de vengeance est proche. Toutes les terreurs te semblaient vaines, et toutes les menaces trop éloignées ; et « maintenant, dit le Seigneur, je te frapperai de près, et je mettrai tous tes crimes sur ta tête, et tu sauras que je suis le Seigneur qui frappe ([5]). » Tels sont, messieurs, les ajournements par lesquels Dieu nous appelle à son tribunal et à sa chambre de justice. Mais enfin voici le jour qu'il faut comparaître : *Ecce dies, ecce venit, egressa est contritio* ([b]). L'ange qui préside à la mort recule d'un moment à l'autre, pour étendre le temps de la pénitence ; mais enfin il vient un ordre d'en haut : *Fac conclusionem* ([c]) : Pressez : concluez ; l'audience est ouverte, le Juge est assis : criminel, venez plaider votre cause. Mais que vous avez peu de temps pour vous préparer ([6]) ! Ah !

a. Ezech., VII, 2-4. — *b. Ibid.*, 10. — *c. Ibid.*, 23.

membre de phrase 2, 4, 3, 1. Définitivement Bossuet l'efface (en soulignant), pour la refaire telle que nous la donnons dans le texte.

1. Ce mot ne satisfait pas Bossuet. Souligné, mais non remplacé.

2. En marge le latin : *Finis venit, venit finis... nunc finis super te. Et immittam furorem meum in te..., et scietis quia ego Dominus.* (Ezech., VII, 2-4.)

3. *Var.* nous.

4. En marge : *Finis venit, venit finis; evigilavit adversum te; ecce venit.* (Ibid., 6.)

5 En marge : *Venit tempus, prope est dies occisionis... Nunc de propinquo effundam iram meam super te..., et imponam tibi omnia scelera tua... Et scietis quia ego sum Dominus percutiens.* (Ibid., 7-9.)

6. Ici est répétée en marge une phrase, qu'on ne peut pourtant pas supprimer dans la page précédente : « O Dieu ! que le temps est court pour démêler une affaire si enveloppée que celle de vos comptes et de votre vie ! » (Cf. Gandar, *Choix de Sermons*, p. 393, n. 5.)

que vous jetterez de cris superflus! Ah! que vous soupirerez amèrement après tant d'années perdues! Vainement, inutilement : il n'y a plus de temps pour vous ; vous entrez ([1]) au séjour de l'éternité. Je vous vois étonné ([2]) et éperdu en présence de votre Juge ; mais regardez encore vos accusateurs : ce sont les pauvres qui vont s'élever contre votre dureté inexorable.

TROISIÈME POINT.

J'ai remarqué, chrétiens, que le grand apôtre saint Paul, parlant dans la *IIe à Timothée* de ceux qui s'aiment eux-mêmes et leurs plaisirs, les appelle « des hommes cruels, sans affection, sans miséricorde : *Sine affectione,... immites, sine benignitate,... voluptatum amatores* ([a]); et je me suis souvent étonné d'une si étrange contexture. En effet, cette aveugle attache aux plaisirs semble d'abord n'être que flatteuse, et ne paraît ni cruelle ni malfaisante ; mais il est aisé de se détromper, et de voir dans cette douceur apparente une force maligne et pernicieuse. Saint Augustin nous l'explique par cette comparaison : Voyez, dit-il ([b]), les buissons hérissés d'épines, qui font horreur à la vue ; la racine en est douce et ne pique pas ; mais c'est elle qui pousse ces pointes perçantes qui ensanglantent ([3]) les mains si violemment : ainsi l'amour des plaisirs. Quand j'écoute parler les voluptueux dans le livre de la *Sapience*, je ne vois rien de plus agréable ni de plus riant : ils ne parlent que de fleurs, que de danses, que de passe-temps. *Coronemus nos rosis* ([c]) : « Couronnons nos têtes de fleurs, avant qu'elles soient flétries. » Ils invitent tout le monde à leur bonne chère, et ils

a. II *Tim.*, III, 3, 4. — *b. In Ps.* CXXXIX, n. 4. — *c. Sap.*, II, 8.

1. *Var.* Vous êtes au séjour de l'éternité. Voyez qu'il n'y a plus de soleil visible qui commence et qui finisse les jours, les saisons, les années. Rien ne finit en cette contrée ; c'est le Seigneur lui-même qui va commencer de mesurer toutes choses par sa propre infinité. — On peut pardonner à Deforis, selon la remarque de Gandar, d'avoir voulu conserver dans son texte ces belles pensées. Ajoutons qu'il vaut mieux encore courir tout droit, avec Bossuet, à la conclusion.

2. *Var.* Vous êtes étonné et éperdu : vous le serez beaucoup davantage, quand vous entendrez le cri de vos pauvres frères contre votre dureté inexorable : troisième point.

3. *Var.* qui piquent, — déchirent.

veulent leur faire part de leurs plaisirs : *Nemo nostrum exsors sit luxuriæ nostræ* ([a]). Que leurs paroles sont douces ! que leur humeur est enjouée ! que leur compagnie est désirable ! Mais si vous laissez pousser cette racine, les épines sortiront bientôt ; car écoutez la suite de leurs discours : « Opprimons, ajoutent-ils, le juste et le pauvre : » *Opprimamus pauperem justum* ([b]). « Ne pardonnons point ([1]) à la veuve, » ni à l'orphelin. Quel est, messieurs, ce changement, et qui aurait jamais attendu d'une douceur si plaisante une cruauté si impitoyable ? C'est le génie de la volupté : elle se plaît à opprimer le juste et le pauvre, le juste qui lui est contraire, le pauvre qui doit être sa proie : c'est-à-dire, on la contredit, elle s'effarouche ; elle s'épuise elle-même, il faut bien qu'elle se remplisse par des pilleries ; et voilà cette volupté si commode, si aisée et si indulgente, devenue cruelle et insupportable.

Vous direz sans doute, messieurs, que vous êtes bien éloignés de ces excès : et je crois facilement qu'en cette assemblée, et à la vue d'un roi si juste, de telles inhumanités n'oseraient paraître : mais sachez que l'oppression des faibles et des innocents n'est pas tout le crime de la cruauté. Le Mauvais riche nous fait bien connaître qu'outre cette ardeur furieuse ([2]) qui étend les mains aux violences ([3]), elle a encore la dureté qui ferme les oreilles aux plaintes, les entrailles à la compassion et les mains au secours ([4]). C'est, messieurs, cette dureté qui fait des voleurs sans dérober, et des meurtriers sans verser du sang. Tous les saints Pères disent, d'un commun accord, que ce riche inhumain de notre Évangile a dépouillé le pauvre Lazare, parce qu'il ne l'a pas revêtu ; qu'il l'a égorgé cruellement, parce qu'il ne l'a pas nourri : *Quia non pavisti, occidisti* ([c]). Et cette dureté meurtrière est née de son abondance et de ses délices.

O Dieu clément et juste ! ce n'est pas pour cette raison

a. Sap., II, 9. — *b. Ibid.*, 10. — *c.* Lactant., *Divin. Institut.*, lib. VI, cap. XI.

1. *Var.* ni à la veuve, ni...

2. *Var.* violente.

3. *Var.* qui étend les bras aux rapines.

4. *Ms.* les oreilles aux plaintes et les entrailles à la compassion. *Puis, en surcharge :* les mains au secours,

que vous avez communiqué aux grands de la terre un rayon de votre puissance ; vous les avez faits grands pour servir de pères à vos pauvres ; votre providence a pris soin de détourner les maux de dessus leur tête, afin qu'ils pensassent à ceux du prochain ; vous les avez mis à leur aise et en liberté, afin qu'ils fissent leur affaire du soulagement de vos enfants : et leur grandeur, au contraire, les rend dédaigneux ; leur abondance, secs ; leur félicité, insensibles : encore qu'ils voient tous les jours non tant des pauvres et des misérables, que la misère elle-même et la pauvreté en personne, pleurante et gémissante à leur porte ([1]).

Je ne m'en étonne pas, chrétiens ; d'autres pauvres plus pressants et plus affamés ont gagné les avenues les plus proches, et épuisé les libéralités à un passage plus secret. Expliquons-nous nettement : je parle de ces pauvres intérieurs qui ne cessent de murmurer, quelque soin qu'on prenne de les satisfaire, toujours avides, toujours affamés ([2]) dans la profusion et dans l'excès même ; je veux dire nos passions et nos convoitises. C'est en vain, ô pauvre Lazare ! que tu gémis à la porte, ceux-ci sont déjà au cœur ; ils ne s'y présentent pas, mais ils l'assiègent ; ils ne demandent pas, mais ils arrachent. O Dieu ! quelle violence ! Représentez-vous, chrétiens, dans une sédition, une populace furieuse, qui demande arrogamment, toute prête à arracher si on la refuse : ainsi dans l'âme de ce Mauvais riche ; et, ne l'allons pas chercher dans la parabole, plusieurs le trouveront dans leur conscience ([3]) : donc, dans l'âme de ce Mauvais riche et de ses cruels imitateurs, où la raison a perdu l'empire, où les lois n'ont plus de vigueur, l'ambition, l'avarice, la délicatesse, toutes les autres passions, troupe mutine et emportée, font retentir de toutes parts un cri séditieux, où l'on n'entend que ces mots : « Apporte, apporte : » *Dicentes : Affer, affer* ([a]) : apporte toujours de l'aliment à l'avarice ([4]) ; apporte une

a. Prov., XXX, 15.

1. *Addition interlinéaire*, simplement indiquée : « D'où vient, etc. ? » Bossuet voulait par cette interrogation appeler l'attention sur l'explication qui va suivre.

2. *Var.* qui crient toujours à la faim.

3. *Var.* Qu'il y en a peut-être dans cet auditoire qui le trouveront en eux-mêmes !

4. *Var.* toujours du bois à la flamme, — à cette flamme dévorante.

somptuosité plus raffinée à ce luxe curieux et délicat; apporte des plaisirs plus exquis à cet appétit dégoûté par son abondance. Parmi les cris furieux de ces pauvres impudents et insatiables, se peut-il faire que vous entendiez la voix languissante des pauvres qui tremblent devant vous, qui sont honteux de leur misère, accoutumés à la surmonter par un travail assidu (1). C'est pourquoi ils meurent de faim ; oui, messieurs, ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels : nul ne court à leur aide ; hélas ! ils ne vous demandent que le superflu, quelques miettes de votre table, quelques restes de votre grande chère. Mais ces pauvres que vous nourrissez trop bien au dedans épuisent tout votre fonds. La profusion, c'est leur besoin ; non seulement le superflu, mais l'excès même leur est nécessaire ; et il n'y a plus aucune espérance pour les pauvres de Jésus-Christ, si vous n'apaisez ce tumulte et cette sédition intérieure. Et cependant ils subsisteraient, si vous leur donniez quelque chose de ce que votre prodigalité répand, ou [de] ce que votre avarice ménage (2).

Mais, sans être possédé de toutes ces passions violentes, la félicité toute seule, et je prie que l'on entende cette vérité, oui, la félicité toute seule est capable d'endurcir le cœur de l'homme. L'aise, la joie, l'abondance remplissent l'âme de telle sorte qu'elles en éloignent tout le sentiment de la misère des autres, et mettent à sec, si l'on n'y prend garde, la source de la compassion. C'est ici la malédiction des grandes fortunes ; c'est ici que l'esprit du monde paraît le plus opposé à l'esprit du christianisme. Car qu'est-ce que l'esprit du christianisme ? Esprit de fraternité, esprit de tendresse et de compassion, qui nous fait sentir les maux de nos frères, entrer dans leurs intérêts, souffrir de tous leurs besoins. Au contraire, l'esprit du monde, c'est-à-dire l'esprit de grandeur,

1. *Var.* qui, accoutumés à surmonter leur pauvreté par leur travail et par leurs sueurs, se laissent mourir de faim plutôt que de découvrir leur misère. — Cette belle variante, dont Gandar fait le texte du discours, est une première addition marginale ; Bossuet y a substitué celle que nous avons donnée.

2. *Var.* ... sédition intérieure ; si vous ne leur assignez quelque subsistance sur ce que votre prodigalité répand et sur ce que votre avarice ménage.

c'est un excès d'amour-propre, qui bien loin de penser aux autres, s'imagine qu'il n'y a que lui. Écoutez son langage dans le prophète Isaïe ([a]) : « Tu as dit en ton cœur : Je suis, et il n'y a que moi sur la terre ([1]) ». Je suis ! il se fait un dieu, et il semble vouloir imiter celui qui a dit : « Je suis Celui qui est ([b]). » Je suis ; il n'y a que moi : toute cette multitude, ce sont des têtes de nul prix, et, comme on parle, des gens de néant. Ainsi chacun ne compte que soi : et tenant tout le reste ([2]) dans l'indifférence, on tâche de vivre à son aise, dans une souveraine tranquillité des fléaux qui affligent le genre humain.

Ah ! Dieu est juste et équitable. Vous y viendrez vous-même, riche impitoyable, aux jours de besoin et d'angoisse. Ne croyez pas que je vous menace du changement de votre fortune : l'événement en est casuel ; mais ce que je veux dire n'est pas douteux. Elle viendra au jour destiné, cette dernière maladie, où, parmi un nombre infini d'amis, de médecins et de serviteurs, vous demeurerez sans secours, plus délaissé, plus abandonné que ce pauvre qui meurt sur la paille et qui n'a pas un drap pour sa sépulture. Car, en cette fatale maladie, que serviront ces amis, qu'à vous affliger par leur présence ; ces médecins, qu'à vous tourmenter ; ces serviteurs, qu'à courir deçà et delà dans votre maison avec un empressement inutile ? Il vous faut d'autres amis, d'autres serviteurs : ces pauvres que vous avez méprisé[s] sont les seuls qui seraient capables de vous secourir. Que n'avez-vous pensé de bonne heure à vous faire de tels amis, qui maintenant vous tendraient les bras, afin de vous recevoir dans les tabernacles éternels ? Ah ! si vous aviez soulagé leurs maux, si vous aviez seulement écouté leurs plaintes, vos miséricordes ([3]) prieraient Dieu pour vous : ils vous auraient donné des ([4]) bénédictions ([5]), lorsque vous les

a. Is., XLVII, 10. — *b. Exod.*, III, 14.

1. En marge : *Dixisti in corde tuo : Ego sum, et præter me non est altera* (Is., XLVII, 10).

2. *Var.* tous les autres.

3. *Var.* vos aumônes.

4. *Gandar :* les.

5. *Var.* les bénédictions qu'ils vous donneraient, — auraient données.

auriez consolés dans leur amertume, qui feraient maintenant distiller sur vous une rosée rafraîchissante : leurs côtés ([1]) revêtus, dit le saint prophète ([a]), leurs entrailles rafraîchies, leur faim rassasiée, vous auraient béni ; leurs saints anges veilleraient autour de votre lit, comme des amis officieux ; et ces médecins spirituels consulteraient entre eux nuit et jour pour vous trouver des remèdes. Mais vous avez aliéné leur esprit ; et le prophète Jérémie me les représente vous condamnant eux-mêmes sans miséricorde.

Voici, messieurs, un grand spectacle : venez considérer les saints anges dans la chambre d'un mauvais riche mourant. Oui, pendant que les médecins consultent l'état de sa maladie et que sa famille tremblante attend le résultat de la conférence, ces médecins invisibles consultent d'un mal bien plus dangereux : *Curavimus Babylonem, et non est sanata* ([b]) : « Nous avons soigné cette Babylone, et elle ne s'est point guérie ; » nous avons traité diligemment ce riche cruel : que d'huiles ramollissantes, que de douces fomentations nous avons mises sur ce cœur ! et il ne s'est pas amolli, et sa dureté ne s'est pas fléchie : tout a réussi contre nos pensées, et le malade s'est empiré parmi nos remèdes. « Laissons-le là, disent-ils, retournons à notre patrie, » d'où nous étions descendus pour son secours : *Derelinquamus eum, et eamus unusquisque in terram suam* ([c]). Ne voyez-vous pas sur son front le caractère d'un réprouvé ? La dureté de son cœur a endurci contre lui le cœur de Dieu ; les pauvres l'ont déféré à son tribunal ; son procès lui est fait au ciel : et quoiqu'il ait fait largesse en mourant des biens qu'il ne pouvait plus retenir, le ciel est de fer à ses prières ([2]), et il n'y a plus pour lui de miséricorde : *Pervenit usque ad cælos judicium ejus* ([d]).

Considérez, chrétiens, si vous voulez mourir dans cet abandon ; et si cet état vous fait horreur, pour éviter les cris de reproche que feront contre vous les pauvres, écoutez les

a. Is. LVIII, 7-12. — *b. Jerem.*, LI, 9. — *c. Ibid.* — Le texte porte : *eam (Babylonem).* — *d. Ibid.* — Ms. *judicium ejus ad cælos.*

1. *Var.* leurs corps.

2. *Var.* à son âme, — pour son âme, — pour lui.

cris de la misère. Ah ! le ciel [1] n'est pas encore fléchi sur nos crimes. Dieu semblait s'être apaisé en donnant la paix à son peuple ; mais nos péchés continuels ont rallumé sa juste fureur : il nous a donné la paix [2], et lui-même nous fait la guerre : il a envoyé contre nous, pour punir notre ingratitude, la maladie, la mortalité, la disette extrême, une intempérie étonnante, je ne sais quoi de déréglé dans toute la nature, qui semble nous menacer de quelques suites funestes, si nous n'apaisons sa colère. Et dans les provinces éloignées, et même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir : vérité constante, publique, assurée. O calamité de nos jours ! Quelle joie pouvons-nous avoir ? Faut-il que

1. *Première rédaction* de la péroraison f. 209, v° :

« Ah ! le ciel n'est pas fléchi sur nos crimes ; Dieu semblait s'être apaisé en donnant la paix à son peuple ; mais nos péchés continuels ont rallumé sa juste fureur ; il nous a donné la paix et lui-même nous fait la guerre. Il a envoyé contre nous la maladie, la mortalité, la disette extrême (a). Les pauvres peuples ont à combattre les dernières extrémités ; et dans les provinces éloignées, et même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant de luxe, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir (b). Ce n'est pas une vaine exagération. Non, non, on ne monte pas dans la chaire comme on ferait sur un théâtre pour émouvoir la compassion en inventant des sujets tragiques. Ce que je dis, c'est la vérité : vérité constante, publique, assurée. O Dieu ! quelle calamité de nos jours, que tant de monde périsse de faim à nos yeux ! Ah ! quelle espérance pour nous à l'heure de notre mort, si le cri de cette misère ne perce nos cœurs (c).

Ah ! Sire, Votre Majesté en est émue ; comme elle aime vraiment ses pauvres peuples, elle veut bien qu'on lui parle (*var.* si elle n'aimait..., elle ne souffrirait pas, comme elle fait, qu'on parlât en sa présence) des cruelles extrémités où ils sont réduits. Leurs misères, leur patience, leur soumission presse d'autant plus Votre Majesté qu'ils n'osent pas même la presser, résolus de mourir plutôt que de faire la moindre faute contre le respect (*var.* plutôt que de manquer au respect).

Sire, c'est aux sujets à attendre, et c'est aux rois à agir. Eux-mêmes ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, mais ils doivent considérer qu'ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. C'est tout ce que vos sujets peuvent dire à Votre Majesté. Il faut dire le reste à Dieu et le prier humblement de découvrir à un si grand roi les moyens de satisfaire à l'obligation de sa conscience (*var.* contenter bientôt l'amour qu'il a pour ses peuples), de mettre le comble à sa gloire, et de poser l'appui le plus nécessaire de son salut éternel. »

Additions marginales :

a. Une intempérie étonnante, qui nous a beaucoup affligés, et qui nous menace de coups plus terribles. Quelle joie pouvons-nous avoir ? Ne nous semble-t-il pas qu'à chaque moment tant de cruelles extrémités nous reprochent devant Dieu

2. Allusion à la paix encore récente des Pyrénées. *(Gandar.)*

nous voyions de si grands malheurs! Et ne nous semble-t-il pas qu'à chaque moment tant de cruelles extrémités que nous savons, que nous entendons de toutes parts, nous reprochent devant Dieu et devant les hommes ce que nous donnons à nos sens, à notre curiosité, à notre luxe ? Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres : la faim a tranché le doute, le désespoir a terminé la question : et nous sommes réduits à ces cas extrêmes, où tous les Pères et tous les théologiens nous enseignent, d'un commun accord, que, si l'on n'aide le prochain selon son pouvoir, on est coupable de sa mort ; on rendra compte à Dieu de son sang, de son âme, de tous les excès où la fureur de la faim et le ([1]) désespoir le précipite. Qui nous donnera que nous entendions le plaisir de donner la vie ([2]) ? Qui nous donnera, chrétiens, que nos cœurs soient comblés de l'onction du Saint-Esprit, pour goûter ce plaisir sublime de soulager les misérables, de consoler JÉSUS-CHRIST qui souffre en eux, de faire reposer, dit le saint Apôtre, leurs entrailles affamées ? *Viscera sanctorum requieverunt per te, frater* ([a]). Ah ! que ce plaisir est saint ! ah ! que c'est un plaisir vraiment [royal ([3])] !

Sire, Votre Majesté aime ce plaisir ; elle en a donné des marques sensibles, qui seront suivies de plus grands effets. C'est aux sujets à attendre, et c'est aux rois à agir ; eux-

a. Philem., 7.

et devant les hommes tout ce que nous donnons de trop à nos sens, à notre curiosité, à notre plaisir (*var.* à notre luxe) ?

b. Qu'on ne demande plus jusqu'où va l'obligation de faire l'aumône. La faim a tranché ce doute, le désespoir a terminé cette question. Nous sommes réduits en ce cas extrême où toute la théologie demeure d'accord que, si l'on n'aide le prochain selon son pouvoir, on est coupable de sa mort, on rendra compte de son sang, et de son âme qui périt par le désespoir.

c. Mais ce n'est pas un ouvrage de particuliers de soulager de telles misères. C'est tout ce que pourrait faire une main royale. Les rois même[s] ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent. Mais ils ne doivent rien épargner (*var.* ils rendront compte à Dieu) de ce qu'ils peuvent. Sire, c'est tout ce qu'un sujet peut dire à Votre Majesté...

1. *Gandar :* du désespoir. — Verbe au singulier, s'accordant avec le sujet le plus voisin : latinisme.

2. Bossuet se bornait d'abord à ajouter : « etc. Ah ! c'est là un plaisir vraiment royal. »

3. Le mot se trouve plus haut au manuscrit, dans une première esquisse.

mêmes ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, mais ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. C'est tout ce qu'on peut dire à Votre Majesté. Il faut ([1]) dire le reste à Dieu, et le prier humblement de découvrir à un si grand roi les moyens de satisfaire ([2]) à l'obligation de sa conscience, de mettre le comble à sa gloire, et de poser l'appui le plus nécessaire de son salut éternel.

1. Retour à la première rédaction.
2. *Var.* contenter bientôt l'amour qu'il a pour ses peuples. — Gandar laisse ceci dans le texte. Mais *de* serait répété, si la surcharge était une addition.

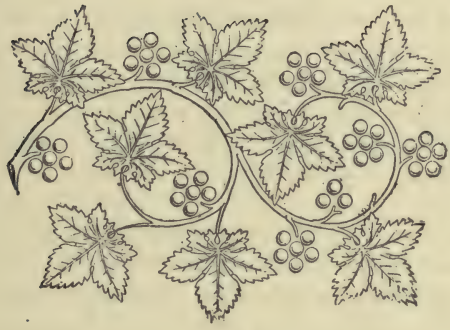

CARÊME DU LOUVRE.

SERMON SUR LA PROVIDENCE [1].

Vendredi, 10 mars 1662.

Bossuet semble avoir d'abord songé à placer ce sermon au mercredi. L'enveloppe primitive portait : *2 m.*, c'est-à-dire *deuxième mercredi* (8 mars). L'auteur a effacé cette indication, quand il s'est décidé à faire suivre immédiatement la mort du *Mauvais riche* de la damnation « de ce misérable. » Nous avons dit plus haut que le *sermon sur l'Enfer* n'est pas venu jusqu'à nous.

La misère du juste Lazare, et l'abondance du riche sans pitié amenaient tout naturellement la grave question de l'existence d'une Providence, et de nos devoirs envers elle. C'était la seconde fois que Bossuet composait un sermon sur ce sujet. Nous avons donné le premier au 7 mai 1656 (t. II, p. 146). Les lecteurs épris d'études purement littéraires trouveront une comparaison en règle entre les deux sermons sur la Providence dans le *Bossuet orateur* de M. Gandar (p. 148-160). Ils s'apercevront, je suppose, de la méprise échappée au savant critique, lorsqu'il considère comme un postulat, dans le présent discours, l'énoncé de la question, présenté, il est vrai, sous une forme très oratoire ; et ils n'auront garde de se laisser trop aisément persuader que Bossuet, sans daigner alléguer de bonnes preuves, s'est contenté d'affirmer « du ton superbe et confiant d'un victorieux. »

Dans ce discours, rédigé avec soin comme la plupart de ceux de cette station, une grande partie du brouillon du premier point subsiste à côté de la rédaction définitive. Nous donnerons parallèlement l'une dans le texte, l'autre dans les notes. Elles présentent, comme toujours, des différences instructives.

On peut croire que Bossuet se proposa de reprendre ce sujet en 1666. Il a du moins relu son discours vers cette époque (peut-être en 1665), et y a fait quelques corrections de détail [2]. Nous les signalerons à l'occasion. On trouvera dans le second point une allusion aux Turcs toujours menaçants, et qui finiront par s'emparer de Candie en 1669. C'était aux yeux de A. Floquet un motif d'as-

1. *Mss.*, 12822, 176-194, in-4°, avec marge.

2. Sur une enveloppe actuellement jointe au sermon, les mots : *2 sem.*, (deuxième semaine), d'une écriture postérieure à 1662, sont suivis d'un chiffre qui a été successivement 1, 2, 3. Mais cette feuille se rapportait peut-être à un autre discours, de 1666.

signer à ce discours la date de 1666. Le manuscrit ne permet pas de s'y arrêter, ne fût-ce qu'en raison de la différence des écritures dans les deux carêmes royaux.

Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.

(Luc., XVI, 25.)

NOUS lisons dans l'Histoire sainte que le roi de Samarie ayant voulu bâtir une place forte qui tenait en crainte et en alarmes toutes les places (1) du roi de Judée, ce prince assembla son peuple, et fit un tel effort contre l'ennemi, que non seulement il ruina cette forteresse, mais qu'il en fit servir les matériaux pour construire deux grands châteaux forts (2), par lesquels il fortifia sa frontière. Je médite aujourd'hui, messieurs, de faire quelque chose de semblable ; et, dans cet exercice pacifique, je me propose l'exemple de cette entreprise militaire. Les libertins déclarent la guerre à la Providence divine, et ils ne trouvent rien de plus fort contre elle que la distribution des biens et des maux, qui paraît injuste, irrégulière, sans aucune distinction entre les bons et les méchants. C'est là que les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable, c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre (3) la sagesse qui régit le monde (4). Assemblons-nous, chrétiens, pour combattre (5) les ennemis du Dieu vivant; renversons (6) leurs remparts superbes (7). Non contents de leur faire voir que cette inégale dispensation des biens et des maux du monde ne nuit [en] (8) rien à la Provi-

1. *Var.* celles, — toutes celles.
2. *Var.* deux citadelles.
3. *Var.* pour combattre, — détruire.
4. *Édit.* se persuadant faussement que le désordre apparent des choses humaines rend témoignage contre elle. — Quatorze mots soulignés, c'est-à-dire retranchés. M. Gandar les conserve ; M. Gazier les supprime avec plus de raison.
5. *Var.* chrétiens, contre les ennemis.
6. *Var.* détruisons.
7. *Correction* plus récente : * les remparts superbes de ces nouveaux Samaritains (1665 ou 1666).
8. Les éditeurs suppléent ce mot. Peut-être devrions-nous laisser le latinisme : « ne nuit rien » (*nihil nocet*). Peut-être aussi n'est-ce qu'une inadvertance.

dence, montrons au contraire qu'elle l'établit. Prouvons par le désordre même qu'il y a un ordre supérieur qui rappelle tout à soi par une loi ([1]) immuable ; et bâtissons les forteresses de Juda des débris et des ruines ([2]) de celle de Samarie. C'est le dessein de ce discours, que j'expliquerai plus à fond après [que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge :] *Ave.*

Le théologien d'Orient, saint Grégoire de Nazianze, contemplant la beauté du monde, dans la structure duquel Dieu s'est montré si sage et si magnifique, l'appelle élégamment en sa langue, le plaisir et les délices de son Créateur, Θεοῦ τρυφήν ([a]). Il avait appris de Moïse que ce divin Architecte, à mesure qu'il bâtissait ce grand édifice, en admirait lui-même toutes les parties: *Vidit Deus lucem quod esset bona* ([b]) ; qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri et l'avait trouvé « parfaitement beau : » *Et erant valde bona* ([c]) ; enfin qu'il avait paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage. Où il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, lesquels, comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l'événement sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès. Mais, Moïse regardant les choses dans une pensée plus sublime et prévoyant en esprit qu'un jour les hommes ingrats nieraient la Providence qui régit le monde, il nous montre dès l'origine combien Dieu est satisfait de ce chef-d'œuvre de ses mains, afin que, le plaisir de le former nous étant un gage certain du soin qu'il devait prendre à le conduire, il ne fût jamais permis de douter qu'il n'aimât à gouverner ce qu'il avait tant aimé à faire et ce qu'il avait lui-même jugé si digne de sa sagesse.

Ainsi nous devons entendre que cet univers, et particulièrement le genre humain, est le royaume de Dieu, que lui-même règle et gouverne selon des lois immuables ; et nous nous appliquerons aujourd'hui à méditer les secrets de

a. Orat. XXXIV. (*Nunc* XXVIII.) — *b. Gen.*, I, 4. — *c. Ibid.*, 31.

1. *Var.* conduite.

2. *Var.* démolitions.

cette céleste politique qui régit toute la nature, et qui, enfermant dans son ordre l'universalité ([1]) des choses humaines, ne dispose pas avec moins d'égards les accidents inégaux qui mêlent ([2]) la vie des particuliers que ces grands et mémorables événements qui décident de la fortune des empires.

Grand et admirable sujet, et digne de l'attention de la cour la plus auguste du monde ! Prêtez l'oreille, ô mortels, et apprenez de votre Dieu même les secrets par lesquels il vous gouverne ; car c'est lui qui vous enseignera dans cette chaire, et je n'entreprends aujourd'hui d'expliquer ses conseils profonds, qu'autant que je serai éclairé par ses oracles infaillibles.

Mais il nous importe peu, chrétiens, de connaître par quelle sagesse nous sommes régis, si nous n'apprenons aussi à nous conformer à l'ordre de ses conseils. S'il y a de l'art à gouverner, il y en a aussi à bien obéir. Dieu donne son esprit de sagesse aux princes ([3]) pour savoir conduire les peuples, et il donne aux peuples l'intelligence pour être capables d'être dirigés par ordre ([4]) ; c'est-à-dire qu'outre la science maîtresse par laquelle le prince commande, il y a une autre science subalterne qui enseigne aussi aux sujets à se rendre dignes instruments de la conduite supérieure ; et c'est le rapport de ces deux sciences qui entretient le corps d'un État par la correspondance du chef et des membres.

Pour établir ce rapport dans l'empire de notre Dieu, tâchons de faire aujourd'hui deux choses. Premièrement, chrétiens, quelque étrange confusion, quelque désordre même ou quelque injustice qui paraisse dans les affaires humaines,

1. *Édit.* (même celles de MM. Gandar et Gazier) : l'instabilité. — Erreur de lecture. C'est une abréviation mal interprétée. Bossuet écrit *urlité*, pour *universalité*, comme il écrit *ursel* pour *universel*, *plier* pour *particulier*, etc.

2. *Var.* qui troublent.

3. « Josué : *Deuter.*, XXXIV, 9, » ajoute Bossuet. On lit en effet dans le passage indiqué : *Josue vero, filius Nun, repletus est Spiritu sapientiæ...* — Dans une première rédaction effacée, l'auteur demandait sa preuve à un autre passage de l'Écriture : « Nous lisons au livre de l'Exode (XXXV, 32) qu'il y a une science donnée de Dieu, non seulement pour inventer et pour concevoir, mais encore pour exécuter et pour accomplir tout ce qui était nécessaire pour la construction de son tabernacle : *Ad excogitandum et faciendum.* »

4. *Var.* pour être conduits et dirigés, — pour savoir se laisser conduire, — conduire par ordre.

quoique tout y semble emporté par l'aveugle rapidité de la fortune ([1]), mettons bien avant dans notre esprit que tout s'y conduit par ordre, que tout s'y gouverne par maximes, et qu'un conseil éternel et immuable se cache parmi tous ces événements que le temps semble déployer avec une si étrange ([2]) incertitude. Secondement, venons à nous-mêmes; et après avoir bien compris quelle puissance nous meut et quelle sagesse nous gouverne, voyons quels sont les sentiments qui nous rendent dignes d'une conduite si relevée. Ainsi nous découvrirons, suivant la médiocrité de l'esprit humain ([3]), en premier lieu les ressorts et les mouvements, et ensuite l'usage et l'application de cette sublime politique qui régit le monde : et c'est tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines, confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux, que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective. La première vue ne vous montre que des traits informes et un mélange confus de couleurs, qui semble être ou l'essai de quelque apprenti, ou le jeu de quelque enfant, plutôt que l'ouvrage d'une main savante. Mais aussitôt ([4]) que celui qui sait le secret vous les fait regarder ([5]) par un certain endroit ([6]), aussitôt, toutes les lignes inégales venant à se ramasser d'une certaine façon dans votre vue, toute la confusion se démêle, et vous voyez paraître un visage avec ses linéaments et ses proportions, où il n'y avait auparavant aucune apparence de forme ([7]) humaine. C'est, ce me semble, messieurs, une image assez naturelle du monde, de sa confusion apparente et de sa justesse cachée, que nous ne

1. *Var.* quoique la dispensation des biens et des maux semble s'y faire au hasard et à l'aventure.
2. *Var.* prodigieuse.
3. *Var.* suivant notre médiocrité.
4. *Var.* sitôt.
5. *Var.* considérer.
6. *Var.* un certain point.
7. *Var.* figure.

pouvons jamais remarquer qu'en le regardant par un certain point que la foi en JÉSUS-CHRIST nous découvre.

« J'ai vu, dit l'Ecclésiaste, un désordre étrange sous le soleil ; j'ai vu que l'on ne commet pas ordinairement ni la course aux plus vites ([1]), ni la guerre aux plus courageux, ni les affaires aux plus sages ([2]) : » *Nec velocium* [*esse*] *cursum, nec fortium bellum...;* « mais que le hasard et l'occasion dominent partout ([3]), » *sed tempus casumque in omnibus* ([a]). « J'ai vu, dit le même Ecclésiaste, que toutes choses arrivent également à l'homme de bien et au méchant, à celui qui sacrifie et à celui qui blasphème : » *Quod* ([4]) *universa æque eveniant justo et impio..., immolanti victimas et sacrificia contemnenti... Eadem cunctis eveniunt* ([b]). Presque tous les siècles se sont plaints d'avoir vu l'iniquité triomphante et l'innocence affligée ; mais, de peur qu'il n'y ait rien d'assuré, quelquefois on voit, au contraire, l'innocence dans le trône et l'iniquité dans le supplice. Quelle est la confusion de ce tableau ! et ne semble-t-il pas que ces couleurs aient été jetées au hasard, seulement pour brouiller la toile ou le papier, si je puis parler de la sorte ([5]) ?

Le libertin inconsidéré s'écrie aussitôt qu'il n'y a point d'ordre : « il dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu, » ou ce Dieu abandonne la vie humaine aux caprices de la fortune : *Dixit insipiens* [*in corde suo : Non est Deus*] ([c]). Mais arrêtez, malheureux, et ne précipitez pas votre jugement dans une affaire si importante. Peut-être que vous trouverez que ce qui semble confusion est un art caché ; et si vous savez ren-

a. Eccl., IX, 11. — *b. Ibid.*, 2, 3. — *c. Ps.*, LII, 1.

1. *Var.* diligents.

2. *Var.* avisés. — L'ordre des régimes est marqué par des chiffres, dont les éditeurs n'ont pas tenu compte.

3. *Var.* mais que c'est le hasard et l'occasion qui règle tous les prétendants, — qui donne tous les emplois. — Gandar *(texte)* : que c'est le hasard et l'occasion qui donne tous les emplois ; — *(var.)* que le hasard et l'occasion, qui règle tous les prétendants, dominent partout.

4. Bossuet, à partir de cette époque, écrit souvent les textes latins en marge de son manuscrit. Les deux citations qui précèdent étaient cependant destinées à prendre place dans le discours : on le voit par l'application de l'auteur à faire concorder la traduction avec l'original. Elles entraînent celle-ci, qui est également une addition marginale.

5. *En marge :* « Dépit. » (Lecture douteuse.)

contrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifieront, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre.

Oui, oui, ce tableau a son point, n'en doutez pas ; et le même Ecclésiaste, qui nous a découvert la confusion, nous mènera aussi à l'endroit par où nous contemplerons l'ordre du monde. « J'ai vu, dit-il, sous le soleil l'impiété en la place du jugement, et l'iniquité dans le rang (1) que devait tenir la justice (2) : » c'est-à-dire si nous l'entendons (3), l'iniquité sur le tribunal, ou même l'iniquité dans le trône où la seule justice doit être placée. Elle ne pouvait pas monter plus haut ni occuper une place qui lui fût moins due. Que pouvait penser Salomon en considérant un si grand désordre? Quoi ? que Dieu abandonnait (4) les choses humaines sans conduite et sans jugement ? Au contraire, dit ce sage prince, en voyant ce renversement, « aussitôt j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps

1. *Var.* en la place.

2. Le latin en marge : *Vidi... in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem. Et dixi... Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.* (Eccl., III, 16, 17.)

3. *Première rédaction :* ... la justice; c'est-à-dire, si nous l'entendons, l'iniquité sur le tribunal, et (*var.* ou) même l'iniquité sur (*var.* dans) le trône, où la seule justice doit être placée. Sans doute cette place qu'occupe le crime est assez auguste et assez éminente (*var.* c'était, ce semble, monter assez haut). Que pouvait penser Salomon en considérant un si grand désordre ? Quoi ? que Dieu abandonnait les choses humaines (*var.* que les affaires humaines étaient sans conduite et sans jugement) ? Au contraire, ajoute-t-il aussitôt après, c'est cela même qui me fait dire (*var.* dit ce sage prince, aussitôt j'ai dit) en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de chaque chose (*var.* de toutes choses, — chaque chose aura son temps) : *Et tempus omnis rei tunc erit* (Eccl., III, 17).

Voici, messieurs, un raisonnement digne du plus sage des hommes. Il découvre dans le genre humain une extrême confusion, puisque, n'y ayant rien de plus ennemi que la justice et l'iniquité, celle-ci occupe si souvent la place de l'autre et laisse (*var.* laissait) la vertu méprisée. D'ailleurs il voit éclater (*var.* voyait reluire) une si divine sagesse (*var.* tant d'ordre) dans tout le reste du monde que rien ne lui paraissait plus extravagant que de croire que notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance, soit la seule qu'il laissât errer sans conduite au gré du hasard et de la fortune. Ainsi, convaincu par raison qu'il doit y avoir de l'ordre parmi les hommes, et voyant par expérience qu'il n'est pas encore établi, il attend avec patience ce jour bienheureux dans lequel Dieu, séparant encore une fois la lumière d'avec les ténèbres, mettra par un dernier

4. *Var.* laissait errer les choses humaines au hasard et à la fortune ?

de toutes choses ([1]). » *Et tempus omnis rei tunc erit* ([a]).

Voici, messieurs, un raisonnement digne du plus sage des hommes : il découvre dans le genre humain une extrême confusion ; il voit dans le reste du monde un ordre qui le ravit ([2]) : il voit bien qu'il n'est pas possible que notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance, soit la seule qu'il abandonne au hasard ; ainsi, convaincu par raison qu'il doit y avoir de l'ordre parmi les hommes, et voyant par expérience qu'il n'est pas encore établi, il conclut nécessairement que l'homme a quelque chose à attendre. Et c'est ici, chrétiens, tout le mystère du conseil de Dieu ([3]) ; c'est la grande maxime d'état de la politique du ciel. Dieu veut que nous vivions au milieu du temps dans une attente perpétuelle de l'éternité ; il nous introduit dans le monde, où il nous fait paraître un ordre admirable, pour montrer que son ouvrage est conduit avec sagesse ; où il laisse de dessein formé quelque désordre apparent, pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. Pourquoi ? Pour nous tenir toujours en attente du grand jour de l'éternité, où toutes choses seront démêlées par une décision dernière et irrévocable, où Dieu, séparant encore une fois la lumière d'avec les ténèbres, mettra par un dernier jugement, la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues, « et alors, dit Salomon, ce sera le temps de chaque chose : » *Et tempus omnis rei tunc erit.*

Ouvrez donc les yeux, ô mortels : c'est JÉSUS-CHRIST qui

---

a. Eccl., III, 17.

jugement la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues ; et alors, dit ce sage prince, ce sera le temps de toutes choses : » *Et tempus omnis rei tunc erit.*

1. *Var.* de chaque chose.

2. *Var.* un ordre admirable.

3. *Première rédaction :* Voilà donc le mystère du conseil de Dieu, voilà cette grande maxime d'état de la politique du ciel. Dieu nous a formés dans le temps pour nous faire passer à l'éternité. Ainsi pour nous tenir toujours en attente et dans un dessein de passage, il nous introduit dans le monde où il nous fait paraître un ordre admirable, pour montrer que son ouvrage est conduit avec sagesse; où il laisse de dessein formé quelque désordre apparent, pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. L'ordre que nous y voyons, il faut l'admirer ; celui que nous ne voyons pas, il faut l'attendre, et nous écrier avec le Sage, ce que je ne me lasse point de vous dire, ce que vous ne devez point vous lasser d'entendre :

vous y exhorte dans cet admirable discours qu'il a fait en saint Matthieu, [chapitre] VI, et [en saint] Luc, [chapitre] XII, dont je vais vous donner une paraphrase. Contemplez le ciel et la terre, et la sage économie de cet univers. Est-il rien de mieux entendu que cet édifice ? est-il rien de mieux pourvu que cette famille ? est-il rien de mieux gouverné que cet empire ? Cette puissance suprême qui a construit le monde, et qui n'y a rien fait qui ne soit très bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. Elle a fait les corps célestes, qui sont immortels (1) ; elle a fait les terrestres, qui sont périssables; elle a fait des animaux admirables par leur grandeur; elle a fait les insectes et les oiseaux, qui semblent méprisables par leur petitesse ; elle a fait ces grands arbres des forêts, qui subsistent (2) des siècles entiers ; elle a fait les fleurs des champs, qui se passent du matin au soir. Il y a de l'inégalité dans ses créatures, parce que cette même bonté, qui a donné l'être aux plus nobles, ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa Providence se répand partout. Elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants ; et ces fleurs, dont la beauté est sitôt

« Donc Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de chaque chose : » *Et tempus...*

Non, les choses ne sont pas encore en leur place fixe, elles n'ont pas encore leur temps arrêté. Lazare souffre encore, quoique innocent ; le Mauvais riche, quoique criminel, jouit encore de quelque repos. Cet état est violent, et ne peut pas durer longtemps. Ni la peine, ni le repos ne sont pas encore où ils doivent être toujours (*var.* à jamais). Mais attendez encore un moment et les choses se démêleront d'elles-mêmes ; Lazare et le Mauvais riche iront tous deux à la maison de leur éternité : et alors quel étrange changement, et quel nouvel ordre de choses ! « Mon fils, tu as reçu des biens en ta vie, et Lazare aussi a reçu les maux : » *Fili,... recepisti...* Sous un Dieu si bon et sous un Dieu si juste, une telle confusion ne pouvait pas être éternelle. Mais Dieu avait ses raisons tirées d'une sagesse profonde. C'était encore le temps de souffrir les criminels, pour les inviter à se repentir ; c'était le temps d'éprouver les justes, pour les exercer par la souffrance. « Mais maintenant, » poursuit Abraham, *nunc autem*, maintenant, dans ce grand jour de l'éternité, maintenant que la mort vous ayant tirés de la loi des changements et des temps, vous êtes enfin arrivés tous deux

1. Idée transmise par les anciens, mais que rien n'autorise à croire soutenable. D'ailleurs Bossuet ne prétend pas dire que les corps célestes ne seront jamais détruits (voy. au contraire le sermon du Ier dimanche de l'Avent, 1669, *Hora est*), mais qu'ils ne se ruineront pas d'eux-mêmes.

2. *Var.* qui durent.

flétrie, elle les habille si superbement durant ce petit moment de leur être, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. Vous, hommes, qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie, et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa Providence paternelle ne soient pas ouverts ? *Nonne vos magis pluris estis illis* ([a]) ?

Que s'il vous paraît quelque désordre, s'il vous semble que la récompense court lentement à la vertu, et que la peine ne poursuit pas ([1]) d'assez près le vice, songez à l'éternité de ce premier Être : ses desseins, conçus dans le sein immense de cette immuable éternité, ne dépendent ni des années ni des siècles, qu'il voit passer devant lui comme des moments ([2]); et il faut la durée entière du monde pour développer tout à fait les ordres d'une ([3]) sagesse si profonde. Et nous ([4]), mortels misérables, nous voudrions, en nos jours qui passent si vite,

a. Matth., VI, 26.

à l'état de la consistance, *nunc autem*, maintenant, une autre disposition va se (*var.* se va) commencer, et la peine ne sera plus séparée du coupable qui l'a méritée, ni la consolation refusée au juste qui l'a si fidèlement attendue (*var.* et la consolation éternelle ne manquera plus à l'homme de bien qui l'a fidèlement espérée) : *Nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.*

C'est ainsi que la confusion de la vie présente se débrouillera clairement dans la vie future. Ce mystère est caché, messieurs, mais il se découvrira en son temps. Il ne fait point encore paraître le discernement entre les bons et les impies, parce qu'il a choisi un jour où il veut le faire paraître tout entier à la face de tout l'univers, quand le nombre en (*var.* des uns et des autres) sera complet. C'est ce qui fait dire à Tertuilien ces excellentes paroles : « Dieu, dit-il, ayant remis le jugement à la fin des siècles, il ne précipite pas le discernement, » qui en est la condition nécessaire : *Quod semel æternum judicium destinavit post seculi finem, non præcipitat discretionem.* « Il se montre presque égal sur toute la nature humaine ; et les biens et les maux qu'il envoie en attendant sur la terre sont communs à ses ennemis et à ses enfants : » *Æqualis est interim super omne hominum genus, et indulgens et increpans ; communia voluit esse et commoda profanis et incommoda suis* (Apolog., n. 41). Oui, c'est la vérité elle-même qui lui a dicté cette pensée, car [n'avez-vous pas remarqué... ?] — Suivez dans la *deuxième rédaction*, jusqu'à : *æternus esto.*)

1. *Var.* ne serre pas, — ne suit pas. — *Poursuit* a, ce semble, été ajouté après 1662.

2. Ces neuf mots sont une heureuse addition interlinéaire.

3. *Var.* de sa.

4. En marge, ce texte de saint Augustin : *Attendis dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia, ut damnentur omnes impii, et coronentur omnes boni.* (In Ps. CXI, n. 8. — *Ms.* Ps. LXXXVIII.)

voir toutes les œuvres de Dieu accomplies ! Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l'infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes, et qu'il déployât en si peu d'espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons, et tout ce que sa justice destine aux méchants ! Il ne serait pas raisonnable : laissons agir l'Éternel suivant les lois de son éternité, et, bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d'entrer plutôt dans son étendue : *Jungere æternitati Dei, et cum illo æternus esto* ([a]).

Si ([1]) nous entrons, chrétiens, dans cette bienheureuse liberté d'esprit, si nous mesurons les conseils de Dieu selon la règle de l'éternité, nous regarderons sans impatience ce mélange confus des choses humaines. Il est vrai, Dieu ne fait pas encore de discernement entre les bons et les méchants ; mais c'est qu'il a choisi son jour arrêté, où il le fera paraître tout entier à la face de tout l'univers, quand le nombre des uns et des autres sera complet. C'est ce qui a fait dire à Tertullien ces excellentes paroles : « Dieu, écrit-il, ayant remis le jugement à la fin des siècles, il ne précipite pas le discernement, qui en est une condition nécessaire, et il se montre presque égal en attendant sur toute la nature humaine : » *Qui* [*enim*] *semel æternum judicium destinavit post seculi finem, non præcipitat discretionem* ([b]). N'avez-vous pas ([2]) remarqué cette parole admirable : Dieu ne précipite pas le discernement ? Précipiter les affaires, c'est le propre de la faiblesse, qui est contrainte de s'empresser dans l'exécution de ses desseins, parce qu'elle dépend des occasions et que ces occasions sont certains moments dont la fuite soudaine ([3]) cause une nécessaire précipitation à ceux qui sont obligés de s'y attacher. Mais Dieu, qui est l'arbitre de tous les temps, qui, du centre de son éternité, développe tout l'ordre des siècles, qui connaît sa toute-puissance, et qui sait que rien ne peut échapper ses mains souveraines, ah ! il ne précipite

a. S. Aug., *in Ps.* CXI, n. 8. — *b.* *Apolog.* n. 41.

1. Suivez p. 9 du manuscrit, f. 184, sur la marge.

2. Ici la rencontre de la nouvelle rédaction avec l'ancienne (f. 184, v°).

3. Epithète ajoutée plus tard, à ce qu'il semble, pour remplacer *précipitée*. Celle-ci effacée à cause de *précipitation*, qui se trouvait dans la même ligne.

pas ses conseils. Il sait que la sagesse ne consiste pas à faire toujours les choses promptement, mais à les faire dans le temps qu'il faut. Il laisse censurer ses desseins aux fous ([1]) et aux téméraires, mais il ne trouve pas à propos d'en avancer l'exécution pour les murmures des hommes. Ce lui est assez ([2]), chrétiens, que ses amis et ses serviteurs regardent de loin venir son jour avec humilité et tremblement : pour les autres, il sait où il les attend ; et ([3]) le jour est marqué pour les punir ([4]) : *Quoniam prospicit quod veniet dies ejus* ([a]).

Mais cependant ([5]), direz-vous, Dieu fait souvent du bien aux méchants, il laisse souffrir de grands maux aux justes ; et quand un tel désordre ne durerait qu'un moment, c'est toujours quelque chose contre la justice. Désabusons-nous, chrétiens, et entendons aujourd'hui la différence des biens et des maux. Il y en a de deux sortes : il y a les biens et les maux mêlés, qui dépendent de l'usage que nous en faisons. Par exemple, la maladie est un mal ; mais qu'elle sera un grand bien, si vous la sanctifiez par la patience ! la santé est un bien ; mais qu'elle deviendra un mal dangereux en favorisant la débauche ! Voilà les biens et les maux mêlés, qui participent ([6]) de la nature du bien et du mal, et qui touchent à l'un ou à l'autre, suivant l'usage où on les applique.

Mais entendez, chrétiens, qu'un Dieu tout-puissant a dans

a. Ps., XXXVI, 13.

1. *Ms.* fols.

2. *Var.* Il se contente.

3. *Var.* et il ne s'émeut pas de leurs reproches.

4. *Var.* les confondre.

5. *Première rédaction :* « Mais de peur que vous ne croyiez que, devant le terme de ce dernier jour où les choses seront démêlées, elles aillent, en attendant, en quelque désordre, admirez encore un autre secret de la Providence divine, et voyez comme elle dispense les biens et les maux (*var.* admirez la sage dispensation qu'elle fait des biens et des maux) avec une équité admirable fondée sur la nature des uns et des autres.

Il y a donc deux sortes de biens et de maux : il y a les biens et les maux mêlés, qui peuvent en quelque sorte changer de nature (*var.* qui dépendent de l'usage que nous en faisons) : par exemple la maladie est un mal qui peut tourner en bien par la patience ; comme la santé est un bien qui peut être changé en mal, en favorisant la débauche. C'est ce que j'appelle les biens et les maux mêlés, qui participent de la nature du bien et du mal, suivant l'usage où on les

6. *Var.* qui tiennent.

les trésors de sa bonté un souverain bien qui ne peut jamais être mal, c'est la félicité éternelle ; et qu'il a dans les trésors de sa justice certains maux extrêmes qui ne peuvent tourner en bien à ceux qui les souffrent, tels que sont les supplices des réprouvés. La règle de sa justice ne permet [pas] que les méchants goûtent jamais ce bien souverain, ni que les bons soient tourmentés par ces maux extrêmes : c'est pourquoi il fera un jour le discernement ; mais pour ce qui regarde les biens et les maux mêlés, il les donne indifféremment aux uns et aux autres.

Que le saint et divin Psalmiste a célébré divinement cette belle distinction de biens et de maux ! J'ai vu, dit-il, dans la main de Dieu une coupe remplie de trois liqueurs : *Calix in manu Domini vini meri plenus mixto.* Il y a premièrement le vin pur, *vini meri ;* il y a secondement le vin mêlé, *plenus mixto;* enfin il y a la lie, *verumtamen fæx ejus non est exinanita* ([a]). Que signifie ce vin pur ? La joie de l'éternité, joie qui n'est altérée par aucun mal ([1]). Que signifie cette lie, sinon le supplice des réprouvés, supplice qui n'est tempéré

a. Ps., LXXIV, 9.

applique. Mais il y a outre cela le bien souverain qui jamais ne peut être mal, comme la félicité éternelle; et il y a aussi certains maux extrêmes qui ne peuvent tourner en bien à ceux qui les souffrent, comme les supplices des réprouvés.

Après cela, chrétiens (*var.* Cette distinction étant supposée), il est bien aisé de comprendre que ces biens et ces maux suprêmes appartiennent au temps du discernement général, où les bons seront séparés pour jamais de la société des impies, et que ces biens et ces maux mêlés sont distribués avec équité dans ce mélange où nous sommes. Car il fallait certainement, dit saint Augustin, que la justice divine prédestinât certains biens aux justes auxquels les méchants n'eussent point de part ; et de même qu'elle préparât aux méchants des peines dont les bons ne fussent jamais tourmentés. C'est ce qui fera dans le dernier jour un discernement éternel. Mais en attendant ce temps limité, dans ce siècle de confusion où les bons et les méchants sont mêlés ensemble, il fallait que les biens et les maux fussent communs aux uns et aux autres, afin que le désordre même tînt les hommes toujours suspendus dans l'attente de la décision dernière et irrévocable.

Ah ! que le saint et divin Psalmiste a célébré (*var.* chanté) divinement sur sa lyre cette belle distinction de biens et de maux ! J'ai vu, dit-il, dans la main de Dieu une coupe remplie de trois liqueurs : *Calix in manu Domini :* il y a premièrement le vin pur : *vini meri;* il y a secondement le vin mêlé : *plenus mixto;* enfin il y a la lie : *fæx ejus non est exinanita* (Ps., LXXIV, 9). Que signifie ce vin pur, sinon la joie de l'éternité, qui n'est altérée par aucun mal ? Que veut dire cette lie, sinon le supplice des réprouvés, qui n'est jamais tempéré d'aucune

1. *Var.* ou *addition*, plus récente : * mêlée d'aucune amertume.

d'aucune douceur ? Et que représente ce vin mêlé, sinon ces biens et ces maux que l'usage peut faire changer de nature, tels que nous les éprouvons dans la vie présente ? O la belle distinction des biens et des maux que le Prophète a chantée ! mais la sage dispensation que la Providence en a faite ! Voici les temps de mélange, voici les temps de mérite, où il faut exercer les bons pour les éprouver, et supporter les pécheurs ([1]) pour les attendre : qu'on répande dans ce mélange ces biens et ces maux mêlés dont les sages savent profiter, pendant que les insensés en abusent. Mais ces temps de mélange finiront. Venez, esprits purs, esprits innocents, venez boire le vin pur de Dieu, sa félicité sans mélange. Et vous, ô méchants endurcis, méchants éternellement séparés des justes, il n'y a plus pour vous de félicité, plus de danses, plus de banquets, plus de jeux : venez boire toute l'amertume de la vengeance divine : *Bibent omnes peccatores terræ* ([a]). Voilà, messieurs, ce discernement qui démêlera toutes choses par une sentence dernière et irrévocable.

« O que vos œuvres sont grandes, que vos voies sont justes et véritables, ô Seigneur, Dieu tout-puissant ! Qui ne vous louerait, qui ne vous bénirait, ô Roi des siècles ([b]) ! » Qui n'admirerait votre Providence ? qui ne craindrait vos jugements ? Ah ! vraiment « l'homme insensé n'entend pas ces choses, et le fou ne les connaît pas : » *Vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelliget hæc* ([c]). « Il ne regarde que ce qu'il voit, et il se trompe : » *Hæc cogitaverunt, et errave-*

a. Ps., LXXIV, 9. — *b. Apoc.*, XV, 3, 4. — *c. Ps.*, XCI, 7.

douceur ? Et que représente ce vin mêlé, sinon ces biens et ces maux que l'usage peut faire changer de nature, tels que nous les éprouvons dans la vie présente ? O la belle distinction des biens et des maux que le Prophète a chantée ! Mais la sage dispensation que la Providence en a faite ! Ici, durant le temps du mérite, les biens dont les sages savent profiter, pendant que les méchants en abusent (*var.* Ici les biens et les maux mêlés...). Mais ces temps de mélange finiront. Venez, esprits purs, esprits innocents, venez boire le vin pur de Dieu, sa félicité sans mélange. Et vous, ô méchants endurcis, méchants éternellement séparés des justes, il n'y a plus pour vous de félicité, plus de danses, plus de banquets, plus de jeux : vous boirez toute l'amertume de la vengeance divine : *Bibent omnes peccatores terræ.*

O que vos œuvres sont grandes !... » *(comme dans la seconde rédaction).*

1. *Var.* où il faut exercer les bons et supporter les méchants.

runt ([a]) ; car il vous a plu, ô grand architecte, qu'on ne vît la beauté de votre édifice qu'après que vous y aurez mis la dernière main ; et votre prophète a prédit que « ce serait seulement au dernier jour ([1]) qu'on entendrait le mystère de votre conseil : » *In novissimis diebus intelligetis consilium ejus* ([b]).

Mais ([2]) alors il sera bien ([3]) tard pour profiter d'une connaissance si nécessaire : prévenons, messieurs, l'heure destinée, assistons en esprit au dernier jour ; et, du marchepied ([4]) de ce tribunal devant lequel nous comparaîtrons, contemplons les choses humaines. Dans cette crainte, dans cette épouvante, dans ce silence universel de toute la nature, avec quelle dérision sera entendu le raisonnement des impies, qui s'affermissaient dans le crime en voyant d'autres crimes impunis ! Eux-mêmes au contraire s'étonneront comment ils ne voyaient pas que cette publique impunité les avertissait hautement de l'extrême rigueur de ce dernier jour. Oui, j'atteste le Dieu vivant qui donne dans tous les siècles des marques de sa vengeance : les châtiments exemplaires qu'il exerce sur quelques-uns ne me semblent pas si terribles que l'impunité de tous les autres. S'il punissait ici tous les criminels, je croirais toute sa justice épuisée, et je ne vivrais pas

a. Sap., II, 21. — Ms. *Hæc consideraverunt...* : erreur de mémoire, d'où une traduction peu exacte. — *b. Jerem.*, XXIII, 20.

1. *Var.* (dans une première rédaction) : dans le dernier jour.

2. *Première rédaction* (f. 188, v°) : Mais comme alors il sera trop tard pour profiter d'une connaissance si nécessaire, prévenons l'heure destinée par une pieuse méditation : mettons-nous en esprit dans ce dernier jour, et du pied de ce tribunal devant lequel nous comparaîtrons, contemplons les choses humaines. Dans cette crainte, dans cette épouvante, dans ce silence universel de toute la nature, avec quelle dérision sera entendu le raisonnement des libertins qui s'endurcissaient (*var.* s'affermissaient) dans le crime, en voyant d'autres méchants impunis ! Eux-mêmes s'étonneront comment au contraire ils ne voyaient pas que cette impunité les avertissait de la sévérité de ce dernier jour. Car encore que Dieu ait fait voir dans la vie présente presque à tous les siècles des exemples de sa juste vengeance, je ne crains point de le dire, que ces châtiments exemplaires qu'il exerce sur quelques-uns ne nous doivent pas sembler si terribles que l'impunité de tous les autres. Si Dieu n'avait épargné aucun criminel, cette erreur (*var.* notre aveuglement) aurait quelque excuse, de n'avoir pas attendu (*var.* si nous n'avions pas attendu) un autre discernement plus terrible. Maintenant que nous sommes instruits par sa parole, et de plus avertis par sa patience, convaincus par les choses mêmes et par l'ordre de tous ses desseins, quel sera notre aveu-

3. *Var.* trop tard.

4. *Var.* du pied (*souligné, effacé*).

en attente d'un discernement plus redoutable ([1]). Maintenant sa douceur même et sa patience ne me permettent pas de douter qu'il ne faille attendre un grand changement ([2]). Non, les choses ne sont pas encore en leur place fixe ([3]). Lazare souffre encore, quoique innocent ; le Mauvais riche, quoique coupable, jouit encore de quelque repos : ainsi ni la peine ni le repos ne sont pas encore où ils doivent être. Cet état est violent, et ne peut pas durer toujours. Ne vous y fiez pas, ô hommes du monde : il faut que les choses changent. Et en effet admirez la suite : « Mon fils, tu as reçu des biens en ta vie, et Lazare aussi a reçu des maux. » Ce désordre se pouvait souffrir durant les temps de mélange, où Dieu préparait un plus grand ouvrage ; mais sous un Dieu bon et sous un Dieu juste une telle confusion ne pouvait pas être éternelle ([4]). C'est pourquoi, poursuit Abraham, maintenant que vous êtes arrivés tous deux au lieu de votre éternité, *nunc autem*, une autre disposition se va commencer, chaque chose sera en sa place, la peine ne sera plus séparée du coupable à qui elle est due, ni la consolation refusée au juste qui l'a espérée : *Nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.* Voilà, messieurs, le conseil de Dieu exposé fidèlement par son Écriture : voyons maintenant en peu de paroles quel usage nous en devons faire ; c'est par où je m'en vais conclure.

SECOND POINT.

Quiconque est persuadé qu'une sagesse divine le gouverne et qu'un conseil immuable le conduit à une fin éternelle, rien ne lui paraît ni grand ni terrible que ce qui a relation à

glement (*var.* notre folie), si nous ne demeurons persuadés qu'un conseil supérieur et éternel préside aux affaires humaines ; que s'il nous paraît quelque désordre dans la vie présente, c'est afin de nous tenir en attente de la vie future ; et qu'enfin, puisque nous sommes si bien gouvernés par la sagesse divine, ce doit être notre unique application de prendre des sentiments dignes d'une si haute conduite.

1. *Var.* terrible.

2. *Var.* de douter de la sévérité de son jugement.

3. Bossuet reprend ici ce qu'il avait sacrifié plus haut dans sa première rédaction ; mais il modifie heureusement un grand nombre d'expressions.

4. Ce membre de phrase venait d'abord un peu plus haut, après : « ne peut pas durer toujours. » Addition, aux deux endroits.

l'éternité : c'est pourquoi les deux sentiments que lui inspire la foi de la Providence, c'est premièrement de n'admirer rien, et ensuite de ne rien craindre, de tout ce qui se termine en la vie présente.

Il ne doit rien admirer, et en voici la raison. Cette sage et éternelle Providence qui a fait, comme nous avons dit, deux sortes de biens, qui dispense des biens mêlés dans la vie présente, qui réserve les biens tout purs à la vie future, a établi cette loi, qu'aucun n'aurait de part aux biens suprêmes, qui aurait trop admiré les biens médiocres. Car la sage (1) et véritable libéralité veut qu'on sache distinguer ses dons : Dieu veut, dit saint Augustin, que nous sachions distinguer entre les biens qu'il répand dans la vie présente, pour servir de consolation aux captifs, et ceux qu'il réserve au siècle à venir, pour faire la félicité de ses enfants (2) ; ou, pour dire quelque chose de plus fort, Dieu veut que nous sachions distinguer entre les biens vraiment méprisables qu'il donne si souvent à ses ennemis, et ceux qu'il garde précieusement pour ne les communiquer qu'à ses serviteurs : *Hæc omnia tribuit etiam malis, ne magni pendantur a bonis*, dit saint Augustin (a).

Et certainement, chrétiens, quand, rappelant en mon esprit la mémoire de tous les siècles, je vois si souvent les grandeurs du monde entre les mains des impies ; quand je vois les enfants d'Abraham et le seul peuple qui adore Dieu relégué en la Palestine (3), en un petit coin de l'Asie, environné des superbes monarchies des Orientaux infidèles ; et pour dire quelque chose qui nous touche de plus près, quand je vois cet ennemi déclaré du nom chrétien (4), soutenir avec tant d'armées les blasphèmes de Mahomet contre l'Évangile, abattre sous son croissant la croix de JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, diminuer tous les jours la chrétienté par des armes

a. *In Ps.* LXXII, n. 14.

1. Addition marginale, rejetée dans les notes par Lachat et par Gandar. M. Gazier lui donne place dans le texte, mais plus bas, après la citation latine.

2. En marge : *Aliud* [*est*] *solatium captivorum, aliud gaudium liberorum.* [In Ps. CXXXVI, n. 5.]

3. *Var.* en Palestine.

4. *Var.* de JÉSUS-CHRIST et de son Église.

si fortunées ; et que je considère d'ailleurs que tout déclaré ([1]) qu'il est contre JÉSUS-CHRIST, ce sage distributeur des couronnes le voit du plus haut des cieux assis sur le trône du grand Constantin, et ne craint pas de lui abandonner un si grand empire, comme un présent de peu d'importance : ah ! qu'il m'est aisé de comprendre qu'il fait peu d'état ([2]) de telles faveurs et de tous les biens qu'il donne pour la vie présente ! Et toi, ô vanité et grandeur humaine, triomphe d'un jour, superbe néant, que tu parais peu à ma vue, quand je te regarde par cet endroit !

Mais peut-être que je m'oublie, et que je ne songe pas où je parle, quand j'appelle les empires et les monarchies un présent de peu d'importance. Non, non, messieurs, je ne m'oublie pas ; non, non, je n'ignore pas ([3]) combien grand et combien auguste est le monarque qui nous honore de son audience ; et je sais assez remarquer combien Dieu est bienfaisant en son endroit de confier à sa conduite ([4]) une si grande et si noble partie du genre humain, pour la protéger par sa puissance. Mais je sais aussi, chrétiens, que les souverains ([5]) pieux, quoique dans l'ordre des choses humaines ils ne voient rien de plus grand que leur sceptre, rien de plus sacré que leur personne, rien de plus inviolable que leur majesté, doivent néanmoins mépriser le royaume qu'ils possèdent seuls, au prix d'un autre royaume dans lequel ils ne craignent point d'avoir des égaux, et qu'ils désirent même, s'ils sont chrétiens, de partager un jour avec leurs sujets, que la grâce de JÉSUS-CHRIST et la vision bienheureuse aura rendus leurs compagnons : *Plus amant illud regnum in quo non timent habere consortes* ([a]).

Ainsi la foi de la Providence, en mettant toujours en vue aux enfants de Dieu la dernière décision, leur ôte l'admiration de toute autre chose ; mais elle fait encore un plus grand effet : c'est de les délivrer de la crainte. Que craindraient-ils,

a. S. Aug., *De Civit. Dei*, lib. V, cap. XXIV.
1. *Var.* tout furieux, — tout frémissant.
2. *Var.* qu'en vérité il fait peu d'état de toute cette pompe qui nous éblouit.
3. *Var.* non, non, je sais...
4. *Var.* en confiant à ses soins.
5. *Var.* monarques.

chrétiens ? Rien ne les choque, rien ne les offense, rien ne leur répugne. Il y a cette différence remarquable ([1]) entre les causes particulières et la cause universelle du monde, que les causes particulières se choquent les unes les autres : le froid combat le chaud, et le chaud attaque le froid. Mais la cause première et universelle, qui enferme dans un même ordre et les parties et le tout, ne trouve rien qui la combatte, parce que si les parties se choquent entre elles, c'est sans préjudice du tout ; elles s'accordent avec le tout, dont elles font l'assemblage par leur contrariété et leur discordance ([2]).

Il serait long, chrétiens, de démêler ce raisonnement ; mais, pour en faire l'application, quiconque a des desseins particuliers, quiconque s'attache aux causes particulières, disons encore plus clairement, qui veut obtenir ce bienfait du prince, ou qui veut faire sa fortune par la voie détournée ([3]), il trouve d'autres prétendants qui le contrarient, des rencontres inopinées qui le traversent : un ressort ne joue pas à temps, et la machine s'arrête ; l'intrigue n'a pas son effet ; ses espérances s'en vont en fumée. Mais celui qui s'attache immuablement au tout et non aux parties, non aux causes prochaines, aux puissances, à la faveur, à l'intrigue, mais à la cause première et fondamentale, à Dieu, à sa volonté, à sa Providence, il ne trouve rien qui s'oppose à lui, ni qui trouble ses desseins : au contraire tout concourt et tout coopère à l'exécution de ses desseins, parce que tout concourt et tout coopère, dit le saint Apôtre, à l'accomplissement de son salut : et son salut est sa grande affaire ; c'est là que se réduisent toutes ses pensées : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* ([a]).

S'appliquant de cette sorte à la Providence, si vaste, si étendue, qui enferme dans ses desseins toutes les causes et

a. Rom., VIII, 28.

1. *Var.* mémorable.

2. *Var.* par leur discordance, — par leur contrariété. (Un des deux seulement. — MM. Gandar et Gazier ont interprété ce passage dans un sens contraire au nôtre. A vrai dire, il n'y a ici rien d'évident.)

3. *Var.* par le moyen de ce ministre. — On voit que Bossuet a soin d'éviter jusqu'à l'apparence des allusions : avis à ceux qui croient en trouver partout. Celles qui sont réelles sont très rares, et elles sont claires.

tous les effets, il s'étend et se dilate lui-même, et il apprend à s'appliquer en bien toutes choses. Si Dieu lui envoie des prospérités, il reçoit le présent du ciel avec soumission, et il honore la miséricorde qui lui fait du bien, en le répandant sur les misérables. S'il est dans l'adversité, il songe que « l'épreuve produit l'espérance ([a]), » que la guerre se fait pour la paix, et que si sa vertu combat, elle sera un jour couronnée. Jamais il ne désespère, parce qu'il n'est jamais sans ressource. Il croit toujours entendre le Sauveur JÉSUS qui lui grave dans le fond du cœur ces belles paroles : « Ne craignez pas, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner un royaume ([b]). » Ainsi, à quelque extrémité qu'il soit réduit, jamais on n'entendra de sa bouche ces paroles infidèles, qu'il a perdu tout son bien : car peut-il désespérer de sa fortune, lui à qui il reste encore un royaume entier, et un royaume qui n'est autre que celui de Dieu ? Quelle force le peut abattre, étant toujours soutenu par une si belle espérance ?

Voilà quel il est en lui-même. Il ne sait pas moins profiter de ce qui se passe dans les autres. Tout le confond et tout l'édifie, tout l'étonne et tout l'encourage. Tout le fait rentrer en lui-même, autant les coups de grâce que les coups de rigueur et de justice ; autant la chute des uns que la persévérance des autres ; autant les exemples de faiblesse que les exemples de force ; autant la patience de Dieu que sa justice exemplaire. Car s'il lance son tonnerre sur les criminels, le juste, dit saint Augustin ([c]), vient laver ses mains dans leur sang ; c'est-à-dire, qu'il se purifie par la crainte d'un pareil supplice. S'ils prospèrent visiblement, et que leur bonne fortune semble faire rougir sur la terre l'espérance d'un homme de bien, il regarde le revers de la main de Dieu, et il entend avec foi comme une voix céleste, qui dit aux méchants fortunés qui méprisent le juste opprimé : O herbe terrestre, ô herbe rampante, ose[s]-tu bien te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous prétexte qu'il a perdu sa verdure et que tu conserves la tienne durant cette froide saison ? Viendra le temps de l'été, viendra l'ardeur du

a. Rom., V, 4. — *b. Luc.*, XII, 32. — *c. In Ps.* LVII, n. 21.

grand jugement, qui te desséchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivés. Telles sont les saintes pensées qu'inspire la foi de la Providence.

Chrétiens, méditons ces choses : et certes elles méritent d'être méditées. Ne nous arrêtons pas à la fortune ni à ses pompes trompeuses. Cet état que nous voyons aura son retour; tout cet ordre que nous admirons sera renversé. Que servira, chrétiens, d'avoir vécu dans l'autorité, dans les délices, dans l'abondance, si cependant Abraham nous dit : Mon fils, tu as reçu du bien en ta vie, maintenant les choses vont être changées. Nulles marques de cette grandeur, nul reste de cette puissance. Je me trompe, j'en vois de grands restes et des vestiges sensibles ; et quels ? C'est le Saint-Esprit qui le dit : « Les puissants, dit l'oracle de la Sagesse, seront tourmentés puissamment : » *Potentes potenter tormenta patientur* ([a]). C'est-à-dire qu'ils conserveront, s'ils n'y prennent garde, une malheureuse primauté de peines à laquelle ils seront précipités par la primauté de leur gloire. *Confidimus autem de* [*vobis meliora, dilectissimi, tametsi ita loquimur*] ([b]). Ah ! « encore que je parle ainsi, j'espère de vous de meilleures choses. » Il y a des puissances saintes : Abraham, qui condamne le Mauvais riche, a lui-même été riche et puissant ; mais il a sanctifié sa puissance en la rendant humble, modérée, soumise à Dieu, secourante aux pauvres. Si vous profitez de cet exemple, vous éviterez le supplice du riche cruel, et vous irez avec le pauvre Lazare vous reposer dans le sein du riche Abraham, et posséder avec lui les richesses éternelles.

a. Sap., VI, 7. — *b. Hebr.*, VI, 9.

CARÊME DU LOUVRE.

IIIe SEMAINE.

SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE [1].

C'est Bossuet lui-même qui nous avertit, dans une note rédigée en 1669 (*Mss.*, 12822, f. 263, verso), que trois sermons furent consacrés en 1662 à la *Charité fraternelle*, et aux obstacles dont il lui faut triompher : « Il faut bien méditer, note-t-il, trois sermons qui regardent la société du genre humain, dans la troisième semaine du premier Carême du Louvre. Le fond m'en paraît très solide, mais il en faut changer la forme. »

Et plus loin (f. 264) dans l'esquisse écrite *après avoir dit :* « A la longue, on se sépare ; de celui-là on ne peut souffrir les injures ; de l'autre, les défauts, etc. Comme au sermon : *Mulier, crede mihi*, 1er Carême du Louvre, semaine 3. » Ce sermon était apparemment celui du vendredi : le texte est tiré de l'évangile de la Samaritaine, qui se lit en ce jour. Un autre devait être sur : *Caritas Christi urget nos.* (Voy. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 296.)

De tout cela, il n'est demeuré que la péroraison qu'on va lire. Le feuillet qui la contient formait les pages 22 et 23. Heureusement le sermon de 1666 sur le même sujet a été conservé.

PÉRORAISON.

Mais si vous vous laissez gagner aux soupçons, si vous prenez facilement des ombrages et des défiances, prenez garde pour le moins, au nom de Dieu, de ne les porter pas aux oreilles importantes, et surtout ne les portez pas jusqu'aux oreilles du prince : songez qu'elles sont sacrées, et que vous les profanez trop indignement, lorsque vous y portez ou les inventions [2] d'une jalousie cachée, ou les injustes raffinements d'un zèle affecté. Infecter les oreilles du prince, ah ! c'est un crime plus grand que d'empoisonner les fontaines publiques, et plus grand sans comparaison que de voler les trésors publics. Le grand trésor d'un État, c'est la vérité

1. *Mss.*, 12822, f. 262. — Ici même l'auteur, en détachant ce feuillet, a noté en tête (au crayon) : *Louvre*, 3e *sem*[*aine*].

2. *Édit.* * d'une haine injuste. — Addition marginale, postérieure à 1662.

dans l'esprit du prince. Et n'est-ce pas pour cela que le roi David avertit si sérieusement en mourant le jeune Salomon, son fils et son successeur ? « Prenez garde, lui dit-il, mon fils, que vous entendiez tout ce que vous faites, et de quel côté vous vous tournerez : » *Ut intelligas universa quæ facis, et quocumque te verteris* ([a]). Comme s'il disait : Tournez-vous de plus d'un côté, pour découvrir tout à l'entour les traces ([1]) de la vérité, qui sont dispersées : car les rois ne sont pas si heureux [que la vérité vienne à eux] de droit fil et d'un seul endroit. Mais que ce soit vous-même qui vous tourniez, et que nul ne se joue à vous donner de fausses impressions. Entendez distinctement tout ce que vous faites, et connaissez tous les ressorts de la grande machine que vous conduisez : *Ut intelligas universa quæ facis.* Salomon suivant ce conseil, à l'âge environ de vingt-deux ans, fit voir à la Judée un roi consommé ; et la France, qui sera bientôt un État heureux par les soins de son monarque, jouit maintenant d'un pareil spectacle.

O Dieu, bénissez ce roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? Quoi ? toutes les prospérités ? Oui, Seigneur ; mais bien plus encore, toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune. Elles sont toutes nécessaires, quoi que le monde puisse dire, parce que vous les avez toutes commandées. Nous le voulons voir tout parfait, nous le voulons admirer en tout : c'est sa gloire, c'est sa grandeur qu'il soit obligé d'être notre exemple ; et nous estimerions un malheur public, si jamais il nous paraissait quelque ombre dans une vie qui doit être toute lumineuse. Oui, SIRE, votre piété, votre justice, votre innocence ([2]), font la meilleure partie de la félicité publique. Conservez-nous ce bonheur, seul capable de nous consoler parmi tous les fléaux que Dieu nous envoie ([3]), et vivez en roi

a. III *Reg.*, II, 3.

1. *Var.* les vestiges de la vérité, qui ne viendra guère à vous de droit fil. Mais...

2. Ainsi corrigé, lors de la révision de cette feuille. Voici les mots primitifs, qui ont été alors effacés : « *la* piété, *la* justice, *l'*innocence *de Votre Majesté.* »

3. Cette apposition a été soulignée, mais plus tard, à ce qu'il semble, lorsque l'auteur a relu cette page, avant de composer un nouveau discours sur le même

chrétien. Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi ; et si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire. Marchez, ô grand roi, constamment sans vous détourner, par toutes les voies qu'il vous inspire ; et n'arrêtez pas le cours de vos grandes destinées, qui n'auront [1] jamais rien de grand, si elles ne se terminent à l'éternité bienheureuse.

sujet (1666). Peut-être lui trouvait-il le tort de séparer deux idées étroitement unies : « Conservez-nous ce bonheur, ... et vivez en roi chrétien. »

1. *Var.* qui doivent se terminer à l'éternité bienheureuse.

CARÊME DU LOUVRE.

IVe SEMAINE.

SERMON SUR L'AMBITION [1].

19 mars 1662.

Gandar exprime quelque part (*Bossuet orateur*, p. 396, n. 4) la crainte que la fête de saint Joseph n'ait empêché l'orateur de prêcher sur l'évangile du jour. Si le présent discours ne put être prononcé, ce que certaines expressions du sermon *sur les Devoirs des rois*, au dimanche des Rameaux, tendraient à faire craindre, ce fut pour quelque autre raison que nous ignorons. Les dimanches de Carême sont *privilégiés* dans la liturgie ; ils ne cèdent la place qu'à une fête de première classe : celle de saint Joseph n'était pas encore élevée à ce rite.

Quoi qu'il en soit, ce sermon, destiné à la cour, fut incontestablement composé pour le Carême du Louvre. Il est postérieur au Carême des Carmélites, puisque l'auteur emprunte *matériellement* plus de la moitié de son premier point à la rédaction de 1661. D'autre part, on ne peut le reculer jusqu'en 1666, puisqu'une page, que nous donnons en fac-simile, contient des additions de cette date, sensiblement différentes du corps du discours. Il existe, du reste, quelques pages de 1666 sur ce sujet, et nous les donnerons dans le volume suivant ; elles se distinguent, comme toujours, au premier coup d'œil, de celles de 1662.

Ce discours, improvisé sur le papier, ne se compose guère que de réminiscences de ceux de 1661 et de 1660 pour le même dimanche. L'auteur n'a eu à se recueillir que pour l'exorde et la péroraison.

Jesus ergo, cum cognovisset quia venturi essent [2] *ut raperent eum et facerent eum regem, fugit* [3] *iterum in montem ipse solus.*

Jésus ayant connu que tout le peuple viendrait pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit à la montagne tout seul.

(*Joan.*, VI, 15.)

---

1. *Mss.*, 12822, f. 314-329. In-4°, avec marge.
2. Ms. *erant.* — En 1661 l'auteur avait transcrit ce texte avec exactitude.
3. *Deforis*, et tous les éditeurs : *subiit.* — Cette fois, le manuscrit porte bien *fugit*, et la leçon de Bossuet est bien celle de l'auteur sacré.

JE reconnais JÉSUS-CHRIST à cette fuite généreuse, qui lui fait chercher dans le désert un asile contre les honneurs qu'on lui prépare. Celui qui venait se charger d'opprobres devait éviter les grandeurs humaines ; mon Sauveur ne connaît sur la terre aucune sorte d'exaltation que celle qui l'élève à sa croix ([1]), et comme il s'est avancé quand on eut résolu son supplice, il était de son esprit de prendre la fuite pendant qu'on lui destinait un trône.

Cette fuite soudaine et précipitée de JÉSUS-CHRIST dans une montagne déserte, où il veut si peu être découvert que l'évangéliste remarque qu'il ne souffre personne en sa compagnie, *ipse solus*, nous fait voir qu'il se sent pressé de quelque danger extraordinaire ; et comme il est tout-puissant et ne peut rien craindre pour lui-même, nous devons conclure très certainement, messieurs, que c'est pour nous qu'il appréhende.

Et en effet, chrétiens, lorsqu'il frémit, dit saint Augustin, c'est qu'il est indigné contre nos péchés ; lorsqu'il est troublé, dit le même Père, c'est qu'il est ému de nos maux : ainsi, lorsqu'il craint et qu'il prend la fuite, c'est qu'il appréhende pour nos périls. JÉSUS-CHRIST voit dans ([2]) sa prescience en combien de périls extrêmes nous engage l'amour des grandeurs ; c'est pourquoi il fuit devant elles pour nous obliger à les craindre ; et nous montrant par cette fuite les terribles tentations qui menacent les grandes fortunes, il nous apprend ensemble ([3]) que le devoir essentiel du chrétien, c'est de réprimer son ambition. Ce n'est pas une entreprise médiocre de prêcher cette vérité à la cour ; et nous devons plus que

1. L'orateur, après un premier début raturé, auquel il est ensuite revenu, avait été tenté de commencer par cette pensée : « Mon Sauveur ne connaît sur la terre aucune sorte d'exaltation que... » Il ne faudrait pas, comme on l'a prétendu, la ranger parmi les concetti ; elle est très sérieuse, et doit se prendre au pied de la lettre. Bossuet toutefois a cru en définitive devoir la préparer par ce qui précède. — La première rédaction, qui ne contenait pas ce membre de phrase, se terminait en revanche par une belle opposition : « ... et comme il s'est avancé lui-même, lorsqu'on a résolu de le mettre en croix (*var.* lorsqu'on a résolu son supplice, — sa perte), il était de son esprit de prendre la fuite lorsqu'on a voulu l'élever au trône. »

2. *Var.* en sa prescience.

3. *Édit.* tout ensemble. — *Tout* est souligné, c'est-à-dire effacé.

jamais demander la grâce du Saint-Esprit par l'interces[sion de la Sainte Vierge : *Ave.*]

C'est vouloir (1) en quelque sorte déserter (2) la cour que de combattre l'ambition, qui est l'âme de ceux qui la suivent ; et il pourrait même sembler que c'est ravaler (3) la majesté des princes que de décrier les présents de la fortune dont ils sont les dispensateurs. Mais les souverains pieux veulent bien que toute leur gloire s'efface en présence de celle de Dieu ; et bien loin de s'offenser que l'on diminue leur puissance dans cette vue, ils savent qu'on ne les révère jamais plus profondément que lorsqu'on ne les rabaisse qu'en les comparant avec Dieu. Ne craignons donc pas aujourd'hui de publier hardiment dans la cour la plus auguste du monde qu'elle ne peut rien faire pour un chrétien (4) qui soit digne de [son] estime ; détrompons, s'il se peut, les hommes de

1. Il y a deux rédactions de cet exorde, l'une sur la même feuille que l'avant-propos, l'autre sur une feuille isolée (f. 315). La comparaison des ratures et des variantes autorise à regarder celle-ci comme définitive. Voici la première (f. 314), qui est presque semblable pour le début :

« C'est vouloir en quelque sorte déserter la cour que de combattre l'ambition, qui est l'âme de ceux qui la suivent, et il pourrait même sembler que c'est ravaler (*var.* diminuer quelque chose de) la majesté des princes que de décrier les présents de la fortune, dont ils sont les dispensateurs. Mais les souverains pieux veulent bien que toute leur gloire s'efface en présence de celle de Dieu, et bien loin de s'offenser que l'on diminue leur puissance dans cette vue, ils savent qu'on ne les honore (*var.* respecte — *édit. Gandar*, *Gazier*, *etc.*, qu'on ne les vénère...) jamais plus intimement (*var.* plus profondément) que quand on les rabaisse de la sorte. Ne craignons donc pas, chrétiens, de publier hautement dans une cour si auguste qu'elle ne peut rien faire pour des chrétiens qui soit digne de leur estime (*var.* que tout ce qu'elle peut faire pour des chrétiens ne mérite pas leur estime) ; détrompons, s'il se peut, les hommes de cette attache profonde (*var.* de cette étrange, — terrible attache) à ce qui s'appelle fortune, et pour cela faisons deux choses : faisons parler l'Évangile contre la fortune, faisons parler la fortune contre elle-même ; que l'Évangile nous découvre ses illusions, qu'elle-même nous fasse voir ses légèretés (*var.* ses inconstances) ; que l'Évangile nous apprenne combien elle est trompeuse dans ses faveurs, elle-même nous convaincra combien elle est accablante dans ses revers. Ainsi nous reconnaîtrons que non seulement quand elle ôte, mais même quand elle donne, non seulement quand elle change, mais encore (*var.* même) quand elle demeure, elle est toujours méprisable : c'est tout le sujet de ce discours.

2. *C'est-à-dire* rendre désert.

3. *Var.* diminuer quelque chose de... *Édit. Gandar*, *Gazier*, *Rébelliau :* ravaler quelque chose de la majesté. — C'est conserver une phrase où Deforis avait mêlé texte et variante.

4. *Var.* rien faire pour des chrétiens qui soit digne de leur estime.

cette attache furieuse à ce qui s'appelle fortune ; et pour cela faisons deux choses : faisons parler l'Évangile contre la fortune, faisons parler la fortune contre elle-même ; que l'Évangile nous découvre ses illusions, elle-même nous fera voir ses inconstances. Ou plutôt voyons l'un et l'autre dans l'histoire du Fils de Dieu. Pendant que tous les peuples courent à lui, et que leurs acclamations ne lui promettent rien moins (1) qu'un trône, il méprise (2) tellement toute cette vaine grandeur, qu'il déshonore lui-même (3) et flétrit son propre triomphe par son triste et misérable équipage. Mais ayant foulé aux pieds la grandeur (4) dans son éclat, il veut être lui-même l'exemple de l'inconstance des choses humaines, et dans l'espace de trois jours (5) on a vu la haine publique attacher à une croix celui que la faveur publique avait jugé digne du trône (6). Par où nous devons apprendre que la fortune n'est rien, et que non seulement quand elle ôte, mais même quand elle donne, non seulement quand elle change, mais même quand elle demeure, elle est toujours méprisable. Je commence par [ses] faveurs, et je vous prie, messieurs, de le bien entendre (7).

PREMIER POINT.

J'ai donc à vous faire voir dans ce premier point que la fortune nous joue, lors même qu'elle nous est libérale. Je pouvais (8) mettre ses tromperies dans un grand jour, en

1. Sens affirmatif.

2. *Édit.* cependant il méprise... — Mais l'adverbe appartient, je crois, à une première rédaction : « Tous les peuples courent à lui, et leurs acclamations... Cependant il méprise... »

3. MM. Gandar et Gazier lisent : qu'il déshonore et flétrit (en supprimant *lui-même*). — *Var.* que lui-même il flétrit.

4. *Var.* la fortune dans ses faveurs et dans son éclat.

5. L'auteur presse un peu les événements : cinq jours séparent le triomphe du Sauveur et son crucifiement.

6. Tout ce passage, depuis : « Ou plutôt... » est propre à la seconde rédaction, et elle n'a, ce semble, été écrite qu'en raison de cette modification importante.

7. *Édit. Gazier :* de les bien entendre. — Malgré une note destinée à justifier cette leçon, il faut avouer qu'elle est fautive. Il y a *le* au manuscrit, comme avait lu Gandar. Le sens est clair : « Je vous prie de bien entendre *cela*, que la fortune est méprisable dans ses faveurs ; » — et non pas : « Je vous prie de bien entendre *les faveurs de la fortune.* »

8. *Édit.* Je pourrais. — Mais Bossuet écrit : *ie pourois*, avec un seul *r ;* et ici il y a deux *u : ie pouuois.* (Cf. f. 325, lignes 21, 22 et 27.)

prouvant, comme il est aisé, qu'elle ne tient jamais ce qu'elle promet ; mais c'est quelque chose de plus fort de montrer qu'elle ne donne pas cela même (1) qu'elle fait semblant de donner. Son présent le plus cher, le plus précieux, celui qui se prodigue le moins, c'est celui qu'elle nomme puissance. C'est celui-là qui enchante les ambitieux, c'est celui-là dont ils sont jaloux à l'extrémité (2), si petite que soit la part qu'elle leur en fait. Voyons donc si elle le donne véritablement, ou si ce n'est point un grand nom par lequel elle éblouit nos yeux malades.

Pour cela il faut rechercher quelle puissance nous pouvons avoir, et de quelle puissance nous avons besoin durant cette vie. Mais comme l'esprit de l'homme s'est fort égaré dans cet examen (3), tâchons de le ramener à la droite voie par une excellente doctrine de saint Augustin (livre XIII *de la Trinité*) (4). Là ce grand homme pose pour principe une vérité importante, que la félicité demande deux choses : pouvoir ce qu'on veut, vouloir ce qu'il faut : *Posse quod velit, velle quod oportet.* Le dernier, aussi nécessaire (5) : car comme, si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite ; de même, si vous ne voulez pas ce qu'il faut, votre volonté n'est pas réglée ; et l'un et l'autre l'empêche d'être bienheureuse, parce que [si] (6) la volonté qui n'est pas contente est pauvre, aussi la volonté qui n'est pas réglée est malade ; ce qui exclut nécessairement la félicité, qui n'est

1. *Édit. Gandar, Gazier, etc. :* qu'elle ne donne pas quand même elle fait semblant de donner. — C'est la variante, ou plutôt la fusion de deux variantes : *a)* lors même qu'elle fait semblant... *b)* quand elle fait semblant...

2. *Var.* dont nous sommes le plus jaloux, si petite que soit la part qu'elle nous en *fasse.* (Curieux exemple d'attraction.)

3. *Var.* dans cette recherche.

4. Toute cette démonstration est empruntée au manuscrit de l'année précédente. Bossuet n'a même pas cru nécessaire d'achever certaines phrases qui alors n'avaient été qu'esquissées.

5. Au lieu de cette phrase simplement ébauchée, les anciens éditeurs donnaient une première rédaction, qui est la variante : « Que le concours de ces deux choses soit absolument nécessaire pour nous rendre heureux, il paraît évidemment par cette raison. »

6. On peut supposer, avec les précédents éditeurs, que cette conjonction a été oubliée (1661). Bossuet ne corrige rien ici en introduisant ces pages dans sa composition nouvelle, en 1662.

pas moins la santé parfaite de la nature que (1) l'affluence universelle du bien. Donc également nécessaire de désirer ce qu'il faut, que de pouvoir exécuter ce qu'on veut (2).

Ajoutons, si vous le voulez, qu'il est encore plus essentiel. Car l'un nous trouble dans l'exécution, l'autre porte le mal jusques au principe. Lorsque vous ne pouvez pas ce que vous voulez, c'est que vous en avez été empêché par une cause étrangère; et lorsque vous ne voulez pas ce qu'il faut, le défaut en arrive (3) toujours infailliblement par votre propre dépravation : si bien que le premier n'est tout au plus qu'un pur malheur, et le second toujours une faute ; et en cela même que c'est une faute, qui ne voit, s'il a des yeux, que c'est sans comparaison un plus grand malheur ? Ainsi l'on ne peut nier sans perdre le sens qu'il ne soit bien plus nécessaire à la félicité véritable d'avoir une volonté bien réglée que d'avoir une puissance bien étendue (4).

Et c'est ici, chrétiens, que je ne puis assez m'étonner des dérèglements de nos affections et de la corruption de nos jugements. Nous laissons la règle, dit saint Augustin (a), et nous soupirons après la puissance. Aveugles, qu'entreprenons-nous ? La félicité a deux parties, et nous croyons la posséder tout entière pendant que nous faisons (5) une distraction violente de ses deux parties. Encore rejetons-nous la plus nécessaire ; et celle que nous choisissons, étant séparée de sa compagne, bien loin de nous rendre heureux, ne fait qu'augmenter le poids de notre misère. Car que peut servir la puissance à une volonté déréglée, sinon qu'étant misé-

a. De Trinit., XIII, 17.

1. *Var.* qui est la santé... et l'affluence...

2. Cette conclusion est supprimée à tort dans les éditions Gandar et Gazier. La phrase, quoique informe, avait été soulignée pour son importance, à l'occasion du sommaire (1661), comme résumant tout ce qui précède. Ajoutons qu'elle est utile à la liaison des idées, à tel point qu'après l'avoir effacée, Gandar était obligé de rétablir en note la suite du raisonnement.

3. *Var.* cela arrive.

4. Nouveau passage (1661) souligné. Les critiques ont bien vu cette fois qu'il était impossible de le croire raturé.

5. *Ms.* pendant que nous *en* faisons une distraction violente *de ses deux parties.* — Ce pléonasme, que les éditeurs ont éliminé, semble bien en effet être un simple lapsus, imputable à la précipitation avec laquelle avait été rédigée cette esquisse, en 1661.

rable ([1]) en voulant le mal, elle le devient encore plus en l'exécutant? Ne disions-nous pas dimanche dernier([2]) que le grand crédit des pécheurs est un fléau que Dieu leur envoie ? Pourquoi ? sinon, chrétiens, qu'en joignant l'exécution au mauvais désir ([3]), c'est jeter du poison ([4]) sur une plaie déjà mortelle, c'est ajouter le comble. N'est-ce pas mettre le feu à l'humeur maligne, dont le venin nous dévore déjà les entrailles ? Le Fils de Dieu reconnaît que Pilate a reçu d'en haut une grande puissance sur sa divine personne ; si la volonté de cet homme ([5]) eût été réglée, il eût pu s'estimer heureux en faisant servir ce pouvoir, sinon à punir ([6]) la calomnie, du moins à délivrer l'innocence. Mais parce que sa volonté était corrompue par une lâcheté honteuse à son rang, cette puissance ne lui a servi qu'à l'engager contre sa pensée dans le crime du déicide. C'est donc le dernier des aveuglements, avant que notre volonté soit bien ordonnée, de désirer une puissance qui se tournera contre nous-mêmes, et sera fatale à notre bonheur, parce qu'[elle] ([7]) sera funeste à notre vertu.

Notre grand Dieu, messieurs, nous donne une autre conduite ; il veut nous mener par des voies unies, et non pas par des précipices. C'est pourquoi il enseigne à ses serviteurs, non à désirer de pouvoir beaucoup, mais à s'exercer à vouloir le bien ; à régler leurs désirs avant que de songer à les ([8])

1. Bossuet avait écrit d'abord : « en étant malheureuse ; » il efface ce mot pour lui substituer « misérable. »

2. « Ce discours du troisième dimanche, auquel Bossuet renvoie (en 1661), n'existe plus... » *(Gandar)*. — N'ayant pas davantage celui du Louvre pour le troisième dimanche, nous ignorons si la phrase pouvait se redire textuellement.

3. *Var.* qu'en leur accordant la facilité de contenter leurs mauvais désirs, c'est donner à un malade, — c'est leur donner, — le moyen de mettre le venin dans la plaie, et d'accroître par une nourriture contraire la malignité qui le dévore, — qui nous dévore. — (Il reste une construction peu heureuse; le passage ne semble pas définitivement corrigé.)

4. *Gandar :* c'est donner le moyen à un malade de jeter... — M. Gazier a bien vu la faute.

5. *Var.* si sa volonté.

6. *Var.* à punir l'injustice.

7. *Ms.* il sera. — Au lieu de supposer que cet *il* soit au neutre, il est plus naturel d'admettre une inadvertance, et de la corriger avec tous les éditeurs. — Ces huit derniers mots sont une addition de 1662.

8. Bossuet avait d'abord écrit : « à leur satisfaire. » Il a corrigé, peut-être en partie à cause du *leurs* qui précède. Un peu plus haut, il disait (1661) : « satisfaire à tous nos désirs. »

satisfaire ; à commencer leur félicité par une volonté bien ordonnée, avant que de la consommer par une puissance absolue ([1]).

Mais il est temps, chrétiens, que nous fassions une application plus particulière de cette belle doctrine de saint Augustin. Que demandez-vous, ô mortels ? Quoi ? que Dieu vous donne beaucoup de puissance ? Et moi je réponds avec le Sauveur ([a]) : « Vous ne savez ce que vous demandez ([2]). » Considérez bien où vous êtes, voyez la mortalité qui vous accable, regardez « cette figure du monde qui passe ([b]). » Parmi tant de fragilité, sur quoi pensez-vous soutenir cette grande idée de puissance ? Certainement un si grand nom doit être appuyé sur quelque chose : et que trouverez-vous sur la terre qui ait assez de force et de dignité pour soutenir le nom de puissance ? Ouvrez les yeux, pénétrez l'écorce : la plus grande puissance du monde ne peut s'étendre plus loin que d'ôter la vie à un homme ; est-ce donc un si grand effort que de faire mourir un mortel, que de hâter de quelques moments le cours d'une vie qui se précipite d'elle-même ? Ne croyez donc pas, chrétiens, qu'on puisse trouver du pouvoir où règne la mortalité : *Nam* ([3]) *quanta potentia potest esse mortalium ?* Et ainsi, dit saint Augustin ([c]), c'est une sage providence : le partage des hommes mortels, c'est d'observer la justice ; la puissance leur sera donnée au séjour d'immortalité ([4]) : *Teneant mortales justitiam, potentia immortalibus dabitur.*

Que demandons-nous davantage ([5]) ? Si nous voulons ce qu'il faut dans la vie présente, nous pourrons tout ce que

a. Matth., XX, 22. — *b.* I *Cor.*, VII, 31. — *c. De Trinit.*, XIII, 17.

1. *Anciennes éditions :* « Où je ne puis assez admirer... » — *Voy.* t. III, p. 646. Supprimé en 1662.

2. Cf. Bourdaloue, *Mercredi de la IIe semaine.*

3. Ms. *Quæ enim...*

4. *Var.* quand ils seront immortels.

5. MM. Gandar, Gazier, etc., lisent ici : «... *dabitur.* Aspirons, messieurs, à cette puissance. Si nous sentons d'une foi vive que nous sommes étrangers sur la terre, nous ne désirerons pas avec ambition de gouverner où nous n'avons qu'un lieu de passage. Que demandons-nous davantage ?... » — Il me semble que la suite des idées est de la sorte aussi peu satisfaisante que l'harmonie. La correction marginale : « Que demandons-nous... nos désirs » (1662), doit remplacer la rédaction de 1661, et non s'y ajouter.

nous voudrons dans la vie future. Réglons notre volonté par l'amour de la justice : Dieu nous couronnera en son (1) temps par la communication de son pouvoir. Si nous donnons ce moment de la vie présente à composer nos mœurs, il donnera l'éternité tout entière à contenter nos désirs.

Je crois que vous voyez maintenant, messieurs, quelle sorte de puissance nous devons désirer durant cette vie : puissance pour régler nos mœurs, pour modérer nos passions, pour nous composer selon Dieu ; puissance sur nous-mêmes, ou plutôt, dit saint Augustin (a), puissance pour nous-mêmes contre nous-mêmes : *Velit homo prudens esse, velit fortis, velit temperans..., atque ut hæc veraciter possit, potentiam plane optet, atque appetat ut potens sit in seipso, et miro* (2) *modo adversus seipsum pro seipso.* O puissance peu enviée ! et toutefois c'est la véritable. Car on combat notre puissance en deux sortes : ou bien en nous empêchant dans l'exécution (3) de nos entreprises, ou bien (4) en nous troublant dans le droit que nous avons de nous résoudre ; on attaque dans ce dernier (5) l'autorité même du commandement, et c'est la véritable servitude (6). Voyons l'exemple de l'un et de l'autre dans une même maison.

Joseph était esclave chez Putiphar, et la femme de ce seigneur d'Égypte (7) y est la maîtresse. Celui-là dans le joug de la servitude n'est pas maître de ses actions ; et celle-ci, tyrannisée par sa passion, n'est pas même maîtresse de ses volontés. Voyez où l'a portée un amour infâme. Ah ! sans doute, à moins que d'avoir un front d'airain, elle avait honte en son cœur de cette bassesse ; mais sa passion furieuse lui

a. De Trinit., XIII, 17.

1. *Gandar*, *Gazier*, *Rébelliau :* en un temps. — Erreur de lecture. Cf. le sermon de 1661 (t. III, p. 646).

2. Ms. *imo vero pro seipso adversus seipsum.*

3. *Var.* en empêchant l'exécution.

4. *Var.* ou bien en nous attaquant dans l'autorité même du commandement.

5. « Ce dernier, » au neutre.

6. *C'est-à-dire :* être troublés dans le droit que nous avons de nous résoudre, c'est la véritable servitude ; parce qu'alors on attaque en nous l'autorité même du commandement. — Cette rédaction elliptique, emprunt au sermon des Carmélites, n'était pas, ce semble, destinée à être prononcée littéralement.

7. *Var.* et sa femme.

commandait au dedans comme à un (1) esclave : Appelle ce jeune homme, confesse ton faible, abaisse-toi devant lui, rends-toi ridicule. Que lui pouvait conseiller de pis son plus cruel ennemi ? C'est ce que sa passion lui commande. Qui ne voit que dans cette femme la puissance est liée bien plus fortement qu'elle n'est dans son propre esclave ?

Cent tyrans de cette sorte captivent nos volontés, et nous ne soupirons pas ! Nous gémissons quand on lie nos mains, et nous portons sans peine ces fers invisibles dans lesquels nos cœurs sont enchaînés. Nous crions (2) qu'on nous violente quand on enchaîne les ministres, les membres qui exécutent ; et nous ne soupirons pas quand on captive (3) la maîtresse même, la raison et la volonté qui commande (4). Éveille-toi, pauvre esclave (5), et reconnais enfin cette vérité, que, si c'est une grande puissance de pouvoir exécuter ses desseins, la grande et la véritable, c'est de régner sur ses volontés.

Quiconque aura su goûter la douceur de cet empire, se souciera peu, chrétiens, du crédit et de la puissance que peut donner la fortune. Et en voici la raison : c'est qu'il n'y a point de plus grand obstacle à se commander ainsi (6) soi-même que d'avoir autorité sur les autres.

En effet (7), il y a en nous une certaine malignité qui a répandu dans nos cœurs le principe de tous les vices. Ils sont cachés et enveloppés en cent replis tortueux, et ils ne demandent qu'à montrer la tête (8). Le meilleur moyen de les réprimer, c'est de leur ôter le pouvoir. Saint Augustin l'avait bien compris (9) que pour guérir la volonté, il faut réprimer

1. *Édit.* une esclave. — Correction inutile, ou faute de lecture.
2. *Anciennes éditions* (avant Gandar) : nous croyons...
3. *Var.* quand on met dans les fers.
4. « Commande, » au singulier, parce que *la raison et la volonté* sont considérées comme une seule maîtresse.
5. Ce mot commence la page 10 du manuscrit (1661). On lit, en haut de la page 9, cette note marginale, que les anciens éditeurs ont introduite ici dans le texte : « Qui songe *(sic)* à sauver quelques soldats et laisse prendre le roi prisonnier. »
6. *Ainsi* est omis par les éditeurs. — *Gandar :* de plus *profond* obstacle.
7. L'auteur abrège ici encore la rédaction de 1661.
8. Addition interlinéaire inachevée : « Comme des voleurs dispersés ne cherchent que l'occasion de se... » Cette comparaison revient un peu plus loin (1661). *Voy.* t. III, p. 650.
9. *Var.* C'est ce qui fait dire à saint Augustin, en l'une de ses Épîtres à Macédonius, si je ne me trompe.

la puissance : *Frenatur facultas..., ut sanetur voluntas* ([a]). Eh quoi donc ! des vices cachés en sont-ils moins crimes ? Est-ce l'accomplissement qui en fait la corruption ? Comment donc est-ce guérir la volonté que de laisser le venin dans le fond du cœur ? Voici le secret : on se lasse de vouloir toujours l'impossible, de faire des desseins à faux, de n'avoir que la malice du crime. C'est pourquoi une malice frustrée commence à déplaire ; on se remet, on revient à soi ; à la faveur de son impuissance, on prend aisément le parti de modérer ses désirs. On le fait premièrement par nécessité; mais enfin, comme la contrainte est importune, on y travaille sérieusement et de bonne foi, et on bénit son peu de puissance, le premier appareil qui a donné le commencement à la guérison.

Par une raison contraire, qui ne voit que plus on sort de la dépendance, plus on rend ses passions ([1]) indomptables ? Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, la difficulté ou la crainte. Si on lève ces empêchements, ces inclinations corrompues commencent à se remuer et à se produire ([2]), et oppriment notre liberté sous le joug de leur licence effrénée. Ah ! nous ne le voyons que trop tous les jours. Ainsi vous voyez, messieurs, combien la fortune est trompeuse, puisque, bien loin de nous donner la puissance, elle ne nous laisse pas même la liberté.

Ce n'est pas sans raison, messieurs, que le Fils de Dieu nous instruit à craindre les grands emplois ; c'est qu'il sait que la puissance est le principe le plus ordinaire de l'égarement ; qu'en l'exerçant sur les autres, on la perd souvent sur soi-même ; enfin qu'elle est semblable à un vin fumeux qui fait sentir sa force aux plus sobres. Celui-là sera ([3]) le maître de ses volontés, qui saura modérer son ambition, qui se croira assez puissant pourvu qu'il puisse régler ses désirs ; et être

a. Ad Maced., Ep. CLIII, n. 16.

1. *Var.* ses vices irrémédiables.

2. Ici s'arrête l'emprunt fait à la rédaction de 1661. Les mots qui suivent et qui achèvent la phrase, en 1662, sont une addition marginale. *Voy.* t. III, p. 650, le texte primitif.

3. *Gandar :* Celui-là seul est maître... — Faute corrigée par M. Gazier. Cf. la rédaction de 1661 (t. III, p. 650).

assez désabusé ([1]) des choses humaines pour ne point mesurer sa félicité à l'élévation de sa fortune.

Mais écoutons, chrétiens, ce que nous opposent les ambitieux. Il faut, disent-ils, se distinguer ; c'est une marque de faiblesse de demeurer dans le commun ; les génies extraordinaires se démêlent toujours de la troupe ([2]), et forcent les destinées. Les exemples de ceux qui s'avancent semblent reprocher aux autres leur peu de mérite ; et c'est sans doute ce dessein de se distinguer qui pousse l'ambition aux derniers excès. Je pourrais combattre par plusieurs raisons cette pensée de se discerner. Je pourrais vous représenter que c'est ici un siècle de confusion, où toutes choses sont mêlées ; qu'il y a un jour arrêté à la fin des siècles pour séparer les bons d'avec les mauvais, et que c'est à ce grand et éternel discernement que doit aspirer de toute sa force une ambition chrétienne. Je pourrais ajouter encore que c'est en vain qu'on s'efforce de se distinguer sur la terre, où la mort nous vient bientôt arracher de ces places éminentes, pour nous abîmer avec tous les [autres] dans le néant commun de la nature ; de sorte que les plus faibles, se riant de votre pompe d'un jour et de votre discernement imaginaire, vous diront avec le Prophète : O homme puissant et superbe, qui pensiez par votre grandeur vous être tiré du pair, « vous voilà blessé comme nous, et vous êtes fait semblable à nous : » *Et tu vulneratus es sicut et nos, nostri similis effectus es* ([a]).

Mais, sans m'arrêter à ces raisons, je demanderai seulement à ces âmes ambitieuses par quelles voies ([3]) elles prétendent de ([4]) se distinguer. Celle du vice est honteuse ; celle de la vertu est bien longue. La vertu ordinairement n'est pas assez souple pour ménager la faveur des hommes ; et le vice, qui ([5])

a. Is., XIV, 10. — Ms. *Ecce tu...*

1. Ces mots dépendent encore de « qui saura. »

2. *Troupe*, comme le latin *turba :* la foule. — Trente ans plus tard, le P. Bouhours condamnera ce terme pris ainsi absolument, et prononcera qu'il ne peut signifier que « des gens de guerre. » Cela ne nous autorise pas à le condamner dès 1662 ; nous pouvons seulement dire qu'il vieillissait.

3. *Ms.* voient (uoyent). — Distraction. L'esprit était déjà sans doute arrivé à *prétendent*, quand la main se trouvait en retard de deux mots.

4. Mot omis dans les éditions antérieures à celle de M. Gazier.

5. *Correction interlinéaire* de 1666 : « * qui sait remuer les intérêts et les pas-

met tout en œuvre, est plus actif, plus pressant, plus prompt ([1]) que la vertu, qui ne sort point de ses règles, qui ne marche qu'à pas comptés, qui ne s'avance que par mesure. Ainsi vous vous ennuierez d'une si grande lenteur ; peu à peu votre vertu se relâchera, et après elle abandonnera tout à fait sa première régularité, pour s'accommoder à l'humeur du monde. Ah ! que vous feriez bien plus sagement de renoncer tout à coup à l'ambition ! Peut-être qu'elle ([2]) vous donnera de temps [en temps] quelques légères inquiétudes ; mais toujours en aurez-vous bien meilleur marché, et il vous sera bien plus aisé de la retenir, que lorsque vous lui aurez laissé prendre goût aux honneurs et aux dignités. Vivez donc content de ce que vous êtes, et surtout que le désir de faire du bien ne vous fasse pas désirer une condition plus relevée. C'est l'appât ordinaire des ambitieux : ils plaignent toujours le public, ils s'érigent en réformateurs des abus, ils deviennent sévères censeurs de tous ceux qu'ils voient dans les grandes places.

sions, ces deux grands ressorts de la vie humaine. » — La marge de cette page (14e du manuscrit) est en outre couverte de surcharges, écrites lorsque l'auteur, projetant un nouveau sermon pour le Carême de Saint-Germain, relut d'abord celui du Louvre : « * *Circumveniamus justum, quia est inutilis nobis* (Sap., II, 12). L'injuste peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts. A quel usage peut-on mettre cet homme si droit, qui ne parle que de son devoir ? Il n'y a rien de si sec, ni de moins flexible ; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est pas bon à rien (*var.* entièrement inutile). Ainsi, étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le sacrifier à l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours (*1re réd.* de grands secours), qui n'épargne ni le saint ni le profane pour entrer dans vos intérêts ? »

— « * *Confortati sunt in terra* (ms. *super terram*), *quia de malo ad malum egressi sunt.* (Jerem., IX, [3].) Une médisance secrètement semée, par une calomnie encore plus ingénieuse ; une première injustice, par une corruption. Il enveloppe la vérité dans des embarras infinis ; il a l'art de faire taire et parler les hommes, parce qu'il sait les flatter, les intimider, les intéresser par toutes sortes de voies.

Que fera ici la vertu avec sa froide et impuissante médiocrité ? A peine peut-elle se remuer, tant elle s'est renfermée dans des limites étroites. *(La suite dans un coin de la marge, qui était resté en blanc :)* Elle se retranche tout d'un coup plus de la moitié des moyens, j'entends ceux qui sont mauvais ou suspects, et c'est-à-dire assez souvent les plus efficaces. »

1. *Addition* de 1666 (avec renvoi) : « * et ensuite il réussit mieux. »

2. *Elle*, c'est-à-dire l'ambition, avec laquelle on s'efforcera de rompre. La suite du passage ne permet en aucune façon de faire rapporter ce pronom à *la vertu.* L'hésitation qu'on voit à cet endroit dans une des meilleures éditions de notre sermon *(Ed. Gazier)* ne me paraît pas justifiée. — Cf. t. III, p. 651.

Pour eux, que de beaux desseins ils méditent ! Que de sages conseils pour l'État ! que de grands sentiments ([1]) pour l'Église ! que de saints règlements pour un diocèse ! Au milieu de ces desseins charitables et de ces pensées chrétiennes, ils s'engagent dans l'amour du monde, ils prennent insensiblement l'esprit du siècle ; et puis, quand il[s] sont arrivés au but, il faut attendre les occasions, qui ne marchent qu'à pas de plomb, et qui enfin n'arrivent jamais. Ainsi périssent ces beaux desseins et s'évanouissent comme un songe toutes ces grandes pensées.

Par conséquent, chrétiens, sans soupirer ardemment après une grande puissance, songeons à rendre bon compte de tout le pouvoir que Dieu nous confie. Un fleuve, pour faire du bien, n'a que faire de passer ses bords ni d'inonder la campagne ; en coulant paisiblement dans son lit, il ne laisse pas d'arroser la terre et de présenter ses eaux aux peuples ([2]) pour la commodité publique. Ainsi, sans nous mettre en peine de nous déborder par des pensées ambitieuses ([3]), tâchons de nous étendre bien loin par des sentiments de bonté ; et dans des emplois bornés ayons une charité infinie. Telle doit être l'ambition du chrétien, qui, méprisant la fortune, se rit de ses vaines promesses, et n'appréhende pas ses revers, desquels il me reste à vous dire un mot dans ma dernière partie.

SECOND POINT ([4]).

La fortune ([5]), trompeuse en toute autre chose, est du moins sincère en ceci ([6]), qu'elle ne nous cache pas ses tromperies ; au contraire, elle les étale dans le plus grand jour,

1. *Var.* que de grandes pensées.
2. *Var.* au voisinage.
3. *Var.* par l'ambition.
4. « Tout ce second point a été, comme la fin du premier point, écrit pour le Louvre. » *(Gandar.)* — F. 326-330.
5. En marge, citation de Sénèque, écrite en 1666 : *Nunquam ego fortunæ credidi, etiamsi videretur pacem agere. Omnia illa quæ in me indulgentissime conferebat, pecuniam, honores, gloriam, eo loco posui unde posset ea sine motu meo repetere. Intervallum inter me et illam magnum habui. Itaque abstulit illa, non avulsit.* (Consol. ad Helv., cap. V.)
6. *Var.* ne l'est pas du moins en ceci,

et, outre ses légèretés ordinaires, elle se plaît de temps en temps d'étonner le monde par des coups d'une surprise terrible, comme pour rappeler toute sa force en la mémoire des hommes, et de peur qu'ils n'oublient jamais ses inconstances ([1]), sa malignité, ses bizarreries ([2]). C'est ce qui m'a fait souvent penser que toutes les complaisances de la fortune ne sont pas des faveurs, mais des trahisons ; qu'elle ne nous donne que pour avoir prise sur nous, et que les biens que nous recevons de sa main ne sont pas tant des présents que des gages que nous lui donnons pour être éternellement ses captifs, assujettis aux retours fâcheux de sa dure et malicieuse puissance.

Cette vérité, établie sur tant d'expériences convaincantes, devrait détromper les ambitieux de tous les biens de la terre ; et c'est au contraire ce qui les engage. Car, au lieu d'aller à un bien solide et éternel, sur lequel le hasard ne domine pas, et de mépriser par cette vue la fortune toujours changeante, la persuasion de son inconstance fait qu'on se donne tout à fait à elle, pour trouver des appuis contre elle-même. Car écoutez parler ce politique habile et entendu : la fortune l'a élevé bien haut ([3]), et, dans cette élévation, il se moque des petits esprits qui donnent tout au dehors ([4]), et qui se repaissent de titres et d'une belle montre de grandeur. Pour lui, il appuie sa famille sur des fondements plus certains, sur des charges considérables ([5]), sur des richesses immenses, qui soutiendront éternellement la fortune de sa maison. Il pense s'être affermi contre toutes sortes d'attaques. Aveugle et

1. *Var.* son inconstance.

2. *Var.* sa bizarrerie.

3. *Note marginale :* il se croirait peut-être assez grand, s'il ne voulait chercher des appuis à sa grandeur. — On ne peut introduire dans le texte cette addition marginale sans quelque modification, qui dépasserait les droits d'un éditeur.

Ici commencent les réminiscences de la rédaction de 1660 (sur les *Nécessités de la vie*, 3e p.). Le début est un peu différent. Inutile de dire que toutes les modifications de 1662 sont des améliorations de l'ancien texte : « Mais j'entends quelqu'un qui me dit qu'il se moque de ces fantaisies et de tous ces titres chimériques ; que pour lui, il appuie sa famille sur des fondements plus certains, sur des charges puissantes et sur des richesses immenses, qui soutiendront éternellement la fortune de sa maison. Écoute, ô homme sage... » (1660.)

4. *Var.* à la montre et au dehors. Pour lui...

5. *Var.* essentielles,

malavisé ! comme si ces soutiens magnifiques, qu'il cherche contre la puissance de la fortune, n'étaient pas encore ([1]) de sa dépendance !

C'est trop parler de la fortune dans la chaire de vérité : écoute, homme sage, homme prévoyant, qui étends si loin aux siècles futurs les précautions de la prudence : c'est Dieu même qui te va parler, et qui va confondre tes vaines pensées par la bouche de son prophète Ézéchiel ([a]) : « Assur, dit ce saint prophète, s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban : le ciel l'a nourri de sa rosée, la terre l'a engraissé de sa substance ; (les puissances l'ont comblé [de] leurs bienfaits, et il suçait de son côté le sang du peuple) ([2]). C'est pourquoi il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons ([3]). Les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches, (les familles de ses domestiques) ; les peuples se mettaient à couvert sous son ombre, (un grand nombre de créatures, et les grands et les petits ([4]), étaient attachés à sa fortune). Ni les cèdres, ni les pins (c'est-à-dire les plus grands de la cour) ne l'égalaient pas : » *Abietes non adæquaverunt summitatem ejus...; æmulata sunt eum omnia ligna* ([5]) [*voluptatis quæ erant in paradiso Dei*]. Autant que ce grand arbre s'était poussé en haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et profondes racines

a. Ezech., XXXI, 3 et seq.

1. *Gandar ;* * de son ressort, et pour le moins aussi fragiles que l'édifice même qu'il croit chancelant. — Mais cette correction, qui semble bien être de 1666, fait en outre double emploi avec une phrase de la péroraison.

2. Nous mettons entre parenthèses le commentaire continu dont l'orateur accompagne sa citation. Les anciens éditeurs ponctuaient de façon à embrouiller le sens. M. Gazier, le premier, a songé à introduire dans le texte quelques signes explicatifs (des tirets), qui pussent en faciliter l'intelligence.

3. Le latin en marge : *Pulcher ramis*, [*et*] *frondibus nemorosus*, *excelsusque altitudine*, *et inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.*

4. Six mots nouveaux qui ne figurent que dans la rédaction du Louvre.

5. Ms. *omnia ligna paradisi.* — Un écrivain qui n'aurait eu que de l'esprit, n'aurait pas manqué de presser tous les mots restés ici sans application. La traduction était un peu plus complète en 1660 ; mais alors manquait l'image de la fin : « Autant que ce grand arbre... », imitée de Virgile, comme M. Gazier l'a remarqué avec raison :

... Quæ quantum vertice ad auras
Ætherias, tantum radice in Tartara tendit.
(Georg., II, 291 ; Æneid., IV, 445.)

Voilà une grande fortune, un siècle n'en voit pas beaucoup de semblables ; mais voyez sa ruine et sa décadence : « Parce qu'il est élevé superbement, et qu'il a porté son faîte jusqu'aux nues, et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur ([1]), pour cela, dit le Seigneur, je le couperai par la racine, je l'abattrai d'un grand coup et le porterai par terre ; » (il viendra une disgrâce, et il ne pourra plus se soutenir.) « Ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui, » de peur d'être accablés sous sa ruine ([2]). Il tombera ([3]) d'une grande chute ; on le verra tout de son long couché sur la montagne, fardeau inutile de la terre : *Projicient eum super montes* ([a]). — Ou, s'il se soutient durant sa vie, il mourra au milieu de ses grands desseins, et laissera à des mineurs des affaires embrouillées qui ruineront sa famille ; ou Dieu frappera son fils unique, et le fruit de son travail passera en des mains étrangères ; ou Dieu lui fera succéder un dissipateur, qui, se trouvant tout d'un coup dans de si grands biens, dont l'amas ne lui a coûté aucunes peines, se jouera des sueurs d'un homme ([4]) insensé qui se sera perdu ([5]) pour le laisser ([6]) riche ; et devant la troisième génération, le mauvais ménage et les dettes auront consumé tous ses héritages. « Les branches de ce grand arbre se verront rompues dans toutes les vallées ([7]) : » — je veux dire, ces terres et ces seigneuries qu'il avait ramassées ([8]) comme une province, avec tant de soin et de travail, se partageront

a. Ezech., XXXI, 12. — Ms. *super montem.*

1. En note marginale, le verset d'Ézéchiel, cité de mémoire : *Pro eo quod* [*sublimatus est in altitudine, et*] *dedit summitatem suam* (ms. *altitudinem*) *virentem atque condensam, et elevatum est cor ejus in altitudine sua.* (Ibid., 10.)

2. En marge : *Recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ.* (Ibid., 12.)

3. *Var.* Cependant on le verra tout de son long couché... — Les éditeurs maintiennent à tort dans le texte le premier mot de cette variante. En 1660, la phrase : « On le verra tout de son long sur une montagne... » précède l'autre : « Tous ceux qui se reposaient... »

4. *Var.* d'un père insensé. (*Item*, 1660.) — Bossuet songe maintenant que l'héritier de l'ambitieux ne sera peut-être pas son fils.

5. *Var.* damné. (Texte de 1660.)

6. *Var.* faire.

7. En marge : *In cunctis convallibus corruent rami ejus.* — 1660 : « ... se trouveront dans toutes les vallées. » Bossuet efface cette expression faible pour lui en substituer une autre, qui fait image.

8. (1660) : qu'il avait ramassées avec tant de soin.— *Ramassées* pour *amassées.*

en plusieurs mains (1) ; et tous ceux qui verront ce grand changement diront en levant les épaules et regardant avec étonnement les restes de cette fortune ruinée (2) : Est-ce là que devait aboutir toute cette grandeur formidable au monde (3) ? Est-ce là ce grand arbre dont l'ombre couvrait toute la terre (4) ? Il n'en reste plus qu'un tronc inutile. Est-ce là ce fleuve impétueux qui semblait devoir inonder toute la terre ? Je n'aperçois (5) plus qu'un peu d'écume.

O homme, que penses-tu faire, et pourquoi te travailles-tu vainement ? — Mais je saurai bien m'affermir (6) et profiter de l'exemple des autres : j'étudierai le défaut de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. — Folle précaution ! car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précéd[èr]ent ? O homme, ne te trompe pas : l'avenir a des événements trop bizarres (7), et les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes, pour pouvoir être arrêtées de toutes parts. Tu arrêtes cette eau d'un côté, elle pénètre de l'autre ; elle bouillonne même par dessous la terre (8). — Mais je jouirai de mon travail. — Eh quoi ! pour dix ans de vie (9) ! — Mais je regarde ma postérité (10) et mon nom. — Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — Mais peut-être aussi

1. (1660) : en mille mains.

2. *Var.* délabrée. (Texte de 1660.)

3. (1660) : toute cette pompe et cette grandeur formidable ? Est-ce là ce grand fleuve qui devait inonder toute la terre ? Je ne vois plus qu'un peu d'écume. Ne le voyons-nous pas tous les jours ?

4. *Var.* qui portait son faîte jusqu'aux nues. — M. Gazier en fait le texte, estimant, mais par erreur cette fois, que la correction a été ajoutée en 1666.

5. *Var.* Je ne vois plus...

6. (1660) : Mais je serai plus sage ; et voyant les exemples de ceux qui m'ont précédé, je profiterai de leurs fautes. — Comme si ceux qui t'ont précédé n'en avaient pas vu faillir d'autres devant eux, dont les fautes ne les ont pas rendus plus sages. La ruine et la décadence entrent dans les affaires humaines par trop d'endroits pour que nous soyons capables de les prévoir tous, et avec une trop grande impétuosité pour en pouvoir arrêter le cours.

7. *Var.* trop secrets, — trop rapides.

8. *Gandar :* * Vous croyez être bien muni aux environs : le fondement manque par en bas ; un coup de foudre [frappe] par en haut. — C'est une addition postérieure (1666), et M. Gazier a eu raison de la retrancher du texte de 1662.

9. (1660) : Et pour dix ans que tu as de vie !

10. (1660) : que je veux laisser opulente.

qu'elle en jouira. — Et tant de sueurs ([1]), et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustices, sans pouvoir jamais arracher ([2]) de la fortune, à laquelle tu te dévoues, qu'un misérable peut-être ! Regarde qu'il n'y a rien d'assuré pour toi, non pas même un tombeau pour graver dessus ([3]) tes titres superbes, seuls ([4]) restes de ta grandeur abattue : l'avarice ou la négligence de tes héritiers ([5]) le refuseront peut-être à ta mémoire : tant on pensera peu à toi quelques années après ta mort ([6]). Ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition infinie. O les dignes restes de ta grandeur ! ô les belles suites de ta fortune !

O folie ([7]) ! ô illusion, ô étrange aveuglement des enfants des hommes ! Chrétiens, méditez ces choses ; chrétiens, qui que vous soyez, qui croyez vous affermir sur la terre, servez-vous de cette pensée pour chercher le solide et la consistance. Oui, l'homme doit s'affermir ; il ne doit pas borner ses desseins dans des limites si resserrées que celles de cette vie ;

1. (1660) : Et tant de sueurs pour un peut-être ! Regarde...
2. *Var.* sans pouvoir tirer.
3. (1660) : pour y graver dessus.
4. (1660) : les seuls restes...
5. (1660) : l'avarice de tes héritiers...
6. Cf. l'*Oraison funèbre de Michel Le Tellier* (péroraison).
7. Voici l'autre péroraison que l'orateur eut soin de tracer en vue de la venue possible du roi. C'est celle-là que MM. Rébelliau et Gazier donnent dans le texte. Bossuet, n'ayant pu la prononcer, en ramènera toutes les pensées dans le sermon *sur les Devoirs des rois*, en corrigeant les négligences :

« O folie ! ô illusion ! ô étrange aveuglement des enfants des hommes ! Chrétiens, méditons ces choses, pensons aux inconstances, aux légèretés, aux trahisons de la fortune. Mais ceux dont la puissance suprême semble être au-dessus de son empire, sont-ils au-dessus des changements ? Dans leur jeunesse la plus (*ms.* leur plus) vigoureuse, [ils] doivent penser à la dernière heure qui ensevelira toute leur grandeur. « Je l'ai dit : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut (*Ps.*, LXXXI, 6). » Ce sont les paroles de David, paroles grandes et magnifiques ; toutefois écoutez la suite : « Mais, » ô dieux de chair et de sang, ô dieux de terre et de poussière, « vous mourrez comme des hommes, » et toute votre grandeur tombera par terre : *Vos autem sicut homines moriemini* (Ibid., 7. — Ms. *Verumtamen sicut*...). Songez donc, ô grands de la terre, non à l'éclat de votre puissance, mais au compte qu'il en faut rendre, et ayez toujours devant les yeux la majesté de Dieu présente.

De tous les hommes vivants, aucuns ne doivent avoir dans l'esprit la majesté de Dieu plus présente ni (*var.* et) plus avant imprimée que les rois. Car comment pourraient-ils oublier Celui dont ils portent toujours en eux-mêmes (*ms.* en lui-

qu'il pense hardiment à l'éternité. En effet il tâche, autant qu'il peut, que le fruit de son travail n'ait pas de fin ; il ne peut pas toujours vivre, mais il souhaite que son ouvrage subsiste toujours : son ouvrage, c'est sa fortune, qu'il tâche, autant qu'il lui est possible, de faire voir aux siècles futurs telle qu'il l'a faite. Il y a dans l'esprit de l'homme un désir avide de l'éternité : si on le sait appliquer, c'est notre salut. Mais voici l'erreur : c'est que l'homme s'attache à ce qu'il aime; s'il aime les biens périssables, il y médite quelque chose d'éternel ; c'est pourquoi il cherche de tous côtés des soutiens à cet édifice caduc, soutiens aussi caducs que l'édifice même qui lui paraît chancelant. O homme, désabuse-toi : si tu aimes l'éternité, cherche-la donc en elle-même, et ne crois

même) une image si présente et si expresse ? Le prince sent en lui-même cette vigueur, cette fermeté, cette noble confiance du commandement ; il voit qu'il ne fait que remuer [les lèvres] (*édit.* les yeux : le mot manque ; nous le rétablissons d'après un passage similaire du sermon *sur les Devoirs des rois*), et qu'aussitôt tout se remue d'une extrémité du royaume à l'autre ; et combien donc doit-il penser que la puissance de Dieu est active ! Il perce (*var.* il pénètre) les intrigues les plus cachées ; les oiseaux du ciel lui rapportent tout ; il a même reçu de Dieu, par l'usage des affaires, une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine : *Divinatio in labiis regis* (Prov., XVI, 10); et quand il a pénétré les trames les plus secrètes, avec ses mains longues et étendues il va prendre ses ennemis aux extrémités du monde, et les déterre, pour ainsi dire, du fond des abîmes où ils cherchaient un vain asile. Combien donc lui est-il facile de s'imaginer que la vue et les mains de Dieu sont inévitables !

Mais quand il voit les peuples soumis obligés à lui obéir, « non seulement pour la crainte, mais encore pour la conscience, » comme dit l'Apôtre (*Rom.*, XIII, 5) ; quand il voit qu'on doit immoler et sa fortune et sa vie pour sa gloire et pour son service, peut-il jamais oublier ce qui est dû au Dieu vivant et éternel ? C'est là qu'il doit reconnaître que tout ce que feint la flatterie, tout ce qu'inspire le devoir, tout ce qu'exécute la fidélité, tout ce qu'il exige lui-même de l'amour, de l'obéissance, de la gratitude de ses sujets, c'est une leçon perpétuelle de ce qu'il doit à son Dieu, à son souverain. C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze, prêchant à Constantinople en présence des empereurs, leur adresse ces belles paroles : « O princes, respectez votre pourpre, révérez votre propre puissance, et ne l'employez jamais contre Dieu qui vous l'a donnée. Connaissez le grand mystère de Dieu en vos personnes : les choses hautes sont à lui seul, il partage avec vous les inférieures. Soyez donc les sujets de Dieu, et soyez les dieux de vos peuples (*Orat.*, XXVII). »

Ce sont les paroles de ce grand saint que j'adresse encore aujourd'hui au plus grand monarque du monde. SIRE, soyez le dieu de vos peuples, c'est-à-dire faites-nous voir Dieu en votre personne sacrée. Faites-nous voir sa puissance, faites-nous voir sa justice (*var.* sa bonté), faites-nous voir sa miséricorde. Ce grand Dieu est au-dessus de tous les maux, et néanmoins il y compatit et les soulage. Ce grand Dieu n'a besoin de personne, et néanmoins il veut gagner tout le

pas pouvoir appliquer sa consistance inébranlable à cette eau qui passe et à ce sable mouvant. O éternité, tu n'es qu'en Dieu ; mais plutôt, ô éternité, tu es Dieu même! c'est là que je veux chercher mon appui, mon établissement, ma fortune et mon repos assuré en cette vie et en l'autre. *Amen.*

monde, et il ménage ses créatures avec une condescendance infinie. Ce grand Dieu sait tout, il voit tout ; et néanmoins il veut que tout le monde lui parle (*var.* il écoute tout), et il a toujours l'oreille attentive aux plaintes qu'on lui présente, toujours prêt à faire justice. Voilà le modèle des rois : tous les autres sont défectueux, et on y voit toujours quelque tache ; Dieu seul doit être imité en tout, autant que le porte la faiblesse humaine. Nous bénissons ce grand Dieu de ce que Votre Majesté porte déjà sur elle-même une si noble empreinte de lui-même (*var.* de sa justice), et nous le prions humblement d'accroître ses dons sans mesure dans le temps et dans l'éternité. *Amen.*

CARÊME DU LOUVRE.

IVe SEMAINE.

SERMON SUR LA MORT [1].

Mercredi, 22 mars 1662.

Nous conservons à ce sermon le titre sous lequel il est généralement connu, titre plutôt incomplet qu'inexact. Pour préciser l'objet du discours, il fallait dire : *Sur les Enseignements de la mort.* On se souvient que Bossuet avait préludé à ce grand sujet quatorze ans plus tôt dans sa *Meditation sur la Brièveté de la vie* [2] (septembre 1648). Un jour viendra où un de ces « coups de surprise, » comme il en faut à nos cœurs « enchantés de l'amour du monde, » lui fournira l'occasion de montrer de nouveau, devant une tombe ouverte, le néant et la grandeur de l'homme, son néant dans ce que la mort lui ravit, sa grandeur en ce qui survit à sa ruine : l'*oraison funèbre de la duchesse d'Orléans* (1670) n'aura pas d'autre division que celle du *sermon sur la Mort.*

L'œuvre de 1662, sans égaler celle de 1670, surtout dans la première partie, a néanmoins été traitée avec beaucoup de soin. Les corrections du manuscrit en sont la preuve. Elles nous paraissent un spécimen des plus intéressants. Nous donnerons donc, *par exception*, dans ce discours, classique entre tous, non seulement *toutes* les premières rédactions, même raturées, mais encore tous les tâtonnements et hésitations de la plume.

Domine, veni et vide.
Seigneur, venez et voyez.
(*Joan.*, XI, 34.)

ME sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la cour, et des yeux si délicats ne seront-ils point offensés par un objet si funèbre? Je ne pense pas, messieurs, que des chrétiens doivent refuser d'assister à ce spectacle avec JÉSUS-CHRIST. C'est à lui que l'on dit dans notre évangile : « Seigneur, venez, et voyez » où l'on a

1. *Mss.*, 12822, f. 357-370. In-4°, avec marge.
2. T. Ier, p. 9-13. Voy. aussi les esquisses d'oraisons funèbres de 1656 et 1658 (Yolande de Monterby, et Henri de Gornay, t. II, p. 261 et 519).

déposé le corps du Lazare ; c'est lui qui ordonne qu'on lève la pierre, et qui semble nous dire à son tour : Venez, et voyez vous-mêmes. JÉSUS ne refuse pas de voir ce corps mort, comme un objet de pitié et un sujet de miracle ; mais c'est nous, mortels misérables, [qui refusons] (1) de voir ce triste spectacle, comme la conviction de nos erreurs. Allons, et voyons avec JÉSUS-CHRIST ; et désabusons-nous éternellement de tous les biens que la mort enlève.

C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés, et en mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement de ce que ce mortel est mort (2). Chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu ; et tout d'un coup il est mort. Voilà, dit-on, ce que c'est que l'homme ! Et celui qui le dit, c'est un homme ; et cet homme ne s'applique rien, oublieux de sa destinée ! ou s'il passe dans son esprit quelque désir volage de s'y préparer, il dissipe bientôt ces noires idées ; et je puis dire, messieurs, que les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'enterrer les morts mêmes (3). Mais peut-être que ces pensées feront plus d'effet dans nos cœurs, si nous les méditons avec JÉSUS-CHRIST sur le tombeau du Lazare ; mais demandons-lui qu'il nous les imprime par la grâce de son Saint-Esprit, et tâchons de la mériter par l'entremise de la sainte Vierge : [*Ave*].

Entre toutes (4) les passions de l'esprit humain, l'une des

1. M. Gazier propose cette interprétation : «... mais c'est [à] nous, mortels misérables, de voir... » — L'étude des ratures justifie plutôt celle des anciens éditeurs, et de Gandar, à laquelle nous sommes revenu. Bossuet avait écrit d'abord : «... semble nous dire : Venez, et voyez vous-mêmes. *Je veux bien* voir ce corps de mort comme..., *mais vous, ô mortels, venez et voyez*... » Il corrige, d'une façon un peu incomplète : « JÉSUS ne refuse pas de voir..., mais c'est nous, mortels misérables... » Il faut évidemment suppléer : « qui refusons. »

2. Avant d'exprimer cette pensée si ferme, Bossuet a dû chasser une ébauche informe, qui se présentait sous sa plume : « Quand on assiste à des funérailles, ou bien qu'on entend *parler* de quelque mort imprévue, on se *parle*... » C'était une phrase manquée : il coupe court aussitôt.

3. *Avant les corrections :* ... les *hommes* n'ont pas moins de soin *d'enterrer et d'ensevelir* les pensées de la mort *que les morts mêmes.*

4. *Var.* De toutes.

plus violentes, c'est le désir de savoir ; et cette curiosité fait qu'il épuise ses forces (1) pour trouver ou quelque secret inouï dans l'ordre de la nature, ou quelque adresse inconnue dans les ouvrages de l'art, ou quelque raffinement inusité dans la conduite des affaires. Mais, parmi (2) ces vastes désirs d'enrichir notre entendement par des connaissances nouvelles, la même chose nous arrive qu'à ceux qui, jetant (3) bien loin leurs regards, ne remarquent pas les objets qui les environnent : je veux dire que notre esprit (4), s'étendant par de grands efforts sur des choses fort éloignées (5), et parcourant, pour ainsi dire, le ciel et la terre, passe cependant si légèrement sur ce qui se présente à lui (6) de plus près, que nous consumons toute notre vie toujours ignorants de ce qui nous touche; et non seulement de ce qui nous touche, mais encore de ce que nous sommes.

Il n'est rien (7) de plus nécessaire que de recueillir en nous-mêmes toutes ces pensées qui s'égarent ; et c'est pour cela, chrétiens, que je vous invite aujourd'hui d'accompagner le Sauveur jusques au tombeau du Lazare : *Veni et vide :* « Venez et voyez. » O mortels, venez contempler le spectacle des choses mortelles (8) : ô hommes, venez apprendre ce que c'est que l'homme.

Vous serez peut-être étonnés que je vous adresse à la mort pour être instruits de ce que vous êtes (9) ; et vous croirez que ce n'est pas bien représenter l'homme, que de le montrer où il n'est plus. Mais si vous prenez soin de vouloir entendre ce qui se présente à nous (10) dans le tombeau, vous accor-

1. *Avant les corrections :* ... et cette curiosité *de connaître* fait qu'il *s'*épuise *par de grands efforts* pour trouver...

2. *Var.* dans. — *Parmi*, effacé, a été ensuite rétabli.

3. *Raturé :* portant.

4. *Var.* notre raison.

5. *Ratures :* sur *toutes les* choses éloignées.

6. *Ratures :* sur ce qui *la touche* de plus près (notre raison), que *même* nous consumons...

7. *Raturé : Toutefois* il n'est rien...

8. *Avant la correction :* des choses *humaines*.

9. *Var.* de votre être, — de notre être ; — que je m'adresse à la mort pour vous instruire de votre être. — *Autre, effacée :* Peut-être que vous jugerez que ce n'est pas bien représenter l'homme que de le montrer où il n'est plus.

10. *Avant la correction :* ce qui *nous paraît...*

derez aisément qu'il n'est point ([1]) de plus véritable interprète ni de plus fidèle miroir des choses humaines.

La nature d'un composé ([2]) ne se remarque jamais plus distinctement que dans la dissolution de ses parties. Comme elles s'altèrent mutuellement par le mélange, il faut les séparer pour les bien connaître. En effet, la société de l'âme et du corps fait que le corps nous paraît quelque chose de plus qu'il n'est, et l'âme, quelque chose de moins ; mais lorsque, venant à se séparer, le corps retourne à la terre, et que l'âme aussi est mise en état de retourner au ciel, d'où elle est tirée, nous voyons l'un et l'autre dans sa pureté. Ainsi nous n'avons qu'à considérer ce que la mort nous ravit, et ce qu'elle laisse en son entier ; quelle partie de notre être tombe sous ses coups, et quelle autre se conserve dans cette ruine ([3]) ; alors nous aurons compris ce que c'est que l'homme : de sorte ([4]) que je ne crains point d'assurer que c'est du sein de la mort et de ses ombres épaisses que sort une lumière immortelle pour éclairer nos esprits touchant l'état ([5]) de notre nature. Accourez donc ([6]), ô mortels, et voyez dans le tombeau du Lazare ce que c'est que l'humanité : venez voir dans un même objet la fin de vos desseins ([7]) et le commencement de vos espérances ; venez voir tout ensemble ([8]) la dissolution et le renouvellement de votre être ; venez voir le triomphe de la vie dans la victoire de la mort : *Veni et vide.*

O mort, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance : toi seule nous convaincs ([9]) de

1. *Effacé :* ni.

2. Ces trois phrases sont une addition marginale.—*Première rédaction* (effacée): « Considérez, chrétiens, ce que la mort nous ravit ; — *var.* Car, pour comprendre ce que c'est que l'homme, il ne faut que considérer ce que la mort lui ravit,... alors vous aurez compris... »

3. *Effacé :* et dans un si grand changement ; si bien que...

4. *Var.* tellement, — si bien que.

5. *Édit. Gandar* : l'éclat. — Corrigé par M. Gazier.

6. *Raturé :* Venez donc au sépulcre avec JÉSUS-CHRIST ; — au sépulcre du Lazare ; — de son ami le Lazare. — Venez donc au sépulcre du Lazare, et voyez ce que vous devez connaître de l'humanité : *Veni et vide.*

7. *Raturé :* Venez voir *la chute de tous vos desseins, venez voir* le commencement...

8. *Var.* venez voir la dissolution et le renouvellement...

9. *Raturé :* toi seule *nous fais voir le peu que nous sommes.*

notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité : si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer (1) son orgueil ; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage ; et, pour réduire toutes ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités, qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est méprisable (2) en tant qu'il passe ; et infiniment estimable en tant qu'il aboutit à l'éternité. Et ces deux importantes considérations feront le sujet (3) de ce discours.

PREMIER POINT.

C'est une entreprise hardie (4) que d'aller dire aux hommes qu'ils sont peu de chose. Chacun est jaloux de ce qu'il est (5), et on aime mieux être aveugle que de connaître son faible ; surtout les grandes fortunes veulent être traitées délicatement ; (6) elles ne prennent pas plaisir qu'on remarque leur défaut : elles veulent que, si on le voit, du moins on le cache. Et toutefois, grâce à la mort, nous en pouvons parler avec liberté. Il n'est rien de si grand dans le monde, qui ne reconnaisse en soi-même beaucoup de bassesse (7), à le considérer par cet endroit-là. Vive l'Éternel ! ô grandeur humaine, de quelque côté que je t'envisage, sinon en tant que tu viens de Dieu et que tu dois être rapportée à Dieu, car en cette sorte je découvre en toi un rayon de la Divinité qui attire justement mes respects ; mais en tant que tu es purement humaine, je le dis encore une fois, de quelque côté que je t'envisage, je ne vois rien en toi que je considère, parce que, de quelque

1. *Hésitations :* dépri[mer], — abat[tre], — déprimer...

2. *Édit.* infiniment méprisable... — L'adverbe est souligné, c'est-à-dire effacé, comme une exagération oratoire. — Le second *infiniment*, plus exact, n'est pas condamné. — On a pu d'ailleurs raisonnablement supposer que la première rédaction était supprimée, à cause d'une sorte de cacophonie : « ... qu'il est *infiniment* méprisable *en tant* qu'il finit dans le *temps*, et... »

3. *Var.* Et c'est le partage de mon discours.

4. *Raturé :* délicate.

5. *Raturé :* de son b[ien].

6. *Var.* délicatement, et ne prennent pas plaisir...

7. Mot souligné, comme insuffisant. Non remplacé toutefois. — *Première rédaction :* « Il n'est rien dans le monde qui ne confesse facilement qu'il n'est rien, à le considérer par cet endroit-là. Mais c'est encore trop de vanité de distinguer en nous la (quelque, *effacé*) partie faible, comme si nous avions (s'il y [avait], *effacé*) quelque chose de considérable. Vive l'Éternel !... »

endroit que je te tourne, je trouve toujours la mort en face, qui répand tant d'ombres de toutes parts sur ce que l'éclat du monde voulait colorer, que je ne sais plus sur quoi appuyer ce nom auguste de grandeur, ni à quoi je puis appliquer un si beau titre.

Convainquons-nous, chrétiens, de cette importante vérite par un raisonnement invincible. L'accident ne peut pas être plus noble que la substance ; ni l'accessoire plus considérable que le principal ; ni le bâtiment plus solide que le fonds sur lequel il est élevé ; ni enfin ce qui est attaché à notre être plus grand ni plus important que notre être même. Maintenant, qu'est-ce que notre être ? pensons-y bien, chrétiens : qu'est-ce que notre être ? Dites-le-nous, ô mort ; car les hommes superbes (1) ne m'en croiraient pas. Mais, ô mort, vous êtes muette, et vous ne parlez qu'aux yeux. Un grand roi vous va prêter sa voix, afin que vous vous fassiez entendre aux oreilles, et que vous portiez dans les cœurs des vérités plus articulées (2).

Voici la belle méditation dont David s'entretenait sur le trône, et (3) au milieu de sa cour : SIRE, elle est digne de votre audience : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te* (a) : O éternel Roi des siècles ! vous êtes toujours à vous-même, toujours en vous-même ; votre être éternellement permanent (4) ni ne s'écoule, ni ne se change, ni ne se mesure : « et voici que vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous ; » et tout l'être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout, comme si jamais il n'avait été. Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface (5) ? Multipliez vos

a. Ps., XXXVIII, 6.

1. *Var.* trop vains.

2. *Var.* plus distinctes. — *Raturé :* un raisonnement plus distinct.

3. Mot omis par les éditeurs, sauf M. Gazier.

4. *Var.* toujours permanent. — Les éditeurs suppriment à tort ce dernier mot. Bossuet, ayant écrit au-dessus *immuable*, l'efface ensuite : il revient donc à la première expression, qui, elle, n'est ni barrée ni soulignée.

5. *Var.* les emporte.

jours, comme les cerfs ([1]), que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles ; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité ([2]); entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs : que vous profitera ([3]) cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité ([4]) qu'un château de cartes, vain amusement des enfants ? Que vous servira ([5]) d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisque enfin une seule ([6]) rature doit tout effacer ? Encore une rature laisserait-elle quelque[s] traces du moins d'elle-même ([7]) ; au lieu que ce dernier moment, qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre ([8]) du néant. Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges ([9]) de ce que nous sommes : la chair changera de nature ; le corps prendra un autre nom ; « même celui de cadavre ([10]) ne lui demeurera pas longtemps : il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : » tant il est vrai que tout meurt en lui ([11]), jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses ([12])

1. *Var.* comme les corbeaux...
2. *Var.* à nos descendants.
3. *Var.* que vous servira...
4. *Var.* de même qu'un château de cartes, vaine admiration des enfants. — *Raturé :* inutile (admiration...)
5. *Avant la correction :* Et que vous sert... ?
6. *Var.* une même rature.
7. *Var.* Encore cette rature laissera-t-elle quelque vestige du moins d'elle-même.
8. *Ratures :* dans *cet abîme...*
9. *Effacé :* restes. — *Première rédaction effacée :* ... du néant ; et que s'il me demeure parmi les hommes quelque souvenir, — (s'il demeure parmi les hommes quelque souvenir) de votre nom, il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de votre substance : *Substantia mea tanquam nihilum ante te.* — Et en marge, ce texte de saint Augustin, également effacé : *Neque aliud melius est, aliud deterius; aut aliud majus, aliud brevius, quod jam pariter non est.* (De Civit. Dei, I, XI.)
10. *Var.* même celui de cadavre, dit Tertullien, ne lui demeurera....
11. *Var.* tant il est vrai, chrétiens, que tout ce qui s'aperçoit meurt en nous. — *Première rédaction :* si bien que peu à peu *tout mourra en nous.* (Ces quatre derniers mots effacés.)
12. *Variante raturée :* nos.

malheureux restes : *Post totum ignobilitatis elogium, caducæ in originem terram, et cadaveris nomen ; et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem* ([a]).

Qu'est-ce donc que ma substance, ô grand Dieu ? J'entre dans la vie ([1]) pour sortir bientôt ; je viens me montrer comme les autres ; après, il faudra disparaître. Tout nous appelle à la mort : la nature, presque envieuse ([2]) du bien qu'elle nous a fait ([3]), nous déclare souvent ([4]) et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit ([5]) pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages ([6]).

Cette recrue continuelle ([7]) du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule, et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi ([8]), comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu ! encore une fois, qu'est-ce que de nous ([9]) ? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable ([10]) où je ne suis plus ! et que j'occupe peu de place dans ce[t] abîme immense ([11]) du temps ! Je ne suis rien : ([12]) un si petit inter-

a. Tertull., *De Resurr. carn.*, n. 4.

1. *Raturé :* comme les autres; je viens faire mon personnage.— *Édit.* en sortir.

2. *Var.* comme si elle était envieuse.

3. *Raturé :* de ce peu de [matière]... — La première lettre de ce mot est inachevée. Cf. la note 4.

4. *Var.* nous fait signifier souvent qu'elle ne peut nous laisser longtemps ce peu de matière...

5. *Raturé :* peut.

6. Ici venait d'abord la pensée : « Elle ne peut pas demeurer dans les mêmes mains et doit être éternellement dans le commerce. » — *Elle* faisait amphibologie : raturé, et reporté plus haut.

7. *Var.* Cette nouvelle recrue...

8. *Var.* Nous en voyons passer...

9. *Var.* O Dieu ! qu'est-ce que de nous ?

10. *Var.* immense. — *Autre* (effacée, avant d'être achevée) : épo[uvantable].

11. *Var.* dans ce grand abîme du temps.

12. *Raturé :* et.

valle n'est pas capable de me distinguer du néant : on ne m'a envoyé que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand (1) je serais demeuré derrière le théâtre.

Encore, si nous voulons discuter les choses dans une considération plus subtile, ce n'est pas (2) toute l'étendue de notre vie qui nous distingue du néant ; et vous savez, chrétiens, qu'il n'y a jamais qu'un moment qui nous en sépare. Maintenant nous en tenons un ; maintenant (3) il périt ; et avec lui nous péririons tous, si, promptement et sans perdre temps (4), nous n'en saisissions un autre semblable ; jusqu'à ce qu'enfin il en viendra un auquel nous ne pourrons arriver, quelque effort que nous fassions pour nous y étendre ; et alors nous tomberons tout à coup (5), manque de soutien. O fragile appui de notre être ! ô fondement ruineux de notre substance ! *In imagine* (6) *pertransit homo* (a). Ah ! vraiment l'homme passe de même qu'une ombre, ou de même qu'une image en figure (7) ; et comme lui-même n'est rien de solide (8), il ne poursuit aussi que des choses vaines, l'image du bien, et non le bien même (9)...

Que la place est petite que nous occupons en ce monde ! si petite certainement et si peu considérable, qu'il me semble (10)

---

a. Ps., XXXVIII, 7. —

1. Ici un *d* effacé : peut-être le commencement du mot *Dieu.*

2. *Raturé :* comme vous savez.

3. Mot ajouté par une correction.

4. *Hésitations :* nous péririons *nous* (mot effacé), si *nous ne* (effacé), — si, promptement, nous n'en saisissions... ; jusqu'à ce qu'il en viendra un..., — il en viendra *enfin* (effacé) un auquel...

5. *Effacé :* à terre.

6. Avant ce texte, le mot : *Verumtamen* (effacé).

7. *Var.* L'homme passe vraiment de même... ; — L'homme passe comme une ombre et comme une figu[re], — *(effacé)* image creuse.

8. *Ratures :* (et comme) il n'est lui[-même]...

9. Cette fin de phrase est une *addition marginale*, à laquelle l'auteur ajoute encore : « Aussi est-il *in imagine ; — sed et frustra conturbatur.* » — Il est clair qu'il n'a pas prononcé ce mélange de français et de latin, simple indication d'idées à développer oralement, si cette pensée lui revient en chaire.

10. *Var.* que je doute quelquefois avec Arnobe si... — Les éditeurs font de ceci le texte définitif. Ils n'ont pas tenu compte d'une correction, par laquelle, remplaçant *que je* par *Je*, avec majuscule, Bossuet indique qu'il commence une nouvelle phrase. C'est du reste une *addition marginale.* — *Autre variante* (pre-

que toute ma vie n'est qu'un songe. Je doute quelquefois, avec Arnobe, si je dors ou si je veille : *Vigilemus aliquando, an ipsum vigilare, quod dicitur, somni sit perpetui portio* ([a]). Je ne sais si ce que j'appelle veiller n'est peut-être pas une partie un peu plus excitée ([1]) d'un sommeil profond ; et si je vois des choses réelles, ou si je suis seulement troublé par des fantaisies et ([2]) par de vains simulacres ([3]). *Præterit figura hujus mundi* ([b]): « La figure de ce monde passe, et ma substance n'est rien devant Dieu ([4]). »

SECOND POINT.

N'en doutons pas ([5]), chrétiens : quoique nous soyons relégués dans cette dernière partie de l'univers ([6]), qui est le théâtre des changements et l'empire de la mort ; bien plus, quoiqu'elle nous soit inhérente et que nous la portions dans notre sein ; toutefois, au milieu de cette matière ([7]) et à travers ([8]) l'obscurité de nos connaissances qui vient des préjugés de nos sens, si nous savons rentrer en nous-mêmes ([9]),

a. Adv. Gent., lib. II, *sub init.* — *b.* I *Cor.*, VII, 31.

mière rédaction) :... n'est qu'un songe ; je ne sais si je dors ou si je veille ; je ne sais si ce que j'appelle veiller n'est pas...

1. *Var.* animée.

2. *Var.* (effacée) : ou.

3. *Première rédaction effacée :* troublé par des simulacres.

4. *Var.* et ma substance n'est rien devant Dieu : *Et substantia mea* [*tanquam nihilum ante te*].—Puis ce beau passage, effacé impitoyablement : « Je suis emporté si rapidement qu'il me semble que tout me fuit et que tout m'échappe. Tout fuit en effet, messieurs, et pendant que nous sommes ici assemblés, et que nous croyons être immobile[s], chacun (de nous, *effacé*) avance son chemin, chacun s'éloigne (se sépare, *effacé*), sans y penser, de son plus proche voisin, puisque chacun marche (*var.* s'avance) insensiblement à la dernière séparation : *Ecce mensurabiles* [*posuisti dies meos.*]. »

— Pas de transition. La moitié de cette page (p. 9 du ms.), et tout le verso, sont restés en blanc.

5. *Note marginale*, en tête de ce second point : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* [Gen., I, 26.] — C'est l'indication d'un développement, d'une transition peut-être.

6. *Var.* du monde.

7. *Var.* de ce corps terrestre, — mortel. — *Ratures :* de *cette matière et malgré les préjugés de nos sens.* — Avant ces quatre derniers mots, l'auteur commençait une nouvelle rédaction : « à [travers...] »

8. *De* est ici effacé.

9. *Var.* en nous,

nous y trouverons quelque p[rinci]pe qui montre bien (1) par une certaine vigueur (2) son origine céleste, et qui n'appréhende pas la corruption.

Je ne suis pas de ceux qui font grand état des connaissances humaines ; et je confesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses (3) découvertes qu'a fait[es] la science (4) pour pénétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accommoder à notre usage. L'homme a presque changé la face du monde : il a su dompter (5) par l'esprit les animaux, qui le surmontaient par la force ; il a su discipliner (6) leur humeur brutale (7) et contraindre leur liberté indocile. Il a même fléchi par adresse les créatures inanimées : la terre n'a-t-elle pas été forcée (8) par son industrie à lui donner des aliments (9) plus convenables, les plantes à corriger en sa faveur (10) leur aigreur sauvage (11), les venins (12) même à se tourner en remèdes pour l'amour de lui (13) ? Il serait superflu de vous raconter comme il sait ménager les éléments, après tant de sortes de miracles qu'il fait faire tous les jours aux plus intraitables, je veux dire au feu et à l'eau (14), ces deux grands ennemis, qui s'accordent néanmoins à nous servir dans des opérations si utiles (15) et si nécessaires. Quoi plus (16) ? il est

1. *Var.* quelque chose qui sent son origine céleste et...
2, *Var.* par sa vigueur, — par son mouvement, — (action, *effacé*).
3. *Var.* grandes (préféré d'abord à *merveilleuses*).
4. *Ms.* qu'a fait la science. — On peut hésiter à rétablir l'accord du participe. Bossuet lui-même écrit aussitôt après : « tant de belles inventions que l'art a *trouvées*... » (primitivement : « *ces* belles inventions que...) Mais on avait imaginé une distinction subtile entre les participes précédés du sujet et ceux qui en étaient suivis. — Le participe *fait* variait comme les autres, quand il était précédé de son régime direct, sauf le cas rappelé ci-après, p. 175, n. 9.
5. *Var.* il a dompté.
6. *Raturé :* contraindre.
7. *Raturé :* sauvage.
8. *Var.* la terre a été forcée.
9. *Raturé :* fruits.
10. *Var.* pour l'amour de lui.
11. *Raturé :* leur amertume.
12. *Var.* poisons.
13. Cinq mots ajoutés en surcharge.
14. *Var.* tous les jours au feu et à l'eau, qui sont les plus intraitables. — *Ratures :* au ciel et..., — à l'eau et au feu.
15. *Var.* si merveilleuses (préféré d'abord à *utiles*). — *Raturé:* (et si) salutaires.
16. Ces deux mots sont en surcharge.— Latinisme, malheureusement perdu. Il

monté jusqu'aux cieux : pour marcher plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages ; pour mesurer plus également sa vie, il a obligé le soleil à rendre compte, pour ainsi dire, de tous ses pas. Mais laissons à la rhétorique cette longue et scrupuleuse énumération, et contentons-nous de remarquer en théologiens que Dieu ayant formé l'homme, dit l'oracle de l'Écriture, pour être le chef de l'univers, d'une si noble institution, quoique changée par son crime, il lui a laissé (1) un certain instinct de chercher ce qui lui manque dans toute l'étendue (2) de la nature. C'est pourquoi, si je l'ose dire, il fouille partout hardiment comme dans son bien, et il n'y a aucune partie de l'univers où il n'ait signalé son industrie (3).

Pensez maintenant, messieurs, comment (4) aurait pu prendre un tel ascendant une créature si faible et si exposée, selon le corps, aux insultes (5) de toutes les autres, si elle n'avait en son esprit (6) une force supérieure à toute la nature visible (7), un souffle immortel de l'Esprit de Dieu, un rayon de sa face, un trait de sa ressemblance.

Non, non, il ne se peut autrement. Si un excellent ouvrier a fait quelque machine (8), aucun (9) ne peut s'en servir que par les lumières qu'il donne. Dieu a fabriqué le monde comme une grande machine que sa seule sagesse pouvait inventer, que sa seule puissance pouvait construire (10). O homme ! il

nous faut de longues phrases : Qu'est-il nécessaire d'en dire davantage ? etc., pour le *Quid plura ?* des anciens.

1. *Var.* il lui est resté. — Sauf pour ce mot, l'auteur revient ici à une première rédaction condamnée d'abord.

2. *Var.* dans toutes les parties.

3. *Raturé :* et il signale son industrie dans toutes les parties de l'univers (*var.* de la nature).

4. *Ratures :* si (une créature... de toutes les autres), aurait pu opérer, — en elles — de si grands effets...

5. Ici, comme dans les années précédentes, ce mot est encore écrit en deux syllabes, *insults*, conformément à l'étymologie. Après 1662, l'*e* est ajouté ; mais le genre reste douteux (féminin, 1666 ; masculin, 1669).

6. *Var.* en son âme.

7. *Var.* à la nature visible.

8. *Édit.* quelque rare machine. — L'épithète est condamnée par un trait. L'idée est suffisamment rendue par *excellent.*

9. *Var.* (effacée) : on. — *Autres ratures :* nul ne pour[ra]...

10. *Var.* comme sa seule puissance pouvait la construire.

t'a établi pour t'en servir (1) ; il a mis, pour ainsi dire, en tes mains toute la nature, pour l'appliquer à tes usages ; il t'a même permis de l'orner et de l'embellir par ton art : car qu'est-ce autre chose que l'art, sinon l'embellissement de la nature (2) ? Tu peux ajouter quelques couleurs (3) pour orner cet admirable tableau ; mais comment pourrais-tu faire remuer tant soit peu une machine si forte et si délicate (4), ou de quelle sorte pourrais-tu faire seulement un trait convenable dans une peinture si riche, s'il n'y avait en toi-même et dans quelque partie de ton être quelque art dérivé de ce premier art, quelques fécondes idées tirées de ces idées originales, en un mot, quelque ressemblance, quelque écoulement, quelque portion (5) de cet esprit ouvrier qui a fait le monde ? Que s'il est ainsi (6), chrétiens, qui ne voit que toute la nature conjurée ensemble n'est pas capable d'éteindre (7) un si beau rayon de la puissance qui la soutient ; et que (8) notre âme, supérieure au monde et à toutes les vertus qui le composent, n'a rien à craindre que de son auteur ?

Mais continuons, chrétiens, une méditation si utile de (9) l'image de Dieu en nous ; et voyons par quelles maximes l'homme (10), cette créature chérie, destinée à se servir de

1. *Ratures :* il a établi *l'homme* pour *s'en* servir.

2. Cette définition, jetée en passant, ne sera pas du goût de tous les théoriciens. Rien de plus profond cependant, à la bien considérer. Une reproduction d'où serait absente toute création, c'est-à-dire tout embellissement, sera toujours une tentative sans portée.

3. *Raturé :* traits.

4. *Première rédaction :* une machine si délicate.

5. L'auteur multiplie les synonymes, n'en trouvant point qui le satisfasse pleinement. Je ne saurais croire, comme a fait M. Gazier, que la dernière expression soit destinée à remplacer les deux autres. La première était juste, mais un peu faible ; les deux autres, la dernière surtout, sont plutôt excessives. Bossuet dira plus tard : « Les âmes et les esprits ne sont pas une *portion* de son être et de sa substance. Il a tout également tiré du néant, et tout également par lui-même. » (*IIIe Avertissement aux Protestants*, n. XXII. — *Lachat*, XV, 355.)

6. *Gazier :* que s'il *en* est ainsi. — *Var.* Et s'il est ainsi, chrétiens, toute la nature..., et ainsi notre âme...

7. *Première rédaction :* d'éteindre cette partie de nous-mêmes (*var.* de notre être) qui porte un caractère si noble de la puissance divine. — *La* soutient : *la* se rapporte à : *quelque portion.* — M. Gazier lit autrement.

8. *Édit.* et qu'ainsi. — L'auteur supprime définitivement cet *ainsi*, à cause de celui du commencement de la phrase. Voy. la variante ci-dessus, note 6.

9. *Raturé :* de *ce que*...

10. *Var.* de quelle manière, — de quelle sorte cette créature chérie... — Le mot

toutes les autres (1), se prescrit à [lui]-même (2) ce qu'[il] doit faire. Dans la corruption où nous sommes, je confesse que c'est ici notre faible ; et toutefois je ne puis (3) considérer sans admiration ces règles immuables des mœurs, que la raison a posées. Quoi ! cette âme plongée dans le corps (4), qui en épouse toutes les passions avec tant d'attache, qui languit (5), qui n'est plus à elle-même quand il souffre, dans quelle lumière a-t-elle vu (6) qu'elle eût néanmoins sa félicité à part ? qu'elle dût dire hardiment (7), tous les sens, toutes les passions et presque toute la nature criant à l'encontre, quelquefois : « Ce m'est un gain de mourir (a) : » et quelquefois : « Je me réjouis dans les afflictions (b) ? » Ne faut-il pas, chrétiens, qu'elle ait découvert intérieurement une beauté bien exquise dans ce qui s'appelle devoir, pour oser assurer positivement que [l'on] doit (8) s'exposer sans crainte, qu'il faut s'exposer même avec joie à des fatigues immenses, à des douleurs incroyables et à une mort assurée (9), pour les amis, pour la patrie, pour le prince, pour les autels ? Et n'est-ce pas une espèce de miracle que ces maximes constantes de courage (10), de probité, de justice, ne pouvant jamais être abolies, je ne dis pas par le temps, mais par un usage contraire, il y ait, pour le bonheur du genre humain, beaucoup

---

a. Philipp., I, 21. — *b. Coloss.*, I, 24.

manière a été écrit postérieurement à la première surcharge : *par quelles maximes.* En ajoutant *l'homme* à cette première leçon, Bossuet l'adopte, je crois, définitivement.

1. *Var.* (condamnée par un trait) : des autres.

2. *Ms.* se prescrit à elle-même ce qu'elle doit faire. — A cause de la première rédaction. Voy. note 10, p. 173. — *Ratures :* se règle et...

3. *Var.* qui pourrait... ?

4. *Ratures :* cette âme *qui a tant d'attache*, — *qui est tellement plongée dans son corps* qui en épouse...

5. *Édit.* qui languit, qui se désespère. — Ces derniers mots sont condamnés au manuscrit.

6. *Var.* où a-t-elle pu songer qu'elle eût sa félicité à part ?

7. *Première rédaction :* qu'elle dût dire quelquefois... — (Le reste est une addition marginale. De plus, la seconde citation venait d'abord la première.)

8. *Var.* qu'il faut. — *Édit.* qu'elle doit. — (Correction bien peu heureuse : il ne s'agit pas de la mort de l'âme.)

9. *Var.* infaillible. — *Raturé :* avec joie *à une mort...*

10. *Raturé :* d'équité,... n'ayant pu être...

moins ([1]) de personnes qui les décrient tout à fait, qu'il n'y en a qui les pratiquent parfaitement ([2]) ?

Sans doute il y a au dedans de nous ([3]) une divine clarté : « Un rayon de votre face, ô Seigneur, s'est imprimé ([4]) en nos âmes : » *Signatum est super nos* [*lumen vultus tui, Domine*] ([a]). C'est là que nous découvrons, comme dans un globe de lumière, un agrément immortel dans ([5]) l'honnêteté et la vertu : c'est la première Raison qui se montre à nous par son image ([6]) ; c'est la Vérité elle-même ([7]) qui nous parle, et qui doit ([8]) bien nous faire entendre qu'il y a quelque chose en nous qui ne meurt pas, puisque Dieu nous a fait ([9]) capables de trouver du bonheur, même dans la mort.

Tout cela n'est rien, chrétiens ; et voici le trait le plus admirable de cette divine ressemblance. Dieu se connaît et se contemple ([10]) ; sa vie, c'est de se connaître : et parce que l'homme est son image, il veut aussi qu'il le connaisse. Être éternel, immense, infini, exempt ([11]) de toute matière, libre de toutes limites, dégagé de toute imperfection : chrétiens, quel est ce miracle ? Nous qui ne ([12]) sentons rien que de borné, qui ne voyons rien que de muable, où avons-nous pu comprendre ([13]) cette éternité ? où avons-nous songé cette infinité ([14]) ? O éternité ! ô infinité ! dit ([15]) saint Augustin ([b]),

a. Ps., IV, 7. — *b. Confess.*, lib. XI, cap. XI.

1. *Var.* aussi peu de personnes qui les décrient comme il y en a peu qui les pratiquent parfaitement.

2. *Var.* dans leur perfection. — D'abord préféré à *parfaitement*, qui a été rétabli ensuite.

3. *Ratures :* Sans doute il y *a en nous* une *lumière*...

4. *Ratures :* de votre face, *ô grand Dieu, a été imprimé*...

5. *Var.* les agréments immortels de...

6. *Var.* par cette étincelle.

7. *Var.* la Vérité même.

8. *Var.* et qui devrait bien nous faire entendre *que notre*... — (Deux mots effacés.)

9. *Fait*, suivi d'un adjectif ou d'un participe, restait invariable. (Cf. *Panégyrique de saint Joseph*, 1656, 1er p., t. II, p. 132 ; et *Remarques* dans l'Introduction du premier volume, p. XXXIV.)

10. *Raturé :* c'est...

11. *Var.* séparé, — dégagé.

12. Mot ajouté, sans doute, pour réparer un oubli.

13. *Raturé :* songé.

14. *Raturé:* immens[ité].

15. Trois mots en surcharge.

que nos sens ne soupçonnent pas seulement (1), par où donc (2) es-tu entrée dans nos âmes? Mais si nous sommes tout corps et toute matière, comment pouvons-nous concevoir un esprit pur ? et comment avons-nous pu seulement inventer ce nom?

Je sais ce que l'on peut dire en ce lieu, et avec raison, que, lorsque nous parlons de ces esprits (3), nous n'entendons (4) pas trop ce que nous disons. Notre faible imagination, ne pouvant soutenir une idée si pure, lui présente toujours quelque petit corps (5) pour la revêtir. Mais (6) après qu'elle a fait son dernier effort pour les rendre bien subtils et bien déliés, ne sentez-vous pas en même temps qu'il sort du fond de notre âme une lumière céleste qui dissipe tous ces fantômes, si minces (7) et si délicats que nous ayons pu les figurer ? Si vous la pressez davantage, et que vous lui demandiez ce que c'est, une voix s'élèvera (8) du centre de l'âme : Je ne sais pas ce que c'est, mais néanmoins ce n'est pas cela. Quelle force, quelle énergie, quelle secrète vertu sent en elle-même cette âme, pour se corriger (9), pour se démentir elle-même et rejeter tout ce qu'elle pense? Qui ne voit qu'il y a en elle un (10) ressort caché qui n'agit pas encore de toute sa force, et lequel, quoiqu'il soit contraint, quoiqu'il n'ait pas son mouvement libre, fait bien voir par une certaine vigueur qu'il ne tient pas tout entier à la matière, et qu'il est comme attaché par sa pointe à quelque principe plus haut (11) ?

Il est vrai, chrétiens, je le confesse, nous ne soutenons pas longtemps cette noble ardeur (12) ; l'âme se replonge

1. *Hésitations :* ne soupçonnent pas, — seulement pas. (Dernier mot effacé.)
2. *Raturé :* comment as-tu... ?
3. *Raturé :* de ces esprits *purs.*
4. *Var.* nous ne concevons pas trop...
5. *Var.* quelque corps.
6. *Ratures :* Mais ne sent[ez-vous pas]..., si minces...
7. *Ratures :* si subtils et si dé[licats].
8. *Var.* prononcera, — sortira. — *Ratures :* sortira *du fond de v*[*otre être*].
9. *Var.* pour oser rejeter tout ce qu'elle pense ?
10. *Raturé :* secret.
11. *Première rédaction* (raturée) : qu'il dépend certainement d'un plus haut principe, — d'un autre principe.
12. *Passage supprimé :* ces belles idées s'épaississent bientôt, et... — M. Gazier, dans son édition critique, a conservé ces sept mots ; mais ils sont bien à retrancher, car le *et* final n'a pas sans doute été souligné pour son importance.

bientôt dans sa matière. Elle a ses langueurs et ses faiblesses (1) ; et, permettez-moi de le dire, car je ne sais plus comment m'exprimer, elle a des grossièretés (2), qui, si elle n'est éclairée d'ailleurs (3), la forcent presque elle-même de douter de ce qu'elle est. C'est pourquoi les sages du monde, voyant l'homme, d'un côté si grand, de l'autre si méprisable, n'ont su ni que penser ni que dire (4) ; les uns en feront un dieu, les autres en feront un rien ; les uns (5) diront que la nature le chérit comme une mère, et qu'elle en fait ses délices ; les autres, qu'elle l'expose comme une marâtre, et qu'elle en fait son rebut ; et un troisième parti, ne sachant plus que deviner touchant la cause de ce (6) mélange, répondra qu'elle s'est jouée en unissant deux pièces qui n'ont nul rapport, et ainsi que par une espèce de caprice elle a formé ce prodige qu'on appelle l'homme.

Vous jugez bien (7), messieurs, que ni les uns ni les autres n'ont donné au but, et qu'il n'y a plus que la foi qui puisse expliquer un si grand énigme (8). Vous vous trompez, ô sages du siècle : l'homme n'est pas les délices de la nature, puisqu'elle l'outrage en tant de manières ; l'homme ne peut non plus être son rebut, puisqu'il y a quelque chose en lui qui vaut mieux que la nature elle-même, je parle de la nature sensible. Maintenant parler (9) de caprice dans les ouvrages

1. *Var.* Elle a des faiblesses, elle a des langueurs, et, permettez-moi...

2. *Édit.* incompréhensibles. — Ce mot est supprimé au manuscrit.

3. *Édit. Gazier :* l'étonnent. — Erreur de lecture. Ce qu'on a cru écrit *estonent* (orthographe impossible d'ailleurs) n'est autre chose que les deux mots : *la forcent*, récrits après correction. — *Var.* des grossièretés, qui la forcent presque elle-même de douter de ce qu'elle est, si elle n'est éclairée d'ailleurs.

4. *Édit.* d'une si étrange composition ; demandez aux philosophes profanes ce que c'est que l'homme, (les uns...) — Supprimé au manuscrit. — *Autres ratures:* composition ; les uns en ont fait un dieu...

5. *Raturé :* vous.

6. *Ratures :* d'un si grand.

7. Un trait de plume en marge semble condamner tout ou partie de cette phrase. Toutefois la correction n'est pas suffisamment explicite.

8. *Énigme* était masculin.

9. Bossuet écrivant péniblement cette phrase, après divers tâtonnements, oublie le *je parle*, qui précède immédiatement. — *Ratures :* Il n'est pas moins ridicule de soupçonner du caprice dans les... — Quant au caprice... — Et vous qui soupçonnez du caprice..., vous découvrez trop votre ignorance en offens[ant]... — c'est découvrir...

de Dieu, c'est blasphémer contre sa sagesse. Mais d'où vient donc (1) une si étrange disproportion ? Faut-il, chrétiens, que je vous le dise ? et ces masures mal assorties, avec ces fondements si magnifiques, ne crient-elles pas assez haut que l'ouvrage (2) n'est pas en son entier? Contemplez ce grand (3) édifice, vous y verrez des marques d'une main divine ; mais l'inégalité de l'ouvrage vous fera bientôt remarquer ce que le péché a mêlé du sien. O Dieu ! quel est ce mélange ? J'ai peine à me reconnaître ; peu s'en faut que je ne m'écrie (4) avec le prophète : *Hæccine est urbs perfecti decoris, gaudium universæ terræ* (a) ? Est-ce là cette Jérusalem ? « est-ce là cette ville, est-ce là ce temple, l'honneur (5) de toute la terre?» Et moi je dis : Est-ce là cet homme (6) fait à l'image de Dieu, le miracle de sa sagesse, et le chef-d'œuvre de ses mains ?

C'est lui-même, n'en doutez pas. D'où vient donc (7) cette discordance? et pourquoi vois-je ces parties si mal rapportées? C'est que l'homme a voulu bâtir à sa mode sur l'ouvrage de son Créateur, et il s'est éloigné du plan : ainsi, contre la régularité du premier dessein, l'immortel (8) et le corruptible, le spirituel et le charnel, l'ange et la bête, en un mot, se sont trouvés tout à coup unis. Voilà le mot de l'énigme, voilà le dégagement de tout l'embarras : la foi (9) nous a rendus à nous-mêmes, et nos faiblesses honteuses ne peuvent plus nous cacher notre dignité naturelle.

---

a. Thren., II, 15.

1. *Var. effacée :* Pourquoi...?

2. *Correction effacée :* l'édifice.

3. *Édit. Gandar :* cet édifice.

4. *Correction inachevée :* Je suis prêt [à m'écrier]... — Apparemment l'auteur s'est décidé à maintenir sa première rédaction.

5. *Var.* son temple, la joie de toute la terre ?

6. *Ratures :* Est-ce là ce petit monde, — cette créature immortelle, — faite à l'image de Dieu ? Est-ce là ce petit monde, est-ce là ce chef-d'œuvre de la main de Dieu ? C'est lui-même, n'en doutez pas. Et pourquoi... ?

7. *Raturé :* Pourquoi donc toutes ces piè[ces], — parties si mal rapportées ?

8. *Première rédaction* (effacée) : le divin.

9. *Première rédaction* (ratures) : de cette sorte, messieurs, on voit que tout se brouille et tout se démêle ; tout se dément et tout s'établit (*lapsus :* tout se dément tout) ; tout se choque et tout s'accorde ; et *c'est* la lumière de la foi *qui* nous tire de ce labyrinthe.(Les deux mots en italiques déjà effacés avant le reste.)

Après qu'elle nous a si bien éclairés, et qu'elle nous a rendus à nous-mêmes, gardons-nous bien de nous méconnaître, et que nos faiblesses honteuses ne nous

Mais, hélas ! que nous profite cette dignité ? Quoique nos ruines respirent encore quelque air de grandeur, nous n'en sommes pas moins accablés dessous ; notre ancienne immortalité ne sert qu'à nous rendre plus insupportable la tyrannie de la mort ; et quoique nos âmes lui échappent, si cependant le péché les rend misérables, elles n'ont pas de quoi se vanter d'une éternité si onéreuse. Que dirons-nous, chrétiens ? que répondrons-nous à une plainte si pressante ? JÉSUS-CHRIST y répondra dans notre évangile. Il vient voir le Lazare décédé, il vient visiter la nature humaine qui gémit sous l'empire de la mort. Ah ! cette visite n'est pas sans cause : c'est l'ouvrier même qui vient en personne pour reconnaître ce qui manque à son édifice ; c'est qu'il a dessein de le reformer suivant son (1) premier modèle : *Secundum imaginem ejus qui creavit illum* (a).

Oâme remplie de crimes (2), tu crains avec raison l'immortalité qui rendrait ta (3) mort éternelle ! Mais voici en la personne de JÉSUS-CHRIST la résurrection et la vie (b) : qui croit en lui, ne meurt pas ; qui croit en lui, est déjà vivant d'une vie spirituelle et intérieure, vivant par la vie de la grâce qui attire après elle la vie de la gloire. — Mais le corps est cependant (4) sujet à la mort. — O âme, console-toi : si ce divin architecte, qui a entrepris de te réparer, laisse tomber pièce à pièce ce vieux bâtiment de ton corps, c'est qu'il

a. Coloss., III, 10. — *b. Joan.*, XI, 25, 26.

cachent pas notre dignité naturelle. Mais hélas ! que nous profite cette dignité ? quel avantage? — Mais hélas ! que nous profite cette dignité ? et que nous sert de comprendre que nos ruines respirent encore quelque air de grandeur, puisque nous n'en sommes pas moins accablés sous leur pesanteur ? — *Refait ainsi :* Quoique nos ruines respirent encore quelque air de grandeur, nous n'en sommes pas moins accablés dessous. Pour avoir été immortels, en sommes-nous moins la proie de la mort ? — *Refait encore :* Notre ancienne immortalité passée, — notre immortalité ne nous garantit plus de la mort ; et quoique nos âmes lui échappent, si le péché les rend misérables, (malheureuses, — les exclut de la vie heureuse), leur éternité, — cette éternité leur est trop onéreuse, — trop à charge. — *var.* son éternité lui est trop onéreuse, — trop à charge, et elle n'a pas de quoi s'en glorifier.—(Après ces laborieuses ratures, l'auteur refond tout le passage : comme dans le texte.)

1. *Var.* le premier modèle de...
2. *Ratures :* O âme *ch*[*rétienne*], — *accablée*... remplie de *péché.*
3. *Raturé :* la.
4. *Var.* est toujours sujet à la corruption. — (Ce dernier mot effacé.)

veut te le rendre en meilleur état, c'est qu'il veut le rebâtir dans un meilleur ordre ; il entrera pour un peu de temps dans l'empire de la mort, mais il ne laissera rien entre ses mains, si ce n'est la mortalité.

Ne (1) vous persuadez pas que nous devions regarder la corruption, selon les raisonnements de la médecine, comme une suite naturelle de la composition (2) et du mélange. Il faut élever plus haut nos esprits, et croire, selon les principes du christianisme, que ce qui engage la chair à la nécessité d'être corrompue, c'est qu'elle est un attrait au mal, une source de mauvais désirs, enfin une « chair de péché (a), » comme parle le saint Apôtre. Une telle chair doit être détruite, je dis même dans les élus ; parce qu'en cet état de chair de péché, elle ne mérite pas d'être réunie à une âme bienheureuse, ni d'entrer dans le royaume de Dieu : *Caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt* (b). Il faut donc qu'elle change sa première forme afin d'être renouvelée, et qu'elle perde tout son premier être, pour en recevoir un second de la main de Dieu. Comme un vieux bâtiment irrégulier qu'on néglige (3), afin de le dresser de nouveau dans un plus bel ordre d'architecture: ainsi cette chair toute déréglée par le péché et la convoitise, Dieu la laisse tomber en ruine, afin de la refaire à sa mode, et selon le premier plan de sa création : elle doit être réduite en poudre, parce qu'elle a servi au péché (4)...

Ne vois-tu pas le divin JÉSUS qui fait ouvrir le tombeau ? C'est le prince qui fait ouvrir la prison aux misérables captifs. Les corps morts qui sont enfermés dedans entendront

a. Rom., VIII, 3. — *b.* I *Cor.*, XV, 50. — Ms. *non possidebunt.*

1. Ici se plaçait d'abord la page XI et dernière de ce second point : « Ne vois-tu pas le divin JÉSUS..., » comme ci-dessous. Bossuet retourne cette feuille, pour ajouter au dernier moment sur le verso resté en blanc le développement qu'on va lire. Ainsi la page XI devient la page XII, tout en demeurant la dernière du discours. La nouvelle page XI semble d'abord de date plus récente que le reste ; mais un changement de plume peut suffire à expliquer la différence d'aspect de l'écriture.

2. Correction à la sanguine, remplaçant *corruption*, effacé.

3. *Addition* plus récente : * de réparer (vers 1666). — *Var.* qu'on laisse tomber pièce à pièce.

4. *Ms.* etc. (Récrit vers 1666.)

un jour sa parole, et ils ressusciteront comme le Lazare : ils ressusciteront mieux que le Lazare, parce qu'ils ressusciteront pour ne mourir plus, et que la mort, dit le Saint-Esprit, sera noyée (1) dans l'abîme, pour ne paraître jamais : *Et mors ultra non erit* (a).

Que crains-tu donc, âme chrétienne, dans les approches de la mort ? Peut-être qu'en voyant tomber ta maison tu appréhendes d'être sans retraite ? Mais écoute le divin Apôtre : « Nous savons, » nous savons, dit-il, nous ne sommes pas induits (2) à le croire par des conjectures douteuses, mais nous le savons très assurément et avec une entière certitude, « que si cette maison de terre et de boue, dans laquelle nous habitons, est détruite, nous avons une autre maison qui nous est préparée au ciel (b). » O conduite miséricordieuse de celui qui pourvoit à nos besoins ! Il a dessein (3), dit excellemment saint Jean Chrysostome (c), de réparer la maison qu'il nous a donnée : pendant qu'il la détruit et qu'il la renverse pour la refaire (4) toute neuve, il est nécessaire que nous délogions (5). Et lui-même nous offre son palais ; il nous donne un appartement, pour nous faire attendre en repos l'entière réparation de notre ancien édifice.

a. Apoc., XXI, 4. — Ms. *non erit amplius.* — *b.* II *Cor.*, V, 1. — *c. Homil. in dict. Apost. de dormientibus.* — Ms. *In II Cor.*

1. *Var.* précipitée.
2. Mot souligné ; non remplacé toutefois.
3. *Effacé :* (il) veut.
4. *Var.* rebâtir.
5. *Supprimé :* Car que ferions-nous dans cette poudre, dans ce tumulte, dans cet embarras ? — (Conservé à tort dans le texte de l'édition Gazier.)

CARÊME DU LOUVRE.

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE [1].

Samedi, 25 mars 1662.

Écrit hâtivement, mais écrit d'inspiration, ce discours est parfaitement digne de ceux qui le précèdent et de ceux qui vont le suivre.

On remarquera, dans la péroraison, la liberté apostolique avec laquelle, cette fois encore, l'orateur chrétien s'adresse à Louis XIV. Pour comprendre la portée de ces paroles, il faut se rappeler que ce prince, aussi indigent en vertu que riche en royales qualités, était alors, malgré son récent mariage et la naissance d'un dauphin, déjà tout épris de cette Louise de la Vallière, que nous verrons plus tard expier si héroïquement sa part de complicité dans les désordres du monarque.

Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.
Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique.
(*Joan.*, III, 16.)

LES Juifs infidèles et endurcis ont reproché autrefois à notre Sauveur « qu'étant un homme mortel, il ne craignait pas de se faire Dieu, » et de s'attribuer un nom si auguste : *Tu homo cum sis, facis teipsum Deum* [a]. Sur quoi saint Athanase remarque [b] que les miracles visibles par lesquels il faisait connaître sa divinité devaient leur fermer la bouche ; « et qu'au lieu de lui demander pourquoi étant homme il se faisait Dieu, ils devaient lui demander bien plutôt pourquoi étant Dieu il s'était fait homme. » Alors il leur aurait répondu : « Dieu a tant aimé le monde ! » Ne demandez pas de raison d'une chose qui n'en peut avoir [2] : l'amour de Dieu s'irriterait, si l'on cherchait autre part qu'en son propre fonds des raisons de son ouvrage : et même, je le

---

a. Joan., X, 33. — *b. Epist. de Decret. Nicæn. Synod.*, n. 1.
1. *Mss.*, 12825, f. 68-81. In-4°, avec marge d'un quart.
2. *Var.* Ne demandez pas de raison d'un si grand miracle.

puis dire, il est bien aise, messieurs, qu'on n'y voie aucune raison, afin que rien n'y paraisse que ses saints et divins excès.

Par conséquent, chrétiens, ne perdons pas le temps aujourd'hui à trouver des raisons d'un si grand miracle [1] ; mais croyant simplement avec l'apôtre saint Jean à l'immense charité que Dieu a pour nous, honorons le mystère du Verbe incarné par un amour réciproque. La bienheureuse Marie est toute pénétrée de ce saint amour : elle porte un Dieu dans son cœur beaucoup plus intimement que dans ses entrailles ; et le Saint-Esprit, survenu en elle avec une telle abondance, fait qu'elle ne respire plus que la charité. Demandons-lui tous ensemble une étincelle de ce feu sacré, en lui disant avec l'Ange : *Ave.*

Il a plu à Dieu de se faire aimer : et comme il a vu la nature humaine toute de glace pour lui, toute de flamme pour d'autres objets, sachant de quel poids il est dans ce commerce d'affection de faire les premiers pas, surtout à une puissance souveraine, il n'a pas dédaigné de nous prévenir ni de faire toutes les avances en nous donnant son Fils unique, qui lui-même se donne à nous pour nous attirer.

Il a plu à Dieu de se faire aimer : et parce que c'est le naturel de l'esprit humain, de recevoir les lumières plus facilement par les exemples que par les préceptes, il a proposé au monde un Dieu aimant Dieu, afin que nous vissions en ce beau modèle quel est l'ordre, quelle est la mesure, quels sont les devoirs du saint amour, et jusques où il doit porter la créature raisonnable.

Il a plu à Dieu de se faire aimer : et comme c'était peu à notre faiblesse de lui montrer un grand exemple, si on ne lui donnait en même temps un grand secours, ce Jésus-Christ qui nous aime et qui nous apprend à aimer son Père, pour nous faciliter le chemin du divin amour, se présente lui-même à nous comme la voie qui nous y conduit.

De sorte qu'ayant besoin de trois choses pour être réunis à Dieu, d'un attrait puissant, d'un parfait modèle, et d'une

1. *Var.* prodige, — mystère.

voie assurée, JÉSUS-CHRIST nous offre tout, nous fait trouver tout en sa personne ; et il nous est lui seul tout ensemble l'attrait qui nous gagne à l'amour de Dieu, le modèle qui nous montre les règles de l'amour de Dieu, la voie pour arriver à l'amour de Dieu : c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous devons nous donner à Dieu pour l'amour du Verbe incarné, que nous devons en second lieu nous donner à Dieu à l'exemple du Verbe incarné, que nous devons en troisième lieu nous donner à Dieu par la voie et par l'entremise du Verbe incarné. C'est tout le devoir du chrétien, c'est tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

La sagesse humaine demande souvent : Qu'est venu faire un Dieu sur la terre ? pourquoi se cacher? pourquoi se couvrir? pourquoi anéantir sa majesté sainte pour vivre, pour converser, pour traiter avec les mortels ? A cela je dis en un mot : C'est qu'il a dessein de se faire aimer. Que si l'on me presse encore et que l'on demande : Est-ce donc une œuvre si digne d'un Dieu que de se faire aimer de sa créature ? ah! c'est ici, chrétiens, que je vous demande vos attentions, pendant que je tâche de développer les mystères de l'amour divin.

Oui ; c'est une œuvre très digne d'un Dieu, de se faire aimer de sa créature. Car le nom de Dieu est un nom de roi : « Roi des rois, Seigneur des seigneurs ([a]), » c'est le nom du Dieu des armées. Et qui ne sait qu'un roi légitime doit régner par inclination? La crainte, l'espérance, l'inclination, peuvent assujettir le cœur : la crainte servile ([1]) donne un tyran à notre cœur ; l'espérance mercenaire nous donne un maître, ou, comme on dit, un patron ; mais l'amour soumis par devoir et engagé par inclination donne à notre cœur un roi légitime. C'est pourquoi David, plein de son amour : « Je vous exalterai, dit-il, ô mon Dieu, mon roi ; je bénirai votre nom aux siècles des siècles : » *Exaltabo te, Deus meus rex ; et benedicam nomini tuo in seculum, et in seculum seculi* ([b]).

a. Apoc., XVII, 14 ; XIX, 16. — *b. Ps.*, CXLIV, I.
1. *Var.* la crainte forcée... ; l'espérance intéressée nous donne...

Voyez comme son amour élève un trône à son Dieu et le fait régner sur le cœur. Si donc Dieu est notre roi, ah ! il est digne de lui de se faire aimer.

Mais laissons ce titre de roi, qui, tout grand et tout auguste qu'il est, exprime trop faiblement la majesté de notre Dieu. Parlons du titre de Dieu : et disons que le Dieu de tout l'univers ne devient notre Dieu en particulier, que par l'hommage de notre amour. Pourrai-je bien ici expliquer ce que je pense ? L'amour est en quelque sorte le dieu du cœur. Dieu est le premier principe et le moteur universel de toutes les créatures ; c'est l'amour aussi qui fait remuer toutes les inclinations et les ressorts du cœur les plus secrets : il est donc, ainsi que j'ai dit, en quelque sorte le dieu du cœur, ou plutôt il en est l'idole qui usurpe l'empire de Dieu. Mais afin d'empêcher cette usurpation, il faut qu'il se soumette lui-même à Dieu ; afin que notre grand Dieu, étant le Dieu de notre amour, soit en même temps le Dieu de notre cœur, et que nous lui puissions dire avec David : *Defecit caro mea et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum* ([a]) : « Ah! mon cœur languit après vous » par le saint amour : vous êtes donc « le Dieu de mon cœur; » parce que vous régnez sur mon amour, et que vous régnez par mon amour même.

Entendez donc, chrétiens, quelle est la force de l'amour, et combien il est digne de Dieu de se faire aimer. C'est l'amour qui fait notre dieu ; parce que c'est lui qui donne l'empire du cœur. C'est pourquoi Dieu commande avec tant d'ardeur : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces, de toute votre puissance ([b]). » Pourquoi cet empressement de se faire aimer ? C'est le seul tribut qu'il demande ; et c'est la marque la plus illustre ([1]) de sa souveraineté, de son abondance, de sa grandeur infinie. Car qui n'a besoin de rien ne demande rien aussi, sinon d'être aimé : et c'est une marque visible de l'essentielle pauvreté de la créature, qu'elle soit obligée par son indigence de demander à ceux qui l'aiment autre chose que leur amour même. C'est donc le caractère

a. Ps., LXXII, 26. — *b. Deut.*, VI, 5.
1. *Var.* la marque unique et essentielle.

d'un Dieu de n'exiger de nous que le pur amour ; et ne lui offrir que ce seul présent, c'est honorer sa plénitude. On ne peut rien lui donner, encore qu'on lui doive tout ; on tire de son propre cœur de quoi s'acquitter en aimant. D'où il est aisé de comprendre que l'amour est le véritable tribut par lequel on peut reconnaître un Dieu infiniment abondant. Et ainsi ceux qui douteraient s'il est digne de Dieu de se faire aimer pourraient douter, par même raison, s'il est digne de Dieu d'être Dieu ; puisque le caractère de Dieu c'est de n'exiger rien de sa créature, sinon qu'elle l'adore par un saint amour ([1]).

Après cela, chrétiens, quelqu'un peut-il s'étonner si un Dieu descend pour se faire aimer ? Qu'il se fasse homme, qu'il s'anéantisse, qu'il se couvre tout entier de chair et de sang, tout ce qui est indigne de Dieu devient digne de sa grandeur, aussitôt qu'il tend à le faire aimer. Il voit du plus haut du ciel toute la terre devenue un temple d'idoles : on élève de tous côtés autel contre autel, et on excite sa jalousie en adorant de faux dieux. Ne croyez pas que je parle de ces idoles matérielles : les idoles dont je veux parler sont dans notre cœur. Tout ce que nous aimons désordonnément dans la créature, comme nous lui rendons par notre amour l'hommage de Dieu, nous lui donnons aussi la place de Dieu, parce que nous lui en rendons l'hommage, qui est l'amour même. Comme donc ce ne peut être qu'un amour profane qui érige en nos cœurs toutes les idoles, ce ne peut être que le saint amour qui rende à Dieu ses autels, et qui le fasse reconnaître en sa majesté.

S'il est ainsi, ô Dieu vivant, venez attirer les cœurs ; venez régner sur la terre ; en un mot, faites qu'on vous aime. Mais afin qu'on vous aime, aimez ; afin qu'on vous trouve, cherchez ; afin qu'on vous suive, prévenez. Voici un autre embarras, il s'élève une nouvelle difficulté. Qu'il soit digne de Dieu de se faire aimer, mais est-il digne de Dieu de prévenir l'amour de sa créature ? Ah ! plutôt, que pour honorer sa grandeur

1. Deforis s'est permis ici de fortifier la démonstration de Bossuet par une citation de saint Augustin, dont il n'y a pas trace au manuscrit : « C'est dans la piété que consiste tout le culte de Dieu ; et on ne l'honore, dit saint Augustin, qu'en l'aimant : » *Pietas cultus Dei est, nec colitur ille nisi amando* (Ep. CXL, n. 45).

suprême, tous les cœurs languissent après lui, et après il se rendra lui-même à l'amour! Non, messieurs, il faut qu'il commence, non seulement à cause de notre faiblesse qui ne peut s'élever à lui qu'étant attirée, mais à cause de sa grandeur : parce qu'il est de la dignité du premier être d'être le premier à aimer, et de prévenir les affections par une bonté surabondante.

Je l'ai appris de saint Augustin, que l'amour pur, l'amour libéral, c'est-à-dire, l'amour véritable, a je ne sais quoi de grand et de noble, qui ne veut naître que dans l'abondance et dans un cœur souverain ([1]). Pourquoi est fait un cœur souverain ? Pour prévenir tous les cœurs par une bonté souveraine. Voulez-vous savoir, dit ce grand homme, quelle est l'affection véritable ? « C'est, dit-il, celle qui descend, et non celle qui remonte ; celle qui vient de miséricorde, et non celle qui vient de misère ; celle qui coule de source et de plénitude, et non celle qui sort d'elle-même, pressée par son indigence : » *Ibi gratior amor est, ubi non æstuat indigentiæ siccitate, sed ubertate beneficentiæ profluit* ([a]). Ainsi la place naturelle de l'affection, de la tendresse et de la pitié, c'est le cœur d'un souverain. Et comme Dieu est le souverain véritable, de là vient que le cœur d'un Dieu, c'est un cœur d'une étendue infinie ([2]), toujours prêt à prévenir tous les cœurs, et plus pressé à donner par l'excès de sa miséricorde, que les autres à demander par l'excès de leur misère. Tel est le cœur d'un Dieu, et tel doit être le cœur de tous ceux qui le représentent. Il ne faut pas s'étonner si un cœur si tendre et si étendu fait volontiers toutes les avances, s'il n'attend pas qu'il soit prévenu, mais si lui-même « aime le premier, » comme dit l'apôtre saint Jean ([b]), pour conserver sa dignité propre, et marquer son indépendance dans la libéralité gratuite de son amour.

Voilà donc notre Souverain qui veut être aimé, et pour cela qui nous aime, pour attirer notre amour. Telle est son

a. S. Aug., *De catechiz. rud.*, n. 7. — Ms. *Ille gratior est amor, qui non æstuat indigentiæ siccitate, sed ubertate benevolentiæ profluit.* — *b.* I *Joan.*, IV, 19.

1. Addition marginale, renvoyée dans les notes par Lachat.

2. *Var.* ainsi vous voyez que le cœur d'un Dieu, c'est un cœur d'une étendue infinie.

intime disposition : voyons-en les effets sensibles. Il ([1]) se rabaisse, et il nous élève ; il se dépouille, et il nous donne ; il perd en quelque sorte ce qu'il est, et il nous le communique. Comment perd-il ce qu'il est ? Appauvrissement, etc. ([2]). Il est Dieu, et il craint de le paraître ; il l'est, et vous pouvez attendre de lui tout le secours que l'on peut espérer d'un Dieu ; mais il cache tous ses divins attributs ([3]). Approchez avec la même franchise, avec la même liberté de cœur que si ce n'était qu'un homme mortel. N'est-ce pas véritablement vouloir être aimé ? N'est-ce pas nous prévenir par un grand amour ? Saint Augustin est admirable, et il avait bien pénétré toute la sainteté de ce mystère, quand il a dit qu'un Dieu s'est fait homme « par une bonté populaire : » *Populari quadam clementia* ([a]). Qu'est-ce qu'une bonté populaire ? Elle nous paraît, chrétiens, lorsqu'un grand, sans oublier ce qu'il est, se démet par condescendance, se dépouille, non point par faiblesse, mais par une facilité généreuse ; non pour laisser usurper son autorité, mais pour rendre sa bonté accessible, et parce qu'il veut faire naître une liberté qui n'ôte rien du respect, si ce n'est le trouble et l'étonnement, et cette première surprise que porte un éclat trop fort ([4]) dans une âme infirme. C'est ce qu'a fait le Dieu-homme ; il s'est rendu populaire : sa sagesse devient sensible ; sa majesté, tempérée ; sa grandeur, libre et familière.

Et ([5]) pourquoi se défaire de ses foudres ? pourquoi se

---

a. Cont. Academ., lib. III, n. 42.

1. *Deforis*, *Versailles*, etc. : « Il nous donne son Fils unique... » En insérant dans le texte cette *addition marginale*, restée inachevée, on rend la phrase de Bossuet fort défectueuse. *Il* désigne d'abord le Père, puis le Fils dans ce qui suit. Cette fois, M. Lachat a bien vu la faute.

2. Le développement de cette idée se trouvait dans le sermon des Carmélites, 2e point (voy. t. III, p. 626).

3. *Addition marginale*, d'une concision énigmatique : « A Moïse. *Os ad os.* [*Num.*, XII, 8.] Comme un ami à un ami. Sous une forme étrangère. » — Idées à développer oralement.

4. *Var.* trop grand.

5. *Note marginale :* « Un certain retour d'affection, un certain redoublement de respect. » — *Première rédaction :* Et que prétend-il, chrétiens, en se rabaissant de la sorte ? Ah ! la noble prétention ! il prétend conquérir ses peuples et les gagner par ce moyen. Un prince peut-il conquérir ses peuples? Plusieurs ont conquis leurs peuples, qui avaient secoué le joug (*var.* leurs peuples rebelles) ; mais ce

dépouiller de sa majesté, et de tout l'appareil de sa redoutable puissance ? C'est (1) qu'il y a des conquêtes de plus d'une sorte, et toutes ne sont pas sanglantes. Un prince justement irrité se jette sur les terres de son ennemi, et se les assujettit par la force : c'est une noble conquête ; mais elle coûte du sang, et une si dure nécessité doit faire gémir un cœur chrétien (2) : ce n'est pas de celle-là que je veux parler. Sans répandre du sang, il se fait faire justice par la seule fermeté de son courage ; et la renommée en vole bien loin dans les empires étrangers : c'est quelque chose encore de plus glorieux. Mais toutes les conquêtes ne se font pas sur les étrangers : il n'y a rien de plus illustre que de faire une conquête paisible de son propre État. Conquérir les cœurs. Ce royaume caché et intérieur (3) est d'une étendue infinie : il y a tous les jours de nouvelles terres à gagner, de nouveaux pays à conquérir ; et toujours autant de couronnes. O que cette conquête est digne d'un roi ! C'est celle de Jésus-Christ. Nous étions à lui par droit de naissance ; il nous veut encore acquérir par son saint amour. *Regnum Dei intra vos est* (a). Cet amour lui était dû par sa naissance et par ses bienfaits ; il a voulu le mériter de nouveau, il a voulu engager les cœurs par des obligations particulières. *Tanquam filiis dico, dilatamini et vos* (b). — *Tanquam filiis :* non pas comme des esclaves, mais comme des enfants, qui doivent aimer. Dilatez en vous le règne de Dieu : ôtez les bornes de l'amour : pour l'amour de Jésus-Christ, qui n'a point donné de limites à celui qu'il a eu pour nous. Cet amour est libre, il est souverain : il veut qu'on le laisse agir dans toute son étendue ; et qui le contraint tant soit peu, offense son indépendance. Il faut ou tout inonder ou se retirer tout entier. Un petit point dans le cœur. Aimez autant que le mérite un Dieu-

a. Luc., XVII, 21. — *b.* II *Cor.*, VI, 13. — Ms. *Sicut filiis.*

n'est pas ce que je veux dire : on peut même conquérir des peuples soumis, en les... *(inachevé).*

1. *Var.* c'est que toutes les conquêtes ne sont pas sanglantes.

2. Cette remarque est une addition interlinéaire.

3. *Addition interlinéaire :* homme intérieur. — C'est sans doute une correction incomplète. Toute cette fin du premier point est une esquisse jetée à la hâte sur une feuille détachée.

homme, et pour cela, chrétiens, aimez dans toute l'étendue qu'a fait un Dieu-homme.

SECOND POINT.

JÉSUS-CHRIST semblable à nous, afin que nous lui fussions semblables (Voy. *deuxième Carême*, p. 6 ([1]), 2e point).

Si vous demandez maintenant quel est l'esprit de JÉSUS; il est bien aisé d'entendre que c'est l'esprit de la charité. Un Dieu n'aurait pas été aimé comme il le mérite, si un Dieu ne l'avait aimé : l'amour qu'on doit à un Dieu n'aurait pas eu un digne modèle, si un Dieu lui-même n'avait été l'exemplaire ([2]). Venez donc apprendre de ce Dieu aimant, dans quelle étendue et dans quel esprit ([3]) il faut aimer Dieu.

L'étendue de cet amour doit être infinie. L'amour de notre exemplaire, c'est une adhérence sans bornes à la sainte volonté du Père céleste. Aimer Dieu, c'est tout son emploi ([4]) : *Quæ placita sunt ei facio semper* ([a]). Aimer Dieu, c'est tout son plaisir : *Non* ([5]) *quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* ([b]). Aimer Dieu, c'est tout son soutien : *Meus cibus est* [*ut faciam voluntatem ejus qui misit me*] ([c]) : « Ma nourriture, dit-il, c'est de faire la volonté de mon Père, » et d'accomplir son ouvrage. Il ne perd pas de vue un moment l'ordre de ses décrets éternels; à tous moments il s'y abandonne sans réserve aucune. « Je fais, dit-il, toujours ce qu'il veut. » Aujourd'hui, dès le moment de sa conception, il commence ce saint exercice. « En entrant au monde, dit le saint Apôtre ([d]), il a dit : Les holocaustes ne vous ont pas plu; eh bien! me voici, Seigneur, et je viens pour accomplir en tout votre volonté. » En ce moment, chrétiens, toutes ses croix lui furent montrées. Il voit ([6]) une avidité dans le

a. Joan., VIII, 29. — *b. Ibid.*, V, 30. — *c. Ibid.*, IV, 32. — *d. Hebr.*, X, 5, 6, 7.

1. Ce renvoi de Bossuet correspond à la page 626 de notre tome III.

2. *Var.* ne l'avait donné.

3. *Var.* de quelle sorte il faut aimer Dieu.

4. *Var.* c'est son exercice. — Tout ce passage, jusqu'à : « Ma nourriture... » est une addition marginale.

5. Var. *Etiam, Pater...* [*Luc.*, X, 21.]

6. *Var.* (dont les éditeurs ont distribué malencontreusement les deux moitiés à la fin de la phrase précédente, et de celle-ci) : Il vit un dédain dans le cœur de Dieu pour les sacrifices des hommes, et qu'ensuite il allait être la seule victime.

cœur de Dieu d'avoir une victime digne de lui, digne de sa sainteté, digne de sa justice, capable de porter tous ses traits et tous les crimes des hommes. O Dieu, quel excès de peine! et néanmoins, hardiment ([1]) : « Me voici, Seigneur ; je viens pour accomplir votre volonté ! »

Chrétien, imite ce Dieu ; adore en tout les décrets du Père : soit qu'il frappe, soit qu'il console, soit qu'il te couronne, soit qu'il te châtie, adore, embrasse sa volonté sainte. Mais en quel esprit ? Ah ! voici la perfection : en l'esprit du Dieu incarné, dans un esprit d'agrément et de complaisance. Vous savez ce que c'est que la complaisance ; on ne la connaît que trop à la cour : mais il faut apprendre d'un Dieu quelle complaisance un Dieu mérite. « En cette heure, dit l'évangéliste, Jésus se réjouit dans le Saint-Esprit, et il dit : Je vous loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ceci aux superbes, et que vous l'avez découvert aux humbles ([a]). » Et il ajoute dans un saint transport : « Oui, Père, parce qu'il a plu ([2]) ainsi devant vous. » Telle est la complaisance qu'exige de nous la souveraineté de notre Dieu, un accord, un consentement, un acquiescement éternel, un oui éternel, pour ainsi parler, non de notre bouche, mais de notre cœur, pour ses volontés adorables. C'est faire sa cour à Dieu, c'est l'adorer comme il le mérite, que de se donner à lui de la sorte.

Que faites-vous, esprits bienheureux, cour triomphante du Dieu des armées ? que faites-vous devant lui et à l'entour de son trône ? Ils nous sont représentés dans l'Apocalypse ([b]), disant toujours *Amen* devant Dieu ; un *Amen* soumis et respectueux, dicté par une sainte complaisance. *Amen*, dans la langue sainte, c'est-à-dire, oui ; mais un oui pressant et affirmatif, qui emporte l'acquiescement, ou plutôt, pour mieux dire, le cœur tout entier. C'est ainsi qu'on aime Dieu dans le ciel : ne le ferons-nous pas sur la terre ? Église qui voyages en ce lieu d'exil, l'Église, la Jérusalem bienheureuse, ta chère

a. Luc., X, 21. — *b. Apoc.*, VII, 12.

1. *Var.* Et néanmoins : « Me voici... »

2. Bossuet commençait à traduire plus largement : « parce qu'il vous a plu de... » Il s'interrompt, pour calquer respectueusement, à son ordinaire, le texte sacré.

sœur, qui triomphe au ciel, chante à Dieu ce oui, cet *Amen ;* ne répondras-tu pas à ce divin chant ([1]), comme un second chœur de musique,animé par la voix de JÉSUS-CHRIST même : « Oui, Père, puisqu'il a plu ainsi devant vous ? » Quoi ! ([2]) nous qui sommes nés pour la joie céleste, chanterons-nous le cantique des plaisirs mortels ? C'est une langue barbare, dit saint Augustin ([a]), que nous apprenons dans l'exil : parlons le langage de notre patrie. En l'honneur de l'homme nouveau que le Saint-Esprit nous forme aujourd'hui, chantons ce nouveau cantique, le cantique de la nouvelle alliance : *Cantate Domino canticum novum* ([b]).

Nous sommes, dit le saint apôtre, un commencement de la créature nouvelle de Dieu. L'accomplissement de la création, c'est la vie des bienheureux ; et c'est nous qui en sommes le commencement : *Initium... creaturæ ejus* ([c]). Nous devons donc commencer ce qui se consommera dans la vie future ; et cet *Amen* éternel, que chantent les bienheureux dans la plénitude d'un amour jouissant, nous le devons chanter avec JÉSUS-CHRIST dans l'avidité d'un saint désir : « Oui, Père, puisqu'il a plu ainsi devant vous. » *Modo cantat amor esuriens, tunc cantabit amor fruens*, dit saint Augustin ([d]). Nous le devons chanter pour nous-mêmes, nous le devons chanter pour les autres. Car écoutez parler le Dieu-homme, modèle du saint amour : « Oui, Père, parce qu'il vous a plu... Toutes choses me sont données par mon Père ([e]) : » il ne se réjouit d'avoir tout en main, que pour donner tout à Dieu, et le faire régner sans bornes.

O rois, écoutez JÉSUS, et apprenez de ce Roi de gloire, que vous ne devez avoir de cœur que pour aimer et faire aimer Dieu, de vie que pour faire vivre Dieu, de puissance que pour faire régner Dieu ; et enfin que toutes les choses humaines ([3]) ne vous ont été confiées que pour les rendre, les conserver, et pour les donner saintement à Dieu.

a. In Ps. CXXXVI, n. 17. — *b. Ps.*, XCV, 1. — Ms. *Cantemus Domino...* — *c. Jacob.*, I, 18. — *d. Serm.* CCLVI, n. 5. — Ms. *Tunc cantabit amor fruens, nunc cantat amor esuriens.* — *e. Luc.*, X, 21, 22.

1. *Var.* à sa voix.

2. Ces trois belles phrases sont une addition marginale.

3. *Var.* que les hommes.

Mais si ce Dieu nous délaisse, mais si ce Dieu nous persécute, mais si ce Dieu nous accable, faut-il encore lui rendre cette complaisance ? Oui, toujours, sans fin, sans relâche. Il est vrai, ô homme de bien, je te vois souvent délaissé ; tes affaires vont en décadence ; ta pauvre famille éplorée semble n'avoir plus de secours ; Dieu même te livre à tes ennemis, et paraît ([1]) te regarder d'un œil irrité. Ton cœur est prêt de ([2]) lui dire avec David : « O Dieu ! pourquoi vous êtes-vous retiré si loin ? vous me dédaignez dans l'occasion, lorsque j'ai le plus besoin de votre secours, dans l'affliction, dans l'angoisse : » *Ut quid, Domine, recessisti longe, despicis in opportunitatibus, in tribulatione* ([a]) ?

Est-il possible, ô Dieu vivant ? Êtes-vous de ces amis infidèles qui abandonnent dans les disgrâces, qui tournent le dos dans l'affliction ? Ne le crois pas, homme juste : cette persécution, c'est une épreuve ; cet abandon, c'est un attrait ; ce délaissement, c'est une grâce. Imite cet Homme-Dieu, notre original et notre exemplaire, qui, tout délaissé, tout abandonné, après avoir dit ces mots pour s'en plaindre avec amertume : « Pourquoi me délaissez-vous ([b]) ? » se rejette lui-même, d'un dernier effort, entre ces mains qui le repoussent ([3]) : « Père ! je remets, dit-il, mon esprit entre vos mains ([c]). » Ainsi obstine-toi, chrétien, obstine-toi saintement, quoique délaissé, quoique abandonné, à te rejeter avec confiance entre les mains de ton Dieu : oui, même entre ces mains qui te frappent : oui, même entre ces mains qui te foudroient : oui, même entre ces mains qui te repoussent, pour t'attirer davantage. Si ton cœur ne te suffit pas pour faire un tel sacrifice, prends le cœur d'un Dieu incarné, d'un Dieu accablé, d'un Dieu délaissé ; et de toute la force de ce cœur divin, perds-toi dans l'abîme du saint amour. Ah ! cette perte, c'est ton salut ; et cette mort, c'est ta vie.

---

a. Ps., IX, 22. — (Ce texte est en marge. Nous supposons que c'est une addition.)
b. Matth., XXVII, 46 ; *Ps.*, XXI, 2, etc. — *c. Luc.*, XXIII, 46.

1. *Var.* semble.

2. Ou *près de*. — Bossuet n'a qu'une expression pour *près de* et *prêt de*, synonyme alors de *prêt à*. Il écrit *prest de* dans l'un et l'autre sens.

3. *Var.* entre les mains de son Père.

TROISIÈME POINT.

Ce serait ici, chrétiens, qu'après vous avoir fait voir que l'attrait du divin amour, c'est d'aimer pour JÉSUS-CHRIST, que le modèle du divin amour, c'est d'aimer comme JÉSUS-CHRIST, il faudrait encore vous expliquer que la consommation du divin amour, c'est d'aimer en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST. Mais les deux premières parties m'ayant insensiblement emporté le temps, je n'ai que ce mot à dire.

Je voulais donc, messieurs, vous représenter que Dieu, pour rappeler toutes choses au mystère de son unité, a établi l'homme le médiateur de toute la nature visible : et JÉSUS-CHRIST, Dieu-homme, seul médiateur de toute la nature humaine. Ce mystère est grand, je l'avoue ([1]), et mériterait un plus long discours ([2]). Mais, quoique je ne puisse en donner une idée bien nette, j'en dirai assez, si je puis, pour faire admirer le conseil de Dieu.

L'homme donc est établi le médiateur de la nature visible. Toute la nature veut honorer Dieu et adorer son principe, autant qu'elle en est capable. La créature insensible, la créature privée de raison, n'a point de cœur pour l'aimer, ni d'intelligence pour le connaître : « ainsi, ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous, pour être du moins connue, et nous faire connaître son divin auteur : » *Quæ cum cognoscere non possit, quasi innotescere velle videtur* ([a]). Elle ne peut voir, elle se montre ; elle ne peut aimer, elle nous y presse ; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. C'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière, elle glorifie le Père céleste. Mais afin qu'elle consomme son adoration, l'homme doit être son médiateur. C'est à lui à prêter une voix, une intelligence, un cœur tout brûlant d'amour ([3]) à toute la nature visible, afin qu'elle aime en lui et par lui la beauté invisible de son Créateur. C'est pourquoi il

a. De Civ. Dei, lib. XI, cap. XXVII, n. 2.

1. *Var.* est grand, chrétiens, et mériterait...

2. Bossuet le traitera, en 1666, dans le sermon *sur le Culte dû à Dieu* (vendredi de la troisième semaine).

3. *Var.* consommé d'amour (pour *consumé*).

XII. Annonciation, 1662. (Voy. p. 194.)

6

Je voulais donc mes vous representer que
dieu pour rattaller toutes choses au mistere
de son unité, a etalli l'homme le mediateur
de toute la nature visible, et J. C. dieu homme
mediateur de toute la nature humaine
ce ~~seul~~ maistre est grand chrestien et meriteroit un
plus long discours. mais quoique ie ne puisse en
donner ~~qu'une~~ une idée bien nette, ie n'en dirai
assez si ie puis pour faire ~~adorer~~ admirer le conseil de dieu.
l'homme dont est etalli le mediateur de la
nature visible. toute la nature veut honorer
dieu et adorer son principe autant qu'elle en
est capable. la creature insensible, la creature
privée de raison n'a point de cœur pour
l'aimer ni d'intelligence pour le connoistre.
ainsi ne pouvant connoistre
il qu'elle peut dit St augustin c'est de se
~~montrer~~ presenter elle mesme a nous.
pour estre du moins connüe et nous faire
connoistre son divin autheur. quae unum
cognoscere sit qui innotescere velle videtur.
Elle ne peut voir, elle se montre; elle ne
peut aimer, elle nous y presse; et ce dieu
qu'elle n'entend pas elle ne nous permet pas
de l'ignorer. c'est ainsi qu'imparfaitement
et a sa maniere elle glorifie le pere celeste.

est mis au milieu du monde, industrieux abrégé du monde, petit monde dans le grand monde, ou plutôt, dit saint Grégoire de Nazianze ([a]), « grand monde dans le petit monde ;» parce qu'encore que selon le corps il soit renfermé dans le monde, il a un esprit et un cœur qui est plus grand que le monde : afin que contemplant l'univers entier, et le ramassant en lui-même, il l'offre, il le sanctifie, il le consacre au Dieu vivant : si bien qu'il n'est le contemplateur et le mystérieux abrégé de la nature visible, qu'afin ([1]) d'être pour elle, par un saint amour, le prêtre et l'adorateur de la nature invisible et intellectuelle.

Mais ne nous perdons pas, chrétiens, dans ces hautes spéculations ; et disons que l'homme, ce médiateur de la nature visible, avait lui-même besoin d'un médiateur. La nature visible ne pouvait aimer, et pour cela elle avait besoin d'un médiateur pour retourner à son Dieu. La nature humaine peut bien aimer, mais elle ne peut aimer dignement. Il fallait donc lui donner un médiateur aimant Dieu comme il est aimable, adorant Dieu autant qu'il est adorable ; afin qu'en lui et par lui nous pussions rendre à Dieu notre Père un hommage, un culte, une adoration, un amour digne de sa majesté. C'est, messieurs, ce médiateur qui nous est formé aujourd'hui par le Saint-Esprit dans les entrailles de Marie. Réjouis-toi, ô nature humaine : tu prêtes ton cœur au monde visible pour aimer son Créateur tout-puissant, et Jésus-Christ te prête le sien, pour aimer dignement Celui qui ne peut être dignement aimé que par un autre lui-même. Laissons-nous donc gagner par ce Dieu aimant ; aimons comme ce Dieu aimant ; aimons par ce Dieu aimant ([2]).

Que croyez-vous, chrétiens, que fait aujourd'hui la divine Vierge, toute pleine de Jésus-Christ ? Elle l'offre sans cesse au Père céleste : et après avoir épuisé son cœur, rougissant

a. Orat. XLII (*nunc* XLV), n. 15.

1. *Ratures intéressantes :* que p[our]... (Remplacé par *afin de*, à cause de *pour elle*, qui allait venir aussitôt.) — Afin d'être pour elle le prêtre, l'am[ant], — le chaste ama[nt]... (Jugé peu satisfaisant, et peu susceptible de le devenir.) Remplacé par l'incise : « par un saint amour. »

2. Récapitulation de tout le sujet.

de la pauvreté de l'amour de la créature pour l'immense bonté de son Dieu, pour suppléer à ce défaut, pour compenser ce qui manque, elle offre au Père céleste toute l'immensité de l'amour et toute l'étendue du cœur d'un Dieu-homme. Faisons ainsi, chrétiens, unissons-nous à JÉSUS, aimons en JÉSUS, aimons par JÉSUS. Mais, ô Dieu ! quelle pureté ! ô Dieu, quel dégagement pour nous unir au cœur de JÉSUS ! O créatures, idoles honteuses, retirez-vous de ce cœur qui veut aimer Dieu par JÉSUS-CHRIST. Ombres, fantômes, dissipez-vous en présence de la vérité. Voici l'amour véritable qui veut entrer dans ce cœur : amour faux, amour trompeur, veux-tu tenir devant lui ?

Chrétiens, rejetterez-vous l'amour d'un Dieu-homme, qui vous presse, qui veut remplir votre cœur, pour unir votre cœur au sien, et faire de tous les cœurs une même victime du saint amour ? Vive l'Éternel, mes frères, je ne puis souffrir cette indignité. Je veux arracher ce cœur de tous les plaisirs qui l'enchantent, de toutes les créatures qui le captivent. O Dieu ! quelle violence d'arracher un cœur de ce qu'il aime ! Il en gémit amèrement ; mais quoique la victime se plaigne et se débatte devant les autels, il n'en faut pas moins achever le sacrifice du Dieu vivant. Que je t'égorge devant Dieu, ô cœur profane, pour mettre en ta place un cœur chrétien. Eh quoi ! ne me permettrez-vous pas encore un soupir, encore une complaisance ? Nul soupir, nulle complaisance que pour JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST. Et donc (1), faudra-t-il éteindre jusqu'à cette légère étincelle ? Sans doute, puisque la flamme tout entière m'y paraît encore vivante. O dénûment d'un cœur chrétien ! pourrons-nous bien nous résoudre à ce sacrifice ? Un Dieu-homme, un Dieu incarné, un Dieu se donnant à nous dans l'Eucharistie, en la vérité de sa chair et en la plénitude de son Esprit, le mérite bien.

Venez donc, ô divin JÉSUS ! venez consumer ce cœur. « Tirez-nous après vos parfums (a) : » tirez les grands, tirez

a. Cant., I, 3.

1. Peut-être devrions-nous imprimer : *eh donc !* à cause de *eh quoi !* qui précède, et que Bossuet voulait d'abord répéter ici. On sait qu'il l'écrit : *Et quoy.* D'autre part *et donc* était fort usité, surtout au commencement des phrases.

les petits; tirez les rois, tirez les sujets: tirez surtout, ô JÉSUS! le cœur de notre monarque, lequel, en se donnant tout à fait à vous (1), ferme comme il est, constant comme il est, est capable de vous entraîner toutes choses, et de vous faire régner par tout l'univers (2). Ainsi soit-il.

1. *Var.* s'il est tout à fait à vous, — quand il sera tout à fait à vous.
2. *Var.* est capable de tirer à vous toutes choses. Ainsi soit-il.

CARÊME DU LOUVRE.

Ve SEMAINE. SUR L'EFFICACITÉ DE LA PÉNITENCE [1].

Dimanche de la Passion, 26 mars 1662.

De même que Bossuet avait fait « tout l'entretien » de la deuxième semaine sur l'évangile du Mauvais riche, de même il tira de l'exemple de Madeleine pénitente le sujet des trois discours destinés à la semaine de la Passion. Il prêcha successivement l'*Efficacité de la Pénitence*, l'*Ardeur de la Pénitence*, l'*Intégrité de la Pénitence*. Cette fois du moins nous avons en entier les trois discours. En tête de celui qu'on va lire, l'orateur fera lui-même l'exposé de son plan général. Ici, l'utilité du double exorde est manifeste ; le premier, ou avant-propos, est l'introduction à l'ensemble; le second, ou exorde proprement dit, est le véritable début du premier sermon.

Vides hanc mulierem ? [2]
(Luc., VII, 44.)

MADELEINE, le parfait modèle de toutes les âmes réconciliées, se présente à nous dans cette semaine ; et on ne peut la contempler aux pieds de JÉSUS sans penser en même temps à la pénitence. C'est donc à la pénitence que ces trois discours seront consacrés ; et je suis bien aise [3], messieurs, d'en proposer le sujet, pour y préparer les esprits.

Je remarque trois sortes d'hommes qui négligent la pénitence [4] : les uns n'y pensent jamais, d'autres diffèrent toujours, d'autres n'y travaillent que faiblement. Tous trois [5]

1. *Mss.*, 12823, f. 67-82. In-4° avec marge, comme dans tout ce Carême, sauf quelques feuillets volants, contenant des remaniements ou des avant-propos.

2. Ce texte *(Vous voyez cette femme ?)*, inscrit en tête des trois discours, du moins dans la première rédaction, n'est traduit nulle part.

3. *Première rédaction* (raturée) : Où (*var.* Et) nous tâcherons de convaincre trois espèces d'impénitents, qui négligent leur conversion. Et il est temps aussi bien de se préparer aux fêtes dont nous approchons, en nous appliquant (*var.* en pensant) sérieusement à nous repentir de nos crimes (*var.* à se convertir).

4. *Var.* de se convertir.

5. *Var.* et voilà trois obstacles à leur conversion, — trois empêchements de la conversion véritable.

méprisent leur conversion (1). Plusieurs endurcis dans leurs crimes, regardent leur conversion comme une chose impossible,et dédaignent (2) [de] s'y appliquer. Plusieurs se la figurent trop facile, et ils la diffèrent de jour en jour comme un ouvrage qui est en leur main (3), qu'ils feront quand il leur plaira. Plusieurs, étant convaincus du péril qui suit les remises (4), commencent ; mais la commençant mollement (5), ils la laissent toujours imparfaite. Voilà les trois défauts qu'il nous faut combattre par l'exemple de Madeleine, qui enseigne à tous les pécheurs que leur conversion est possible, et qu'ils doivent l'entreprendre ; que leur conversion est pressée, et qu'ils ne doivent point la remettre ; enfin que leur conversion est un grand ouvrage, et qu'il ne le faut point faire à demi, mais s'y donner d'un cœur tout entier.

Ces trois considérations m'engagent à vous faire voir, par trois discours, l'efficace de la pénitence, qui peut (6) surmonter les plus grands obstacles ; l'ardeur de la pénitence, qui doit vaincre tous les délais ; l'intégrité de la pénitence, qui doit anéantir tous les crimes, et n'en laisser aucun reste. Je commencerai aujourd'hui à établir l'espérance des pécheurs par la possibilité de leur conversion, après avoir imploré le secours d'en haut... [*Ave, Maria.*]

Les pécheurs aveugles et malavisés arrivent enfin par leurs désordres à l'extrémité de misère qui leur a été souvent prédite. Ils ont été assez avertis qu'ils travaillaient à leurs chaînes par l'usage licencieux de leur liberté ; qu'ils rendaient leurs passions invincibles en les flattant, et qu'ils gémiraient quelque jour de s'être engagés si avant dans la voie de perdition, qu'il ne [leur] est (7) presque plus possible de retourner sur leurs pas. Ils ont méprisé cet avis.

1. *Édit.* leur conversion *véritable.* — Mélange du texte et des variantes.
2. *Var.* veulent croire qu'elle est impossible, et ne daignent...
3. *Édit.* en leurs mains.
4. *Var.* le délai.
5. *Var.* s'appliquant mollement, — l'entreprenant mollement.
6. *Var.* capable de.
7. *Var.* qu'il ne soit presque plus possible. — *Première rédaction* effacée, à laquelle les éditeurs s'attachent : « qu'il ne *leur serait* presque plus possible... » — Mais Bossuet se place en esprit au moment où l'avertissement se réalise.

Ce que nous faisons librement ([1]), et où notre seule volonté nous porte, nous nous imaginons facilement que nous le pourrons aussi défaire sans peine. Ainsi une âme craintive, qui, commençant à s'éloigner de la loi ([2]) de Dieu, n'a pas encore perdu la vue de ses jugements, se laisse emporter ([3]) aux premiers péchés, espérant de s'en retirer quand elle voudra ; et très assurée, à ce qu'elle pense, d'avoir toujours en sa main ([4]) sa conversion, elle croit en attendant qu'elle peut donner quelque chose à son humeur. Cette espérance l'engage, et bientôt le désespoir lui succède ([5]). Car l'inclination au bien sensible ([6]), déjà si puissante par elle-même, étant fortifiée et enracinée par une longue habitude, cette âme ne fait plus que de vains efforts pour se relever ; et retombant toujours sur ses plaies, elle se sent si exténuée, que ce changement de ses mœurs et ce retour à la droite voie, qu'elle trouvait si facile, commence à lui paraître impossible.

Cette impossibilité prétendue, c'est, mes frères, le plus grand obstacle de sa conversion. Car quelle apparence d'accomplir jamais ce que l'impuissance et le désespoir ne permet plus même de tenter ? Au contraire, c'est alors, dit le saint Apôtre, que les pécheurs se laissent aller ([7]), et que, « désespérant de leurs forces, ils se laissent emporter à tous leurs désirs : » *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ in operationem immunditiæ omnis* ([a]). Telle est, messieurs, leur histoire ([8]) ; l'espérance leur fait faire les premiers pas, le désespoir les retient, et les précipite au fond de l'abîme.

Encore qu'ils y soient tombés par leur faute, il ne faut pas toutefois les laisser périr ; ayons pitié d'eux, tendons-leur la main : et comme il faut qu'ils s'aident eux-mêmes par un

a. Ephes., IV, 19.

1. *Var.* ce que l'on fait fort librement.
2. *Var.* de la voie de Dieu.
3. *Var.* aller.
4. *Var.* toujours en main.
5. *Var.* et le désespoir succède bientôt.
6. *Var.* (effacée) : l'inclination au mal.
7. *Var.* s'abandonnent, et que, désespérant d'eux-mêmes, ils se livrent sans retenue... — *Édit.* ils se laissent emporter sans retenue.
8. *Var.* leur aventure.

grand effort, s'ils veulent se relever de leur chute, pour leur en donner le courage, ôtons-leur avant toutes choses cette fausse impression, qu'on ne peut vaincre ses inclinations ni ses habitudes vicieuses : montrons-leur clairement par ce discours que leur conversion est possible.

J'ai appris de saint Augustin ([a]) qu'afin qu'une entreprise soit possible à l'homme, deux choses lui sont nécessaires : il faut premièrement qu'il ait en lui-même une puissance, une faculté, une vertu proportionnée à l'exécution ; et il faut secondement que l'objet lui plaise : à cause que le cœur de l'homme ne pouvant agir sans quelque attrait, on peut dire, en un certain sens, que ce qui ne lui plaît pas lui est impossible.

C'est aussi pour ces deux raisons que la plupart des pécheurs ([1]) désespèrent de leur conversion : parce que leurs mauvaises habitudes, si souvent victorieuses de leurs bons desseins ([2]), leur font croire qu'ils n'ont point de force contre elles ([3]) : et d'ailleurs quand même ils les pourraient vaincre, cette vie ([4]) sage et composée, qu'on leur propose, leur paraît sans goût, sans attrait et sans aucune douceur ; de sorte qu'ils ne se sentent pas assez de courage ([5]) pour la pouvoir embrasser.

Ils ne considèrent pas, messieurs ([6]), la nature de la grâce chrétienne qui opère dans la pénitence. Elle est forte, dit saint Augustin ([b]), et capable de surmonter toutes nos faiblesses ; mais sa force, dit le même Père, est dans sa douceur, et dans une suavité céleste qui surpasse tous les plaisirs que le monde vante. Madeleine, abattue aux pieds de Jésus, fait bien voir que cette grâce est assez puissante pour vaincre les inclinations les plus engageantes ([7]) ; et les larmes qu'elle répand, pour l'avoir perdue, suffisent pour

a. De Spirit. et litt., cap. III, n. 5. — *b. Ibid.*, cap. XXIX, n. 51.

1. *Var.* que les pécheurs endurcis. — *Édit.* que la plupart des pécheurs *endurcis* désespèrent... — *Endurcis* est effacé au manuscrit.

2. *Var.* de leurs bonnes résolutions.

3. *Var.* pour les surmonter.

4. *Var.* la vie qu'on leur propose.

5. *Var.* qu'ils n'ont pas le courage de...

6. *Var.* chrétiens.

7. *Var.* corrompues.

nous faire entendre la douceur qu'elle trouve à l[a] (1) posséder. Ainsi nous pouvons montrer à tous les pécheurs, par l'exemple de cette sainte, que, s'ils embrassent (2) avec foi et soumission la grâce de la pénitence, ils y trouveront, sans aucun doute, et assez de force pour les soutenir, et assez de suavité pour les attirer : et c'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Il n'est que trop vrai, messieurs, qu'il n'y a point de coupable qui n'ait ses raisons. Les pécheurs n'ont pas assez fait, s'ils ne joignent l'audace d'excuser leur faute à celle de la commettre ; et comme si c'était peu à l'iniquité de nous engager à la suivre, elle nous engage encore à la défendre. Toujours ou quelqu'un nous a entraînés, ou quelque rencontre imprévue nous a engagés contre notre gré. Que (3) si nous ne trouvons pas (4) hors de nous sur quoi rejeter notre faute, nous cherchons quelque chose en nous qui ne vienne pas de nous-mêmes, notre humeur, notre inclination, notre naturel. C'est le langage (5) ordinaire de tous les pécheurs, que le prophète Isaïe nous exprime bien (6) dans ces paroles qu'il leur fait dire : « Nous sommes tombés comme des feuilles, mais c'est que nos iniquités nous ont emportés comme un vent : » *Cecidimus quasi folium universi, et iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos* (a). Ce n'est jamais notre choix, ni notre dépravation volontaire, c'est un vent impétueux (7), c'est une force majeure, c'est une passion violente, à laquelle quand nous nous sommes laissés dominer (8) longtemps, nous sommes bien aises de croire qu'elle est invincible. Ainsi nous n'avons plus besoin de chercher d'excuse ; notre propre

a. Is., LXIV, 6.

1. *Ms.* le. — Il y avait d'abord plus haut : « pour l'avoir perdu (JÉSUS) ; » Bossuet n'a fait que la moitié de la correction.

2. *Var.* s'ils reçoivent.

3. *Édit.* Tout autre que nous aurait fait de même. — Supprimé au manuscrit.

4. *Var.* Que si nous ne pouvons rien trouver.

5. *Var.* le discours.

6. *Var.* que je reconnais exprimé. — *Édit.* nous *a* exprimé bien *naïvement.* — Un mot ajouté, et une correction négligée.

7. *Édit.* qui est survenu. — Supprimé au manuscrit.

8. *Var.* maîtriser. — *Autre var.* quand nous avons... (inachevé). — *Lequel, laquelle*, avec une conjonction, latinisme. Voy. t. Ier, *Introduction*, XXXIX.

crime s'en sert à lui-même, et nous ne trouvons point de moyen plus fort pour notre justification, que notre malice (1).

Si, pour détruire cette vaine excuse, nous reprochons aux pécheurs qu'en donnant un ascendant si inévitable (2) sur nos volontés à nos passions et à nos humeurs (3), ils ruinent la liberté de l'esprit humain, ils détruisent (4) toute la morale, et que par un étrange renversement ils justifient tous les crimes et condamnent toutes les lois ; cette preuve (5), quoique forte, n'aura pas l'effet que nous prétendons ; parce que c'est peut-être ce qu'ils demandent, que la doctrine des mœurs soit (6) anéantie, et que chacun n'ait de lois que ses désirs. Il faut donc les convaincre par d'autres raisons, et voici celle de saint Chrysostome dans l'une de ses Homélies (7) sur [la] *Première aux Corinthiens* (a).

« Ce qui est absolument impossible à l'homme, nul péril, nulle appréhension, nulle nécessité ne le rend possible. » Qu'un ennemi vous poursuive avec un avantage si considérable que vous soyez contraint de prendre la fuite, la crainte qui vous emporte peut bien vous rendre léger et précipiter votre course; mais, quelque extrémité qui vous presse, elle ne peut jamais vous donner des ailes (8), pour vous dérober tout d'un coup à une poursuite si violente ; parce que la nécessité peut bien aider nos puissances et nos facultés naturelles, mais non pas en ajouter d'autres (9). Or est-il que, dans l'ardeur la plus insensée de nos passions, non seulement une crainte extrême, mais (10) la rencontre d'un homme sage, une (11) pensée sur-

a. Homil. II *in Epist. I ad Cor.*

1. *Var.* l'excès de notre faute. (Les trois premiers mots sont raturés.) — *Édit.* que l'excès de notre malice.

2. *Var.* un ascendant si fort, — un tel ascendant.

3. Mot souligné, mais non remplacé. Peut-être la correction complète eût-elle consisté simplement à substituer le singulier au pluriel.

4. *Var.* renversent.

5. *Var.* cette raison.

6. *Ms.* soient. (Distraction.)

7. *Ms.* homilies. — Bossuet conserve encore à cette date la forme latine, ou grecque, si l'on veut.

8. *Var.* dans lesquelles vous trouveriez, — encore que vous y trouveriez un secours présent contre... — Ici encore les éditions mêlent texte et variantes.

9. *Addition* (inachevée) : ni...

10. *Édit.* mais une circonspection modérée. — Condamné.

11. *Édit.* mais. — Autre mot barré au manuscrit.

venue, ou quelque autre dessein nous arrête ([1]), et nous fait vaincre notre inclination. Nous savons bien nous contraindre devant les personnes de respect ([2]). Et certes, sans recourir à la crainte, celui-là est bien malheureux, qui ne connaît pas par expérience qu'il peut du moins modérer par la raison l'instinct aveugle de son humeur. Mais ce qui se peut modérer avec un effort ([3]) médiocre, sans doute se pourrait dompter si on ramassait toutes ses forces. Il y a donc en nos âmes une faculté supérieure qui, étant mise en usage, pourrait réprimer nos inclinations, toutes-puissantes quand on se néglige ; et si elles sont invincibles, c'est parce que rien ne se remue ([4]) pour leur résister.

Mais sans chercher bien loin des raisons, je ne veux que la vie de la cour pour faire voir aux hommes qu'ils se peuvent vaincre. Qu'est-ce que la vie de la cour ? Faire céder toutes ses passions au désir de faire ([5]) sa fortune. Qu'est-ce que la vie de la cour ? Dissimuler tout ce qui déplaît, et souffrir tout ce qui offense, pour agréer à qui nous voulons. Qu'est-ce encore que la vie de la cour ? Étudier sans cesse la volonté d'autrui, et renoncer ([6]), s'il est nécessaire, à nos plus chères inclinations. Qui ne le fait pas, ne sait point la cour : qui ne se façonne point à cette souplesse, c'est un esprit rude et maladroit ([7]), qui n'est propre ni pour la fortune ni pour le grand monde. Chrétiens, après cette expérience, saint Paul va vous proposer de la part de Dieu une condition bien équitable : *Sicut exhibuistis membra vestra* [*servire*] *immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ* [*in sanctificationem*] ([a]) : « Comme vous vous êtes rendus les esclaves de l'iniquité et des désirs séculiers, en la même sorte rendez-vous esclaves de la sainteté et de la justice. »

a. Rom., VI, 19. — *Et iniquitati :* deux mots ajoutés en 1666.
1. *Var.* nous peut arrêter, — nous peut retenir.
2. Addition marginale, sans renvoi.
3. *Première rédaction* (effacée) : avec une contention... — Le mot définitif semble avoir été apposé plus tard.
4. *Var.* on ne se remue pas...
5. *Var.* d'avancer.
6. *Édit.* pour cela. — Effacé.
7. Correction de date plus récente ; le mot primitif *(sauvage)* est formellement raturé.

Reconnaissez, chrétiens, combien on est éloigné (1) [d'exiger] de vous l'impossible, puisque vous voyez au contraire qu'on ne vous demande que ce que vous faites. Faites, dit-il, pour la justice ce que vous faites pour la vanité ; vous vous contraignez pour la vanité (2), contraignez-vous pour la justice (3) : vous vous êtes tant de fois surmontés vous-même[s] pour servir à l'ambition et à la fortune, surmontez-vous quelquefois pour [vous] assujétir (4) à Dieu et à la raison. C'est beaucoup se relâcher pour un Dieu, de ne demander que l'égalité ; toutefois il ne refuse pas ce tempérament, tout prêt à se réduire (5) beaucoup au-dessous. Car, quoi que vous entrepreniez pour son service, quand aurez-vous égalé les peines de ceux que le besoin (6) engage au travail, l'intérêt aux intrigues de la cour, l'honneur aux emplois de la guerre, l'amour à de longs mépris (7), le commerce à des voyages immenses et à un exil perpétuel de leur patrie; et pour passer à des choses de nulle importance, le divertissement et le jeu à des veilles, à des fatigues, à des inquiétudes incroyables ? Quoi (8) ! n'y aura-t-il que le nom de Dieu qui apporte des obstacles invincibles à toutes les entreprises généreuses ? Faut-il que tout devienne impossible, quand il s'agit de cet Être qui mérite tout, dont la recherche (9) au contraire devait être d'autant plus facile qu'il est toujours prompt à secourir ceux qui le désirent, toujours prêt à se donner à ceux qui l'aiment ?

Je n'ignore pas, chrétiens, ce que les pécheurs nous répondent. Ils avouent qu'on se peut contraindre et même qu'on se peut vaincre dans l'ordre des choses sensibles, et que l'âme peut faire un effort pour détacher ses sens d'un objet, lorsqu'elle les rejette aussitôt sur quelque autre bien

1. *Var.* qu'on n'exige pas de vous l'impossible.
2. *Var.* pour la fortune.
3. *Var.* pour la raison.
4. *Var.* pour servir à la grâce et à l'Évangile.
5. *Var.* se relâcher.
6. *Var.* la nécessité.
7. *Var.* services.
8. *Édit.* Quoi donc ! — Le dernier mot est effacé.
9. *Var.* qui mérite tout, toujours prompt à prêter la main à ceux qui le cherchent.

qui les touche aussi et qui soit capable de les soutenir ; mais que de laisser comme suspendu cet amour né avec nous pour les biens sensibles, sans lui donner aucun appui, et de détourner le cœur tout à coup à une beauté, quoique ravissante, mais néanmoins invisible, c'est ce qui n'est pas possible à notre faiblesse.

Chrétiens, que vous répondrai-je ? Il n'y a rien de plus faible, mais il n'y a rien de plus fort que cette raison ; rien de plus aisé à réfuter, mais rien de plus malaisé à vaincre. Je confesse qu'il est étrange (1) que ce que peut une passion (2), la raison ne le puisse pas. Car comme il est ridicule dans une maison de voir un serviteur insolent qui a plus de pouvoir sur ses compagnons que le maître n'en a sur lui et sur eux; ainsi c'est une chose indigne que dans l'homme, où les passions doivent être esclaves, une d'elles plus impérieuse exerce (3) plus d'autorité sur les autres, que la raison, qui est la maîtresse, n'est capable d'en exercer sur toutes ensemble. Cela est indigne, mais cela est. Cette raison (4) est devenue toute sensuelle : et s'il se réveille quelquefois en elle quelque affection du bien éternel pour lequel elle était née, le moindre souffle des passions éteint cette flamme errante et volage, et la replonge tout entière dans le corps (5) dont elle est esclave. Que ne dirait ici la philosophie, de la force, de la puissance (6), de l'empire de la raison, qui est la reine de la vie humaine ; de la supériorité naturelle de cette fille du ciel sur ces passions tumultueuses, téméraires enfants de la terre (7)? Mais que sert de représenter à cette reine dépouillée les droits et les privilèges de sa couronne qu'elle a perdus, de son sceptre qu'elle a laissé tomber de ses mains ? Elle doit régner ; qui ne le sait pas ? Ne perdez pas le temps (8), ô philosophes, à l'entretenir de ce qui doit être ; il faut lui

1. *Var.* Je dis rien de plus aisé à réfuter : car...
2. *Première rédaction :* sur un[e] autre. — Effacé dans une reprise.
3. *Var.* plus audacieuse ait...
4. *Var.* La raison.
5. *Var.* dans la chair.
6. *Var.* de l'autorité.
7. *Édit.* qui combattent contre Dieu et contre ses lois ? — Supprimé.
8. *Var.* Mais au lieu de perdre le temps à...

donner le moyen de remonter sur son trône, et de dompter ses sujets rebelles.

Chrétiens, suivons Madeleine, allons aux pieds de JÉSUS; c'est de là qu'il découle sur nos cœurs infirmes une vertu toute-puissante qui nous rend et la force et la liberté : là se brise le cœur ancien, là se forme le cœur nouveau. La source étant détournée, il faut bien que le ruisseau prenne un autre cours : le cœur étant changé, il faut bien que les désirs s'appliquent ailleurs.

Que si la grâce peut vaincre l'inclination, ne doutez pas, chrétiens, qu'elle ne surmonte aussi l'habitude. Car qu'est-ce que l'habitude, sinon une inclination fortifiée ? Mais nulle force ne peut égaler celle de l'Esprit qui nous pousse. S'il faut fondre de la glace, il fera souffler son esprit, lequel, comme le vent du midi, relâchera la rigueur du froid, et du cœur le plus endurci sortiront les larmes de la pénitence : *Flabit spiritus ejus* [*et fluent aquæ*] ([a]) : que s'il faut faire encore un plus grand effort, il enverra son esprit de tourbillon, qui pousse violemment les murailles : *Quasi turbo impellens parietem* ([b]) ; son esprit qui renverse les montagnes et qui déracine les cèdres du Liban : *Spiritus grandis et fortis subvertens montes* ([c]). Madeleine abattue ([1]) par la force de cet Esprit, n'ose plus lever cette tête qu'elle portait autrefois si haute pour attirer les regards ; elle renonce à ces funestes victoires ([2]) qui la mettaient dans les fers ([3]) : vaincue et captivée elle-même, elle pose toutes ses armes aux pieds de celui qui l'a conquise ; et ces parfums précieux, et ces cheveux tant vantés, et même ces yeux trop touchants, dont elle éteint tout le feu dans ses larmes ([4]). JÉSUS-CHRIST l'a vaincue, cette malheureuse conquérante ; et parce qu'il l'a

a. Ps., CXLVII, 7. — *b. Is.*, XXV, 4. — *c.* III *Reg.*, XIX, 11.

1. *Édit.* aux pieds de JÉSUS. — Quatre mots effacés.

2. *Var.* à ces dangereuses victoires, — malheureuses conquêtes, — honteuses conquêtes.

3. *Var.* qui la chargeaient elle-même d'un joug trop honteux. — infâme.

4. *Var.* * ces yeux *qu'elle rendait* trop touchants, dont elle éteint tout le feu *dans* un déluge de larmes. — Ces variantes, au crayon, sont postérieures à 1662. Si elles étaient contemporaines du sermon, Bossuet n'aurait pas eu besoin de noter en tête de cette page (11e du ms.) : *Madeleine* (également au crayon, et en abrégé).

vaincue, il la rend victorieuse d'elle-même et de toutes ses passions.

Ceux qui entendront cette vérité, au lieu d'accuser leur tempérament, auront recours à JÉSUS, qui tourne les cœurs où il lui plaît. Ils n'imputeront pas ([1]) leur naufrage à la violence de la tempête ; mais ils tendront les mains à celui dont le Psalmiste a chanté « qu'il bride la fureur de la mer, et qu'il calme quand il veut ses flots agités: » *Tu dominaris potestati* [*maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas*] ([a]).

Il se plaît d'assister les hommes ; et autant que sa grâce leur est nécessaire, autant coule-t-elle volontiers sur eux. « Il a soif, dit saint Grégoire de Nazianze ([b]), mais il a soif qu'on ait soif de lui. Recevoir de sa bonté, c'est lui bienfaire ; exiger de lui, c'est l'obliger ; et il aime si fort à donner, que la demande même à son égard tient lieu d'un présent ([2]). » Le moyen le plus assuré pour obtenir son secours, est de croire qu'il ne nous manque pas : et j'ai appris de saint Cyprien, « qu'il donne toujours à ses serviteurs autant qu'ils croient recevoir ; » tant il est bon et magnifique : *Dans credentibus tantum quantum se credit capere qui sumit* ([c]).

Ne doutez donc pas, chrétiens, si votre conversion est possible. Dieu vous promet son secours : est-il rien, je ne dis pas d'impossible, mais de difficile avec ce soutien ? Que si l'ouvrage ([3]), par la grâce de Dieu, est entre vos mains, « pourquoi voulez-vous périr, maison d'Israël ?... » *Et quare moriemini, domus Israel ?... nolo mortem morientis* ([d]). Convertissez-vous, et vivez. » Ne dites pas toujours : Je ne puis. Il est vrai, tant que vous ne ferez pas le premier pas, le second sera toujours impossible ; quand vous donnerez tout à votre humeur et à votre pente naturelle, vous ne pourrez vous soutenir contre ce torrent, etc. — Mais que cela soit possible, trouverai-je quelque douceur dans cette nouvelle vie dont vous me parlez ? — C'est ce qui nous reste à considérer.

---

a. Ps., LXXXVIII, 10. — *b. Orat.* XL. — *c. Epist.* VIII, *ad Mart. et Conf.* — Ms. *Ep. ad Donat.* — *d. Ezech.*, XVIII, 31, 32. Ms. *mortem peccatoris.*

1. *Var.* au lieu d'imputer.
2. *Var.* lui est un présent.
3. *Var.* Que si votre salut... — *Édit.* Que si l'ouvrage de votre salut...

DEUXIÈME POINT.

Je n'ai pas de peine à comprendre que les pécheurs en souffrent beaucoup ([1]) quand il faut tout à fait se donner à Dieu, s'attacher à un nouveau maître et commencer une vie nouvelle. Ce sont des choses, messieurs, que l'homme ne fait jamais sans quelque crainte ; et si tous les changements nous étonnent, à plus forte raison le plus grand de tous, qui est celui de la conversion. Laban pleure amèrement, et ne peut se consoler de ce qu'on lui a enlevé ses idoles : *Cur furatus es deos meos* ([a]) ? Le peuple insensé s'est fait des dieux qui le précèdent, des dieux qui touchent ses sens ; et il les admire, et il court après, et il ne peut souffrir qu'on les lui ôte. Ainsi l'homme sensuel, voyant qu'on veut abattre par un coup de foudre ces idoles pompeuses qu'il a élevées ([2]), rompre ces attachements trop aimables, dissiper toutes ces pensées qui tiennent une si grande place en son cœur malade, il se désole sans mesure ([3]) : dans un si grand changement, il croit que rien ne demeure en son entier, et qu'on lui ôte même tout ce qu'on lui laisse. Car encore qu'on ne touche ni à ses richesses, ni à sa puissance, ni à ses maisons superbes, ni à ses jardins délicieux, néanmoins il croit perdre tout ce qu'il possède, quand on lui en prescrit ([4]) un autre usage que celui qui lui plaît depuis si longtemps. Comme un homme qui est assis à une table délicate, encore que ([5]) vous lui laissiez toutes les viandes, il croirait toutefois perdre le festin, s'il perdait tout à coup le goût qu'il y trouve et l'appétit qu'il y ressent : ainsi les pécheurs, accoutumés à se servir de leurs biens pour contenter leur humeur et leurs passions, se persuadent que tout leur échappe, si cet usage leur manque. Quoi ! craindre ce qu'on aimait, n'aimer plus rien que pour Dieu ! Que deviendront ces douceurs et ces complaisances, et tout ce qu'il ne faut pas penser en ce lieu ([6]) ?

a. *Gen.*, XXXI, 30.
1. *C'est-à-dire*, souffrent beaucoup de peine.
2. *Var.* érigées. — (Les deux écrits à la suite dans le texte même.)
3. *Var.* il s'afflige démesurément.
4. *Var.* quand on lui a prescrit.
5. *Var.* quoique.
6. *Édit.* et bien moins répéter en cette chaire. — Effacé, avec raison.

Que ferons-nous donc ? que penserons-nous ? Quel objet, quel plaisir, quelle occupation ? Cette vie réglée leur semble une mort, parce qu'ils n'y voient plus ces délices, cette variété qui charme les sens, ces égarements agréables où (1) ils semblent se promener avec liberté, ni enfin toutes les autres choses sans lesquelles ils ne trouvent pas la vie supportable.

Que dirai-je ici, chrétiens ? Comment ferais-je goûter aux mondains des douceurs qu'ils n'ont jamais expérimentées ? Les raisons en cette matière sont peu efficaces ; parce que, pour discerner ce qui plaît, on ne connaît (2) de maître que son propre goût, ni de preuve que l'épreuve même (3). Que plût à Dieu, chrétiens, que les pécheurs pussent se résoudre à goûter combien le Seigneur est doux ! Ils reconnaîtraient par expérience qu'il est de tous ces désirs irréguliers, qui s'élèvent en la partie sensuelle, comme des appétits de malades : tant que dure la maladie, nulle raison ne les peut guérir ; aussitôt qu'on se porte bien, sans y employer de raison, la santé les dissipe par sa propre force, et ramène la nature à ses objets propres : *Quæ ista desideria sanitas tollit* (a).

Et toutefois, chrétiens, malgré l'opiniâtreté de nos malades, et malgré leur goût dépravé, tâchons de leur faire entendre, non point par des raisons humaines, mais par les principes de la foi, qu'il y a des délices spirituelles qui surpassent les fausses douceurs de nos sens et toute leur flatterie (4).

Pour cela, sans user d'un grand circuit, il me suffit de dire en un mot que Jésus-Christ est venu au monde. Si je ne me trompe, messieurs, nous vîmes (5) hier assez clairement qu'il y est venu pour se faire aimer. Un Dieu qui descend parmi les éclairs, et qui fait fumer de toutes parts la mon-

---

a. S. Aug., *Serm.* CCIV, n. 7. — Ms. *Hæc omnia desideria tollit sanitas.*

1. Remplace *dans lesquelles*, effacé.

2. *Var.* chacun ne connaît, — l'homme ne connaît.

3. *Var.* on ne veut point être persuadé par des arguments, mais convaincu par l'épreuve même.

4. *Édit.* toutes leurs flatteries. — Mais le singulier n'est point mis ici par distraction. La première rédaction était même ainsi conçue : « ... il y a des délices spirituelles qui surpassent les fausses douceurs et toute la flatterie de nos sens.»

5. *Var.* nous fîmes voir... (Cf. sermon précédent, p. 184.)

tagne de Sinaï par le feu qui sort de sa face ([1]), a dessein de se faire craindre ; mais un Dieu qui rabaisse sa grandeur et tempère sa majesté pour s'accommoder à notre portée, un Dieu qui se fait homme pour attirer l'homme par cette bonté populaire dont nous admirions hier la condescendance, a dessein de se faire aimer. Or est-il que quiconque se veut faire aimer, il est certain qu'il veut plaire ; et si un Dieu nous veut plaire, qui ne voit qu'il n'est pas possible ([2]) que la vie soit ennuyeuse dans son service ?

C'est, messieurs, par ce beau principe, que le grand saint Augustin a fort bien compris ([a]) que la grâce du Nouveau Testament, qui nous est donnée par Jésus-Christ, est une chaste délectation, et un agrément céleste qui gagne les cœurs ([3]) : car, puisque Jésus-Christ a dessein de plaire, il ne doit pas venir sans son attrait. Nous ne sommes plus ce peuple esclave et plus dur ([4]) que la pierre sur laquelle sa loi est écrite, que Dieu fait marcher dans un chemin rude ([5]) à grands coup[s] de foudre, si je puis parler de la sorte, et par des terreurs continuelles : nous sommes ses enfants bien-aimés, auxquels il a envoyé son Fils unique, pour nous gagner par amour. Croyez-vous que celui qui a fait nos ([6]) cœurs manque de charmes pour les attirer, d'appas pour leur plaire, et de douceur pour les entretenir dans une sainte persévérance ([7]) ? Ah! cessez [de] soupirer désormais après les plaisirs de ce corps mortel ([8]) ; cessez d'admirer cette eau

a. De Spirit. et litt., cap. XXVIII, n. 49 ; *De Grat. Chr.*, cap. XXXV, n. 38 *et alibi.* (Deforis.

1. *Var.* qui s'allume devant sa face. — (La correction est encore une fois écrite à la suite, et non dans l'interligne.)

2. *Var.* par conséquent il est impossible... — Ici beaucoup de ratures au manuscrit : elles contiennent les idées qu'on va retrouver dans le paragraphe suivant.

3. *Var.* un agrément immortel, un plaisir spirituel et céleste, qui ne chatouille pas le cœur dans sa surface, mais qui l'attire à Dieu par son centre. — Ces deux incidentes sont soulignées, c'est-à-dire effacées : ces idées reviendront un peu plus loin.

4. *Var.* plus grossier, — plus pesant.

5. *Var.* dans une voie dure.

6. *Édit.* vos cœurs.

7. *Var.* manque d'appas pour les attirer et de douceurs pour les affermir dans son saint amour ?

8. *Var.* Ah ! (Ha !) ne soupirez plus après vos plaisirs ; ne buvez plus cette eau

trouble que vous voyez sortir d'une source si corrompue. Levez les yeux, chrétiens, voyez cette fontaine si claire et si vive qui arrose, qui rafraîchit, qui enivre la Jérusalem céleste : voyez la liesse et le transport, les chants, les acclamations, les ravissements de cette cité triomphante. C'est de là que JÉSUS-CHRIST nous a apporté un commencement de sa gloire dans le bienfait de sa grâce ; un essai de la vision dans la foi ; une partie de la félicité dans l'espérance ; enfin un plaisir intime qui ne trouble pas la volonté, mais qui la calme ; qui ne surprend pas la raison, mais l'éclaire ; qui ne chatouille pas le cœur dans sa surface, mais qui l'attire tout entier à Dieu par son centre : *Trahe me post te* ([a]).

Si vous voulez voir par expérience combien cet attrait est doux, considérez Madeleine. Quand vous voyez un enfant attaché de toute sa force à la mamelle, qui suce avec ardeur et empressement cette douce portion de sang que la nature lui sépare si adroitement de toute la masse, et lui assaisonne elle-même de ses propres mains, vous ne demandez pas s'il y prend plaisir, ni si cette nourriture lui est agréable. Jetez les yeux sur Madeleine : voyez comme elle court toute transportée à la maison du pharisien, pour trouver celui qui l'attire ; elle n'a point de repos jusqu'à ce qu'elle se soit jetée à ses pieds : mais regardez comme elle les baise, avec quelle ardeur elle les embrasse ; et après cela ne doutez jamais que la joie de suivre JÉSUS ne passe toutes les joies du monde, non seulement celles qu'il donne, [mais] même celles qu'il promet, toujours plus grandes que celles qu'il donne.

Que si vous êtes effrayés par ses larmes, par ses sanglots, par l'amertume de sa pénitence, sachez, mes frères, que cette amertume est plus douce que tous les plaisirs. Nous lisons dans l'histoire sainte (c'est au premier livre d'Esdras) que lorsque ce grand prophète eut rebâti le temple de Jérusalem ([1]), que l'armée assyrienne avait renversé, le peuple

a. Cant., I, 3. — Ms. *Trahe nos...*

trouble que vous voyez découler d'une source si corrompue. — *Édit.* Ah ! cessez, ne soupirez plus...

1. *Var.* le temple de Dieu, que les Assyriens...

mêlant tout ensemble et le triste souvenir de sa ruine et la joie de la voir si bien réparée, tantôt élevait sa voix en des cris lugubres ([1]), et tantôt poussait jusqu'au ciel des chants ([2]) de réjouissance ; en telle sorte, dit l'auteur sacré, « qu'on ne pouvait distinguer les gémissements d'avec les acclamations: » *Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris lætantium, et vocem fletus populi* ([a]). C'est une image ([3]) imparfaite de ce qui se fait dans la pénitence. Cette âme contrite et repentante voit le temple de Dieu renversé en elle, et l'autel et le sanctuaire si saintement consacré sous le titre du Dieu vivant ([4]): hélas ! ce ne sont point les Assyriens, c'est elle-même qui a détruit cette sainte et magnifique structure, pour bâtir en sa place un temple d'idole[s] ; et elle pleure, et elle gémit, et elle ne veut point recevoir de consolation. Mais au milieu de ses pleurs, elle voit que cette maison sacrée se relève ; bien plus, que ce sont ses larmes et sa douleur même qui, redressant ([5]) ses murailles abattues, érigent de nouveau cet autel si indignement détruit, commencent à faire fumer dessus un encens agréable à Dieu, et un holocauste ([6]) qui l'apaise. Elle se réjouit parmi ses larmes ; elle voit qu'elle trouvera dans l'asile d'une bonne conscience une retraite assurée ([7]), que nulle violence ne peut forcer : si bien qu'elle peut sans crainte y retirer ses pensées, y déposer ses trésors, y reposer ses inquiétudes ([8]) ; et quand tout l'univers serait ébranlé, y vivre tranquille et paisible ([9]) à l'abri d'une bonne conscience ([10]), et sous les ailes du Dieu qui y préside. Qu'en jugez-vous, chrétiens ? Une telle vie est-elle à charge ? Cette âme à laquelle ([11]) sa propre douleur procure une telle grâce, peut-elle

a. I *Esdr.*, III, 12-13. — Le latin est une addition (ou une note) marginale.
1. *Var.* tantôt répandait des larmes.
2. *Var.* des cris d'allégresse.
3. *Var.* C'est l'image de...
4. *Var.* qui portait le titre du Dieu vivant.
5. *Édit.* redressent. — C'est la *première rédaction :* « redressent... et érigent... »
6. *Var.* un sacrifice.
7. *Var.* qui l'apaise. Elle voit qu'elle trouvera dans ce sanctuaire un asile et une retraite que...
8. *Var.* son inquiétude.
9. *Var.* assurée.
10. Addition, dont les éditeurs n'ont pas tenu compte.
11. *Var.* à qui.

regretter ses larmes ? Ne se croira-t-elle pas beaucoup plus heureuse ([1]) de pleurer ses péchés aux pieds de JÉSUS, que de rire avec le monde ([2]) parmi ses joies dissolues ? Et combien donc est agréable la vie chrétienne, « où les regrets mêmes ont leurs plaisirs, où les larmes portent avec elles leur consolation ? » *Ubi et fletus sine gaudio non est*, dit saint Augustin ([a]).

Mais je prévois, chrétiens, une dernière difficulté contre les saintes vérités que j'ai établies. Les pécheurs étant convaincus par la force et par la douceur de la grâce de JÉSUS-CHRIST qu'il n'est pas impossible de changer de vie, nous font une autre demande : si cela se peut à la cour, et si l'âme y est en état de goûter ([3]) ces douceurs célestes. Que cette question est embarrassante! Si nous en croyons l'Évangile, il n'y a rien de plus opposé que JÉSUS-CHRIST et le monde ; et de ce monde, messieurs, la partie la plus éclatante et par conséquent la plus dangereuse, chacun sait assez que c'est la cour. Comme elle est et le principe et le centre de toutes les affaires du monde, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe. Là se trouvent les passions les plus fines, les intérêts les plus délicats, les espérances les plus engageantes : quiconque a bu de cette eau, il s'entête ; il est tout changé par une espèce d'enchantement ; c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres, et la plupart de ceux qui en ont goûté ne peuvent plus goûter autre chose : en sorte que JÉSUS-CHRIST ni ses vérités ([4]) ne trouvent presque plus de place en leurs cœurs. Et toutefois, chrétiens, pour ne pas jeter dans le désespoir des âmes que le Fils de Dieu a rachetées, disons qu'étant le Sauveur de tous, il n'y a point de condition ni d'état honnête qui soit exclu du salut qu'il nous a donné par son sang. Puisqu'il a choisi quelques rois ([5]) pour être enfants de son Église, et qu'il a sanctifié

a. Enarr. in Ps. CXLV.

1. *Var.* combien aime-t-elle mieux, — combien trouve-t-elle plus doux de... (Ces trois derniers mots effacés.)

2. *Édit.* et se perdre. — Effacé.

3. *Édit.* de pouvoir goûter. — Le premier infinitif est effacé.

4. *Var.* son Évangile.

5. *Var.* des rois.

quelques cours par la profession de son Évangile, il a regardé en pitié et les princes et leurs courtisans ; et ainsi il a préparé des préservatifs pour toutes leurs tentations, des remèdes pour tous leurs dangers, des grâces pour tous leurs emplois. Mais voici la loi qu'il leur impose : ils pourront faire leur salut, pourvu qu'ils connaissent bien leurs périls ; ils pourront arriver en sûreté, pourvu qu'ils marchent toujours en crainte, et qu'ils égalent leur vigilance à leurs besoins, leurs précautions à leurs dangers, leur ferveur aux obstacles qui les environnent : *Tuta si cauta, secura si attenta* ([a]).

Qu'on se fasse violence : cette douceur vient de la contrainte. Renversez Ninive, renversez la cour ([1])...

O cour vraiment auguste et vraiment royale, que je puisse voir tomber par terre l'ambition qui t'emporte, les jalousies qui te partagent, les médisances qui te déchirent, les querelles qui t'ensanglantent, les délices qui te corrompent, l'impiété qui te déshonore !

a. Tertull., *de Idol.*, n. 24. — Ms. *Tuta, si sollicita ; secura, si attonita.*

1. La péroraison n'est qu'indiquée. La phrase qu'on vient de lire est une addition marginale. Tout le verso du f. 80 est resté en blanc ; le f. 81 ne contient que les quelques lignes que nous donnons dans l'alinéa suivant.

CARÊME DU LOUVRE.

Ve SEMAINE.

SUR L'ARDEUR DE LA PÉNITENCE [1].

Mercredi de la Passion, 29 mars 1662.

« Ce discours, où respirent toutes les tendresses de la charité chrétienne, est un des plus beaux que Bossuet nous ait laissés, » dit Gandar en l'introduisant dans son *Choix de sermons* (p. 482). La préférence, on le verra, était justifiée. Seulement le savant éditeur avait tort de croire qu'il n'y avait « presque rien à changer » dans les anciennes éditions. Ainsi on peut s'étonner que les deux premières phrases, addition marginale qui donne au début un caractère si saisissant, ne figurent ni dans son texte, ni même dans les notes.

Et ecce (2) *mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti...*

Et voici qu'une femme connue par ses désordres dans la ville, aussitôt qu'elle eut connu (3) que JÉSUS était en la maison du pharisien, elle lui apporta ses parfums, et se jeta à ses pieds, etc.

(*Luc.*, VII, 37.)

AUSSITÔT : quelle diligence ! C'est qu'elle sait que JÉSUS-CHRIST veut être pressé (4). JÉSUS-CHRIST veut être pressé ; ceux qui vont à lui lentement n'y peuvent jamais atteindre : il aime les âmes généreuses qui lui ar-

---

1. *Mss.*, 12823, f. 82-98. In-4°, avec marge.

2. Le texte était d'abord (f. 84) : *Vides hanc mulierem ?* comme au sermon précédent. — Changé, pour amener le nouveau début.

3. *Édit.* qu'elle eut *appris*. — On a voulu ainsi faire disparaître une répétition. Bien qu'elle provienne apparemment d'une inadvertance, ce n'est pas à nous de corriger le manuscrit, quand il est parfaitement intelligible. D'ailleurs Bossuet quand il traduit l'Écriture, se préoccupe bien moins de l'élégance que de la fidélité.

4. Ces deux premières phrases sont écrites en surcharge, comme le texte du sermon. Nous ne pensons pas que l'ancien début : « JÉSUS-CHRIST veut être pressé ; ceux... » devienne une variante.

rachent sa grâce par une espèce de violence, comme cette fidèle Chananée ; ou qui la gagnent promptement par la force d'un amour extrême, comme Madeleine pénitente. Voyez-vous, messieurs, cette femme qui va chercher JÉSUS-CHRIST jusqu'à la table du pharisien (1) ? C'est qu'elle trouve que c'est trop tarder que de (2) différer un moment de courir à lui : il est dans une maison étrangère ; mais partout où se rencontre le Sauveur des âmes, elle sait qu'il y est toujours pour les pécheurs. C'est un titre infaillible pour l'aborder, que de sentir qu'on a besoin de son secours (3); et il n'y a point de rebut à craindre, pourvu qu'on ne tarde pas à lui exposer ses misères.

Allons donc, mes frères, d'un pas diligent, et courons avec Madeleine au divin Sauveur, qui nous attend depuis tant d'années ; que dis-je, qui nous attend ? qui nous prévient, qui nous cherche, et qui nous aurait bientôt trouvés, si nous ne faisions effort pour le (4) perdre. Portons-lui nos parfums avec cette sainte pénitente, c'est-à-dire, de saints désirs ; et allons répandre à ses pieds des larmes pieuses. Ne différons pas un moment de suivre l'attrait de sa grâce : et pour obtenir cette promptitude, qui fera le sujet de ce discours, demandons la grâce du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. [*Ave.*]

Une lumière soudaine et pénétrante brille aux yeux de Madeleine : une flamme toute pure et toute céleste commence à s'allumer dans son cœur ; une voix s'élève au fond de son âme, qui l'appelle par plusieurs cris redoublés aux larmes, aux regrets, à la pénitence. Elle est troublée et inquiète ; sa vie passée lui déplaît, mais elle a peine à changer si tôt : sa jeunesse vigoureuse (5) lui demande encore quelques années ; ses anciens attachements lui reviennent, et semblent se plaindre en secret d'une rupture si prompte ;

1. *Var.* dans une maison étrangère ?
2. *Var.* c'est trop tarder, de différer...
3. *Var.* de secours.
4. *Var.* pour nous perdre.
5. *Var.* florissante (*ms.* fleurissante).

son entreprise ([1]) l'étonne elle-même : ([2]) toute la nature conclut à remettre et à prendre un peu de temps pour se résoudre.

Tel est, messieurs, l'état du pécheur, lorsque Dieu l'invite à se convertir ([3]) : il trouve toujours de nouveaux prétextes, afin de retarder l'œuvre de la grâce. Que ferons-nous et que dirons-nous ? Lui donnerons-nous le temps de délibérer sur une chose toute ([4]) décidée, et que l'on perd, si peu qu'on hésite ? Ah ! ce serait outrager l'esprit de JÉSUS, qui ne veut pas qu'on doute un moment de ce qu'on lui doit. Mais s'il faut pousser ([5]) ce pécheur encore incertain et irrésolu, et toutefois déjà ébranlé, par quelle raison le pourrons-nous vaincre? Il voit toutes les raisons, il en voit la force ; son esprit est rendu, son cœur tient encore, et ne demeure invincible que par sa propre faiblesse. Chrétiens, parlons à ce cœur ; mais certes la voix d'un homme ne perce pas si avant : faisons parler JÉSUS-CHRIST, et tâchons seulement d'ouvrir tous les cœurs à cette voix pénétrante. « Maison de Jacob, dit le saint prophète ([a]), écoutez la voix du Seigneur ; » âmes rechetées du sang d'un Dieu, écoutez ce Dieu qui vous parle ; ([6]) vous le verrez attendri, vous le verrez indigné ; vous entendrez ses caresses, vous entendrez ses reproches ; celles-là pour amollir votre dureté, [ceux]-ci ([7]) pour confondre votre ingratitude. En un mot, pour surmonter ces remises d'un cœur qui diffère toujours de se rendre à Dieu, j'ai dessein de vous faire entendre les douceurs de son amour attirant, et les menaces pressantes ([8]) de son amour méprisé ([9]).

a. Jerem., II, 4.

1. *Var.* un si grand changement.
2. *Édit.* même Gandar : enfin. — Ce mot est effacé.
3. *Var.* à la pénitence.
4. *Var.* si bien décidée.
5. *Var.* presser.
6. *Anciennes édit.* « Ce n'est pas la voie de son tonnerre *ni le cri de sa justice irritée*, que je veux faire retentir à vos oreilles. Comme j'ai dessein de parler au cœur, je veux faire parler le divin amour. » — Gandar a bien compris que ce passage était supprimé par un trait au crayon (les mots en italique l'étaient déjà par un trait de plume).
7. *Ms.* celles-ci (distraction).
8. *Var.* charitables.
9. Ici se plaçait d'abord une phrase, que Bossuet élimine, pour ne rien conser-

PREMIER POINT.

Qui me donnera des paroles pour vous exprimer aujourd'hui la bonté immense de notre Sauveur, et les empressements infinis de sa charité pour les âmes ? C'est lui-même qui nous les explique dans la parabole du bon Pasteur ([1]), où nous découvrons trois effets de l'amour d'un Dieu pour les âmes dévoyées ([2]) : il les cherche, il les trouve, il les rapporte. « Le bon Pasteur, dit le Fils de Dieu, court après sa brebis perdue : » *Vadit ad illam quæ perierat* ([a]) ; c'est ([3]) le premier effet de la grâce, chercher les pécheurs qui s'égarent. Mais il court « jusqu'à ce qu'il la trouve : » *donec inveniat eam* ([b]) ; c'est le second effet de l'amour, trouver les pécheurs qui fuient ; et, après qu'il l'a retrouvée, il la charge sur ses épaules ; c'est le dernier trait de miséricorde, porter les pécheurs qui tombent ([4]).

Ces trois degrés de miséricorde répondent admirablement à trois degrés de misères, où l'âme pécheresse est précipitée. Elle s'écarte, elle fuit, elle perd ses forces. Voyez une âme engagée dans les voies du monde : elle s'éloigne du bon Pasteur, et en s'éloignant elle l'oublie, elle ne connaît plus son visage, elle perd tout le goût de ses vérités. Il s'approche, il l'appelle, il touche son cœur : Retourne à moi, dit-il, pauvre abandonnée ; quitte tes plaisirs, quitte tes attaches ([5]) ; c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu, jaloux de ton innocence ([6]) et passionné pour ton âme : elle ne reconnaît plus la voix du Pasteur qui la veut désabuser de ce qui la trompe, et elle le fuit comme un ennemi qui

a. Luc., XV, 4. — *b. Ibid.*

ver de languissant. Seuls les premiers mots ont été reportés un peu plus haut : « Vous le verrez attendri, vous le verrez indigné; vous le verrez dans ses bontés, vous le verrez dans ses fureurs ; et vous verrez dans ses bontés et dans ses fureurs, et dans ses caresses et dans ses reproches, un égal empressement pour gagner les âmes. » — Effacé par un trait au crayon, à peine visible aujourd'hui.

1. L'auteur disait d'abord : « de l'Enfant prodigue. »
2. *Var.* égarées.
3. *Var.* vous voyez bien, messieurs, comme il la cherche.
4. *Var.* les pécheurs affaiblis.
5. *Addition*, effacée ensuite: Quitte tes ordures.
6. *Var.* de ta pureté.

lui veut ôter ce qui lui plaît. Dans cette fuite précipitée, elle s'engage, elle s'embarrasse, elle s'épuise, et tombe dans une extrême impuissance. Que deviendrait-elle, messieurs, et quelle serait la fin de cette aventure, sinon la perdition éternelle, si le Pasteur charitable ne cherchait sa brebis égarée, ne trouvait sa brebis fuyante, ne rapportait sur ses épaules sa brebis lasse et fatiguée, qui n'est plus capable de se soutenir ? parce que ([1]), comme dit Tertullien, errant deçà et delà, elle s'est trop ([2]) travaillée dans ses malheureux égarements : *Multum enim errando laboraverat* ([a]).

Voilà, chrétiens, en général, trois funestes dispositions que Jésus-Christ a dessein de vaincre par trois efforts de sa grâce. Mais imitons ce divin Pasteur, cherchons avec lui les âmes perdues; et ce que nous avons dit en général des égarements du péché et des attraits pressants de la grâce, disons-le tellement ([3]), que chacun puisse trouver dans sa conscience les vérités que je prêche. Viens donc, âme pécheresse, et que je te fasse voir d'un côté ces éloignements quand on te laisse, ces fuites quand on te poursuit, ces langueurs ([4]) quand on te ramène : et, de l'autre, ces impatiences ([5]) d'un Dieu qui te cherche, ces ([6]) touches pressantes d'un Dieu qui te trouve, ces secours, ces miséricordes ([7]), ces soutiens tout-puissants d'un Dieu qui te porte.

Premièrement, chrétiens, je dis que le pécheur s'éloigne de Dieu, et il n'y a page de son Écriture en laquelle il ne lui reproche cet éloignement. Mais sans le lire dans l'Écriture, nous pouvons le lire dans nos consciences ; c'est là que les pécheurs doivent reconnaître les deux funestes démarches par lesquelles ils se sont séparés de Dieu. Ils l'ont éloigné de leurs cœurs, ils l'ont éloigné de leurs pensées. Ils l'ont éloigné du cœur, en retirant de lui

a. De Pœnit., n. 8.
1. *Var.* car.
2. *Var.* beaucoup.
3. *Var.* faisons le voir en particulier, et que chacun...
4. *Var.* tes éloignements..., tes fuites..., tes faiblesses...
5. *Var.* les empressements.
6. *Var.* les touches..., les secours...
7. *Var.* les condescendances.

leur affection. Veux-tu savoir, chrétien, combien de pas tu as faits pour te séparer de Dieu ? Compte tes mauvais désirs, tes affections dépravées, tes attaches, tes engagements, tes complaisances pour la créature. Oh ! que de pas il a faits ([1]), et qu'il s'est avancé malheureusement dans ce funeste voyage, dans cette terre étrangère ! Dieu n'a plus de place en son cœur : et la ([2]) mémoire, trop fidèle amie et trop complaisante pour ce cœur ingrat, l'a aussi banni de son souvenir ; il ne songe ni au mal présent qu'il se fait lui-même par son crime, ni aux terribles approches du jugement qui le menace. Parlez-lui de son péché : — Eh bien ! « j'ai péché, dit-il hardiment, et que m'est-il arrivé de triste ([a]) ? » — Que si vous pensez lui parler du jugement à venir, cette menace est trop éloignée pour presser sa conscience à se rendre ([3]). Parce qu'il a oublié Dieu, il croit que Dieu l'oublie et ne songe plus à punir ses crimes : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus* ([b]) ; de sorte qu'il n'y a plus rien désormais qui rappelle Dieu en sa pensée, parce que le péché, qui est le mal présent, n'est pas sensible, et que le supplice, qui est le mal sensible, n'est pas présent.

Non content de se tenir éloigné de Dieu, il fuit les approches de sa grâce. Et quelles sont ses fuites, sinon ses délais, ses remises de jour en jour, ce demain qui ne vient jamais, cette occasion qui manque toujours, cette affaire qui ne finit point, et dont l'on attend toujours la conclusion pour se donner tout à fait à Dieu ? N'est-ce pas fuir ouvertement l'inspiration ? Mais après avoir fui longtemps, on fait enfin quelques pas, quelque demi-restitution, quelque effort pour se dégager, quelque résolution imparfaite : nouvelle espèce de fuite. Car dans la voie du salut, si l'on ne court, on retombe; si on languit, on meurt bientôt ; si l'on ne fait tout, on ne fait rien ([4]) ; enfin marcher lentement, c'est retourner en arrière.

a. Eccli., V, 4. — *b. Ps.*, X, 11.

1. Toute la phrase était d'abord à la seconde personne : ... *tu as faits*, etc.

2. *Édit.* et pour l'amour de son cœur... — *variante*, maintenue dans le texte, même par Gandar. Elle fait manifestement double emploi avec ce qui suit.

3. Note marginale : *In longum differentur dies ;... et in tempora longa iste prophetat* (Ezech., XII, 22,27).

4. *Var.* si l'on ne fait tout, on ne fait rien ; si on languit, on meurt bientôt ; enfin...

Mais après avoir parlé des égarements, il est temps maintenant, mes frères, de vous faire voir un Dieu qui vous cherche. Pour cela, faites parler votre conscience : qu'elle vous raconte elle-même combien de fois Dieu l'a troublée, afin qu'elle vous troublât dans vos joies pernicieuses ; combien de fois il a rappelé (1) la terreur de ses jugements et les saintes vérités de son Évangile, dont la pureté incorruptible fait honte à votre vie déshonnête. Vous ne voulez pas les voir, ces vérités saintes ; vous ne les voulez pas devant vous, mais derrière vous : et cependant, dit saint Augustin, quand elles sont devant vous, elles vous guident; quand elles sont derrière vous, elles vous chargent. Ah ! Jésus a pitié de vous : il veut ôter de dessus votre dos ce fardeau qui vous accable, et mettre devant vos yeux cette vérité qui vous éclaire (2). La voilà, la voilà dans toute sa force, dans toute sa pureté, dans toute sa sévérité, cette vérité évangélique qui condamne toute perfidie, toute injustice, toute violence, tout attachement impudique. Envisagez cette beauté, et ayez confusion de vous-même ; regardez-vous dans cette glace, et voyez si votre laideur est supportable.

Autant de fois, chrétiens, que cette vérité vous paraît, c'est Jésus-Christ qui vous cherche. Combien de fois vous a-t-il cherchés dans les saintes prédications ? Il n'y a sentier qu'il n'ait parcouru : il n'y a vérité qu'il n'ait rappelée ; il vous a suivi dans toutes les voies dans lesquelles votre âme s'égare. Tantôt on a parlé des impiétés, tantôt des superstitions, tantôt de la médisance, tantôt de la flatterie ; tantôt des attaches et tantôt des aversions criminelles. Un Mauvais riche vous a paru pour vous faire voir le tableau de l'impénitence ; un Lazare mendiant vous a paru, pour exciter votre cœur à la compassion et votre main aux aumônes, dans ces nécessités désespérantes. Enfin (3) on a couru par tous les détours par lesquels vous pouviez vous perdre ; on a battu toutes les voies par lesquelles on peut entrer dans une âme : et l'espérance et la crainte, et la douceur et la force, et l'enfer et le

1. *Var.* combien il a ramené de fois.
2. *Ms.* qui vous éclairez. (Distraction.)
3. *Var.* inachevée : Non seulement...

paradis, et la mort certaine et la vie douteuse, tout a été employé ([1]).

Et après cela vous n'entendriez pas de quelle ardeur on court après vous ! Que si, en tournant de tous côtés par le saint empressement d'une charitable recherche, quelquefois il est arrivé qu'on ait mis la main sur votre plaie, qu'on soit entré dans le cœur par l'endroit où il est sensible ; si l'on a tiré de ce cœur ([2]) quelque regret, quelque crainte, quelque forte réflexion, quelque soupir après Dieu, après la vertu, après l'innocence ; c'est alors que vous pouvez dire que, malgré vos égarements, JÉSUS a trouvé votre âme. Il est descendu ([3]) aux enfers encore une fois : car quel enfer plus horrible qu'une âme rebelle à Dieu, soumise à son ennemi, captive de ses passions ? Ah ! si JÉSUS y est descendu, si dans cette horreur et dans ces ténèbres il a fait luire ses saintes lumières, s'il a touché votre cœur par quelque retour sur ces vérités que vous aviez oubliées, rappelez ce sentiment précieux, cette sainte réflexion, cette douleur salutaire ; abandonnez-y votre cœur, et dites avec le Psalmiste : *Tribulationem et dolorem inveni* ([a]) : « J'ai trouvé l'affliction et la douleur. » Enfin je l'ai trouvée, cette affliction fructueuse, cette douleur salutaire de la pénitence. Mille douleurs, mille afflictions m'ont persécuté malgré moi, et les misères nous trouvent toujours fort facilement. Mais enfin j'ai trouvé une douleur qui méritait bien que je la cherchasse, cette affliction d'un cœur contrit et d'une âme attristée de ses péchés : je l'ai trouvée cette douleur, « et j'ai invoqué le nom de Dieu : » *et nomen Domini invocavi* ([b]). Je me suis affligé de mes crimes, et je me suis converti à celui qui les efface : on m'a sauvé, parce qu'on m'a blessé ; on m'a donné la paix, parce qu'on m'a offensé ; on m'a dit des vérités qui ont déplu première-

a. Ps., CXIV, 4. — *b. Ibid.* — Ms. *Et nomen Dei invocavi.* D'où la traduction.

1. Cet important paragraphe fait repasser devant nos yeux plusieurs discours antérieurs, non seulement ceux de *la Mort* et de *l'Impénitence finale* (Mauvais riche), qui sont conservés, mais encore plusieurs autres, malheureusement perdus : *sur la Prière*, *sur la Charité fraternelle*, *sur l'Enfer*.

2. *Deforis*, *etc.* : quelques larmes. — Deux mots effacés par Bossuet (soulignés).

3. Ce qui suit jusqu'à « rappelez... » est une *addition marginale*.

ment à ma faiblesse, et ensuite qui l'ont guérie. S'il est ainsi, chrétiens, si la grâce de JÉSUS-CHRIST a fait en vous quelque effet semblable, courez vous-mêmes après le Sauveur, et, quoique cette course soit laborieuse, ne craignez pas de manquer de forces.

Il faudrait ici vous représenter la faiblesse d'une âme épuisée par l'attache à la créature ; mais, comme je veux être court, j'en dirai seulement ce mot, que j'ai appris de saint Augustin, qui l'a appris de l'Apôtre. L'empire qui se divise s'affaiblit, les forces qui se partagent se dissipent. Or ([1]) il n'y a rien sur la terre de plus misérablement partagé que le cœur de l'homme : toujours, dit saint Augustin ([a]), une partie qui marche, et une partie qui se traîne ; toujours une ardeur qui presse, avec un poids qui accable ; toujours aimer et haïr, vouloir et ne vouloir pas, craindre et désirer la même chose. Pour se donner tout à fait à Dieu, il faut continuellement arracher son cœur de tout ce qu'il voudrait aimer. La volonté commande, et elle-même qui commande ne s'obéit pas, éternel obstacle à ses désirs propres ([2]). Ainsi, dit saint Augustin, elle se dissipe elle-même ; et cette dissipation, quoiqu'elle se fasse malgré nous, c'est nous néanmoins qui la faisons.

Dans une telle langueur de nos volontés dissipées, je le confesse, messieurs, notre impuissance est extrême : mais voyez le bon Pasteur qui vous présente ses épaules. N'avez-vous pas ressenti souvent certaines volontés fortes, desquelles si vous suiviez l'instinct généreux, rien ne vous serait impossible ? C'est JÉSUS-CHRIST qui vous soutient, c'est JÉSUS-CHRIST qui vous porte.

Que reste-t-il donc, mes frères, sinon que je vous exhorte à ne recevoir pas en vain une telle grâce : *Ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* ([b]) ? Pour vous presser de la recevoir, je voudrais bien, chrétiens, n'employer ni l'appréhension de la mort, ni la crainte de l'enfer et du jugement ([3]), mais le

a. Conf., lib. VII, cap. IX, X. — *Ms.* lib. VIII, cap. X. — *b.* II *Cor.*, VI, 1.

1. *Var.* Et il n'y a rien.

2. *Var.* elle est un éternel pressement et un éternel obstacle à elle-même ; elle est toujours aux mains avec ses propres désirs.

3. Nouvelle allusion aux sermons sur *la Mort*, sur *l'Impénitence finale*, sur *l'Enfer*.

seul attrait de l'amour divin. Et, certes, en commençant de respirer l'air, nous devions (1) commencer aussi de respirer, pour ainsi [dire], le divin amour : ou, parce que notre raison empêchée ne pouvait pas vous connaître encore, ô Dieu vivant, nous devions du moins vous aimer sitôt que nous avons pu aimer quelque chose. O beauté par-dessus toutes les beautés, ô bien par-dessus tous les biens, pourquoi avons-nous été si longtemps sans vous dévouer nos affections (2) ? Quand nous n'y aurions perdu qu'un moment, toujours aurions-nous commencé trop tard. Et voilà que nos ans se sont échappés (3), et encore languissons-nous dans l'amour des choses mortelles!

Homme (4) fait à l'image de Dieu, tu cours après les plaisirs mortels, tu soupires après les beautés mortelles, les biens périssables ont gagné ton cœur. Si tu ne connais rien qui soit au-dessus, rien de meilleur ni de plus aimable, repose-toi à la bonne heure en leur jouissance. Mais si tu as une âme éclairée d'un rayon de l'intelligence divine, si, en suivant ce petit rayon, tu peux remonter jusques au principe, jusques à la source du bien, jusques à Dieu même, si tu peux connaître qu'il est, et qu'il est infiniment beau, infiniment bon, et qu'il est toute beauté et toute bonté, comment peux-tu vivre et ne l'aimer pas ?

Homme, puisque tu as un cœur, il faut que tu aimes ; et, selon que tu aimeras bien ou mal, tu seras heureux ou malheureux : dis-moi, qu'aimeras-tu donc ? L'amour est fait pour l'aimable, et le plus grand amour pour le plus aimable, et le souverain amour pour le souverain aimable : quel enfant ne le verrait pas ? quel insensé le pourrait nier ? C'est donc une folie manifeste, et de toutes les folies la plus folle, que de refuser son amour à Dieu, qui nous cherche.

1. Cet admirable discours est écrit avec beaucoup de précipitation : les lapsus y sont nombreux. Par exemple : « ... nous *ne* devions commencer aussi de respirer *pour ainsi* le divin amour ».

2. *Var.* notre cœur.

3. *Var.* que toute notre vie est presque écoulée.

4. *Édit.* O homme... — *O* est effacé, sans doute à cause de l'hiatus. On a pu croire que le trait de plume, peu accentué, était accidentel. Mais un peu plus loin, l'auteur s'abstient d'écrire l'interjection qu'il venait de supprimer ici.

Qu'attendons-nous, chrétiens ? Déjà nous devrions mourir de regret de l'avoir oublié durant tant d'années; mais quel (1) sera notre aveuglement et notre fureur, si nous ne voulons pas commencer encore ! Car voulons-nous ne l'aimer jamais, ou voulons-nous l'aimer quelque jour ? Jamais ! qui le pourrait dire ? Jamais ! le peut-on seulement penser ? En quoi donc différerions-nous d'avec les démons ? Mais si nous le voulons aimer quelque jour, quand est-ce que viendra ce jour ? Pourquoi ne sera-ce pas celui-ci ? Quelle grâce, quel privilège à (2) ce jour que nous attendons, que nous voulions le consacrer entre tous les autres, en le donnant à l'amour de Dieu ? — Tous les jours sont-ils pas (3) à Dieu ? — Oui, tous les jours sont à Dieu ; mais jamais il n'y en a qu'un qui soit à nous, et c'est celui qui se passe. Eh quoi ! voulons-nous toujours donner au monde ce que nous avons, et à Dieu ce que nous n'avons pas ?

— Mais je ne puis, direz-vous ; je suis engagé. — Malheureux, si vos liens sont si forts, que l'amour de Dieu ne les puisse rompre; malheureux, s'ils sont faibles (4), que vous ne vouliez pas les rompre pour l'amour de Dieu ! — Ah ! laissez démêler cette affaire. — Mais plutôt voyez dans l'empressement que cette affaire vous donne celui que mérite l'affaire de Dieu : Jésus ne permet pas d'ensevelir son propre père.— Mais laissez apaiser cette passion ; après, j'irai à Dieu d'un esprit plus calme. — Voyez cet insensé sur le bord d'un fleuve, qui, voulant passer à l'autre rive, attend que le fleuve se soit écoulé ; et il ne s'aperçoit pas qu'il coule sans cesse (5).

1. *Ms.* quelle... — Bossuet pense au mot *fureur*.

2. *Édit.* a (verbe). — Nulle différence dans nos manuscrits. Ici il semble improbable que l'écrivain parle au présent d'un jour qui n'existe pas encore, et qui risque de ne jamais arriver. D'autre part, le tour elliptique que nous adoptons se rencontre fréquemment. (Cf. t. I, p. 65, n. 3.)

3. *Var.* Tous les jours sont à Dieu.

4. *Anciennes édit.* s'ils sont *si* faibles. — Faute corrigée par Gandar. *Que* dépend ici de *malheureux*.

5. Réminiscence manifeste des vers d'Horace :

Rusticus exspectat dum defluat amnis ; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum.

(Ep., I, II, 42.)

Mais comme notre orateur relève ce lieu commun par le saisissant commentaire qui suit !

Il faut passer par-dessus le fleuve ; il faut marcher contre le torrent, résister au cours de nos passions, et non attendre de voir écoulé ce qui ne s'écoule jamais tout à fait.

Mais peut-être que je me trompe, et les passions en effet s'écoulent bientôt. Elles s'écoulent souvent, il est véritable ; mais une autre succède en la place. Chaque âge a sa passion dominante : le plaisir cède à l'ambition, et l'ambition cède à l'avarice. Une jeunesse emportée ne songe qu'à la volupté ; l'esprit étant mûri tout à fait, on veut pousser sa fortune, et on s'abandonne à l'ambition ; enfin, dans le déclin et sur le retour, la force commence à manquer pour avancer ses desseins ([1]) ; on s'applique à conserver ce qu'on a acquis, à le faire profiter, à bâtir dessus, et on tombe insensiblement dans le piège de l'avarice. C'est l'histoire de la vie humaine : l'amour du monde ne fait que changer de nom ; un vice cède la place à un autre vice ; et au lieu de la remettre à Jésus, le légitime Seigneur, il laisse un successeur de sa race, enfant comme lui de la même convoitise. Interrompons aujourd'hui le cours ([2]) de cette succession malheureuse : renversons la passion qui domine en nous ; et de peur qu'une autre n'en prenne la place, faisons promptement régner celui auquel le règne appartient. Il nous y presse ([3]) par ses saints attraits ; et plût à Dieu que vous vous donnassiez tellement à lui, que vous m'épargnassiez le soin importun de vous faire ouïr ses menaces ! Mais comme il faut peut-être ce dernier effort pour vaincre notre dureté, écoutons les justes reproches d'un cœur outragé par nos indignes refus : c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Encore qu'un Dieu irrité ne paraisse point aux hommes qu'avec un appareil étonnant, toutefois il n'est jamais plus terrible qu'en l'état où je dois le représenter : non point, comme on pourrait croire, porté ([4]) sur un nuage enflammé

1. *Édit.* « à manquer ; pour avancer ses desseins, on s'applique... » — La ponctuation de l'autographe ne permet pas cette interprétation.

2. *Var.* Rompons le cours.

3. *Ms.* Il nous y prêche (presche). — Nouvelle inadvertance.

4. Les mots qui suivent, qu'il serait impossible de supprimer, ont été soulignés, mais pour l'importance. Il en est de même de beaucoup de passages de ce second

d'où sortent des éclairs et des foudres, mais armé de ses bienfaits, et assis sur un trône de grâce.

C'est, messieurs, en cette sorte que la justice de Dieu nous paraît dans le Nouveau Testament. Car il me semble qu'elle a deux faces, dont l'une s'est montrée à l'ancien peuple, et l'autre se découvre au peuple nouveau. Durant la loi de Moïse, c'était sa coutume ordinaire de faire connaître ses rigueurs par ses rigueurs mêmes : c'est pourquoi elle est toujours l'épée à la main, toujours menaçante, toujours foudroyante, et faisant sortir de ses yeux un feu dévorant ; et je confesse, chrétiens, qu'elle est infiniment redoutable en cet état. Mais dans la nouvelle alliance, elle prend une autre figure, et c'est ce qui la rend plus insupportable et plus accablante (1): parce que ses rigueurs ne se forment que dans l'excès de ses miséricordes, et que c'est par des coups de grâces que sont fortifiés (2) les coups de foudre (3), qui, perçant aussi avant dans le cœur que l'amour avait résolu d'y entrer, y cause[nt] une extrême désolation, y [font] (4) un ravage inexplicable.

Vous le comprendrez aisément, quand je vous aurai dit en un mot ce que tout le monde sait, qu'il n'est rien de si furieux qu'un amour méprisé et outragé. Mais comme je n'ai pas dessein dans cette chaire ni d'arrêter longtemps vos esprits sur les emportements de l'amour profane (5), ni de vous faire juger de Dieu comme vous feriez d'une créature, j'établirai ce que j'ai à dire sur des principes plus hauts, tirés de la nature divine, selon que nous la connaissons (6) par les saintes Lettres.

Il faut donc savoir, chrétiens, que l'objet de la justice de Dieu, c'est la contrariété qu'elle trouve en nous ; et j'en

point. Ces traits, d'une encre plus noire (quelques-uns au crayon), indiquent que l'auteur est revenu un peu plus tard à ces belles et touchantes pensées. D'autres, tracés dans la composition même du sermon, étaient destinés à effacer des passages, refaits un peu plus loin.

1. *Var.* et elle est sans comparaison plus accablante.

2. *Var.* imprimés.

3. *Var.* ses coups de foudre sont des coups de grâces.

4. *Ms.* fait. Ces deux verbes au singulier par inadvertance. — Nouveau passage souligné.

5. *Ms.* de l'amour *de* profane. — Autre lapsus.

6. *Var.* selon qu'elle nous est montrée dans les saintes Lettres.

remarque de deux sortes. Ou nous pouvons être opposés à Dieu considéré en lui-même, ou nous pouvons être opposés à Dieu agissant en nous ; et cette dernière façon est sans comparaison la plus outrageuse (1). Nous sommes opposés à Dieu considéré en lui-même, en tant que notre péché est contraire à sa sainteté et à sa justice; et en ce sens, chrétiens, comme ses divines perfections sont infiniment éloignées de la créature, l'injure qu'il reçoit de nous, quoiqu'[elle] (2) soit d'une audace extrême, ne fait pas une impression si prochaine (3). Mais ce Dieu, qui est si fort éloigné de nous par toutes ses autres qualités, entre avec nous en société, s'égale et se mesure avec nous par les tendresses de son amour, par les pressements de sa miséricorde, qui attire à soi notre cœur. Comme donc c'est par cette voie qu'il s'efforce d'approcher de nous, l'injure que nous lui faisons en contrariant son amour porte coup immédiatement sur lui-même ; et l'insulte en retombe sur le front propre d'un Dieu qui s'avance, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi (4). Mais il faut bien, ô grand Dieu, que vous permettiez aux hommes de parler de vous comme ils l'entendent, et d'exprimer comme ils peuvent ce qu'ils ne peuvent exprimer comme il est (5).

C'est ce qui s'appelle dans les Écritures, selon l'expression de l'Apôtre en l'Épître aux Éphésiens, affliger et contrister l'Esprit de Dieu (6). Car cette affliction du Saint-Esprit ne marque pas tant l'injure qui est faite à sa sainteté par notre injustice, que l'extrême violence (7) que souffre son amour méprisé et sa bonne volonté frustrée par notre résistance opiniâtre : c'est là, dit le saint Apôtre, ce qui afflige le Saint-Esprit, c'est-à-dire l'Amour de Dieu opérant en nous pour gagner nos cœurs. Dieu est irrité contre les démons ; mais comme il ne demande plus leur affection, il

1. Souligné.
2. *Ms.* il. — Se rapportait à *l'outrage*, dans une première rédaction effacée.
3. *Var.* ne porte pas son coup, — ne le touche pas de si près.
4. *Var.* en retombe, si je l'ose dire, sur le front propre d'un Dieu approchant de nous. — Tous les éditeurs mêlent plus ou moins texte et variantes.
5. *Var.* ne peuvent assez exprimer. — *Gandar :* assez exprimer comme il est.
6. En marge le texte latin : *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis* (Ephes., IV, 30).
7. *Var.* que la violence.

n'est plus contristé par leur révolte ([1]). C'est à un cœur chrétien qu'il veut faire sentir ses tendresses, c'est dans un cœur chrétien qu'il veut trouver la correspondance, et ce n'est que d'un cœur chrétien que peut sortir le rebut qui l'afflige et qui le contriste. Mais gardons-nous bien de penser que cette tristesse de l'esprit de Dieu soit semblable à celle des hommes: cette tristesse de l'esprit de Dieu signifie un certain dégoût, qui fait que les hommes ingrats lui sont à charge, et ([2]) l'Apôtre nous veut exprimer un certain zèle de justice, mais zèle pressant et violent qui anime un Dieu méprisé contre un cœur ingrat, et qui lui fait appesantir sa main et précipiter sa vengeance. Appesantir sa main, et précipiter sa vengeance ([3]), voilà, mes frères, deux effets terribles de cet amour méprisé. Mais que veut dire ce poids, et d'où vient cette promptitude ? Il faut tâcher de le bien entendre.

Je veux donc dire, mes frères, que l'amour de Dieu, indigné ([4]) par le mépris de ses grâces, appuie la main sur un cœur rebelle avec une efficace extraordinaire. L'Écriture, toujours puissante pour exprimer fortement les œuvres de Dieu, nous explique cette efficace par une certaine joie qu'elle fait voir dans le cœur d'un Dieu pour se venger d'un ingrat. Ce qui se fait avec joie se fait avec application. Mais, chrétiens, est-il possible que cette joie de punir se trouve dans le cœur d'un Dieu, source infinie de bonté ? Oui, sans doute, quand il y est forcé par l'ingratitude. Car écoutez ce que dit Moïse ([5]) au chapitre XXVIII du Deutéronome : « Comme le Seigneur s'est réjoui vous accroissant, vous bénissant, vous faisant du

1. *Var.* désobéissance. — Ce mot était d'abord préféré à *révolte*, qui a été rétabli ensuite.

2. *Édit.* et croyons que l'Apôtre... — Emprunt à la première rédaction : « ... soit semblable à celle des hommes, et croyons... »

3. Les éditeurs, même Gandar, négligent cette reprise des deux expressions essentielles. Le brouillon *(première rédaction)* témoigne qu'il faut interpréter ce passage comme nous faisons. Il contient en outre quelques lignes qui ne sont pas entrées dans la rédaction définitive : « ... C'est que l'amour, épuisé par l'excès de son abondance (*var.* par sa dernière abondance), faisant tarir la source des grâces, ouvre tout à coup celle des vengeances. Ah ! que de terribles vérités sont enfermées en ce peu de mots ! Mais entrons-y plus à fond, et ne passons [pas] si légèrement sur des choses si nécessaires. »

4. *Var.* irrité.

5. *Var.* écoutez comme il parle.

bien, il se réjouira de la même sorte en vous ruinant, en vous ravageant (1) : » *Sicut* [*ante*] *lætatus est Dominus super vos, bene vobis faciens, vosque multiplicans, sic lætabitur disperdens vos atque subvertens* (a). Quand son cœur s'est épanché en nous bénissant, il a suivi sa nature et son inclination bienfaisante. Mais nous l'avons contristé, mais nous avons affligé son Saint-Esprit, et nous avons changé la joie de bienfaire en une joie de punir; et il est juste qu'il répare la tristesse que nous avons donnée à son Saint-Esprit (2), par une joie efficace, par un triomphe de son cœur, par un zèle de sa justice à venger notre ingratitude.

Justement, certes justement; car il sait ce qui est dû à son amour victorieux, et il ne laisse pas ainsi perdre ses grâces. Non, elles ne périssent pas : ces grâces rebutées (3), ces grâces dédaignées, ces grâces frustrées, il les rappelle à lui-même, il les ramasse en son propre sein, où sa justice les tourne toutes en traits pénétrants, dont les cœurs ingrats sont percés. C'est là, messieurs, cette justice dont je vous parlais tout à l'heure ; justice du Nouveau Testament, qui s'applique par le sang, par la bonté même et par les grâces infinies d'un Dieu Rédempteur : justice d'autant plus terrible que tous ses coups de foudre sont des coups de grâces.

C'est ce que prévoyait en esprit le prophète Jérémie, lorsqu'il a dit ces paroles : « Fuyons, fuyons bien loin devant la colère de la colombe, devant le glaive de la colombe : » *A facie iræ columbæ ;... a facie gladii columbæ* (b) ! Et nous voyons dans l'Apocalypse les réprouvés qui s'écrient : « Montagnes, tombez sur nous, et mettez-nous à couvert de la face et de la colère de l'Agneau : » *Cadite super nos, et abscondite nos... ab ira Agni* (c). Ce qui les presse, ce qui les accable, ce n'est pas tant la face du Père irrité; c'est la face

a. Deuter., XXVIII, 63. — Le latin en marge. On peut, à volonté, le considérer comme une note, ou comme addition au texte. — *b. Jerem.*, XXV, 38; XLVI, 16. — *c. Apoc.*, VI, 16. — Ms. *Montes, cadite super nos; colles, cooperite nos a facie iræ Agni.* Dans le texte sacré, *a facie* se rapporte à *sedentis super thronum.*

1. *Var.* en vous accablant.

2. *Var.* à l'esprit de grâce.

3. *Édit.* elles ne périssent pas, ces grâces rebutées... — Autre est le mouvement de la phrase dans le manuscrit, dont nous suivons la ponctuation. — Passage souligné; de même les mots importants dans la phrase suivante.

de cette colombe tendre et bienfaisante qui a gémi tant de fois pour eux, qui les a toujours appelés par les soupirs de sa miséricorde; c'est la face de cet Agneau qui s'est immolé pour eux, dont les plaies ont été pour eux une vive source de grâces. Car d'où pensez-vous que sortent les flammes qui dévoreront les chrétiens ingrats? De ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix pour nous être une source d'amour infini. C'est de là que sortira l'indignation, de là la juste fureur ; et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempée dans la source (1) même des grâces. Car il est juste (2) et très juste que tout et les grâces mêmes tournent en amertume à un cœur ingrat. O poids des grâces rejetées, poids des bienfaits méprisés, plus insupportable que les peines mêmes, ou plutôt, et pour dire mieux, accroissement infini dans les peines! Ah! mes frères, que j'appréhende que ce poids ne tombe sur vous, et qu'il n'y tombe bientôt.

Et en effet, chrétiens, si la grâce refusée aggrave le poids des supplices, elle en précipite le cours. Car il est bien naturel qu'un cœur, épuisé par l'excès de son abondance, fasse tarir la source des grâces pour ouvrir tout à coup celle des vengeances ; et il faut, avant que finir (3), prouver encore en un mot cette vérité.

Dieu est pressé de régner sur nous. Car à lui, comme vous savez, appartient le règne (a); et il doit à sa grandeur souveraine de l'établir promptement. Il ne peut régner qu'en deux sortes, ou par sa miséricorde, ou par sa justice. Il règne sur les pécheurs convertis par sa sainte miséricorde; il règne sur les pécheurs condamnés par sa juste et impitoyable vengeance. Il n'y a que ce cœur rebelle, qu'il presse et qui lui résiste, qu'il cherche et qui le fuit, qu'il touche et qui le méprise, sur lequel il ne règne ni par sa bonté, ni par sa justice, ni par sa grâce, ni par sa rigueur. Il n'y souffre que des rebuts plus indignes que ceux des Juifs dont il a été le jouet. Ah ! ne

a. Ps., XXI, 29.

1. *Var.* de la source même.

2. Souligné.

3. *Édit.* avant que *de* finir. — Mais la locution du manuscrit était aussi usitée que celle qu'on y substitue.

vous persuadez pas que sa toute-puissance endure longtemps ce malheureux interrègne. Non, non, pécheurs, ne vous trompez pas, le royaume de Dieu approche : *Appropinquavit* ([a]). Il faut qu'il règne ([1]) sur nous par l'obéissance à sa grâce, ou bien il y régnera par l'autorité de sa justice. Plus sont grandes les grâces que vous méprisez, plus la vengeance est prochaine. Saint Jean commençant sa prédication pour annoncer le Sauveur, dénonçait à toute la terre que la colère allait venir, que le royaume de Dieu allait s'approcher; tant la grâce et la justice sont inséparables. Mais quand ce divin Sauveur commence à paraître, il ne dit point qu'il approche, ni que la justice s'avance ; mais écoutez comme il parle : « La cognée est déjà, dit-il, à la racine de l'arbre : » *Jam securis ad radicem arborum posita est* ([b]). Oui la colère approche toujours avec la grâce ; la cognée s'applique toujours par le bienfait même ; et la sainte inspiration, si elle ne nous vivifie, elle nous tue ([2])...

a. Matth., III, 2. — Ms. *Appropinquat.* — *b. Matth.*, III, 10.

1. *Édit.* qu'il *y* règne sur nous. — C'est une des nombreuses inadvertances de ce manuscrit. Mot anticipé sur la fin de la phrase.

2. Le reste de la page en blanc (p. 10 du second point).

CARÊME DU LOUVRE.

Ve SEMAINE. SUR L'INTÉGRITÉ DE LA PÉNITENCE (1).

Vendredi de la Passion, 31 mars 1662.

Les marges de ce manuscrit, principalement dans le second point, ont reçu des notes et additions, parfois considérables. Les éditeurs se sont ingéniés à les insérer dans le corps du discours. Elles y introduisent une véritable confusion. L'orateur en effet n'a pas prétendu le retoucher ; mais se préparant à prêcher de nouveau sur la Pénitence, quelques années plus tard, il s'est borné à emprunter ici quelques pages, et à jeter rapidement sur les marges les pensées qui se présentaient à son esprit. Dans cette opération, il ne s'est pas inquiété de voir si elles se fondaient naturellement avec celles qui précèdent ou qui suivent dans l'ancien sermon ; encore moins se demande-t-il si elles ne font pas double emploi avec plusieurs passages des deux autres sermons prêchés la même semaine en 1662. Pour nous, ne lui imputons pas des redites, auxquelles il était loin de songer. On trouvera, en note, précédées d'un astérisque, ces surcharges, pour la plupart très intéressantes. Plusieurs sont des réminiscences du sermon *sur le Jugement dernier*, de l'Avent royal de 1665 : l'écriture montre qu'elles sont postérieures.

Stans (2) *retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus.*

Madeleine, se jetant aux pieds de JÉSUS, commence (3) à les laver de ses larmes.

(*Luc.*, VII, 38.)

EST-CE une chose croyable que l'esprit de séduction soit si puissant dans les hommes que non seulement ils se plaisent à tromper les autres, mais qu'ils se trompent

1. *Mss.*, 12823, f. 101-114. — On a intercalé dans ce volume, entre le sermon *sur l'Ardeur de la Pénitence* et celui-ci, un feuillet (f. 100) contenant un canevas pour la Mission de Metz, en 1658. (Voy. t. III, p. 416.)

2. *Var.* (en tête du second exorde): *Vides hanc mulierem?* comme au premier sermon.

3. C'est la leçon du manuscrit. Les éditeurs corrigent : « commença. » Peut-être en effet y avait-il inadvertance. Le grec porte : ἤρξατο.

eux-mêmes, que leurs propres pensées les déçoivent, que leur propre imagination leur impose ? Il est ainsi, chrétiens, et cette erreur paraît principalement dans l'affaire de la pénitence.

Il y a de certains pécheurs que leurs plaisirs engagent, et cependant que leur conscience inquiète ; qui ne peuvent ni approuver ni changer leur vie ; qui n'ont nulle complaisance pour la loi de Dieu, mais que ses menaces étonnent souvent et les jettent dans un trouble inévitable qui les incommode. Ce sont ceux-là, chrétiens, qui, se confessant sans utilité, font (1) par coutume un amusement sacrilège du sacrement de la Pénitence; semblables à ces malades faibles d'esprit et de corps, qui, ne pouvant jamais se résoudre ni à quitter les remèdes ni à les prendre de bonne foi, se jettent dans les pratiques d'une médecine qui les tue. C'est une semblable illusion qui nous fait voir tous les jours tant de fausses conversions, tant de pénitences trompeuses, qui, bien loin de délier les pécheurs, les chargent de nouvelles chaînes. Mais j'espère que Madeleine, ce modèle de la pénitence, dissipera aujourd'hui ces fantômes (2) de pénitents, et amènera au Sauveur des pénitents véritables. Implorons pour cela le secours d'en haut par les prières de la sainte Vierge. [*Ave.*]

Le cœur de Madeleine est brisé, son visage (3) tout couvert de honte, son esprit profondément attentif dans une vue intime de son état et dans une forte réflexion sur ses périls. La douleur immense qui la presse fait qu'elle court au médecin avec sincérité ; la honte qui l'accompagne (4) fait qu'elle se jette à ses pieds avec soumission ; la connaissance de ses dangers fait qu'elle sort d'entre ses mains (5) avec crainte, et qu'elle n'est pas moins occupée des moyens de ne tomber plus que de la joie d'avoir été si heureusement et si miséricordieusement relevée.

1. *Édit.* qui se confessent..., qui font... — Erreur de lecture.
2. *Var.* ces ombres.
3. *Var.* le visage de Madeleine..., l'esprit de Madeleine.
4. *Var.* la confusion qui la couvre.
5. *Var.* de sa compagnie.

De là, messieurs, nous pouvons apprendre trois dispositions excellentes, sans lesquelles la pénitence est infructueuse. Avant que de confesser nos péchés, nous devons être affligés de nos désordres; en confessant nos péchés, nous devons être honteux de nos faiblesses ; après avoir confessé nos péchés, nous devons être encore étonnés de nos périls et de toutes les tentations qui nous menacent.

Ames captives du péché, mais que les reproches (1) de vos consciences pressent de recourir au remède, JÉSUS a soif de votre salut : il vous attend avec patience dans ces tribunaux de miséricorde que vous voyez érigés de toutes parts auprès (2) de ses saints autels; mais il faut en approcher avec un cœur droit. Plusieurs ont une douleur qui ne les change pas, mais qui les trompe ; plusieurs ont une honte qui veut qu'on la flatte, et non pas qu'on l'humilie ; plusieurs cherchent dans la pénitence d'être déchargés du passé, et non pas d'être fortifiés pour (3) l'avenir. Ce sont les trois caractères des fausses conversions ; et (4) la véritable pénitence a trois sentiments opposés. Devant la confession, sa douleur lui fait prendre toutes les résolutions nécessaires ; et dans la confession, sa honte lui fait subir toutes les humiliations qui lui sont dues ; et après la confession, sa prévoyance lui fait embrasser toutes les précautions qui lui sont utiles : et c'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Plusieurs frappent leur poitrine, plusieurs disent de bouche et pensent quelquefois dire de cœur ce *Peccavi* tant vanté, que les pécheurs trouvent si facile. Judas l'a dit devant les pontifes ; Saül l'a dit devant Samuel ; David l'a dit devant Nathan: mais des trois il n'y en a qu'un qui l'ait dit d'un cœur véritable. Il y a de feintes douleurs par lesquelles le pécheur trompe les autres, il y a des douleurs imparfaites par lesquelles le pécheur s'impose à lui-même ; et je pense qu'il n'y a aucun

1. *Var.* les angoisses.
2. *Var.* aux environs de, — à l'entour de, — autour de...
3. *Var.* munis contre l'avenir.
4. Mot omis dans les éditions.

tribunal auquel ([1]) il se dise plus de faussetés que celui de la pénitence.

Le roi Saül, repris hautement par Samuël le prophète d'avoir désobéi à la loi de Dieu, confesse qu'il a péché : « J'ai péché, dit-il, grand prophète, en méprisant vos paroles et les paroles du Seigneur ; mais honorez-moi devant les grands et devant mon peuple, et venez adorer Dieu avec moi ([2]). » Honorez-moi devant le peuple : c'est-à-dire, ne me traitez pas comme un réprouvé, de peur que la majesté ne soit ravilie. C'est en vain qu'il dit : J'ai péché : sa douleur, comme vous voyez, n'était qu'une feinte et une adresse de sa politique. Ah ! que la politique est dangereuse, et que les grands doivent craindre qu'elle ne se mêle toujours trop avant dans le culte qu'ils rendent à Dieu ! Elle est de telle importance, que les esprits sont tentés d'en faire leur capital et leur tout. Il faut de la religion pour attirer le respect des peuples : prenez garde, ô grands de la terre, que cette pensée ne se mêle trop ([3]) aux actes de piété et de pénitence que vous pratiquez. Il est de votre devoir d'édifier les peuples ; mais Dieu ne doit pas être frustré de son sacrifice, qui est un cœur contrit véritablement et affligé de ses crimes.

Mais je vous ai dit, chrétiens, qu'il y a encore une tromperie plus fine et plus délicate, par laquelle le pécheur se trompe lui-même. O Dieu ! est-il bien possible que l'esprit de séduction soit si puissant dans les hommes ([4]) que leurs propres pensées les déçoivent ! Il n'est que trop véritable. Non seulement, dit Tertullien, nous imposons à la vue des autres, « mais même nous jouons notre conscience : » *Nostram quoque conscientiam ludimus* ([a]). Oui, messieurs, il y a deux hommes dans l'homme, aussi inconnus l'un à l'autre que

a. Ad Nation., lib. I, n. 16.

1. *Var.* devant lequel il se dise plus de faussetés que devant celui de la pénitence.

2. Édit. *Peccavi, sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et coram Israel* (I Reg., XV, 30). — Bossuet écrit ce texte, puis l'écarte, pour ne pas séparer la traduction et le commentaire qu'il en fait.

3. *Var.* n'ait trop de part.

4. *Édit.* que non seulement ils trompent les autres, mais que leurs propres pensées... — On n'a pas tenu compte de la correction de l'auteur.

seraient deux hommes différents : il y a deux cœurs dans le cœur humain ; l'un ne sait pas les pensées de l'autre ; et souvent, pendant que l'un se plaît au péché, l'autre contrefait si bien le pénitent, que l'homme lui-même ne se connaît pas, « qu'il ment, dit saint Grégoire, à son propre esprit et à sa propre conscience : » *Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur* ([a]). Mais il faut expliquer ceci, et exposer à vos yeux ce mystère d'iniquité.

Le grand pape saint Grégoire nous en donnera l'ouverture par une excellente doctrine, dans la troisième partie de son Pastoral. Il remarque judicieusement ([1]), à son ordinaire, que, comme Dieu, dans la profondeur de ses miséricordes, laisse quelquefois dans ses serviteurs des désirs imparfaits du mal, pour les enraciner dans l'humilité, aussi l'ennemi de notre salut, dans la profondeur de ses malices, laisse naître souvent dans les pécheurs un amour imparfait de la justice ([2]), qui ne sert qu'à nourrir leur présomption. Voici quelque chose de bien étrange, et qui nous doit faire admirer les terribles jugements de Dieu. Ce grand Dieu, par une conduite impénétrable, permet que ses élus soient tentés, qu'ils soient attirés au mal, qu'ils chancellent même dans la droite voie ([3]); et il les affermit par leur faiblesse : et quelquefois il permet aussi que les pécheurs se sentent attirés au bien, qu'ils semblent même y donner les mains, qu'ils vivent tranquilles et assurés ; et, par un juste jugement, c'est leur propre assurance qui les précipite. Qui ne tremblerait devant Dieu ? qui ne redouterait ses conseils ? Par un conseil de sa miséricorde, le juste se croit pécheur, et il s'humilie ; et par un conseil de sa justice, le pécheur se croit juste, et il s'enfle et il marche sans crainte, et il périt sans ressource. Ainsi ([4]) le malheureux Balaam, admirant les tabernacles des justes, s'écrie

a. Pastor., part. I, cap. IX. — Ms. *Plerumque de seipsa mens...*

1. *Var.* sagement.

2. Note marginale*: *Vult, et non vult... Desideria occidunt pigrum ; noluerunt* [*enim*] *quidquam manus ejus operari. Tota die concupiscit et desiderat.* [Prov., XIII, 4 ; XXI, 25, 26.] — Vers 1666.

3. *Note marginale :* * Ils croient assez souvent que leur volonté leur est échappée.

4. Ce qui suit, jusqu'à : « Tremblez... » est une addition marginale (de 1662).

comme touché de l'esprit de Dieu: « Que mon âme meure de la mort des justes ([a]) ! » Est-il rien de plus pieux que ce sentiment ? Mais après avoir prononcé leur mort bienheureuse, il donne un moment après ([1]) des conseils pernicieux contre [leur] vie ([2]). Ce sont « les profondeurs de Satan, » *altitudines Satanæ* ([b]), comme les appelle saint Jean dans l'Apocalypse. Tremblez donc, tremblez, ô pécheurs : prenez garde ([3]) qu'une douleur imparfaite n'impose à vos consciences ; et que, « comme il arrive souvent que les bons ressentent innocemment l'attrait du péché, auquel ils craignent d'avoir consenti, ainsi vous ne ressentiez en vous-mêmes un amour infructueux de la pénitence, auquel vous croyiez ([4]) faussement vous être rendus : » *Ita plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni innoxie tentantur ad culpam*, dit excellemment saint Grégoire ([c]).

Que veut dire ceci, chrétiens ? quelle est la cause profonde d'une séduction si subtile ? Il faut tâcher de la pénétrer pour appliquer le remède, et attaquer le mal dans sa source ([5]). Pour l'entendre, il faut remarquer que les saintes vérités de Dieu et la crainte de ses jugements font deux effets dans les âmes ; elles les chargent d'un poids accablant, elle[s] les remplissent de pensées importunes. Voici, messieurs, la pierre de touche : ceux qui veulent se décharger de ce fardeau ont la douleur véritable ; ceux qui ne songent qu'à se défaire de ces pensées ont une ([6]) douleur trompeuse. Ah ! je commence à voir clair dans l'abîme du cœur humain : ne craignons pas d'entrer jusqu'au fond, à la faveur de cette lumière.

Par exemple ([7]), il y a de certaines âmes à qui l'enfer fait

a. Num., XXIII, 8, 10. — *b. Apoc.*, II, 24. — *c. Pastor.*, part. III, cap. XXX. — Ms. *inutiliter tentantur...*

1. *Var.* aussitôt après.

2. *Ms.* contre sa vie. — Lapsus.

3. Les éditeurs suppriment ces deux mots.

4. *Édit.* croyez. — Il est pourtant évident que le subjonctif est nécessaire. Dans Bossuet, il s'écrit absolument comme l'indicatif.

5. *Var.* et guérir le mal par les principes.

6. *Var.* la douleur trompeuse. — La surcharge *une* a peut-être été ajoutée après 1662.

7. *Première réduction*, effacée : Il est donc vrai, chrétiens, qu'il y a... — La surcharge semble, ici encore, de date plus récente que le texte.

horreur au milieu de leurs attaches criminelles, et qui ne peuvent supporter la vue de la main de Dieu armée (1) contre les pécheurs impénitents. Ce sentiment est salutaire ; et pourvu qu'on le pousse où il doit aller, il dispose (2) puissamment les cœurs à la grâce de la pénitence. Mais voici la séduction : l'âme troublée et malade, mais qui ne sent sa maladie que par son trouble, songe au trouble qui l'incommode, plutôt qu'au mal qui la presse. Cet aveuglement est étrange : mais si vous avez jamais rencontré de ces malades fâcheux qui s'emportent contre un médecin qui veut arracher la racine (3), et qui ne lui demandent autre chose sinon qu'il apaise la douleur, vous avez vu quelque image des malheureux dont je parle. La fête avertit tous les chrétiens d'approcher des saints sacrements. S'en éloigner dans un temps si saint, c'est se condamner trop visiblement : et en effet, chrétiens, cet éloignement est horrible. La conscience en est inquiète, et en fait hautement ses plaintes. Plusieurs ne sont pas assez endurcis pour mépriser ces reproches, ni assez forts pour oser (4) rompre leurs liens trop doux et leurs engagements trop aimables. Ils songent au mal sensible, et ils négligent le mal effectif : ils pensent à se confesser pour apaiser les murmures (5) et non pour guérir les plaies de leur conscience ; et plutôt (6) pour se délivrer des pensées qui les incommodent que pour se décharger du fardeau qui les accable : c'est ainsi qu'ils se disposent à la pénitence.

On a dit à ce[s] pécheur[s] (7), on leur a prêché qu'il faut regretter leurs crimes, et ils cherchent leurs regrets dans leurs livres ; ils y prennent leur acte de contrition, ils tirent de leur

1. *Édit.* de ses foudres. — Supprimé au manuscrit.

2. *Ms.* qu'il dispose... — Ce n'est pas, je crois, une exclamation, mais un simple lapsus, amené par le voisinage de *pourvu que.* Les anciens éditeurs l'ont compris ainsi.

3. *Édit.* la racine *du mal.* — Cette addition n'était pas indispensable.

4. *Var.* pour vouloir rompre.

5. *Var.* pour endormir et non...

6. *Var.* * et moins pour se décharger du fardeau qui les accable que pour se décharger promptement des pensées qui les importunent (1666).

7. *Première rédaction :* On leur a dit... — *Correction* inachevée : à ce pécheur, on lui a prêché... — La plus grande partie du développement est restée au pluriel. *Leur* est même rétabli avant *a prêché.*

mémoire les paroles qui le composent ([1]), ou l'image des sentiments qui le forment, et ils les appliquent ([2]), pour ainsi dire, sur leur volonté, et ils pensent être contrits de leurs crimes : ils se jouent de leur conscience ([3]). Pour se rendre agréable à Dieu, il ne suffit pas, chrétiens, de tirer ([4]), comme par machine, des actes de vertu forcés, ni des directions ([5]) artificielles. La douleur de la pénitence doit naître dans le fond du cœur, et non pas être empruntée de l'esprit ni de la mémoire. Elle ne ressemble pas à ces eaux que l'on fait jouer par artifice ([6]) ; c'est un fleuve qui ([7]) se déborde, qui arrache, qui déracine, qui noie tout ce qu'elle ([8]) trouve : elle fait un saint ravage qui détruit le ravage qu'a fait le péché. Aucun crime ne lui échappe : elle ne fait pas comme Saül, qui, massacrant les Amalécites, épargne ceux qui lui plaisent. Il y a souvent dans le cœur des péchés que l'on sacrifie, mais il y a le péché chéri ; quand il le faut égorger, le cœur soupire en secret, et ne peut plus se résoudre : la douleur de la pénitence le perce ([9]) et l'extermine sans miséricorde. Elle entre dans l'âme comme un Josué dans la terre des Philistins ; il détruit, il renverse tout : ainsi la contrition véritable. Et pourquoi cette sanglante exécution ? C'est qu'elle craint la componction d'un Judas, la componction d'un Antiochus, la componction d'un Balaam, componctions fausses et hypocrites, qui trompent la conscience par l'image d'une douleur superficielle. La douleur de la pénitence a entrepris de changer Dieu ; mais il faut auparavant changer l'homme, et Dieu

1. *Var.* * l'expriment (1666).

2. Le singulier reparaît ici au manuscrit. On ne peut maintenir ces incohérences. Il suffit de les signaler.

3. *Ms.* il se joue de sa conscience. *(Cf. supra.)* — Lachat, qui imprime, dit-il, sur les manuscrits, reproduit cependant ce plaisant contresens de ponctuation des anciennes éditions : « Ils se jouent de leur conscience pour se rendre agréables à Dieu. Il ne suffit pas... »

4. *Addition* plus récente : * de son esprit (1666).

5. *Var.* des intentions. — Bossuet veut dire : des directions *d'intention* artificielles.

6. *Addition :* * par machine et... (1666).

7. *Addition :* * qui coule de source (1666).

8. *Édit.* tout ce qu'*il* trouve. — La correction n'est pas justifiée. *Elle* du manuscrit se rapporte à *la douleur de la pénitence ;* de même dans la suite de la phrase. C'est une de ces attractions hardies, qui sont familières à notre orateur.

9. *Var.* le tue.

ne se change jamais que par l'effort de ce contre-coup. Vous craignez la main de Dieu et ses jugements, c'est une sainte disposition ; mais le saint concile de Trente ([1]) veut aussi que cette crainte vous porte à détester tous vos crimes ([a]), à vous affliger de tous vos excès, à haïr de tout votre cœur votre vie passée : il faut que vous gémissiez de vous voir dans un état si contraire à la justice, à la sainteté, à l'immense charité de Dieu, à la grâce du christianisme, à la foi donnée, à la foi reçue, au traité de paix solennel que vous avez fait avec Dieu par JÉSUS-CHRIST ; il faut que vous renonciez simplement et de bonne foi à tous les autres engagements, à toutes les autres alliances, à toutes les paroles données contre vos premières obligations. Le faisons-nous, chrétiens ? Nous le disons à nos confesseurs ; mais nos œuvres diront bientôt le contraire.

« Ah ! que ceux-là sont heureux, dit le saint Psalmiste ([b]), dont les péchés sont couverts ! » C'est, messieurs, la douleur de la pénitence, qui couvre à Dieu nos péchés. Mais que j'appréhende que nous ne soyons de ces pénitents dont Isaïe a dit ces mots : « Ils n'ont tissu ([2]) que des toiles d'araignée : » *Telas araneæ texuerunt*... « leurs toiles ne leur serviront pas de vêtement, leurs œuvres ne les couvriront pas ; car leurs pensées sont des pensées vaines, et leurs œuvres, des œuvres inutiles : » *Telæ eorum non erunt in vestimentum, neque operientur operibus suis : opera eorum opera inutilia. Cogitationes inutiles* ([c]) : Voilà une peinture trop véritable de notre pénitence ordinaire. Chrétiens, rendons-nous capables de présenter au Sauveur JÉSUS des fruits dignes ([3]) de pénitence,

a. Sess. XIV, *De Pœnit.*, cap. IV, *De Contr.*, et can. V. — *b. Ps.*, XXXI, 1. — *c. Is.*, LIX, 5, 6, 7. — Ms. *opera enim eorum*... (Addition marginale.)

1. Cette rédaction est de 1666, si je ne me trompe. La première qu'on ne peut donner qu'en note, parce que Bossuet l'a formellement condamnée, était ainsi conçue : « C'est une sainte disposition que la grâce de l'absolution pourra vous rendre salutaire ; le saint concile de Trente l'a déterminé ; mais il veut aussi... »

2. *Ms.* dit ce saint prophète. — Certains pléonasmes de ce genre se rencontrent, il est vrai, dans Bossuet ; mais celui-ci, à si peu de distance du premier énoncé, paraît être une simple inadvertance, comme il s'en est glissé un assez grand nombre dans ce manuscrit.

3. Les éditeurs corrigent : « de dignes fruits. » Mais telle n'est pas la phrase ordinaire de Bossuet, qui conserve toujours textuellement l'expression évangélique (*Luc.*, III, 8) : *fructus dignos pœnitentiæ.*

ainsi qu'il nous l'ordonne dans son Évangile, non des désirs imparfaits, mais des résolutions déterminées, non des feuilles que le vent ([1]) emporte, ni des fleurs que le soleil dessèche. Pour cela brisons devant lui nos cœurs, et brisons-les tellement que tout ce qui est dedans soit anéanti ! « Brisons, dit saint Augustin, ce cœur impur, afin que Dieu crée en nous un cœur sanctifié : » *Ut creetur mundum cor, conteratur immundum* ([a]). Si nous sommes en cet état, courons, messieurs, avec foi au tribunal de la pénitence ; portons-y notre douleur, et tâchons de nous y revêtir de confusion.

DEUXIÈME POINT.

C'est une règle de justice que l'équité même a dictée, que le pécheur doit rentrer dans son état pour se rendre capable d'en sortir. Le véritable état du pécheur, c'est un état de confusion et de honte ([2]). Le pécheur est sorti de cet état, quand il a paru dans le monde la tête élevée, avec toute la liberté d'un front innocent. Il est juste qu'il rentre dans sa confusion: c'est pourquoi toutes les Écritures lui ordonnent de se confondre. *Confundimini (, confundimini), domus Israel*([b]): « Confondez-vous, con[fondez]-v[ous], maison d'Israël, » parce que vous avez péché devant le Seigneur.

Pour bien comprendre cette vérité, disons avant toutes choses ce que c'est que la confusion, et pourquoi elle est due aux pécheurs. La confusion, chrétiens, est un jugement équitable rendu par la conscience, par lequel le pécheur ayant violé ce qu'il y a de plus saint ([3]) est jugé indigne de paraître. Quel est le motif de cet arrêt ? c'est que le pécheur s'étant élevé contre la vérité même, contre la justice même, qui est Dieu ([4]), il mérite de n'être plus, et à plus forte raison

a. Serm. XIX, n. 3. — Ms. *cor mundum.* — *b. Ezech.*, XXXVI, 32.

1. *Var.* * que le vent sèche, (ni des fleurs) que le premier tourbillon emporte (1666). — Les additions au premier point sont plus anciennes que celles du second.

2. *Additions et notes marginales* (vers 1669): « * Car il est juste et très juste que celui qui fait mal soit confondu ; que celui qui a trop osé soit couvert de honte ; que celui qui est ingrat n'ose paraître ; enfin que le pécheur soit déshonoré non seulement par les autres, mais par lui-même, par la rougeur de son front, par la confusion de sa face, par le tremblement de sa conscience. »

3. *Addition :* * méprisé ce qu'il y a de meilleur, trahi ce qu'il y a de mieuxfaisant (1669).

4. *Addition :* *dans son empire,à la face de ses lois, et parmi ses bienfaits (1669).

de ne plus paraître. C'est pourquoi sa propre raison lui dénonce qu'il devrait se cacher éternellement, confondu par ses ingratitudes ; et afin de lui ôter cette liberté de paraître, elle va imprimer au dehors dans la partie la plus visible, la plus éminente, la plus exposée, sur le visage, sur le front même, non point à la vérité par un fer brûlant, mais par le sentiment de son crime, comme par une espèce de fer brûlant, une rougeur qui le déshonore et qui le flétrit, (1) je ne sais quoi de déconcerté, qui le défait aux yeux des hommes (2) : marque certaine d'un esprit troublé (3), d'un cœur inquiet, d'une conscience tremblante.

Le pécheur superbe et indocile ne peut souffrir cet état de honte, et il s'efforce d'en sortir. Pour cela (4) il cache son crime, ou il excuse son crime, ou il soutient hardiment son crime. Il le cache comme un hypocrite ; il l'excuse comme un orgueilleux ; il le soutient comme un effronté. C'est ainsi qu'il sort de son état, et qu'il usurpe impunément à la face du ciel et de la terre les privilèges de l'innocence (5).

Voici l'oracle de la justice qui lui crie : Rentre en toi-même, pécheur, rentre en ton état de honte. Tu veux cacher ton péché, et Dieu t'ordonne de le confesser : tu veux excuser ton péché ; et bien loin d'écouter ces vaines excuses, Dieu t'ordonne d'en exposer toutes les circonstances aggravantes : tu ose[s] soutenir ton péché, et Dieu t'ordonne de te soumettre à toutes les humiliations qu'il a méritées : « Confonds-toi, confonds-toi, dit le Seigneur et porte ton ignominie : » *Ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam* (a).

---

a. *Ezech.*, XVI, 52.

1. *Addition :* * elle y va, dis-je, imprimer (1669). — *Édit.* elle va, dis-je...

2. *Addition :* * et à ses propres yeux (1669).

3. *Additions :* * [d'un] courage tremblant,... (d'une conscience) convaincue (1669).

4. *Édit.* ou bien. — Effacé.

5. *Additions marginales :* * « C'est ainsi qu'ils tâchent d'éviter la honte (*édit.* il tâche..., au singulier, pour raccorder ceci avec le texte de 1662), le premier par l'obscurité de son action, le second par les artifices de ses vains prétextes (*var.* de ses excuses), le dernier par son impudence. Au jugement dernier : là tous ceux qui se sont cachés seront découverts ; là tous ceux qui se seront excusés seront convaincus ; là tous ceux qui étaient si fiers et si insolents dans leurs crimes seront abattus et atterrés. Ainsi leur sera rendue, à la face de tout l'univers, l'éternelle confusion qu'ils ont si bien méritée. » (1669.)

Ne vous plaît-il pas, chrétiens, que nous mettions dans un plus grand jour ces importantes vérités ? Ce pécheur, cette pécheresse, pour éviter de se cacher, tâche plutôt de cacher son crime sous le voile de la vertu, ses trahisons et ses perfidies sous le titre de la bonne foi, ses prostitutions et ses adultères sous l'apparence de la modestie ([1]). Il faut qu'il vienne rougir non seulement de son crime caché, mais de son honnêteté apparente. Il faut qu'il vienne rougir de ce qu'ayant assez reconnu le mérite de la vertu ([2]) pour la vouloir faire servir de prétexte, il ne l'a pas assez honorée ([3]) pour la faire servir de règle : il faut qu'il vienne rougir d'avoir été si timide que de ne pouvoir soutenir les yeux des hommes, et toutefois si hardi et si insensé que de ne craindre pas la vue de Dieu : *Ergo et tu confundere, et porta [ignominiam tuam]* : « Confonds-toi donc, ô pécheur, et porte ton ignominie. »

Mais ce pécheur qui cache aux autres ses désordres, voudrait se les pouvoir cacher à lui-même ; il cherche toujours quelque appui fragile, sur lequel il puisse rejeter ses crimes. Il en accuse les étoiles, dit saint Augustin ([a]) : Ah ! je n'ai pu vaincre mon tempérament ([4]) ; il en accuse la fortune, c'est ([5]) une rencontre imprévue ; il en accuse le démon : J'ai été tenté trop violemment ; il fait quelque chose de plus, il demande ([6]) qu'on lui enseigne les voies détournées, où il puisse se sauver avec ses vices, et se convertir sans changer son cœur : « Il dit, remarque Isaïe, à ceux qui regardent : Ne regardez pas ; et à ceux qui sont préposés pour voir: Ne voyez pas pour nous ce qui est droit : dites-nous des choses qui nous plaisent, trompez-nous par des erreurs agréables: » *Qui dicunt videntibus: Nolite videre; et aspicientibus: Nolite aspicere nobis ea quæ recta sunt; loquimini nobis placentia,*

a. In Ps. CXI.

1. *Var.* sous la couleur de la continence.
2. *Var.* ayant assez estimé la vertu..
3. *Var.* estimée.
4. *Var.* c'est-à-dire son tempérament.
5. *Édit.* c'est-à-dire. — *Surcharge* inachevée *(après : imprévue) :* quelque...
6. *Première rédaction :* « au lieu que la véritable conversion... (Voy. ci-après; dans le texte : l'auteur y a reporté tout ce passage)... où le mal soit changé en bien. »

videte nobis errores ([a]). « Otez-moi cette voie, elle trop droite; ôtez-moi ([1]) ce sentier, il est trop étroit : » *Auferte a me viam, declinate a me semitam* ([b]). Ainsi ([2]), par une étrange illusion, au lieu que la conversion véritable est que le méchant devienne bon, et que le pécheur devienne juste, il imagine une autre espèce de conversion, où le mal se change en bien, où le crime devienne honnête, où la rapine devienne justice ; et si la conscience ose murmurer contre ses ([3]) vaines raisons, il la bride, il la tient captive, il lui impose silence. *Ergo et tu confundere :* « Viens te confondre, ô pécheur : » viens, viens au tribunal de la pénitence, pour y porter ton ignominie ([4]), non seulement celle que mérite l'horreur ([5]) de tes crimes, mais celle qu'y ([6]) doit ajouter la hardiesse insensée ([7]) de tes excuses. Car est-il rien de plus honteux que de manquer de foi ([8]) à son Créateur, à son Roi, à son Rédempteur, et, pour comble d'impudence, oser encore excuser de si grands excès et une si noire ingratitude ([9]) ?

a. Is., XXX, 10. — *b. Ibid.*, 11.

1. *Var.* ôtez-nous...

2. *Première rédaction :* «...*semitam.* Enseignez-moi les voies détournées où l'on puisse se sauver avec ses vices, et se convertir sans changer ses mœurs (*var.* son cœur). — Passage reporté plus haut, par échange avec la n. 6, p. 245.

3. *Var.* ces.

4. *Var.* opprobre.

5. *Var.* l'excès. — *Autre var.* non seulement celle de tes crimes, mais...

6. *Ms.* qui doit ajouter. — Lapsus fréquent.

7. *Var.* la fureur, — la présomption.

8. *Var.* de fidélité à son Roi, à son Créateur.

9. *Notes marginales* (introduites dans le texte par les éditeurs, — sauf Lachat cette fois, — avec des compléments, et des altérations de toute sorte, pour faire de ce canevas une rédaction suivie) : « * Adam ; dans le plus épais de la forêt. S'ils ne peuvent se cacher non plus que lui, s'excuser à son exemple. Eve; la fragilité; la complaisance; la compagnie; la tyrannie de l'habitude; la violence de la passion. Ainsi on n'a pas besoin de se tourmenter à chercher bien loin des excuses : le péché s'en sert à lui-même, et prétend se justifier par son propre excès.

Quelquefois, convaincus en leur conscience de l'injustice de leurs actions, ils veulent seulement amuser le monde. Puis, se laissant décevoir (*var.* emporter, — enchanter) eux-mêmes à leurs belles inventions, ils se les impriment en les débitant, et adorent le vain fantôme qu'ils ont supposé en la place de la vérité : « tant l'homme se joue soi-même et sa propre conscience: » *Adeo nostram quoque conscientiam ludimus.* (Tertull., *ad Nation.*, lib. I, n. 16.)

Dieu est lumière; Dieu est vérité ; Dieu est justice. Sous l'empire de Dieu, ce ne sera jamais par de faux prétextes, mais par une humble reconnaissance de ses péchés qu'on évitera la honte éternelle qui en est le juste salaire. Une lumière très claire de [justice] et de vérité (*Ms.* « Une lumière très claire de lumière et

Et toi, pauvre conscience captive, dont on a depuis si longtemps étouffé la voix, parle, parle devant ton Dieu; parle : il est temps, ou jamais, de rompre ce silence violent que l'on t'impose. Tu n'es point dans les bals, dans les assemblées, dans les divertissements, dans les jeux du monde ; tu es dans le tribunal de la pénitence ; c'est JÉSUS-CHRIST lui-même qui te rend la liberté et la voix, il t'est permis de parler devant ses autels. Raconte à cette impudique toutes ses dissolutions; à ce traître toutes ses promesses violées (1) ; à ce voleur public toutes ses rapines ; à cet hypocrite, qui trompe le monde, les détours (2) de son ambition cachée ; à ce vieux pécheur endurci, qui avale l'iniquité comme l'eau, la longue suite de ses crimes; fais rougir ce front d'airain, montre-lui tout à coup d'une même vue les commandements, les rébellions ; les avertissements, les mépris ; les grâces, les méconnaissances ; les outrages redoublés parmi les bienfaits, l'aveuglement accru par les lumières ; enfin toute la beauté de la vertu, toute l'équité du précepte, avec toute l'infamie de ses transgressions, de ses infidélités, de ses crimes. Tel doit être l'état du pécheur quand il confesse ses péchés. Qu'il cherche à se confondre lui-même. S'il rencontre un confesseur dont les paroles efficaces le pousse[nt] en l'abîme de son néant, qu'il s'y enfonce jusqu'au centre. Il est bien juste. S'il lui parle

de vérité... » lapsus que nous corrigeons d'après le *Tunc videbunt*, Avent de 1665 ; — *édit.* un rayon très clair... dans lequel les pécheurs...) sortira du trône, dans laquelle les pécheurs verront qu'il n'y a point d'excuse valable qui puisse colorer leur rébellion ; mais au contraire que le comble du crime, c'est l'audace de l'excuser et la présomption de le défendre : *Discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit* (Jerem., XLIX, 10) : « J'ai dépouillé le pécheur, j'ai dissipé les fausses couleurs par lesquelles il avait voulu pallier ses crimes, j'ai manifesté ses mauvais desseins si subtilement déguisés, et il ne peut plus se couvrir par aucun prétexte. » Dieu ne lui laisse plus que son péché et sa honte.

Il veut que la censure soit exercée, et que les pécheurs soient repris ; « parce que, dit saint Augustin [*de Correpl. et grat.*, cap. XIV, n. 45], s'il y a quelque espérance de salut pour eux, c'est par là que doit commencer leur guérison ; et s'ils sont endurcis et incorrigibles, c'est par là que doit commencer leur supplice. »

Cherchez des amis, et non des flatteurs ; des juges, et non des complices ; des médecins, et non des empoisonneurs. Ne cherchez ni complaisance, ni adoucissement, ni condescendance ; venez, venez rougir, tandis que la honte est salutaire; venez vous voir tels que vous êtes ; afin que vous ayez horreur de vous-même, et que, confondu par les reproches, vous vous rendiez enfin digne de louange.»(1669.)

1. *Var.* toutes ses paroles infidèles.

2. *Var.* la honte.

avec tendresse, qu'il songe que ce n'est que sa dureté qui lui attire cette indulgence, et qu'il se confonde davantage encore, de trouver un si grand excès de miséricorde dans un si grand excès d'ingratitudes. Pécheurs ([1]), voilà l'état où vous veut JÉSUS, humiliés, confondus, et par les bontés et par les rigueurs, et par les grâces et par les vengeances, et par l'espérance et par la crainte.

Mais ceux qui doivent entrer plus profondément ([2]) dans cet état de confusion, ce sont, messieurs, ces pécheurs superbes qui, non contents d'excuser, osent encore soutenir leurs crimes. Nous les voyons tous les jours « qui les prêchent, dit l'Écriture, et s'en glorifient ([3]) : » *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt* ([a]). Ils ne trouveraient pas assez d'agrément dans leur intempérance, s'ils ne s'en vantaient publiquement, « s'ils ne la faisaient jouir, dit Tertullien, de toute la lumière du jour, et de toute la conscience ([4]) du ciel : » *At enim delicta vestra, et luce omni, et nocte omni, et tota cœli conscientia fruuntur* ([b]). Les voyez-vous, ces superbes qui se plaisent à faire les grands par leur licence ; qui s'imaginent s'élever bien haut au-dessus des choses humaines par le mépris de toutes les lois ; à qui la pudeur même semble indigne d'eux, parce que c'est une espèce de crainte : si bien qu'ils ne méprisent pas seulement, mais qu'ils font un insulte public ([5]) à toute l'Église, à tout l'Évangile, à toute la conscience des hommes ([6]) ? *Ergo et tu confundere :* c'est toi, pécheur audacieux, c'est toi principalement qui dois te confondre. Car considérez, chrétiens, s'il y a quelque chose de plus indigne que de voir usurper au vice cette noble confiance de la vertu. Mais je m'explique trop faiblement : la vertu dans son innocence n'a qu'une assurance modeste; ceux-ci dans leurs crimes

a. Is., III, 9. — Ms. *sicut Sodoma...* — *b. Ad Nation.*, lib. I, n. 16. — Ms. *et loco omni, et luce omni, et universa cœli...*

1. Ce mot est au pluriel ; et les participes qui suivent, au singulier. Mais *vous* semble donner raison aux éditeurs, qui mettent la phrase entière au pluriel.

2. *Var.* fortement.

3. *Édit.* comme Sodome. — Ces mots ne sont que dans le latin.

4. *Correction :* * [de tout] le témoignage (1666).

5. Encore masculin. — *Ms.* un *insult* public. — Mais l'*e* a ensuite été ajouté (au crayon). De même en plusieurs autres endroits.

6. *Correction :* * du monde (1666). — L'anacoluthe vient ici de l'addition du premier verbe, addition qui n'a peut-être pas été achevée.

vont jusqu'à l'audace, et contraignent même la vertu de trembler sous l'autorité qu'ils se donnent par leur insolence ([1]).

Chrétiens, que leur dirons-nous ? Les paroles sont peu efficaces pour confondre une telle arrogance. Qu'ils contemplent leur Rédempteur, qu'ils jettent les yeux sur cet innocent. Juste, et pur jusqu'à l'infini, il n'est chargé que de nos crimes; écoutez toutefois comme il parle à Dieu : « Vous voyez, dit-il, mes opprobres, vous voyez ma confusion, vous voyez ma honte : » *Tu scis improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam* ([a]). Ah! vous voyez les opprobres que je reçois du dehors, vous voyez la confusion qui me pénètre jusqu'au fond de l'âme, vous voyez la honte qui se répand jusque sur ma face. Tel est l'état du pécheur, et c'est ainsi qu'il est porté par un innocent ; et nous, pécheur[s] véritables, nous osons encore lever la tête ([2]) ! Que ce ne soit pas pour le moins dans le sacrement de pénitence, ni aux pieds de notre juge. Considérons JÉSUS-CHRIST en la présence du sien et devant le tribunal de Ponce Pilate : il écoute ses accusations ([3]), et il se condamne lui-même par son silence. Il se tait par constance, je le sais bien : mais il se tait aussi par humilité; il se tait par modestie ; il se tait par honte.

Est-ce trop demander à des chrétiens que de les prier au nom de Dieu de vouloir comparaître devant JÉSUS-CHRIST, comme JÉSUS-CHRIST a comparu devant le tribunal de Pilate? L'innocent ne s'est pas défendu ; et nous, criminels, nous défendrons-nous ? Il a été patient et humble dans un jugement de rigueur : garderons-nous notre orgueil dans un jugement de miséricorde ([4]) ? Ah ! il a volontiers accepté sa croix si dure, si accablante ; refuserons-nous la nôtre légère et facile, ces justes reproches qu'on nous fait, ces peines médiocres qu'on ([5]) nous impose, ces sages précautions qu'on nous ordonne ? Cependant les pécheurs n'en veulent pas : les

a. Ps., LXVIII, 20.

1. *Var.* (au crayon, 1669) : * sous l'autorité que le vice se donne par son insolence.

2. *Var.* nous marchons encore la tête levée.

3. Ce n'était pas Pilate qui accusait le Sauveur. Au sens passif : *les accusations portées contre lui.* A moins qu'il n'y ait lapsus, pour *accusateurs.*

4. *Addition :* * où nous [ne] confes[sons] que besoin (1666 ou 1669).

5. *Que l'on* est ici effacé.

écouter, les absoudre, leur donner pour la forme quelque pénitence, c'est tout ce qu'ils peuvent porter. Quel[le] est, messieurs, cette pensée ? Si la pénitence est un jugement, faut-il y aller pour faire la loi, et n'y chercher (1) que de la douceur ? Où sera donc la justice ? Quelle forme de jugement (2), en laquelle (3) on ne veut trouver que de la pitié (4), que de la faiblesse, que de la facilité, que de l'indulgence ? quelle forme de judicature en laquelle on ne laisse au juge que la patience de nous écouter, et la puissance de nous absoudre; en retranchant de son ministère le droit de discerner les mauvaises mœurs, l'autorité de les punir, la force de les réprimer par une discipline salutaire ? O sainte confusion, venez couvrir la face des pécheurs ! O JÉSUS, vous avez été soumis et modeste, même devant un juge inique ; et vos fidèles seront (5) superbes et dédaigneux, même à votre propre tribunal ! Éloignez de nos esprits une disposition si funeste : donnez-nous l'humilité prête à subir toutes les peines; donnez-nous la docilité résolue à pratiquer tous les remèdes. C'est ma dernière partie que je continue sans interruption, parce que je la veux traiter en un mot (6), pour ne perdre aucune partie du temps qui me reste.

TROISIÈME POINT.

Il en faudrait davantage pour expliquer bien à fond toutes les vérités que j'ai à vous dire. Trouvez bon que, pour abréger, sans m'engager à de longues preuves, je vous donne quelques avis que j'ai tirés des saints Pères et des Écritures divines, pour conserver saintement la grâce de la pénitence. Premièrement craignez, craignez, je le dis encore une fois, si vous voulez conserver la grâce. Plusieurs s'approchent de la pénitence pour se décharger de la crainte qui les inquiète;

1. *Var.* trouver.
2. *Var.* de judicature en laquelle
3. *Édit.* en lequel. — Correction aussi inutile que peu harmonieuse. *Laquelle* se rapporte à *forme*...
4. Correction plus récente d'un lapsus. La première rédaction portait ici *piété*.
5. *Var.* sont.
6. *Var.* et j'en pose d'abord le fondement par une parole de Tertullien que vous trouverez bien sensée.

et, après leur confession, leur folle sécurité les rejette dans de nouveaux crimes. J'ai appris de Tertullien, que « la crainte est l'instrument de la pénitence: » *Instrumento pænitentiæ* ([a]), *id est metu caruit.* C'est par la crainte qu'elle entre, c'est par la crainte qu'elle se conserve. Grand Dieu ! c'est la crainte de vos jugements qui ébranle une conscience pour se rendre à vous ; grand Dieu ! c'est la crainte de vos jugements qui affermit une conscience pour s'établir fortement en vous. Vivez donc toujours dans la crainte, et vous vivrez toujours dans la sûreté : « La crainte, dit saint Cyprien, c'est la gardienne de l'innocence : » *Timor, innocentiæ custos* ([b]).

Mais encore que craindrez-vous ? Craignez les occasions dans lesquelles votre innocence a fait tant de fois naufrage : craignez les occasions prochaines ; car qui aime son péril, il aime sa mort : craignez même les occasions éloignées ; parce que lors même que l'objet est loin, la faiblesse de notre cœur n'est toujours que trop proche et trop inhérente ([1]). Un homme, dit Tertullien ([c]), qui a vu dans une tempête le ciel mêlé avec la terre, à qui mille objets terribles ont rendu en tant de façons la mort présente, souvent renonce pour jamais à la navigation et à la mer ([2]) : O mer, je ne te verrai plus, ni tes flots, ni tes abîmes, ni tes écueils, contre lesquels j'ai été si près d'échouer ; je ne te verrai plus que sur le port, encore ne sera-ce pas sans frayeur : tant l'image de mon péril demeure présente en ma pensée ([3]). C'est, mes frères, ce qu'il nous faut faire : retirés saintement en Dieu, et dans l'asile de sa vérité, comme dans un port, regardons de loin nos périls, et les tempêtes qui nous ont battus, et les vents qui nous ont emportés ; mais de nous y engager témérairement, ô Dieu ! ne le faisons pas. Hélas ! ô vaisseau fragile et entr'ouvert de toutes parts, misérable jouet des flots et des vents ([4]), tu te jettes encore sur cette mer, dont les eaux sont si souvent entrées au fond de ton âme : tu sais bien ce

a. Tertull., *De Pænit.*, n. 6. — *b. Epist. I ad Donat.* — *c. De Pænit.*, n. 7.

1. *Var.* (inachevée) : et que les moindres approches... — Les éditeurs l'insèrent dans le texte en la complétant.

2. *Var.* à la mer et à la navigation.

3. *Édit.* à ma pensée.

4. *Édit.* irrités. — Ce mot est effacé.

que je veux dire ; tu te rengages dans cette intrigue qui t'a emporté si loin hors du port, tu renoues ce commerce qui a soulevé en ton cœur toutes les tempêtes, et tu ne te défies pas d'une faiblesse trop et trop souvent expérimentée. Ah ! tu ne dois plus rien attendre qu'un dernier naufrage qui te précipitera au fond de l'abîme ([1]).

Jusques ici, chrétiens, j'ai parlé à tous indifféremment; mais notre sainte pénitente semble m'avertir de donner en particulier quelques avis à son sexe. Plutôt, qu'elle leur parle elle-même, et qu'elle les instruise par ses saints exemples. Dans cette délicatesse presque efféminée que notre siècle semble affecter, il ne sera pas inutile aux hommes ([2]).

Elle répand ses parfums, elle jette ses vains ornements, elle néglige ses cheveux : mesdames, imitez sa conversion ([3]). Une des précautions les plus nécessaires pour conserver la grâce de la pénitence, c'est le retranchement de vos vanités. Car est-ce pas s'accoutumer ([4]) insensiblement à un grand mépris de son âme, que d'avoir tant d'attache à parer son corps ? La nécessité et la pudeur ont fait les premiers habits; la bienséance s'en étant mêlée, elle y a ajouté quelques ornements ; la nécessité les avait faits simples, la pudeur les faisait modestes ; la bienséance se contentait de les faire propres : la curiosité s'y étant jointe, la profusion n'a plus de bornes ; et pour orner ce corps mortel et cette boue colorée, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent, presque tout le temps se consume, et toutes les richesses s'épuisent.

Ces excès sont criminels en tout temps, parce qu'ils sont toujours opposés à la sainteté chrétienne, à la modestie chrétienne, à la pénitence chrétienne ([5]) ; mais les peut-on

1. *Var.* dans l'abîme.

2. Les éditeurs complètent à leur manière: « ... il ne sera pas inutile aux hommes [d'écouter les leçons que Madeleine donne aux personnes de son sexe en particulier]. » Remplissage superflu : *il* signifiait *cela*. Du reste, l'orateur aura peut-être, en introduisant cette addition marginale dans son discours, changé ce qui suit : « *Elle* répand... » en : « *Madeleine* répand... »

3. *Var.* et honorez la pratique de la pénitence par le retranchement de vos vanités. — Les éditeurs mêlent ici le texte et la variante.

4. *Var.* Est-ce pas ouvertement mépriser son âme...

5. *Var.* opposés à la modestie chrétienne ; mais...

maintenant souffrir dans ces extrêmes misères où, le ciel et la terre fermant leurs trésors, ceux qui subsistaient par leur travail sont réduits à la honte de mendier (1) leur vie ; ou, ne trouvant plus de secours dans les aumônes particulières, ils cherchent un vain refuge dans les asiles publics de la pauvreté, je veux dire les hôpitaux (2), où par la dureté de nos cœurs ils trouvent encore la faim et le désespoir ? Dans ces états déplorables, peut-on songer à orner son corps ; et ne tremble-t-on pas de porter sur soi la subsistance, la vie, le patrimoine des pauvres? « O force de l'ambition (3), dit Tertullien, de pouvoir porter sur soi seule ce qui pourrait faire subsister tant d'hommes mourants ! » *Hæ sunt vires ambitionis, tantarum usurarum substantiam uno et muliebri corpusculo bajulare* (a).

Que vous dirai-je maintenant, mesdames, du temps infini qui se perd dans de vains ajustements ? La grâce de la pénitence porte une sainte précaution pour conserver saintement le temps et le ménager pour l'éternité (4) ; et cependant on s'en joue, on le prodigue sans mesure jusqu'aux cheveux: c'est-à-dire, la chose la plus nécessaire à la chose la plus inutile. La nature, qui ménage tout, jette les cheveux (5) sur la tête avec nonchalance (6), comme un excrément (7) superflu. Ce que la nature a prodigué (8) comme superflu, la curiosité en fait une attache; elle devient inventive et ingénieuse pour se faire une étude d'une bagatelle, et un emploi d'un amusement. Madeleine (9) ne le fait pas ; elle méprise ces soins

a. De Cult. femin., lib I, n. 8. — Ms... *patrimonia pauperum uno eoque muliebri corpusculo laborare.* Ce dernier mot semble un lapsus.

1. *Var.* quêter.

2. *Var.* dans les asiles publics, dans les hôpitaux.

3. *Var.* O ambition, dit Tertullien, que tu es forte de pouvoir...

4. *Var.* La grâce de la pénitence vous doit apprendre à le conserver. — Les anciens éditeurs mettent dans le texte l'une et l'autre rédaction.

5. *Ms.* jette sur les cheveux sur la tête. — Nouvelle distraction de la plume.

6. *Var.* avec négligence.

7. Ce mot, que nous avons déjà rencontré dans un semblable développement, signifiait *excroissance.*

8. *Var.* a donné.

9. Addition marginale, substituée à celle-ci, que l'auteur laisse inachevée : « Ah ! que dans ces soins superflus les pensées nécessaires... » — Deforis achève, selon son habitude, et introduit le tout dans la trame du discours. Plaçant en

superflus, et se rend digne d'entendre « qu'il n'y a plus qu'une chose qui soit nécessaire ([a]) ». Est-ce ainsi que vous voulez réparer le temps et le ménager pour l'éternité ?

Mais, ô Dieu! pour qui vous parez-vous tant? O Dieu! encore une fois, songez-vous bien à qui vous préparez cette idole ? Si vous vous êtes donnée à Dieu par la pénitence, pensez-vous lui pouvoir conserver longtemps sa conquête pendant que vous laisserez encore flatter votre vanité à ces malheureuses conquêtes, qui lui arrachent les âmes qu'il a rachetées? Ne me dites pas... ([1]) — *Tu colis, qui facis ut coli possint* ([b]): « Tu fais plus que les adorer, parce que tu [leur] ([2]) donnes des adorateurs. »

Quittez donc ces vains ornements, à l'exemple de Madeleine, et revêtez-vous de la modestie, non seulement de la modestie, mais de la gravité chrétienne, qui doit être comme le partage de votre sexe. Tertullien, qui a dit sagement que la crainte était l'instrument de la pénitence, a dit avec le même bon sens que la gravité était la compagne et l'instrument nécessaire pour conserver la pudeur: *Quo pacto pudicitiam sine instrumento suo, id est sine gravitate tractabimus* ([c])? Je ne le remarque pas sans raison: je ne sais quelle fausse liberté s'est introduite en nos mœurs, qui laisse perdre le respect; qui, sous prétexte de simplicité, nourrit la licence ([3]); qui relâche ([4]) toute retenue, par un enjouement inconsidéré. Ah ! je n'ose penser [aux] suites funestes de cette simplicité malheureuse. Il faut de la gravité et du sérieux pour conserver la pudeur entière, et faire durer longtemps la grâce de la pénitence.

Chrétiens, que cette grâce est délicate, et qu'elle veut être conservée précieusement ! Si vous voulez la garder, laissez-la

a. Luc., x, 42. — *b.* Tertull., *De Idolol.*, n. 6. — *c. De cultu femin.*, lib., II, n.8. — Ms. *sine instrumento ejus, id est, gravitate...*
outre la phrase « Madeleine ne le fait pas... » après « Est-ce ainsi... pour l'éternité ? » il prête à son auteur l'incohérence la plus bizarre.

1. Objection simplement indiquée, et suivie aussitôt de sa réfutation. Le sens est: « Ne me dites pas : Je n'ai pas l'intention d'exciter les passions... »

2. *Édit.* tu lui donnes... — Cette incohérence est bien au manuscrit ; mais il ne faut pas hésiter à la corriger. Ceci, on le voit, n'est pas rédigé.

3. *Var.* une entière licence.

4. *Var.* qui étouffe...

agir dans toute sa force. Quittez le péché et toutes ses suites; arrachez l'arbre et tous ses rejetons, guérissez la maladie avec tous ses symptômes dangereux. Ne menez pas une vie moitié sainte, et moitié profane; moitié chrétienne, et moitié mondaine; ou plutôt toute mondaine et toute profane, parce qu'elle n'est qu'à demi chrétienne et à demi sainte. Que je vois dans le monde de ces vies mêlées! On fait profession de piété, et on aime encore les pompes du monde; on est (1) des œuvres de charité, et on abandonne son cœur à l'ambition. JÉSUS-CHRIST ne se [re]connaît plus dans un tel mélange (2). « La loi est déchirée, dit le saint prophète, et le jugement n'est pas venu à sa perfection : » *Lacerata est lex, et non pervenit usque ad finem judicium* (a). La loi est déchirée; l'Évangile, le christianisme n'est en nos mœurs qu'à demi : nous cousons à cette pourpre royale un vieux lambeau de mondanité; nous réformons quelque chose après (3) la grâce de la pénitence; nous condamnons le monde en quelque partie de sa cause, et il devait la perdre en tout point, parce qu'il n'y en a jamais eu de plus déplorée; et ce peu que nous lui laissons, qui marque la pente du cœur, lui fera reprendre bientôt sa première autorité.

Par conséquent, chrétiens, sortons de la pénitence avec une sainte résolution de ne donner rien au péché qui puisse le faire revivre; il faut le condamner en tout et partout, et se donner sans réserve à Celui qui se donne à nous tout entier, premièrement dans le temps (4) par les bienfaits de sa grâce, et ensuite dans l'éternité par le présent de sa gloire. *Amen.*

---

a. Habac., I, 4.

1. *Édit.* on *offre* des œuvres de charité.

2. Addition sans renvoi, écrite à la fin de la péroraison. Deforis la place un peu plus bas.

3. *Var.* dans, — par la grâce de la pénitence.

4. *Var.* sur la terre dans les bienfaits de sa grâce, et ensuite dans le présent de sa gloire.

CARÊME DU LOUVRE.

DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LES DEVOIRS DES ROIS [1].

2 avril 1662.

Parmi ces devoirs des rois, on en trouvera qui sont bien faits pour étonner notre siècle : par exemple, celui d'extirper le blasphème. Comme si le droit au blasphème ne devait pas être une des conquêtes dont s'enorgueillirait le siècle de la libre pensée! Sans doute Bossuet ne prévoyait pas l'époque trop prochaine où Dieu serait excommunié civilement, et considéré comme une hypothèse négligeable. Quoi qu'il en soit, si l'on veut comprendre du moins une théorie qui s'éloigne tant des idées contemporaines, il faut bien se garder de séparer les deux parties dont elle se compose, et qui forment la division même de ce discours : les rois chrétiens doivent faire régner JÉSUS-CHRIST sur eux d'abord ; ils doivent en second lieu le faire régner sur leurs peuples.

A cette condition, fût-on incroyant, on pourra reconnaître qu'ici, et dans la *Politique sacrée*, « cette théorie du pouvoir absolu est généreuse, large, humaine ; » qu' « elle est raisonnable et pratique : du moins, ajoute-t-on, elle l'était dans une société chrétienne [2]. » Mais autre chose est de considérer ce que vaut un système, reposât-il sur des vérités méconnues, autre chose de voir ce que comportent les mœurs d'une époque en fait d'institutions sociales.

Dicite filiæ Sion: Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam.

Dites à la fille de Sion [3] : Voici ton Roi qui fait son entrée, plein de bonté et de douceur, assis sur une ânesse.

(*Matth.*, XXI, 5.)

PARMI [4] toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe ; et j'ai appris

1. *Mss.*, 12823, f. 217-232. In-4°; un quart de page en marge.

2. *Bossuet*, par Lanson, 1891, p. 260.

3. Ces six mots sont omis dans la traduction qui est en tête de cet avant-propos; mais ils se lisent dans celle qui est placée avant l'exorde proprement dit, ou second exorde. C'est par lui que l'auteur, selon son habitude, avait commencé sa composition.

4. Cf. le début du sermon *sur l'Honneur*, 1660 (t. III, p. 334).

de Tertullien que ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient avec tant de pompe, que, de peur qu'étant éblouis d'une telle magnificence, ils ne s'élevassent enfin au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes : *Respice post te, hominem te memento* ([a]).

Le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette gloire ; et, au lieu de l'avertir qu'il est homme, je me sens bien plutôt pressé de le faire souvenir qu'il est Dieu. Il semble en effet qu'il l'a oublié. Le prophète et l'évangéliste concourent à nous montrer ce Roi d'Israël monté, disent-ils, « sur une ânesse, » *sedens super asinam.* Chrétiens, qui n'en rougirait ? Est-ce là une entrée royale? est-ce là un appareil de triomphe ? Est-ce ainsi, ô Fils de David, que vous montez au trône de vos ancêtres et prenez possession de leur couronne ([1]) ? Toutefois arrêtons, mes frères, et ne précipitons pas notre jugement. Ce Roi, que tout le peuple honore aujourd'hui par ses cris de réjouissance, ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes par l'éclat d'une vaine pompe, mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines ; et les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, toute la gloire du monde anéantie, font le plus grand ornement de son triomphe. Donc, pour admirer cette entrée, apprenons avant toutes choses à nous dépouiller de l'ambition et à mépriser les grandeurs du monde. Ce n'est pas une entreprise médiocre ([2]) de prêcher cette vérité à la cour, et nous avons besoin plus que jamais d'implorer le secours d'en haut par les prières de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

Jésus-Christ est roi par naissance ; il est roi par droit de conquête ; il est roi ([3]) par élection. Il est roi par naissance, Fils de Dieu dans l'éternité, Fils de David dans le temps. Il

a. Apolog., n. 33. — Ms. ... *memento te.*

1. *Var.* de votre royaume ?

2. Cette phrase forme redite avec la fin de l'avant-propos du *sermon sur l'Ambition.* (Voy. ci-dessus, p. 141.) (Cf. la fin de la phrase qui précède.)

3. *Édit.* il est *encore* roi (Deforis) — il est roi *encore* (Gazier). — Cet adverbe est effacé.

est roi par droit de conquête, et outre cet empire universel que lui donne sa toute-puissance, il a conquis par son sang, et rassemblé par sa foi, et policé par son Évangile un peuple particulier, recueilli de tous les autres ([1]). Enfin il est roi par élection, nous l'avons choisi par le saint baptême, et nous ratifions tous les jours un si digne choix par la profession du christianisme ([2]).

Un si grand Roi doit régner : sans doute qu'une royauté si réelle et fondée sur tant de titres augustes, ne peut pas être sans quelque empire. Il règne en effet par sa puissance dans toute l'étendue de l'univers ; mais il a établi les rois chrétiens pour être les principaux instruments de cette puissance : c'est à eux qu'appartient la gloire de faire régner Jésus-Christ ; ils doivent le faire régner sur eux-mêmes, ils doivent le faire régner sur leurs peuples.

Dans le dessein que je me propose de traiter aujourd'hui ces deux vérités, je me garderai plus que jamais de rien avancer de mon propre sens. Que serait-ce qu'un particulier qui se mêlerait d'enseigner les rois ? Je suis bien éloigné de cette pensée : aussi on n'entendra de ma bouche que les oracles de l'Écriture, les sages avertissements des papes, les sentences des saints évêques, dont les rois et les empereurs ont révéré la sainteté et la doctrine. Et d'abord, pour établir mon sujet, j'ouvre l'Histoire sainte pour y lire le sacre du roi Joas, fils du roi Joram ([a]).

Une mère dénaturée, et bien éloignée de celle ([3]) dont la constance infatigable n'a eu de soin ni d'application que pour rendre à un fils illustre son autorité aussi entière qu'elle lui avait été déposée, avait dépouillé ce jeune prince, et usurpé sa couronne durant son bas âge. Mais le pontife et les grands ayant fait une sainte ligue pour le rétablir dans son trône, voici mot à mot, chrétiens, ce que dit le texte sacré :

a. II *Paral.*, XXII, 10.

1. *Var.* de tous les peuples du monde.

2. *Var.* nous avons ratifié ce choix par tous les actes que nous avons faits pour professer son Évangile. — *Édit.* par la profession *publique* du christianisme. — Bossuet renonce à cette épithète, avant d'avoir achevé de l'écrire.

3. *Ms.* celles. — Plus loin, « *leur* avait été déposée » est remplacé par « *lui* avait... » L'auteur songeait d'abord à éviter l'allusion directe.

« Ils produisirent le fils du roi devant tout le peuple : ils mirent sur sa tête le diadème et le témoignage ; ils lui donnèrent la loi en sa main, et ils l'établirent roi ([1]) ; » Joïada, souverain pontife, fit la cérémonie de l'onction : toute l'assistance fit des vœux pour le nouveau prince, et on fit retentir le temple du ([2]) cri : « Vive le roi ! » *Imprecatique sunt ei, et dixerunt : Vivat rex* ([a]) !

Quoique tout cet appareil soit merveilleux, j'admire sur toutes choses cette belle cérémonie de mettre la loi sur la tête et la loi dans la main du nouveau monarque : car ce témoignage, que l'on met sur lui avec son diadème, n'est autre chose que la loi de Dieu, qui est un témoignage au prince pour le convaincre et le soumettre dans sa conscience ; mais qui doit trouver dans ses mains une force qui exécute ([3]), et qui fléchisse les peuples par le respect de l'autorité.

Sire, je supplie Votre Majesté de se représenter aujourd'hui que Jésus-Christ, Roi des rois, et Jésus-Christ souverain Pontife, pour accomplir ces figures ([4]), met son Évangile sur votre tête, et son Évangile en vos mains ; ornement auguste et royal, digne d'un roi très chrétien et d'un ([5]) fils aîné de l'Église. L'Évangile sur votre tête vous donne plus d'éclat que votre couronne : l'Évangile en vos mains vous donne plus d'autorité que votre sceptre. Mais l'Évangile sur votre tête, c'est pour vous inspirer l'obéissance : l'Évangile en vos mains, c'est pour l'imprimer dans tous vos sujets. Et par là Votre Majesté voit assez ([6]), premièrement que Jésus-Christ veut régner sur vous ; c'est ce que je montrerai dans

a. II *Paral.*, XXIII, 11. — Ms. *atque dixerunt.* — *Et* est même effacé. (Ici, le latin dans le corps même du discours, pour la fin de la période.)

1. Note marginale : *Imposuerunt ei diadema et testimonium, dederuntque in manu ejus tenendam legem* (II *Paral.*, XXIII, 11).

2. *Var.* de ce cri.

3. *Var.* qui se fasse craindre.

4. *Gazier :* les figures. — On peut hésiter. Bossuet semble avoir hésité lui-même et s'être décidé pour l'adjectif démonstratif. Peut-être aussi a-t-il simplement voulu, comme en beaucoup d'endroits, corriger un écart de sa plume, qui rendait la lecture douteuse.

5. *Édit.* du. — C'est la *variante.* Mais il y a une surcharge, peu apparente, que les éditeurs n'ont pas remarquée.

6. *Var.* doit entendre.

mon premier point : et que par vous il veut régner sur vos peuples ; mon second point le fera connaître : et c'est tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

« Les rois règnent par moi, » dit la Sagesse éternelle : *Per me reges regnant* ([a]) ; et de là nous devons conclure non seulement que les droits de la royauté sont établis par ses lois, mais que le choix des personnes est un effet de sa Providence. Et certes il ne faut pas croire que le Monarque du monde, si persuadé ([1]) de sa puissance et si jaloux de son autorité, endure dans son empire qu'aucun y ait le commandement sans sa commission particulière. Par lui, tous les rois règnent; et ceux que la naissance établit, parce qu'il est le maître de la nature ; et ceux qui viennent par choix, parce qu'il préside à tous les conseils ; et il n'y a sur la terre « aucune puissance qu'il n'ait ordonnée : » *Non est potestas, nisi a Deo*, dit l'oracle de l'Écriture ([b]).

Quand il veut faire des conquérants, il fait marcher devant eux son esprit de terreur pour effrayer les peuples qu'il leur veut soumettre. « Il les prend par la main, » dit le prophète Isaïe ([c]). « Voici ce qu'a dit le Seigneur à Cyrus mon oint : Je marcherai devant toi, et je tournerai devant ta face le dos des rois ennemis ; je romprai les barres de fer, je briserai les portes d'airain ; j'humilierai à tes pieds toutes les grandeurs de la terre ([2]). »

Quand le temps fatal est venu, qu'il a marqué dès l'éternité à la durée des empires, ou il les renverse par la force : « Je frapperai, dit-il, tout le royaume d'Israël, je l'arracherai jusqu'à la racine, je le jetterai ([3]) où il me plaira, comme un

a. Prov., VIII, 15. — *b. Rom.*, XIII, 1. — *c. Is.*, XLV, 1, 2.

1. *Var.* soulignée, c'est-à-dire effacée : si connaissant de... *(conscius.)* — Des chiffres indiquent ici l'ordre des appositions.

2. En marge : *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram... Ego ante te ibo ;... dorsa regum vertam ;... gloriosos terræ humiliabo; portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam* (Is., XLV, 1, 2. — *Ms.* XLVIII). — Ici, et dans la traduction même, les anciens éditeurs, qui ont laissé subsister tant de citations inexactes, rectifient l'ordre des membres de phrase, qui n'est pas conforme à celui d'Isaïe. L'orateur ne prenait que les pensées.

3. *Var.* transporterai.

roseau que les vents emportent ([1]) ; » ou « il mêle dans les conseils un esprit de vertige, qui fait errer l'Égypte incertaine, comme un homme enivré ([2]) : » en sorte qu'elle s'égare tantôt en des conseils extrêmes qui désespèrent, tantôt en des conseils lâches qui détruisent toute la force de la majesté. Et même lorsque les conseils sont modérés ([3]) et vigoureux, Dieu les réduit en fumée par une conduite cachée et supérieure ; parce qu'il est « profond en pensée ([a]), » « terrible en conseils par-dessus les enfants des hommes ([b]) ; » parce que ses « conseils étant éternels ([4]), » et embrassant dans leur ordre toute l'universalité des causes, « ils dissipent avec une facilité toute-puissante les conseils toujours incertains des nations et des princes : » *Dominus* ([5]) *dissipat consilia gentium, reprobat autem cogitationes populorum ; et reprobat consilia principum* ([c]).

C'est pourquoi un roi sage, un roi capitaine, victorieux, intrépide, expérimenté, confesse à Dieu humblement que c'est « lui qui soumet ses peuples sous sa puissance : » *Qui subdit populum meum sub me* ([d]). Il regarde cette multitude infinie comme un abîme immense, d'où s'élèvent quelquefois des flots qui étonnent les pilotes les plus hardis. Mais comme il sait que c'est le Seigneur qui domine à la puissance de la mer, et qui adoucit ses vagues ([6]) irritées, voyant son état si calme qu'il n'y a pas le moindre souffle qui en trouble la tranquillité : « O mon Dieu, [dit-il,] vous êtes mon protecteur; c'est vous qui faites fléchir sous mes lois ce peuple innombrable : *Protector meus, et in ipso speravi* ([e]).

Pour établir cette puissance, qui représente la sienne, Dieu

a. Ps., XCI, 6. — *b. Ibid.*, LXV, 5. — *c. Ibid.*, XXXII, 10. — *d. Ibid.*, CXLIII, 3. — *e. Ibid.*, 2.

1. Le latin en marge, par extraits : *Sicut moveri solet arundo...; et evellet Israel..., et ventilabit eos trans flumen* (III Reg., XIV, 15).

2. En marge : *Miscuit in medio ejus spiritum vertigiñis ; et errare fecit* (lisez : *fecerunt*) *Ægyptum..., sicut errat ebrius et vomens* (Is., XIX, 14).

3. *Var.* sages.

4. En note : *Consilium Domini in æternum manet* (Ps., XXXII, 11). — Introduits de force dans la trame du discours, tous ces textes finissent par le rendre traînant et embarrassé.

5. Celui-ci, au contraire, y est placé par Bossuet lui-même. Semblablement quelques lignes plus bas.

6. *Var.* ses flots irrités.

met sur le front des souverains ([1]) et sur leur visage une marque de divinité. C'est pourquoi le patriarche Joseph ne craint point de jurer par la tête et par le salut de Pharaon ([a]), comme par une chose sacrée ; il ne croit pas outrager celui qui a dit ([2]) : « Vous jurerez seulement au nom du Seigneur ([b]) ; » parce qu'il a fait dans le prince une image mortelle de son immortelle autorité. « Vous êtes des dieux, dit David ([c]), et vous êtes tous enfants du Très-Haut. » Mais, ô dieux de chair et de sang, ô dieux de terre et de poussière, « vous mourrez comme des hommes. » N'importe, vous êtes des dieux, encore que vous mouriez, et votre autorité ne meurt pas : cet esprit de royauté passe tout entier à vos successeurs, et imprime partout la même crainte, le même respect, la même vénération. L'homme meurt, il est vrai ; mais le roi, disons-nous, ne meurt jamais : l'image de Dieu est immortelle.

Il est donc aisé de comprendre que de tous les hommes vivants, aucuns ne doivent avoir dans l'esprit la majesté de Dieu plus imprimée, que les rois : car comment pourraient-ils oublier Celui dont ils portent toujours en eux-mêmes une image si vive, si expresse, si présente ([3]) ? Le prince sent en son cœur cette vigueur, cette fermeté, cette noble confiance de commander : il voit qu'il ne fait que mouvoir les lèvres, et aussitôt que tout se remue d'une extrémité du royaume à l'autre. Et combien donc doit-il penser que la puissance de Dieu est active! Il pénètre les intrigues ([4]) les plus secrètes : « Les oiseaux du ciel lui rapportent tout ([d]). » Il a même reçu de Dieu, par l'expérience ([5]) des affaires, une certaine

a. Gen., XLII, 15. — *b. Deuter.*, X, 20. — *c. Ps.*, LXXXI, 6, 7. — *d. Eccl.*, X, 20.

1. *Var.* sur leur front.

2. On pourrait objecter à Bossuet que la loi de Moïse n'existait pas encore. Mais tout le Décalogue a une raison d'être antérieure à la loi mosaïque.

3. L'auteur, dans son premier projet, avait d'abord conclu immédiatement par la citation de saint Grégoire de Nazianze, qu'on lira un peu plus loin (*voy.* p. 263, n. 4, la *variante*). Après coup, il se décide à introduire ici les idées contenues dans une péroraison du discours *sur l'Ambition*, qui n'avait pas été prononcée.

4. *Var.* les trames.

5. *Var.* par l'usage. — La correction étant écrite à la suite, non en surcharge, les anciennes éditions se sont trompées dans l'interprétation de ce passage. — M. Gazier lit : « Il a même reçu de Dieu par l'usage des affaires une certaine expérience... » Ce n'est pas, croyons-nous, la vraie leçon.

pénétration qui fait penser qu'il devine : *Divinatio in labiis regis* ([a]). Et quand il a pénétré les trames les plus secrètes, avec ses mains longues et étendues il va prendre ses ennemis aux extrémités du monde, et les déterre, pour ainsi dire, du fond des abîmes, où ils cherchaient un vain asile. Combien donc lui est-il facile de s'imaginer que les mains et les regards ([1]) de Dieu sont inévitables ! Mais quand il voit les peuples soumis, « obligés, dit l'Apôtre ([b]), à lui obéir non seulement pour la crainte, mais encore pour la conscience, » peut-il jamais oublier ce qui est dû au Dieu vivant et éternel, à qui tous les cœurs parlent, pour qui ([2]) toutes les consciences n'ont plus de secret ? C'est là, c'est là sans doute que tout ce qu'inspire le devoir, tout ce qu'exécute la fidélité, tout ce que feint la flatterie, tout ce que le prince exige ([3]) lui-même de l'amour, de l'obéissance, de la gratitude de ses sujets, lui est une leçon perpétuelle de ce qu'il doit à son Dieu, à son Souverain. C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze ([4]), prêchant à Constantinople en présence des empereurs, les invite ([5]) par ces beaux mots à réfléchir sur eux-mêmes, pour contempler la grandeur de la Majesté divine : « O monarques, respectez votre pourpre ; révérez votre propre autorité, qui est un rayon de celle de Dieu ; connaissez le grand mystère de Dieu en vos personnes : les choses célestes ([6]) sont à lui seul ; il partage avec vous les inférieures : soyez donc les sujets de Dieu, comme vous en êtes les images ([c]). »

Tant de fortes considérations doivent presser vivement les rois de mettre l'Évangile sur leur tête, d'avoir toujours

a. Prov., XVI, 10. — *b. Rom.*, XIII, 5. — *c.* S. Greg. Naz., *Orat.* XXVII. — Nunc XXXVI.

1. *Var.* la vue. — *Ms.* est inévitables. (Distraction.)

2. *Var.* devant qui.

3. *Var.* tout ce qu'il exige.

4. *Première rédaction :* C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze, prêchant un jour à Constantinople en présence des empereurs (*var.* devant les empereurs), leur adresse ces belles paroles : Respectez, ô rois, votre pourpre ; respectez votre propre autorité, qui est un rayon de celle de Dieu, et voyez soigneusement à quoi elle est employée. Contemplez le grand mystère de Dieu en vos personnes : les choses célestes sont à lui seul ; il partage avec vous les inférieures : soyez donc les sujets de Dieu, comme vous en êtes les images.

5. *Var.* leur adresse ces belles paroles : « O princes, respectez... »

6. *Var.* hautes, — sublimes.

les yeux attachés à cette loi supérieure, de ne se permettre rien de ce que Dieu ne leur permet pas, de ne souffrir jamais que leur puissance s'égare hors des bornes de la justice chrétienne. Certes ils donneraient au Dieu vivant un trop juste sujet de reproche, si parmi tant de biens qu'il leur fait ils en allaient (1) encore chercher dans les plaisirs (2) qu'il leur défend, s'ils employaient contre lui la puissance qu'il leur accorde, s'ils violaient eux-mêmes les lois dont ils sont établis les protecteurs (3).

C'est ici le péril (4) des grands de la terre. Comme les autres hommes, ils ont à combattre leurs passions ; par-dessus les autres hommes, ils ont à combattre leur propre puissance. Car comme il est absolument nécessaire à l'homme d'avoir quelque chose qui le retienne, les puissances sous qui tout fléchit (5) doivent elles-mêmes se servir de bornes (6). C'est là, disait un grand pape (a), la plus grande science (7) de la royauté ; et voici dans une sentence de saint Grégoire la vérité la plus nécessaire (8) que puisse jamais entendre un roi chrétien : « Nul ne sait user de la puissance, que celui qui la sait contraindre ; » celui-là sait maintenir son autorité (9), qui ne souffre ni aux autres de la diminuer, ni à elle-même de s'étendre trop ; qui la soutient au dehors, et qui la réprime au dedans ; enfin qui, se résistant à lui-même, fait par un senti-

a. S. Greg. Magn., *Moral.* lib. V, cap. XI.

1. *Var.* voulaient.

2. *Var.* dans les choses.

3. *Var.* les exécuteurs.

4. *Var.* des rois chrétiens. — *Édit.* le grand péril des grands de la terre, des rois chrétiens.... — M. Gazier seul a bien distingué la variante, et reconnu la correction (*grand* supprimé, à cause *des grands de la terre*).

5. *Var.* à qui tout cède.

6. *Note marginale*, introduite dans le discours par Deforis, avec une traduction peu exacte : *Tanto sub majorem mentis disciplinam* (Deforis corrige : *sub majore mentis disciplina*) *se redigunt*, *quanto sibi per impatientiam potestatis* (Bossuet se demande s'il ne faudrait pas lire *per impotentiam...*) *suaderi* (Deforis : *suadere*) *illicita quasi licentius sciunt* (lib. V *Moral. in Job*, cap. VIII). — M. Gazier maintient cette citation dans le texte, mais en la plaçant une phrase plus bas, et en éliminant, bien entendu, la traduction interpolée.

7. *Var.* toute la science.

8. *Var.* la plus importante.

9. *Lachat :* comme il faut. — Reste d'une *variante* effacée : celui-là s'en sert comme il faut...

ment de justice ce qu'aucun autre ne pourrait entreprendre sans attentat : *Bene potestatem exercet, qui et retinere illam noverit et impugnare* ([a]). Mais que cette épreuve est difficile! que ce combat est dangereux ! Qu'il est malaisé à l'homme, pendant que tout le monde lui accorde tout, de se refuser quelque chose ([1]) ! Et n'est-ce point peut-être le sentiment d'une épreuve si délicate ([2]) qui fait dire à un grand roi pénitent : « Je me suis répandu comme de l'eau ([b]) ? » Cette grande puissance, semblable à l'eau, n'ayant point trouvé d'empêchement, s'est laissée aller à son poids et n'a pas pu se retenir.

Vous qui arrêtez les flots de la mer, ô Dieu, donnez des bornes à cette eau coulante, par la crainte de vos jugements et par l'autorité de votre Évangile. Régnez, ô JÉSUS-CHRIST, sur tous ceux qui règnent : qu'ils vous craignent du moins, puisqu'ils n'ont que vous seul à craindre ; et, ravis de ne dépendre que de vous, qu'ils soient du moins toujours ravis d'en dépendre ([3])...

SECOND POINT.

Le royaume de JÉSUS-CHRIST, c'est son Église catholique ([4]); et j'entends ici par l'Église toute la société du peuple de Dieu. Il règne dans les États, lorsque l'Église y fleurit ; et voici en peu de paroles, selon les oracles des prophètes, la grande et mémorable destinée de cette Église catholique. Elle a dû être établie malgré les rois de la terre ; et dans la suite des temps elle a dû les avoir pour protecteurs.

Un même psaume de David prédit en termes formels ces deux états de l'Église: *Quare fremuerunt gentes?* « Pourquoi les peuples se sont-ils émus, et ont-ils médité des choses

a. S. Greg. Magn., *Moral.* lib. XXVI, cap. XXVI. — *Ms.* cap. XIX. De plus : *expugnare* (distraction), pour *impugnare.* — *b. Ps.*, XXI, 15.

1. *Var.* Mais que ce combat est dangereux ! Qu'il est malaisé à l'homme de se retenir, quand il n'a d'obstacle que de lui-même ! — Encore une variante méconnue par les anciens éditeurs, avant M. Gazier.

2. *Var.* si périlleuse.

3. *Var.* qu'ils s'estiment toujours heureux d'en dépendre. — Pas de transition écrite, de la première à la seconde partie.

4. *Var.* Le royaume de JÉSUS-CHRIST, c'est son Église catholique, dont voici en peu de paroles la grande et mémorable destinée, selon les oracles des prophètes.

vaines ? Les rois de la terre se sont assemblés ([1]), et les princes ont fait une ligue contre le Seigneur et contre son Christ ([a]). » Ne voyez-vous pas, chrétiens, les empereurs et les rois frémissant contre l'Église naissante, qui cependant, toujours humble et toujours soumise, ne défendait que sa conscience ! Dieu voulait paraître tout seul dans l'établissement de son Église ; car écoutez ce qu'ajoute le même Psalmiste : « Celui qui habite au ciel se moquera d'eux, et l'Éternel se rira de leurs entreprises : » *Qui habitat in cælis, irridebit eos* ([b]). O rois, qui voulez tout faire, il ne plaît pas au Seigneur que vous ayez nulle part dans l'établissement de son grand ouvrage. Il lui plaît que des pêcheurs fondent son Église, et qu'ils l'emportent sur les empereurs.

Mais quand leur victoire sera bien constante, et que le monde ne doutera plus que l'Église, dans sa faiblesse, n'ait été plus forte que lui avec toutes ses puissances ([2]), vous viendrez à votre tour, ô empereurs, au temps qu'il a destiné ; et on vous verra baisser humblement la tête devant les tombeaux de ces pêcheurs. Alors l'état de l'Église sera changé. Pendant que l'Église prenait racine par ses croix et par ses souffrances, les empereurs, disait Tertullien ([c]), ne pouvaient pas être chrétiens ; parce que le monde, qui la tourmentait, devait les avoir à sa tête. « Mais maintenant, » dit le saint Psalmiste : *Et nunc, reges, intelligite* ([d]) ; maintenant qu'elle est établie, et que la main de Dieu s'est assez montrée, il est temps que vous veniez, ô rois du monde : commencez à ouvrir les yeux à la vérité ; « apprenez » la véritable justice, qui est la justice de l'Évangile, « ô vous qui jugez la terre ([3]). » « Servez le Seigneur en crainte : » *Servite Domino in timore* ([e]) : dilatez maintenant son règne ; servez le Seigneur. De quelle sorte le servirez-vous ? Saint Augustin vous le va dire : « Servez-le comme des hommes

a. Ps., II, 1, 2. — *b. Ibid.*, 4. — Ms. *Qui habitabit :* distraction amenée par la préoccupation du futur qui suit. — *c. Apolog.*, n. 21. — *d. Ps.*, II, 10. — *e. Ps.*, II, 11.

1. *Var.* unis.

2. *Var.* plus forte que toutes les puissances qui la combattaient. — Une virgule après *puissances* indique l'endroit où il faut s'arrêter. C'est donc à tort, selon nous, que M. Gazier conserve les trois mots suivants dans le texte.

3. Passage ponctué à faux dans les précédentes éditions.

particuliers, en obéissant à son Évangile, comme nous avons déjà [dit] ; mais servez-le aussi comme rois, en faisant pour son Église ce qu'aucuns ne peuvent faire sinon les rois : » *In hoc serviunt Domino reges, in quantum sunt reges, cum ea faciunt ad serviendum illi, quæ non possunt facere nisi reges*(a). Et quels sont ces services si (1) considérables que l'Église exige des rois comme rois ? De se rendre les défenseurs de sa foi, les protecteurs de son autorité, les gardiens et les fauteurs de sa discipline.

La foi, c'est le dépôt, c'est le grand trésor, c'est le fondement de l'Église. De tous les miracles visibles que Dieu a faits pour cet empire, le plus grand, le plus mémorable, et qui nous doit attacher le plus fortement aux rois qu'il nous a donnés, c'est la pureté de leur foi. Le trône que remplit notre grand monarque est le seul de tout l'univers où, depuis la première conversion, jamais il ne s'est assis que des princes enfants de l'Église. L'attachement de nos rois pour le Saint-Siège apostolique semble leur avoir communiqué quelque chose de la fermeté immobile (2) de cette première Pierre sur laquelle l'Église est appuyée ; et c'est pourquoi un grand pape, c'est saint Grégoire, a donné dès les premiers siècles cet éloge incomparable à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières (3). Un si saint homme regardait sans doute plus encore la pureté de la foi que la majesté du trône ; mais qu'aurait-il dit, chrétiens, s'il avait vu durant douze siècles cette suite non interrompue de rois catholiques ? S'il a élevé si haut la race de Pharamond, combien aurait-il célébré la postérité de saint Louis ! et s'il en a tant écrit à Childebert, qu'aurait-il dit de Louis-Auguste ?

Sire, Votre Majesté saura bien soutenir de tout son pouvoir ce sacré dépôt de la foi, le plus précieux et le plus grand

a. *Epist.* CLXXXV, n. 19. — Ms. *Epist.* L (ordre ancien).

1. Mot oublié dans les éditions.

2. *Var.* inébranlable.

3. En marge le latin : *Quanto ceteros homines regia dignitas antecedit, tanto ceterarum gentium regna regni vestri profecto culmen excedit.* (Epist. lib. VI, *epist.* VI, *ad Childeb. reg.*)

qu'elle ait reçu des rois ses ancêtres. Elle éteindra dans tous ses États les nouvelles partialités (1). Et quel serait votre bonheur (2), quelle la gloire de vos jours, si vous pouviez encore guérir toutes les blessures anciennes (3) ! Sire, après ces dons extraordinaires que Dieu vous a départis si abondamment, et pour lesquels Votre Majesté lui doit des actions de grâces immenses (4), elle ne doit désespérer d'aucun avantage qui soit capable de signaler la félicité de son règne: et peut-être, car qui sait les secrets de Dieu ? peut-être qu'il a permis que Louis le Juste, de triomphante mémoire, se soit rendu mémorable éternellement en renversant le parti qu'avait formé l'hérésie, pour laisser à son successeur la gloire de l'étouffer tout entière par un sage tempérament de sévérité (5) et de patience. Sire, quoi qu'il en soit, et laissant à Dieu l'avenir, nous supplions Votre Majesté qu'elle ne se lasse jamais de faire rendre aux oracles du Saint-Esprit et aux décisions de l'Église (6) une obéissance non feinte ; afin que toute l'Église catholique puisse dire d'un si grand roi, après saint Grégoire : « Nous devons prier sans cesse pour notre monarque très religieux et très chrétien, et pour la reine sa très digne épouse, qui est un miracle de douceur et de piété, et pour son fils sérénissime notre prince, notre

1. *Addition marginale :* « Elle saura bien faire rendre aux oracles du Saint-Esprit une obéissance non feinte. » — Bossuet reprendra un peu plus loin cette phrase, qu'il avait songé d'abord à introduire ici. M. Gazier remarque qu'il s'agit des Jansénistes. Mais c'est bien à tort qu'il ajoute que Bossuet est revenu plus tard de ses préventions à leur égard, et « qu'il a reconnu avec une loyauté parfaite l'orthodoxie d'Arnaud. » Le *Journal de Ledieu*, dont M. Gazier possède l'original, dit quelque part le contraire (février 1703). Ce qui a pu servir de prétexte à cette assertion, c'est peut-être que dans l'Assemblée de 1700, Bossuet eut à cœur de faire condamner les erreurs, soit des Jansénistes, soit des Casuistes, sans s'attaquer aux personnes. Ce fut, du reste, sans beaucoup de succès.

2. *Var.* son bonheur.

3. *Var.* toutes les anciennes blessures.

4. *Var.* immortelles.

5. Une correction substituait *rigueur* à *sévérité*. Bossuet l'efface. Prévoyait-il confusément les abus qui pouvaient naître un jour de l'intervention du pouvoir séculier dans la lutte contre l'hérésie ? Du moins la rigueur devait lui sembler peu compatible avec la patience, qu'il voulait voir alliée à la sévérité.

6. Bossuet avait remplacé, en surcharge, ce mot qui fait redite avec la ligne suivante. Celui qu'il a écrit, probablement « du Saint-Siège », a été recouvert d'encre à dessein, de façon à le rendre absolument illisible.

espérance ([1]) : » — s'il vivait en nos jours, qui doute qu'il n'eût dit encore avec joie: Pour la reine son auguste mère ([2]), dont le zèle ardent et infatigable aurait bien dû être consacré par les louanges d'un si grand pape ? — nous devons donc prier sans relâche pour toutes ces personnes augustes, « pendant le temps desquelles (voici un éloge admirable), les bouches des hérétiques sont fermées, » et leurs nouveautés ([3]) n'osent se produire : *Quorum temporibus hæreticorum ora conticescunt* ([a]). Mais reprenons le fil de notre discours.

L'Église a tant travaillé pour l'autorité des rois, qu'elle a sans doute bien mérité qu'ils se rendent les protecteurs de la sienne. Ils régnaient sur les corps par la crainte, et tout au plus sur les cœurs par l'inclination. L'Église leur a ouvert une place plus vénérable ; elle les a fait régner dans la conscience. C'est là qu'elle les a fait asseoir dans un trône ([4]), en présence et sous les yeux de Dieu même : quelle merveilleuse dignité ! Elle a fait un des articles de sa foi ([5]) de la sûreté de leur personne sacrée, un devoir ([6]) de sa religion de l'obéissance qui leur est due. C'est elle qui va arracher jusqu'au fond du cœur, non seulement les premières pensées de rébellion ([7]), mais encore et les plaintes et les murmures ; et pour ôter tout prétexte de soulèvement contre les puissances légitimes ([8]), elle a enseigné constamment, et par sa doctrine, et par son exemple, qu'il en faut tout souffrir, jusqu'à l'injustice, par laquelle s'exerce invisiblement la justice même de Dieu.

Après des services si importants, une juste reconnaissance

---

a. Epist. lib. IX, epist. XLIX.

1. Le latin en marge : *Pro vita piissimi et christianissimi Domini nostri imperatoris, et tranquillissima ejus conjuge, et mansuetissima ejus sobole semper orandum* [*est*]. (Epist. lib. IX, *epist.* XLIX. — Ms. (ordre ancien) lib. VII, *epist.* XLVIII.) — *Pro* est ajouté devant *tranquillissima* et *mansuetissima.*

2. *Var.* sa mère très auguste.

3. *Var.* leur malice.

4. *Var.* qu'elle leur a donné un trône.

5. *Var.* de sa créance. — De toute manière, l'expression est oratoire, et ne va pas sans un peu d'hyperbole.

6. *Var.* une partie.

7. *Var.* les mouvements les plus cachés, — les premiers mouvements de sédition.

8. *Var.* contre les princes.

obligeait les princes chrétiens à maintenir l'autorité de l'Église, qui est celle de JÉSUS-CHRIST même. Non, JÉSUS-CHRIST ne règne pas (1), si son Église n'est autorisée : les monarques pieux l'ont bien connu ; et leur propre autorité, je l'ose dire, ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Église. Ils ont fait quelque chose de plus : cette puissance souveraine, qui doit donner le branle dans les autres choses (2), n'a pas jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans toutes les affaires ecclésiastiques (3) ; et un roi de France, empereur, n'a pas cru se rabaisser trop, lorsqu'il écrit aux prélats qu'il les assure de son appui (4) dans les fonctions de leur ministère, « afin, dit ce grand roi, que notre puissance royale servant, comme il est convenable, à ce que demande votre autorité, vous puissiez exécuter vos décrets : » *Ut nostro auxilio suffulti, quod vestra auctoritas exposcit, famulante, ut decet, potestate nostra, perficere valeatis* (a).

Mais, ô sainte autorité de l'Église, frein nécessaire de la licence, et unique appui de la discipline, qu'es-tu maintenant devenue ? Abandonnée par les uns et usurpée par les autres, ou elle est entièrement abolie, ou elle est dans des mains étrangères. Mais il faudrait un trop long discours pour exposer ici toutes ses plaies. Sire, cette affaire est digne que Votre Majesté s'y applique (5) : et dans la réformation générale de tous les abus de l'État, qui est due à la gloire de votre règne (6), l'Église et son autorité (7), tant de fois blessées, recevront leur soulagement de vos mains royales (8).

Et comme cette autorité de l'Église n'est pas faite pour l'éclat d'une vaine pompe, mais pour l'établissement des bonnes mœurs et de la véritable piété, c'est ici principalement que

a. Ludov. Pius, *Capit. ann.* 823, cap. IV.

1. Il s'agit évidemment du *règne social* de JÉSUS-CHRIST.

2. *Var.* en toute autre chose.

3. *Var.* dans les affaires de l'Église.

4. *Var.* de son assistance, — lorsqu'il promet son assistance aux prélats dans...

5. *Var.* Sire, le temps en éclaircira Votre Majesté.

6. *Var.* Dans cette grande réformation de tous les abus de l'État, que l'on attend de votre haute sagesse.

7. *Var.* et ses lois.

8. *Var.* de vos mains royales leur soulagement.

les monarques chrétiens ([1]) doivent faire régner JÉSUS-CHRIST sur les peuples qui leur obéissent ; et voici en peu de mots quels sont leurs devoirs, comme le Saint-Esprit nous les représente.

Le premier et le plus connu, c'est d'exterminer les blasphèmes. JÉSUS-CHRIST est un grand roi : et le moindre respect que l'on doive aux rois, c'est de parler d'eux avec honneur. Un roi ne permet pas dans ses États qu'on parle irrévéremment même d'un roi étranger, même d'un roi ennemi, tant le nom de roi est vénérable partout où il se rencontre. Eh quoi donc! ô JÉSUS-CHRIST, Roi des rois, souffrira-t-on qu'on vous méprise et qu'on vous blasphème, même au milieu de votre empire ? Quelle serait cette indignité ! Ah ! jamais un tel reproche ne ternira la réputation de mon roi. Sire, un regard de votre face sur ces blasphémateurs et sur ces impies, afin qu'ils n'osent paraître, et qu'on voie s'accomplir ([2]) en votre règne ce qu'a prédit le prophète [Amos] ([3]) que « la cabale des libertins sera renversée : » *Auferetur factio lascivientium* ([a]).

Non seulement les blasphèmes, mais tous les crimes publics et scandaleux doivent être le juste objet de l'indignation du prince. « Le roi, dit ([4]) Salomon, assis dans le trône de

---

a. Amos, VI, 7.

1. A cet endroit capital du discours, les idées affluaient dans l'esprit de l'auteur. Avant de les rédiger, il en trace, à la hâte, ce canevas (p. VII du second point) : « Blasphème et impiété. JÉSUS-CHRIST roi. On parle révéremment, même d'un roi ennemi : combien [plus] de Dieu. Empêcher les scandales. Il semble indigne d'un roi de penser à la piété ; Josaphat bien éloigné de ce sentiment. Ils le doivent : Platon. Mais saint Grégoire : « Élargir la voie du ciel » (*Éd. Gazier :* la voie du bien) en protégeant la vertu. D'elle-même abandonnée. Ne croire rien de plus important. Difficile à la politique. Piété à la cour. Exemple du prince. La reine de Saba à Salomon. Grande destinée du roi. Ne l'empêcher pas par les péchés (*Éd. Gazier :* par le péché).

2. *Var.* (mêlée au texte dans les éditions, excepté dans l'édition critique de M. Gazier) : pour accomplir ce mot du roi Salomon : « Un roi sage dissipe les impies, et les voûtes des prisons sont leurs demeures : » *Dissipat impios rex sapiens, et incurvat super eos fornicem* (Prov., XX, 26); sans égard ni aux conditions ni aux personnes : car il faut un châtiment rigoureux à une telle insolence.

3. *Ms.* le prophète Osée. — Distraction, que tous les éditeurs corrigent avec raison.

4. *Ms.* dit *le même* Salomon. — Le remaniement que nous venons de signaler dans l'avant-dernière note exige la suppression de ces deux mots.

son jugement, dissipe tout le mal par sa présence ([1]) : » Voyez qu'aucun mal ne doit échapper à la justice du prince. Mais si le prince entreprend d'exterminer tous les pécheurs, la terre sera déserte et son empire désolé. Remarquez aussi, chrétiens, les paroles de Salomon : il ne veut pas que le prince prenne son glaive contre tous les crimes ; mais il n'y en a toutefois aucun qui doive demeurer impuni, parce qu'ils doivent être confondus par la présence d'un prince vertueux et innocent. Voici quelque chose de merveilleux et bien digne de la majesté des rois ([2]) : leur vie chrétienne et religieuse doit être le juste supplice de tous les pécheurs scandaleux, qui sont confondus et réprimés par leur vertu ([3]). Qu'ils fassent donc régner JÉSUS-CHRIST par l'exemple de leur vie, qui soit une loi vivante de probité ([4]). Car ce qu'ils feront de bien ou de mal dans une place si haute, étant exposé à la vue de tous, sert de règle à tout leur empire. Et c'est pourquoi, dit saint Ambroise, « le prince doit bien méditer qu'il n'est pas dispensé des lois ; mais que, lorsqu'il cesse de leur obéir, il semble en dispenser tout le monde par l'autorité de son exemple : » *Nec legibus rex solutus est, sed leges suo solvit exemplo* ([a]).

Enfin le dernier devoir des princes pieux et chrétiens, et le plus important de tous pour faire régner JÉSUS-CHRIST dans leurs états, c'est qu'après avoir dissipé les vices, à la manière que nous avons dite, ils doivent élever, défendre, favoriser la vertu; et je ne puis mieux exprimer cette vérité que par ces beaux mots de saint Grégoire dans une lettre qu'il écrit à l'empereur Maurice ; c'est à Votre Majesté qu'il parle: « C'est pour cela, lui dit-il, que la puissance souveraine vous a été accordée d'en haut sur tous les hommes ; afin que la vertu soit aidée, afin que la voie du ciel soit élargie,

a. Apolog. David II, cap. III.

1. En marge le latin : *Rex, qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo* (Prov., XX, 8).

2. *Var.* d'un roi : sa vie...

3. *Var.* par l'autorité de son exemple, — par sa probité, — par sa vertu.

4. *Note marginale*, de date postérieure : « Rien de plus grand dans les grands que cette noble obligation de vivre mieux que les autres. » (Vers 1666.)

et que l'empire terrestre ([1]) serve à l'empire du ciel ([2]). »

N'avez-vous pas remarqué cette noble obligation que ce grand pape impose aux rois, d'élargir les voies du ciel ? Il faut expliquer sa pensée en peu de paroles. Ce qui rend la voie du ciel si étroite, c'est que la vertu véritable est ordinairement méprisée ; car comme elle se tient toujours dans ses règles, elle n'est ni assez souple ni assez flexible pour s'accommoder aux humeurs, ni aux passions, ni aux intérêts des hommes : c'est pourquoi elle semble inutile au monde ; et le vice paraît bien plutôt, parce qu'il est plus entreprenant. Car écoutez parler les hommes du monde dans le livre de la Sapience : « Le juste, disent-ils, nous est inutile : » *Inutilis est nobis* ([a]) ; il n'est pas propre à notre commerce, il n'est pas commode à nos négoces : il est trop attaché à son droit chemin pour entrer dans nos voies détournées. Comme donc il est inutile, on se résout facilement à le laisser là, et ensuite à l'opprimer ; c'est pourquoi ils disent : « Trompons le juste, parce qu'il nous est inutile ([3]). » Élevez-vous, puissances suprêmes; voici un emploi digne de vous. Voyez que la piété ([4]) est contrainte de marcher dans des voies serrées ; on la méprise, on l'accable : protégez-la ; tendez-lui la main, faites-vous honneur en la cherchant ; élargissez les voies du ciel, rétablissez ce grand chemin et rendez-le plus facile. Pour cela, aimez la justice : qu'aucuns ne craignent sous votre empire, sinon les méchants; qu'aucuns n'espèrent, sinon les bons.

Ah ! chrétiens, la justice, c'est la véritable vertu des monarques et l'unique appui de la majesté. Car qu'est-ce que la majesté ? Ce n'est pas une certaine prestance qui est sur le visage du prince et sur ([5]) tout son extérieur ; c'est un

a. Sap., II, 12.

1. *Var.* l'empire de la terre.

2. Le latin en marge : *Ad hoc enim potestas* [*super omnes homines*] *dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt, adjuventur; ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur* (Epist. lib. III, *Epist.* LXV, *ad Mauric. Aug.*). — *Ms.* lib. II, *Epist.* LXII. Ordre ancien. — *Ms.* (1re rédaction) *ut cœlorum regnum latius pateat.* Rectifié vers 1666.

3. Édit. *Circumveniamus justum, quoniam inutilis est nobis.* — Ce texte latin est effacé : les derniers mots venaient déjà d'être cités.

4. *Var.* Voyez comme la piété chrétienne, — la vertu...

5. *Var.* dans.

éclat plus pénétrant, qui porte dans le fond des cœurs une crainte respectueuse. Cet éclat vient de la justice, et nous en voyons un bel exemple dans l'histoire du roi Salomon. « Ce prince, dit l'Écriture ([a]), s'assit dans le trône de son père, et il plut à tous ([1]). » Voilà un prince aimable, qui gagne les cœurs par sa bonne grâce. Il faut quelque chose de plus fort pour établir la majesté, et c'est la justice qui le donne. Car, après ce jugement mémorable de Salomon, écoutez le texte sacré : « Tout Israël, dit l'Écriture, apprit que le roi avait jugé, et ils craignirent le roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui ([2]). » Sa mine relevée le fait aimer, mais sa justice le fait craindre, de cette crainte de respect qui ne détruit pas l'amour, mais qui le rend plus sérieux et plus circonspect. C'est cet amour mêlé de crainte que la justice fait naître, et avec lui le caractère véritable de la majesté.

Donc, ô rois, dit l'Écriture ([b]), « aimez la justice ([3]). » Mais pour pratiquer la justice, connaissez la vérité ; et pour connaître la vérité, mettez-vous en état de l'apprendre. Salomon, possédé d'un désir immense de rendre la justice à son peuple, fait à Dieu cette prière : « Je suis, dit-il, ô Seigneur, un jeune prince, qui ne sais ([4]) point encore l'expérience, qui est la maîtresse des rois. » En passant, ne croyez pas qu'il parle ainsi par faiblesse de courage: il paraissait devant ses juges avec la plus haute fermeté ; et il avait déjà fait sentir aux plus grands de son État qu'il était le maître : mais quand il parle à Dieu, il ne rougit point de trembler devant une telle majesté, ni de confesser son ignorance, compagne nécessaire de l'humanité. Après quoi, le désir de rendre justice lui met cette parole en la bouche ([c]): « Donnez donc à votre

a. I *Paral.*, XXIX, 23. — *b. Sap.*, I, 1. — *c.* III *Reg.*, III, 9.

1. Latin en marge: *Sedit Salomon super solium...pro patre suo, et cunctis placuit* (ms. *in solio patris sui, et placuit omnibus*).

2. Latin en marge : *Audivit omnis Israel judicium quod judicasset rex* (ms. *Scivit Israel quia judicaverat rex*), *et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo* (ms. *in illo*). (III Reg., III, 28.)

3. *Édit.* (sauf M. Gazier) : « et sachez que c'est pour cela que vous êtes rois. » — Membre de phrase supprimé par l'auteur.

4. *Qui n'ai* est effacé au manuscrit, et remplacé par *qui ne sais*, à cause du texte cité en marge : *Ego autem sum puer parvulus ignorans egressum et introitum meum* (III Reg., III, 7).

serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, et discerner entre le bien et le mal ([1]). » Ce cœur docile, qu'il demande, n'est point un cœur incertain et irrésolu : car la justice est résolutive, et ensuite elle est inflexible ; mais elle ne se fixe jamais qu'après qu'elle est informée, et c'est pour l'instruction qu'elle demande un cœur docile. Telle est la prière de Salomon.

Mais voyons ce que Dieu lui donne en exauçant sa prière. « Dieu donna, dit l'Écriture ([a]), une sagesse merveilleuse à Salomon ([2]) et une prudence très exacte. » Remarquez la sagesse et la prudence : la prudence pour bien pénétrer ([3]) les faits ; la sagesse, pour posséder ([4]) les règles de la justice : et pour obtenir ces deux choses, voici le mot important : « Dieu lui donna, dit l'Histoire sainte ([b]), une étendue de cœur comme le sable de la mer ([5]). » Sans cette merveilleuse étendue de cœur, on ne connaît jamais la vérité. Car les hommes, et particulièrement les princes, ne sont pas si heureux que la vérité vienne à eux de droit fil, pour ainsi dire, et d'un seul endroit ([6]). Il faut donc un cœur étendu pour recueillir la vérité deçà et delà, partout où l'on en découvre quelque vestige : et c'est pourquoi il ajoute, « un cœur étendu comme le sable de la mer, » c'est-à-dire capable d'un détail infini, de[s] moindres particularités ([7]), de toutes les circonstances les plus menues, pour former un jugement droit et assuré. Tel était le roi Salomon. Ne disons pas, chrétiens, ce que nous pensons de Louis-Auguste : et retenant en nos cœurs les louanges que nous donnons à sa conduite, faisons quelque

a. III *Reg.*, IV, 29. — *b. Ibid.*

1. Le latin en marge : *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum.*

2. *Var.* à Salomon une sagesse merveilleuse et...

3. *Var.* connaître.

4. *Édit. Gazier :* pour *bien* posséder...

5. En marge tout le passage latin, que les éditeurs introduisent par fragments dans le discours : *Dedit quoque* (ms. *ergo*, amené par la citation précédente) *Deus sapientiam Salomoni, prudentiam multam nimis, et latitudinem cordis, quasi* (ms. *sicut*) *arenam quæ est in littore maris.*

6. Phrase effacée : « Chacun la trouve dans son intérêt, dans ses soupçons, dans ses passions, et la porte comme il l'entend aux oreilles du souverain. »

7. *Var.* de toutes les particularités.

chose qui soit plus digne de ce lieu ; tournons-nous au Dieu des armées et faisons une prière pour notre roi :

O Dieu, donnez à ce prince cette sagesse, cette étendue, cette docilité modeste, mais pénétrante, que désirait Salomon. Ce serait trop vous demander pour un homme que de vous prier, ô Dieu vivant, que le roi ne fût jamais surpris. C'est le privilège de votre science de n'être pas exposée à la tromperie. Mais faites que la surprise ne l'emporte pas, et que ce grand cœur ne change jamais que pour céder à la vérité. O Dieu ! faites qu'il la cherche ; ô Dieu ! faites qu'il la trouve : car (1), pourvu qu'il sache la vérité, vous lui avez fait le cœur si droit que nous ne craignons rien pour la justice.

Sire, vous savez les besoins de vos peuples, le fardeau excédant [leurs] forces dont [ils sont] chargés (2). Il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs : soyez fidèle à Dieu, et ne mettez point [d'obstacle] par vos péchés aux choses qui se préparent (3) : portez la gloire de votre nom et celle du nom français à une telle hauteur, qu'il n'y ait plus rien à vous souhaiter que la félic[ité éternelle].

1. *Var.* et quand il saura la vérité.

2. *Ms.* ses forces,... dont il est chargé. — Distraction évidente. M. Gazier a eu raison de corriger. — *Anciennes édit.* Sire, vous savez les besoins de vos peuples, le fardeau dont il est chargé excédant ses forces. — Après tant de corrections inutiles et abusives, on ne devait pas imputer une telle prose à Bossuet, sous prétexte de respect pour sa mémoire et pour ses œuvres.

3. *Édit.* (même celle de M. Gazier) : « qui se couvent. » — Le mot *préparent* est écrit en abrégé dans une surcharge : *pparent.* — *Var.* O Dieu ! quelle est la destinée de votre règne ! N'y mettez point d'obstacle par vos péchés.

CARÊME DU LOUVRE.

SERMON SUR LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR [1].

Vendredi-Saint, 7 avril 1662.

Le Carême du Louvre s'acheva dignement [2] par une prédication à la fois savante et pathétique, sur le testament de JÉSUS-CHRIST à la croix. La copie authentique de ce discours, faite par ordre de l'auteur, remplace aujourd'hui l'autographe. Elle est postérieure de plusieurs années à celui-ci, à en juger par quelques corrections et additions de la propre main de Bossuet. Dans ces lacunes comblées, et dans ces légères modifications de quelques passages, nous avons comme le *bon à tirer*, donné par l'orateur lui-même. Nous signalerons en note les *premières rédactions* effacées, qui tantôt reproduisaient le texte primitif, tantôt n'étaient autre chose, comme nous le verrons, qu'une fausse interprétation de la pensée qui y était exprimée.

Hic est... sanguis meus Novi Testamenti.
C'est ici [3] mon sang, le sang du Nouveau Testament.
(*Matth.*, XXVI, 28.)

LE testament de JÉSUS-CHRIST a été scellé et cacheté durant tout le cours de sa vie. Il est ouvert aujourd'hui sur le Calvaire pendant que l'on étend JÉSUS à la croix. C'est là qu'on voit ce testament gravé en caractères sanglants sur sa chair indignement déchirée ; autant de plaies, autant de lettres ; autant de gouttes de sang qui coulent de cette victime innocente, autant de traits qui portent empreintes les dernières volontés de ce divin Testateur. Heureux

1. *Mss.*, 12823, f. 311-348. In-4°, avec marge. Copie, paginée par cahiers de quatre pages.

2. Pas de sermon au Louvre le jour de Pâques. En 1662, Leurs Majestés entendirent la prédication de dom Cosme, à Saint-Germain l'Auxerrois.

3. Il est, ce semble, assez étrange que Bossuet revienne à ce tour, dont il n'avait pas voulu jadis (*sermon pour une Profession, le jour de la Sainte Croix*, 1660, t. III, p. 523). Il est ici accepté comme synonyme de « Ceci est mon sang. » Plus loin, le même texte sera paraphrasé ainsi : « Ce sang que vous voyez répandu pour la rémission des péchés, c'est le sang du Nouveau Testament. »

ceux qui peuvent entendre ([1]) cette belle et admirable disposition que JÉSUS a faite en notre faveur, et qu'il a confirmée par sa mort cruelle ! Nul ne peut connaître cette écriture, que l'esprit de JÉSUS ne l'éclaire, et que le sang de JÉSUS ne le purifie. Ce testament est ouvert à tous : et les Juifs et les Gentils voient le sang et les plaies ([2]) ; « mais ceux-là n'y voient que scandale, et ceux-ci n'y voient que folie ([a]). » Il n'y a que nous, chrétiens, qui apprenons de JÉSUS-CHRIST même que le sang qui coule de ces blessures est le sang du Nouveau Testament ; et nous sommes ici assemblés, non tant pour écouter que pour voir nous-mêmes dans la Passion du Fils de Dieu la dernière volonté de ce cher Sauveur, qui nous a donné toutes choses, quand il s'est lui-même donné pour être le prix de nos âmes.

Il y a dans un testament trois choses considérables : on regarde en premier lieu si le testament est bon et valide ; on regarde en second lieu de quoi dispose le testateur en faveur de ses héritiers ; et on regarde en troisième lieu ce qu'il leur ordonne. Appliquons ceci, chrétiens, à la dernière volonté de JÉSUS mourant : voyons la validité de ce testament mystique, par le sang et par la mort du testateur ; voyons la munificence ([3]) de ce testament, par les biens que JÉSUS-CHRIST nous y laisse ; voyons l'équité de ce testament, par les choses qu'il nous y ordonne. Disons encore une fois, afin que tout le monde l'entende, et proposons le sujet de tout ce discours. J'ai dessein de vous faire lire le testament de JÉSUS, écrit et enfermé dans sa Passion ; pour cela, je vous montrerai combien ce testament est inébranlable, parce que JÉSUS-CHRIST l'a écrit de son propre sang ; combien ce testament nous est utile, parce que JÉSUS nous y laisse la rémission de nos crimes ; combien ce testament est équitable, parce que JÉSUS nous y ordonne la société de ses souffrances. Voilà les trois points de ce discours. Le premier nous expliquera le fond du mystère de la Passion, et les deux

a. I *Cor.*, I, 23.

1. *Var.* lire.

2. *Var.* voient JÉSUS crucifié. — *Anciennes édit.* le sang et les plaies *de* JÉSUS crucifié.

3. *Édit.* la magnificence. — Le copiste a écrit *manificence.*

autres en feront voir l'application et l'utilité : c'est ce que j'espère de vous faire entendre avec le secours de la grâce.

PREMIER POINT.

Comme toutes nos prétentions sont uniquement appuyées sur la dernière disposition de JÉSUS mourant, il faut établir avant toutes choses la validité de cet acte, qui est notre titre fondamental : ou plutôt, comme ce que fait JÉSUS-CHRIST se soutient assez de soi-même, il ne faut pas tant l'établir qu'en méditer attentivement la fermeté immobile ([1]), afin d'appuyer ([2]) dessus notre foi. Considérons donc, chrétiens, quelle est la nature du Testament de JÉSUS : disons en peu de paroles ce qui sera de doctrine, et seulement pour servir d'appui ; et ensuite venons bientôt à l'application. Un testament, pour être valide, doit être fait selon les lois ; chaque peuple, chaque nation a ses lois particulières : JÉSUS, soumis et obéissant, avait reçu la sienne de son Père ; et comme, dans l'ordre des choses humaines, il y a des testaments qui doivent être écrits tout entiers de la propre main du testateur, celui de notre Sauveur a ceci de particulier, qu'il devait être écrit de son propre sang et ratifié par sa mort, et par sa mort violente. Dure condition qui est imposée à ce charitable testateur ; mais condition nécessaire, que saint Paul nous a expliquée dans la divine Épître aux Hébreux. « Un testament, dit ce grand Apôtre ([a]), n'a de force que par le décès de celui qui teste : tant qu'il vit, le testament n'a pas son effet ; de sorte que c'est la mort qui le rend fixe et invariable. » C'est la loi générale des testaments. « Il fallait donc, dit l'Apôtre, que JÉSUS mourût, afin que le Nouveau Testament, qu'il a fait en notre faveur, fût confirmé par sa mort. » Une mort commune ne suffisait pas ; il fallait qu'elle fût tragique et sanglante ; il fallait que tout son sang fût versé et toutes ses veines épuisées, afin qu'il nous pût dire aujourd'hui : « Ce sang, que vous voyez répandu pour la

a. Hebr., IX, 16, 17.

1. *Var.* immuable.

2. *Var.* d'affirmer. — La surcharge est de la main de Bossuet. Probablement le copiste avait fait ici une faute de lecture (*affirmer* pour *affermir*).

rémission des péchés, c'est le sang du Nouveau Testament ([a]), » qui est rendu immuable par ma mort cruelle et ignominieuse : *Hic est... sanguis meus...*

Que si vous me demandez pourquoi ce Fils bien-aimé avait reçu d'en haut cette loi si dure, de ne pouvoir disposer d'aucun de ses biens que sous une condition si onéreuse, je vous répondrai, en un mot, que nos péchés l'exigeaient ainsi. Oui, Jésus eût bien pu donner, mais nous n'étions pas capables de rien recevoir; notre crime nous rendait infâmes, et entièrement incapables de recevoir aucun bien : car les lois ne permettent pas de disposer de ses biens en faveur des criminels condamnés, tels que nous étions, par une juste sentence. Il fallait donc auparavant expier nos crimes : c'est pourquoi le charitable Jésus, voulant nous donner ses biens qui nous enrichissent, il nous donne auparavant son sang qui nous lave ; afin qu'étant purifiés, nous fussions capables de recevoir le don qu'il nous a fait de tous ses trésors. Allez donc, ô mon cher Sauveur, allez au jardin des Olives, allez en la maison de Caïphe, allez au prétoire de Pilate, allez enfin au Calvaire, et répandez partout avec abondance ce sang du Nouveau Testament, par lequel nos crimes sont expiés et entièrement abolis.

C'est ici qu'il faut commencer à contempler Jésus-Christ dans sa Passion douloureuse, et à voir couler ce sang précieux de la nouvelle alliance, par lequel nous avons été rachetés. Et ce qui se présente d'abord à mes yeux, c'est que ce divin sang coule de lui-même dans le jardin des Olives ; les habits de mon Sauveur sont percés et la terre toute humectée de cette sanglante sueur qui ruisselle du corps de Jésus. O Dieu! quel est ce spectacle qui étonne toute la nature humaine ? ou plutôt quel est ce mystère qui nettoie et qui sanctifie la nature humaine ? Je vous prie de le bien entendre.

N'est-ce pas que notre Sauveur savait que notre salut était dans son sang, et que, pressé d'une ardeur immense de sauver nos âmes, il ne peut plus retenir ce sang, qui contient en soi notre vie bien plus que la sienne ? Il le pousse donc au dehors par le seul effort de sa charité ; de sorte qu'il semble que

a. Matth., XXVI, 28.

ce divin sang, avide de couler pour nous, sans attendre la violence étrangère, se déborde déjà de lui-même, poussé par le seul effort de la charité. Allons, mes frères, recevoir ce sang : « Ah ! terre, ne le cache pas : » *Terra, ne operias sanguinem (istum)* ([a]) : c'est pour nos âmes qu'il est répandu, et c'est à nous de le recueillir avec une foi pieuse.

Mais cette sueur inouïe me découvre encore un autre mystère. Dans ce désir infini que Jésus avait d'expier nos crimes, il s'était abandonné volontairement à une douleur infinie de tous nos excès : il les voyait tous en particulier, et s'en affligeait sans mesure, comme si lui-même les avait commis ; car il en était chargé devant Dieu. Oui, mes frères, nos iniquités venaient fondre sur lui de toutes parts, et il pouvait bien dire avec David : *Torrentes iniquitatis conturbaverunt me* ([b]) : « Les torrents des péchés m'accablent. » De là ce trouble où il est entré, lorsqu'il dit : « Mon âme est troublée ([c]) ; » de là ces angoisses inexplicables qui lui font prononcer ces mots, dans l'excès de son accablement : « Mon âme est triste jusques à mourir : » *Tristis est anima mea usque ad mortem* ([d]). Car en effet ([1]), chrétiens, la seule immensité de cette douleur lui aurait donné le coup de la mort, s'il n'eût lui-même retenu son âme pour se réserver à de plus grands maux et boire tout le calice de sa Passion. Ne voulant donc pas encore mourir dans le jardin des Olives, parce qu'il devait, pour ainsi dire, sa mort au Calvaire, il laisse néanmoins déborder son sang, pour nous convaincre, mes frères, que nos péchés, oui, nos seuls péchés, sans le secours des bourreaux, pouvaient lui donner la mort. L'eussiez-vous pu croire, ô pécheur, que le péché eût une si grande et si malheureuse puissance ? Ah ! si nous ne voyions défaillir Jésus qu'entre les mains des soldats qui le fouettent, qui le tourmentent, qui le crucifient, nous n'accuserions de sa mort que ses supplices : maintenant que nous le voyons succomber dans le jardin des Olives, où il n'a que nos péchés pour persécuteurs, accusons-

a. Job., XVI, 19. — Il y a dans l'auteur sacré : *sanguinem meum.* — *b. Ps.*, XVII, 5. — *c. Joan.*, XII, 27. — *d. Matth.*, XXVI, 38.

1. *C'est-à-dire*, en réalité. — M. Gazier suppose à tort qu'il y a ici une faute imputable au copiste. Voy. autres exemples, t. I, *Introduction*, XXXII.

[nous] nous-mêmes de ce déicide ; pleurons, gémissons, battons nos poitrines, et tremblons jusqu'au fond de nos consciences. Et comment pouvons-nous n'être pas saisis de frayeur, ayant en nous-mêmes, au dedans du cœur, une cause de mort si certaine ? Si le seul péché suffisait pour faire mourir un Dieu, comment pourraient subsister des hommes mortels, ayant un tel poison dans les entrailles ? Non, non, nous ne subsistons que par un miracle continuel de miséricorde ; et la même puissance divine qui a retenu miraculeusement l'âme du Sauveur pour accomplir son supplice, retient la nôtre pour accomplir ou plutôt pour commencer notre pénitence.

Après que notre Sauveur a fait couler son sang par le seul effort de sa charité affligée, vous pouvez bien croire, mes frères, qu'il ne l'aura pas épargné entre les mains des Juifs et des Romains, cruels persécuteurs de son innocence. Partout où Jésus a été pendant la suite de sa Passion, une cruauté furieuse l'a chargé de mille plaies. Si nous avons dessein de l'accompagner dans tous les lieux différents où il a paru, nous verrons partout des traces sanglantes qui nous marqueront les chemins : et la maison du pontife, et le tribunal du juge romain, et le gibet et les corps de garde où Jésus a été livré à l'insolence brutale des soldats, et enfin toutes les rues de Jérusalem sont teintes de ce divin sang qui a purifié le ciel et la terre.

Je ne finirais jamais ce discours, si j'entreprenais de vous raconter toutes les cruelles circonstances où ce sang innocent a été versé : il me suffit de vous dire qu'en ce jour de sang et de carnage, en ce jour funeste et salutaire tout ensemble, où la puissance des ténèbres avait reçu toute licence contre Jésus-Christ, il renonce volontairement à tout l'usage de la sienne (1) ; si bien qu'en même temps que ses ennemis sont dans la disposition de tout entreprendre, il se réduit volontairement à la nécessité de tout endurer. Dieu, par l'effet du même conseil, lâche la bride sans mesure à la fureur de

1. *Copiste :* à quiconque aurait envie de lui faire insulte. — Emprunt à la fin du paragraphe. Bossuet, tenté de donner quelque sens à ces mots, ajoute d'abord : « en s'abandonnant... ; » à la fin il efface l'erreur et la correction. — *De la sienne*, c'est-à-dire, de sa puissance.

ses envieux, et il resserre en même temps toute la puissance de son Fils : pendant qu'il déchaîne contre lui toute la fureur des enfers, il retire de lui toute la protection du ciel, afin que ses souffrances montent jusqu'au comble, et qu'il s'expose lui-même nu et désarmé, sans force et sans résistance, à quiconque aurait envie de lui faire insulte.

Après cela, chrétiens, faut-il que je vous raconte le détail infini de ses douleurs ? Faut-il que je vous décrive comme il est livré sans miséricorde, tantôt aux valets, tantôt aux soldats, pour être l'unique objet de leur dérision sanglante, et souffrir de leur insolence tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse ? Faut-il que je vous le représente, ce cher Sauveur, lassant sur son corps à plusieurs reprises toute la force des bourreaux, usant sur son dos toute la dureté des fouets, émoussant en sa tête toute la pointe des épines ? O testament mystique du divin JÉSUS ! que de sang vous coûtez à cet Homme-Dieu, afin de vous faire valoir pour notre salut !

Tant de sang répandu ne suffit pas pour écrire ce Testament, il faut maintenant épuiser les veines pour l'achever à la croix (1). Mes frères, je vous en conjure, soulagez ici mon esprit ; méditez vous-mêmes JÉSUS crucifié, et épargnez-moi la peine de vous décrire ce qu'aussi bien les paroles ne sont pas capables de vous faire entendre. Contemplez ce que souffre un homme qui a tous les membres brisés et rompus par une suspension violente ; qui, ayant les mains et les pieds percés, ne se soutient plus que sur ses blessures, et tire ses mains déchirées de tout le poids de son corps entièrement abattu par la perte du sang ; qui, parmi cet excès de peines, ne semble élevé si haut que pour découvrir de loin un peuple infini qui se moque, qui remue la tête, qui fait un sujet de risée d'une extrémité si déplorable. Et après cela, chrétiens, ne vous étonnez pas si JÉSUS dit « qu'il n'y a point de douleur semblable à la sienne (a). »

a. Thren., I, 12.

1. Phrase refaite presque en entier de la main de Bossuet. Il y avait : « Ce n'est pas tout, chrétiens ; il y a assez de sang répandu pour écrire ce testament, mais il faut maintenant épuiser les veines pour le signer à la croix. » — Tel était sans doute le texte primitif, que son auteur a réprouvé avec raison.

Laissons attendrir nos cœurs à cet objet de pitié ; ne sortons pas les yeux secs de ce grand spectacle du Calvaire. Il n'y a point de cœur assez dur pour voir couler le sang humain sans en être ému. Mais le sang de JÉSUS porte dans les cœurs une grâce de componction, une émotion de pénitence. Ceux qui demeurèrent auprès de sa croix ([1]) et qui lui virent rendre les derniers soupirs, « s'en retournèrent, dit saint Luc, frappant leur poitrine ([a]). » JÉSUS-CHRIST mourant d'une mort cruelle, et versant sans réserve son sang innocent, avait répandu sur tout le Calvaire un esprit de componction et de pénitence. Ne soyons pas plus durs que les Juifs ; faisons retentir le Calvaire de nos cris et de nos sanglots. Pleurons amèrement nos péchés ; irritons-nous saintement contre nous-mêmes. Rompons tous ces indignes commerces; quittons cette vie mondaine et licencieuse ; portons en nous la mort de JÉSUS-CHRIST ; rendons-nous dignes par la pénitence d'avoir part à la grâce de son Testament. Il est fait, il est signé, il est immuable ; JÉSUS a donné tout son sang pour le valider. Je me trompe, il en reste encore : il y a une source de sang et de grâce qui n'a pas encore été ouverte. Venez, ô soldat, percez son côté ([2]) ; un secret réservoir de sang doit encore couler sur nous par cette blessure. Voyez ruisseler ce sang et cette eau du côté percé de JÉSUS : c'est l'eau sacrée du baptême, c'est l'eau de la pénitence, l'eau de nos larmes pieuses. Que cette eau est efficace pour laver nos crimes ! Mais, mes frères, elle ne peut rien qu'étant jointe au sang de JÉSUS, dont elle tire toute sa vertu. Coulez donc, ondes bienheureuses de la pénitence, mais coulez avec le sang de JÉSUS, pour être capables de laver les âmes. Chrétiens, j'entends le mystère ; je découvre la cause profonde pour laquelle le divin Sauveur, prodiguant tant de sang avant sa mort, nous en gardait encore après sa mort même: celui qu'il répand avant sa mort faisait le prix de notre salut; celui qu'il répand après nous en montre l'application par les sacrements de l'Église. Disposons-nous donc, chrétiens, à

a. Luc., XXIII, 48.
1. *Anciennes édit.* au pied de sa croix.
2. *Édit. Gazier :* ce côté.

nous appliquer le sang de JÉSUS, ce sang du Nouveau Testament, en méditant qu'il nous est donné pour la rémission de nos crimes. C'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

JÉSUS-CHRIST, pour nous mériter la rémission de nos crimes, nous en a premièrement mérité la haine ; et les douleurs de sa Passion portent grâce dans les cœurs pour les détester. Ainsi, pour nous rendre dignes de mériter ce pardon, cherchons dans sa Passion les motifs d'une sainte horreur contre les désordres de notre vie. Pour cela il nous faut entendre ce que le péché en général, et ce que tous les crimes en particulier ([1]) ont fait souffrir au Fils de Dieu, et apprendre à détester le péché par le mal qu'il a fait à notre Sauveur.

Le péché en général porte séparation d'avec Dieu, et attache très intime à la créature. Deux attraits nous sont présentés, avec ordre indispensable de prendre parti : d'un côté le bien incréé, de l'autre le bien sensible ; et le cœur humain, par un choix indigne, abandonne le Créateur pour la créature. Qu'a porté ([2]) le divin Sauveur pour cette indigne préférence ? La honte de voir Barabbas ([3]), insigne voleur, préféré publiquement à lui-même par les sentiments de tout un grand peuple. Ne frémissons pas vainement contre l'aveugle fureur de ce peuple ingrat : tous les jours, pour faire vivre en nos cœurs une créature chérie, nous faisons mourir JÉSUS-CHRIST ; nous crions qu'on l'ôte, qu'on le crucifie ; nous-mêmes nous le crucifions de nos propres mains, « et nous foulons aux pieds, dit le saint Apôtre ([a]), le sang du Nouveau Testament, répandu pour laver nos crimes. »

Mais l'attache aveugle à la créature au préjudice du Créateur a mérité à notre Sauveur un supplice bien plus terrible ; c'est d'avoir été délaissé de Dieu. Car écoutez comme il parle : « Mon Dieu, mon Dieu, dit JÉSUS, pourquoi

a. Hebr., x, 29.

1. *C'est-à-dire*, chacun des crimes.

2. *C'est-à-dire*, qu'a supporté ?

3. *Note marginale*, au crayon, déjà en partie illisible au temps de Deforis : « Barabbas, le malheureux Barabbas était un voleur : et celui-là que ...(cinq ou six mots oblitérés)... le juste. Homicide comme le diable ; tue l'âme. »

m'avez vous abandonné ([a]) ? » Arrêtons ici, chrétiens ; méditons la force de cette parole, et la grâce qu'elle porte en nous pour nous faire détester nos crimes.

C'est un prodige inouï qu'un Dieu persécute un Dieu, qu'un Dieu abandonne un Dieu ; qu'un Dieu délaissé se plaigne, et qu'un Dieu délaissant soit inexorable : c'est ce qui se voit sur la croix. La sainte âme de mon Sauveur est remplie de la sainte horreur d'un Dieu tonnant ; et comme elle se veut rejeter entre les bras de ce Dieu pour y chercher son soutien, elle voit qu'il tourne la face, qu'il la délaisse, qu'il l'abandonne, qu'il la livre tout entière en proie aux fureurs de sa justice irritée. Où sera votre recours, ô JÉSUS? Poussé à bout ([1]) par les hommes avec la dernière violence, vous vous jetez entre les bras de votre Père : et vous vous sentez repoussé et vous voyez que c'est lui-même qui vous persécute, lui-même qui vous délaisse, lui-même qui vous accable par le poids intolérable de ses vengeances.

Chrétiens, quel est ce mystère ? Nous avons délaissé le Dieu vivant, et il est juste qu'il nous délaisse par un sentiment de dédain, par un sentiment de colère, par un sentiment de justice : de dédain, parce que nous l'avons méprisé; de colère, parce que nous l'avons outragé ; de justice, parce que nous avons violé les ([2]) lois et offensé sa justice. Créature folle et fragile, pourras-tu supporter le dédain d'un Dieu, et la colère d'un Dieu, et la justice d'un Dieu ? Ah ! tu serais accablée sous ce poids terrible. JÉSUS se présente pour le porter : il porte le dédain d'un Dieu, parce qu'il crie et [que] ([3]) son Père ne l'écoute pas ; et la colère d'un Dieu, parce qu'il prie et que son Père ne l'exauce pas ; et la justice d'un Dieu ([4]) parce qu'il souffre et que son Père ne s'apaise pas. Il ne s'apaise pas sur son Fils, mais il s'apaise sur nous.

a. Matth., XXVII, 46.

1. *C'est-à-dire*, serré de près, étreint par la persécution ; mais non *réduit au désespoir*, comme M. Gazier l'interprète, par mégarde, sans doute.

2. Ainsi a lu le copiste. Il est vrai qu'il écrit ensuite : « et offensé sa *doctrine.* » Bossuet remplace ce mot fautif par « justice. »

3. Ce *que*, ajouté par les éditeurs, n'est nécessaire que parce qu'il se lit dans les autres membres de la phrase. Le dernier est même une correction de la propre main de Bossuet.

4. Six mots oubliés par le copiste ; rétablis par l'auteur.

Pendant cette guerre ouverte qu'un Dieu vengeur faisait à son Fils, le mystère de notre paix s'achevait ; on avançait pas à pas la conclusion d'un si grand traité ; « et Dieu était en Christ, dit le saint Apôtre ([a]), se réconciliant le monde. »

Comme on voit quelquefois un grand orage : le ciel semble s'éclater et fondre tout entier sur la terre ; mais en même temps on voit ([1]) qu'il se décharge peu à peu, jusqu'à ce qu'il reprenne ([2]) enfin sa première sérénité, calmé et apaisé, si je puis parler de la sorte, par sa propre indignation : ainsi la justice divine, éclatant sur le Fils de Dieu de toute sa force, se passe peu à peu en se déchargeant ; la nue crève et se dissipe ; Dieu commence à ouvrir aux enfants d'Adam cette face bénigne et riante ; et, par un retour admirable qui comprend tout le mystère de notre salut, pendant qu'il délaisse son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, il embrasse tendrement les hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent.

Jetons-nous donc, chrétiens, dans les horreurs salutaires du délaissement de Jésus ; comprenons ce que c'est que de délaisser Dieu, et d'être délaissé de Dieu. Nos cœurs sont attachés à la créature ; elle y règne, elle en exclut Dieu : c'est pour cela que cet outrage est extrême, puisque c'est pour le réparer que Jésus s'expose à porter pour nous le délaissement et le dédain de son propre Père. Retournons à Dieu, chrétiens, et recevons aujourd'hui la grâce de réunion avec Dieu, que ce délaissement nous mérite.

Mais poussons encore plus loin, et voyons dans la Passion de notre Sauveur tous les motifs particuliers que nous avons de ([3]) nous détacher de la créature. Il faut donc savoir, chrétiens, qu'il y a dans la créature un principe de malignité qui a fait dire à saint Jean, non seulement que le monde est malin, mais « qu'il n'est autre chose que malignité ([b]). » Mais pour haïr davantage ce monde malin et rompre les liens qui nous y attachent, il n'y a rien, à mon avis, de plus

a. II *Cor.*, v, 19. — *b.* I *Joan.*, v, 19.

1. Deux mots autographes.

2. *Var.* qu'il reprend. — La surcharge est autographe.

3. Quatre mots ajoutés par Bossuet. — *Copiste :* ... particuliers *pour* nous détacher...

efficace que de lui voir répandre contre le Sauveur toute sa malice et tout son venin. Venez donc connaître le monde en la Passion de JÉSUS ; venez voir ce qu'il faut attendre de l'amitié, de la haine, de l'indifférence des hommes ; de leur prudence, de leur imprudence ; de leurs vertus, de leurs vices ; de leur appui, de leur injustice. Tout est changeant, tout est infidèle, tout se tourne en affliction et en croix ; et JÉSUS nous en est un exemple.

Oui ([1]), mes frères, tout se tourne en croix ; et premièrement les amis. Ou ils se détachent par intérêt, ou ils nous perdent par leurs tromperies, ou ils nous quittent par faiblesse, ou ils nous secourent à contre-temps selon leur humeur, et non pas selon nos besoins ; et toujours ils nous accablent.

Le perfide Judas nous fait voir la malignité de l'intérêt, qui rompt les amitiés les plus saintes. JÉSUS l'avait appelé parmi ses apôtres ; JÉSUS l'avait honoré de sa confiance particulière et l'avait établi le dispensateur de toute son économie : cependant, ô malice du cœur humain ! ce n'est point ni un ennemi ni un étranger, c'est Judas, ce cher disciple, cet intime ami, qui le trahit, qui le livre ; qui le vole premièrement, et après le vend lui-même pour un léger intérêt : tant l'amitié, tant la confiance est faible contre l'intérêt ! Ne dites pas : Je choisirai ([2]) bien : qui sait mieux choisir que JÉSUS ? Ne dites pas : Je vivrai bien avec mes amis : qui les a traités plus bénignement que JÉSUS, la bonté et la douceur même ? Détestons donc l'avarice, qui a fait premièrement un voleur, et ensuite un traître même d'un apôtre, et n'ayons jamais d'assurance où nous voyons l'entrée au moindre intérêt.

C'est toujours l'intérêt qui fait les flatteurs ; et c'est pourquoi ce même Judas, que le démon de l'intérêt possède, s'abandonne par même raison à celui de la flatterie. Il salue JÉSUS, et il le trahit ; il l'appelle son Maître, et il le vend ; il le baise, et il le livre à ses ennemis. C'est l'image parfaite d'un flatteur, qui n'applaudit à toute heure à celui qu'il nomme son maître et son patron, que pour trafiquer de lui, comme parle l'apôtre saint Pierre. « Ce sont ceux-là, dit ce

1. *Copiste :* Quoi ? — Bossuet corrige.
2. *Copiste :* Je choisirais. — Bossuet rectifie.

grand apôtre, qui, poussés par leur avarice, avec des paroles feintes trafiquent de vous ([1]) : » *In avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur* ([a]). Toutes leurs louanges sont des pièges; toutes leurs complaisances sont des embûches. Ils font des traités secrets dans lesquels ils nous comprennent sans que nous le sachions : ils s'allient avec Judas : « Que me donnerez-vous, et je vous le mettrai entre les mains ([b]) ? » Ainsi ordinairement ils nous vendent, et assez souvent ils nous livrent. Défions-nous donc des louanges et des complaisances des hommes. Regardez bien ce flatteur qui épanche tant de parfums sur votre tête : savez-vous qu'il ne fait que couvrir son jeu, et que par cette immense profusion de louanges qu'il vous donne à pleines mains, il achète la liberté de décrier votre conduite, ou même de vous trahir sans être suspect ? Qui ne te haïrait, ô flatterie ! corruptrice de la vie humaine, avec tes perfides embrassements et tes baisers empoisonnés, puisque c'est toi qui livres le divin Sauveur entre les mains de ses ennemis implacables ?

Mais après avoir vu, messieurs, ce que c'est que des amis corrompus, voyons ce qu'il faut attendre de ceux qui semblent les plus assurés. Faiblesse, méconnaissance, secours en paroles, abandonnement en effet ([2]). C'est ce qu'a éprouvé le divin Jésus. Au premier bruit de sa prise, tous ses disciples le quittent par une fuite honteuse ([c]). O cour, à qui ([3]) je prêche cet évangile, ne te reconnais-tu pas toi-même dans cette histoire ? N'y reconnais-tu pas tes faveurs trompeuses et tes amitiés inconstantes ([4]) ? Aussitôt qu'il arrive le moindre embarras, tout fuit, tout s'alarme, tout est étonné ; ou l'on garde tout au plus un certain dehors, afin de soutenir pour ([5]) la forme quelque apparence ([6]) d'amitié trompeuse et quelque dignité d'un nom si saint. Mais poussons encore

a. II *Petr.*, II, 3. — *b. Matth.*, XXVI, 15. — *c. Marc.*, XIV, 50.

1. *Édit.* de nous.

2. Deux mots, par lesquels Bossuet remplace *effectif*, de la première rédaction.

3. *Var.* à laquelle.

4. *Première rédaction :* te reconnais-tu dans cette histoire, et tes amitiés inconstantes ? — Les corrections sont de la main de Bossuet.

5. *Var.* par. — Mais peut-être n'était-ce qu'une faute de lecture du copiste.

6. *Var.* simulacre (que le copiste, qui décidément était un ignorant, a écrit *simulaire*).

plus loin, et voyons la faiblesse de cette amitié, lorsqu'elle semble le plus secourante. C'est le faible des amis du monde de nous vouloir aider selon leur humeur, et non pas selon nos besoins.

Pierre entreprend d'assister son Maître, et il met la main à l'épée, et il défend par le carnage celui qui ne voulait être défendu que par sa propre innocence. O Pierre ! voulez-vous soulager votre divin Maître ? vous le pouvez par la douceur et par la soumission, par votre fidélité persévérante. O Pierre ! vous ne le faites pas, parce que ce secours n'est pas selon votre humeur : vous vous abandonnez au transport [1] aveugle d'un zèle inconsidéré : vous frappez les ministres de la justice, et vous chargez de nouveaux soupçons ce Maître innocent qu'on traite déjà de séditieux. C'est ce que fait faire l'amitié du monde : elle veut se contenter elle-même, et nous donner le secours qui est conforme à son humeur ; et cependant elle nous dénie celui que demanderaient nos besoins.

Mais voici, si je ne me trompe, le dernier coup qu'on peut recevoir d'une amitié chancelante : un grand zèle mal soutenu, un commencement de constance qui tombe dans la suite tout à coup, et nous accable plus cruellement que si l'on nous quittait au premier abord. Le même Pierre en est un exemple. Qu'il est ferme ! qu'il est intrépide ! il veut mourir pour son Maître ; il n'est pas capable de l'abandonner. Il le suit au commencement ; mais, ô fidélité commencée, qui ne sert qu'à percer le cœur de Jésus par un reniement plus cruel, par une perfidie plus criminelle ! Ah ! que l'amitié de la créature est trompeuse dans ses apparences, corrompue dans ses flatteries, amère dans ses changements, accablante dans ses secours à contre-temps, et dans ses commencements de constance qui rendent l'infidélité plus insupportable ! Jésus a souffert toutes ces misères, pour nous faire haïr tant de crimes que nous fait faire l'amitié des hommes par nos aveugles complaisances. Haïssons-les, chrétiens, ces crimes, et n'ayons ni d'amitié, ni de confiance, dont Dieu ne soit le motif, dont la charité ne soit le principe.

1. Ici le copiste n'avait pu lire, et avait laissé une lacune. — Vous *abandonnâtes*..., vous *frappâtes* ; remplacé par le présent.

Que lui fera maintenant souffrir la fureur de ses ennemis? Mille tourments, mille calomnies, plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités ; et ce qui emporte avec soi la dernière extrémité des souffrances, la risée dans l'accablement, l'aigreur ([1]) de la raillerie au milieu de la cruauté.

C'est une chose inouïe que la cruauté et la dérision se joignent dans toute leur force, parce que l'horreur du sang répandu remplit l'âme d'images funèbres, qui modèrent cette joie malicieuse dont se forme la moquerie. Cependant je vois mon Sauveur livré à ses ennemis pour être l'unique objet de leur raillerie, comme un insensé ; de leur fureur, comme un scélérat : en telle sorte, mes frères, que nous voyons régner dans tout le cours de sa Passion la risée parmi les douleurs, et l'aigreur de la moquerie dans le dernier emportement de la cruauté.

Il le fallait de la sorte, il fallait que mon Sauveur « fût rassasié d'opprobres, » comme avait prédit le prophète ([a]) ; afin d'expier et de condamner par ses saintes confusions, d'un côté ces moqueries outrageuses, de l'autre ces délicatesses et ce point d'honneur qui fait toutes les querelles. Chrétiens, osez-vous vous abandonner à cet esprit de dérision qui a été si outrageux contre Jésus-Christ ? Qu'est-ce que la dérision, sinon le triomphe de l'orgueil, le règne de l'impudence, la nourriture du mépris, la mort de la société raisonnable, la honte de la modestie et de la vertu ? Ne voyez-vous pas, railleurs à outrance, que d'opprobres et quelle risée vous avez causés au divin Jésus, et ne craignez-vous pas de renouveler ce qu'il y a de plus amer dans sa Passion ?

Mais vous, esprits ombrageux, qui faites les importants et qui croyez vous faire valoir par votre délicatesse et par vos dédains ([2]), dans quel abîme de confusions a été plongé

a. Thren., III, 30

1. *Var.* l'insulte. — Surcharge autographe, au crayon. — *Au milieu* (autre surcharge à la plume) remplace *dans l'aigreur*. Apparemment l'auteur n'a pas remarqué la redite qui allait venir à la fin de l'alinéa suivant.

2. *Première rédaction :* par vos dédains, et par votre superbe sensibilité. — *Édit. Gazier :* insensibilité.

le divin JÉSUS par cette superbe sensibilité ? Pour expier votre orgueil et votre dédain, il faut que son supplice, tout cruel qu'il est, soit encore beaucoup plus infâme : il faut que ce Roi de gloire soit tourné en ridicule de toute manière, par ce roseau, par cette couronne et par cette pourpre ; il faut que l'insulte de la raillerie le poursuive jusque sur la croix et dans les approches même de la mort ; et enfin qu'on invente dans sa Passion une nouvelle espèce de comédie, où tout est plein ([1]) de sang.

« Mes frères, dit le saint Apôtre ([a]), nous sommes baptisés en sa mort ; » et, puisque sa mort est infâme, nous sommes baptisés en sa confusion ; nous avons pris sur nous par le saint baptême toute cette dérision et tous ces opprobres. Eh quoi ! tant de honte, tant d'ignominies, tant d'étranges dérisions, dans lesquelles nous sommes plongés par le saint baptême, ne seront-elles pas capables d'étouffer en nous les cruelles délicatesses du faux point d'honneur ([2]) ? Et sera-t-il dit que des chrétiens immoleront encore à cette idole et tant de sang et tant d'âmes que JÉSUS-CHRIST a rachetées? Ah ! SIRE, continuez à seconder JÉSUS-CHRIST pour empêcher cet opprobre de son Église, et cet outrage public qu'on fait à l'ignominie de sa croix.

Je voulais encore vous représenter ce que font les indifférents ; et je vous dirai, en un mot, qu'entraînés par la fureur, qui est toujours la plus violente, ils prennent le parti des ennemis. Ainsi les Romains, que les promesses du Messie ne regardaient pas encore, à qui sa venue et son Évangile étaient alors indifférents ([3]), épousent la querelle des Juifs

---

a. Rom., VI, 3.

1. *Édit.* (sauf l'édition Gazier) : teint de sang. — Il y a *plein* et non *teint*, dans la surcharge autographe, écrite au crayon. — *Var.* (effacée) : dont toutes les plaisanteries soient, pour ainsi dire, — (ces trois mots étaient autographes) — teintes de sang, dont la catastrophe soit toute tragique. — *Catastrophe* a été condamné d'abord et a entraîné la condamnation de tout le reste.

2. *Première rédaction :* ces délicatesses d'honneur. — Les mots qui diffèrent de cette leçon sont autographes.

3. Ces mots, depuis « que les promesses, » sont une correction, interlinéaire d'abord, puis marginale. — *Copie :* à qui JÉSUS-CHRIST et son Évangile devaient être dans l'indifférence. — *Première correction* (autographe) : à qui le Messie et les promesses étaient indifférents.

passionnés ; et c'est l'un des effets les plus remarquables de la malignité de l'esprit humain, qui dans le temps où il est, pour ainsi parler, le plus balancé par l'indifférence ([1]), se laisse toujours gagner plus facilement par le penchant de la haine. Je n'ai pas assez de temps pour peser cette circonstance; mais je ne puis omettre en ce lieu ce que souffre le divin Sauveur par l'ambition et la politique du monde, pour expier les péchés que fait faire la politique.

Toujours, si l'on n'y prend garde, elle condamne la vérité, elle affaiblit et corrompt malheureusement les meilleures intentions. Pilate nous le fait bien voir, en se laissant lâchement surprendre aux pièges que tendent les Juifs à son ambition tremblante.

Ces malheureux savent joindre si adroitement à leurs passions les intérêts de l'État, le nom et la majesté de César, qui n'y pensait pas, que Pilate, reconnaissant l'innocence et toujours prêt à l'absoudre, ne laisse pas néanmoins de la condamner. Oh ! que la passion est hardie, quand elle peut prendre le prétexte du bien de l'État ! Oh ! que le nom du prince fait souvent des injustices et des violences qui feraient horreur à ses mains, et dont néanmoins quelquefois elles sont souillées, parce qu'elles les appuient, ou du moins qu'elles négligent de les réprimer ! Dieu préserve de tels péchés le plus juste de tous les rois, et que son nom soit si vénérable, qu'il soit toujours si saintement et si respectueusement ménagé, que bien loin d'opprimer personne, il soit l'espérance et la protection de tous les opprimés, jusqu'aux provinces les plus éloignées de son empire !

Mais reprenons le fil de notre discours, et admirons ici, chrétiens, en Pilate la honteuse et misérable faiblesse d'une vertu mondaine et politique. Pilate avait quelque probité et quelque justice : il avait même quelque force et quelque vigueur : il était capable de résister aux persuasions des pontifes et aux cris d'un peuple mutiné. Combien s'admire la vertu mondaine, quand elle peut se soutenir en de semblables rencontres ! Mais voyez que la vertu même, quelque forte

1. *Première rédaction* (leçon du copiste) : dans le plus grand balancement de l'indifférence.

qu'elle nous paraisse, n'est pas digne de porter ce nom, jusqu'à ce qu'elle soit capable de toute sorte d'épreuves. C'était beaucoup, ce semble, à Pilate d'avoir résisté à un tel concours et à une telle obstination de toute la nation judaïque, et d'avoir pénétré leur envie cachée, malgré tous leurs beaux prétextes ; mais parce qu'il n'est pas capable de soutenir le nom de César, qui n'y pense pas, et qu'on oppose mal à propos au devoir de sa conscience, tout l'amour de la justice lui est inutile : sa faiblesse a le même effet qu'aurait la malice ; elle lui fait flageller, elle lui fait condamner, elle lui fait crucifier l'innocence même ; [ce] qu'aurait pu faire de pis une iniquité déclarée, la crainte le fait entreprendre à un homme qui paraît juste. Telles sont les vertus du monde : elles se soutiennent vigoureusement jusqu'à ce qu'il s'agisse d'un grand intérêt ; mais elles ne craignent point de se relâcher pour faire un coup d'importance. O vertus indignes d'un nom si auguste ! ô vertus, qui n'avez rien par-dessus les vices, qu'une faible et misérable apparence !

Qu'il me serait aisé, chrétiens, de vous faire voir en ce lieu que la plupart des vertus du monde sont des vertus de Pilate ; c'est-à-dire un amour imparfait de la vérité et de la justice ! On les estime, on en parle, on en veut savoir les devoirs, mais faiblement et nonchalamment. On demande, à la façon de Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ([a]) ? » et aussitôt on se lève sans avoir reçu la réponse. C'est assez qu'on s'en soit enquis en passant, et seulement pour la forme ; mais on ne veut pas pénétrer le fond. Ainsi l'on ignore la vérité, ou l'on ne la sait qu'à demi ; et la savoir à demi, c'est pis que de l'ignorer tout entière, parce que cette connaissance imparfaite fait qu'on pense avoir accompli ce qui souvent n'est pas commencé. C'est ainsi qu'on vit dans le monde ; et, manque de s'être affermi dans un amour constant de la vérité, on étale magnifiquement une vertu de parade dans de faibles occasions, qu'on laisse tout à coup tomber dans les occasions importantes.

Jésus donc, étant condamné par cette vertu imparfaite,

a. Joan., XVIII, 38.

nous apprend à expier ses défauts et ses faiblesses honteuses. Vous avez vu, ce me semble, toute la malignité de la créature assez clairement déchaînée contre JÉSUS-CHRIST ; vous l'avez vu accablé par ses amis, par ses ennemis, par ceux qui, étant en autorité, devaient protection à son innocence, par l'inconstance des uns, par la cruelle fermeté des autres, par la malice consommée et par la vertu imparfaite. Il n'oppose rien à tous ces insultes ([1]) qu'un pardon universel, qu'il accorde à tous, et qu'il demande pour tous : « Père, dit-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ([a]). » Non content de pardonner à ses ennemis, sa divine bonté les excuse ; elle plaint leur ignorance plus qu'elle ne blâme leur malice ; et, ne pouvant excuser la malice même, elle donne tout son sang pour l'expier. A la vue d'un tel excès de miséricorde, y aura-t-il quelque âme assez dure pour ne vouloir pas excuser tout ce que l'on nous a fait souffrir par faiblesse, pour ne vouloir pas pardonner tout ce qu'on nous a fait souffrir par malice ? Ah ! pardon, mes frères, pardon, grâce, miséricorde, indulgence en ce jour de rémission ! et que personne ne laisse passer ce jour sans avoir donné à JÉSUS quelque injure insigne, et pardonné pour l'amour de lui quelque offense capitale.

Mais, au sujet de ces haines injustes, je me souviens, chrétiens, que je ne vous ai rien dit dans tout ce discours de ce que l'amour déshonnête avait fait souffrir au divin JÉSUS. Toutefois, je ne crains point de le dire, aucun crime du genre humain n'a plongé son âme innocente dans un plus grand excès de douleurs. Oui, ces passions ignominieuses font souffrir à notre Sauveur une confusion qui l'anéantit. C'est ce qui lui fait dire à son Père : « *Tu scis improperium* [*meum*] ([b]). » Ce trouble qui agite nos sens émus a causé à sa sainte âme ce trouble fâcheux qui lui a fait dire : « Mon âme est troublée ([c]). » Cette intime attache au plaisir sensible qui pénètre la moelle de nos ([2]) os, a rempli le fond de son cœur de tristesse et de langueur ; et cette joie dissolue qui

a. Luc., XXIII, 34. — *b. Ps.*, LXVIII, 20. — *c. Joan.*, XII, 27.
1. Encore masculin, en 1662.
2. *Copiste :* ses. — Corrigé par l'auteur.

se répand dans les sens a déchiré sa chair virginale par tant de cruelles blessures qui lui ont ôté la figure humaine, qui lui font dire par le saint Psalmiste : « Je suis un ver et non pas un homme ([a]). » Donc, ô délices criminelles, de combien d'horribles douleurs avez-vous percé le cœur de JÉSUS ! Mais il faut aujourd'hui, mes frères, satisfaire à tous ces excès en nous plongeant dans le sang et dans les souffrances de JÉSUS-CHRIST ([1]).

TROISIÈME POINT.

C'est, messieurs, ce qu'il nous ordonne, et c'est la dernière partie de son testament. Quiconque veut avoir part [à] la grâce de ses douleurs, il doit en ressentir quelque impression : car ne croyez pas qu'il ait tant souffert pour nous faire aller au ciel à notre aise, et sans goûter l'amertume de sa Passion. Il est vrai qu'il a soutenu le plus grand effort; mais il nous a laissé de moindres épreuves, et toutefois nécessaires pour entrer en conformité de son esprit et être honorés de sa ressemblance.

C'est dans le sacrement de la pénitence que nous devons entrer en société des souffrances de JÉSUS-CHRIST. Le saint concile de Trente dit que les satisfactions que l'on nous impose doivent nous rendre conformes à JÉSUS-CHRIST crucifié ([b]). Mon Sauveur, quand je vois votre tête couronnée d'épines, votre corps déchiré de plaies, votre âme percée de tant de douleurs, je dis souvent en moi-même : Quoi donc ! une courte prière, ou quelque légère aumône, ou quelque effort médiocre, sont-ils capables de me crucifier avec vous ? Ne faut-il point d'autres clous pour percer mes pieds, qui tant de fois ont couru aux crimes, et mes mains qui se sont souillées par tant d'injustices ? Que si notre délicatesse ne peut supporter les peines du corps, que l'Église imposait autrefois à ses enfants ([2]) par une discipline salutaire, récom-

a. Ps., XXI, 6. — *b. De Satisfact. necess.*, Sess. XIV, cap. VIII.

1. *Première rédaction :* à tous ces excès, nous plongeant avec JÉSUS-CHRIST dans ses croix et dans ses souffrances. — Les corrections sont autographes.

2. Ces trois mots sont une addition de la main de Bossuet.

pensons-nous sur les cœurs : pour honorer la douleur immense par laquelle le Fils de Dieu déplore nos crimes, brisons nos cœurs endurcis, par l'effort [1] d'une contrition sans mesure. JÉSUS mourant nous y presse : car que signifie ce grand cri avec lequel il expire? Ah! mes frères, il agonisait, il défaillait peu à peu, attirant l'air avec peine d'une bouche toute livide, et traînant lentement les derniers soupirs par une respiration languissante. Cependant il fait un dernier effort pour nous inviter à la pénitence ; il pousse au ciel un grand cri, qui étonne toute la nature, et que tout l'univers écoute avec un silence respectueux. Il nous avertit qu'il va mourir, et en même temps il nous dit qu'il faut mourir avec lui. Quelle est cette mort ? C'est qu'il faut arracher son cœur de tout ce qu'il aime désordonnément, et sacrifier à JÉSUS ce péché régnant qui empêche que sa grâce ne règne en nos cœurs.

Chrétiens, JÉSUS va mourir : il baisse la tête, ses yeux se fixent ; il passe, il expire : c'en est fait, il a rendu l'âme. Sommes-nous morts avec lui ? sommes-nous morts au péché? allons-nous commencer une vie nouvelle ? Avons-nous brisé notre cœur par une contrition véritable, qui nous fasse entrer aujourd'hui dans la société de ses souffrances ? Qui me donnera, chrétiens, que je puisse imprimer en vos cœurs ce sentiment de componction ! Que si mes paroles n'en sont pas capables, arrêtez les yeux sur JÉSUS, et laissez-vous attendrir par la vue de ses divines blessures. Je ne vous demande pas pour cela, messieurs, que vous contempliez attentivement quelque peinture excellente de JÉSUS-CHRIST crucifié. J'ai une autre peinture à vous proposer; peinture vivante et parlante qui porte une expression naturelle de JÉSUS mourant. Ce sont les pauvres, mes frères, dans lesquels je vous exhorte de contempler aujourd'hui la Passion de JÉSUS. Vous n'en verrez nulle part une image plus naturelle. JÉSUS souffre dans les pauvres ; il languit, il meurt de faim dans une infinité de pauvres familles. Voilà donc dans les pauvres JÉSUS-CHRIST souffrant ; et nous y voyons encore, pour notre malheur, JÉSUS-CHRIST abandonné, JÉSUS-CHRIST délaissé, JÉSUS-

1. *Édit. Gandar, Gazier :* par l'effet. — Cette fois ce n'est pas le copiste qui est en défaut, mais les critiques.

CHRIST méprisé. Tous les riches devraient courir pour soulager de telles misères ; et on ne songe qu'à vivre à son aise, sans penser à l'amertume et au désespoir où sont abîmés tant de chrétiens ! Voilà donc JÉSUS délaissé ; voici quelque chose de plus. JÉSUS se plaint par son prophète, de ce que « l'on a ajouté à la douleur de ses plaies : » *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* ([a]) ; de ce que « dans sa soif extrême on lui a donné du vinaigre ([b]). » N'est-ce pas donner du vinaigre aux pauvres que de les rebuter, de les maltraiter, de les accabler dans leur misère et dans leur extrémité déplorable ? Ah ! JÉSUS, que nous voyons dans ces pauvres peuples une image trop effective de vos peines et de vos douleurs ! Sera-ce en vain, chrétiens, que toutes les chaires retentiront des cris et des gémissements de nos misérables frères, et les cœurs ne seront-ils jamais émus de telles extrémités ?

Sire ([1]), Votre Majesté les connaît, et votre bonté paternelle témoigne assez qu'elle en est émue. Sire, que Votre Majesté ne se lasse pas : puisque les misères s'accroissent, il faut étendre les miséricordes ; puisque Dieu redouble ses fléaux, il faut redoubler les secours, et égaler, autant qu'il se peut, le remède à la maladie. Dieu veut qu'on combatte sa justice par un généreux effort de charité ([2]), et les nécessités extrêmes demandent que le cœur s'épanche d'une façon extraordinaire. Sire, c'est JÉSUS mourant qui vous y exhorte ; il vous recommande vos pauvres peuples ([3]) : et qui sait si ce n'est pas un conseil de Dieu d'accabler, pour ainsi dire, le monde par tant de calamités, afin que Votre Majesté portant promptement la main au secours de tant de misères, elle attire sur tout son règne ces grandes prospérités que le ciel lui promet si ouvertement ? Puisse Votre Majesté avoir bientôt le moyen d'assouvir son cœur de ce plaisir vraiment chrétien et vraiment royal de rendre ses peuples heureux !

a. Ps., LXVIII, 27. — Copiste : *adjicierunt.* — Nouvelle preuve de son ignorance. — *b. Ibid.*, 22.

1. M. Gazier donne ici une variante, dont je ne vois pas trace au manuscrit.
2. *Copiste :* de *la* charité. — Bossuet efface au crayon.
3. La station se termine par ce touchant appel en faveur des malheureux.

Ce sera le dernier trait de votre bonheur sur la terre ; c'est ce qui comblera Votre Majesté d'une gloire si accomplie, qu'il n'y aura plus rien à lui désirer que la félicité éternelle, que je lui souhaite dans toute l'étendue de mon cœur. *Amen.*

SUR LES PRINCIPES DE L'UNION PARMI LES CHRÉTIENS [1].

Vers 1662.

L'étude attentive de l'écriture peut établir la date approximative de ce canevas. Il est plus difficile d'en déterminer la destination. La dernière remarque indique qu'il a rapport à la prédication. Mais il ne s'y rapporte peut-être qu'indirectement. Nous étions tenté de le renvoyer aux *Pensées chrétiennes et morales*, qu'à l'exemple de nos prédécesseurs, nous donnerons à la suite des *Sermons*. Elles se composent en grande partie, nous l'avons montré dans notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (ch. Ier), de notes prises dans la lecture journalière des Pères de l'Église ou de l'Écriture sainte. Ce n'étaient pas seulement des extraits ou des commentaires, mais des ébauches philosophiques ou oratoires, sous le titre de *Remarques morales*, ou simplement *Morales*. Elles pouvaient prendre une importance particulière, quand elles étaient tracées sous la préoccupation d'une station à fournir, à la ville ou à la cour. Supposant, mais sous réserves, que ce fragment, dont l'écriture ressemble à celle des *Sommaires*, préparait les prédications *sur la Charité fraternelle et la société entre les hommes*, pour la troisième semaine du Carême du Louvre, nous le plaçons ici comme une insuffisante compensation à la perte de ces trois discours.

UNITÉ [2] des chrétiens, trois principes : *de christiana religione*, même foi ; *de disciplinæ unitate*, même discipline ; *de spei fœdere*, même espérance.

Même foi. Combien cela nous doit unir. Mais elle doit produire la conformité dans les mœurs. A voir comment les

1. *Ms.* de M. Bérard des Glajeux, à Paris. Inédit.

2. En tête du feuillet, renvoi à la p. 26 de l'*Apologétique* de Tertullien. — La p. 26 ne correspond pas avec le Tertullien de Rigault, *Parisiis*, 1634, in-f°, édition que Bossuet possédait. (Catalogue... de la bibliothèque de Messieurs Bossuet, anciens évêques de Meaux et de Troyes, communiqué par M. Brunetière.) — Sur les rapports personnels de Bossuet, dans sa jeunesse, avec Rigault, voy. l'*Addenda* à la seconde édition de l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, 1891. — En outre, un signe de renvoi, précédé d'un *m*. Cette page se rapportait-elle par destination au deuxième sermon, celui du mercredi ?

uns craignent les jugements de Dieu, [comment] les autres les méprisent,etc., peut-on croire que nous croyions la même chose ? que nous ayons reçu le même baptême, fait les mêmes promesses, entré dans les mêmes engagements ? *De uno ignorantiæ utero...* [Tertull., *Apolog.*]

Même discipline. Gouvernement ecclésiastique. Les anciennes dévotions de l'Église. En esprit d'unité, non dans un esprit schismatique : *Ego Pauli ; ego Cephæ ; ego Christi* ([a]). Ceux qui disent : Moi, je m'attache à l'Église, à JÉSUS-CHRIST ; comme si les autres ne le faisaient pas. Religieux ; autres : tout dans cet esprit d'unité et de catholicité ([1]).

Même espérance. Concourir dans la même espérance divise pour les affaires du monde : *angustiæ civitatis terrenæ ;* unit pour celles de Dieu. Ici *spei fœdere* elle nous allie. Notre union durera plus que le siècle : c'est ce qui la doit affermir durant le siècle. N'avoir point pour ennemis dans le temps ceux qui seront nos amis dans l'éternité. Combien dans cette paix éternelle nous nous rirons de nos vaines contentions ! Terminons donc pour toujours toutes nos querelles.

Pour le second point : De l'unité de la discipline, voyez S. Aug[ustin], T[ract]. XLVII *in Joan[nem]*, p. 25 ([2]).

a. I *Cor.*, I, 12. Le texte plus complet est :... *Ego quidem sum Pauli : ego autem Apollo ; ego vero Cephæ : ego autem Christi.*

1. Ici l'auteur allait renvoyer au traité *De idololatria ;* mais il efface, et écrit : *Tui ordines*, [*et*] *tui magistratus, et ipsum curiæ nomen Ecclesia est Christi, etc.*, p. 45, de Cor. mil. (Ne correspond pas à l'édition de Rigault.)

2. Nous n'avons pu découvrir si ce chiffre renvoie à un volume de saint Augustin, ou à l'un des cahiers où Bossuet avait fait des extraits de cet auteur.

ORAISON FUNÈBRE

DU PÈRE BOURGOING (1),

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE.

A Paris, 4 décembre 1662.

François BOURGOING, né à Paris le 18 mars 1585, entra dans la Congrégation de l'Oratoire le jour même de sa fondation, 10 novembre 1611. Il était alors depuis deux ans curé de Clichy, près Paris. Le P. de Bérulle le fit professeur au Séminaire confié par le cardinal de Joyeuse aux Prêtres de l'Oratoire ; et bientôt après, il l'envoya fonder de nouvelles maisons à Nantes, à Dieppe, à Rouen, en Auvergne et ailleurs. Ses talents de prédicateur, auxquels Bossuet rend hommage, contribuèrent efficacement au succès des missions qu'il eut à remplir. Après qu'il eut enseigné et prêché avec éclat dans plusieurs provinces de France, notamment à Lyon et à Toulouse, il fut chargé d'étendre la Congrégation jusque dans les Pays-Bas. A la mort du P. de Condren, successeur du cardinal de Bérulle, il fut élu à son tour supérieur général, en 1641. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans, et donna sa démission en 1661, un an avant sa mort. Sa vieillesse et ses infirmités ne furent pas la seule cause de cette détermination. Son autorité qu'il tâchait de fortifier avec l'appui de Rome, non sans laisser voir, au dire de ses détracteurs, ce que son zèle avait d'activité entreprenante, était souvent battue en brèche, et toujours obligée à des luttes ouvertes ou à des habiletés cachées. L'esprit janséniste, qui déjà s'était insinué chez un certain nombre des siens, ne lui pardonnait pas sa déférence envers Rome en matière de discipline et de doctrine. Dès 1653, il lui fallait adresser une circulaire à ses confrères, pour les exhorter à la soumission aux décisions du Saint-Siège, et au maintien de la bonne intelligence avec les Pères Jésuites (2). Deforis qui, dans tout le reste, est bienveillant pour sa mémoire (3), n'hésite pas à prendre parti contre lui en faveur des indisciplinés nombreux et influents qui lui tinrent tête pendant dix ans. Quand il mourut, 28 octobre 1662, les divisions qui régnaient dans l'Oratoire ne justifièrent que trop la résolution que prit Bossuet d'insister, dans l'oraison funèbre qui lui fut demandée, sur l'amour de l'unité, conformément à l'esprit primitif de l'institut. Il le fit discrètement, parce qu'il parlait devant

1. Plus de manuscrit. Deforis l'avait reçu de l'abbé de la Motte, ancien vicaire général de l'évêque de Troyes. Reperdu depuis.

2. Se trouve à la bibliothèque du Grand Séminaire de Rouen, *Mélanges*, t. XI.

3. *Histoire abrégée du T. R. Père Bourgoing*, p. 1-13, in-4°, en petits caractères. T. VIII des Œuvres complètes de Bossuet.

les fidèles, et qu'il n'était pas à propos d'étaler les plaies d'une Congrégation, à certains égards très utile et très florissante.

Longtemps avant l'édition de Deforis, le P. Batterel, qui prêchait le Carême à Troyes en 1729, obtint du neveu de Bossuet communication du discours. Tous les passages qui intéressaient l'Oratoire en général sont transcrits dans une notice consacrée au P. Bourgoing, et faisant partie d'une série de documents intéressants sur les principaux personnages de la Congrégation [1]. A défaut de l'autographe de cette oraison funèbre, nous consulterons cet extrait, qui a été rédigé avec beaucoup de soin. Il nous présente par endroits certains tours familiers à Bossuet, qu'on chercherait en vain dans l'édition de Deforis.

Si l'on en croit un passage des *Mémoires* du janséniste Godefroi Hermant, cité dans ce manuscrit de l'Oratoire, mais antérieur à la partie de ces Mémoires conservée à la Bibliothèque Nationale, Bossuet, « ce prédicateur qui avait déjà acquis beaucoup de réputation dans le monde par son éloquence, » ne manqua pas cette occasion de *déclamer contre les disciples de saint Augustin.* Deforis ne se serait donc pas borné à rajeunir quelques expressions, il aurait en outre pratiqué des coupures, pour faire disparaître ce qui choquait les préjugés de la secte. Il est remarquable que ce que Hermant reproche à Bossuet d'avoir prêché, à savoir que les cinq propositions « étaient dans tout le livre » de Jansénius, « et que tout le livre n'était que ces mêmes propositions, » est exactement ce que Bossuet lui-même déclarera plus tard dans une lettre célèbre adressée au maréchal de Bellefonds (vers 1677 ou 1678, la date n'a pas été conservée, *Lachat*, XXVI, 209), et ce que Ledieu, son secrétaire, lui entendra répéter dans sa vieillesse (Ledieu, *Mémoires*, p. 75 ; *Journal*, I, 388).

Ce discours fut prononcé dans l'église de l'Oratoire, aujourd'hui le temple protestant de la rue Saint-Honoré, le 4 décembre 1662 (non le 20, comme le veut M. Lachat), l'évêque de Vence, Godeau, officiant pontificalement.

Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur.

Les prêtres [2] qui gouvernent sagement doivent être tenus dignes d'un double honneur.

(I *Tim.*, V, 17.)

JE commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remercîments solennels, de ce que la vie de celui dont je

1. *Archives Nat.*, M, 220. (Nous devons cette indication au P. Lallemand, de l'Oratoire.)

2. Pas de traduction dans les extraits faits sur la copie de Batterel.

dois prononcer l'éloge a été telle par sa grâce, que je ne rougirai point de la [1] célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Église. Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées ; il est beau de découvrir [2] les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours ; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes, mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils ; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres.

Grâces à la miséricorde divine, le révérend père Bourgoing, supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, a vécu de sorte [3] que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser ; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie [4] du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente nous donneront

1. *Batterel :* le.
2. *Var.* raconter.
3. *Deforis :* de telle sorte. — Nous l'avons vu ailleurs faire cette même correction, qu'on croyait nécessaire au XVIIIe siècle. (Cf. t. Ier, p. 406, et *Introduction*, LVIII.) Corrigé d'après Batterel.
4. *Deforis :* ennemi. — Nous suivons la leçon de Batterel.

des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane : au contraire, celui que j'ai à vous faire vous proposera de si saints exemples qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère.

N'attendez donc pas, chrétiens, que j'applique au père Bourgoing des ornements étrangers, ni que j'aille rechercher bien loin sa noblesse dans sa naissance, sa gloire dans ses ancêtres, ses titres dans l'antiquité de sa famille ; car encore qu'elle soit noble et ancienne dans le Nivernais, où elle s'est même signalée depuis plusieurs siècles par des fondations pieuses, encore que la grand'chambre du parlement de Paris et les autres compagnies souveraines aient vu les Bourgoing, les Leclerc ([1]), les Friche, ses parents paternels et maternels, rendre la justice aux peuples avec une intégrité exemplaire, je ne m'arrête pas à ces choses, et je ne les touche qu'en passant. Vous verrez le père Bourgoing illustre d'une autre manière, et noble de cette noblesse que saint Grégoire de Nazianze appelle si élégamment la noblesse personnelle ([a]) : vous verrez en sa personne un catholique zélé, un chrétien de l'ancienne marque, un théologien enseigné de Dieu, un prédicateur apostolique, ministre non de la lettre, mais de l'esprit de l'Évangile ; et, pour tout dire en un mot, un prêtre digne de ce nom, un prêtre de l'institution et selon l'ordre de Jésus-Christ, toujours prêt à être victime ; un prêtre, non seulement prêtre, mais chef par son mérite d'une congrégation de saints prêtres, et que je vous ferai voir, par cette raison, « digne véritablement d'un ([2]) double honneur, » selon le précepte de l'Apôtre ([b]), et pour avoir vécu saintement en l'esprit du sacerdoce, et pour avoir élevé dans le même esprit la sainte congrégation qui était commise à ses soins. C'est ce que je me propose de vous expliquer dans les deux points de ce discours.

a. Orat. XXVIII. (*Nunc* XXVI.) — *b.* I *Tim.*, V, 17.

1. *Batterel :* les Cleres. — L'usage de Bossuet était en effet de donner toujours aux noms propres le signe du pluriel, dès qu'il s'agissait de plusieurs personnes portant le même nom. Deforis a rectifié l'orthographe.

2. *Batterel :* du double honneur. — On peut hésiter.

PREMIER POINT.

Suivons la conduite de l'esprit de Dieu ; et avant que de voir un prêtre à l'autel, voyons comme il se prépare à en approcher. La préparation pour le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie : ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice, mais une longue habitude de s'en abstenir : ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté, mais affermie et enracinée par un grand usage. Saint Grégoire de Nazianze a dit ce beau mot du grand saint Basile : « Il était prêtre, dit-il ([a]), avant même que d'être prêtre ; » c'est-à-dire, si je ne me trompe, il en avait les vertus, avant que d'en avoir le degré : il était prêtre par son zèle, par la gravité de ses mœurs, par l'innocence de sa vie, avant que de l'être par son caractère. Je puis dire la même chose du père Bourgoing : toujours modeste, toujours innocent, toujours zélé comme un saint prêtre, il avait prévenu son ordination. Il n'avait pas attendu la consécration mystique, il s'était, dès son enfance, consacré lui-même par la pratique persévérante de la piété ; et se tenant toujours sous la main de Dieu par la soumission à ses ordres, il se préparait excellemment à s'y abandonner tout à fait par l'imposition des mains de l'évêque. Ainsi son innocence l'ayant disposé à recevoir la plénitude du Saint-Esprit par l'ordination sacrée, il aspirait sans cesse à la perfection du sacerdoce ; et il ne faut pas s'étonner si, ayant l'esprit tout rempli des obligations de son ministère, il entra sans délibérer dans le dessein glorieux de l'Oratoire de Jésus, aussitôt qu'il vit paraître cette institution qui avait pour son fondement le désir de la perfection sacerdotale.

L'École de théologie de Paris, que je ne puis nommer sans éloge, quoique j'en doive parler avec modestie, est de tout temps en possession de donner ([1]) des hommes illustres à toutes les grandes entreprises qui se font pour Dieu. Le père Bourgoing était sur ses bancs, faisant retentir toute la

a. *Orat.* XX. (*Nunc* LXIII.)
1. *Var.* fournir.

Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science. Que vous dirai-je, messieurs, qui soit digne de ses mérites ? Ce qu'on a dit de saint Athanase ; car les grands hommes sont sans envie, et ils prêtent toujours volontiers les éloges qu'on leur a donnés à ceux qui se rendent leurs imitateurs. Je dirai donc du père Bourgoing ce qu'un saint a dit d'un saint, le grand Grégoire du grand Athanase ([a]), que durant le temps de ses études il se faisait admirer de ses compagnons ; qu'il surpassait de bien loin ceux qui étaient ingénieux, par son travail ; ceux qui étaient laborieux, par son esprit ; ou bien, si vous le voulez, qu'il surpassait en esprit les plus éclairés, en diligence les plus assidus, enfin en l'un et en l'autre ceux qui excellaient en l'un et en l'autre.

En ce temps, Pierre de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il était déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençait à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les sublimes du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie, à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement : on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander ; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, « qui bannit la crainte ([b]), » opère un si grand miracle ; et sans autre joug qu'elle-même, elle sait non seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité : ils ont toujours ([1]) en main les saints Livres, pour en rechercher ([2]) sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison,

a. S. Greg. Naz., *Orat.* XXI. — *b.* I *Joan.*, IV, 18.

1. *Var.* ils doivent toujours avoir...

2. *Deforis ;* chercher. — La copie de Batterel semble ici préférable, et plus conforme à l'usage de Bossuet.

la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et « qui est l'unique trésor du christianisme : » *Christiani nominis thesaurus*, comme parle Tertullien ([a]).

Tel est à peu près, messieurs, l'esprit des prêtres de l'Oratoire ; et je pourrais en dire beaucoup davantage, si je ne voulais épargner la modestie de ces pères. Sainte Congrégation, le père Bourgoing a besoin de vous pour acquérir la perfection du sacerdoce, après laquelle il soupire ; mais je ne crains point d'assurer que vous aviez besoin de lui réciproquement, pour établir vos maximes et vos exercices. Et en effet, chrétiens, cette vénérable compagnie est commencée entre ses mains : il est un des quatre premiers avec lesquels son instituteur en a posé les fondements ; c'est lui-même qui l'a étendue dans les principales villes de ce royaume. Que dis-je, de ce royaume ? Nos voisins lui tendent les bras, les évêques des Pays-Bas l'appellent ; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, et répandu bien loin aux environs la bonne odeur de l'Évangile.

La grande part qu'il a eue à fonder une institution si véritablement ecclésiastique vous doit faire voir, chrétiens, combien ce grand homme était animé de l'esprit de l'Église et du sacerdoce. Mais venons aux exercices particuliers. Les ministres de Jésus-Christ ont deux principales fonctions : ils doivent parler à Dieu, ils doivent parler au peuple ; parler à Dieu par l'oraison, parler aux peuples fidèles par la prédication de l'Évangile. Ces deux fonctions sont unies, et il est aisé de les remarquer dans cette parole des saints apôtres : « Pour nous, disent-ils dans les Actes ([b]), nous demeurerons appliqués à l'oraison et au ministère de la parole : » *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* Prêtres, qui êtes les anges du Dieu des armées, vous devez sans cesse monter et descendre, comme les anges que vit Jacob dans cette échelle mystique ([c]). Vous montez de la terre au ciel, lorsque vous unissez vos esprits à Dieu par le moyen de

a. De Patient., II, 12. — *b. Act.*, VI, 4. — *c. Gen.*, XXVIII, 12.

l'oraison ; vous descendez du ciel en la terre, lorsque vous portez aux hommes ses ordres et sa parole. Montez donc et descendez sans cesse, c'est-à-dire, priez et prêchez : parlez à Dieu, parlez aux hommes ; allez premièrement recevoir, et puis venez répandre les lumières ; allez puiser dans la source, après, venez arroser la terre, et faire germer le fruit de vie.

Voulez-vous voir, chrétiens, quel était l'esprit d'oraison de ce fidèle serviteur de Dieu ? Lisez ses Méditations ([1]), toutes pleines de lumière et de grâce. Elles sont entre les mains de tout le monde, des religieux, des séculiers, des prédicateurs, des contemplatifs, des simples et des savants : tant il a été saintement et charitablement industrieux à présenter tout ensemble le pain aux forts, le lait aux enfants ; et dans ce pain et dans ce lait, le même JÉSUS-CHRIST à tous !

Je ne m'étonne donc plus s'il prêchait si saintement au peuple fidèle le mystère de JÉSUS-CHRIST, qu'il avait si bien médité. O Dieu vivant et éternel ! quel zèle ! quelle onction ! quelle douceur ! quelle force ! quelle simplicité, et quelle éloquence ! O qu'il était éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire ; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions, des paroles de flatterie par la parole de vérité, des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants ! Quel désordre ! quelle indignité ! Est-ce ainsi qu'on fait parler JÉSUS-CHRIST ? Savez-vous, ô prédicateurs, que ce divin conquérant veut régner

1. Voici la liste des ouvrages du P. Bourgoing : *Lignum Crucis*, 1629, sur les devoirs des pasteurs des âmes ; — *Veritates et sublimes excellentiæ Verbi incarnati*, 1630. Ce sont les Méditations, louées par Bossuet ; l'auteur lui-même les avait traduites en français ; il en donna en 1636 une édition fort augmentée ; — *Institutio spiritualis ordinandorum*, 1639 ; — *Homélies chrétiennes sur les évangiles des dimanches et des fêtes principales*, 1642 ; — *Ratio studiorum*, 1645 ; — *Directoire des Missions*, 1646 ; — *Exercices des Retraites*, 1648 ; — *Homélies des saints sur le Martyrologe romain*, 1651 (les trois premiers mois de l'année seulement) ; — *Préface* des œuvres du cardinal de Bérulle, qu'il édita en 1644, en collaboration avec le P. Gibieuf ; — *Déclaration présentée à la Reine Régente par le R. P. Général, au nom de la Congrégation, sur quelques points touchant le sacrement de Pénitence.* Mais désavoué par les siens, il retira cet écrit.

sur les cœurs par votre parole ? Mais ces cœurs sont retranchés contre lui ; et pour les abattre à ses pieds, pour les forcer invinciblement au milieu de leurs défenses, que ne faut-il pas entreprendre ? quels obstacles ne faut-il pas surmonter ? Écoutez l'apôtre saint Paul : « Il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes, il faut détruire les conseils profonds d'une malice invétérée (1), il faut abattre toutes les hauteurs qu'un orgueil indompté et opiniâtre élève contre la science de Dieu, il faut captiver tout entendement sous l'obéissance de la foi : » *Ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (a).

Que ferez-vous ici, faibles discoureurs ? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs ? Dissiperez-vous ces conseils cachés en chatouillant les oreilles ? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tombent au bruit de vos périodes (2) mesurées ? Et pour captiver les esprits, est-ce assez de les charmer un moment par la surprise d'un plaisir qui passe ? Non, non, ne nous trompons pas : pour renverser tant de remparts, et vaincre tant de résistance, et nos mouvements affectés, et nos paroles arrangées, et nos figures artificielles sont des machines trop faibles. Il faut prendre des armes plus puissantes (3), plus efficaces, celles qu'employait si heureusement le saint prêtre dont nous parlons.

La parole de l'Évangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étaient pas le fruit d'une (4) étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination : c'est pourquoi deux jours lui suffisent pour faire l'oraison funèbre du grand cardinal de Bérulle, avec l'admiration de ses auditeurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce beau panégyrique latin (5) de saint Philippe de Néri, ce

a. II *Cor.*, x, 4,5.
1. *Var.* endurcie.
2. *Var.* de votre harmonie.
3. *Var.* plus fortes.
4. *Deforis :* de l'étude lente et tardive, mais d'une céleste...
5. L'oraison funèbre dont on vient de parler était aussi en latin.

prêtre si transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle était si grand et si vaste que le monde entier était trop petit pour l'étendue de son cœur, pendant que son cœur même était trop petit pour l'immensité de son amour. Mais dois-je m'arrêter ici à deux actions particulières du père Bourgoing, puisque je sais qu'il a fourni de la même force la carrière de plusieurs carêmes dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas ; toujours pressant, toujours animé ; lumière ardente et luisante, qui ne brillait que pour échauffer, qui cherchait le cœur par l'esprit, et ensuite captivait ([1]) l'esprit par le cœur ? D'où lui venait cette force ? C'est, mes frères, qu'il était plein de la doctrine céleste ; c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme, c'est qu'il faisait régner dans ses sermons la vérité et la sagesse ; l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi son discours se répandait à la manière d'un torrent ; « et s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec choix pour se parer d'un tel ornement : » *Fertur quippe impetu suo ; et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non cura decoris assumit* ([a]). C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et ce qu'a pratiqué celui dont nous honorons ici la mémoire.

Après ces fonctions publiques, il resterait encore, messieurs, de vous faire voir ce saint homme dans la conduite des âmes, et de vous y faire admirer son zèle, sa discrétion, son courage et sa patience. Mais ([2]) quoique les autres choses que j'ai à vous dire ne me laissent pas le loisir d'entrer bien avant dans cette matière, je ne dois pas omettre en ce lieu qu'il a été longtemps confesseur de feu monseigneur le duc d'Orléans, de glorieuse mémoire ([3]). C'est une marque de son

a. S. Aug., *De Doct. christ.*, lib. IV, n. 42.

1. *Var.* gagnait.

2. Conjonction un peu étrange ici.

3. Formule officielle. Gaston d'Orléans n'obtiendra pas semblable éloge, tant s'en faut, dans l'histoire. Mais ce n'était pas le moment, deux ans après sa mort, d'en parler avec sévérité. L'orateur, du reste, laisse entendre discrètement, dans ce qui suit, que ce prince avait eu besoin de conversion.

mérite d'avoir été appelé à un tel emploi, après cet illustre père Charles de Condren, dont le nom inspire la piété, dont la mémoire, toujours fraîche et toujours récente, est douce à toute l'Église comme une composition de parfums. Mais quelle a été la conduite de son successeur dans cet emploi délicat ? N'entrons jamais dans ce détail ; honorons par notre silence le mystérieux secret que Dieu a imposé à ses ministres. Contentons-nous de savoir qu'il y a des plantes tardives dans le jardin de l'Époux ; que pour en voir la fécondité, les directeurs des consciences, ces laboureurs spirituels, doivent attendre avec patience le fruit précieux de la terre, comme parle l'apôtre saint Jacques ([a]) ; et qu'enfin le père Bourgoing a eu cette singulière consolation, qu'il n'a pas attendu en vain, qu'il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivait lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grâce. Ah ! si nous avons un cœur chrétien, ne passons pas cet endroit sans rendre à Dieu de justes louanges pour le don inestimable de sa clémence, et prions sa bonté suprême qu'elle fasse souvent de pareils miracles : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* ([b]).

Rendons grâces aussi, chrétiens, à cette même bonté par Jésus-Christ Notre Seigneur, de ce qu'elle a fait paraître en nos jours un prêtre si saint, qu'on a vu apporter persévéramment l'innocence à l'autel, le zèle à la chaire, l'assiduité à la prière, une patience vigoureuse dans la conduite des âmes, une ardeur infatigable à toutes les affaires de l'Église. Il ne vit que pour l'Église, il ne respire que pour l'Église : il veut non seulement tout consacrer, mais encore tout sacrifier aux intérêts de l'Église, sa personne, ses frères, sa Congrégation. Il l'a gouvernée en cet esprit durant l'espace de vingt et un ans ; et comme toute la conduite de cette sainte compagnie consiste à s'attacher constamment à la conduite de l'Église, à ses évêques, à son chef visible ([1]), je ne croirai pas m'éloigner de la suite de mon discours, si je trace ici en peu de

a. Jacob., v, 7. — *b.* II *Cor.*, ix, 15.

1. Éloge dans lequel on voit poindre la leçon. Cet esprit aurait dû en effet régner universellement dans l'Oratoire. Il n'en était pas ainsi, et déjà s'étaient manifestées les tendances contraires qui devaient prévaloir. Bossuet va tourner son discours à les combattre, dans le second point.

paroles comme un plan de la sainte Église, selon le dessein éternel de son divin architecte. Je vous demande, messieurs, que vous renouveliez vos attentions.

SECOND POINT.

Vous comprenez, mes frères, par tout ce que j'ai déjà dit, que le dessein de Dieu dans l'établissement de son Église est de faire éclater par toute la terre le mystère de son unité, en laquelle est ramassée toute sa grandeur. C'est pourquoi le Fils de Dieu est venu au monde, et « le Verbe a été fait chair, et il a daigné habiter en nous, et nous l'avons vu parmi les hommes plein de grâce et de vérité ([a]) : » afin que par la grâce qui unit, il ramenât tout le genre humain à la vérité, qui est une. Ainsi, venant sur la terre avec cet esprit d'unité, il a voulu que tous ses disciples fussent unis, et il a fondé son Église unique et universelle, « afin que tout y fût consommé et réduit en un : » *Ut sint consummati in unum*, comme il le dit lui-même dans son Évangile ([b]).

Je vous le dis, chrétiens, c'est ici en vérité un grand mystère en Jésus-Christ et en son Église. « Il n'y a qu'une colombe et une parfaite : » *Una est columba mea, perfecta mea* ([c]) ; il n'y a qu'une seule Épouse, qu'une seule Église catholique, qui est la mère commune de tous les fidèles. Mais comment est-elle la mère de tous les fidèles, puisqu'elle n'est autre chose que l'assemblée de tous les fidèles ? C'est ici le secret de Dieu. Toute la grâce de l'Église, toute l'efficace du Saint-Esprit est dans l'unité : en l'unité est le trésor, en l'unité est la vie ; hors de l'unité, est la mort certaine. L'Église donc est une ; et, par son esprit d'unité catholique et universelle, elle est la mère toujours féconde de tous les particuliers qui la composent. Ainsi tout ce qu'elle engendre, elle se l'unit très intimement ; en cela dissemblable des autres mères, qui mettent hors d'elles-mêmes les enfants qu'elles produisent : au contraire, l'Église n'engendre les siens qu'en les recevant en son sein, qu'en les incorporant à son unité. Elle croit entendre sans cesse, en la personne de

a. Joan., I, 14. — *b. Ibid.*, XVII, 23. — *c. Cant.*, VI, 8.

saint Pierre, ce commandement qu'on lui fait d'en haut : « Tue et mange, » unis, incorpore ; *Occide et manduca* ([a]) ; et se sentant animée de cet esprit unissant, elle élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un. Et lorsqu'elle voit les hérétiques qui s'arrachent de ses entrailles, ou plutôt qui lui arrachent ses entrailles mêmes,et qui emportent avec eux en la déchirant le sceau de son unité, qui est le baptême, conviction visible de leur désertion, elle redouble son amour maternel envers ses enfants qui demeurent, les liant et les attachant toujours davantage à son esprit d'unité : tant il est vrai qu'il a plu à Dieu que tout concourût à l'œuvre de l'unité sainte de l'Église, et même le schisme, la rupture et la révolte.

Voilà donc le dessein du grand architecte, faire régner l'unité en son Église et par son Église : voyons maintenant l'exécution. L'exécution, chrétiens, c'est l'établissement des pasteurs. Car, de crainte que les troupeaux errants et vagabonds ne fussent dispersés deçà et delà, Dieu établit les pasteurs pour les rassembler. Il a donc voulu imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs le mystère de l'unité de l'Église : et c'est en ceci que consiste la dignité de l'épiscopat. Le mystère de l'unité ecclésiastique est dans la personne, dans le caractère, dans l'autorité des évêques. En effet, chrétiens, ne voyez-vous pas qu'il y a plusieurs prêtres, plusieurs ministres, plusieurs prédicateurs, plusieurs docteurs ; mais il n'y a qu'un seul évêque dans un diocèse et dans une église. Et nous apprenons de l'histoire ecclésiastique, que lorsque les factieux entreprenaient de diviser l'épiscopat, une voix commune de toute l'Église et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilège par ces paroles remarquables : « Un Dieu, un Christ, un évêque : » *Unus Deus, unus Christus, unus episcopus* ([b]). Quelle merveilleuse association, un Dieu, un Christ, un évêque ! un Dieu, principe de l'unité ; un Christ, médiateur de l'unité ; un évêque, marquant et représentant en la singularité de sa charge le mystère de l'unité de l'Église. Ce n'est pas assez,

a. Act., x, 13. — *b.* Cornel. *Epist. ad Cypr.*, ap. Cypr., Ep. XLVI. — Theodoret. *Hist. Eccles.*, lib. II, cap. XIV.

chrétiens : chaque évêque a son troupeau particulier ; parlons plus correctement : les évêques n'ont tous ensemble qu'un même troupeau, dont chacun conduit une partie inséparable du tout ; de sorte qu'en vérité tous les évêques sont au tout et à l'unité, et ils ne sont partagés que pour la facilité de l'application : mais Dieu, voulant maintenir parmi ce partage l'unité inviolable du tout, outre les pasteurs des troupeaux particuliers, il a donné un père commun, il a préposé un pasteur à tout le troupeau, afin que la sainte Église fût une fontaine scellée par le sceau d'une parfaite unité, et « qu'y ayant un chef établi, l'esprit de division n'y entrât jamais : » *Ut capite constituto schismatis tolleretur occasio* ([a]).

Ainsi Notre Seigneur Jésus-Christ voulant commencer le mystère de l'unité de son Église, il a séparé les apôtres du nombre de tous les disciples, et ensuite, voulant consommer le mystère de l'unité de l'Église, il a séparé l'apôtre saint Pierre du milieu des autres apôtres. Pour commencer l'unité, dans toute la multitude il en choisit douze ; pour consommer l'unité, parmi les douze il en choisit un. En commençant l'unité, il n'exclut pas tout à fait la pluralité : « Comme le Père m'a envoyé, ainsi, dit-il ([b]), je vous envoie. » Mais pour conduire à la perfection le mystère de l'unité de l'Église, il ne parle pas à plusieurs ; il désigne saint Pierre personnellement, il lui donne un nom particulier : « Et moi, dit-il ([c]), je te dis à toi : Tu es Pierre ; et, ajoute-t-il, sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et, conclut-il, les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle : » afin que nous entendions que la police, le gouvernement, et toute l'ordonnance de l'Église se doit enfin réduire à l'unité seule ; et que le fondement de cette unité est et sera éternellement le soutien immobile de cet édifice.

Par conséquent, chrétiens, quiconque aime l'Église doit aimer l'unité ; et quiconque aime l'unité doit avoir une adhérence immuable à tout l'ordre épiscopal, dans lequel et par lequel le mystère de l'unité se consomme, pour détruire le mystère d'iniquité, qui est l'œuvre de rébellion et de schisme. Je dis à tout l'ordre épiscopal; au pape, chef de cet

a. S. Hieron., *adv. Jovin.*, lib. I. — *b. Joan.*, XX, 21. — *c. Matth.*, XVI, 18.

ordre et de l'Église universelle ; aux évêques, chefs et pasteurs des églises particulières. Tel est l'esprit de l'Église ; tel est principalement le devoir des prêtres, qui sont établis de Dieu pour être coopérateurs de l'épiscopat. Le cardinal de Bérulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacerdoce, n'a formé sa congrégation que dans la vue de ce dessein ; et le père François Bourgoing l'a toujours très saintement gouvernée dans cette même conduite.

Soyez bénie de Dieu, sainte compagnie ; entrez de plus en plus dans ces sentiments : éteignez ces feux de division, ensevelissez sans retour ces noms de parti. Laissez se débattre, laissez disputer et languir dans des questions (1) ceux qui n'ont pas le zèle de servir l'Église : d'autres pensées vous appellent, d'autres affaires demandent vos soins. Employez tout ce qui est en vous d'esprit, et de cœur, et de lumière, et de zèle, au rétablissement de la discipline, si horriblement dépravée et dans le clergé et parmi le peuple.

Deux choses sont nécessaires à la sainte Église : la pureté de la foi et l'ordre de la discipline. La foi est toujours sans tache, la discipline souvent chancelante. D'où vient cette différence, si ce n'est que la foi est le fondement, lequel étant renversé, tout l'édifice tomberait par terre ? Or, il a plu à notre Sauveur, qui a établi son Église comme un édifice sacré, de permettre que, pour exercer le zèle de ses ministres, il y eût toujours, à la vérité, quelques réfections à faire dans le corps du bâtiment ; mais que le fondement fût si ferme que jamais il ne pût être ébranlé : parce que les hommes peuvent bien, en quelque sorte, contribuer par sa grâce à faire les réparations de l'édifice, mais qu'ils ne pourraient jamais le redresser de nouveau, s'il était entièrement abattu (2). Il faudrait que le Fils de Dieu vînt encore au monde ; et comme il a résolu de n'y venir qu'une fois, il a fondé son temple si solidement, qu'il n'aura jamais

1. Expression bien vague et trop indéterminée. N'aurait-on pas abrégé ce passage, pour éliminer cette leçon donnée aux jansénistes, qui déplut si fort à G. Hermant ? Malheureusement les extraits faits sur la copie de Batterel, interrompus sur la fin du premier point, ne reprennent qu'un peu plus bas : « Qui pourrait assez exprimer... ? »

2. *Var.* s'il avait été ruiné.

besoin qu'on le rétablisse, et qu'il suffira seulement qu'on l'entretienne.

Qui pourrait assez exprimer quel était le zèle du père Bourgoing, pour travailler à ce grand ouvrage ? Il regardait les évêques comme ceux qui sont établis de Dieu pour faire vivre dans le peuple et dans le clergé la discipline chrétienne. Il révérait dans leur ordre la vigueur et la plénitude d'une puissance céleste, pour réprimer la licence et arrêter le torrent des mauvaises mœurs, qui, s'enflant et s'élevant à grands flots, menace d'inonder toute la face de la terre. Non content d'exciter leur zèle, il travaillait nuit et jour à leur donner de fidèles ouvriers. Sa compagnie lui doit le dessein d'avoir des institutions ecclésiastiques pour y former de saints prêtres, c'est-à-dire, donner des pères aux enfants de Dieu. Et il ne faut pas sortir bien loin pour voir des fruits de son zèle. Allez à cette maison où reposent les os du grand saint Magloire : là, dans l'air le plus pur et le plus serein de la ville, un nombre infini d'ecclésiastiques respire un air encore plus pur de la discipline cléricale. Ils se répandent dans les diocèses, et portent partout l'esprit de l'Église ; c'est l'effet des soins du père Bourgoing. Mais pourquoi vous [1] parler ici d'un séminaire particulier ? Toutes les maisons de l'Oratoire n'étaient-elles pas sous sa conduite autant de séminaires des évêques ? Il professait hautement que tous les sujets de sa compagnie étaient plus aux prélats qu'à la compagnie ; et avec raison, chrétiens, puisque la gloire de la compagnie c'est d'être tout entière à eux, pour être par eux tout entière à l'Église et à Jésus-Christ.

De là vous pouvez connaître combien cette compagnie est redevable aux soins de son général, qui savait si bien conserver en elle l'esprit de son institut, c'est-à-dire, l'esprit primitif de la cléricature et du sacerdoce. Il en était tellement rempli qu'il en animait tous ses frères ; et ceux qui auraient été assez insensibles pour ne se pas rendre à ses paroles auraient été forcés de céder à la force toute-puissante de ses exemples. Et en effet, chrétiens, quel autre était plus capable de leur inspirer l'esprit d'oraison que celui qu'ils voyaient

1. Mot omis par Batterel, ou ajouté par Deforis.

toujours le plus assidu à ce divin exercice ? Qui pouvait plus puissamment enflammer leurs cœurs à travailler sans relâche pour les intérêts de l'Église que celui dont les maladies n'étaient pas capables d'en [1] ralentir l'action ? ce grand homme ne voulant pas, autant qu'il pouvait, qu'il fût tant permis aux infirmités qu'elles pussent interrompre [2] les occupations d'un prêtre de JÉSUS-CHRIST. Qui a pu leur enseigner plus utilement à conserver parmi les emplois une sainte liberté d'esprit, que celui qui s'est montré dans les plus grands embarras autant paisible, autant dégagé, qu'agissant et infatigable ? Enfin, de qui pouvaient-ils apprendre avec plus de fruit à dompter par la pénitence la délicatesse des sens et de la nature, que de celui qu'ils ont toujours vu retrancher de son sommeil, malgré son besoin, endurer la rigueur du froid, malgré sa vieillesse, continuer [3] ses jeûnes, malgré ses travaux, enfin affliger son corps par toutes sortes d'austérités, malgré ses infirmités corporelles ?

O membres tendres et délicats, si souvent couchés sur la dure ! O gémissements ! ô cris de la nuit, pénétrant les nues, perçant jusqu'à Dieu ! O fontaines de larmes, sources de joie ! O admirable ferveur d'esprit, et prière continuelle ! O âme qui soutenait le corps presque sans aucune nourriture ! ou plutôt, ô corps contraint de mourir avant la mort même, afin que l'âme fût en liberté ! O appât du plaisir sensible et goût du fruit défendu, surmonté par la continence du père Bourgoing ! O JÉSUS-CHRIST ! ô sa mort ! ô son anéantissement et sa croix, honorés par sa pénitence ! Plût à Dieu que, touché d'un si saint exemple, je mortifie mes membres mortels, et que je commence à marcher par la voie étroite, et que je m'ensevelisse avec JÉSUS-CHRIST, pour être son cohéritier !

Car que faisons-nous, chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la

1. *Batterel :* de ralentir. — Il ne paraît pas probable cependant que cette construction archaïque soit de l'invention des éditeurs.

2. *Deforis :* d'interrompre. — Ici la suppression d'un latinisme faussait légèrement le sens.

3. *Var.* prolonger.

proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime ? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre ? O inconcevable union, et aliénation non moins étonnante ! « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps mortel ? » *Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus* ([a]) ? Si nous n'avons pas le courage d'imiter le père Bourgoing dans ses austérités, pourquoi flattons-nous nos corps, nourrissons-nous leurs convoitises par notre mollesse, et les rendons-nous invincibles par nos complaisances ?

Se peut-il faire, mes frères, que nous ayons tant d'attache à cette vie et à ses plaisirs, si nous considérons attentivement combien est dure la condition avec laquelle on nous l'a prêtée? La nature, cruelle usurière, nous ôte tantôt un sens, et tantôt un autre. Elle avait ôté l'ouïe au père Bourgoing, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose, comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu'elle se réserve d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté. Et alors où serons-nous ? que deviendrons-nous ? dans quelles ténèbres serons-nous cachés ? dans quel gouffre serons-nous perdus ? Il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes. « La chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, ne lui demeurera pas longtemps ; il deviendra un je ne sais quoi, qui n'a point de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en nos corps, jusqu'à ces termes funèbres, par lesquels on exprimait nos malheureux restes : » *Post totum illud ignobilitatis elogium, caducæ carnis in originem terram, et cadaveris nomen ; et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem* ([b]).

Et vous vous attachez à ce corps, et vous bâtissez sur ces ruines, et vous contractez avec ce mortel une amitié immortelle ! O que la mort vous sera cruelle ! O que vainement vous

a. Rom,, VII, 24. — *b.* Tertull., *de Resur. Carn.*, n. 4. —

soupirerez, disant avec ce roi des Amalécites : *Siccine separat amara mors* ([a]) ? « Est-ce ainsi que la mort amère sépare de tout ? » Quel coup ! quel état ! quelle violence !

Il n'y a que l'homme de bien qui n'a rien à craindre en ce dernier jour. La mortification lui rend la mort familière ; le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps, il n'a point de peine à s'en séparer ; il a déjà depuis fort longtemps ou dénoué ou rompu les liens les plus délicats qui nous y attachent. Ainsi le père Bourgoing ne peut être surpris de la mort : « ses jeûnes et ses pénitences l'ont souvent avancé dans son voisinage, comme pour la lui faire observer de près : » *Sæpe jejunans mortem de proximo novit;* pour sortir du monde plus légèrement, « il s'est déjà déchargé lui-même d'une partie de son corps, comme d'un empêchement importun à l'âme : » *Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento* ([b]). Un tel homme, dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni inexorable : au contraire, il lui tend les bras, il lui présente sans murmurer ce qui lui reste de corps, et lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort, lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher : tu me sépareras de ce corps mortel ; ô mort, je t'en remercie : j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, j'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels ; ton secours, ô mort, m'était nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé ; tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves. Achève donc, ô mort favorable ! et rends-moi bientôt à mon Maître.

Ah ! « qu'il n'en est pas ainsi des impies ! » *Non sic impii, non sic* ([c]). La mort ne leur arrive jamais si tard qu'elle ne soit toujours précipitée ; elle n'est jamais prévenue par tant d'avertissements qu'elle ne soit toujours imprévue. Toujours elle rompt quelque grand dessein et quelque affaire importante : au lieu qu'un homme de bien, à chaque heure, à chaque moment, a toujours ses affaires faites; il a toujours « son

a. I *Reg.*, XV, 32. — *b.* Tertull., *de Jejun.*, n. 12. — *c.* *Ps.*, I, 5.

âme en ses mains ([a]), » prêt à la rendre au premier signal. Ainsi est mort le père Bourgoing ; et voilà qu'étant arrivé en la bienheureuse terre des vivants, il voit et il goûte en la source même combien le Seigneur est doux ; et il chante, et il triomphe avec ses saints anges, pénétrant Dieu, pénétré de Dieu, admirant la magnificence de sa maison, et s'enivrant du torrent de ses délices.

Qui nous donnera, chrétiens, que nous mourions de cette mort, et que notre mort soit un jour de fête, un jour de délivrance, un jour de triomphe ? « Ah ! que mon âme meure de la mort des justes !» *Moriatur anima mea morte justorum* ([b])! Mais pour mourir de la mort des justes, vivez, mes frères, de la vie des justes. Ne soyez pas de ceux ([1]) qui diffèrent à se reconnaître quand ils ont perdu la connaissance : et qui méprisent si fort leur âme qu'ils ne songent à la sauver que lorsqu'ils sont en danger de perdre leur corps ; desquels certes on peut dire véritablement qu'ils se convertissent par désespoir plutôt que par espérance. Mes frères, faites pénitence, tandis que le médecin n'est pas encore à vos côtés, vous donnant des jours et des heures qui ne sont pas en sa puissance, et toujours prêt à philosopher admirablement de la maladie après la mort. Convertissez-vous de bonne heure; que la pensée en vienne de Dieu, et non de la fièvre ; de la raison, et non du trouble ; du choix, et non de la force ni de la contrainte. Si votre corps est une hostie, consacrez à Dieu une hostie vivante ; si c'est un talent précieux qui doive profiter entre ses mains, mettez-le de bonne heure dans le commerce, et n'attendez pas à le lui donner qu'il le faille enfouir en terre : c'est ce que je dis à tous les fidèles.

Et vous, sainte compagnie, qui avez désiré d'ouïr de ma bouche le panégyrique de votre père, vous ne m'avez pas appelé dans cette chaire ni pour déplorer votre perte par des plaintes étudiées, ni pour contenter les vivants par de vains éloges des morts. Un motif plus chrétien vous a excités à me demander ce discours funèbre à la gloire de ce grand

a. Ps., CXVIII, 109. — *b. Num.*, XXIII, 10.

1. Exhortation où l'orateur s'inspire de saint Grégoire de Nazianze (*hom.* XL). — Cf. ci-dessus, t. III, p. 564.

homme : vous avez prétendu que je consacrasse la mémoire de ses vertus, et que je vous proposasse, comme en un tableau, le modèle de sa sainte vie. Soyez donc ses imitateurs, comme il l'a été de JÉSUS-CHRIST ; c'est ce qu'il demande de vous aussi ardemment, j'ose dire plus ardemment, que le sacrifice mystique : car si par ce sacrifice vous procurez son repos, en imitant ses vertus, vous enrichissez sa couronne. C'est vous-mêmes, mes révérends pères, qui serez et sa couronne et sa gloire au jour de Notre Seigneur, si, comme vous avez été, durant tout le cours de sa vie, obéissants à ses ordres, vous vous rendez de plus en plus, après sa mort, fidèles imitateurs de sa piété. Ainsi soit-il.

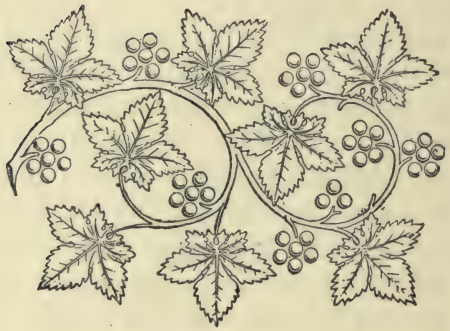

PANÉGYRIQUE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES [1].

Le 28 décembre, au plus tard en 1662.

A. Floquet, dans ses savantes *Études sur la vie de Bossuet* (t. II, p. 232), croit avoir démontré que ce discours doit se placer à la fin de 1662. Son argumentation n'est peut-être pas péremptoire. Même avant la béatification, qui eut lieu le 28 décembre 1661, on prononçait, dans l'intimité, des panégyriques du saint évêque de Genève ; M. Olier le faisait déjà, lui qui avait connu le saint évêque et qui avait reçu une précieuse bénédiction de sa main mourante [2]. Toutefois, comme Deforis atteste que le manuscrit renvoyait aux panégyriques de saint Thomas de Villeneuve et de sainte Catherine, il faut bien qu'il soit plus récent qu'eux. Le premier était du 25 mai 1659, et le second de 1661 (au plus tôt de 1660 : les renseignements précis font malheureusement défaut). Il semble bien que toute l'hésitation doive osciller entre 1660 et 1662. On n'aurait aucune raison de dépasser cette dernière date. Les conjectures, toujours fort douteuses, qu'on peut tirer de l'éloquence et du style, particulièrement quand toute révision sur l'original est devenue impossible, inviteraient plutôt à la devancer. Il est manifeste d'après plusieurs passages du discours qu'il a précédé le décret de canonisation (19 avril 1665). Ce décret assigna le 29 janvier à la célébration de la fête du saint. D'ailleurs on trouve, en janvier 1664, un renvoi autographe à ce panégyrique dans l'esquisse de celui de saint Sulpice [3]. Dans le doute, nous l'avons laissé, sous toutes réserves, à la place qu'on lui a donnée jusqu'à ce jour.

Ille erat lucerna ardens et lucens.
Il était une lampe ardente et luisante.
(*Joan.*, v, 35.)

LAISSONS un spectacle de cruauté [4], pour arrêter notre vue sur l'image de la douceur même ; laissons

1. Plus de manuscrit.
2. *Vie de M. Olier*, par M. Faillon, II, 476, (notes du livre X).
3. Ce renvoi nous apprend que le second point commençait à la page 7. Si le manuscrit était un in-folio, comme tous ceux de 1660, nous devrions trouver jusque-là environ 300 lignes d'impression ; et nous n'en avons guère que 200. D'autre part 7 pages in-4°, avec marge, n'en donneraient pas tant, à ce qu'il semble. Cinq minutes d'examen du manuscrit, s'il se retrouvait, en diraient plus que toutes les hypothèses.
4. Le massacre des Innocents, dont l'Église célèbre la fête en ce jour.

des petits enfants qui emportent la couronne des hommes, pour admirer un homme qui a l'innocence et la simplicité des enfants ; laissons des mères désolées, qui ne veulent point recevoir de consolation dans la perte qu'elles font de leurs fils, pour contempler un père toujours constant, qui a amené lui-même ses filles à Dieu, afin de les immoler de ses propres mains par la mortification religieuse. Il n'est pas malaisé, ce semble, de louer un père si vénérable devant des filles si respectueuses, puisqu'elles ont le cœur si bien préparé à écouter ses louanges. Mais à le considérer par un autre endroit, cette entreprise est fort haute, parce qu'étant si justement prévenues d'une estime extraordinaire de ses vertus, il n'est rien de plus difficile que de satisfaire à leur piété, remplir leurs justes désirs, et égaler leurs grandes idées. C'est ce qui me fait désirer, mes sœurs, pour votre entière satisfaction, que l'éloge de ce grand homme eût déjà été fait (1) en ce lieu auguste, où se prononcent les oracles du christianisme (2). Mais en attendant ce glorieux jour, trop éloigné pour nos vœux, qui ouvrira la bouche des prédicateurs, pour faire retentir, par toutes les chaires les mérites incomparables de François de Sales, votre très saint instituteur, nous pouvons (3) nous entretenir en particulier de ses admirables vertus, et honorer avec ses enfants sa bienheureuse mémoire, qui est plus douce à tous les fidèles qu'une composition (4) de parfums, comme parle l'Écriture sainte (a). Commençons donc, chères âmes, cette sainte conversation avec la bénédic-

a. Eccli. XLIX, I.

1. *Var.* se fasse bientôt en ce lieu sacré. — Remarquons : « pour votre entière satisfaction. » Si le discours fut prononcé en 1662, il y a ici une allusion à la béatification accordée l'année précédente à Rome, le 28 décembre, et promulguée en France au commencement de cette année : dès lors il ne restait plus, pour l'entière satisfaction des ferventes Visitandines, qu'à voir canonisé leur père tant aimé. D'autre part, l'acte qu'on souhaite « ouvrira la bouche des prédicateurs ; » et la béatification, ce semble, suffit pour cela ; mais ce sera, il est vrai, « pour faire retentir par toutes les chaires » les mérites de ce prélat incomparable ; et ces paroles semblent appeler un culte universel dans l'Église.

2. *Var.* et que le Siège Apostolique ouvrant la bouche des prédicateurs, nous fassions retentir par toutes nos chaires les mérites de ce prélat incomparable.

3. *Var.* il nous est permis

4. *Var.* exhalaison.

tion du ciel ; et pour implorer son secours, employons les prières de la sainte Vierge, en disant : *Ave.*

Il y a assez de fausses lumières, qui ne veulent briller dans le monde que pour attirer l'admiration par la surprise des yeux. Il est assez naturel aux hommes de vouloir s'élever aux lieux éminents, pour étaler de loin avec pompe l'éclat d'une superbe grandeur. Ce vice, si commun dans le monde, est entré bien avant dans l'Église, et a gagné jusqu'aux autels. Beaucoup veulent monter dans les chaires, pour y charmer les esprits par leur science et l'éclat de leurs pensées délicates ([1]) ; mais peu s'étudient comme il faut à se rendre capables d'échauffer les cœurs par des sentiments de piété. Beaucoup s'empressent avec ardeur de paraître dans les grandes places, pour luire sur le chandelier ([a]) ; peu s'appliquent sérieusement à jeter dans les âmes ce feu céleste que Jésus a apporté sur la terre.

François de Sales, mes sœurs, votre saint et admirable instituteur, n'a pas été de ces faux luisants, qui n'attirent que des regards curieux et des acclamations inutiles. Il avait appris de l'Évangile que les amis de l'Époux et les ministres de sa sainte Église devaient être ardents et luisants ; qu'ils devaient non seulement éclairer, mais encore échauffer la maison de Dieu : *Ille erat lucerna ardens et lucens.* C'est ce qu'il a fidèlement accompli, durant tout le cours de sa vie; et il ne sera pas malaisé de vous le faire connaître fort évidemment, par cette réflexion.

Trois choses principalement lui ont donné beaucoup d'éclat dans le monde : la science, comme docteur et prédicateur ; l'autorité, comme évêque ; la conduite, comme directeur des âmes. La science l'a rendu un flambeau, capable d'illuminer les fidèles ; la dignité épiscopale a mis ce flambeau sur le chandelier, pour éclairer toute l'Église ; et le soin de la direction a appliqué cette lumière bénigne à la conduite des particuliers. Vous voyez combien reluit ce flambeau sacré ; admirez maintenant comme il échauffe. Sa science, pleine

a. Luc., XII, 49.

1. *Var.* pour y faire voir leur heureux génie par une science recherchée.

d'onction, attendrit les cœurs; sa modestie dans l'autorité enflamme les hommes à la vertu ; sa douceur dans la direction les gagne à l'amour de Notre Seigneur. Voilà donc un flambeau ardent et luisant : si sa science reluit, parce qu'elle est claire, elle échauffe en même temps, parce qu'elle est tendre et affective ; s'il brille aux yeux des hommes par l'éclat de sa dignité, il les édifie, les excite, les enflamme tout ensemble par l'exemple de sa modération ; enfin, si ceux qu'il dirige se trouvent éclairés fort heureusement par ses sages et salutaires conseils, ils se sentent aussi vivement touchés par sa charmante douceur : et c'est ce que je me propose de vous expliquer dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Plusieurs ([1]) considèrent JÉSUS-CHRIST comme un sujet de recherches curieuses, et pensent être savants dans son Écriture, quand ils y ont rencontré ou des questions inutiles, ou des rêveries agréables. François de Sales, mes sœurs, a cherché une science qui tendît à la piété ; et afin que vous entendiez dans le fond ([2]) de quelle sorte JÉSUS-CHRIST veut être connu, remontez avec moi jusqu'au principe.

Il y a deux temps à distinguer, qui comprennent tout le mystère du christianisme : il y a le temps des énigmes, et ensuite le temps de la claire vue ; le temps de l'obscurité, et après, celui des lumières : enfin le temps de croire, et le temps de voir. Cette distinction étant supposée, tirons maintenant cette conséquence. Dans le temps de la claire vue, c'est alors que les esprits seront satisfaits par la manifestation de la vérité ; car « nous verrons Dieu face à face :» *(Videbimus)... facie ad faciem* ([a]) ; et là, découvrant, sans

a. I *Cor.*, XIII, 12.

1. *Première rédaction* (donnée ici par Deforis) : Je commencerai ce discours en détruisant la fausse imagination de certains savants importuns, qui mettent toute la science ecclésiastique dans des connaissances stériles et abstraites, qui ne sont pas capables de toucher les cœurs. Notre saint et illustre évêque a rejeté bien loin cette science, et a souvent averti les théologiens de ne se pas consumer inutilement dans ces méditations infructueuses ; et il leur a montré par son exemple que la science des saints est celle qui excite la piété.

2. *Édit.* dans le fond, et de quelle sorte...

aucun nuage, la vérité dans sa source, nous trouverons de quoi contenter toutes nos curiosités raisonnables. Maintenant quelle est notre connaissance ? Connaissance obscure et enveloppée, qui nous fait entrevoir de loin quelques rayons de lumière, à travers mille nuages épais ; connaissance, par conséquent, qui n'a pas été destinée pour nous satisfaire, mais pour nous conduire, et qui est plutôt pour le cœur que pour l'esprit. Et c'est ce qui a fait dire au divin Sauveur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* ([a]) : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » *Videbunt :* ils verront un jour, et alors ce sera le temps de satisfaire l'esprit ; maintenant c'est le temps de travailler pour le cœur, en le purifiant par le saint amour ; et ce doit être tout l'objet de notre science.

Approfondissons davantage cette matière importante, et apprenons, par les saintes Lettres, quelle est la science de cette vie. L'apôtre saint Pierre la compare à un flambeau allumé parmi les ténèbres : *Lucernæ ardenti in caliginoso loco* ([b]). Traduisons mot à mot ces belles paroles : « C'est une lampe allumée dans un lieu obscur ([1]). » C'est pourquoi si ce flambeau a de la lumière, il doit avoir encore beaucoup plus d'ardeur, parce qu'elle doit attirer.

C'est pourquoi notre saint évêque a étudié dans l'Évangile de Jésus-Christ une science lumineuse, à la vérité, mais encore beaucoup plus ardente ; et aussi, quoiqu'il sût convaincre, il savait bien mieux convertir. Le grand cardinal du Perron en a rendu un beau témoignage. Ce rare et admirable génie, dont les ouvrages presque divins sont les plus fermes remparts de l'Église contre les hérétiques modernes, a dit plusieurs fois qu'il convaincrait bien les errants, mais que si l'on voulait qu'ils se convertissent, il fallait les conduire à notre prélat. Et en effet, il n'est pas croyable combien de brebis errantes il a ramenées au troupeau. C'est que sa science, pleine d'onction, ne brillait que pour échauffer. Des traits de flamme sortaient de sa bouche, qui allaient pénétrer

a. Matth., v, 8, — *b.* II *Petr.*, I, 19. — Le texte de la Vulgate est : *lucenti.* Mais l'argumentation porte sur *ardenti.*

1. Bossuet, dit Deforis, renvoie ici au *Panégyrique de sainte Catherine.* (Voy. ci-dessus, p. 29.)

dans le fond des cœurs. Il savait que la chaleur entre bien plus avant que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface ; la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux, et produire des richesses inestimables. C'est cette bénigne chaleur, qui donnait une efficace si extraordinaire à ses divines prédications que, dans un pays fort peuplé de son diocèse ([1]), où il n'y avait que cent catholiques quand il commença de prêcher, à peine y restait-il autant d'hérétiques quand il y eut répandu cette lumière ardente de l'Évangile.

Mais ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques ; cette science ardente et luisante agissait encore bien plus fortement sur les « domestiques de la foi. » Je trouve, dans ces derniers siècles, deux hommes d'une sainteté extraordinaire, saint Charles Borromée ([2]) et François de Sales. Leurs talents étaient différents, et leurs conduites diverses ; car chacun a reçu son don par la distribution de l'Esprit : mais tous deux ont travaillé avec même fruit à l'édification de l'Église, quoique par des voies différentes. Saint Charles a réveillé dans le clergé cet esprit de piété ecclésiastique. L'illustre François de Sales a rétabli la dévotion parmi les peuples. Avant saint Charles Borromée, il semblait que l'ordre ecclésiastique avait oublié sa vocation, tant il avait corrompu ses voies ; et l'on peut dire, mes sœurs, qu'avant votre saint instituteur, l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde ; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée, pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains : il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances. En l'état que la produit ce digne

1. Le Chablais.
2. Bossuet avait fait le panégyrique de ce saint. Il est malheureusement perdu.

prélat, et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la vie dévote*, le religieux le plus austère la peut reconnaître, et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime.

Et certainement, chrétiens, c'est une erreur intolérable, qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde. Ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, démentent JÉSUS-CHRIST et son Évangile. JÉSUS-CHRIST s'est déclaré le Sauveur de tous ; et par là il nous fait connaître qu'il n'y a aucune condition qu'il n'ait consacrée, et à laquelle il n'ait ouvert le chemin du ciel. Car, comme dit excellemment saint Jean Chrysostome ([a]), la doctrine de l'Évangile est bien peu puissante, si elle ne peut policer les villes, régler les sociétés et le commerce des hommes. Si, pour vivre chrétiennement, il faut quitter sa famille et la société du genre humain, pour habiter les déserts et les lieux cachés et inaccessibles, les empires seront renversés et les villes abandonnées. Ce n'est pas le dessein du Fils de Dieu : au contraire, il commande aux siens de luire devant les hommes ([b]). Il n'a pas dit dans les bois, dans les solitudes, dans les montagnes seules et inhabitées ; il a dit dans les villes et parmi les hommes : c'est là que leur lumière doit luire, afin que l'on glorifie leur Père céleste. Louons donc ceux qui se retirent, mais ne décourageons pas ceux qui demeurent. S'ils ne suivent pas la vertu, qu'ils n'en accusent que leur lâcheté, et non leurs emplois, ni le monde, ni les attraits de la cour, ni les occupations de la vie civile.

Mais que dis-je ici, chrétiens ? Les hommes abuseront de cette doctrine, et en prendront un prétexte pour s'engager dans l'amour du monde. Que dirons-nous donc, mes frères, et où nous tournerons-nous désormais, si on change en venin tous nos discours ? Prêchons qu'on ne peut se sauver dans le monde, nous désespérons nos auditeurs ; disons, comme il est vrai, qu'on s'y peut sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant. O mondains ! ne vous trompez pas, et entendez ce que nous prêchons. Nous disons qu'on

a. In Epist. ad Rom., Hom. XXVI, n. 4. — *b. Matth.*, V, 16.

peut se sauver dans le monde, mais pourvu qu'on y vive dans un esprit de détachement ; qu'on se peut sauver dans les grands emplois, mais pourvu qu'on les exerce avec justice ; qu'on se peut sauver parmi les richesses, mais pourvu qu'on les dispense avec charité ; enfin qu'on se peut sauver dans les dignités, mais pourvu qu'on en use avec cette modération dont notre saint prélat nous donnera un illustre exemple dans notre seconde partie.

SECOND POINT.

De toutes les passions humaines, la plus fière dans ses pensées, et la plus emportée dans ses désirs, mais la plus souple dans sa conduite, et la plus cachée dans ses desseins, c'est l'ambition. Saint Grégoire nous a représenté son vrai caractère, lorsqu'il a dit ces mots, dans son Pastoral, qui est un chef-d'œuvre de prudence, et le plus accompli de ses ouvrages : « L'ambition, dit ce grand pontife ([a]), est timide quand elle cherche, superbe et audacieuse quand elle a trouvé : » *Pavida cum quærit, audax cum pervenerit.* Il ne pouvait pas mieux nous décrire ([1]) le naturel étrange de l'ambition, que par l'union monstrueuse de ces deux qualités opposées, la timidité et l'audace. Comme la dernière lui est naturelle, et lui vient de son propre fonds, aussi la fait-elle paraître dans toute sa force, quand elle a sa liberté tout entière : *Audax cum pervenerit.* Mais en attendant, chrétiens, qu'elle soit arrivée au but, elle se resserre en elle-même, elle contraint ses inclinations : *Timida cum quærit.* Et voici la raison qui l'y oblige : c'est, comme dit saint Jean Chrysostome ([b]), que les hommes sont naturellement d'une humeur fâcheuse et contrariante : *Contentiosum hominum genus.* Soit que le venin de l'envie les empêche de voir le progrès des autres d'un œil équitable; soit qu'en traversant leurs desseins, une imagination de puissance qu'ils exercent leur fasse ressentir un plaisir secret et malin ; soit que quelque autre inclination malfaisante les oblige à s'opposer les uns aux

a. Past., part. I, cap. IX. — *b. In Epist. ad Philipp.*, Hom. VII, n. 5.

1. *Var.* Voici, mes sœurs, un étrange monstre, qui est composé du mélange de ces deux qualités contraires, la timidité et l'audace.

autres, toujours est-il vrai de dire, que l'ardeur d'une poursuite trop ouverte ([1]) nous attire infailliblement des concurrents et des opposants. C'est pourquoi l'ambition raffinée s'avance d'un pas timide ; et tâchant de se cacher sous son contraire, pour être mieux déguisée, elle se montre au public sous le visage de la retenue ([2]).

Voyez cet ambitieux, voyez Simon le Magicien devant les apôtres ([a]), comme il est rampant à leurs pieds, comme il leur parle d'une voix tremblante. Le même, quand il aura acquis du crédit, en imposant aux peuples et aux empereurs par ses charmes et par ses prestiges, à quel excès d'arrogance ne se laissera-t-il pas emporter, et combien travaillera-t-il pour abattre ces mêmes apôtres, devant lesquels il paraissait si bassement respectueux ?

Mais je ne m'étonne pas, chrétiens, que l'ambition se cache aux autres, puisqu'elle ne se découvre pas à elle-même. Ne voyons-nous pas tous les jours que cet ambitieux ne se connaît pas, et qu'il ne sent pas l'ardeur qui le presse et le brûle ? Dans les premières démarches de sa fortune naissante, il ne songeait qu'à se tirer de la boue ; après, il a eu dessein de servir l'Église dans quelque emploi honorable ; là, d'autres désirs se sont découverts, que son cœur ne lui avait pas encore expliqués. C'est que ce feu, qui se prenait par le bas, ne regardait pas encore le sommet du toit : il gagne de degré en degré où sa matière l'attire, et ne remarque sa force qu'en s'élevant. Tel est le naturel des ambitieux, qui s'efforcent de persuader et aux autres et à eux-mêmes qu'ils n'ont que des sentiments modestes. Mais quelque profonds que soient les abîmes où ils tâchent de nous recéler leurs vastes prétentions, quand ils seront établis dans les dignités, leur gloire, trop longtemps cachée, se produira malgré eux, par ces deux effets qui ne laissent pas de s'accorder, encore que d'abord ils semblent contraires : l'un est de mépriser ce qu'ils sont ; l'autre, de le faire valoir avec excès.

a. *Act.*, VIII, 19, 24.
1. *Var.* découverte.
2. *Var.* elle s'éloigne le plus en apparence de ce qu'elle cherche le plus.

Oui, je dis qu'ils méprisent ce qu'ils sont, puisque leur esprit n'en est pas content, qu'ils se plaignent sans cesse de leur mauvaise fortune, et qu'ils pensent n'avoir rien fait. Leur vertu, à leur avis, mériterait un plus grand théâtre ([1]) ; leur grand génie se trouve à l'étroit dans un emploi si borné; cette pourpre ne leur paraît pas assez brillante ; et il faudrait, pour les satisfaire, qu'elle jetât plus de feu. Dans ces hautes prétentions, ils comptent pour rien tout ce qu'ils possèdent. Mais voyez l'égarement de leur ambition ([2]) : pendant qu'ils méprisent eux-mêmes les honneurs dont ils sont revêtus, ils veulent que tout le monde les considère comme quelque chose d'auguste ; et si peu qu'on ose entreprendre de toucher ce point délicat, vous n'entendrez sortir de leur bouche que des paroles d'autorité, pour marquer leur grandeur et leur puissance. Ainsi ce superbe Aman, tant de fois cité dans les chaires comme le modèle d'une ambition démesurée, quoiqu'il veuille que toute la terre adore sa puissance prodigieuse ([3]), il la méprise lui-même en son cœur : et il s'imagine n'avoir rien gagné, quand il regarde l'accroissement qui lui manque encore : *Cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto* ([a]). Tant l'ambition est injuste, ou de ne se contenter pas de ce qu'elle veut que le monde admire, ou d'exiger qu'on respecte tant ce qui n'est pas capable de la satisfaire.

Ceux qui s'abandonnent, mes sœurs, à ces sentiments déréglés, peuvent bien luire et briller dans le monde par des dignités éminentes ; mais ils ne luisent que pour le scandale, et ne sont pas capables d'enflammer les cœurs au mépris des vanités de la terre et à l'amour de la modestie chrétienne. C'est, mes sœurs, notre saint évêque qui a été véritablement une lumière ardente et luisante, lui qui, étant établi dans le premier ordre de la dignité ([4]) ecclésiastique, s'est également éloigné de ces deux effets ordinaires de l'ambition, de vouloir

a. Esth., V, 13. — Deforis : *Hæc cum omnia...*

1. *Var.* n'a pas encore trouvé son théâtre.

2. *Var.* Mais que l'ambition est aveugle !

3. *Var.* pendant qu'il veut que toute la terre admire et révère son autorité, sa puissance, etc.

4. *Var.* magistrature, — autorité.

s'élever plus haut, ou de maintenir l'autorité de son rang par un dédain fastueux [1]. Pour l'élever à l'épiscopat, il avait été nécessaire de forcer son humilité par un commandement absolu. Il remplit si dignement cette place, qu'il n'y avait aucun prélat dans l'Église que la réputation publique jugeât si digne des premiers sièges. Ce n'était pas seulement la renommée, dont le suffrage ordinairement n'est pas de grand poids ; le roi Henri le Grand le pressa souvent d'accepter les premières prélatures de ce royaume ; et sous le règne de son fils, un grand cardinal [2], qui était chef de ses conseils, le voulait faire son coadjuteur dans l'évêché de Paris, avec des avantages extraordinaires. Il était tellement respecté dans Rome, qu'il eût pu facilement s'élever jusqu'à la pourpre sacrée, si peu qu'il eût pris de soin de s'attirer cet honneur. Parmi ces ouvertures favorables il nous eût été impossible de comprendre quel était son détachement, si la Providence divine n'eût permis, pour notre instruction, qu'il s'en soit lui-même expliqué à une personne confidente, comme s'il eût été à l'article de la mort, où tout le monde ne paraît que fumée.

Que je vous demande ici, chrétiens : Balthazar, ce grand roi des Assyriens, à la veille de cette nuit fatale en laquelle Daniel lui prédit, de la part de Dieu, la fin de sa vie et la translation de son trône, était-il encore charmé de cette pompe royale, dans les approches de la dernière heure ? Au contraire, ne vous semble-t-il pas qu'il voyait son sceptre lui tomber des mains, sa pourpre pâlir sur ses épaules, et l'éclat de sa couronne se ternir visiblement sur sa tête parmi les ombres de la mort, qui commençaient à l'environner ? Pourrait-on encore se glorifier de la beauté d'un vaisseau, étant tout près [3] de l'écueil contre lequel on saurait qu'il se va briser ? Ces aveugles adorateurs de la fortune estiment-ils beaucoup leur grandeur, quand ils voient que, dans un moment, toute leur gloire passera à leur nom, tous leurs titres à leur tombeau, et peut-être leurs dignités à leurs ennemis, du moins à des indifférents ? Alors, alors, mes frères, toutes

1. *Var.* de maintenir avec faste l'autorité de son rang. — *Édit.* avec faste... par un dédain fastueux.
2. Le cardinal de Gondi.
3. *Var.* à la vue.

leurs vanités seront confondues ; et, s'il leur reste encore quelque lumière, ils seront contraints d'avouer que tout ce qui passe est bien méprisable. Mais ces sentiments forcés leur apporteront peu d'utilité : au contraire, ce sera peut-être leur condamnation, qu'il ait fallu appeler la mort au secours, pour les contraindre, eux où il semble que rien ne vive que l'ambition, de reconnaître des vérités si constantes.

François de Sales, mes sœurs, n'attend pas cette extrémité pour éteindre en son cœur tout l'amour du monde. Dans la plus grande vigueur de son âge, au milieu de l'applaudissement et de la faveur, il le considère des mêmes yeux qu'il ferait en ce dernier jour, où périssent toutes nos pensées ; et il ne songe non plus à s'avancer que s'il était un homme mourant. Et certainement, chrétiens, il n'est pas seulement un homme mourant; mais il est en effet de ces heureux morts dont la vie est cachée en Dieu, et qui s'ensevelissent tout vivants avec Jésus-Christ. Que s'il est si sage et si tempéré à l'égard des dignités qu'il n'a pas, il use dans le même esprit de la puissance qui lui est confiée. Il en donna un illustre exemple, lorsque son *Introduction à la vie dévote*, ce chef-d'œuvre de piété et de prudence, ce trésor de sages conseils, ce livre qui conduit tant d'âmes à Dieu, dans lequel tous les esprits purs viennent goûter avec joie les saintes douceurs de la dévotion, fut déchiré publiquement, jusque dans les chaires évangéliques, avec toute l'amertume et l'emportement que peut inspirer un zèle indiscret, pour ne pas dire malin. Si notre saint évêque se fût élevé contre ces prédicateurs téméraires, il aurait trouvé assez de prétextes de couvrir son ressentiment de l'intérêt de l'épiscopat qui était violé en sa personne, et dont l'honneur, disait un ancien ([a]), établit la paix de l'Église. Mais il pensa, chrétiens, que si c'était une plaie à l'Église de voir qu'un évêque fût outragé, elle serait bien plus grande encore de voir qu'un évêque fût en colère, parût ému en sa propre cause, et animé dans ses intérêts ([1]). Ce grand homme se persuada que l'injure que l'on faisait à sa dignité serait bien mieux réparée par

a. Tertull., *de Bapt.*, n. 17.

1. Il y avait peut-être une variante à démêler dans ces synonymes.

l'exemple de sa modestie, que par le châtiment de ses envieux: c'est pourquoi on ne vit ni censures, ni apologie, ni réponse; il dissimula cet affront. Il en parle comme en passant en un endroit de ses œuvres, en des termes si modérés, que nous ne pourrions jamais nous imaginer l'atrocité de l'injure, si la mémoire n'en était encore toute récente.

TROISIÈME POINT.

Qui que vous soyez, chrétiens, qui êtes appelés par le Saint-Esprit à la conduite des âmes que le Fils de Dieu a rachetées, ne vous proposez pas de suivre les règles de la politique du monde. Songez que votre modèle est au ciel, et que le premier directeur des âmes, celui dont vous devez imiter l'exemple, c'est ce Dieu même que nous adorons. Or (1) ce directeur souverain des âmes ne se contente pas de répandre des lumières dans l'esprit, il en veut au cœur. Quand il veut faire sentir son pouvoir aux créatures inanimées, il ne consulte pas leurs dispositions (2), mais il les contraint et les force. Il n'y a que le cœur humain, qu'il semble ne régir pas tant par puissance qu'il le ménage par art, qu'il le conduit par industrie, et qu'il l'engage par douceur. Les directeurs des consciences doivent agir par la même voie ; et cette douceur chrétienne est le principal instrument de la conduite des âmes : parce qu'ils doivent amener à Dieu des victimes volontaires, et lui former des enfants, et non des esclaves.

Pour avoir une belle idée de cette douceur évangélique, ce serait assez (3), ce me semble, de contempler le visage de François de Sales. Toutefois, pour remonter jusqu'au principe, allons chercher jusque dans son cœur la source de cette douceur attirante, qui n'est autre que la charité. Ceux qui ont le plus pratiqué et le mieux connu ce grand homme, nous assurent qu'il était enclin à la colère ; c'est-à-dire, qu'il était du tempérament qui est le plus opposé à la douceur. Mais

1. *Var.* Or ce moteur souverain des cœurs n'a pas coutume de les gouverner comme les autres parties de la nature.
2. *Var.* inclinations.
3. *Var.* il suffit de contempler...

il faut ici admirer ce que fait la charité dans les cœurs, et de quelle manière elle les change ; et tout ensemble vous découvrir ce que c'est que la douceur chrétienne, qui semble être la vertu particulière de notre illustre prélat. Pour bien entendre ces choses, il faut remarquer, s'il vous plaît, que le plus grand changement que la nature fasse dans les hommes, c'est lorsqu'elle leur donne des enfants : c'est alors que les humeurs les plus aigres et les plus indifférentes conçoivent une nouvelle (1) tendresse, et ressentent des empressements qui leur étaient auparavant inconnus. Il n'y a personne qui n'ait observé les inclinations extraordinaires qui naissent tout à coup dans le cœur des mères, et des nourrices, qui sont comme de secondes mères. Or, j'ai appris de saint Augustin, que « la charité est une mère, et que la charité est une nourrice : » *Caritas nutrix* (a), *caritas mater est* (b). En effet, nous lisons dans les Écritures, que la charité a des enfants: elle a des entrailles, où elle les porte ; elle a des mamelles qu'elle leur présente ; elle a un lait qu'elle leur donne. Il ne faut donc pas s'étonner, si elle change ceux qu'elle possède, et surtout les conducteurs des âmes ; ni si elle adoucit leur humeur, en leur inspirant (2) dans le cœur des sentiments maternels.

C'est, mes sœurs, cette onction de la charité qui a changé votre bienheureux père ; c'est cette huile vraiment céleste, c'est ce baume spirituel qui a calmé ces esprits chauds et remuants (3) qui excitaient en lui la colère ; par où vous devez maintenant connaître ce que c'est que la douceur chrétienne. Ce n'est pas autre chose, mes sœurs, que la fleur de la charité, qui, ayant rempli le dedans, répand ensuite sur l'extérieur une grâce simple et sans fard, et un air de cordialité (4) tempéré, qui ne respire qu'une affection toute sainte : c'est par là que François de Sales commençait à gagner les cœurs.

Mais la douceur chrétienne n'agit pas seulement sur le

a. *De catech. rud.*, cap. XV, n. 23. — b. *Ad Marcel.*, *Ep.* CXXXIX, n. 3.
1. *Var.* une certaine tendresse.
2. *Var.* imprimant.
3. *Var.* qui a adouci ces humeurs aigres...
4. *Var.* de liberté.

visage ; elle porte avec soi, dans l'intérieur, ces trois vertus principales qui la composent, la patience, la compassion, la condescendance : vertus absolument nécessaires à ceux qui dirigent les âmes : la patience, pour supporter les défauts ; la compassion, pour les plaindre ; la condescendance, pour les guérir. La conduite des âmes est une agriculture spirituelle ; et j'apprends de l'apôtre saint Jacques que la vertu des laboureurs c'est la patience : « Voilà, dit-il, que le laboureur attend le fruit de la terre, supportant patiemment toutes choses (1) : » *Ecce agricola exspectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens* (a).

Et en effet, chrétiens, pour dompter, si je puis parler de la sorte, la dureté (2) de la terre, surmonter (3) l'inégalité des saisons, et supporter sans relâche l'assiduité d'un si long travail, qu'y a-t-il de plus nécessaire (4) que la patience? Mais vous en avez d'autant plus besoin, ô laboureurs spirituels, que le grain que vous semez est plus délicat et plus précieux ; le champ (5) que vous cultivez, plus stérile ; les fruits que vous attendez, ordinairement plus tardifs ; et les vicissitudes que vous craignez, sans comparaison plus dangereuses. Pour vaincre ces difficultés, il faut une patience invincible, telle qu'était celle de François de Sales. Bien loin de se dégoûter (6) ou de relâcher son application, quand la terre qu'il cultivait ne lui donnait pas des fruits assez tôt, il augmentait son ardeur quand elle ne lui produisait que des épines. On a vu des hommes ingrats, auxquels il avait donné tant de veilles, pour les conduire par la droite voie, qui, au lieu de reconnaître ses soins, s'emportaient jusqu'à cet excès de lui faire mille reproches outrageux. C'était un sourd qui n'entendait pas, et un muet qui ne parlait pas : *Ego autem tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum* (b). Il louait Dieu dans son cœur, de lui faire naître cette occasion

a. *Jacob.*, V, 7. — b. *Ps.*, XXXVII, 14.
1. Les traductions sont un peu suspectes.
2. *Var.* l'opiniâtreté.
3. *Var.* soutenir.
4. *Var.* il n'est rien de plus nécessaire.
5. *Var.* la terre.
6. *Var.* de s'impatienter.

de fléchir, par sa patience, ceux qui résistaient à ses bons conseils. Quelque étrange que fût leur emportement ([1]), il ne lui est jamais arrivé de se plaindre d'eux ; mais il n'a jamais cessé de les plaindre eux-mêmes : et c'est le second sentiment d'un bon directeur.

Vous le savez, ô pécheurs, lépreux spirituels que la Providence divine adressait à cet Élisée ; vous particulièrement, pauvres dévoyés de ce grand diocèse de Genève ; et vous, pasteurs des troupeaux errants, ministres d'iniquité, qui corrompez les fontaines de Jacob ([2]), et tâchez de détourner ses eaux vives sur une terre étrangère : lorsque votre bonheur vous a fait tomber entre les mains de ce pasteur charitable, vous avez expérimenté quelles étaient ses compassions.

Et certainement, chrétiens, il n'est rien de plus efficace pour toucher les cœurs que cette sincère démonstration d'une charité compatissante. La compassion va bien plus au cœur, lorsqu'elle montre le désir de sauver ; et les larmes du père affligé, qui déplore les erreurs de son prodigue, lui font bien mieux sentir son égarement que les discours subtils et étudiés, par lesquels il aurait pu le convaincre. C'est ce qui faisait dire à saint Augustin ([a]) qu'il fallait rappeler les hérétiques plutôt par des témoignages de charité que par des contentions échauffées. La raison en est évidente ; c'est que l'ardeur de celui qui dispute peut naître du désir de vaincre : la compassion est plus agréable, qui montre le désir de sauver. Un homme peut s'aigrir contre vous, quand vous choquez ses pensées ; mais il vous sera toujours obligé que vous désiriez son salut. Il craint de servir de trophée à votre orgueil ; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité. Entrez par cet abord favorable ; n'attaquez pas cette place du côté de cette éminence ([3]), où la présomption se retranche : ce ne sont que des hauteurs immenses, et des précipices escarpés et ruineux : approchez par l'endroit le

a. In Joan. Tract. VI, n. 15.

1. *Var.* égarement.

2. *Var.* de Sion.

3. *Var.* n'attaquez pas Gabaon par ces hauteurs et ces précipices, dans lesquels...

plus accessible ; et par ce cœur, qui s'ouvre à vous, tâchez de gagner l'esprit qui s'éloigne.

Jamais homme n'a mieux pratiqué cette ruse innocente et cette salutaire intelligence, que le saint évêque dont nous parlons. Il ne lui était pas difficile de persuader aux pécheurs, et particulièrement aux hérétiques qui conversaient avec lui, combien il déplorait leur misère : c'est pourquoi aussitôt ils étaient touchés ; et il leur semblait entendre une voix secrète, qui leur disait dans le fond du cœur ces paroles de saint Augustin : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat* ([a]) : pécheurs, courez à la pénitence ; hérétiques, venez à l'Église : celui qui vous appelle c'est la douceur même ; ce n'est pas un oiseau sauvage qui vous étourdisse par ses cris importuns, ou qui vous déchire par ses ongles ; c'est une colombe qui gémit pour vous, et qui tâche de vous attirer ([1]) en gémissant, par l'effort d'une compassion plus que paternelle : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat.*

Un homme si tendre, mes sœurs, et si charitable, sans doute n'avait pas de peine à se rabaisser par une miséricordieuse condescendance, qui est la troisième partie de la douceur chrétienne, et la qualité la plus nécessaire à un fidèle conducteur des âmes : condescendance, mes sœurs, que l'onction de la charité produit dans les cœurs ; et voici en quelle manière.

Je vous parlais tout à l'heure de ces changements merveilleux que fait dans les cœurs l'amour des enfants, entre lesquels le plus remarquable est d'apprendre à se rabaisser. Car voyez cette mère et cette nourrice, ou ce père même, si vous voulez, comme il se rapetisse avec cet enfant, si je puis parler de la sorte. Il vient du palais, dit saint Augustin ([b]), où il a prononcé des arrêts, où il a fait retentir tout le barreau du bruit de son éloquence : retourné dans son domestique, parmi ses enfants, il vous paraît un autre homme : ce ton de voix magnifique a dégénéré, et s'est changé en un bégayement ; ce visage, naguère si grave, a pris tout à coup un air enfantin ; une troupe d'enfants l'environne, auxquels il est

a. Ibid. — *b. In Joan.* Tract. VI, n. 15.
1. *Var.* qui vous invite...

ravi de céder ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés, qu'il ne peut leur rien refuser, que ce qui leur nuit. Puisque l'amour des enfants produit ces effets, il faut bien que la charité chrétienne, qui donne ([1]) des sentiments maternels, particulièrement aux pasteurs des âmes, inspire en même temps la condescendance : elle accorde tout, excepté ce qui est contraire au salut. Vous le savez, ô grand Paul ! qui êtes descendu tant de fois du troisième ciel, pour bégayer avec les enfants ; qui paraissiez vous-même parmi les fidèles ainsi qu'un enfant : *Facti sumus parvuli in medio vestrum* ([a]) : petit avec les petits, Gentil avec les Gentils, infirme avec les infirmes, tout à tous, afin de les sauver tous.

Ipsa ([2]) *caritas alios parturit, cum aliis infirmatur ; alios curat ædificare, alios contremiscit offendere; ad alios se inclinat, ad alios se erigit; aliis blanda, aliis severa; nulli inimica, omnibus mater;... languidulis plumis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos contracta voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi, præda fiunt alitibus* ([b]). Elle s'élève contre les uns sans s'emporter, et s'abaisse devant les autres sans se démettre : sévère à ceux-là sans rigueur, et douce à ceux-ci sans flatterie : elle se plaît avec les forts, mais elle les quitte pour courir aux besoins des faibles ([3]).

a. I *Thess.*, II, 7. — *b.* S. Aug., *De catech. rud.*, cap. XV.

1. *Var.* ne vous étonnez pas, chrétiens, si la charité, donnant des sentiments maternels...

2. *Deforis :* « Que dirai-je maintenant de *saint* François de Sales ? » — On voit que c'est l'éditeur qui va parler, et non Bossuet (avant la canonisation). En effet, non seulement il traduit l'extrait de saint Augustin, écrit à la fin du manuscrit (non toutefois pour être récité), mais il prépare ce développement par une seconde phrase destinée à lui servir d'introduction : « Ce sera, mes frères, vous représenter... »

3. Bossuet, dit Deforis, renvoie, pour finir son sermon, au *Panégyrique de saint Thomas de Villeneuve.* Ni les recherches du premier éditeur, ni celles de ses successeurs, n'ont pu faire retrouver ce discours. Il avait été prêché à Paris, le 25 mai 1659.

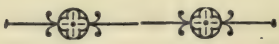

SERMON DE CHARITÉ
AUX NOUVELLES CATHOLIQUES [1].

Le troisième [2] vendredi de Carême, 1663.

Ce serait perdre son temps que de chercher les sermons d'un prétendu *Carême au Val-de-Grâce*, qu'on essayait jadis de placer en cette année. Gandar, dans son *Bossuet orateur* [3], prouve qu'il faut rejeter « ce que tous les biographes, tous les critiques, tous les éditeurs de sermons ont pu dire » de cette station imaginaire. Ledieu, à qui Deforis, Maury, et tant d'autres en ont emprunté l'idée, n'en avait parlé, du reste, qu'avec une prudente réserve dans ses *Mémoires*. L'orateur de cette année « à l'abbaye royale des Bénédictines du Val-de-Grâce » était « le R. P. de la Noüe-Bouet, chanoine régulier de Saint-Victor [4]. » Les discours que l'abbé Vaillant, A. Floquet, F. Lachat y assignaient, appartiennent au *Carême des Carmélites :* on les a lus dans le volume précédent.

Mais Bossuet était annoncé dans la *Liste véritable et générale des prédicateurs* pour un sermon aux Nouvelles Catholiques, le troisième vendredi de Carême. Il n'est pas douteux que ce soit celui que nous donnons ici. Le manuscrit est presque identique à ceux du *Carême du Louvre*, et il y renvoie. Il sera mentionné à son tour sur l'enveloppe d'un sermon *sur l'Aumône*, en 1666. A cette dernière date, l'aspect des manuscrits sera sensiblement changé ; la modification est sensible dès 1664.

Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.
Dieu les a mis à l'épreuve, et les a trouvés dignes de lui.
(*Sap.*, III, 5.)

LE serviteur est bienheureux lorsque son maître daigne éprouver sa fidélité ; et le soldat doit avoir beaucoup d'espérance lorsqu'il voit aussi que son capitaine met son courage à l'épreuve : car comme on n'éprouve pas en vain

1. *Mss.*, 12824, f. 258-270. — Ce sermon se trouve relégué dans les éditions à la suite de la fête de l'*Exaltation de la Sainte Croix*, sous ce titre : *Exhortation aux Nouvelles Catholiques et à la charité en leur faveur.*

2. Deuxième vendredi pour les modernes, qui comptent à partir du premier dimanche, et non, comme on faisait alors, à partir du mercredi des Cendres.

3. P. 294 et 341.

4. *Liste véritable et générale de tous les Prédicateurs.*

la vertu, l'essai qu'on fait de la leur leur est un gage assuré et des emplois qu'on leur veut donner, et des grâces qu'on leur prépare : d'où il est aisé de comprendre combien l'Apôtre a raison de dire que « l'épreuve produit l'espérance : » *Probatio vero spem* ([a]). C'est ce qui m'oblige, messieurs, pour fortifier l'espérance dans laquelle doivent vivre les enfants de Dieu, de vous parler des épreuves qui en sont le fondement immuable : et je vous exposerai plus au long les raisons particulières qui m'engagent à en traiter dans cette assemblée, après avoir imploré le secours d'en haut par l'intercession de la sainte Vierge. [*Ave, Maria.*]

Comme c'était de l'or le plus affiné ([1]) que les enfants d'Israël consacraient à Dieu, pour faire l'ornement de son sanctuaire, la vertu doit être la plus épurée, qui servira d'ornement au sanctuaire céleste et au temple qui n'est point fait de main d'homme. Dieu a dessein d'épurer les âmes, afin de les rendre dignes de la gloire, de la sainteté, de la magnificence du siècle futur : mais afin de les épurer, et d'en tirer tout le fin, si je puis parler de la sorte, il leur prépare aussi de grandes épreuves. Et je remarque ([2]), messieurs, qu'il y en a de deux genres : l'épreuve de la pauvreté, et celle de l'abondance. Car non seulement les afflictions, mais encore les prospérités, sont une pierre de touche à laquelle la vertu peut se reconnaître. Je l'ai appris du grand saint Basile, dans cette excellente homélie ([3]) qu'il a faite sur l'avarice ([b]) ; et saint Basile l'a appris lui-même des Écritures divines.

Nous lisons dans le livre du Deutéronome ([4]) : « Le Seigneur vous a conduit par le désert, afin de vous affliger et de vous éprouver tout ensemble : » *Adduxit te Dominus Deus tuus quadraginta annis per desertum, ut affligeret te atque tentaret* ([c]) : voilà l'épreuve par l'affliction. Mais nous lisons aussi en l'Exode, lorsque Dieu fit pleuvoir la manne, qu'il

a. Rom., V, 4. — *b. Homil. de Avarit.*, n. 1. — *c. Deuter.*, VIII, 2.

1. *Var.* C'était de l'or le plus fin.
2. *Édit.* Et remarquez... (Faute de lecture.)
3. Bossuet garde encore la forme latine et grecque : *homilie.*
4. *Var.* au Deutéronome.

parle ainsi à Moïse : « Je pleuvrai, dit-il, des pains du ciel : » *Ecce ego pluam vobis panes de cælo* ([a]) ; et il ajoute aussitôt après : « C'est afin d'éprouver mon peuple, et de voir s'il marchera dans toutes mes voies ([1]) : » et voilà en termes formels l'épreuve des prospérités et de l'abondance : *Ut tentem eum utrum ambulet in lege mea, an non* ([b]).

« Toutes choses, dit le saint Apôtre ([c]), arrivaient en figure au peuple ancien, » et nous devons rechercher la vérité de ces deux épreuves dans la nouvelle alliance. Je vous en dirai ma pensée, pour servir de fondement à tout ce discours.

Je ne vois dans le Nouveau Testament que deux voies pour arriver au royaume : ou celle de la patience, qui souffre les maux, ou celle de la charité, qui les soulage. La grande voie et la voie royale, par laquelle Jésus-Christ a marché lui-même, est celle des afflictions. Le Sauveur n'appelle à son banquet que les faibles, que les malades, que les languissants ([d]) : il ne veut voir en sa compagnie que ceux qui portent sa marque, c'est-à-dire, la pauvreté et la croix. Tel était son premier dessein, lorsqu'il a construit ([2]) son Église. Mais si tout le monde était pauvre, qui pourrait soulager les pauvres et leur aider à soutenir le fardeau qui les accable? C'est pour cela, chrétiens, qu'outre la voie des afflictions, qui est la plus assurée, il a plu à notre Sauveur d'ouvrir un autre chemin aux riches et aux fortunés, qui est celui de la charité et de la communication fraternelle. Si vous n'avez pas cette gloire de vivre avec Jésus-Christ dans l'humiliation et dans l'indigence ([3]), voici une autre voie qui vous est montrée, une seconde espérance qui vous est offerte ; c'est de secourir les misérables, et d'adoucir leurs douleurs et leurs amertumes. Ainsi Dieu nous éprouve en ces deux manières : *Tentat vos Dominus Deus vester* ([e]) : si vous vivez dans l'affliction, croyez que le Seigneur vous éprouve pour reconnaître votre patience : si vous êtes dans l'abondance, croyez

a. Exod., XVI, 4. — *b. Ibid.* — *c.* I *Cor.*, X, 11. — *d. Luc.*, XIV, 21. — *e. Deuter.*, XIII, 3. (Addition marginale. Les éditeurs la placent un peu plus loin.)

1. *Var.* dans ma loi.

2. *Var.* formé. — Cette phrase est une addition interlinéaire.

3. *Var.* dans les angoisses.

que le Seigneur vous éprouve pour reconnaître votre charité. Par là vous voyez, mes frères, les deux épreuves diverses dont je vous ai fait l'ouverture.

La vue de mon auditoire me jette profondément dans cette pensée ([1]). Car que vois-je dans cette assemblée, sinon l'exercice de ces deux épreuves ? Deux objets attirent mes yeux, et doivent aujourd'hui partager mes soins. Je vois d'un côté des âmes souffrantes, que la profession de la foi expose à de grands périls ; et de l'autre, des personnes de condition, qui semblent ici accourues ([2]) pour soulager leurs misères ([3]). Je suis redevable aux uns et aux autres ; et pour m'acquitter envers tous, j'exhorterai chacun de mes auditeurs en particulier à être fidèle à son épreuve ([4]). Je vous dirai, mes très chères sœurs : Souffrez avec soumission, et votre foi sera épurée par l'épreuve de la patience. Je vous dirai, messieurs et mesdames : Donnez libéralement, et votre charité sera épurée par l'épreuve de la compassion. Ainsi cette exhortation ([5]) sera partagé[e] entre les deux sortes de personnes qui composent cette assemblée ; et le partage que je vois dans mon auditoire, fera celui de ce discours ([6]).

PREMIER POINT.

Je commence par vous, mes très chères sœurs, nouveaux enfants de l'Église et ses plus chères délices ; nouveaux arbres qu'elle a plantés, et nouveaux fruits qu'elle goûte. Je ne puis m'empêcher d'abord de vous témoigner devant Dieu que je suis touché de vos maux: la séparation de vos proches, les outrages dont ils vous accablent, les dures persécutions qu'ils font à votre innocence ([7]), les misères et les périls où

1. *Var.* me fait penser à ces choses.
2. *Édit.* accourir. (Nouvelle erreur de lecture.)
3. *Var.* leurs calamités.
4. *Édit.* en particulier chacun de mes auditeurs. — On peut être tenté de lire ainsi. Mais les deux premiers mots sont une seconde surcharge, pour laquelle la place manquait après *auditeurs:* Une première rédaction effacée présentait une syntaxe plus archaïque : « J'exhorterai un chacun de vous d'être fidèle à son épreuve. »
5. *Var.* mon discours sera partagé.
6. *Première rédaction* (*var.*)... de la compassion : c'est le sujet de ce discours.
7. Ceci n'est pas, croyons-nous, une variante. L'incise qui précède est une *addition interlinéaire.*

votre foi vous expose, m'affligent sensiblement ; et comme de si grands besoins et des extrémités si pressantes demandent un secours réel, j'ai peine, je vous l'avoue, à ne vous donner que des paroles. Mais comme votre foi en JÉSUS-CHRIST ne vous permet pas de compter pour rien les paroles de ses ministres, ou plutôt ses propres paroles, dont ses ministres sont établis les dispensateurs, je vous donnerai avec joie un trésor de consolation dans des paroles saintes et évangéliques, et je vous dirai ([1]) avec saint Basile ([a]) : « Vous souffrez, mes très chères sœurs: devez-vous vous en étonner ([2]), étant chrétiennes ? » Écoutez le grand saint Basile ([3]): « Le soldat se reconnaît par les hasards ([4]) ; le marchand par la vigilance; le laboureur, par son travail opiniâtre ([5]) ; le courtisan, par ses assiduités; et le chrétien, par les douleurs et les afflictions. » Ce n'est pas assez de le dire ; il faut établir cette vérité par quelque principe solide, et faire voir, en peu de paroles, que l'épreuve de la foi c'est la patience. Mais afin de le bien entendre, examinons, je vous prie, quelle est la nature de la foi, et la manière divine dont elle veut être prouvée.

La foi est une adhérence de cœur à la vérité éternelle, malgré tous les témoignages et des sens et de la raison ([6]). De là vous pouvez comprendre qu'elle dédaigne tous les arguments que peut inventer la sagesse humaine. Mais si les raisons lui manquent, le ciel même lui fournit des preuves, et elle est suffisamment établie par les miracles et par les martyres.

C'est, mes frères, par ces deux moyens qu'a été soutenue la foi chrétienne. Elle est venue sur la terre troubler tout le monde par sa nouveauté, étonner tous les esprits par sa

a. Homil. in fame et siccit., n. 5.

1. *Édit.* je vous dirai *avant toutes choses*, avec *le grand* saint Basile. — Cinq mots soulignés, c'est-à-dire effacés, à cause de l'addition qui suit.

2. *Var.* affliger.

3. *Addition*, que les éditeurs suppriment. Lachat en fait une *variante.*

4. *Var.* périls.

5. *Var.* assidu.

6. *Var.* malgré tout le témoignage... — *Correction* de date plus récente : malgré* toutes les raisons.— Bossuet a sans doute remarqué qu'on pouvait donner une interprétation fâcheuse de sa rédaction primitive. S'il avait été jusqu'à l'effacer, nous ne l'aurions donnée qu'en note.

hauteur, effrayer tous les sens par sa sévérité inouïe ([1]). Tout l'univers s'est uni contre elle, et a conjuré sa perte : mais, malgré toute la nature, elle a été établie par les choses prodigieuses que Dieu a faites pour la soutenir ([2]), et par les cruelles extrémités que les hommes ont endurées pour la défendre. Dieu et les hommes ont fait leurs efforts pour appuyer ([3]) le christianisme. Quel a dû être l'effort de Dieu, sinon d'étendre sa main à des signes et à des prodiges ([a]) ? Quel a dû être l'effort des hommes, sinon de souffrir avec soumission des peines et des tourments ? Chacun a fait ce qui lui est propre : car il n'y avait rien de plus convenable ni à la puissance divine que de faire de grands miracles pour établir ([4]) la foi chrétienne, ni à la faiblesse humaine que de souffrir de grands maux pour en soutenir la vérité. Voilà donc la preuve de Dieu, faire des miracles ([5]). Voici la preuve des hommes, souffrir des tourments. L'homme étant si faible, ne pouvait rien faire de grand ni de remarquable, que de s'abandonner à souffrir. Ainsi ce que Dieu a opéré, et ce que les hommes ont souffert, a également concouru à prouver la vérité de la foi. Les miracles que Dieu a faits ont montré que la doctrine du christianisme surpassait toute la nature ; et les cruautés inouïes, auxquelles se sont soumis ([6]) les fidèles pour défendre cette doctrine, ont fait voir jusqu'où doit aller le glorieux ascendant qui appartient à la vérité sur tous les esprits et sur tous les cœurs.

Et en effet, chrétiens, jamais nous ne rendrons à la vérité l'hommage qui lui est dû, jusqu'à ce que nous soyons résolus à souffrir pour elle : et c'est ce qui a fait dire à Tertullien,

---

a. Act., IV, 30.

1. *Correction* plus récente : * par la sévérité inouïe de sa discipline.

2. *Correction:* * l'autoriser.

3. *Var.* soutenir.

4. *Correction :* * autoriser.

5. Note marginale : *In eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, et prodigia fieri per nomen sancti Filii tui* JESU (Act., IV, 30). — Tout ce qui précède est aussi, il est vrai, une addition marginale, depuis : « Dieu et les hommes ont fait leur effort... » ; elle se continue jusqu'à : « de s'abandonner à souffrir. » Mais le latin est placé à part, à titre de document.

6. *Var.* l'ardeur qu'ont eu[e] les fidèles à défendre... — Sur le participe resté invariable, cf. ci-dessus, p. 171, n. 4.

que « la foi est obligée au martyre : » *Debitricem martyrii fidem* ([a]). Oui, sainte vérité de Dieu, souveraine de tous les esprits, et arbitre de la vie humaine, le témoignage de la parole est une preuve trop faible de ma servitude : je dois vous prouver ma foi par l'épreuve des souffrances. O vérité éternelle, si j'endure pour l'amour de vous, si mes sens sont noyés pour l'amour de vous dans la douleur et dans l'amertume, ce vous sera une preuve que j'y ai renoncé ([1]) de bon cœur pour m'attacher à vos ordres ([2]). Pour faire voir à toute la terre que je m'abaisse volontairement sous le joug que vous m'imposez, je veux bien m'abaisser encore jusqu'aux dernières humiliations. Qu'on me jette dans les prisons, et qu'on charge mes mains de fers ; je regarderai ma captivité comme une image glorieuse ([3]) de ces chaînes intérieures par lesquelles j'ai assujetti mon entendement ([4]) et lié ma volonté tout entière à l'obéissance de JÉSUS-CHRIST et de sa sainte doctrine : *In captivitatem redigentes... intellectum in obsequium Christi* ([b]).

Consolez-vous donc, mes très chères sœurs, dans la preuve que vous donnez par vos peines de la pureté de votre foi. Vous êtes un grand spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes : vos souffrances font l'honneur de la sainte Église, qui se glorifie de voir en vous, même au milieu de sa paix et de son triomphe, une image de ses combats, et une peinture animée des martyres qu'elle a soufferts. Ne vous occupez pas tellement des maux que vous endurez, que vous ne laissiez épancher vos cœurs dans le souvenir agréable des récompenses qui vous attendent ([5]). Encore un peu, encore un peu, dit le Seigneur, et je viendrai moi-même essuyer vos larmes : et je m'approcherai de vous pour vous consoler, et vous

a. Scorp., n. 8. — *b.* II *Cor.*, x, 5. — Ms. *Captivantes intellectum...*

1. *Var.* que je les ai quittés pour vous suivre.

2. *Var.* à vos lumières.

3. *Var.* sacrée.

4. Les éditeurs intervertissent les deux membres de phrase. On n'a pas remarqué un remaniement indiqué par des chiffres.

5. *Addition interlinéaire* effacée ; « Voyez JÉSUS-CHRIST qui vous tend les bras, qui admire votre force, qui soutient votre faiblesse et prépare votre couronne. » (Reviendra plus loin, p. 349.)

verrez le feu de ma vengeance dévorer vos persécuteurs ; et cependant je vous recevrai en ma paix et en mon repos, au sein de mes éternelles miséricordes.

Vous endurez pour la foi ; ne vous découragez pas : songez que la sainte Église s'est fortifiée par les tourments, accrue par la patience, établie par l'effort ([1]) des persécutions. Et à ce propos, chrétiens, je me souviens que saint Augustin se représente que les fidèles, étonnés de voir durer si longtemps ces cruelles persécutions par lesquelles l'Église était agitée, s'adressent à elle-même, et lui en demandent la cause ([a]). — Il y a longtemps, ô Église, que l'on frappe sur vos pasteurs, et que l'on dissipe vos troupeaux : Dieu vous a-t-il oubliée ? Les vents grondent ; les flots se soulèvent, vous flottez deçà et delà battue des ondes et de la tempête ; ne craignez-vous pas à la fin d'être entièrement abîmée et ensevelie sous les eaux ? — Le même saint Augustin ayant ainsi fait parler les fidèles, fait aussi répondre l'Église par ces paroles du divin Psalmiste : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea, dicat nunc Israel* ([b]). Mes enfants, dit la sainte Église, je ne m'étonne pas de tant de traverses ; j'y suis accoutumée dès ma tendre enfance : les ennemis qui m'attaquent n'ont jamais cessé de me tourmenter dès ma première jeunesse ; et ils n'ont rien gagné contre moi, et leurs efforts ont été toujours inutiles : *Etenim non potuerunt mihi* ([c]).

Et certainement, chrétiens, l'Église a toujours été sur la terre, et jamais elle n'a été sans afflictions. Elle était représentée en Abel, et il a été tué par Caïn son frère : elle a été représentée en Énoch, et il a fallu le séparer ([2]) du milieu des iniques et des impies, qui ne pouvaient compatir avec son innocence : *(Et) translatus est (ab iniquis)* ([d]) : elle nous a paru dans la famille de Noé, et il a fallu un miracle pour la délivrer, non seulement des eaux du déluge, mais encore des contradictions des enfants du siècle. Le jour me manquerait,

a. In Ps. CXXVIII, n. 2. 3. — *b. Ps.*, CXXVIII, 1. — *c. Ibid.*, 2. — *d. Hebr.*, XI, 5. — Les deux mots : *translatus est* sont seuls cités textuellement.

1. *Var.* par la violence.

2. *Var.* le tirer.

comme dit l'Apôtre ([a]), si j'entreprenais de vous raconter ce qu'ont souffert des impies Abraham et les patriarches, Moïse et tous les prophètes, JÉSUS-CHRIST et ses saints apôtres. Par conséquent, dit la sainte Église, par la bouche du saint Psalmiste, je ne m'étonne pas de ces violences : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea ; numquid ideo non perveni ad senectutem* ([b]) ? Regardez, mes enfants, mon antiquité ; considérez ces cheveux gris; « ces cruelles persécutions dont [on] a tourmenté mon enfance, m'ont-elles pu empêcher de parvenir heureusement à cette vieillesse vénérable ? » Ainsi, je ne m'étonne plus des persécutions : si c'était la première fois, j'en serais peut-être troublée ; maintenant la longue habitude fait que je ne m'en émeus pas. Je laisse agir les pécheurs : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores* ([c]). Je ne tourne pas ma face contre eux pour m'opposer à leurs violences ; je ne fais que tendre le dos pour porter les coups qu'ils me donnent : ils frappent cruellement, et je souffre sans murmurer. C'est pourquoi ils prolongent leurs iniquités, et ne mettent point de bornes à leur furie : *Prolongaverunt iniquitatem suam* ([d]). Ma patience sert de jouet à leur injustice ; mais je ne me lasse pas de souffrir : je suis bien aise de prouver ma foi à celui qui m'a appelée, et de me montrer ([1]) digne de son choix par une si noble épreuve d'un amour constant et fidèle : *Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.*

Entrez, mes sœurs, dans ces sentiments ; souffrez pour l'amour de la sainte Église : la grâce que Dieu vous a faite de vous ramener à son unité ne vous semblerait pas assez précieuse, si elle ne vous coûtait quelque chose. Songez à ce qu'ont souffert les saints personnages dont je vous ai récité les noms et rappelé le souvenir. Joignez-vous à cette troupe bienheureuse ([2]) de ceux qui ont souffert pour la vérité, et « qui ont blanchi leurs étoles dans le sang de l'Agneau sans tache ([e]). » Autant de peines qu'on souffre, autant de larmes qu'on verse pour avoir embrassé la foi ([3]), autant de fois on

a. Hebr., XI, 32. — *b.* S. Aug., *in Ps.* CXXVIII, n. 2, 3. — *c. Ps.*, CXXVIII, 3. — *d. Ibid.*, 3. — *e. Apoc.*, VII, 14.

1. *Var.* de me rendre digne.

2. *Var.* invincible, — généreuse, — sacrée.

3. *Var.* pour la cause de la vérité, — pour la vérité et pour la foi. (En partie raturé.)

se lave dans le sang du Sauveur JÉSUS, et on y nettoie ses péchés, et on sort de ce bain sacré avec une splendeur immortelle. Et c'est alors que JÉSUS nous dit : Voici mes fidèles et mes bien-aimés ; « et ils marcheront avec moi ornés d'une céleste blancheur, parce qu'ils sont dignes d'une telle gloire : » *Et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt* ([a]). Voyez donc, mes très chères sœurs, voyez JÉSUS-CHRIST qui vous tend les bras, qui soutient votre faiblesse, qui admire aussi votre force, et prépare votre couronne ([1]).

Mais nous, que ferons-nous, chrétiens ? Demeurerons-nous insensibles, et serons-nous spectateurs oisifs d'un combat si célèbre et si glorieux ? Ne donnerons-nous que des paroles et quelques stériles ([2]) consolations à des peines si effectives ([3]) ? Et pendant que ces filles innocentes ([4]) qui souffrent persécution pour la justice, sont dans le feu de l'affliction où Dieu épure leur foi, ne ferons-nous point distiller sur elles quelque rosée de nos charités, pour les rafraîchir dans cette fournaise, et les aider à souffrir une épreuve si violente ? C'est de quoi il faut vous entretenir dans le reste de ce discours, que je tranche en peu de paroles.

SECOND POINT.

Je parle donc maintenant à vous qui vivez dans les richesses et dans l'abondance. Ne vous persuadez pas que Dieu vous ait ouvert ses trésors avec une telle libéralité, pour contenter votre luxe. C'est qu'il a dessein d'éprouver si vous avez un cœur chrétien, c'est-à-dire un cœur fraternel, un cœur compatissant ([5]).

David, considérant autrefois les immenses profusions de

---

a. Apoc., III, 4.

1. *Édit.* il vous a éprouvées par la patience, et vous a trouvées dignes de lui : *Tentavit eos, et invenit illos dignos se.* — Redite que l'auteur a supprimée en se relisant.

2. *Édit.* frivoles. — Faute de lecture.

3. *Phrase effacée :* Mon Sauveur, ne le permettez pas : attendrissez les cœurs de ceux qui m'écoutent.

4. *Première rédaction* (rejetée) : Et pendant que ces pauvres filles sont dans le feu de l'affliction...

5. *Var.* un cœur fraternel et compatissant. — *Édit.* un cœur fraternel *et* un cœur compatissant. (Deux cœurs par personne !)

Dieu envers lui, se sentit obligé par reconnaissance de faire ([1]) de magnifiques préparatifs pour orner son temple ; et lui offrant de grands dons, il y ajouta ces paroles : « Je sais, dit-il, ô mon Dieu, que vous éprouvez les cœurs, et que vous aimez la simplicité ; et c'est pourquoi, Seigneur tout-puissant, je vous ai consacré ces choses avec une grande joie en la simplicité de mon cœur : » *Scio, Deus meus, quod probes corda et simplicitatem diligas ; unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa hæc* ([a]). Vous voyez comme il reconnaît que les bontés de Dieu ([2]) étaient une épreuve, et qu'il voulait éprouver, en lui donnant, s'il avait un cœur libéral, qui lui offrît ([3]) volontairement ce qu'il recevait de sa main.

Croyez, ô riches du siècle, qu'il vous ouvre ses mains dans la même vue ; s'il est libéral envers vous, c'est qu'il a dessein d'éprouver si votre âme, attendrie par ses bontés, sera touchée du désir de les imiter ([4]). De là cette abondance dans votre maison, de là cette affluence de biens, de là ce bonheur, ce succès, ce cours fortuné de vos affaires. Il veut voir, chrétien, si ton cœur avide engloutira tous ces biens pour ta propre satisfaction ; ou bien si, se dilatant par la charité, il fera couler ses ruisseaux sur les pauvres et les misérables, comme parle l'Écriture sainte ([b]), car ce sont les temples qu'il aime, et c'est là qu'il veut recevoir les effets de ta gratitude.

Voici, messieurs, une grande épreuve : c'est ici qu'il nous faut entendre la malédiction des grandes fortunes. L'abondance, la prospérité a coutume d'endurcir le cœur de l'homme ; l'aise, la joie, l'affluence ([5]) remplissent l'âme de sorte ([6]) qu'elles en éloignent tout le sentiment de la misère des autres, et mettent à sec, si l'on n'y prend garde, la source

a. I *Paral.*, XXIX, 17. — *b. Is.*, LVIII, 10, 11.

1. *Var.* fit.

2. *Var.* (en partie effacée) : que les libéralités que Dieu lui a faites lui tenaient lieu d'une épreuve.

3. *Var.* qui offrît à Dieu.

4. *Var.* sera attendrie. — *Édit.* sera attendrie..., *et* sera touchée...

5. *Var.* la félicité.

6. *De sorte*, pour *de telle sorte.*

de la compassion. C'est pourquoi le divin Apôtre parlant des fortunés de la terre, de ceux qui s'aiment eux-mêmes, et qui vivent dans les plaisirs, dans la bonne chère, dans le luxe, dans les vanités, les appelle « cruels et impitoyables, sans affection, sans miséricorde, amateurs de leurs voluptés : » *Homines seipsos amantes, sine affectione, immites, sine benignitate, voluptatum amatores* ([a]). Voilà une merveilleuse contexture de qualités différentes. Vous croyiez peut-être, messieurs, que cet amour des plaisirs ne fût que tendre et délicat, ou bien plaisant et flatteur ; mais vous n'aviez pas encore songé qu'il fût cruel et impitoyable. Mais c'est que le saint Apôtre, pénétrant par l'Esprit de Dieu dans les plus intimes replis de nos cœurs, voyait que ces hommes voluptueux, attachés excessivement à leurs propres satisfactions, deviennent insensibles aux maux de leurs frères : c'est pourquoi il dit qu'ils sont sans affection, sans tendresse, sans miséricorde. Ils ne regardent qu'eux-mêmes, et le prophète Isaïe représente ([1]) au naturel leur[s] véritable[s] sentiment[s], lorsqu'il leur attribue ces paroles: *Ego sum, et præter me non est altera* ([b]) : « Je suis, il n'y a que moi sur la terre. » Qu'est-ce que toute cette multitude ? Têtes de nul prix, et gens de néant. Penser aux intérêts des autres, leur délicatesse ne le permet pas. Chacun ne compte que soi ; et tenant tous les autres dans l'indifférence, on tâche de vivre à son aise dans une souveraine tranquillité des fléaux qui affligent le reste des hommes.

O Dieu clément et juste ! ce n'est pas pour cette raison que vous avez départi aux riches du monde quelque écoulement ([2]) de votre abondance. Vous les avez faits grands, pour servir de père[s] à vos pauvres : votre providence a pris soin de détourner les maux de dessus leurs têtes, afin qu'ils pensassent à ceux du prochain ; vous les avez mis à leur aise et en liberté, afin qu'ils fissent leur affaire du soulage-

a. II *Tim.*, III, 2-4. — Ms... *affectione, sine misericordia...* Cf. la traduction. — *b. Is.*, XLVII, 10.

1. *Var.* les fait parler admirablement dans leur véritable sentiment, — disposition ; — dans la véritable disposition de leur cœur.

2. *Var.* un rayon.

ment de vos enfants. Telle est l'épreuve où vous les mettez: et leur grandeur au contraire les rend dédaigneux, leur abondance secs, leur félicité insensibles, encore qu'ils voient tous les jours, non tant des pauvres et des misérables, que la misère elle-même et la pauvreté en personne, pleurante et gémissante à leur porte.

O riches, voilà votre épreuve ; et afin d'y être fidèle[s], écoutez attentivement cette parole du Sauveur des âmes : « Donnez-vous garde de toute avarice : » *Cavete ab omni avaritia* ([a]). Cette parole du Fils de Dieu demande un auditeur attentif. [Donnez]-vous garde ([1]) de toute avarice : c'est qu'il y en a de plus d'une sorte. Il y a une avarice sordide, une avarice noire et ténébreuse, qui enfouit ses trésors, qui n'en repaît que sa vue, et qui en interdit l'usage à ses mains ([2]). *Quid prodest possessori, nisi quod cernit divitias oculis suis* ([b]) ? Mais il y a encore une autre avarice, qui dépense, qui fait bonne chère, qui n'épargne rien à ses appétits. Je me trompe peut-être, mes frères, d'appeler cela avarice, puisque c'est une extrême prodigalité ? Je parle néanmoins avec l'Évangile ([3]). JÉSUS-CHRIST ayant dit ces mots : Donnez-vous garde de toute avarice, apporte l'exemple d'un homme qui, ravi de son abondance, veut agrandir ses greniers, et augmenter sa dépense : car il paraît bien, chrétiens, qu'il voulait user de ses richesses, puisqu'il se dit à lui-même : « Mon âme, voilà de grands biens ; repose-toi, fais grand' chère ([4]), mange et bois longtemps à ton aise : » *Requiesce,*

---

a. Luc., XII, 15. — *b. Eccl.*, V, 10.

1. *Ms.* Prenez-vous garde. (Distraction.) — *Deforis* : Donnez-vous *de* garde. (De même plus haut.)

2. Le premier éditeur insère ici une traduction, qui non seulement est inutile, mais ne se fond même pas avec le contexte : « De quoi *lui* servent-ils, sinon qu'*il* voit de ses yeux beaucoup de richesses ? »

3. Ces mots remplacent la *première rédaction*, ainsi conçue : « Elle mérite le nom d'avarice, parce que c'est une avidité qui veut dévorer tous ses biens, qui donne tout à ses appétits, et qui ne veut rien donner aux nécessités (*var.* aux misères) des pauvres et des misérables (*var.* des indigents) ; et je parle en cela selon l'Évangile. » — Deforis entasse tout dans le texte, sans se préoccuper des redites. Lachat voit la faute ; mais il la corrige d'une manière fantaisiste, en préférant, à son ordinaire, la première rédaction à la seconde.

4. *Édit.* grande chère. — (Pas d'apostrophe au manuscrit.)

comede, bibe, epulare ([a]). Encore ([1]) qu'il donne tant ([2]) à son plaisir, et qu'il tienne une table si abondante et si délicate, JÉSUS-CHRIST néanmoins le traite d'avare, condamnant l'avidité de son cœur, qui consume tous ses biens pour soi, qui donne tout à ses excès et à ses débauches, et n'ouvre point ses mains aux nécessités ni aux besoins de ses frères. Prenez garde à cette avarice, à cette avidité de cœur; modérez vos passions, et faites un fonds aux pauvres sur la modération de vos vanités : *Manum inferre rei suæ in causa eleemosynæ* ([b]). ([3]).

Pourquoi agrandir tes greniers ? Je te montre un lieu convenable où tu mettras tes richesses plus en sûreté. Laisse un peu déborder ce fleuve, laisse-le se répandre sur les misérables. Mais pourquoi tout donner à tes appétits ? Mon âme, dis-tu, repose-toi, mange et bois longtemps à ton aise! Regarde de quels biens tu repais ton âme; de même, dit saint Basile ([c]), que si tu avais une âme de bête.

Ne me dis point : Que ferai-je ([4]) ?...

Si vous ne le faites, mes frères, il n'y a point d'espérance de salut pour vous : car pour arriver à la gloire que JÉSUS-CHRIST nous a méritée, il faut porter son image, il faut être marqué à son caractère ; il faut, en un mot, lui être conforme. Quelle ressemblance avez-vous avec sa pauvreté dans votre abondance ; avec ses délaissements dans vos joies ; avec sa croix, avec ses épines, avec son fiel et ses amertumes parmi vos délices dissolues ? Est-ce là une res-

---

a. Luc., XII, 19. — *b.* Tertull., *de Patient.*, n. 7. — Ms. *ex causa...* — *c. Homil. de Avarit.*, n. 6.

1. Les anciens éditeurs insèrent ici une note marginale, qu'ils répéteront presque mot pour mot quelques lignes plus bas : « Voyez de quoi il repaît son âme : de même, dit saint Basile, que s'il avait une âme de bête. »

2. *Édit.* tout.

3. Renvois au panégyrique (perdu) de saint Thomas de Villeneuve (1659), et au sermon de l'*Impénitence finale* ou du *Mauvais riche*, en ces termes : « Voy. *saint Thomas de Villeneuve :* pauvres intérieurs. — Voy. *Carême du Louvre*, 2e semaine, 1er sermon. » — (*Lachat :* « Carême du Louvre, 1er et 2e sermons. » — Cf. ci-dessus, p. 109.)

4. Idée simplement indiquée. Deforis achève : « Il faut te [modérer, réprimer l'avidité de tes désirs, contraindre tes passions dans de justes bornes]. » — Lachat ne conserve de ceci que les trois premiers mots. Ils ne figurent pas plus au manuscrit que les autres : les crochets, placés arbitrairement, l'ont trompé.

semblance, ou plutôt une manifeste contrariété ? Voici néanmoins quelque ressemblance et quelque ressource pour vous: c'est que la croix de notre Sauveur n'est pas seulement un exercice ([1]), mais encore une inondation d'une libéralité infinie ; il donne pour nous son âme et son corps, il prodigue tout son sang pour notre salut. Imitez du moins quelque trait, sinon de ces souffrances affreuses, du moins d'une libéralité si aimable et si attirante : donnez au prochain, sinon vos peines, du moins vos commodités ; sinon votre vie ([2]) et votre substance, du moins le superflu de vos biens ou le reste de vos excès. Entrez dans les saints désirs du Sauveur, et dans les empressements de sa charité pour les hommes : il a [soulagé] ([3]) les malades, il a repu les faméliques, il a soutenu les désespérés. C'est là sans doute la moindre partie que vous puissiez imiter de la vie de votre Sauveur. Soyez les imitateurs, sinon des souffrances qu'il a endurées à la croix, du moins des libéralités qu'il y exerce. Jésus-Christ demande une partie des biens qu'il vous a donnés, pour sauver son bien et son trésor : son trésor, ce sont les âmes. Venez travailler au salut des âmes : considérez ces filles non moins innocentes qu'affligées. Faut-il vous représenter et les périls de ce sexe, et les dangereuses suites de sa pauvreté, l'écueil le plus ordinaire où sa pudeur fait naufrage ? Faut-il vous dire les tentations où leur foi se trouve exposée dans les extrémités qui les pressent ?

Considérez le ravage qu'a fait l'hérésie. Quelle plaie ! quelle ruine ! quelle funeste désolation ! La terre est désolée, le ciel est en deuil et tout couvert de ténèbres, après qu'un si grand nombre d'étoiles, qui devaient briller dans son firmament, a été traîné ([4]) au fond de l'abîme avec la queue de ce

1. *Var.* une souffrance.

2. *Var.* sinon votre sang et votre vie, du moins quelque partie de vos biens.

3. Je ne sais vraiment si telle est l'expression qui a été oubliée ici par l'auteur. Les éditeurs suppléent : « il a [guéri] ; » mais ce mot, excellent en lui-même, ne va guère avec le contexte. Car dire ensuite que nous sommes obligés d'en faire autant, n'est-ce pas beaucoup demander, fût-ce à des médecins ?

4. *Ms.* a été traînée. — L'auteur pense : « une si grande partie. » Ce passage, depuis « Quelle plaie ! » est une addition marginale, rapidement tracée.

dragon ([a]). L'Église gémit et soupire ([1]) de se voir arracher si cruellement une si grande partie de ses entrailles. Asile pour recueillir quelque reste de son naufrage, cette maison, depuis si longtemps, n'a pas encore du ([2]) pain. Qu'attendez-vous, mes chers frères ? Quoi ? que leurs parents, qu'elles ont quitté[s], leur vienne[nt] offrir le pain que votre dureté leur dénie ? Horrible tentation ! Dans les schismes, le plus grand malheur c'est la charité éteinte. Le diable, pour leur imposer, image de charité dans le secours mutuel qu'ils se donnent les uns aux autres. Voulez-vous donc qu'elles pensent qu'il n'y a point de charité dans l'Église, et qu'elles tirent cette conséquence : Donc l'Esprit de Dieu s'en est retiré ? Vous leur vantez votre foi ; et l'apôtre saint Jacques vous dit : Montre-moi ta foi par tes œuvres ([b]). C'est ainsi que le malin s'efforce de les séduire, et de les replonger dans l'abîme d'où elles ne sont encore qu'à demi sorties. Veux-tu être aujourd'hui, par ta dureté, coopérateur de sa malice, autoriser ses tromperies, donner efficace à ses tentations ? Plutôt coopérateur de la charité de Jésus pour sauver les âmes. Maintenant que je vous parle, ce divin Sauveur vous éprouve. Si vous aimez les âmes, si vous désirez leur salut, si vous êtes effrayés de leur péril, vous êtes ses véritables disciples. Si vous sortez de cet oratoire sans être touché[s] de si grands malheurs, vous reposant du soin de cette maison sur ces dames si charitables, comme si cette œuvre importante ne vous regardait pas autant qu'elle[s] ; funeste épreuve pour vous, qui prouvera votre dureté, convaincra votre obstination ([3]), condamnera votre ingratitude.

---

a. Apoc., XII, 4. — *b. Jacob.*, II, 18.

1. *Var.* Gémissement de l'Église de se voir.
2. *Édit.* de pain. — Correction plausible, en apparence seulement.
3. *Var.* convaincra votre ingratitude, condamnera votre [obstination].

SUR LA FEMME ADULTÈRE [1].

Aux Nouveaux Convertis, le quatrième [2] samedi de Carême, 1663.

La première partie du titre est de la main de Bossuet. Les éditeurs ont préféré en croire son neveu, qui a écrit sur l'enveloppe : « *Jugements humains*, condamnés, p. 1, 14 ; » ce qui ne désignait que certains passages du premier point, ils en ont fait le sujet de tout le sermon. Il ajoutait, quant au reste, cette autre indication, dont ils n'ont pas tiré profit : « Indulgence de JÉSUS, miséricorde, p. I, II, VIII. »

Un faux titre n'est pas toujours chose indifférente. Celui-ci a eu une conséquence bizarre. A. Floquet, dans une suite de conjectures érigées trop aisément en conclusions (*Études*..., t. III, p. 300-302), s'en est autorisé pour rattacher à ce sermon une péroraison *sur les Jugements humains*, contenant une allocution à *Madame*. C'était un fragment qu'il trouvait dans les *Pensées chrétiennes et morales*, à la suite des sermons. Lachat, avide d'innovations, qui faisait si souvent passer du texte dans les notes, et réciproquement, les passages accompagnés de variantes, afin de faire autrement que ses prédécesseurs, n'a pas manqué de s'emparer de cette erreur et de la présenter, à son ordinaire, comme une découverte dont il revendiquait l'honneur.

Sans prétendre qu'il soit encore à combattre après tant de réfutations, il est bon de faire une courte analyse de sa notice [3], pour montrer par un exemple comment étaient digérés des renseignements qu'on a acceptés de confiance pendant plus de vingt ans. A la première ligne, on assigne à l'an 1661 une œuvre qui renvoie à un sermon de 1662. Il est vrai que ce renvoi sera omis, à la fin du premier point. On affirme ensuite résolûment que le manuscrit « porte écrit de la main de Bossuet : Aux Carmélites. » Il faut avouer que le choix du sujet eût été assez inattendu pour un tel auditoire. Mais il n'existe pas en réalité une seule syllabe de cette prétendue indication. Pour finir, on nous transporte, au dimanche des Rameaux, en 1669, dans l'église de l'Oratoire, où *la Reine* aurait entendu ce sermon. C'est prendre à contresens l'assertion déjà erronée de M. Floquet. C'est le sermon *sur les Souffrances* (1661), qu'il supposait

1. *Mss.*, 12822, f. 284-298. In-4°. Marge.
2. Troisième, dans les éditions, selon la différence exposée en tête du sermon précédent.
3. IX, 272.

avoir été repris le 14 avril 1669. Mais n'insistons pas. Admirons seulement que *la Reine*, ou *Madame* (duchesse d'Orléans), ce soit tout un pour M. Lachat.

La nouvelle attribution que nous faisons du discours se fonde sur les caractères du manuscrit, de tout point identique au précédent ; et sur les références à des œuvres antérieures. Précisément la *Liste véritable et générale des prédicateurs* contient, pour 1663, la mention d'un sermon de l'abbé Bossuet aux Nouveaux Convertis le *quatrième samedi*, jour où se lit l'évangile de la Femme adultère.

Nemo te condemnavit? Quæ dixit: Nemo, Domine (1). *Dixit autem* JESUS: *Nec ego te condemnabo; vade, et jam amplius noli peccare.*

Personne ne t'a condamnée? dit JÉSUS à la femme adultère; laquelle lui répondit : Personne (2), Seigneur. Et JÉSUS lui dit : Je ne te condamnerai pas aussi; va, et dorénavant ne pèche plus.

(*Joan.*, VIII, 10, 11.)

QUEL est, messieurs, ce nouveau spectacle ? Le juste prend le parti des coupables, le censeur des mœurs dépravées désarme les zélateurs de la loi, élude leur témoignage, arrête toutes leurs poursuites: en un mot, JÉSUS, le chaste JÉSUS, après s'être montré (3) si sévère aux moindres regards immodestes, défend aujourd'hui publiquement une adultère publique ; et bien loin de la condamner (4) étant criminelle, il la protège hautement étant accusée, et l'arrache au dernier supplice étant convaincue. Voyez comme il renverse les choses : au lieu de confondre la coupable, il l'encourage ; au lieu d'encourager les accusateurs, il les confond; et changeant toute la rigueur de la peine en un simple avertissement de ne pécher plus, il ne craint pas de faire revivre l'espérance abattue de la pécheresse (5), et d'effacer, pour ainsi dire, de ses propres mains, la honte qui couvrait justement sa face impudique. Il y a quelque mystère caché dans

1. Ms. *Quæ dixit ei : Nemo, Domine.*
2. *Var.* Non, Seigneur. — Changé, par respect pour la lettre du texte sacré.
3. *Var.* lui qui s'est montré...
4. *Var.* punir. — (Préférée à tort par les éditeurs : Bossuet a bien mis ce mot en surcharge, mais il l'a réprouvé ensuite par un trait.)
5. *Var.* l'espérance abattue de cette impudique, — son espérance.

cette conduite du Sauveur des âmes, et il en faut aujourd'hui chercher le secret, après avoir imploré la grâce du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave.*

Je commencerai ce discours en vous faisant le récit de l'histoire de notre évangile, afin que vous laissiez d'abord épancher vos cœurs dans une sainte contemplation de la clémence incomparable du Sauveur des âmes. Les Juifs lui amènent avec grand tumulte cette misérable ([1]) adultère, et le font l'arbitre de son supplice. « La femme que nous vous présentons, disent-ils, a été surprise en adultère ([2]) : Moïse nous a commandé de lapider de tels criminels ; mais vous, Maître, qu'ordonnerez-vous ? » *Tu ergo, quid dicis* ([a]) ? C'est ce que disent les Pharisiens. Mais Jésus, qui, lisant dans le fond des cœurs, voyait qu'ils étaient poussés, non point par le zèle de la justice, qui craint la contagion des mauvais exemples, mais par l'impatience d'un zèle amer, ou par l'orgueil fastueux d'une piété affectée, ne rougit ni devant Dieu, ni devant les hommes de prendre en main la défense de cette impudique. « Celui de vous qui est innocent, qu'il jette, dit-il, la première pierre ([b]). » Ils se retirent confus ; et je ne vois plus, dit saint Augustin, que le médecin avec la malade, et la chasteté même avec l'impudique ; je vois la grande et extrême misère avec la grande et extrême miséricorde : *Remansit peccatrix et Salvator, remansit ægrota et medicus, remansit misera et misericordia* ([c]).

Cette pauvre femme étonnée, après avoir échappé les ([3]) mains des coupables qui avaient eu honte de la condamner, se croyait perdue sans ressource, regardant devant ses yeux la justice même, et se voyant appelée à son tribunal; lorsque Jésus, l'aimable Jésus, toujours facile, toujours indulgent, « non par la conscience d'aucun péché, mais par une bonté infinie ([d]), » rassura son âme tremblante par ces aimables

a. Joan., VIII, 4, 5. — *b. Ibid.*, 7. — *c. Serm.*, XIII, n. 5. — Ms. *magna miseria et magna misericordia*. — *d.* S. Aug., *Epist.* CLIII, *ad Macedon.*, n. 15.

1. Ms. *mistérable.* (Le *t* vient du mot suivant, déjà présent à l'esprit.)

2. *Var.* est convaincue d'adultère.

3. *Édit.* échappé des mains. — Mais nous avons vu et nous reverrons ce verbe construit activement, comme en cet endroit. (*Cf.* ci-dessus, p. 127.)

paroles, que la douceur même a dictées : « Nul, dit-il, ne t'a condamnée, et je ne te condamnerai pas non plus que les autres : » de même que s'il eût dit : « Si la malice t'a pu épargner ([1]), pourquoi craindrais-tu l'innocence ? » *Si malitia tibi parcere potuit, quid metuis innocentiam* ([a]) ? Je suis un Dieu patient, qui pardonne volontiers les iniquités : j'en veux aux crimes et non aux personnes, et je supporte les péchés afin de sauver les pécheurs : « Va donc, et seulement ne pèche plus : » *Vade, et jam amplius noli peccare.*

Voilà, messieurs, un rapport fidèle de ce que raconte saint Jean dans l'évangile de cette journée. Quelles seront là-dessus nos réflexions ? Je découvre de toutes parts des instructions importantes que nous pouvons tirer de cet évangile : mais il faut réduire toutes nos pensées à un objet fixe et déterminé ; et parmi ce nombre infini de choses qui se présentent, voici à quoi je m'arrête. Les deux vices les plus ordinaires et les plus universellement étendus que je vois dans le genre humain, c'est un excès de sévérité, et un excès d'indulgence ; sévérité pour les autres, et indulgence pour nous-mêmes. Saint Augustin l'a bien remarqué, et l'a exprimé élégamment en ce petit mot : *Curiosum genus ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam* ([b]) : « Ah ! dit-il, que les hommes sont diligents à rechercher ([2]) la vie des autres, mais qu'ils sont lâches et paresseux à corriger leurs propres défauts ! » Voilà donc deux mortelles maladies qui affligent le genre humain; juger les autres en toute rigueur, se pardonner tout à soi-même; voir le fétu dans l'œil d'autrui, ne voir pas la poutre dans le sien ; faire vainement le vertueux par une censure indiscrète, nourrir ses vices effectivement par une indulgence criminelle ; enfin n'avoir un grand zèle que pour inquiéter le prochain, et abandonner cependant sa vie ([3]) à un extrême relâchement dans toutes les parties de la discipline.

---

a. S. Aug., *Epist.* CLIII, *ad Macedon.*, n. 15. — *b. Confess.*, lib. X, cap. III. — Ms. *Curiosum humanum genus ad investigandam* (var. *reprehendendam*) *vitam*...

1. *Var.* pardonner.
2. *Var.* reprendre.
3. *Var.* s'abandonner tout ensemble à un extrême relâchement pour soi-même.

O Jésus, opposez-vous à ces deux excès et apprenez aux hommes pécheurs à n'être rigoureux qu'à leurs propres crimes. C'est ce qu'il fait dans notre évangile; et cette même bonté, qui réprime la licence de juger les autres, éveille la conscience endormie, pour juger sans miséricorde ses propres péchés. C'est pourquoi il avertit tout ensemble et ces accusateurs échauffés qui se rendent inexorables envers le prochain, qu'ils modèrent leur ardeur inconsidérée (1), et cette femme trop indulgente à ses passions, qu'elle ne donne plus rien à ses sens (2). Vous, dit-il, pardonnez aux autres, et ne les jugez pas si sévèrement; et vous, ne vous pardonnez rien à vous-mêmes (3), et désormais ne péchez plus. C'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Cette censure rigoureuse que nous exerçons sur nos frères est une entreprise insolente et contre les droits de Dieu, et contre la liberté publique. Le jugement appartient à Dieu, parce qu'il est le souverain ; et lorsque nous entreprenons de juger nos frères (4) sans en avoir sa commission, nous sommes doublement coupables, parce que nous nous rendons tout ensemble et les supérieurs de nos égaux, et les égaux de notre supérieur (5), violant ainsi par un même attentat et les lois de la société, et l'autorité de l'empire. Pour nous opposer, si nous le pouvons (6), [à] un si grand renversement des choses humaines, il nous faut chercher aujourd'hui des raisons simples et familières, mais fortes et convaincantes.

Pour les exposer avec ordre, distinguons avant toutes choses deux sortes de faits et deux sortes d'hommes que nous pouvons condamner ; ou plutôt ne distinguons rien de nous-mêmes; mais écoutons la distinction que nous donne l'Apôtre. Il y en a dont les actions sont manifestement criminelles, et

1. *Var.* leur chaleur.
2. *Var.* qu'elle ne leur donne rien dorénavant.
3. *Édit.* à vous-même. — Le manuscrit porte le pluriel. Le sens redevient général, comme plus haut : « ... éveille la conscience endormie... »
4. *Var.* les autres.
5. *Var.* du supérieur.
6. *Var.* et afin d'empêcher, si nous le pouvons.

d'autres dont les conduites peuvent avoir un bon et un mauvais sens. Il faut aujourd'hui poser des maximes pour bien régler notre jugement dans ces deux rencontres, de peur qu'il ne s'égare et ne se dévoie. Cette distinction est très importante, et saint Paul n'a pas dédaigné de la remarquer lui-même, écrivant ces mots à saint Timothée ([a]) : « Il y a des hommes, dit-il, dont les péchés sont manifestes, et précèdent le jugement que nous en faisons ; et aussi il y en a d'autres qui suivent ([1]). »

Ce passage de l'Apôtre est assez obscur ; mais l'interprétation de saint Augustin nous éclaircira sa pensée. Il y a donc des actions, dit saint Augustin ([b]), qui portent leur jugement en elles-mêmes et dans leur propre excès ([2]). Par exemple, pour nous restreindre aux termes de notre évangile, un adultère public, c'est un crime si manifeste, que nous pouvons condamner sans témérité ceux qui en sont convaincus ; parce que la condamnation que nous en faisons est si clairement précédée par celle qui est empreinte dans la malice de l'acte, que le jugement que nous en portons ne pouvant jamais être faux, ne peut par conséquent être téméraire. Mais il y a d'autres actions dont les motifs sont douteux et les intentions incertaines, qui peuvent être expliquées, ainsi que j'ai dit ([3]), d'un bon ou d'un mauvais sens : de telles actions, dit l'Apôtre, ne portent pas en elles-mêmes leur jugement, parce qu'il ne nous paraît pas dans quel esprit on les fait : si bien que dans le jugement que nous en faisons, nous accommodons ordinairement, non point notre pensée à la chose, mais la chose à notre pensée. Ainsi, dit le saint Apôtre, le jugement ne précède pas dans la chose même ; nous ne recevons pas la loi, mais nous la donnons sans autorité. La sentence que nous prononçons n'est donc qu'une pure

a. I *Tim.*, V, 24. — *b. De Serm. Domin. in monte*, lib. II, cap. XVIII, n. 60.

1. *Var.* dont le jugement suit les actions. — *Édit.* qui suivent le jugement. — Leçon arbitraire. Bossuet veut traduire littéralement, sauf à expliquer ensuite. Il met un point après *suivent.* — En marge le latin : *Quorumdam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad judicium; quosdam autem et subsequuntur.* — Apparemment, *d'autres* veut dire, dans la seconde rédaction, *d'autres péchés*, que l'examen seul révèle, en certains hommes.

2. *Édit.* dans leurs propres excès. — Ce pluriel fausse le sens.

3. *Édit.* ainsi que je l'ai dit. — Erreur de lecture.

idée, le songe d'un homme qui veille, le jeu ou l'égarement d'un esprit qui bâtit en l'air, et qui feint ([1]) des tableaux dans les nues ; mais le jugement véritable suivra en son temps. Car viendra le grand jour de Dieu, où tous les secrets des cœurs seront découverts, tous les conseils publiés, toutes les intentions éclaircies : et en attendant, chrétiens, le jugement du Seigneur n'ayant pas encore paru, celui que nous porterions, en cela même que très souvent il pourrait être ([2]) douteux et trompeur, serait toujours nécessairement téméraire et dangereux.

Voilà les deux états de notre prochain, sur lesquels nous pouvons juger. O Dieu! que d'excès dans l'un et dans l'autre ! que de soupçons téméraires, que de préjugés iniques ! que de jugements précipités ! *Delicta quis intelligit* ([a]) ? Qui pourra entendre tous ces crimes ? qui pourra démêler tous ces embarras ? Pour vous en donner l'ouverture, je vous propose en un mot une maxime générale, que je mets devant votre vue comme un flambeau lumineux, sous la conduite duquel vous pourrez ensuite descendre au détail des vices particuliers, dans lesquels nous tombons par nos jugements.

Cette merveilleuse lumière que j'ai aujourd'hui à vous proposer, c'est, messieurs, cette vérité, que nous devons suivre Dieu, et juger autant qu'il décide. Car ce beau commandement de ne juger pas, si souvent répété dans les Écritures, ne s'étend pas jusqu'à nous défendre de condamner ce que Dieu condamne ; au contraire, c'est notre devoir de conformer notre jugement à celui de sa vérité. Non, non, ne croyez pas, chrétiens, que ce soit le dessein de notre Sauveur de faire un asile au vice ([3]), et de le mettre à couvert du blâme, et de le laisser triompher sans contradiction. Il veut qu'on le trouble, qu'on l'inquiète, qu'on le blâme, qu'on le condamne. Il faut condamner hautement les crimes publics et scandaleux ; bien loin qu'il nous soit défendu de

a. Ps., XVIII, 13.

1. *Var.* qui fait.

2. *Var.* serait.

3. *Var.* que l'on épargne le vice, ni qu'il triomphe. — *Deforis :* de faire un asile au vice, que l'on épargne le vice... (Tautologie des plus choquantes, prêtée à Bossuet.) — *Première rédaction :* de laisser dormir le vice à son aise.

les condamner, il nous est commandé de les reprendre, et d'aller quelquefois en les reprenant jusqu'à la dureté et à la rigueur : « Reprends-les durement, » dit le saint Apôtre : *Increpa illos dure* ([a]) : c'est-à-dire, qu'il faut presser les pécheurs, et leur jeter, pour ainsi dire, quelquefois au front des vérités toutes sèches ([1]), pour les faire rentrer en eux-mêmes ; parce que la correction ([2]) doit emprunter ordinairement une certaine douceur de la charité, qui est douce et compatissante, mais elle doit aussi souvent emprunter ([3]) quelque espèce de rigueur et de dureté de la vérité, qui est inflexible.

Vous voyez donc qu'il nous est permis, bien plus, qu'il nous est ordonné de condamner hardiment les conduites scandaleuses des pécheurs publics ; parce que le jugement de Dieu précédant le nôtre, nous ne craignons pas de nous égarer. Mais voici la règle immuable que nous devons observer : c'est de suivre Dieu simplement, sans rien usurper pour nous-mêmes. Telle est la règle assurée, que sa vérité rend souveraine, son équité infaillible, sa simplicité vénérable. Mais nous péchons doublement contre l'équité de cette règle. Car, dans sa simplicité, elle ne laisse pas d'avoir deux parties nécessairement enchaînées : la première, de suivre Dieu ; et au contraire nous jugeons plus que Dieu ne juge : la seconde, de ne rien usurper pour nous ; et au contraire, en jugeant les crimes, nous nous attribuons ordinairement une injuste supériorité sur les personnes, qui nous inspire une aigreur cachée ou un superbe dédain ([4]).

Par exemple (car il faut venir au détail des choses, et j'ai promis d'y descendre), cet homme est voluptueux, et cet autre est injuste et violent : vous condamnez leur conduite, et vous ne la condamnez pas témérairement, puisque la loi

a. Tit., I, 13.

1. *Var.* qu'il faut étaler, qu'il faut, si je puis parler de la sorte, jeter quelquefois au front des pécheurs...

2. *Note marginale :* « La correction a deux principes, la charité et la vérité. » — *Édit.* parce que la correction, *qui* a deux principes, la charité et la vérité, doit...

3. *Var.* mais elle doit emprunter souvent.

4. *Var.* un dédain fastueux.

divine la condamne aussi. Mais si vous les regardez, dit saint Augustin ([a]), comme des malades incurables, si vous vous éloignez d'eux comme de pécheurs incorrigibles, vous faites injure à Dieu, et vous ajoutez à son jugement. Vous avez vu ces personnes dans des pratiques dangereuses ; vous blâmez ces pratiques, et vous faites bien, puisque l'Écriture les blâme. Mais vous jugez de l'état présent par les désordres de la vie passée : vous dites avec le pharisien : Si l'on savait quelle est cette femme ([b]) ; et vous ne regardez pas, non plus que lui, qu'elle est peut-être changée par la pénitence : vous ne jugez plus selon Dieu, et vous passez les bornes qu'il vous a prescrites. Ne jugez donc plus désormais ni de l'avenir par le présent, ni du présent par le passé ; car ce jugement n'est pas selon Dieu, ni selon ses saintes lumières.

« Chaque jour, dit l'Écriture, a sa malice ([c]) : » ainsi, lorsque ([1]) vous découvrez quelque désordre visible, au lieu d'outrager vos frères par des invectives cruelles, espérez plutôt un temps meilleur et plus pur ([2]), et tempérez par cette espérance l'amertume de votre zèle, qui s'emporte avec trop d'excès. Ne jugez ([3]) pas de l'état présent par vos connaissances passées : car ignorez-vous les miracles qu'opère l'Esprit de Dieu dans la conversion des cœurs ? Peut-être que ce vieux pécheur est devenu un autre homme par la grâce de la pénitence. Si vous découvrez encore en sa vie quelque reste de faiblesse humaine, gardez-vous bien de conclure que c'est un trompeur et un hypocrite ; ne dites pas, comme vous faites : Ah ! le cœur commence à paraître, le naturel s'est fait voir à travers le masque dont il se couvrait. Car, ô Dieu ! ô juste Dieu ! quel est ce raisonnement ? Quoi ! s'ensuit-il qu'on soit un démon, parce qu'on n'est pas un ange ; ou que l'embrasement dure encore, parce que l'on voit quelque fumée ou quelque noirceur ; ou que la campagne soit inondée, parce que la rivière en se retirant a laissé peut-

a. De Serm. Dom. in monte, ubi supra. — *b. Luc.*, VII, 39. — *c. Matth.*, VI, 34.

1. *Var.* quand.

2. *Var.* un temps plus heureux.

3. *Deforis :* Ne jugez *donc* pas. — Erreur, provenant peut-être d'une surcharge inachevée : « ... *non* [plus]. »

être quelques eaux en des endroits plus profonds ; ou que les passions dominent encore, parce qu'elles ne sont pas peut-être tout à fait domptée[s] ? Vous dites que c'est malice, et c'est peut-être imprudence ; vous dites que c'est habitude, et c'est peut-être chaleur et emportement. Ah ! cet homme que vous blâmez d'une façon si cruelle fait peut-être beaucoup davantage. Non seulement il se blâme, mais il se condamne, mais il se châtie, mais il gémit de son mal, qu'il voit sans doute devant Dieu bien plus grand, sans comparaison, que vos jugements indiscrets ne le font paraître à vos yeux. Cessez donc de vous égaler à la puissance suprême par la témérité de juger vos frères. Blâmez ce que Dieu blâme, condamnez ce que Dieu condamne ; mais ne passez point ces limites (1). « Ne soyez point sages plus qu'il ne faut, mais soyez sages selon la mesure (a) ; » c'est-à-dire, ne jugez pas plus que Dieu n'a voulu juger. Autant qu'il a plu à ce grand Dieu de nous découvrir ses jugements, ne craignez (2) point de les suivre ; mais croyez que tout ce qui est au delà est un abîme effroyable, où notre audace insensée trouvera un naufrage infaillible (3).

Ce n'est pas assez, chrétiens ; et nous avons remarqué que, même en nous élevant contre les péchés (4) publics, nous tombons dans un autre excès. Nous exerçons sur nos frères (5) une espèce de tyrannie, nous prenons contre eux un esprit d'aigreur ou un esprit de dédain, et devenons tellement censeurs, que nous oublions que nous sommes frères. Tel était le vice des Pharisiens ; ce n'était pas la compassion de notre commune faiblesse qui leur faisait reprendre les péchés des hommes : ils se tiraient hors du pair ; et comme s'ils eussent été les seuls impeccables, ils parlaient toujours dédaigneusement des pécheurs et des publicains : ils s'érigeaient en censeurs publics, non point pour guérir les plaies et corriger les péchés, mais pour s'élever au-dessus des

a. Rom., XII, 3.
1. *Var.* ces bornes. — *Édit.* ces limites *sacrées.* (Mot effacé.)
2. *Var.* craignons..., croyons...
3. *Var.* sa perte infaillible.
4. *Var.* scandales.
5. *Var.* sur les autres.

autres, et étaler magnifiquement leur orgueilleuse justice. C'est pourquoi le Seigneur Jésus les voyant approcher de lui dans cet esprit dédaigneux, il les confond par cette parole : « Celui, dit-il, qui est innocent, qu'il jette la première pierre. »

Apprenons de là, chrétiens, en quel esprit nous devons juger même des crimes les plus scandaleux. Gardons-nous de tirer aucun avantage de la censure que nous en faisons. Car n'avons-nous pas reconnu que ce n'est pas à nous de rien prononcer, mais de suivre humblement ce que Dieu prononce ? La lumière de vérité qui brille en nos âmes, et y condamne les dérèglements (1) que nos frères nous rendent visibles dans leurs actions criminelles, n'est pas une prérogative (2) qui nous soit donnée pour prendre ascendant sur eux ; mais c'est une impression qui se fait en nous de la justice supérieure par laquelle nous serons jugés tous ensemble. Ainsi, prononçant par le même arrêt leur condamnation et la vôtre, pouvez-vous en tirer aucun avantage ? et ne devez-vous pas au contraire être saisis de frayeur et de tremblement ? Considérez le Sauveur, et voyez dans (3) quel esprit de condescendance... : Je ne te condamnerai pas ! Si la justice même est si indulgente, faut-il que la malice soit inexorable ? Si le juge est si patient, le criminel ose-t-il être si rigoureux ? Car enfin si le crime que vous condamnez, si cet infâme adultère qui vous fait dédaigner cette pécheresse, n'est pas dans votre cœur par consentement, il n'est pas moins dans le fond de votre malice, ou dans celui de votre faiblesse.

Ignorez-vous, chrétiens, de quelle sorte les péchés s'engendrent en nous ? Ils y naissent comme des vers : *Os fatuorum ebullit stultitiam* (a) ; non engendrés par le dehors, mais conçus et bouillonnants (4) au dedans de la pourriture invétérée (5) de notre substance, et du fonds malheureusement fécond de notre corruption originelle. Ainsi, quand le

a. *Prov.*, XV, 2.
1. *Var.* tous les désordres.
2. *Var.* connaissance.
3. *Var.* avec.
4. *Var.* formés.
5. *Var.* intérieure.

crime ([1]) que vous blâmez ne serait point dans vos consciences par une attache actuelle, il est enfermé radicalement dans ce foyer intérieur de votre corruption ; et si jamais il en sort par une attache effective, en condamnant votre frère, n'aurez-vous pas parlé contre vous, et foudroyé votre tête ? Et quand nous [ne] tomberions jamais dans ce même crime, ne tombons-nous pas tous les jours dans de semblables excès, également ([2]) condamnés par cette suprême vérité qui est l'arbitre de la vie humaine ? Car celui qui a dit : Tu ne tueras pas, a défendu aussi l'impudicité; et quoique les tables des commandements soient partagées en plusieurs articles, c'est la même lumière très simple de la justice divine qui autorise tous les préceptes, qui proscrit tous les crimes, réprouve toutes les transgressions.

« Toi donc qui juges les autres, tu te condamnes toi-même, » comme dit l'Apôtre ([a]). Par conséquent, chrétiens, si nous osons condamner nos frères, et nous le devons quelquefois quand leurs crimes sont scandaleux, ne condamnons pas leurs excès comme en étant éloignés ; que ce ne soit pas pour nous mettre à part, mais pour entrer tous ensemble dans un sentiment intime et profond et de nos communs devoirs et de nos communes faiblesses. Ainsi, nous souvenant de ce que nous sommes, ne nous laissons jamais emporter à ces invectives cruelles ([3]), à ces dérisions outrageuses qui détournent malicieusement contre la personne l'horreur qui est due au vice. C'est un jeu cruel et sanglant qui renverse tous les fondements de l'humanité ([4]). « Un innocent, dit Tertullien, parlant contre les jeux des gladiateurs (c'en est ici une image), ne fait jamais son plaisir du supplice d'un coupable : » *Innocens de supplicio alterius lætari non potest* ([b]). Que si c'est une cruauté de se réjouir du supplice de son frère, quelle horreur, quel meurtre, quel parricide de se

a. Rom., II, I. — *b. De Spect.*, n. 19.

1. La phrase, commencée au pluriel, se continue par le singulier dans le manuscrit. Les éditeurs optent pour le pluriel. On voit cependant par la phrase suivante que Bossuet s'est décidé en sens contraire *(dans ce même crime)*.

2. *Effacé : qui sont* également...

3. *Var.* sanglantes.

4. *Var.* de la charité.

faire un jeu, de se faire un spectacle, de se faire un divertissement de son crime même !

Si nous devons être si réservés dans les péchés scandaleux, quelle doit être notre retenue dans les choses cachées et douteuses ? A quoi pensons-nous, mes frères, de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Hélas ! que le genre humain est malheureusement curieux ! Chacun veut voir ce qui est caché, et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas, on le devine ; et comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture. Mais c'est l'invention de notre esprit à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure. Que si parmi ces soupçons notre colère s'élève, nous ne voulons plus l'apaiser, parce que « nul ne trouve sa colère injuste : » *Nulli irascenti ira sua videtur injusta* ([a]). Ainsi l'inquiétude nous prend, et par cette inquiétude, nourrie par nos défiances, souvent nous nous battons contre une ombre, ou plutôt l'ombre nous fait attaquer le corps. Nous frappons, de peur d'être prévenus ; nous vengeons une offense qui n'est pas encore : *Ipsa sollicitudine prius malum facimus quam patimur* ([b]). Voyez le progrès de l'injustice. Mon Dieu, je renonce devant vous à ces dangereuses subtilités de notre esprit qui s'égare. Je veux apprendre de votre bonté et de votre sainte justice à ne présumer pas aisément le mal, à voir et non à deviner, à ne précipiter pas mon jugement, mais à attendre le vôtre.

Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois. Et moi, je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé, que de vivre éternellement dans la défiance, fille de la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente, que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire : car la pru-

a. S. Aug., *Epist.* XXXVIII, n. 2. — Ms. *Nemini ira sua...* — *b.* Id., *Serm.* CCCVI, n. 10. — Ms. *De divers.*, CXII (ordre ancien).

dence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse ([1]).

SECOND POINT.

Il pourrait sembler, chrétiens, que c'est presser trop mollement cette pécheresse à se censurer elle-même, que de lui ordonner simplement de ne pécher plus et la traiter cependant avec une telle indulgence ; mais il faut vous faire comprendre qu'il n'y a rien de plus efficace pour rappeler une âme étonnée au sentiment de ses crimes.

Nous pouvons voir nos péchés ou dans la justice de Dieu, ou dans ses miséricordes et dans les trésors de ses bontés infinies. Je soutiens, et il est vrai, que si la justice nous les fait voir d'une manière plus terrible, la bonté nous les fait sentir d'une manière plus vive et plus pénétrante. Nos péchés sont contraires, je vous l'avoue, à la justice de Dieu qui les punit ; mais ne le sont-ils pas beaucoup plus à la bonté de Dieu qui les efface ? Que faites-vous, ô justice ? Vous laissez le crime, et vous y ajoutez la peine. Mais vous, ô bonté, ô miséricorde, vous ôtez tout ensemble la peine et le crime ; et en pardonnant au pécheur, vous portez au fond de son cœur, par votre indulgence, la lumière la plus perçante pour confondre son ingratitude.

La justice tonne et foudroie : que fait-elle par ses foudres et par son tonnerre ? Elle remplit l'imagination de la terreur de la peine. La bonté va bien plus avant, qui, par ses facilités et ses compassions, fait sentir au dedans l'horreur de la coulpe ([2]). Au milieu du bruit que fait la justice, le cœur troublé se resserre ([3]). Le mouvement dans la crainte : il se

1. Renvoi à un sermon perdu du Carême de 1662 : « Voy. *Louvre*, 3e semaine, 3e sermon, 2e point, p. IX. »

2. *Édit.* faute. — Ce mot, écrit en surcharge, devrait en effet être préféré, s'il n'était supprimé par un trait. Bossuet a pensé que le terme théologique serait compris de ses auditeurs.

3. *Première rédaction* :... se resserre, et à peine se sent-il lui-même. Les

trouble, et à peine se sent-il lui-même : il se resserre en lui-même, il voudrait se cacher à ses propres yeux ; il fuit de toute sa force la colère qui le poursuit ; et pour fuir plus précipitamment, il voudrait pouvoir se séparer de soi-même, parce qu'il trouve toujours dans son fond un Dieu vengeur. Les douceurs de la bonté dilatent le cœur, pour recevoir les impressions du Saint-Esprit : tout s'épanche, tout se découvre, et jamais, on ne sent mieux son indignité que lorsqu'on se sent prévenu par une telle profusion de grâces.

Quand Joseph se découvrit à ses frères, et qu'il leur dit ces paroles : « Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu en Égypte, ils furent saisis d'une grande horreur ([a]) ; » ils sentirent bien qu'ils avaient mal fait de le livrer de la sorte. Mais lorsqu'il commença non seulement à les rassurer, [mais] à les excuser ([1]), et qu'il leur dit ces paroles : « Eh ! ne vous affligez pas de m'avoir vendu : ce n'a pas tant été par votre malice, que par un conseil de Dieu, qui voulait vous préparer ici un libérateur par une telle aventure ([b]) ; et lorsqu'il les embrassa, « et qu'il pleura sur chacun d'eux en particulier : » *Et ploravit super singulos* ([c]) : ah ! les reproches les plus sanglants, qu'il aura[it] pu inventer contre eux, n'eussent pas été capable[s] de les faire entrer dans le sentiment de leurs crimes à l'égal de ces larmes, de cette tendresse, de ces embrassements imprévus d'un frère si outragé, et néanmoins si tendre et si bienfaisant ([2]).

Il en est de même de notre grand Dieu. Qu'il tonne, qu'il menace et qu'il foudroie, qu'il crie à mon âme étonnée, par la bouche de son prophète : Tu m'as quitté, infidèle, tu t'es abandonnée à tous les passants, épouse volage et parjure : *Tu autem fornicata es cum amatoribus multis* ([d]) : j'entre, à la vérité, dans le sentiment de mes horribles infidélités. Mais lorsqu'il ajoute après : « Toutefois retourne à moi, et je te recevrai, dit le Seigneur ; » c'est ce qui achève de percer

a. Gen., XLV, 3, 4. — *b. Ibid.*, 5-8. — *c. Ibid.*, 15. — *d. Jerem.*, III, 1.
douceurs de la bonté le dilatent... — (Repris en marge, pour insister, en développant.) — Ce passage est d'une interprétation difficile ; et notre édition diffère ici des précédentes.

1. *Var.* à les rassurer et à les excuser.
2. *Var.* si bon et si tendre. — *Édit.* si bon, si tendre et si bienfaisant.

mon cœur, et je ne vois jamais mieux mes ingratitudes qu'au milieu de ces bontés si peu méritées. Non, mes frères, il n'y a rien de plus efficace pour nous faire rentrer en nous-mêmes : ces bontés si gratuites, si abondantes, si inespérées (1) poussent l'âme jusqu'à son néant ; et les larmes d'un père attendri, qui tombe sur le cou (2) de son prodigue, lui font bien mieux sentir son indignité que les reproches amers par lesquels il aurait pu le confondre.

Venez donc ici, chrétiens, et écoutez votre Sauveur, qui vous montre vos ingratitudes. Ce n'est pas la voix de son tonnerre, ni le cri de sa justice irritée, que je veux faire retentir à vos oreilles : parlez, amour ; parlez, indulgence ; parlez, bontés attirantes d'un Dieu qui est (3) venu chercher les pécheurs ; qui leur veut faire sentir leur indignité, non par la violence de ses reproches, mais par l'excès de ses grâces, non en prononçant leur sentence, mais en leur accordant leur absolution (4). C'est la méthode du Sauveur des âmes. Il ne dit rien de fâcheux ni aux pécheurs, ni aux publicains qui conversaient avec lui : il tourne toute son indignation contre les pharisiens hypocrites, dont le superbe chagrin s'opposait à la conversion des pécheurs. Pour lui qui était venu rechercher et porter sur ses épaules ses brebis perdues, il ne rebute [point] les pécheurs par un dédain accablant et par des paroles désespérantes : il ne dit rien de rude ni à Madeleine, ni à la Samaritaine, ni à la femme adultère ; et sans les confondre par ses reproches, il laisse faire cet ouvrage et à l'excès de leurs crimes et à l'excès de ses grâces.

Ah ! il n'y a plus moyen de lui résister ; il faut mourir de regret d'avoir offensé si indignement une telle miséricorde. Car d'où vient cette facilité et cette indulgence ? Est-ce qu'il n'a pas horreur des péchés, lui qui vient mourir pour les expier ? Est-ce qu'il n'a pas la puissance de les châtier, lui entre les mains duquel toutes les créatures sont autant de

1. *Édit.* si inespérées, *si surprenantes.* — Deux mots effacés.

2. *Ms.* qui tombent sur le col... — Ce pluriel, qui donne un sens raisonnable, n'est pourtant qu'un lapsus. Cf. *Luc.*, XV, 20.

3. *Ms.* qui *êtes* venu..., qui leur veut faire sentir... (Nouvelle distraction.)

4. *Var.* leur pardon.

foudres ? Est-ce que les paroles lui manquent pour convaincre nos ingratitudes, lui, mes frères, dont le moindre mot pourrait (1) laisser sur le front une impression de honte éternelle? D'où vient qu'il se tait et qu'il dissimule ? C'est qu'il connaît nos faiblesses, c'est qu'il a pitié de nos maux. Encore une fois, mes frères, il faut mourir de regret; et en même temps qu'il nous dit : Je ne te condamne pas, il faut ramasser ensemble tout ce qu'il y a dans nos âmes et de force et d'infirmité, et de lumières et de ténèbres, et de péchés et de grâces, pour nous condamner nous-mêmes, et confondre devant sa face nos trahisons et nos perfidies (2).

D'autant plus, chrétiens, et voici ce qu'il y a de plus fort, que cette indulgence lui coûte bien cher. C'est ici ce qu'il faut entendre, c'est ici ce qui doit presser un cœur chrétien. Si Jésus nous est facile et indulgent, il a acheté, mes frères, cette indulgence qu'il a pour nous, par des rigueurs inouïes (3) qu'il a soufferte[s] en lui-même. Il n'a pardonné aucun crime, il n'a dit aucune parole de miséricorde, de douceur, de condescendance, qui ne lui ait coûté tout son sang. Car que méritait le pécheur d'un Dieu irrité, sinon des menaces, des rebuts, des arrêts de mort éternelle ? Mais Jésus, notre saint pontife, pontife vraiment charitable et compatissant à nos maux, a voulu nous traiter avec indulgence ; et pour acquérir ce beau droit de nous traiter, quoique indignes, avec une bonté paternelle, il s'est abandonné volontairement à des rigueurs inouïes (4). Venez à la croix, Madeleine, venez-y, ô la (5) femme adultère de notre Évangile : voyez les coups de foudre (6), voyez les rigueurs, voyez le poids des vengeances qui accable ce Dieu-Homme : voyez le ciel et la terre conjurant sa perte, les hommes furieux, son Père implacable, l'enfer déchaîné (7) contre lui. O quel excès de rigueur ! C'est par là qu'il a mérité de vous pouvoir traiter doucement.

1. *Édit.* pouvait. — Faute de lecture.
2. *Var.* confondre devant sa face nos ingratitudes.
3. *Var.* par une rigueur insupportable, — par une extrême rigueur.
4. *Var.* insupportables.
5. *La*, addition interlinéaire, est omis dans les éditions.
6. *Ms.* foudres.
7. Mot noté en mauvaise part *(souligné)*, mais non remplacé.

Le croyiez-vous, pauvres âmes, lorsqu'il vous parlait si obligeamment, croyiez-vous que cette douceur lui coûtât si cher ? Vous croyiez peut-être alors qu'il vous faisait une grâce qui ne lui coûtait autre chose que d'ouvrir seulement son cœur, trésor inépuisable de compassions : et il faisait un échange ; et pour faire luire sur vous un rayon de faveur divine, il se dévouait intérieurement à des rigueurs infinies, à des duretés intolérables. A vous donc toute la douceur, à lui toutes les amertumes ; à vous les consolations, à lui les délaissements ; à vous la facilité, le pardon, la condescendance, à lui les foudres, à lui les tempêtes, et tout ce que peut inventer une colère inflexible et inexorable.

Mes frères, c'est à ce prix que Jésus nous est indulgent. Pouvons-nous après cela arrêter les yeux sur les bontés qu'il exerce, sans avoir le cœur pénétré de ce que lui coûtent nos crimes ? Autant de grâces qu'il nous donne, autant de péchés qu'il nous remet, autant de fois qu'il nous dit : Je ne te condamnerai pas, et il nous le dit à chaque moment, nous devons croire, mes frères, qu'il étale autant de fois à nos yeux toutes les rigueurs de sa croix et toute l'horreur du Calvaire. Et comme à chaque moment son enfer devrait s'ouvrir sous nos pieds, autant d'instants qu'il nous accorde pour prolonger le temps de la pénitence, autant nous dit-il de fois : Vois, je ne te condamne pas : vois, je ne te condamne pas, puisque je t'attends ; je ne te condamne pas, puisque je t'invite ; je ne te condamne pas, puisque je te presse, et que je ne cesse de te dire : Retourne, prévaricateur, et tu vivras ; retournez, enfants perfides : retournez, épouses déloyale[s] : « et pourquoi voulez-vous périr, maison d'Israël ([a]) ? » donc, mes frères, autant de moments que Jésus nous attend à la pénitence, autant de fois, non sa voix mortelle, mais ce qui est beaucoup davantage, sa bonté, sa miséricorde, sa patience déclarée, son sang, sa grâce, son Saint-Esprit, nous disent au fond du cœur : Je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pèche plus. Et tout cet excès de miséricorde, dont nous ressentons le fruit, nous rappelle aux rigueurs horribles qui en ont été la racine. Donc, ô Jésus, ô divin Jésus, que vos

a. Ezech., XXXII, 11.

miséricordes sont pressantes ! Ah ! dans le moment que je les ressens, je vois toutes vos plaies se rouvrir, tout votre sang se déborder. Il faut pleurer du sang, pour le mêler avec celui que vos tendresses et mes duretés, que vos bontés et [mes] ([1]) ingratitudes vous ont fait répandre.

Laissons-nous toucher, chrétiens, à cet excès de miséricordes, et apprenons aujourd'hui à voir toute l'horreur de nos crimes dans la grâce qui nous les remet. (*Voy.* Affliger et contrister l'Esprit de Dieu ([2]).) *Nolite contristare Spiritum sanctum* ([a]) : cette affliction ne marque pas tant l'injure qui est faite à sa sainteté par notre injustice, que la violence que souffre son amour méprisé et sa bonne volonté frustrée par notre résistance opiniâtre. Affliger le Saint-Esprit, c'est-à-dire l'Amour de Dieu opérant en nous pour lui gagner nos cœurs par sa bonté. Il se mesure avec nous par les tendresses de son amour, par les empressements de sa miséricorde. Combien la dureté est-elle inhérente, si elle ne s'amollit pas ! etc. ([3]).

a. Ephes., IV, 30.

1. *Ms.* vos. (Inadvertance.)

2. Renvoi, dont les éditeurs ont essayé de faire une phrase du présent discours. Bossuet se reporte à un développement qui devait exister dans plusieurs de ses œuvres antérieures. Nous l'avons récemment rencontré dans le sermon *sur l'Ardeur de la Pénitence*, ci-dessus, p. 229.

3. Ici se termine le manuscrit. Les éditions modernes y ajoutent une interpolation : « Réglons donc tous nos jugements sur celui de JÉSUS-CHRIST... » contenant une allocution à MADAME. M. Lachat en prenant cette idée dans les *Études* de M. Floquet (III, 300-302), aurait dû au moins remarquer dans les *Pensées chrétiennes et morales*, d'où cette page est tirée, un paragraphe inséparable de celui-ci : « Il faut une autorité qui arrête nos éternelles contradictions... » On trouvera l'un et l'autre ci-après dans les fragments du *Carême de Saint-Thomas du Louvre* (1665).

ESQUISSE D'UN SERMON DE CHARITÉ

A L'HOPITAL GÉNÉRAL [1],

le vendredi de la Passion, 1663.

« Il y a ressemblance si complète entre ce manuscrit et les deux autres, dont nous venons de fixer la date à la même année, que si l'on était autorisé à les détacher des trois volumes où ils ont été placés, et à les juxtaposer, l'œil croirait aisément rencontrer une seule et même composition. Ils ont été rédigés durant le même carême, à l'intention de trois différents asiles ouverts à l'infortune par la charité chrétienne. » Cette remarque de notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet* [2] nous paraît décisive sur la question de chronologie. Elle trouvera sa confirmation, du reste, dans les références aux œuvres antérieures, perdues ou conservées, qui ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre que dans ces pages. Précieuses à ce titre, elles le sont encore davantage par les grandes pensées et les nobles sentiments qu'elles peuvent inspirer.

Il ne s'agit point de faire sortir de ce canevas, tout étendu qu'il est, un discours prêt à être prononcé en chaire ou lu en public. C'était l'idée fixe de Deforis : de là son zèle à combler les lacunes, à traduire et compléter les citations ; en un mot, à faire lui-même le sermon d'après les indications de l'auteur. C'est un exercice auquel chacun peut utilement se livrer en son particulier ; mais il n'est pas admissible qu'on présente au public toute cette prose comme du Bossuet authentique.

Semper pauperes habetis vobiscum : et cum volueritis, potestis illis benefacere ; me autem non semper habetis.

(Marc., XIV, 7).

L'ÉGLISE appelle à voir JÉSUS et Marie..., se perçant de coups mutuels. Comme des miroirs opposés, qui se renvoient mutuellement tout ce qu'ils reçoivent, multiplient les objets jusqu'à l'infini, leur douleur s'accroît sans mesure, parce que les flots qu'elle élève se repoussent les

1. *Mss.*, 12823, f. 155. — In-4°, Marge.
2. P. 200.

uns sur les autres par un flux et reflux continuel. Dessein de l'Église de nous exciter à la compassion des souffrances de JÉSUS par cet objet de pitié : *Me sentire vim doloris fac, ut tecum lugeam* ([a]). Et l'Église de Paris : *O passionis mutuæ, JESU, Maria, conscii, alterna vobis vulnera inferre tandem parcite :* « Cessez, ô divins amants, de vous percer jusqu'à l'infini de coups mutuels ; c'est à nous qu'est due toute cette amertume, puisqu'elle est la peine de notre crime. Ah ! puisque nous confessons que tout le crime est à nous, donnez une partie de la douleur à ceux qui avouent le crime tout entier : » *Quem vos doletis, noster est error furorque criminum : totum scelus fatentibus partem doloris reddite* ([1]). Mais JÉSUS ([2]), après avoir ébranlé nos cœurs par la compassion de ses souffrances, veut appliquer notre pitié sur d'autres objets : il n'en a pas besoin pour lui-même. Sur les pauvres. Marie en est la mère. *Ave.*

Histoire de l'action qui a donné lieu à cette parole, en peu de mots ([3]).

Il nous apprend que, lorsqu'il n'y sera plus, il entend que toutes nos libéralités soient employées au secours des pauvres. Ou plutôt dans les pauvres à lui-même. Il est en eux ; c'est pourquoi il nous les laisse toujours : *Pauperes semper habetis.* Vous ne m'aurez pas toujours en moi-même, mais vous me posséderez toujours dans les pauvres. Ames saintes, qui désirez me rendre quelque honneur ou quelques services, vous avez sur quoi ([4]) répandre vos parfums, etc., les pauvres. Je tiens fait pour moi tout ce que vous faites pour eux.

Leçon qu'il nous a donnée peu de jours avant sa mort, et que l'Église lit avec l'évangile de sa Passion. Il a toujours parlé pour les pauvres ; jamais plus efficacement qu'à sa croix;

a. Pros. *Stabat Mater.*

1. Comme la précédente, cette citation est une strophe d'une hymne en vers iambiques.

2. *Addition :* et Marie. — Mais l'auteur ne met pas sa phrase au pluriel.

3. Au lieu de cette indication, Deforis traduit les versets 3-8 du ch. XIV de saint Marc. Le sermon précédent montre qu'en pareil cas Bossuet ne se bornait pas à traduire.

4. *Édit.* sur qui.

et c'est [là] qu'il emploie ce qu'il a de plus pressant pour nous exciter à faire l'aumône.

La loi de la charité, l'esprit de la charité, l'effet de la charité. La loi de la charité, c'est l'obligation de la faire ; l'esprit de la charité, c'est la manière de la pratiquer (1) ; l'effet de la charité, c'est que le prochain soit secouru. Il fait ces trois choses à la croix. De peur que vous ne croyiez que le devoir de la charité soit peu nécessaire, il en établit l'obligation ; de peur que vous ne la pratiquiez pas comme il veut, il vous en montre la règle ; et de peur que le moyen ne vous manque, il en assigne le fonds : le croirez-vous, chrétiens, que Jésus-Christ crucifié nous donne à la croix un fonds assuré, pour faire subsister les pauvres ? vous le verrez dans ce discours. Ainsi rien ne manque plus à la charité. Afin qu'elle soit obligatoire, il en pose la loi immuable ; afin qu'elle soit ordonnée, il en prescrit la manière certaine ; afin qu'elle soit effective, il donne un fonds assuré pour l'entretenir : et tout cela à la croix, comme j'espère vous le faire voir.

PREMIER POINT.

Jésus-Christ souffrant : loi des souffrances. Ceux qui [ne] souffrent pas, quel salut, quelle espérance ? Compatir. Deux seules sources de grâces : la première, source véritable ; la seconde, comme un ruisseau, découlé (2) de là : on participe à leurs grâces, en soutenant leurs souffrances.

Hebr., x : *Rememoramini autem pristinos dies, in quibus illuminati magnum certamen sustinuistis passionum ; et in altero quidem opprobriis et tribulationibus spectaculum facti ; in altero autem socii taliter conversantium effecti : nam et vinctis compassi estis, et rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Il les met ensemble. Donc ou l'un, ou l'autre. Car Jésus à la croix a souffert et a exercé la miséricorde ; donc, sinon l'un, du moins l'autre : c'est le moindre. Dieu nous met à l'épreuve la plus facile. Notre damnation sera donc plus grande. Saint Cyprien : *Res et grandis et facilis,*

1. *Var.* de l'exercer.
2. *Édit.* découle.

sine periculo persecutionis, corona pacis ([a])... *Non coronatur, nisi legitime certaverit* ([b]). Il change la loi en faveur de la charité. Ah ! ce misérable est aux mains avec la faim, avec la soif, avec le froid, avec le chaud, avec les extrémités les plus cruelles : la couronne lui sera bien due : si vous le soulagez, vous y avez part ([1]). *Corona pacis*, couronne dans la paix, victoire sans combat, prix du martyre sans persécution, et sans endurer de violence.

Combien est grande cette obligation, il paraît par la miséricorde de JÉSUS-CHRIST. [La] miséricorde veut être honorée par la miséricorde. Deux actes de miséricorde : celle qui prévient, celle qui suit. Par la première, JÉSUS-CHRIST achète la nôtre : *Estote misericordes sicut* [*et*] *Pater vester misericors est* ([c]). *Induite vos, sicut electi Dei* [*sancti et dilecti*], *viscera misericordiæ* ([d]). La seconde ([2]), il faut que la nôtre l'achète : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* ([e]). Enchaînement de miséricorde : Il prévient ; obligation de le suivre : nous suivons ; il s'oblige à donner le comble. C'est la loi qu'il nous impose, c'est celle qu'il s'est imposée. La grâce, l'indulgence, la rémission, le ciel même est à ce prix. Point de miséricorde, si nous n'en faisons. Sans la charité, nudité de l'âme ([3]) : *Operit multitudinem peccatorum* ([f]).

V[oyez] le passage d'Isaïe (*cap.* LVIII), examiné par saint Cyprien ([4]). Point de remède pour les péchés : l'oraison, le jeûne, l'aumône.

L'oraison. Ils font comme des gens de bien, ils veulent approcher de Dieu : *Me etenim de die in diem quærunt et scire vias meas volunt ; quasi gens quæ justitiam fecerit,* [*et judicium Dei sui non dereliquerit*] : *rogant me judicia justitiæ ;*

a. De Oper. et Eleemos. — *b.* II *Tim.*, II, 5. — Ms. *Non coronabitur, nisi qui legitime certaverit.* — *c. Luc.*, VI, 36. — *d. Coloss.*, III, 12. — *e. Matth.*, V, 7. — *f.* I *Petr.*, IV, 8. — Ms. *Cooperit.* — *Apoc.*, III, 17, 18.

1. *Édit.* vous y aurez part.

2. *Deforis :* « Par la seconde, il faut que la nôtre achète la sienne. » — Lachat corrige la fin de cette phrase forgée sur le modèle de celle qu'on a lue plus haut, mais non le commencement, ce qui la rend inintelligible.

3. *Lachat :* « Passage d'Isaïe : *Cooperit multitudinem peccatorum ;* examiné par saint Cyprien... » — Ce prétendu passage d'Isaïe est de saint Pierre.

4. Nous avons donné, t. II, p. 559, le développement auquel le manuscrit renvoie.

appropinquare Deo volunt ([a]). Le jeûne : *Numquid tale est jejunium quod elegi, per diem affligere hominem animam suam* ([b]) ?

Quel est donc le remède ? *Dissolve colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes* ([c])... *Frange esurienti panem tuum* ([d]), etc. Afin que nous entendions que, sans l'aumône, tout est inutile. Celui qui ferme ses entrailles, Dieu ferme les siennes sur lui ([1]).

Ce qui presse le plus, c'est que cette miséricorde est nécessaire au salut des âmes. JÉSUS-CHRIST à la croix pour sauver les âmes : entrer dans ses sentiments, et tirer nos frères de toutes les extrémités qui mettent leur âme dans un péril évident. Deux conditions opposées ont pour écueil de leur salut les mêmes extrémités : les premières fortunes et les dernières. Les uns par la présomption, et les autres par le désespoir arrivent à la même fin, de s'abandonner tout à fait au vice. On aime l'oisiveté dans l'un et dans l'autre ; car l'un est si abondant qu'on n'a pas besoin du travail, et l'autre si misérable qu'on croit que le travail est inutile. On ne veut travailler que pour éviter les maux extrêmes ; on y est, on n'espère plus, on s'y habitue. Plus de honte. (Il ne faut pas blâmer les pauvres honteux : la honte est le moyen pour les exciter au travail, et leur faire craindre la mendicité.) Ce qui est le plus horrible, dans l'un et dans l'autre état on néglige son âme. Là on est poussé par l'applaudissement ; on s'oublie soi-même : et ici par le mépris de tout le monde ; on se néglige, on ne se croit pas destiné pour rien qui soit grand. La félicité est de manger : réduit à l'état des bêtes. Tels étaient ces pauvres fainéants, etc.

En ces deux états on oublie Dieu. Les uns par trop de repos, les autres par trop de misères, croient qu'il n'y a point de Dieu pour eux. Le premier, point de justice ; le second, point de bonté ; tous deux par conséquent, point de Dieu. Ces pauvres savaient-ils qu'il y eût un Dieu ? Un peuple

a. Is., LVIII, 2. — *b. Ibid.*, 5. — Ms. *Numquid hoc est jejunium...* — *c. Ibid.*, 6. — *d. Ibid.*, 7.

1. Suit un feuillet rapporté, qui n'a pu être écrit que vers 1666. Nous le donnerons à cette date, dans la première semaine de carême. Il contient des extraits plus complets d'Isaïe, avec une traduction.

d'infidèles parmi les fidèles. Baptisés, sans savoir leur baptême. Toujours aux églises, sans sacrements. Pour ôter les extrémités également dangereuses de ces deux états, loi de la justice divine que les riches déchargent les pauvres du poids de leur désespoir, que les pauvres déchargent les riches d'une partie de leur excessive abondance. *Alter alterius onera portate* ([a]). (Voy. *Erunt* ([1]) *novissimi* [*primi*], p. 11.)

Prouvez aux pauvres que Dieu est leur père ; prouvez-leur les soins de sa Providence. Il est bon, tant de biens qu'il donne ; cela ne les touche pas : rien pour eux. Il a commandé de leur donner ; rien pour eux : on n'obéit pas. Prouvez donc sensiblement sa bonté en donnant.

Passez à cet hôpital ([2]), nouvelle ville hors de la ville : ville des pauvres. Là on tâche d'ôter de la pauvreté toute la malédiction qu'apporte la fainéantise, de faire des pauvres selon l'Évangile. Les enfants sont élevés ([3]) ; les ménages, recueillis ; les ignorants, instruits. Reçoivent les sacrements. Sachez qu'en les déchargeant, vous travaillez aussi à votre décharge. Vous diminuez son fardeau, et il diminue le vôtre ; vous portez le besoin qui le presse, il porte l'abondance qui vous surcharge.

Venez donc offrir ce sacrifice. Deux lieux de sacrifice, l'autel et le tronc. *Locuples et dives es, et dominicum celebrare te credis, quæ corbonam omnino non respicis, quæ in dominicum sine sacrificio venis* ([b]) ? Ancienne coutume du sacrifice : chacun du pain et du vin pour l'Eucharistie ; le reste pour

a. Galat., VI, 2. — *b.* S. Cyprian., *De Oper. et Eleemos.*

1. Correspond à la p. 129 de notre tome III.

2. Les anciens éditeurs fondent avec ce passage une *Remarque morale*, inspirée par un discours de saint Grégoire de Nazianze (*orat.* XX, [sur] saint Basile), et annexée au manuscrit, comme pièce à consulter (f. 166 ; notre esquisse en est ici au f. 158, v°) : « Sortez un peu hors de la ville, et voyez cette nouvelle ville qu'on a bâtie pour les pauvres, l'asile de tous les misérables, la banque du ciel, le moyen commun proposé à tous d'assurer ses biens et de les multiplier par une céleste usure. Rien n'est égal à cette ville : non, ni cette superbe Babylone, ni ces villes si renommées que les conquérants ont bâties. Nous ne voyons plus maintenant ce triste spectacle, des hommes morts devant la mort même, chassés, bannis, errants, vagabonds, dont personne n'avait soin, comme s'ils n'eussent aucunement appartenu à la société humaine. » (Nunc orat. XLIII.)

3. *Note marginale :* Les enfants, ils ne les ont que pour faire montre de leur misère. Toute leur instruction, de savoir feindre des pleintes.

les pauvres : comme une continuation du sacrifice chrétien. Quoique l'ordre de la cérémonie soit changé, le fond de la vérité est invariable, et toujours votre aumône doit faire partie de votre sacrifice.

Ne regardez pas seulement le tronc de l'Église, ayez un tronc pour les pauvres dans votre maison : c'est un conseil de saint Chrysostome, fondé sur ces mots de saint Paul ([1]) : [*Per unam sabbati unusquisque* [*vestrum*] *apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit* ([a]). — *Apud te sepone,* [*et*] *domum tuam fac ecclesiam, arculam et gazophylacium. Esto custos sacræ pecuniæ, a teipso ordinatus dispensator pauperum* ([b]). — *Pauperum arculam domi faciamus, quæ juxta locum in quo stas orans sita sit : et quoties ad orandum fueris ingressus, depone* [*primum*] *eleemosynam, et tunc emitte precationem* ([c]).]

Ne prenez pas pour excuse le nombre de vos enfants N'en avez-vous point quelqu'un qui soit décédé ? Ne le comptez-vous plus parmi les vôtres, depuis que Dieu l'a retiré en son sein ? — Pourquoi dont n'aura-t-il pas son partage ? Mais puisque vous survivrez vous-même à votre mort, pourquoi ne voulez-vous pas hériter de quelque partie de vos biens ? Et pourquoi ne voulez-vous pas compter Jésus-Christ parmi ([2]) vos héritiers ? Quand vous laissez vos biens à vos héritiers, vous les quittez, et ils vous oublient : vous faites tout ensemble des fortunés et des ingrats. Quelle consolation d'aller à celui que vous aurez ([3]) laissé héritier d'une partie de vos biens ! Et je ne dis pas pour cela que vous attendiez le temps de la mort, etc. Et si vos enfants vivants vous reviennent, grave exhortation de saint Cyprien ([4]).

---

a. I *Cor.*, XVI, 2. — *b.* S. Chrysost., *In Epist. I ad Cor.*, Hom. XLIII. — *c. Ibid.*

1. Au lieu de transcrire le passage de saint Chrysostome, ou même celui de saint Paul, Bossuet se reporte à un canevas de *sermon à l'Hôpital général*, numéro IV *(sic)*. Nous mettons entre crochets les emprunts que nous faisons, avec les anciens éditeurs, à cet autre manuscrit. Cf. t. II, p. 557.

2. *Ms.* parmi l'un de vos héritiers. — Distraction à signaler en note. Lachat a tort de l'introduire dans le texte même.

3. *Édit.* avez. — Du reste, nous renonçons à signaler toutes les différences de détail.

4. Voy. cette « grave exhortation, » avec le commentaire de Bossuet, t. II,

Voilà donc, si je ne me trompe, l'obligation établie, et les excuses rejetées, qui paraissaient les plus légitimes. Le croyez-vous, mes frères ? Si vous ne le croyez pas, vous le croirez un jour, quand vous entendrez le Juge n'alléguer pour motif de sa sentence que la dureté à faire l'aumône. Si vous le croyez, voyez la manière.

SECOND POINT.

JÉSUS-CHRIST crucifié nous apprend trois choses : avec pitié, avec joie, avec soumission.

Premièrement, c'est la compassion : *Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris* ([a]). — *Misereor super turbam* ([b]). La première aumône venait du cœur.

JÉSUS-CHRIST perpétue en deux sortes le souvenir de sa Passion, pour nous y faire compatir : en l'Eucharistie, et dans les pauvres. *Hoc facite in meam commemorationem* ([c]), l'aumône aussi bien que la communion. Se souvenir avec douleur de sa Passion; en l'un et en l'autre; avec cette seule différence que là nous recevons de lui la nourriture, ici nous la lui donnons : *Hoc facite in meam commemorationem.*

Image des peines de JÉSUS dans les pauvres (*voy.* Passion du Louvre, [p.] 17, 18 ([1])); soulagez-les donc : *Hoc facite in meam commemorationem.* Voulez-vous baiser les plaies de JÉSUS ? Assister les pauvres. Son côté ouvert nous enseigne la compassion. Ce grand cri qu'il fait à la croix, par lequel les pierres sont fendues : il nous recommande les pauvres.

Entrez dans ces grandes salles (*voy.* Sermon aux Incurables ([2]), p. 14). Infinie variété de misère par la maladie et

a. Hebr., IV, 15. — *b. Marc.*, VIII 2. — *c. Luc.*, XXII, 19.

p. 557, 558, 559. Mais il est bien impossible de tout transcrire, comme faisait ici Deforis. Ce serait ramener plusieurs pensées, qu'on vient de lire dans ce qui précède. Bossuet y aura pris seulement de quoi les compléter. — Ces pages ne se trouvent nulle part dans l'édition Lachat.

1. Ce renvoi correspond aux pages 297, 298 du présent volume.

2. C'est le sermon pour la Nativité de la sainte Vierge, 1659, page dernière du manuscrit. Cf. t. III, p. 71. Déjà, quelques lignes plus haut, dans une première rédaction effacée de ce passage : « Voy. Serm. *de Nat*[*ivitate*] *Virginis*, aux Incurables, p. 14. »

par la fortune ! marque de l'infinité de la malice qui est dans le péché. Compassion ébranle le cœur ([1]), pour ouvrir les sources des aumônes. (*Voy.* saint Charles Borromée ([2]).)

Secondement : Plaisir ([3]) : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* ([a]). Quel plaisir parmi cet abîme, etc.? Plaisir de soulager les misérables, plaisir qui le pressait au fond du cœur : *Baptismo habeo baptizari ; [et quomodo coarctor usque dum perficiatur]* ([b]). Dans l'intime, au milieu de ses répugnances.

Job : comme il sentait ce plaisir : *Si despexi pereuntem* ([c]), *etc. Si non benedixerunt mihi latera ejus, et de velleribus ovium mearum calefactus est* ([d]). *Si negavi quod volebant pauperibus, et oculos viduæ exspectare feci* ([e]).

Saint Paul à Philémon : *Gaudium enim magnum habui et consolationem in charitate tua ; quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater* ([f]).

Ce plaisir a dilaté le cœur de Jésus : il n'a point voulu donner de bornes à cette ardeur d'obliger, à ce désir de bienfaire. Donnez-moi que j'entende, ô Jésus, l'étendue de votre cœur ! Le plaisir d'obliger a fait qu'il a voulu être le Sauveur de tous. Entrons dans l'étendue de ce cœur. Comme lui tous les péchés, ainsi nous devons nous charger de toutes les misères. C'est le dessein de cet hôpital, universalité de tous les maux. Lui tous les nôtres, nous tous les siens. (*Salviani locus*, sermon à l'Hôpital général, *num.* I ([4]).) Et nous verrions périr une telle institution !

Troisièmement : Servir les pauvres avec soumission. Jésus-Christ lave les pieds à ses disciples. *Exemplum dedi vobis* ([g]). A la croix. — *Non [venit] ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis* ([h]).

« Abraham oublie qu'il est maître : » *Viso peregrino, do-*

a. Hebr., XII, 2. — *b. Luc.*, XII, 50. — *c. Job*, XXXI, 19. — *d. Ibid.*, 20. — *e. Ibid.*, 16. — *f. Phil.*, 7. — *g. Joan.*, XIII, 15. — *h. Matth.*, XX, 28.

1. *Deforis :* Portez-lui compassion, soulagez-la : ébranlez les cœurs...

2. Indication d'un panégyrique malheureusement perdu, et dont il n'est fait mention nulle part ailleurs, si ce n'est dans un autre passage de cette esquisse.

3. Les anciens éditeurs ont voulu faire une phrase avec ce seul mot. Ils n'ont pas reconnu, ce semble, le passage à la seconde subdivision.

4. Correspond à la p. 555 du t. II.

minum se esse nescivit ([a]). Ayant tant de serviteurs et une si nombreuse famille, il prenait néanmoins pour son partage le soin et l'obligation de servir les nécessiteux. Aussitôt qu'ils s'approchent de sa maison, lui-même s'avance pour les recevoir, lui-même va choisir dans son troupeau ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre, lui-même prend le soin de servir leur table. Ce père des croyants voyait en esprit JÉSUS-CHRIST serviteur des pauvres ; et, voyant les pauvres être ses images, il ne songe plus qu'il est maître. En sa présence, sentant ou son autorité cessée devant une telle puissance, ou sa grandeur honteuse de paraître devant une telle humilité, *dominum se esse nescivit.* C'est ce qu'il nous faut imiter, si nous voulons être enfants d'Abraham. Zachée : *Dimidium bonorum meorum do pauperibus;* Notre Seigneur : *Eo quod et ipse filius sit Abrahæ* ([b]). Servons donc les pauvres, pour être enfants d'Abraham, et suivre les vestiges d'une telle foi. Condescendance. Saint Paul aux Romains : *Nunc igitur proficiscar in Jerusalem ministrare sanctis. Probaverunt enim Macedonia et Achaia collationem aliquam facere in pauperes sanctorum qui sunt in Jerusalem* ([c])... *Obsecro ergo vos, fratres, per Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, et per charitatem sancti Spiritus, ut adjuvetis me in orationibus vestris pro me ad Deum ; ut liberer ab infidelibus qui sunt in Judæa, et obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem sanctis* ([d]). (Voy. *Erunt novissimi primi*, p. 7 ([1]).)

Adoucir leurs esprits, calmer leurs mouvements impétueux : nul mépris, nul dédain : JÉSUS-CHRIST en eux. Les servir, vouloir leur plaire.

TROISIÈME POINT.

Le fonds : retranchement des convoitises. JÉSUS-CHRIST est-il venu pour découvrir de nouveaux trésors, ouvrir de nouvelles mines, donner de nouvelles richesses ? Les présents du Dieu créateur. Mais les passions engloutissent tout.

a. Serm. de Divit. et Lazar. — *b. Luc.*, XIX, 8, 9. — *c. Rom.*, XV, 25, 26. — *d. Ibid.*, 30, 31.

1. Correspond à la p. 125 du t. III. Bossuet renvoie à ce sermon pour le commentaire des sentiments de l'Apôtre qu'il vient d'énoncer.

Il les faut réprimer : c'est la grâce du Dieu Sauveur, du Dieu crucifié ; c'est le fonds qu'il assigne.

Sa croix est le retranchement des passions. Circoncision du cœur. Baptême : abnégation des pompes du monde.

Excès des convoitises. (Voy. *Colligite quæ superaverunt fragmenta* ([1]). — *Item*, premier sermon ([2]) du Mauvais riche, 3e p[oint], [p.] 3, 4). — Retranchement nécessaire, autrement votre aumône n'est pas un sacrifice. (*Voy.* saint Charles Borromée ([3]).)

Donnez libéralement : *Salomonis sanguisugam in contrarium æmulato* ([4]) : *Affer, affer.* Pourquoi tant de folles dépenses ? pourquoi tant d'inutiles magnificences ? amusement et vain spectacle des yeux, qui ne fait qu'imposer vainement et à la folie ambitieuse des uns et à l'aveugle admiration des autres : *Cuncta inter furorem edentis et spectantis errorem, prodiga et stulta voluptatum frustrantium vanitate depereunt* ([a]).

Le jeu : *Subito egentes, repente divites. Singulis jactibus statum mutantes; versatur enim eorum vita ut tessera :* « Leur état et leur fortune se changent avec la même volubilité que les dés qu'ils jettent. » *Fit ludus de periculo, et de ludo periculum ; quot propositiones, tot proscriptiones* ([b]) : « autant de mises, autant de ruines. »

Châtiment contre ceux qui excèdent ces bornes. (*Voy.* sermon : *Colligite ...fragmenta, ne pereant.*)

La destruction d'un tel ouvrage ([5]) crie vengeance devant Dieu : serait-elle impunie ? Dieu dénonce sa colère à tous les hommes qui seraient coupables de cette perte. Chacun

a. S. Cyprian., *de Oper. et Eleemos.* — Ms... *inter furorem exhibentis...* — *b.* S. Ambr., *lib. de Tobia*, cap. XI.

1. Les éditeurs voient dans ce renvoi incompris une citation de l'Évangile. L'auteur se reporte en réalité, ici et plus bas, au second point du sermon *sur les Nécessités de la vie*, dans le Carême des Minimes. Voy. t. III, p. 295, la traduction et le commentaire de ce texte.

2. Correspond aux p. 108, 109 du présent volume. — Bossuet dit : « ... premier sermon *du Mauvais riche*, » parce que toute la seconde semaine du Carême du Louvre (dimanche, mercredi, vendredi) était consacrée à la triste « aventure de ce misérable. »

3. Second renvoi à ce panégyrique, dont la perte est si regrettable.

4. *C'est-à-dire*, apportez sans cesse de nouvelles libéralités.

5. L'Hôpital général, exposé à périr, faute de ressources.

se détourne, chacun se retire. Quoi donc ! dans un si grand crime, si public, si considérable, ne pourra-t-on trouver le coupable ? Ah ! je vois bien ce que c'est : puisque nul ne l'est en particulier, tous le sont en général. C'est donc un crime commun : en serait-il moins vengé pour cela ? Au contraire, ne sont-ce pas de tels crimes qui attirent les grandes vengeances ? Est-ce que Dieu craint la multitude ? Cinq villes toutes enflammées ; le monde entier, le déluge. S'il arrive donc quelque grand malheur, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Ah ! faites-vous des amis, *(qui) recipiant vos in æterna tabernacula* ([a]).

a. Luc., XVI, 9.

ORAISON FUNÈBRE

DE NICOLAS CORNET [1],

au Collège de Navarre, le 27 juin 1663.

Le texte que nous allons reproduire a malheureusement peu d'autorité. Nous sommes réduits à nous contenter de l'édition donnée à Amsterdam, par le neveu de Cornet, en 1698. Ledieu, dont le témoignage est ici considérable, car il rapporte un propos de Bossuet, qu'il a recueilli étant à son service, dit à ce sujet : « L'auteur ne s'y est pas du tout reconnu [2]. » Vouloir, après cela, soutenir avec Floquet et Lachat l'authenticité absolue de cette pièce, c'est aller à l'encontre de la vérité. L'éditeur janséniste des *Mémoires* de Ledieu, et le reste du parti, ont prétendu au contraire que ce qui avait empêché Bossuet de se reconnaître dans cette œuvre, c'était une diatribe contre Port-Royal qu'on y aurait insérée par interpolation [3]. Mais voilà d'autre part le P. Gazeau, qui dans une série d'articles contre Bossuet publiés de 1874 à 1876 dans les *Études Religieuses*, prétend voir dans cette même oraison funèbre une preuve de la complicité du grand orateur avec les ennemis des jésuites et de la vérité. Que penser donc de ce discours, qui depuis deux siècles a servi de champ de bataille aux passions contraires ?

D'abord il est manifeste qu'on ne saurait le croire supposé du commencement à la fin : plusieurs des développements qui s'y lisent sur les esprits contentieux qui forment sans cesse « des incidents sur la doctrine des mœurs, » étaient familiers à l'auteur ; nous les avons déjà rencontrés; et Cornet de Coupel n'alla pas sans doute les prendre dans les cartons où les sermons étaient renfermés en 1698. Des notes et extraits, rédigés par des auditeurs et conservés dans les *Mémoires* de Godefroi Hermant, attestent la même suite de pensées que nous lisons dans le discours imprimé.

Il nous paraît également hors de doute qu'il contient des interpolations de détail, qui portent plutôt sur le style que sur la doctrine. Voici, d'après les caractères ordinaires des manuscrits de Bossuet à cette date, ce qui a dû se passer.

Le copiste, quel qu'il soit, qui eut sous les yeux le discours original, longtemps peut-être avant l'impression, probablement lorsque

1. Plus de manuscrit.
2. *Mémoires*, p. 91.
3. Ainsi le veut, par exemple, Tabaraud, *Supplément aux Histoires de Bossuet et de Fénelon*, p. 48.

Bossuet habitait encore à Saint-Thomas du Louvre, où Navarre comptait beaucoup d'amis, aura commis çà et là quelques erreurs de transcription, dans les endroits qui pouvaient faire difficulté, à cause des surcharges ou des remaniements de l'auteur. En outre ce manuscrit, comme presque tous ceux de cette époque, devait avoir des lacunes : on essaya de les combler, quand on songea à l'impression. On prétendit rédiger ce qui n'était qu'esquissé, et on y procéda, comme nous le verrons, avec une singulière maladresse. Il faut donc conclure, selon nous, et l'état du discours nous semble l'établir avec certitude, qu'il appartient bien à Bossuet pour l'ensemble, mais qu'il y a des réserves à faire pour le détail. Il ne reproduit que fort imparfaitement cette éloquence admirée à Navarre, comme en témoigne l'inscription que cette maison fit mettre sur le tombeau de son ancien Grand Maître :... *Meruit... insigni oratione panegyrica post mortem commendari* (1).

Cornet, né à Amiens, en 1592, étudia chez les Jésuites. Il désira bientôt y embrasser la vie religieuse. Mais la délicatesse de sa santé l'obligea à se retirer. Il n'en resta pas moins leur ami. Reçu docteur en 1626, il fut successivement doyen de Saint-Thomas du Louvre, prieur de Notre-Dame de Vouvant en Poitou, prieur de Vilarsi près de Soissons, Grand Maître du Collège de Navarre et syndic de la Faculté de théologie. Ce fut en cette qualité qu'il soumit au jugement de la Sorbonne cinq propositions (sept d'abord), résumant la doctrine hétérodoxe semée dans l'*Augustinus* de Jansénius, évêque d'Ypres. La Sorbonne et Rome même condamnèrent la doctrine qu'il dénonçait. Les jansénistes ne le pardonnèrent jamais à sa mémoire. Il mourut le 18 avril 1663.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito.
Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché.
(*Matth.*, XIII, 44.)

CEUX qui ont vécu dans les dignités et dans les places relevées ne sont pas les seuls d'entre les mortels dont la mémoire doit être honorée par des éloges publics. Avoir mérité les dignités et les avoir refusées, c'est une nouvelle espèce de dignité qui mérite d'être célébrée par toutes sortes

1. Floquet, *Études*..., II, 256. Le savant historien allègue encore (*ibid.*, 263) des pièces de vers latins composées en l'honneur de Cornet et de son oraison funèbre ; mais si elles furent récitées, comme il le raconte, aussitôt après la cérémonie, il faut qu'elles aient été faites à l'avance, et il n'y a rien à en conclure.

d'honneurs ; et comme l'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes, c'est principalement en leur faveur, et pour conserver leurs vertus, qu'il faut épuiser toutes sortes de louanges. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si cette maison royale ordonne un panégyrique à M. Nicolas Cornet, son Grand Maître, qu'elle aurait vu élevé aux premiers rangs de l'Église, si, juste en toutes autres choses, il ne s'était opposé en cette seule rencontre à la justice de nos rois. Elle doit ce témoignage à sa vertu, cette reconnaissance à ses soins, cette gloire publique à sa modestie ; et étant si fort affligée par la perte d'un si grand homme, elle ne peut pas négliger le seul avantage qui lui revient de sa mort, qui est la liberté de le louer. Car comme, tant qu'il a vécu sur la terre, la seule autorité de sa modestie supprimait les marques d'estime, qu'elle eût voulu rendre aussi solennelles que son mérite était extraordinaire ; maintenant qu'il lui est permis d'annoncer hautement ce qu'elle a connu de si près, elle ne peut manquer à ses devoirs particuliers, ni envier au public l'exemple d'une vie si réglée. Et moi, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même, moi, dis-je, qui ai trouvé en ce personnage, avec tant d'autres rares qualités, un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité, d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté paternelle dès sa première jeunesse, ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent et le censeur et l'arbitre ? Il est donc juste, messieurs, puisqu'on a bien voulu employer ma voix, que je rende, comme je pourrai, à ce Collège royal son Grand Maître, aux maisons religieuses leur père et leur protecteur, à la Faculté de théologie l'une de ses plus vives lumières et celui de tous ses enfants qui peut-être a autant soutenu (1) cette ancienne réputation de doctrine et d'intégrité qu'elle s'est acquise par toute la terre ; enfin à toute l'Église et à notre siècle l'un de ses plus grands ornements.

1. Les éditeurs ajoutent entre crochets un complément [*qu'aucun*], inutile dans l'ancienne syntaxe. Cf. *Remarques...*, dans l'*Introduction* du Ier volume, p. XXIV.

Sortez, grand homme [1], de ce tombeau ; aussi bien y êtes-vous descendu trop tôt pour nous : sortez, dis-je, de ce tombeau que vous avez choisi inutilement dans la place la plus obscure et la plus négligée de cette nef [2]. Votre modestie vous a trompé, aussi bien que tant de saints hommes, qui ont cru qu'ils se cacheraient éternellement en se jetant dans les places les plus inconnues. Nous ne voulons pas vous laisser jouir de cette noble obscurité que vous avez tant aimée ; nous allons produire au grand jour, malgré votre humilité, tout ce trésor de vos grâces, d'autant plus riche qu'il est plus caché. Car, messieurs, vous n'ignorez pas que l'artifice le plus ordinaire de la Sagesse céleste est de cacher ses ouvrages ; et que le dessein de couvrir ce qu'elle a de plus précieux est ce qui lui fait déployer une si grande variété de conseils profonds. Ainsi toute la gloire de cet homme illustre, dont je dois aujourd'hui prononcer l'éloge, c'est d'avoir été un trésor caché ; et je ne le louerai pas selon ses mérites, si non content de vous faire part de tant de lumières, de tant de grandeurs, de tant de grâces du divin Esprit, dont nous découvrons en lui un si bel amas, je ne vous montre encore un si bel artifice, par lequel il s'est efforcé de cacher au monde toutes ses richesses.

Vous verrez donc Nicolas Cornet, trésor public, et trésor caché ; plein de lumières célestes, et couvert, autant qu'il a pu, de nuages épais ; illuminant l'Église par sa doctrine, et ne voulant lui faire savoir que sa seule soumission ; plus illustre sans comparaison par le désir de cacher toutes ses vertus, que par le soin de les acquérir et la gloire de les posséder. Enfin, pour réduire ce discours à quelque méthode, et vous déduire par ordre les mystères qui sont compris dans ce mot évangélique de « trésor caché, » vous verrez, messieurs, dans le premier point de ce discours, les richesses immenses et inestimables qui sont renfermées dans ce trésor ; et vous admirerez dans le second l'enveloppe

1. Le reste de l'exorde est moins bon que ce qui précède, dont l'authenticité ne pouvait faire doute.

2. Cornet avait demandé à être enterré dans la nef de l'église du collège, près de la porte.

mystérieuse, et plus riche que le trésor même, dans laquelle il nous l'a caché. Voilà l'exemple que je vous propose ; voilà le témoignage saint et véritable que je rendrai aujourd'hui, devant les autels, au mérite d'un si grand homme. J'en prends à témoin ce grand prélat ([1]), sous la conduite duquel cette grande maison portera sa réputation ([2]). Il a voulu paraître à l'autel ; il a voulu offrir à Dieu son sacrifice pour lui. C'est ce grand prélat que je prends à témoin de ce que je vais dire ; et je m'assure, messieurs, que vous ne me refuserez pas vos attentions.

PREMIER POINT.

Ce que ([3]) JÉSUS-CHRIST Notre Seigneur a été naturellement et par excellence, il veut bien que ses serviteurs le soient par écoulement de lui-même, et par effusion de sa grâce. S'il est docteur du monde, ses ministres en font la fonction : et comme en qualité de docteur du monde, « en lui, dit l'Apôtre ([a]), ont été cachés les trésors de science et de sagesse, » ainsi il a établi des docteurs, qu'il a remplis de grâce et de vérité, pour en enrichir ses fidèles ; et ces docteurs, illuminés par son Saint-Esprit, sont les véritables trésors de l'Église universelle.

En effet, chrétiens, lorsque la Faculté de théologie est et a été si souvent consultée en corps, et que ses docteurs particuliers le sont tous les jours, touchant le devoir de la conscience, n'est-ce pas un témoignage authentique, qu'autant qu'elle a de docteurs, autant devrait-elle avoir de trésors publics, d'où l'on puisse tirer, selon les besoins et les occurrences différentes, de quoi relever les faibles, confirmer les forts, instruire les simples et les ignorants, confondre et réprimer les opiniâtres ? Personne ne peut ignorer que ce

a. Coloss., II, 3.

1. La Mothe-Houdancourt, ancien évêque de Rennes, grand proviseur de Navarre, et premier aumônier d'Anne d'Autriche. Il venait d'être nommé à l'archevêché d'Auch.

2. Texte arrangé maladroitement : « un si *grand* homme ; ce *grand* prélat ; cette *grande* maison...; » et encore « ce *grand* prélat. » Ce n'est pas là le *grand compliment*, à rendre jaloux « Monsieur l'archevêque de Paris, » dont nous parle Hermant (p. 2541 de ses *Mémoires*. Biblioth. Nat., *fr.*, 10496).

3. Nous retrouvons ici du Bossuet bien authentique.

saint homme dont nous parlons ne se soit très dignement acquitté d'un si divin ministère. Ses conseils étaient droits, ses sentiments purs, ses réflexions efficaces, sa fermeté invincible. C'était un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité ; également élevé au-dessus de la flatterie et de la crainte, incapable de céder aux vaines excuses des pécheurs, d'être surpris aux inventions de la chair et du sang ([1]) : et comme c'est en ceci que consiste principalement l'exercice des docteurs, permettez-moi, chrétiens, de reprendre ici d'un plus haut principe la règle de cette conduite.

Deux maladies dangereuses ([2]) ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs ([a]), chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles, et quelles armes opposées ! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de

a. Ezech., XIII, 18.

1. *Var.* d'être surpris des détours des intérêts humains. — Les éditeurs mêlent l'un et l'autre dans le texte, malgré la différence du régime.

2. Les jansénistes, au dire de G. Hermant, leur historien dévoué, avaient aposté un *écrivain*, pour recueillir les paroles de Bossuet en cette circonstance. Ce n'était pas un sténographe, et il est manifeste qu'il n'a pu mieux faire que de prendre au vol quelques expressions, et de composer ensuite de mémoire une rédaction s'éloignant le moins possible de ce qu'il avait entendu. Il y a là des redites, des hésitations, des longueurs, encore moins dignes de Bossuet que le discours imprimé. Toutefois ces notes sont une contre-épreuve intéressante.

« Comme il était un des principaux ministres de cette Faculté royale, il prenait un principal intérêt dans la défense de la religion, de la doctrine, et des mœurs de l'Église. Il vit que deux grandes maladies affligeaient l'Église, et blessaient le corps de JÉSUS-CHRIST dans sa plus tendre partie. Quelques-uns avaient une étrange maladie. Ils avaient une lâche condescendance, une molle complaisance, qui lâchait la bride...; et quelques autres n'avaient que rigueur et tenaient les consciences captives. Mon Dieu ! quel excès ! quel aveuglement ! quelle pré-

savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité ([1]), où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône ?

Certes, je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Église que ces esprits vainement subtils, qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies: ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs. « Ce sont des hommes, dit saint Augustin ([a]), qui se tourmentent beaucoup pour ne pas trouver ce qu'ils cherchent : » *Nihil laborant, nisi non invenire quod quærunt ;* « et, comme dit le même saint, qui tournant s'enveloppent eux-mêmes dans les ombres de leurs propres ténèbres, » c'est-à-dire, dans leur ignorance et dans leurs erreurs, et s'en font une couverture. Mais plus malheureux encore les docteurs, indignes de ce nom, qui adhèrent à leurs sentiments, et donnent poids à leur folie. « Ce sont des astres errants, » comme parle l'apôtre saint Jude ([b]), qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré de vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre ; ils mêlent JÉSUS-CHRIST avec Bélial ; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile ([c]), des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne, union monstrueuse, qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

Mais que dirai-je de ceux qui détruisent, par un autre excès, l'esprit de la piété ; qui trouvent partout des crimes

a. De Genes. cont. Manich., lib. II, cap. II. — *b. Jud.*, 13. — *c. Marc.*, II, 21.

somption ! On dit qu'on ne recherche que la vérité, et on n'en prend pas le chemin. Ah ! messieurs, il n'y a jamais rien eu de plus funeste dans l'Église que ces esprits subtils qui cherchent des raisons où il ne faut que de la foi. Ils disent qu'ils cherchent la vérité, et ils lui tournent le dos, dit saint Augustin : *Dorsum vertunt ad veritatem, et non inveniunt.* Ils ont de lâches complaisances. Ils gauchissent au gré des humeurs. Ils s'accommodent au caprice du monde. Ils confondent les ténèbres avec la lumière, et le jour avec la nuit, Bélial avec JÉSUS-CHRIST.

Mais que dirai-je de ceux qui ont détruit l'esprit de piété, parce qu'ils ne

1. Au sens latin : la mesure, le juste milieu.

nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose ? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité ; fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible ? O faiblesse et légèreté de l'esprit humain, sans poids ([1]), sans consistance, seras-tu toujours le jouet des extrémités opposées ? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches; ceux qui sont fermes deviennent trop durs. Accordez-vous, ô docteurs ; et il vous sera bien aisé, pourvu que vous écoutiez le Docteur céleste. « Son joug est doux, nous dit-il ([a]), et son fardeau est léger. » « Voyez, dit saint Chrysostome ([b]), le tempérament : il ne dit pas simplement que son Évangile soit ou pesant ou léger ; mais il joint l'un et l'autre ensemble, afin que nous entendions que ce bon Maître ni ne nous décharge ni ne nous accable ; et que, si son autorité veut assujettir nos esprits, sa bonté veut en même temps ménager nos forces. »

Vous donc, docteurs relâchés, puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile, de peur que, si vous nous ([2]) déchargez de son poids, nos passions indomptées ne le secouent trop facilement ; et que, ayant rejeté le joug, nous ne marchions indociles, superbes, indisciplinés, au gré de nos désirs impétueux. Vous aussi, docteurs trop austères, puisque l'Évangile doit être léger, n'entreprenez pas d'accroître son poids ; n'y ajoutez rien de vous-mêmes, ou par faste, ou par

a. Matth., XI, 30. — *b. In Matth.* Homil. XXXVIII, n. 3.

veulent que rigueurs et sévérité ? Ce sont des esprits enflés d'orgueil. Ils sont tout remplis d'amour-propre, superbes, qui ne regardent qu'eux-mêmes. Ils se croient plus subtils et plus savants que les autres. La présomption entretient et nourrit leurs esprits d'une fastueuse vanité. Ils ne veulent point de religion, si elle n'est extraordinaire et sévère. Ils ne prêchent que pénitence. Ils ne parlent que de macérations. Rien ne leur plaît que des croix. Tout cela est bon en idée et en imagination.

Ne sont-ce pas là deux extrêmes maladies qui affligeaient une partie des docteurs? Les uns étaient trop lâches, les autres trop sévères. Ils ne compre-

1. *Édit.* sans point. — La faute de lecture est ici évidente.

2. Nous rétablissons ce membre de phrase par conjecture. Les éditions donnent cette leçon manifestement fautive : « de peur que, si vous êtes chargés de son poids, vos passions..., et que... nous... » — *Ne le secouent*, c'est-à-dire *ne secouent le joug de l'Évangile.*

caprice, ou par ignorance. Lorsque ce Maître commande, s'il charge d'une main, il soutient de l'autre : ainsi tout ce qu'il impose est léger ; mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable.

Vous voyez donc, chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités ; et c'est pourquoi l'oracle toujours sage nous avertit de ne nous détourner jamais ni à la droite ni à la gauche ([a]). Ceux-là se détournent à la gauche, qui penchent du côté du vice, et favorisent le parti de la corruption : mais ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les faiblesses paraissent des crimes horribles, ou qui, des conseils de perfection, font la loi commune de tous les fidèles, ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse. Car l'Écriture nous apprend que si l'on peut se détourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite, c'est-à-dire en s'avançant à la perfection ([1]), en captivant les âmes infirmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu : c'est dans ce sentier où la justice et la paix se baisent de baisers sincères, c'est-à-dire, qu'on rencontre la véritable droiture, et le calme

a. Prov., IV, 24.

naient pas la pensée du Fils de Dieu, qui en deux mots explique tout ce qui est nécessaire à la vie chrétienne : *Jugum meum suave est :* « Mon joug est doux : » *et onus meum leve :* « et le fardeau que je mets sur vos épaules est léger. » Remarquez ces paroles. Si c'est un joug et un fardeau, donc il y a quelque peine dans la loi du Fils de Dieu. S'il est doux et léger, donc il y a quelque facilité. Comment expliquerons-nous ces deux choses qui semblent opposées ? Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus difficile à la nature que les commandements de Dieu, parce qu'elle a perdu ses forces, que son Créateur lui avait données ; mais il n'y a rien de si doux et de si facile à la nature rétablie et fortifiée par la grâce que d'accomplir les commandements de Dieu. Et partant vous voyez, docteurs trop lâches et trop austères, qu'il faut prendre le milieu. Docteurs trop lâches, ne rendez point les commandements de Dieu trop faciles, de peur que les passions ne se rendent insolentes. Docteurs sévères, n'ajoutez rien à la loi de Dieu par votre caprice, de peur que vous ne jetiez le pécheur dans le désespoir. Il faut marcher au milieu de ces deux extrémités. Il ne faut aller ni à droit ni à gauche *(locution du temps, qu'on trouve dans Bossuet) : Neque in dexteram, neque in sinistram :* il faut, encore un coup, marcher au milieu. C'est dans ce sentier que

1. Les anciennes éditions ponctuent de manière à faire regarder ces deux membres de phrase comme synonymes. Le premier (si le texte est accepté avec cette construction amphibologique) doit être considéré comme l'explication des mots : « du côté de la droite ; » le second est le complément de « s'égarer. »

assuré des consciences : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt* ([a]).

Il est permis aux enfants de louer leur mère ; et je ne dénierai point ici à l'École de théologie de Paris la louange qui lui est due, et qu'on lui rend aussi par toute l'Église. Le trésor de la vérité n'est nulle part plus inviolable ; les fontaines de Jacob ne coulent nulle part plus incorruptibles. Elle semble divinement être établie avec une grâce particulière, pour conserver le dépôt de la tradition ([1]). Elle a toujours la bouche ouverte pour dire la vérité : elle n'épargne ni ses enfants ni les étrangers, et tout ce qui choque la règle n'évite pas sa censure. Le sage Nicolas Cornet, affermi dans ses maximes, exercé dans ses emplois, plein de son esprit, nourri du meilleur suc de sa doctrine, a soutenu dignement sa gloire et l'ancienne pureté de ses maximes. Il ne s'est pas laissé surprendre à cette rigueur affectée, qui ne fait que des superbes et des hypocrites : mais aussi s'est-il montré implacable à ces maximes moitié profanes et moitié saintes, moitié chrétiennes et moitié mondaines, ou plutôt toutes mondaines et toutes profanes, parce qu'elles ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi saintes. Il n'a jamais trouvé belles aucunes des couleurs de la simonie ; et pour entrer dans l'état ecclésiastique il n'a pas connu d'autre porte que celle qui est ouverte par les saints canons. Il a condamné l'usure sous tous ses noms et sous tous ses titres. Sa pudeur a toujours rougi de tous les prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes, où il n'a

a. Ps., LXXXIV, 11.

la justice et la vérité s'embrassent, et se donnent le baiser de paix : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt*, etc. C'est ce sentier de justice que notre Grand Maître a tenu. Nicolas Cornet avait toujours devant les yeux la vérité qu'il avait puisée dans l'Évangile ; et parce que cette lumière éclairait toujours son esprit, il marchait toujours dans le sentier de la justice. Ce saint homme, qui était tout plein de l'Esprit de Dieu, a toujours soutenu constamment sa gloire. Il ne s'est jamais laissé surprendre aux rigueurs de ces nouveaux docteurs, ni aux lâches maximes des autres. Il a tenu le milieu. Il s'est employé de toute l'étendue de son cœur à détruire l'erreur et le mensonge. Il n'a employé ni le fer, ni le feu, pour arrêter cette gangrène qui allait infecter le corps de l'Église. Il s'est employé de toute sa force contre les subtils inventeurs de nouveautés, dont les uns faisaient le chemin du paradis trop étroit, et les autres trop large : hommes inconsidérés, qui semblent ne prétendre seulement, comme

1. *Var.* tenir la balance droite. (Les deux dans le texte des éditions.)

pas épargné le fer et le feu pour éviter les périls des occasions prochaines. Les inventeurs trop subtils de vaines contentions et de questions de néant, qui ne servent qu'à faire perdre parmi des détours infinis la trace toute droite de la vérité, lui ont paru, aussi bien qu'à saint Augustin, des hommes inconsidérés et volages, « qui soufflent sur de la poussière, et se jettent de la terre dans les yeux : » *Sufflantes pulverem, et excitantes terram in oculos suos* ([a]). Ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions, sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux, qui ne font que troubler la vue. Enfin il n'a écouté aucun expédient pour accorder l'esprit et la chair, entre lesquels nous avons appris que la guerre doit être immortelle. Toute la France le sait : car il a été consulté de toute la France ; et il faut même que ses ennemis lui rendent ce témoignage que ses conseils étaient droits ([1]), sa doctrine pure, ses discours simples ([2]), ses réflexions sensées, ses jugements sûrs, ses raisons pressantes, ses résolutions précises, ses exhortations efficaces, son autorité vénérable, et sa fermeté invincible.

C'était donc véritablement un grand et riche trésor ; et tous ceux qui le consultaient, parmi cette simplicité qui le rendait vénérable, voyaient paraître avec abondance, dans ce trésor

a. Conf., lib. XII, cap. XVI.

dit saint Augustin, que de « souffler et jeter de la poudre dans les yeux des autres : » *Sufflantes pulverem, et in oculos conjicientes.* Ce grand homme n'écouta jamais ces lâches esprits. Il ne suivit ni les conseils des uns ni ceux des autres ; et comme il ne consulta que l'Évangile, il fut toujours doux de droiture *(sic).* De là vient qu'il a été consulté de toute la France, parce que sa doctrine était pure, ses discours saints, son esprit solide, ses conseils fidèles ; et encore aujourd'hui son autorité, qui survit à sa personne, est parmi nous vénérable.

N'ai-je donc pas eu raison de dire qu'il était un grand trésor ? Ceux qui l'ont connu, qui l'ont visité, qui l'ont consulté, ont reconnu ses avantages, naturels et surnaturels ; et ils ont avoué en présence de personnes illustres qu'il possédait toutes les richesses des deux Testaments, et tous les trésors qui sont enfermés dans les Pères de l'Église. Voilà de grands avantages. Mais ce qui donne plus d'autorité à mon discours, c'est l'innocence de sa vie, la pureté de ses mœurs, la sainteté de ses actions, l'intégrité de sa conduite. »

1. Ses ennemis, c'est-à-dire les jansénistes, ne continuèrent pas longtemps à être si équitables, si toutefois ils commencèrent. Les *Mémoires* que nous citons, remplis de leur esprit, sont d'une insigne malveillance à son égard, et n'épargnent guère davantage l'orateur coupable d'avoir prononcé son oraison funèbre.

2. En cet endroit, l'*écrivain* des jansénistes a entendu : « ses discours *saints.* »

évangélique, «les choses vieilles et nouvelles ([a])», les avantages naturels et surnaturels, les richesses des deux Testaments, l'érudition ancienne et moderne, la connaissance profonde des saints Pères et des scolastiques, la science des antiquités et de l'état présent de l'Église, et le rapport nécessaire de l'un et de l'autre. Mais parmi tout cela, messieurs, rien ne donnait plus d'autorité à ses décisions que l'innocence de sa vie : car il n'était pas de ces docteurs licencieux dans leurs propres faits, qui, se croyant suffisamment déchargés de faire de bonnes œuvres par les bons conseils, n'épargnent ni ne ménagent la bonne conscience des autres, indignes prostituteurs de leur intégrité. Au contraire, Nicolas Cornet ne se pardonnait rien à lui-même ; et pour composer ses mœurs, il entrait dans les sentiments de la justice, de la jalousie, de l'exactitude d'un Dieu qui veut rendre la vérité redoutable. Nous savons que dans une affaire ([1]) de ses amis, qu'il avait recommandée comme juste, craignant que le juge, qui le respectait, n'eût trop déféré à son témoignage et à sa sollicitation, il a réparé de ses deniers le tort qu'il reconnut, quelque temps après, avoir été fait à la partie : tant il était lui-même sévère censeur de ses bonnes intentions !

Que vous dirai-je maintenant, messieurs, de sa régularité dans tous ses autres devoirs ? Elle paraît principalement dans cette admirable circonspection qu'il avait pour les bénéfices : bien loin de les désirer, il crut qu'il en aurait trop, quand il en eut pour environ douze cents livres de rente. Ainsi, il se défit bientôt de ses titres ; voulant honorer en tout la pureté des canons, et servir à la sainteté et à l'ordre de la discipline ecclésiastique. Tant qu'il les a tenus, les pauvres et les fabriques en ont presque tiré tout le fruit. Pour ce qui touchait sa personne, on voyait qu'il prenait à tâche d'honorer « le seul nécessaire ([b]), » par un retranchement effectif de toutes les superfluités : tellement que ceux qui le consultaient, voyant cette sagesse, cette modestie, cette égalité de ses mœurs, le poids de ses actions et de ses paroles, enfin cette piété et cette innocence, qui, dans la plus grande chaleur

a. Matth., XIII, 52. — *b. Luc.*, X, 42.

1. Trait cité avec éloges dans l'analyse donnée par Hermant.

des partis, étaient toujours demeurées sans reproches, et admirant le consentement de sa vie et de sa doctrine, croyaient que c'était la justice même qui parlait par sa bouche; et ils révéraient ses réponses comme des oracles d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailli, et d'un Henri de Gand. Et plût à Dieu, messieurs, que le malheur de nos jours ne l'eût jamais arraché de ce paisible exercice !

Vous le savez, juste Dieu [1], vous le savez, que c'est malgré lui que cet homme modeste et pacifique a été contraint de se signaler parmi les troubles de votre Église. Mais un docteur ne peut pas se taire dans la cause de la foi ; et il ne lui était pas permis de manquer en une occasion où sa science exacte et profonde, et sa prudence consommée ont paru si fort nécessaires. Je ne puis non plus omettre en ce lieu le service très important qu'il a rendu à l'Église, et je me sens obligé de vous exposer l'état de nos malheureuses dissensions, quoique je désirerais beaucoup davantage de les voir ensevelies éternellement dans l'oubli et dans le silence. Quelle effroyable tempête s'est excitée en nos jours, touchant la grâce et le libre arbitre, je crois que tout le monde ne le sait que trop ; et il n'y a aucun endroit si reculé de la terre, où le bruit n'en ait été répandu. Comme presque le plus grand effort de cette nouvelle tempête tomba dans le temps qu'il était syndic de la Faculté de Théologie, voyant les vents s'élever, les nues s'épaissir, les flots s'enfler de plus en plus, sage, tranquille et posé qu'il était, il se mit à considérer attentivement quelle était cette nouvelle doctrine, et quelles étaient les personnes qui la soutenaient. Il vit donc que

1. G. Hermant nous donne de son côté ce passage, d'après l'*écrivain* ou copiste, dont nous avons parlé. « Voici, rapporte l'historien janséniste, ce qu'il en dit, et ce que *l'on* (le célèbre *on* janséniste) écouta de sa bouche *avec plus d'attention que tout le reste...* » Donc ce que nous avons cité plus haut, n'était pas textuel. Ceci non plus, du reste, malgré l'application dont on nous parle :

« Plût-il à Dieu (*sic;* lisez : Plût à Dieu) qu'un malheur ne fût point arrivé ! Ce grand homme s'est signalé dans nos misères. Il ne put pas se taire, lorsque plusieurs ne devaient point parler *(sic)*. Il rendit un service important à l'Église, lorsqu'elle était affligée. Vous voyez bien que je veux parler de la malheureuse dispute qui arriva il y a quelques années, et de la tempête horrible qui s'éleva dans le temps qu'il était syndic de la Faculté de théologie. Il se mit à considérer l'état de choses. Il vit par la lumière de son esprit et de la foi ; il vit que saint Augustin avait exposé une doctrine sainte, messieurs; mais quoiqu'elle soit infaillible,

saint Augustin, qu'il tenait le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avait exposé à l'Église une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grâce chrétienne ; mais que, ou par la faiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de la profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi, durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi des difficultés impénétrables: si bien qu'il y avait à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme. Ensuite il considéra avec combien de raisons toute l'École et toute l'Église s'étaient appliquées à défendre ces conséquences ; et il vit que la Faculté [1] des nouveaux docteurs en était si prévenue, qu'au lieu de les rejeter, ils en avaient fait une doctrine propre : si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avaient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvénients fâcheux, au-devant desquels il fallait aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'Église, ceux-ci les regardaient au contraire comme des fruits nécessaires, qu'il en fallait recueillir ; et que ce qui avait paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il fallait craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignaient point de nous le montrer comme le port salutaire auquel devait aboutir la navigation. Après avoir ainsi regardé la face et l'état de cette doctrine,

pure et divine, toutefois ou par la faiblesse humaine, ou par la profondeur des questions qu'il traite, ou par manque de foi, cette doctrine étant enveloppée de ténèbres, cause d'épouvantables horreurs, et pour mal entendre ses propositions on se jette en des conséquences ruineuses. Qu'a fait Nicolas Cornet ? Il voit qu'il a affaire à de nouveaux docteurs, à des esprits bouillants, les uns subtils, et les autres obstinés. L'affaire est de très grande importance. Il veut agir en homme de jugement. L'Église est un vaisseau au milieu d'une mer orageuse. Il n'est question que d'arriver au port. On a plus besoin de la conduite d'un sage pilote que de la force des matelots. Notre Grand Maître l'entreprend ; et après avoir considéré la face des questions, il regarde, il considère et la qualité et le tempérament des esprits, et il reconnaît, comme dit saint Grégoire de Nazianze, parlant de certaines personnes de son temps, qu'ils étaient de grands esprits, mais chauds, mais ardents. Et ce Père ne se contente pas de dire ces paroles,

1. Texte des éditions. Expression peu vraisemblable toutefois, malgré ce qu'on verra plus loin sur le crédit dont jouissait le jansénisme à son origine parmi « la fleur de l'École et de la jeunesse. » — Plus haut : *les* conséquences.

que les docteurs ([1]) sans doute reconnaîtront bien sur cette idée générale, il s'appliqua à connaître le génie de ses défenseurs. Saint Grégoire de Nazianze, qui lui était fort familier, lui avait appris que les troubles ne naissent pas dans l'Église par des âmes communes et faibles : « Ce sont, dit-il, de grands esprits, mais ardents et chauds, qui causent ces mouvements et ces tumultes ; » mais ensuite, les décrivant par leurs caractères propres, il les appelle excessifs, insatiables, et portés plus ardemment qu'il ne faut aux choses de la religion : paroles vraiment sensées, et qui nous représentent au vif le naturel de tels esprits ([2]).

Car, messieurs, nous devons entendre que si l'on peut avoir trop d'ardeur, non point pour aimer la sainte doctrine, mais pour l'éplucher de trop près, et pour la rechercher trop subtilement, la première partie d'un homme qui étudie les vérités saintes, c'est de savoir discerner les endroits où il est permis de s'étendre, et où il faut s'arrêter tout court, et se souvenir des bornes étroites dans lesquelles est resserrée notre intelligence : de sorte que la plus prochaine disposition à l'erreur est de vouloir réduire les choses à la dernière évidence de la conviction ; mais il faut modérer le feu d'une mobilité inquiète, qui cause en nous cette intempérance et cette maladie de savoir, et être sages sobrement et avec mesure, selon le principe ([3]) de l'Apôtre ([a]), et se contenter simplement des lumières qui nous sont données plutôt pour

a. Rom., XII, 3.

mais il ajoute qu'ils étaient excessifs, et insatiables comme l'enfer, qui ne dit jamais : C'est assez. Mais il faut m'expliquer. Il est constant, et je l'avoue, parce qu'il est vrai, qu'on ne peut avoir assez d'ardeur, et que le zèle ne peut être assez grand, quand il faut défendre la sainte doctrine. Mais il faut savoir, et il est de la prudence de regarder jusqu'en quel endroit il faut s'étendre. Il n'y a rien de si naturel et de si bon que le feu ; mais il ne faut pas lui permettre de faire un incendie. Il faut s'en approcher, mais non pas de trop près. Il faut lui donner de l'aliment ; mais il ne faut pas le porter jusque dans l'excès. Il faut modérer ce feu ; il faut tempérer cette humeur trop bouillante. Il est bon d'être zélé pour la

1. Ne serait-ce pas une autre faute, pour *les doctes ?*

2. *Var.* Vous êtes étonnés peut-être d'entendre parler de la sorte un si saint évêque. — *Édit.* « paroles vraiment sensées, et qui nous représentent au vif le naturel de tels esprits. Vous êtes étonnés peut-être d'entendre parler de la sorte un si saint évêque. Car, messieurs, nous devons entendre... » — Incohérence.

3. On attendrait plutôt : « selon le *précepte* de l'Apôtre. »

réprimer notre curiosité, que pour éclaircir tout à fait le fond des choses. C'est pourquoi ces esprits extrêmes, qui ne se lassent jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire, saint Grégoire de Nazianze les a appelés excessifs et insatiables.

Notre sage et avisé syndic jugea que ceux desquels nous parlons étaient à peu près de ce caractère, grands hommes, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité, que de tenir le raisonnement sur le penchant, et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle : tels enfin, pour dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu [1] et que c'est pour eux une grande grâce de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siège. Cependant les esprits s'émeuvent, et les choses se mêlent de plus en plus. Ce parti, zélé et puissant, charmait du moins agréablement, s'il n'emportait tout à fait, la fleur de l'École et de la jeunesse ; enfin il n'oubliait rien pour entraîner après soi toute la Faculté de théologie.

C'est ici qu'il n'est pas croyable combien notre sage Grand Maître a travaillé utilement parmi ces tumultes, convainquant les uns par sa doctrine, retenant les autres par son autorité, animant et soutenant tout le monde par sa constance ; et, lorsqu'il parlait en Sorbonne dans les délibérations de la Faculté, c'est là qu'on reconnaissait par expérience la vérité de cet oracle : « La bouche de l'homme prudent est désirable dans les assemblées, et chacun pèse toutes ses paroles en son cœur : » *Os prudentis quæritur in ecclesia, et verba illius*

gloire de l'Église ; mais il faut être sage avec mesure, comme dit l'apôtre saint Paul. Il ne faut point avoir recours aux lumières de la raison humaine, qui depuis le péché ne font que ramper sur la terre. C'est ce que Nicolas Cornet reconnut bien. Il avait de grandes lumières. Il savait qu'il était beaucoup redevable à Dieu. Il agit en partie par conseil, et en partie par autorité *(phrase soulignée)*. Il retint les uns dans le devoir, il intimida les autres ; et il justifia ce que le Sage a dit que « la bouche d'un homme prudent est nécessaire dans l'Église : » *Os prudentis requiritur in Ecclesia sanctorum.* Il se conduisit avec telle modération et telle prudence que même ses adversaires lui donnèrent de la

1. Texte peu satisfaisant, surtout si l'on met ici une virgule, comme dans les précédentes éditions.

cogitabunt in cordibus suis ([a]). Car il parlait avec tant de poids, dans une si belle suite, d'une manière si considérée, que même ses ennemis n'avaient point de prise. Au reste il s'appliquait également à démêler la doctrine, et à prévenir les pratiques par sa sage et admirable prévoyance ; en quoi il se conduisait avec une telle modération, qu'encore qu'on n'ignorât pas la part qu'il avait en tous les conseils, toutefois à peine aurait-il paru, n'était que ses adversaires, en le chargeant publiquement presque de toute la haine, lui donnèrent aussi, malgré lui-même, la plus grande partie de la gloire. Et certes, il est véritable qu'aucun n'était mieux instruit du point décisif de la question. Il connaissait très parfaitement et les confins et les bornes de toutes les opinions de l'École ; jusqu'où elles concouraient ([1]), et où elles commençaient à se séparer : surtout il avait grande connaissance de la doctrine de saint Augustin et de l'école de saint Thomas. Il connaissait les endroits par où ces nouveaux docteurs semblaient tenir les limites certaines, [et ceux] par lesquels ils s'en étaient divisés. C'est de cette expérience, de cette exquise connaissance, et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait de ces cinq propositions, qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur, et qui étant, pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à tous les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouïes.

C'est donc ce consentement qui a préparé les voies à ces

a. Eccli., XXI, 20.

gloire, et avouèrent qu'il connaissait parfaitement les confins et les bornes de l'École, qu'il savait les endroits où il faut s'étendre et se resserrer. Et je puis dire à la face de cet autel que c'est lui qui a préparé les voies qui ont obligé Rome à prononcer une déclaration contre les cinq propositions qui ont fait tant de bruit *(phrase soulignée : on prétendait y voir l'aveu que les fameuses propositions étaient imputées gratuitement à Jansénius).* C'est ainsi que l'Église a suivi ses sentiments, et que cette maison royale a acquis de la gloire. On ne parle plus maintenant que de paix. S'il y a quelques esprits mutins, ils n'osent pas se déclarer. Ce grand homme leur a appris combien il est dangereux de troubler le repos de l'Église, et qu'on mérite ses anathèmes, quand on éteint le feu de sa charité. »

Ici s'arrêtent les notes de l'*écrivain*, intéressantes dans leur imperfection

1. *Deforis*, *Lachat*, *etc. :* jusqu'où elles couraient.

grandes décisions que Rome a données : à quoi notre très sage docteur, par la créance qu'avait même le Souverain Pontife à sa parfaite intégrité, ayant si utilement travaillé, il en a aussi avancé l'exécution avec une pareille vigueur, sans s'abattre, sans se détourner, sans se ralentir : si bien que par son travail, sa conduite, et par celle de ses fidèles coopérateurs, ils ont été contraints de céder. On ne fait plus aucune sortie, on ne parle plus que de paix. O qu'elle soit véritable, ô qu'elle soit effective, ô qu'elle soit éternelle ! Que nous puissions avoir appris par expérience combien il est dangereux de troubler l'Église ; et combien on outrage la sainte doctrine, quand on l'applique (1) malheureusement parmi des extrêmes conséquences ! Puissent naître de ces conflits des connaissances plus nettes, des lumières plus distinctes, des flammes de charité plus tendres et plus ardentes, qui rassemblent bientôt en un, par cette véritable concorde, les membres dispersés de l'Église !

SECOND POINT.

Mais je reviens à celui qui nous fournit à ce jour une si riche matière de justes louanges. Quelqu'un entendant son panégyrique, voyant tant de grands services qu'il a rendus à l'Église, et découvrant en ce personnage un si admirable trésor de rares et excellentes qualités, murmurera peut-être en secret de ce qu'une lumière si vive n'a pas été exposée plus haut sur le chandelier, et déclamera en son cœur contre l'injustice du siècle. Cette plainte paraît équitable, mais je

même. Si ce style haché, et ces bouts de phrases où se trahit le remplissage reproduisent mal l'originalité toujours si puissante de Bossuet, cette relation, déjà signalée en 1874 par M. Gazier dans la *Revue politique et littéraire*, nous rend du moins le service de confirmer l'authenticité de la fin de ce premier point, passage capital de cette oraison funèbre. Le second, dans son idée générale, est confirmé par l'analyse donnée dans le même recueil par un M. Picques, autre janséniste cité par Hermant. Tous sont aussi furieux contre l'orateur que l'étaient, à ce qu'ils prétendent, les jésuites, nombreux eux aussi, dans son auditoire. Parmi les procès de tendance que lui intentent les *disciples de saint Augustin*, en voici un fort inattendu : c'est d'avoir été trop favorable aux prétentions des ultramontains et de n'avoir pas assez soutenu les justes revendications de l'autorité royale, ce qui aurait eu pour effet de le rendre peu agréable à la cour en ce temps-là.

1. Phrase difficilement acceptable, entre autres.

dois néanmoins la faire cesser. Vous qui paraissez indignés qu'une vertu si rare n'a pas été couronnée, n'avez-vous pas entendu que j'ai dit au commencement de ce discours, que ce grand homme s'était éloigné de toutes les dignités ? Je l'ai dit, et je le dis encore une fois, le siècle n'a pas été injuste, mais Nicolas Cornet a été modeste. On a recherché son humilité, mais il n'y a pas eu moyen de la vaincre. Nos rois ont connu son mérite, l'ont voulu reconnaître (1) ; mais on n'a pu le résoudre à recevoir d'une main mortelle, quoique royale, les ministres et les prélats concourant également à l'estimer. Je pourrais ici alléguer cet illustre prélat (2) qui fera paraître bientôt une nouvelle lumière dans le siège de saint Denis et de saint Marcel, et qui a cette noble satisfaction de voir croître tous les jours sa gloire avec celle de notre monarque. Quand je considère les grands avantages qui lui ont été offerts, je ne puis que je n'admire cette vie modeste, et je ne vois pas dans notre siècle un plus bel exemple à imiter.

Les deux augustes cardinaux qui ont soutenu la majesté de cet empire (3) ont voulu donner la récompense qui était due à son mérite ; mais il a tout refusé.

Le premier l'ayant appelé, lui fit des offres dignes de Son Éminence : le second l'ayant présenté à notre auguste reine, mère de notre invincible monarque, lui proposa ses intentions pour une prélature ; mais il remercia Sa Majesté et Son Éminence, déclarant qu'il n'avait pas les qualités naturelles et surnaturelles, nécessaires pour les grandes dignités. Vous voyez par là quelle a été son humilité, et combien il a été soigneux de cacher les illustres avantages qu'il avait reçus de Dieu, puisque même il allait jusqu'au devant des propositions qu'on lui voulait faire.

1. Phrase arrangée, ce semble. L'auteur avait peut-être écrit : « ont connu..., » et en surcharge : « ont voulu reconnaître... »

2. Hardouin de Beaumont de Péréfixe, évêque de Rodez, nommé à l'archevêché de Paris en 1662, et qui n'eut ses bulles qu'en 1664. Il avait été précepteur de Louis XIV. *(Édit. de Versailles.)* — Cf. Floquet, *Études...*, II, 258. — Les jansénistes prétendirent qu'il avait été piqué en cette circonstance de se voir moins encensé que le prélat officiant. (Cf. la fin de l'exorde.)

3. Les cardinaux ministres, Richelieu et Mazarin.

Et, messieurs, permettez-moi que je fasse une petite digression. J'ai vu un grand homme mépriser ce qu'il y a de plus éclatant dans le siècle ; et cependant je vois une jeunesse emportée, qui n'a de toutes les qualités nécessaires que des désirs violents pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations qui sont attachées à ces dignités. On emploie tous les amis ; on brigue la faveur des princes : on croit que c'est assez de monter sur le trône de Pharaon, comme Joseph, pour gouverner l'Égypte ; mais il faut, comme lui, avoir été dans le cachot avant que d'être le favori de Pharaon. Ah ! modération de Cornet, tu dois bien confondre cette jeunesse aveuglée : on t'a présenté des dignités, et tu les as refusées. *Rara virtus, humilitas honorata* ([a]) : « Que c'est une chose rare ([1]) de voir une personne humble, quand elle est élevée dans l'honneur ! » Notre Grand Maître a eu cette vertu pendant sa vie ; mais parce qu'il s'est humilié, il faut qu'il soit glorifié après sa mort.

Le Fils de Dieu, qui n'a prononcé que des oracles, a dit que « celui qui s'humilie sera exalté : » *Qui se humiliat exaltabitur* ([b]). Nicolas Cornet, ayant été humble toute sa vie, est et ([2]) sera bientôt en possession de la gloire. Comme il a eu l'humilité, il a eu toutes les autres vertus dont elle est le fondement. Il a été sage dès son enfance ; la pudeur est née avec lui : il a voué sa virginité à Dieu dès ses plus tendres années ; il a suivi le conseil de saint Paul, qui ordonne à tous les chrétiens de « se consacrer à Dieu comme des hosties saintes et vivantes : » *Obsecro vos, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam* ([c]), etc. ([3]). Il fit un sacrifice de son corps et de son âme à Dieu : il consacra son entendement à la foi, sa mémoire au souvenir éternel de Dieu, sa volonté à l'amour, son corps au jeûne et

a. S. Bern., *Hom.* IV *super Missus est*, n. 9. — *b. Luc.*, XIV, 11. — *c. Rom.*, XII, 1. — Édit. ... *per viscera misericordiæ, ut exhibeatis vos hostiam sanctam...*

1. A qui attribuer cette traduction ? Il n'est pas impossible qu'elle soit de Bossuet.

2. On attendrait plutôt : *ou* sera...

3. Cet *etc.* est conforme aux habitudes de Bossuet, quand il écrit les citations des textes qui lui sont familiers.

à la piété. Il fut simple dans ses discours, inviolable dans sa parole, incorruptible dans sa foi, fidèle aux exercices de l'oraison, et surtout attaché aux affaires de notre salut ([1]).

Ah ! sainte Vierge, je vous en prends à témoin : vous savez combien de nuits il a été prosterné au pied de vos autels ; combien il a imploré votre assistance pour le soulagement des pauvres peuples, et pour la consolation des affligés.

Ce grand homme, cette âme forte et solide, qui savait que JÉSUS-CHRIST nous a recommandé d'être des lumières ([a]), c'est-à-dire, de donner de bons exemples, et d'ailleurs que notre vie doit être cachée, c'est-à-dire, doit être humble, a pratiqué parfaitement ces deux préceptes. Il fut humble et exemplaire : il faisait quelques petites aumônes en public, pour édifier le prochain ; mais en particulier il en faisait de grandes ; il était le protecteur des pauvres, et le soulagement des hôpitaux. Voilà les vertus qu'il a cachées.

Je ne parle point du respect envers notre monarque, de sa soumission à l'Église, de son amour immense envers son prochain. Il est certain que la France n'a pas eu d'âme plus française que la sienne, et que l'État n'a pas eu d'esprit plus attaché à son prince que le sien. Mais il ne s'est pas contenté de cette fidélité, qui a duré toute sa vie ; il a, avant que de mourir, inspiré son esprit à cette maison royale.

[Je ne finirais jamais, messieurs, si je voulais faire le dénombrement de toutes ses belles qualités. Finissons, et retenons ce torrent : mais avant que de finir ([2]), voyons à quelle fin on m'a obligé de faire cet éloge funèbre. Quel fruit faut-il tirer de ce discours ? Ah ! messieurs, je ne suis monté en cette chaire que pour vous proposer ses vertus pour exemple. Heureux seront ceux qui vivront comme il a vécu ! heureux seront ceux qui pratiqueront les vertus qu'il a

a. Matth., V, 14.

1. Fin de phrase où ne se retrouve pas la précision ordinaire à Bossuet.

2. Toutes ces redites paraissent encore moins authentiques que ce qui précède ; et c'est pour cela que nous mettons entre crochets toute cette conclusion. Il est impossible de reconnaître Bossuet dans une péroraison si peu digne de lui, et si fort au-dessous de la plus grande partie de cette oraison funèbre. Il est probable que c'est un des endroits où il s'était borné à de simples indications : « Fruit de ce discours... A quelle fin on m'a obligé de faire cet éloge funèbre... »

pratiquées ! heureux seront ceux qui mépriseront les charges et les titres que le monde recherche ! heureux seront ceux qui retranchent les choses superflues ! heureux seront ceux qui ne s'enivrent pas de la fumée du siècle ! heureux seront ceux qui ne vont pas se plonger dans la boue des plaisirs du monde ! C'est ce que ce grand homme a fait, et que vous devez faire. Pourquoi, homme du monde, vous arrêter à un plaisir d'un moment ? Pourquoi occuper tous vos soins, et toutes vos pensées, pour amasser des choses que vous n'emporterez pas ? Pourquoi assiéger tous les matins la porte des grands ? Ne pensez qu'à une seule chose, c'est le Fils de Dieu qui l'a dit : *Porro unum est necessarium* ([a]) : « Il n'y a qu'une chose nécessaire, » il n'y a qu'une chose importante, qui est notre salut. *In me unicum negotium mihi est*, dit Tertullien ([b]) : « Je n'ai qu'une affaire, » et cette affaire est bien secrète ; elle est dans le fond de mon cœur : c'est une affaire qui se doit passer entre Dieu et moi ; et comme elle est de si grande importance, elle doit, toute ma vie, tous les jours, toutes les heures, à tout moment, occuper mes soins et mes pensées.

Voilà, messieurs, l'affaire à laquelle s'est occupé Nicolas Cornet. Entrez dans les sentiments de ce grand homme ; imitez ses vertus, pratiquez l'humilité comme lui, aimez l'obscurité comme il l'a aimée.

Mais, avant que de finir ([1]), il faut que je m'adresse à toi, royale maison, et que je te dise deux mots. Célèbre sa mémoire, conserve son souvenir, et, si je puis demander quelque récompense pour ses travaux, imite ses vertus ([2]), va croissant de perfection en perfection. Ce grand exemple est digne d'être imité. Mais, je me trompe, tu l'imites et dans sa doctrine et dans ses mœurs ; continue et persévère.

Et vous, grandes mânes ([3]), je vous appelle ; sortez de ce

a. Luc., x, 42. — *b. De Pallio*, n. 5.

1. Encore une fois ! Que ne nous donnait-on l'ébauche de l'auteur, sans y ajouter ce grossier badigeon ?

2. Nouvelle redite, qui sera reprise encore dans la phrase suivante. Parler ainsi sans idées, rien n'est moins de Bossuet.

3. Apostrophe ajoutée apparemment, par une nouvelle interpolation qu'on aura crue éloquente.

tombeau : je crois que vous êtes dans la gloire ; mais si vous n'êtes pas encore dans le sanctuaire, vous y serez bientôt. Nous allons tous offrir à Dieu des sacrifices pour votre repos. Souvenez-vous de cette maison royale, que vous avez si tendrement chérie, et lui procurez les bénédictions du ciel. C'est ce que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*]

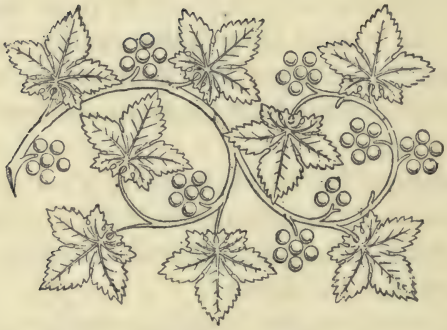

SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE [1].

Prêché au Val-de-Grâce, en 1663, devant Anne d'Autriche.

On trouve dans la *Gazette de France*, et dans la *Muse historique* de Loret, la mention de ce sermon. L'allocution finale, avec les allusions qu'elle contient, permettait dès 1851 à l'abbé Vaillant de le reconnaître et de lui assigner sa date véritable [2]. Il fut prononcé au fort de la querelle qui avait éclaté entre le pape Alexandre VII et Louis XIV. Ce prince venait même, par mesure d'intimidation, de mettre la main sur Avignon et le Comtat Venaissin. L'orateur, sans discuter les prétentions exorbitantes du roi, conseilla courageusement à la reine mère d'intervenir en faveur du chef de l'Église. Et nous voyons en effet, par une lettre de Hugues de Lionne, ministre des affaires étrangères, adressée au cardinal Barberini *le 17 août* de cette année, qu'Anne d'Autriche mit tous ses soins à rétablir la bonne intelligence entre les deux puissances [3].

Ce discours si délicat et si élevé, d'une hardiesse mystique qui semble aller jusqu'à la témérité, n'est malheureusement qu'esquissé en plusieurs endroits. Dans quelle mesure Deforis a-t-il pu être tenté d'achever l'ébauche du maître, il est assez difficile de le dire en l'absence du manuscrit. Il était aisé d'éliminer les additions avouées, qu'il plaçait entre crochets. Restent des traductions suspectes. Pour l'ensemble du discours, les pensées sont trop hautes et trop exquises pour être une contrefaçon : et nous ne nous laisserons pas inquiéter outre mesure par une confidence que nous fait naïvement le vieil éditeur. Il avait rencontré dans ce manuscrit, il n'indique pas en quel endroit, un extrait de saint Bernard, en latin ; et il le donne dans une note, en français, « faute de trouver une place, dit-il, où il puisse ne point interrompre la suite du discours. » Quelques fragments d'esquisse, qu'il renvoie au bas des pages, proviennent peut-être d'un autre sermon, prêché, selon Ledieu, l'année suivante, à Saint-Sulpice.

---

1. Plus de manuscrit ; du moins nous n'avons pas réussi à le retrouver.
2. *Études sur les Sermons de Bossuet*, p. 106.
3. *Archives du ministère des affaires étrangères*, année 1663. Correspondance de Rome. T. X, doc. 165.

Dilectus meus mihi, et ego illi.
Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui [1].
(*Cant.*, II, 16.)

EN cette sainte journée [2], et durant toute cette octave, on n'entendra résonner dans toute l'Église que les paroles du sacré Cantique. Tout retentira des douceurs et des caresses réciproques de l'Époux et de l'Épouse : on verra celle-ci parcourir tous les jardins et tous les parterres, et ramasser toutes les fleurs et tous les fruits pour faire des bouquets et des présents à son bien-aimé ; et le bien-aimé réciproquement chercher tout ce qu'il y a de plus riche et de plus agréable dans la nature, pour représenter les beautés et les charmes de sa bien-aimée. En un mot, on n'entendra pendant ces jours que la céleste mélodie du Cantique des Cantiques ; et par là l'Église veut que nous concevions que le mystère de cette journée est le mystère du saint amour. Suivons ses intentions ; parlons aujourd'hui, mes frères, des délices, des chastes impatiences [3] et des douceurs ravissantes [4] de l'amour divin, et contemplons-en les effets en la divine Marie.

Trois choses considérables me paraissent principalement devoir nous occuper dans ce discours : la vie de la sainte Vierge, la mort de la sainte Vierge, le triomphe de la sainte Vierge ; et j'ai dessein de vous faire voir et que c'est l'amour qui la faisait vivre, et que c'est l'amour qui l'a fait mourir, et que c'est aussi l'amour qui a fait la gloire de son triomphe. Comment peut-on comprendre que l'amour seul opère de si grands effets, et des effets si contraires ? Si c'est l'amour qui donne la vie, peut-il après cela donner la mort ? L'amour a

1. Il n'est pas impossible que cette traduction soit de Bossuet. Cependant on attendrait plutôt dans le second membre : « et moi à lui, » littéralement.

2. Pas d'*Ave*. Il est probable qu'il était repris du sermon de 1660 sur la même fête, et qu'il n'en différait que par cette conclusion, interpolée dans le premier sermon par les anciens éditeurs : « Joignons-nous, mes très chères sœurs, à cette pompe sacrée : mêlons nos voix à celles des anges ; et de peur de ravilir leurs divins cantiques par des paroles humaines, faisons retentir jusqu'au ciel celles qu'un ange même en a apportées : *Ave*... » — Cf. t. III, p. 482, n. 2.

3. *Var.* des transports.

4. *Var.* admirables.

une force qui fait vivre ; l'amour a des langueurs qui font défaillir. Regardez cette force que l'amour inspire, qui excite, qui anime, qui soutient le cœur, vous verrez facilement que l'amour fait vivre. Regardez les faiblesses, les défaillances et les langueurs de l'amour, et vous n'aurez pas de peine à comprendre que l'amour peut faire mourir. Mais comment peut-il ensuite faire triompher ? C'est qu'outre sa force qui anime, et sa faiblesse qui tue, il a ses grandeurs, ses sublimités, ses élévations, ses magnificences : et tout cela ne suffit-il pas pour la pompe d'un triomphe ? Entrons donc maintenant en notre sujet ; et faisons voir par ordre : la force du saint amour, qui a donné la vie à la sainte Vierge ; les impatiences défaillantes du saint amour, qui lui ont donné la mort ; les sublimités du saint amour, qui ont fait la majesté de son triomphe. C'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Comme je ne ferai autre chose dans cet entretien ([1]) que de vous parler des mystères de l'amour, je me sens obligé d'abord de vous avertir que vous devez soigneusement éloigner de vos esprits toutes les idées ([2]) de l'amour profane. Et pour contribuer ce que je puis ([3]) à les bannir de mon auditoire, je vous prie, au nom de celle qui n'eût pas voulu être mère si elle n'eût pu en même temps être vierge, de ne penser qu'à l'amour chaste par lequel l'âme s'efforce de se réunir à son Auteur. Pour cela, imprimez dans vos cœurs cette vérité fondamentale que l'amour, dans son origine, n'est

1. *Autre rédaction*, conservée par Deforis : « Il faut donc savoir, mes frères, que de toutes les créatures sortant du sein de Dieu par sa puissance, il y en a quelques-unes qu'il rappelle à soi-même par sa bonté ; et ce sont les créatures raisonnables. Étant donc créées de la main de Dieu pour retourner à lui comme à leur principe, Dieu a mis quelque chose en elles pour leur donner le moyen de retourner à leur source, et se réunir à leur auteur ; et cela, messieurs, c'est l'amour : esprit de retour à Dieu. C'est pourquoi il a posé ce premier précepte, qui est le fondement de tous les autres : *Diliges Dominum Deum tuum.* (Deuter., VI, 5. — Deforis traduit, mais sa traduction ne concorde pas avec celle de Bossuet lui-même, que nous rencontrerons tout à l'heure dans le texte.) Par où nous devons entendre que le premier et le véritable tribut de la créature raisonnable pour reconnaître son Créateur, et l'unique moyen qui lui est donné pour

2. *Var.* pensées.

3. *Var.* contribuer de ma part.

dû qu'à Dieu seul, et que c'est un vol sacrilège de le consacrer à un autre qu'à lui.

Et nous en serons convaincus, si peu que nous voulions considérer ce que nous entendons par le nom d'amour. Car qu'est-ce que nous entendons par le nom d'amour, sinon une puissance souveraine, une force impérieuse qui est en nous, pour nous tirer hors de nous ; un je ne sais quoi qui dompte et captive nos cœurs sous la puissance d'un autre, qui nous fait dépendre d'autrui, et nous fait aimer notre dépendance? Et n'est-ce pas par une telle inclination que nous devons honorer celui à qui appartient naturellement tout empire, et tout droit de souveraineté sur les cœurs ? C'est pourquoi lui-même voulant nous prescrire le culte que nous lui devons, il ne nous demande qu'un amour sans bornes ([1]) : « Tu aimeras, dit-il, le Seigneur ton Dieu de toute ta force ([a]), » afin que nous entendions que l'amour seul est la source de l'adoration légitime que doit la créature à son Créateur, et le véritable tribut par lequel elle le doit reconnaître.

En effet, il est très certain que tout amour véritable tend à adorer. S'il est quelquefois impérieux, c'est pour se rejeter plus avant dans la sujétion : il ne se satisfait pas lui-même, s'il ne vit dans une dépendance absolue. C'est la nature de l'amour ; et le profane même ne parle que d'adoration, que d'hommages, que de dépendance : par où nous devrions

a. Deuter., VI, 5.

se réunir à lui, c'est l'amour. Ainsi l'amour véritable, c'est celui qu'on doit à Dieu : et lorsque l'Écriture divine et les auteurs ecclésiastiques se servent de l'amour profane pour exprimer les effets de l'amour divin, ce n'est pas que l'amour divin se règle sur l'amour profane, mais c'est au contraire que l'amour profane imite les propriétés de l'amour divin. Car l'amour divin, c'est l'unique et le véritable amour, et l'amour profane n'en est qu'un égarement. Un cœur possédé de l'amour profane n'est autre chose qu'un cœur égaré, qui donne à la créature ce qui n'est dû qu'au Créateur. Lors donc que l'Écriture sainte se sert de l'amour profane pour exprimer les transports et les propriétés du saint amour, c'est qu'elle veut rappeler le cœur dévoyé au principe d'où il s'égare, et nous faire voir même dans son égarement les traces de la droite voie. C'est donc en cet esprit que je vous parlerai de l'amour : où si vous découvrez quelque chose que l'amour profane ait usurpé, regardez cela comme un vol qui est fait au saint amour, et apprenez à ôter à la créature et à rendre au Créateur ce qui lui est dû. Cette doctrine étant supposée pour servir d'éclaircissement à tout ce discours, parlons maintenant de l'amour de la sainte Vierge, et tâchons d'exprimer sa force. »

1. *Var.* que notre amour.

entendre, si nous étions encore capables de nous entendre nous-mêmes, que, pour mériter d'être aimé parfaitement, il faut être quelque chose de plus qu'une créature. Cette sainte doctrine, si nécessaire, étant supposée, pour servir et de fondement et d'éclaircissement à tout ce discours, parlons maintenant, sans crainte et à bouche ouverte, de la force et des effets de l'amour; et voyons, avant toutes choses, quel était celui de la sainte Vierge.

Il est né de l'admirable concours de la grâce et de la nature ; et il a emprunté de l'une et de l'autre ce que l'une et l'autre ont de plus pressant. Ainsi, il y avait une liaison tout à fait singulière entre Jésus et Marie : *Dilectus meus mihi, et ego illi* ([a]) : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. » Ils sont l'un à l'autre d'une façon incommunicable. Il est à elle comme Sauveur ; cela est commun : mais il est à elle comme Fils ; à elle, comme il est au Père céleste ; c'est un mystère incommunicable. *Dilectus meus mihi :* il est Fils unique ; *et ego illi :* il n'a que moi sur la terre; il n'a point de père.

Cet amour étant donc si fort, et faisant une liaison si intime entre ces deux cœurs, Marie devait mourir quand elle vit expirer son Fils ; elle devait mourir autant de fois qu'elle vivait de moments : car elle le voyait toujours mourant, toujours expirant, toujours lui disant le dernier adieu, toujours dans les mystères de sa mort et de sa sépulture. « Son bien-aimé était ainsi pour elle comme un bouquet de myrrhe : » *Fasciculus myrrhæ, dilectus meus mihi* ([b]); et la douleur que lui causait son amour devait à chaque instant lui donner la mort. C'est pourquoi l'Écriture, toujours forte dans la simplicité de ses expressions, compare cette douleur à un glaive tranchant et pénétrant : *Tuam... animam pertransibit gladius* ([c]) : « Votre âme sera percée comme par une épée. » D'où vient donc qu'elle n'est pas morte étant percée de ce glaive ? C'est que l'amour la faisait vivre.

C'est la propriété de l'amour de donner au cœur une vie nouvelle, qui est toute pour l'objet aimé. Naturellement le

a. Cant., II, 16. — *b. Cant.*, I, 12. — *c. Luc.*, II, 35. — Deforis : *gladius pertransibit ;* sans doute d'après le manuscrit. La traduction est suspecte.

cœur vit pour soi : est-il frappé de l'amour, il commence une vie nouvelle pour l'objet qu'il aime. Voyez la divine Épouse : elle ne pense qu'à son Époux : elle n'est occupée que de son Époux. Nuit et jour il lui est présent ; et même pendant le sommeil, elle veille à lui : *Ego dormio, et cor meum vigilat* ([a]). Si bien qu'ayant, même pendant son sommeil, une certaine attention sur lui, toujours vivante et toujours veillante, au premier bruit de son approche, au premier son de sa voix, elle s'écrie aussitôt toute transportée : « J'entends la voix de mon bien-aimé : » *Vox dilecti mei* ([b]) ! Elle s'était mise en son lit pour y goûter du repos, la vie de l'amour ne le permet pas. Elle cherche en son lit ; et, ne trouvant pas son bien-aimé, elle n'y peut plus demeurer : elle se lève, elle court, elle se fatigue ; elle tourne de tous côtés, troublée, inquiète, incapable de s'arrêter jusqu'à ce qu'elle le rencontre. Elle veut que toutes les créatures lui en parlent ; elle veut que toutes les créatures se taisent. Elle veut en parler ; elle ne peut souffrir ce qui s'en dit, ni ce qu'elle en dit elle-même : et l'amour qui la fait parler lui rend insupportable tout ce qu'elle dit, comme indigne de son bien-aimé.

C'est ainsi que vivait la divine Vierge par la force et le transport de son amour. Son état ([1]) était une douleur mortelle, une douleur tuante et crucifiante ; et au milieu de cette douleur, je ne sais quoi de vivifiant par le moyen de l'amour. Elle avait toujours devant les yeux Jésus-Christ crucifié. Car si l'efficace de la foi est telle, que saint Paul a bien pu écrire aux Galates ([c]) que Jésus-Christ avait été crucifié à leurs yeux ; combien plus la divine Vierge voyait-elle toujours présent son Fils meurtri et ensanglanté, et cruellement déchiré par tant de plaies ! Étant donc toujours pénétrée de la croix et des souffrances de Jésus-Christ, elle

a. Cant., V, 2. — *b. Ibid.* — *c. Galat.*, III, 1.

1. *Autre rédaction* (donnée en note par Deforis) : « Étant toujours dans un état de mort par sa douleur maternelle, elle ne vivait que d'amour. Mais pourquoi cet amour ne tranchait-il pas plutôt cette vie mortelle, pour la faire vivre dans la jouissance paisible? C'est qu'il fallait qu'elle vécût pour souffrir. Voyez donc le miracle du saint amour : l'amour faisait naître sa douleur, et cette douleur devait lui donner la mort ; et l'amour venait au secours pour la faire vivre, afin de faire aussi vivre sa douleur. »

menait une vie et de douleur et de mort, et pouvait dire avec l'Apôtre : « Je meurs tous les jours ([a]). » Mais l'amour venait au secours, et soutenait sa vie languissante. Un désir vigoureux de se conformer aux volontés de son bien-aimé soutenait ses langueurs et ses défaillances ([1]) ; et JÉSUS-CHRIST seul vivait en elle, parce qu'elle ne vivait que de son amour.

Les martyrs étaient animés par l'avidité de souffrir, qui, excitant leur courage, soutenait leurs forces, et en même temps prolongeait leur vie. Pour être conforme à la vie crucifiée de JÉSUS-CHRIST, Marie ayant toujours JÉSUS-CHRIST crucifié devant les yeux, elle ne vivait que d'une vie de douleur ; et l'amour soutenait cette douleur par l'avidité de se conformer à JÉSUS-CHRIST, d'être percée de ses clous, d'être attachée à sa croix. Marie ne vivait que pour souffrir : *Fulcite me floribus, stipate me malis ; quia amore langueo* ([b]) : « Soutenez-moi avec des fleurs,fortifiez-moi avec des fruits...» Son amour languissant, et défaillant toujours par la douleur, cherchait du soutien. Quel soutien ? Des fleurs et des fruits. Mais c'étaient des fleurs du Calvaire, mais c'étaient des fruits de la croix. Les fleurs du Calvaire, ce sont des épines ; les fruits de la croix, ce sont des peines. C'est le soutien que cherche l'amour languissant de Marie : *Fulcite me floribus, stipate me malis.* L'amour d'un JÉSUS crucifié la fait vivre de cette vie : toujours elle voyait JÉSUS-CHRIST dans les agonies de sa croix ; toujours elle avait non tant les oreilles que le fond de l'âme percé de ce dernier cri de son bien-aimé expirant : cri vraiment terrible, et capable d'arracher le cœur.

a. I *Cor.*, XV, 31. — *b. Cant.*, II, 5.

1. Voici le passage de saint Bernard, que Deforis regrettait de n'avoir pu insérer dans le discours. Bossuet l'avait transcrit dans son manuscrit, sans renvoi à aucun endroit du présent sermon. La note de Deforis est toute en français ; celle de Bossuet, d'après l'éditeur lui-même, était toute en latin. La traduction et la référence qui l'accompagne, permettent de reconstituer l'extrait ainsi qu'il suit : [*Cum præsto est quod amatur, viget amor ; languet, cum abest*]. *Quod non est aliud, quam tædium quoddam impatientis desiderii, quo necesse est affici mentem vehementer amantis absente quem amat, dum totus in exspectatione, quantamlibet festinationem reputat tarditatem.* (In Cant. *Serm.* LI, n. 3.)

Une autre vie de cet amour, c'est de nous faire vivre pour les âmes. Marie consommait, par ses souffrances intimes, « ce qui manquait à la Passion de son Fils ([a]). » Il semble qu'il avait voulu la laisser au monde après lui pour consoler son Église ([1]), son Épouse veuve et désolée, durant les premiers efforts de son affliction récente. *Vox turturis audita est in terra nostra : Revertere, revertere* ([b]) : « La voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre : Revenez, revenez, mon bien-aimé. » C'est le gémissement de l'Église, qui rappelle son cher Époux, qu'elle n'a possédé qu'un moment. « La nouvelle Épouse, dit saint Bernard ([c]), se voyant abandonnée et privée de son unique espérance, autant ([2]) elle était affligée de l'absence de son Époux, autant devait-elle avoir d'empressement pour solliciter son retour. Son amour et son besoin étaient pour elle deux raisons pressantes d'avertir son bien-aimé, qu'elle n'avait pu empêcher d'aller où il était d'abord, de hâter au moins l'avènement qu'il lui avait promis en se séparant d'elle. Si elle désire et demande qu'il imite, dans son retour, les bêtes les plus agiles dans leur course, c'est une marque de l'ardeur de ses désirs qui ne trouvent rien d'assez prompt, et qui ne peuvent souffrir le moindre retardement. »

O le cruel, s'écrie-t-elle, ô l'impitoyable ! combien de siècles s'est-il fait attendre, combien désirer ! Venez, venez ! La Synagogue ne l'avait pas vu : mais l'Église l'a vu, l'a ouï, l'a touché ; et il s'en est allé tout à coup : ô la cruauté ! Elle avait tout quitté pour lui dire, avec l'apôtre saint Pierre : « J'ai tout quitté pour vous suivre ([d]) ; » et il l'avait épousée, prenant sa pauvreté et son dépouillement pour sa dot. Aussitôt après l'avoir épousée, il meurt ; et s'il ressuscite, c'est pour retourner d'où il est venu : et il laisse sa chaste Épouse sur la terre, jeune, veuve, désolée, qui demeure sans soutien !

a. Coloss., I, 24. — *b. Cant.*, II, 12, 17. — *c. In Cant.* Serm. LXXIII, n. 3. — *d. Matth.*, XIX, 27.

1. *Esquisse :* Amour de l'Église pour JÉSUS-CHRIST ; nouvelle Épouse que son Époux quitte aussitôt, pour retourner à son Père, et la laisse comme une veuve désolée : qui fait qu'elle crie toujours : *Revertere, revertere.*

2. Cette phrase serait-elle de Deforis ? Au XVIIe siècle on disait : « autant *que...* » Toutefois l'inversion qui suit est bien dans les habitudes de Bossuet.

Marie donnée, pour l'unique consolation de tous les fidèles sur la terre ([1]). Elle voyait son Fils dans tous ses membres. Sa compassion était une prière pour tous ceux qui souffraient; son cœur dans le cœur de tous ceux qui gémissaient, pour leur aider à crier miséricorde ; dans les plaies de tous les blessés, pour leur aider à crier soulagement ; dans tous les cœurs charitables, pour les presser de courir au soulagement, au soutien, à la consolation des nécessiteux et des affligés ; dans tous les apôtres, pour annoncer l'Évangile ; dans tous les martyrs, pour le sceller de leur sang ; enfin généralement dans tous les fidèles, pour en observer les préceptes, en écouter les conseils, en imiter les exemples.

Le soutien dans cet état, la communion : car ne pouvant l'embrasser en sa vérité toute nue, elle l'embrasse dans la vérité de son Sacrement : *Sub umbra illius quem desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo* ([a]) : « Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais tant désiré ; et son fruit est doux à ma bouche ([2]). » « Son ombre, dit saint Bernard ([b]), c'est sa chair ; son ombre, c'est la foi. Marie a été mise à couvert sous l'ombre de la chair de son propre Fils ; et moi je le suis à l'ombre de la foi du Seigneur. Et comment sa chair ne me couvrirait-elle pas aussi, puisque je la mange dans les saints mystères ? L'Épouse désire, avec raison, d'être couverte de l'ombre de celui dont elle doit recevoir, en même temps, le rafraîchissement et la nourriture. Les autres arbres des forêts, quoiqu'ils consolent par leur ombre, ne donnent cependant point la nourriture, qui fait le soutien de la vie, et ne produisent point ces fruits perpétuels de salut. Un seul, auteur de la vie, peut dire à l'Épouse : Je

a. Cant., II, 3. — *b. In Cant.*, Serm. XLVIII, n. 2.

1 *Esquisse :* Ses souffrances étaient l'un des soutiens de l'Église. Elles animaient les martyrs, les apôtres, les vierges ; elle était la vie de tout le corps de l'Église. Elle vivait pour achever la couronne de son Fils : car les âmes sont sa joie et sa couronne : *Gaudium meum et corona mea* (Philipp., IV, 1). C'est là le diadème dont le vrai Salomon a été couronné par sa Mère au jour de ses noces : *Videte regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua...* (Cant., III, 11). Ayons donc l'ardeur de souffrir, et l'ardeur de gagner les âmes par nos travaux et par nos souffrances. Marie a vécu de cet amour ; et ensuite elle est morte : c'est mon second point. — Cela n'aurait-il pas été écrit pour Saint-Sulpice, en 1664, et annexé par Deforis au sermon de l'année précédente ?

2. Traductions suspectes. De même, semble-t-il, la citation qui se lit ensuite.

suis ton salut. Aussi désire-t-elle spécialement d'être à couvert sous l'ombre du Christ ; parce que lui seul, non seulement rafraîchit de l'ardeur des vices, mais remplit encore le cœur de l'amour des vertus. »

Puisque nous [ne] (1) pouvons jouir de la lumière, reposons-nous à l'ombre : mais cherchons quelque arbre qui puisse nous donner non seulement de l'ombre, mais du fruit ; non seulement du rafraîchissement, mais de la nourriture. Il n'y a que JÉSUS-CHRIST goûté dans la communion. Reposons donc sous son ombre notre amour languissant, et fatigué de ne voir pas encore la lumière, de n'embrasser pas encore la vérité même. C'est là notre unique soutien. Mais, ô soutien accablant ! la communion irrite l'amour plutôt qu'elle ne l'assouvit. O Marie, il faut mourir ; votre amour est venu à un point, qu'il n'y a plus que l'immensité du sein de Dieu qui le puisse contenir.

SECOND POINT.

L'amour profane est toujours plaintif ; il dit toujours qu'il languit et qu'il se meurt. Mais ce n'est pas sur ce fondement que j'ai à vous faire voir que l'amour peut donner la mort : je veux établir cette vérité sur une propriété de l'amour divin. Je dis donc que l'amour divin emporte avec soi un dépouillement et une solitude effroyable, que la nature n'est pas capable de porter; une si horrible destruction de l'homme tout entier (2), et un anéantissement si profond de tout le créé en nous-mêmes, que tous les sens en sont accablés. Car il faut se dénuer tellement de tout pour aller à Dieu, qu'il n'y ait plus rien qui retienne : et la racine profonde d'une telle séparation, c'est cette effroyable jalousie d'un Dieu qui (3) veut être seul dans une âme, et ne peut souffrir que lui-même dans un cœur qu'il veut aimer ; tant il est exact et incompatible.

Vous pouvez voir (4), chères âmes, la délicatesse de sa

1. *Édit.* Puisque nous pouvons...
2. *Var.* une séparation si étrange à la nature.
3. *Var.* qui est jaloux de lui-même et de son ombre, de sorte qu'il...
4. *Var.* Voyez.

jalousie dans l'évangile de ce jour. Si Marthe s'occupe et s'empresse, c'est pour lui et pour son service : cependant il en est jaloux ; parce qu'elle s'occupe de ce qui est pour lui, au lieu de s'occuper totalement et uniquement de lui, comme faisait Madeleine. « Marthe, Marthe, dit-il, tu es empressée, et tu te troubles dans la multitude ; et il n'y a qu'une seule chose qui soit nécessaire ([a]). » De là donc nous pouvons comprendre cette solitude effroyable que demande un Dieu jaloux. Il veut qu'on détruise, qu'on ravage, qu'on anéantisse tout ce qui n'est pas lui ; et pour ce qui est de lui-même, il se cache cependant, et ne donne presque point de prise sur lui-même : tellement que l'âme, d'un côté détachée de tout, et de l'autre ne trouvant pas de moyen de posséder Dieu effectivement, tombe dans des faiblesses, dans des langueurs, dans des défaillances inconcevables ; et lorsque l'amour est dans sa perfection, la défaillance va jusqu'à la mort, et la rigueur jusqu'à perdre l'être. Cet esprit de destruction et d'anéantissement est un effet de la croix.

Il réduit tout à une unité si simple, si souveraine, si imperceptible, que toute la nature en est étonnée. Écoutez vous-même parler votre cœur : quand on lui dit qu'il ne faut plus désormais désirer que Dieu, il se sent comme jeté tout à coup dans une solitude affreuse, dans un désert effroyable, comme arraché de tout ce qu'il aime. Car n'avoir plus que Dieu seul !... Que ferons-nous donc ? que penserons-nous ? Quel objet, quel plaisir, quelle occupation ? Cette unité si simple nous semble une mort ; parce que nous n'y voyons plus ces délices, cette variété qui charme les sens, ces égarements agréables où ils semblent se promener avec liberté, ni enfin toutes ces autres choses sans lesquelles on ne trouve pas la vie supportable.

Mais voici ce qui donne le coup de la mort : c'est que le cœur, étant ainsi dépouillé de tout amour superflu, est attiré au seul nécessaire avec une force incroyable, et, ne le trouvant pas, il se meurt d'ennui. « L'homme insensé n'entend pas ces choses, et le sensuel ne les conçoit pas :

a. Luc., x, 41, 42.

mais aussi parlons-nous de la sagesse entre les parfaits, et nous expliquons aux spirituels les mystères de l'esprit ([a]). » Je dis donc que l'âme, étant dégagée des empressements superflus, est poussée et tirée à Dieu avec une force infinie ; et c'est ce qui lui donne le coup de la mort : car d'un côté elle est arrachée à tous les objets sensibles ; et d'ailleurs l'objet qu'elle cherche est tellement simple et inaccessible qu'elle n'en peut aborder. Elle ne le voit que par la foi, c'est-à-dire, qu'elle ne le voit pas : elle ne l'embrasse qu'au milieu des ombres et à travers des nuages, c'est-à-dire qu'elle ne trouve aucune prise. C'est là que l'amour frustré se tourne contre soi-même, et se devient lui-même insupportable. Le corps l'empêche, l'âme l'empêche, il s'empêche et s'embarrasse lui-même : il ne sait ni que faire ni que devenir.

O union de deux cœurs, qui ne veulent plus être qu'un ! O cœurs soupirants après l'unité ! ce n'est pas en vous-mêmes que vous la pouvez trouver. Venez, ô centre des cœurs, ô source d'unité, ô unité même ; mais venez, ô unité, avec votre simplicité, plus souveraine et plus détruisante que tous les foudres et tous les tourments dont votre puissance s'arme. Venez et ravagez tout, en rappelant tout à vous, en anéantissant tout en vous ; afin que vous seule soyez, et viviez, et régniez sur les cœurs unis, dont l'unité est votre trône, votre temple, votre autel, et comme le corps que vous animez.

Que faites-vous, ô Jésus-Christ, Dieu anéanti ? A quoi vous servent vos clous, vos épines et votre croix ? A quoi votre mort et votre sépulture ? N'est-ce pas pour détruire, pour crucifier, pour ensevelir en vous et avec vous toutes choses ? Vous n'avez plus que faire pour vous de tout cet appareil de votre supplice, ni de tout cet attirail de mort. Votre Église et vos épouses, les âmes que vous avez rachetées, vous demandent ces instruments funestes et salutaires : salutaires, parce qu'ils sont funestes ; et funestes, parce qu'ils doivent être salutaires : elles ont, dis-je, besoin de ces instruments qui ne vous servent plus de rien, et dont vous n'avez plus besoin que pour les membres de votre corps mystique.

a. I *Cor.*, II, 6, 13, 14.

Donnez, Époux de sang, donnez à vos épouses, les âmes baptisées, qui ne font toutes ensemble qu'une seule Épouse dans l'unité de votre Église, donnez-leur ces armes ravageantes et détruisantes, afin qu'elles vous épousent par le mystère de votre croix, et que leur pauvreté, leur dépouillement, leur anéantissement total, soient la dot qu'elles vous apportent : car vous êtes riche en vous-même ; et votre richesse dans la créature, c'est la pauvreté et le néant de la créature. O détruisez donc, anéantissez les âmes que vous avez rachetées ! anéantissez-les par le mystère de votre croix, afin de les rendre dignes d'être anéanties par le mystère de votre gloire, lorsque Dieu, qui est maintenant en vous se réconciliant toutes choses, sera en vous consommant très parfaitement en un toutes choses.

Voilà le mystère d'unité après lequel soupirent toutes les âmes exilées, qui s'affligent démesurément sur les fleuves de Babylone, en se souvenant de Sion. Mystère d'unité, qui s'opère et s'avance de jour en jour par un martyre inexplicable, et qui se consommera par une paix qui sera Dieu même. O quel renversement ! ô quelle violence ! ô que le travail de cet enfantement est horrible ! Car Dieu ne délie pas, il arrache ; il ne plie pas, mais il rompt ; il ne sépare pas tant, qu'il brise et ravage tout. Quand sera-ce, ô Jésus-Christ, que vous détruirez tout à fait ce qui nous détruit ? Ah ! que vous êtes cruel !

Mais que dis-je ici, chrétiens ? Que ceux-là vous représentent quels sont ces efforts, qui les ont expérimentés. Pour moi, je n'oserais en parler ni les approfondir davantage ; et j'en ai dit seulement ce mot pour vous donner quelque idée de l'amour de la sainte Vierge durant les jours de son exil et la captivité de sa vie mortelle. Non, non, les Séraphins mêmes ne peuvent entendre ni dignement expliquer avec quelle rapidité (1) Marie était attirée à son bien-aimé, ni quelle violence endurait son cœur dans cette séparation. Si jamais il y a eu une âme pénétrée de la croix, et ensuite de cet esprit de destruction chrétienne, c'est la divine Marie.

1. *Rapidité*, au sens de *rapere :* force entraînante. (Cf. *Remarques...*, dans l'Introduction du t. Ier, p. LVI.)

Elle était donc toujours mourante, appelant toujours son bien-aimé avec une angoisse mortelle, et lui disant comme l'Épouse : « Retournez, mon bien-aimé, et soyez semblable à un chevreuil et à un faon de cerf : » *Revertere ; similis esto, dilecte mi, capreæ, hinnuloque cervorum* ([a]). C'est en vain que son Fils lui dit : « Encore un peu, encore un peu ([b]) ; un peu, et vous ne me verrez plus ; un peu et vous me verrez ([c]). » Car que dites-vous, ô Jésus-Christ ? Songez-vous que vous parlez à un cœur qui aime ? Et vous comptez pour peu tant d'années d'une privation si horrible ? Eh ! lorsqu'on vous aime bien, les moments sont autant d'éternités : car vous êtes l'éternité même ; et on ne compte plus les moments, quand on sait qu'à chaque moment on perd l'éternité tout entière. Et cependant vous dites : « Encore un peu ! » Ce n'est pas là consoler, c'est plutôt outrager l'amour ; c'est insulter à ses douleurs, c'est se rire de ses impatiences et de ses excès intolérables.

Si vous m'en croyez, saintes âmes, vous ne chercherez point d'autres causes de la mort de la sainte Vierge. Son amour étant si ardent, si fort et si enflammé, il ne poussait pas un soupir qui ne dût rompre tous les liens de ce corps mortel; il ne formait pas un regret qui n'en dût dissoudre toute l'harmonie ([1]) ; il n'envoyait pas un désir au ciel qui ne dût tirer après soi l'âme tout entière. Je vous ai dit, chrétiens, que sa mort est miraculeuse ; je suis contraint de changer d'avis : la mort n'est pas le miracle ; c'en est plutôt la cessation. Le miracle continuel, c'était que Marie pût vivre séparée de son bien-aimé. Elle vivait néanmoins, parce que tel était le conseil de Dieu qu'elle fût ([2]) conforme à Jésus-Christ crucifié, par le martyre insupportable d'une longue vie, autant pénible pour elle que nécessaire à l'Église. Mais comme le divin amour régnait en son cœur sans aucun obstacle, il allait de jour en jour s'augmentant sans cesse par son exercice, et s'accroissant par lui-même; de sorte qu'il vint enfin, s'étendant toujours, à une telle perfection, que la terre n'était pas capable

a. Cant., II, 17. — *b. Hebr.*, X, 37. — *c. Joan.*, XVI, 16.
1. *Var.* qui ne dût lui donner la mort.
2. *Var.* parce qu'il fallait qu'elle fût...

de le contenir. Ainsi point d'autre cause de la mort de Marie que la vivacité de son amour.

Sauveur Jésus, allumez votre amour dans nos cœurs par une semblable impatience ; et puisqu'elle naissait en Marie de cette union intime que vous aviez avec elle, rassasiez-nous tellement de vos saints mystères, soyez tellement en nous par la participation de votre chair et de votre sang, que, vivant plus en vous qu'en nous-mêmes, nous ne respirions autre chose que d'être consommés avec vous dans la gloire que vous nous avez préparée !

TROISIÈME POINT.

Cette âme sainte et bienheureuse attire après elle son corps par une résurrection anticipée. Car encore que Dieu ait marqué un terme commun à la résurrection de tous les morts, il y a des raisons particulières qui l'obligent d'avancer le terme en faveur de la sainte Vierge. Le soleil ne produit les fruits que dans leur saison, mais nous voyons des terres si bien cultivées qu'elles attirent une influence et plus efficace et plus prompte. Il y a aussi des arbres hâtifs dans le jardin de l'Époux : et la sainte chair de Marie est une terre trop bien préparée, pour attendre le terme ordinaire à produire des fruits d'immortalité.

Deux choses font partie de son triomphe : la gloire de son âme par l'amour, la gloire de son corps par le rejaillissement de celle de l'âme. Aussi l'Écriture sainte cherche-t-elle des expressions extraordinaires pour nous représenter un si grand éclat, pour nous en tracer quelque image ([1]). A peine trouve-t-elle dans le monde assez de lumières, et il a fallu ramasser tout ce qu'il y a de lumineux dans la nature. Elle a mis « la lune à ses pieds, les étoiles autour de sa tête ; le soleil la pénètre toute, et l'environne de ses rayons ([a]) : » tant il a fallu de gloire et d'éclat pour orner ce corps virginal.

a. Apoc., XII, I.

1. Si le manuscrit se retrouve, il y aura lieu ici de s'assurer si ce dernier membre de phrase n'est pas, comme on peut le craindre, une variante introduite dans le texte.

Après cela, chères âmes, je ne dois pas m'étendre en un long discours, pour vous décrire la magnificence du triomphe de la sainte Vierge. L'amour, qui l'a fait mourir, la fera aussi triompher. Je m'ouvrirais en ce lieu une trop vaste carrière, si j'entreprenais de vous raconter les grandeurs, les magnificences, les sublimités de l'amour. Je vous dirai seulement ce mot, que c'est à lui qu'il appartient d'élever les cœurs ; car c'est lui qui nous fait dire : *Sursum corda :* « Le cœur en haut, le cœur en haut. » C'est une doctrine du grand saint Thomas ([a]), que ceux-là seront les plus élevés dans l'ordre de la gloire, qui auront eu sur la terre de plus violents désirs de posséder Dieu. La flèche qui part d'un arc bandé avec plus de force, prenant son vol au milieu de l'air avec une plus grande vitesse, entre aussi plus profondément au but où elle est adressée : de même l'âme fidèle pénétrera plus avant, si je puis parler de la sorte, dans l'essence même de Dieu, qui est le seul terme de ses espérances, quand elle s'y sera élancée par une plus grande impétuosité de désirs.

Mais si l'amour de Marie a été si vif et si impétueux, combien a-t-elle dû s'unir intimement à celui qui faisait l'unique objet de son cœur et de tous ses désirs ? Qui peut exprimer la gloire dont elle a été revêtue, en entrant dans la joie de son bien-aimé ? Son triomphe n'est pas une vaine pompe. La puissance qui lui est donnée...

« Faites ([1]) tout ce qu'il vous dira ([b]). »

Qu'elle se rende l'avocate, auprès de Dieu, de l'Église qui la réclame, et qu'elle détourne les malheurs qui menacent la chrétienté. Qu'elle protège du plus haut des cieux ce royaume très chrétien, qu'un roi juste et pieux ([2]) lui a consacré ; et qu'elle veille en ses bontés sur le roi son fils, qui

a. I Part., *Quæst.* XII, *Art.* 6. — *b. Joan.*, II, 5.

1. Deforis intercale cette citation évangélique au milieu d'un assez long développement, par lequel il comblait la lacune laissée par Bossuet en cet endroit de son manuscrit. Elle n'y est pas enfermée entre crochets, à la différence du reste, sans doute parce qu'elle se lisait dans l'original, mais probablement en latin.

2. Louis XIII (édit du 10 février 1638) avait mis sa personne et son royaume sous la protection de la sainte Vierge, en exécution du vœu qu'il avait fait pour obtenir la naissance d'un Dauphin. C'est l'origine de la procession qui a lieu, aux Vêpres, le jour de l'Assomption, dans les églises de France.

renouvelle tous les ans ce don solennel. Qu'elle conserve ce grand monarque et dans la paix et dans les hasards : qu'elle inspire la justice à ceux qui l'ont irrité ([1]); et à lui, la bonté et la clémence. Qu'il fasse la paix par inclination, et la guerre par nécessité : qu'il ne soit terrible que pour protéger la justice, assurer la paix et la tranquillité publique. Qu'elle lui obtienne la grâce d'être toujours juste, toujours pacifique, père charitable de ses peuples, humble enfant de la sainte Église, protecteur de son autorité, zélé défenseur de ses droits.

Qu'elle bénisse la piété exemplaire de la reine son épouse, et qu'elle fasse multiplier leur royale postérité sous l'ombre de sa protection ! Qu'elle mette bientôt le comble à la joie de toute la France par le parfait rétablissement de cette reine auguste et pieuse ([2]), qui nous honore de son audience, et qu'elle ne prolonge sa vie que pour augmenter ses mérites. Qu'elle soit toujours aimée, toujours respectée, cette sage et pieuse princesse, pour inspirer continuellement des conseils de paix, des sentiments de bonté, des pensées de condescendance. Qu'elle vive sur la terre, n'ayant de goût que pour le ciel ; qu'elle dédaigne ce qui passe, et qu'elle s'attache immuablement à ce qui demeure. Qu'au milieu de tant de grandeurs, elle soit jetée devant Dieu dans une véritable humiliation ([3]) : qu'elle méprise autant sa grandeur royale que nous sommes obligés de la révérer ; et qu'elle fasse sa principale occupation du soin de mériter devant Dieu une couronne immortelle. Voilà, MADAME, les vœux que je fais : puisse Votre Majesté les faire avec moi dans toute l'étendue d'un cœur chrétien, et recevoir pour sa récompense la sainte bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit !

1. Le duc de Lorraine, Charles IV, qui refusait de livrer Marsal, malgré le traité du 6 février 1662 ; la cour de Rome, qui trouvait excessives les réparations exigées dans l'affaire du duc de Créqui.

2. Anne d'Autriche, la reine mère. Elle souffrait d'un cancer, dont elle mourut au commencement de l'année 1666. En outre une maladie accidentelle lui était survenue, qui dura du 10 avril au 11 août 1663. — Marie-Thérèse aussi entendit ce sermon (*Gazette de France*, 18 août 1663).

3. *Var.* dans une telle humiliation, qu'elle méprise...

PANÉGYRIQUE
DE SAINTE CATHERINE,
à Saint-Nicolas-du-Chardonnet,
25 novembre 1663.

Se reporter, pour l'ensemble du discours, à l'année 1661 (ci-dessus, p. 23) ; et s'attacher principalement aux variantes signalées comme se rapportant au second recensement. Elles sont indiquées par un astérisque. Si en rassemblant ces fragments épars, il avait été possible de former un tout à peu près suivi, nous aurions réservé pour la date à laquelle nous voici parvenus l'esquisse reconstituée. Malheureusement on n'y saurait prétendre, en l'absence du manuscrit. Ce remaniement, sous forme de *Méditation*, était destiné à un séminaire. C'était, à n'en pas douter, un de ces *Entretiens pour la bourse cléricale*, dont parlent les Mémoires de l'abbé Ledieu, et que notre orateur fit « plusieurs semaines de suite, » tant en faveur de l'établissement de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qu'en faveur « du Séminaire des Trente-Trois, établi vers ce temps à l'hôtel d'Albiac (1). » C'est ce qui apparaît dans cette péroraison, la seule des notes de Deforis qui nous ait paru pouvoir se détacher et se lire à part.

PÉRORAISON (2).

C'EST pour ce négoce céleste que cette maison est établie. On leur apprend la science, non pour retentir dans un barreau : c'est la science ecclésiastique destinée pour négocier le salut des âmes. C'est pourquoi on les choisit dès cet âge tendre, pour prévenir le cours de la corruption du siècle, et donner, s'il se peut, aux autels des ministres innocents. O innocence, que tu aurais de vertu dans les fonctions sacerdotales, que de bénédictions et de grâces ! Mais où te trouvera-t-on sur la terre ? On travaille du moins en cette maison à te conserver des vaisseaux sans tache. Ç'a toujours été l'esprit de l'Église : « On les doit retenir sous la discipline ; les instruire par la doctrine ecclésiastique, » *ut ecclesiasticis*

1. Ledieu, *Mémoires*, p. 87.
2. Voy. p. 47.

utilitatibus pareant ([a]). Quelles sont ces utilités ecclésiastiques ? Ce n'est pas d'augmenter les fermes, ni d'accroître le revenu de l'Église ; mais c'est afin de gagner les âmes. C'est dans ce dessein qu'on les élève comme de jeunes plantes, et qu'on les fait instruire dans cette maison.

Que reste-t-il maintenant, messieurs, sinon que, pendant que la science, comme un soleil, fera mûrir les fruits, vous arrosiez la racine ? La science éclaire par en haut la partie qui regarde le ciel ; il reste que vous donniez la nourriture à celle qui est engagée dans la terre. Cette eau salutaire de vos aumônes, en passant par ces plantes que l'on vous cultive, se tournera en fruits de vie, pour leur profit particulier, pour celui de toute l'Eglise, au service de laquelle on les destine, et enfin, messieurs, pour le vôtre, en vous amassant dans le ciel des couronnes d'immortalité, que je vous souhaite. *Amen.*

a *Conc. Aquisgr.*, cap. CXXXV (*apud Labbe*, tom. VIII, col. 1400).

ESQUISSE POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL [1].

Aux Carmélites de la rue du Bouloi,

30 décembre 1663.

Il ne nous est parvenu que deux fragments pour représenter un *Avent partiel*, prêché par Bossuet en 1663, aux Carmélites de la rue du Bouloi, à Paris. D'après *La liste véritable et générale*..., il devait partager cette station avec un des prédicateurs favoris de la reine mère, François Faure, évêque d'Amiens. Ce qui a été conservé dans l'œuvre de Bossuet n'est qu'une prolongation, pour ainsi dire, de cet Avent : une esquisse pour le dimanche dans l'octave de Noël, et une autre pour le mardi suivant, jour de la Circoncision.

Dans la première de ces deux circonstances, la petite communauté, qui d'abord n'avait été qu'une maison de repos et une sorte d'infirmerie pour les sœurs malades du grand couvent du faubourg Saint-Jacques, fêtait avec solennité la faveur qui venait de lui être accordée, grâce à la protection déclarée des deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, de former un nouveau monastère, ayant un gouvernement propre et une existence indépendante. « Le 30 décembre, dit la *Gazette de France* (du 5 janvier 1664), la reine mère alla avec la reine au couvent de la rue du Bouloi, où Leurs Majestés entendirent Vêpres, et la prédication de l'abbé Bossuet, dont elles furent très satisfaites. »

Dans les notes trop incomplètes que l'orateur a jetées confusément sur le papier, il n'y a que des allusions assez lointaines au sacrifice que le divin Enfant veut recevoir « de la main des grands. »

Erat pater ejus et mater mirantes [2].
Son père et sa mère étaient étonnés.
(*Luc.*, II, 33.)

JE remarque dans l'Évangile que le caractère particulier des mystères de la sainte enfance de JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, c'est d'imprimer dans les âmes, par leur profondeur, par leur simplicité, par leur sainteté, un étonnement

1. *Mss.*, 12821, f. 270.

2. Le texte se borne à ces six mots, en tête de l'avant-propos ; le second exorde, écrit le premier, comme toujours, ajoutait (f. 271) : *super his quæ dicebantur de illo*... « des choses qui se disaient de lui. » — (Ms. *Erant*...)

intime et secret des voies inconnues de Dieu et de sa sagesse cachée. Un enfant naît dans une étable, pauvre, inconnu, méprisé ; et toutefois, ô prodige (1) ! le ciel et la terre s'en remuent, les anges descendent, une étoile (2) brille, les pasteurs le font connaître dans Bethléem, les Mages dans la ville royale, Siméon et Anne dans le temple même. Ceux qui sont de loin le cherchent ; ceux qui sont près le méconnaissent ou le persécutent. Dieu fait des miracles inouïs pour le découvrir, et dans la suite il en fait de non moins surprenants pour le cacher. Le ciel se déclare en sa faveur, et à peine peut-il trouver un asile dans toute la terre. On lui prédit tout ensemble et des grandeurs extraordinaires et des humiliations terribles. Que peut faire une âme religieuse dans un si grand mélange de choses si sagement rassemblées, sinon de se laisser jeter insensiblement avec Joseph et Marie dans cette sainte admiration que je lis dans mon Évangile ? *Erat pater ejus et mater mirantes :* « Son père et sa mère étaient étonnés. » Je ne puis vous dire, mes sœurs, combien de grâces étaient renfermées dans cet étonnement sacré : un recueillement très profond, une secrète attention à ce qui se passe, une attente respectueuse de je ne sais quoi de grand (3) qui se prépare, une dépendance absolue des desseins cachés de Dieu (4), un abandon aveugle à sa grande et occulte providence. Voilà les saintes dispositions, ou plutôt voilà les grandes vertus qui sont renfermées dans cette admiration de la sainte Vierge : *erant mirantes ;* et j'espère que nous entrerons dans ces mêmes sentiments par son entremise, que nous lui allons demander avec les paroles de l'Ange : *Ave.*

« Qui est celui, dit le Sage, qui a mesuré les hauteurs du ciel et les profondeurs de l'abîme (a) ? » c'est-à-dire, qui est celui qui a pu comprendre (5) et les grandeurs infinies d'un

a. Eccli., I, 2.
1. *Var.* ô miracle.
2. *Édit.* nouvelle. — Ce mot, ajouté d'abord, a été effacé ensuite.
3. *Édit.* et de relevé. — Trois mots effacés.
4. *Var.* une dépendance totale des ordres cachés de Dieu.
5. *Var.* entendre.

Dieu considéré en lui-même, et les profondes bassesses d'un Dieu anéanti pour l'amour de nous (1) ? L'un et l'autre secret est impénétrable à la créature ; et comme elle s'y perd en les contemplant, il ne lui reste qu'à les adorer avec un étonnement religieux. Aussi voyons-nous dans les saintes Lettres que les anges, qui voient face à face la gloire et la majesté d'un Dieu régnant, sont contraints de baisser la vue et de se cacher devant lui comme étonnés de sa grandeur ; et les hommes qui sont appliqués par un ordre particulier à contempler les profondeurs d'un Dieu abaissé, ne pouvant trouver le fond d'un si grand abîme, sont jetés dans un pareil étonnement, ainsi que nous le lisons dans notre Évangile : *Erat pater ejus et mater mirantes :* « Son père et sa mère étaient étonnés. »

J'ai déjà remarqué, mes sœurs, que cet étonnement religieux est le véritable sentiment de l'âme par lequel nous devons honorer les profondes et inconcevables conduites de Dieu dans l'enfance de son Fils ; et, pour entrer comme nous devons dans cette sainte disposition, je me propose, mes sœurs, de vous représenter comme en raccourci (2) les circonstances particulières de l'histoire de ce Dieu enfant, avec leurs secrets rapports à l'œuvre de la rédemption de notre nature. Ainsi mon dessein n'est pas aujourd'hui de vous parler simplement de la naissance de notre Sauveur, mais de vous représenter comme en raccourci tous les mystères de sa sainte enfance, auxquels ce temps est consacré (3) ; afin que, contemplant d'une même vue (4), autant que le Saint-Esprit nous l'a révélé, tout l'ordre et l'enchaînement des desseins de Dieu sur cet Enfant, nous nous perdions dans l'admira-

1. *Var.* pour l'amour des hommes ?

2. *Var.* Considérons attentivement toutes les circonstances particulières de l'histoire de ce Dieu enfant *(et ce qui suit, effacé) :* c'est là que nous découvrirons de toutes parts des sujets d'une attention si intime, d'un étonnement si profond, d'une adoration si respectueuse, qu'il faudra dire de nous ce que dit notre évangéliste de la sainte Vierge et de saint Joseph : *Erant mirantes :* « Ils étaient ravis en admiration. » Vous voyez donc, âmes saintes, que mon dessein...

3. *Ms.* avec leurs secrets rapports à l'œuvre de la rédemption de notre nature. — Membre de phrase passé plus haut, dans le remaniement signalé dans la note précédente.

4. *Var.* afin que voyant d'un même regard...

tion de ses conseils et de sa sagesse : *Erant mirantes.* Voilà, mes très chères sœurs, le dessein que je me propose ; mais, de peur que nos esprits ne s'égarent, je réduirai à trois points cette pieuse méditation de l'enfance du Sauveur des âmes.

Cet Enfant a été découvert au monde, il a été caché au monde, il a été persécuté par le monde. Il a été découvert, et les pasteurs, et les Mages, et le vénérable vieillard Siméon, et Anne, cette sainte veuve, en sont des témoins fidèles. Ensuite il a été caché, et sa fuite précipitée en Égypte, et la retraite obscure de Nazareth en sont une preuve suffisante. Il a été persécuté, et la cruelle jalousie d'Hérode, et le meurtre des saints Innocents le font bien connaître. Tels sont les trois sujets d'admiration que j'ai à vous proposer en Jésus enfant : les voies nouvelles et imprévues par lesquelles Dieu le manifeste, les ténèbres profondes et impénétrables dans lesquelles Dieu le retire et le cache (1), les persécutions inopinées par lesquelles Dieu l'exerce, et par lui sa sainte famille. Ce sont les trois vérités que je veux considérer avec vous, mes sœurs, afin que nous apprenions tous ensemble et à recevoir ses lumières quand il se découvre, et à aimer ses ténèbres quand il se cache, et à nous unir [à] ses souffrances (2).

Il se cache (3), aimons son obscurité; il se montre (4), suivons ses lumières ; il souffre, unissons-nous à ses peines.

Jésus (5) ne doit pas dégénérer de sa haute et admirable bassesse. Si de la honte de ce qu'il se cache, plus de ce qu'il se découvre. De pauvres bergers : c'est à eux auxquels il

1. *Var.* et le couvre.

2. *Ms.* aux souffrances. — *Var.* Dieu veuille que nous apprenions par ces vérités et à recevoir ses lumières, et à révérer ses ténèbres, et à profiter de ses souffrances !

3. Addition, dans laquelle l'auteur semble disposé à intervertir l'ordre des deux premières parties.

4. *Var.* il se découvre, recevons...

5. Ce qui suit n'a plus forme de discours. Ce sont des notes, des *pensées*, auxquelles le tour elliptique ajoute quelquefois un nouvel éclat, comme dans Pascal. L'auteur remplit ce qui reste de blanc sur sa feuille. Pour le vrai discours, il l'improvisera.

envoie ses anges. Mon Sauveur, cachez-vous plutôt. Orgueil humain : on veut se faire connaître des grands, et on aime mieux la retraite et l'obscurité tout entière. Mais mon Sauveur veut porter toute cette honte, et celle d'être caché, et celle d'être découvert seulement aux pauvres et aux méprisables du monde. Il ne faut pas s'étonner si celui qui est innocent s'attache premièrement où il trouve le moins de corruption, et où la nature est moins gâtée. Leur condition met plus à couvert des égarements de la présomption, des folies et des extravagances de la vanité. Il n'y trouve pas ce faste affecté, cet air superbe et dédaigneux ; mais s'il reste quelque trace de la justice et de l'innocence, c'est là ce qu'il cherche. N'importe qu'ils soient occupés à garder les bêtes : il y a plus d'innocence dans ces emplois bas que dans ceux que le monde admire. Plus de dépravation dans les affaires humaines, plus de malignité à conduire et à gouverner les hommes. Les animaux marchent d'une voie droite, les hommes se sont dévoyés. Je ne sais quoi de plus innocent dans les créatures qui sont demeurées dans la pureté de leur être, sans avoir en rien altéré l'ouvrage du Créateur. Ce sont des esprits grossiers : mais ils ne se dissipent pas dans de vaines subtilités, mais ils ne s'égarent pas dans des présomptions extravagantes. Dieu ([1]) ne cherche pas dans l'esprit des hommes, la vivacité, la pénétration, la subtilité, mais la seule docilité et humilité pour se laisser enseigner de lui. Qu'il ne soit pas capable d'entendre, c'est assez qu'il le soit de croire. Rien n'est plus insupportable au cœur de Dieu que les hommes qui s'imaginent ou pénétrer ses mystères par leur subtilité, ou mesurer ses grandeurs par leurs pensées ou attirer ses bienfaits par leurs seuls mérites, ou avancer ses ouvrages par leur industrie, ou lui être nécessaires par leur puissance. C'est pourquoi *non multi sapientes secundum carnem*, *non multi potentes*, *non multi nobiles* ([a]). Il en vient

a. I *Cor.*, I, 26.

1. *Ms.* Mais Dieu... — Cette conjonction était utile dans la première rédaction : «... Ce sont des esprits grossiers ; mais Dieu... » Après que les deux membres de phrase qui précèdent ont été introduits par une *addition interlinéaire*, elle devient plus nuisible qu'utile.

néanmoins de ces sages, les Mages ; mais après l'étoile, mais toujours prêts à retourner par une autre voie; de ces riches et de ces puissants: l'opinion publique les a couronnés. Trois conditions : offrir son or à JÉSUS, ses richesses à ses membres : son encens, lui rendre hommage de sa grandeur : sa myrrhe, lui présenter au milieu des pompes du monde le souvenir de sa mort, la mémoire de sa sépulture : grand et agréable sacrifice de la main des grands !

Que nous sacrifions volontiers à Dieu des plaisirs médiocres ! Que nous mettons volontiers au pied de la croix des contradictions légères et des injures de néant ! Que nous sommes patients et humbles, lorsqu'il ne faut que donner à Dieu des choses qui ne coûtent rien à la nature ! Choisissez-moi toute autre croix : je veux bien souffrir, mais non pas cela : mais toujours celle qui arrive, c'est celle que nous refusons. Nous voulons bien des croix pourvu qu'elles ne soient pas croix, des peines qui ne soient pas peines, et des contradictions, pourvu que notre humeur n'en soit pas choquée. N'est-ce pas au médecin à nous mesurer la dose (1) ?

1. *Var.* mêler la médecine ?

ESQUISSE ET FRAGMENTS

POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION [1].

Aux Carmélites de la rue du Bouloi,

1er janvier 1664.

Écrit de la même plume et du même trait que le canevas précédent, ce sermon était destiné au même auditoire. Pour abréger son travail préparatoire, l'orateur se reporte à un de ceux qu'il avait composés jadis pour la chapelle du grand couvent, celui de la rue Saint-Jacques, dont la nouvelle communauté était comme une récente colonie. Du reste, la prédication s'adresse moins aux quelques religieuses présentes qu'aux auditeurs venus du dehors. C'était une prolongation de la station d'Avent, dont une partie avait été fournie par l'évêque d'Amiens, et l'autre par « l'abbé Bossuet. »

C'est pour la première fois qu'on trouvera rassemblés les fragments épars de ce discours. Lachat a bien prétendu le reconstituer ; mais il lui a prêté un premier point composé pour le 1er janvier 1669 ; et il s'est borné, pour le second, à renvoyer à celui de 1668. Nous aurons à corriger dans le détail des fautes de lecture assez bizarres : celles de cet éditeur sont toujours d'un autre goût que celles de Deforis.

Vocabis nomen ejus JESUM *: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.*

Vous donnerez à l'Enfant le nom de JÉSUS, c'est-à-dire celui de Sauveur ; car c'est lui qui sauvera le peuple de ses péchés.

(*Matth.*, I, 21.)

UN nom donné par l'ordre de Dieu doit aussi être expliqué par le même ordre ; jamais nous ne serons capables d'entendre les mystères admirables du nom de JÉSUS, si le Saint-Esprit ne nous les découvre. Il le fait aussi, chrétiens ; et il nous apprend dans mon texte que la raison précise et essentielle pour laquelle ce divin nom est dû par excellence au Fils de Marie : c'est qu'il est envoyé pour sauver son

1. *Mss.*, 12821 (Réserve), f. 342-346 ; 322 ; 328-332.

peuple de la tyrannie du péché. De même que s'il disait : Il y a eu plusieurs Jésus et plusieurs sauveurs : les uns ont mérité ce beau titre pour avoir délivré les peuples d'une longue captivité, les autres pour les avoir sauvés ou des périls de la guerre ou des horreurs de la famine. Celui-ci est Sauveur par un autre titre : son caractère (1) particulier, c'est qu'il nous sauve de tous nos péchés ; et c'est pour cela que nous délivrant du plus grand de tous les malheurs, il mérite d'être nommé et le Sauveur véritable, et l'unique libérateur, et le Jésus par honneur et par excellence (2) : *Ipse enim salvum [faciet populum suum a peccatis eorum]* (a). Ainsi (3) toute la grandeur du nom de Jésus, c'est de nous désigner personnellement celui qui est envoyé de Dieu pour ôter les péchés du monde : et c'est aussi cette délivrance que j'ai dessein de vous faire entendre pour célébrer dignement la gloire d'un nom si auguste.

Or, messieurs, j'ai appris de saint Augustin que cette grâce de délivrance de tous nos péchés a trois parties principales et essentielles. Jésus, dit-il, est l'Agneau de Dieu, et il ôte les péchés du monde en trois façons différentes : « et parce qu'il remet ceux qu'on a commis, et parce qu'il nous aide pour n'en plus commettre, et parce que par plusieurs périls et par plusieurs exercices il nous mène enfin à la vie où nous ne pouvons plus en commettre aucun : » *Et dimittendo quæ facta sunt, et adjuvando ne fiant, et perducendo ad vitam ubi fieri omnino non possint* (b).

Et en effet, chrétiens, si nous méditons attentivement comment (4) le péché nous tient captifs, il nous sera aisé de connaître que cette misérable servitude consiste en trois choses. Lorsque nous l'avons commis, il a sa tache inhérente en nous et sa coulpe qui nous infecte. Et quand elle est

a. Matth., I, 21. — *b. Oper. imperf. cont. Julian.*, lib. II, n. 84. — Ms. *in qua fieri...*

1. *Var.* mérite.

2. Trois mots omis dans l'édition Lachat.

3. L'auteur avait d'abord tracé ici tout le développement : « Combien nécessaire était cette grâce,... » qu'il a transporté ensuite au début de son premier point.

4. *Var.* combien.

effacée, il a encore ses appas trompeurs et ses tentations qui nous attirent. Et dans la plus grande vigueur (1) de la résistance, voire même dans la victoire (2), et dans l'honneur du triomphe, encore que nous vivions (3) sans péché, nous ne vivons pas sans péril, ayant toujours en nous-mêmes non seulement la liberté malheureuse, mais encore la facilité tout entière, et certainement trop entière (4), de céder à cet (5) ennemi. Ainsi le divin JÉSUS, pour être notre JÉSUS et nous sauver du péché dans toute son étendue, doit nous délivrer par sa grâce, premièrement de la coulpe, secondement de l'attrait, troisièmement du péril. C'est ce qu'il fait, chrétiens : et il efface la coulpe par la grâce de la rémission, il nous sauve de l'attrait du crime par la grâce de son soutien, il nous tire de tout péril en nous conduisant à la vie heureuse où nous n'avons plus à craindre aucune faiblesse. C'est pourquoi le même saint Augustin rapporte toujours à ces trois effets les trois opérations de la grâce qui nous sauve de la tyrannie du péché : et il dit que la coulpe en est effacée par la grâce qui nous régénère (6), que l'attrait et sa puissance est bridée par la grâce qui nous assiste, enfin qu'il est guéri sans retour et déraciné tout à fait par la grâce qui nous récompense (7). Voilà, messieurs, les trois grâces par lesquelles le Fils de Dieu nous délivre de nos péchés et se montre notre Sauveur : par la première il nous justifie, par la seconde il nous exerce, par la troisième il nous couronne. En ces trois grâces est renfermé tout le salut que nous espérons en Notre Seigneur. Voyons donc aujourd'hui, messieurs, combien chacun de ces trois bienfaits nous rend redevables au Sauveur des âmes, et célébrons-les par ordre dans les trois points de ce discours.

1. *Lachat :* rigueur.
2. *Lachat :* dans le sanctuaire !
3. *Var.* si nous vivons.
4. *Lachat :* tout entière, et certainement très entière...
5. *Var.* notre.
6. *Var.* justifie.
7. Le latin en marge : *Dei gratia regenerante impetrandum, Dei gratia juvante frenandum, Dei gratia remunerante sanandum.* (*Cont. Julian.*, lib. II, cap. IV.)

PREMIER POINT [1].

Le fondement du salut et le commencement de la grâce qui nous est accordée par notre Sauveur, c'est la rémission de nos crimes. Combien nécessaire était cette grâce [2], combien précieux ce salut, combien illustre cette délivrance, vous le comprendrez aisément par la qualité du mal dont elle nous tire. Car comme le péché n'est autre chose que la dépravation de l'homme en lui-même, il s'ensuit que ce mal est plus dangereux que tous ceux qui nous menacent par le dehors; et comme c'est la dépravation de la partie principale, c'est-à-dire de la raison, de la volonté, de la conscience, donc les maladies du corps les plus pestilentes n'égalent pas sa malignité. Mais le comble de tous les malheurs, c'est que cette dépravation ne corrompt pas seulement en nous ce qu'il y a de meilleur, mais encore nous rend ennemis de Dieu, contraires à sa droiture, injurieux à sa sainteté, ingrats envers [3] sa munificence, odieux à sa justice, et par conséquent soumis à la loi de ses vengeances : tellement qu'il n'y a nul doute que le grand mal des hommes ne soit le péché ; et si jusques à présent il y a eu plusieurs Jésus et plusieurs sauveurs, maintenant il n'est plus permis d'en connaître d'autres que celui que nous adorons [4].

Il est temps [5] maintenant... que je vous fasse entendre par les Écritures cette grâce singulière de la rémission des péchés. Comme c'est le fruit principal du sang du Nouveau

1. Simplement esquissé (f. 345). Inédit.

2. *Ms.* « etc. *Vid. sup.* ce qui est effacé dans la première et deuxième page. Et pour le reste, *Voy.* 1er sermon du deuxième Carême : *Ne in vacuum gratiam Dei*..., p. 4 et 5 : la rémission expliquée, etc., dont une grâce peut être énoncée. » — Nous prenons aux endroits indiqués l'esquisse de ce premier point, qui sera encore forcément très incomplet.

3. *Var.* à.

4. *Ms.* celui que nous adorons, qui, nous sauvant du péché comme du plus grand de tous les malheurs, mérite d'être nommé le véritable Sauveur (*var.* le véritable JÉSUS), le grand et unique libérateur, le Sauveur (*var.* le JÉSUS) par honneur et par excellence. — Fin de phrase que l'auteur a fait passer dans son exorde remanié, et qu'il faut par conséquent supprimer ici.

5. Ici commencent les extraits du sermon de 1661 : *Adjuvantes exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* — Cf. t. III, fin du 1er point, p. 550-553.

Testament, et l'article fondamental de la prédication évangélique, le Saint-Esprit... a pris un soin particulier de nous en donner une vive idée, et de nous l'expliquer en plusieurs façons, afin qu'il entre dans nos cœurs plus profondément. Il y en a qui regardent Dieu, qui marquent en lui comme un changement. Il dit que Dieu oublie les péchés ; qu'il ne les impute pas ; qu'il les couvre. Il dit aussi qu'il les lave ; qu'il les éloigne de nous ; et qu'il les efface. Pour entendre le secret de ces expressions, et des autres que nous voyons dans les saintes Lettres, il faut remarquer attentivement l'effet du péché dans le cœur de l'homme, et l'effet du péché dans le cœur de Dieu.

Le péché dans le cœur de l'homme est une humeur pestilente qui le dévore, et une tache infâme qui le défigure. Il faut purger cette humeur maligne, et l'arracher de nos entrailles : « Autant que le levant est loin du couchant, autant éloigne-t-il de nous nos iniquités : » *Quantum distat* [*ortus ab occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras*] ([a]). Et pour cette tache honteuse, il faut passer l'éponge dessus, et qu'il n'en reste plus aucune marque : « Israël, c'est moi qui t'ai fait, ne t'oublie pas de ton Créateur ; c'est moi qui ai effacé tes iniquités comme un nuage qui s'évanouit, et comme une légère vapeur, » qui, étant dissipée par un tourbillon, ne laisse pas dans l'air le moindre vestige : *Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua* ([b]).

Mais, mes sœurs, à l'égard de Dieu, le péché a des effets bien plus redoutables : il fait un cri terrible à ces oreilles toujours attentives, il est un spectacle d'horreur à ces yeux toujours ouverts. Ce spectacle cause l'aversion, et ce cri demande la vengeance. Pour rassurer les pécheurs, Dieu leur déclare, par son Écriture, qu'il couvre leurs crimes pour ne les plus voir ; qu'il les met derrière son dos, de peur que, paraissant à ses yeux, ils ne fassent soulever son cœur ; enfin qu'il les oublie, qu'il n'y pense plus. Et quant à ce cri funeste, il en étouffe le son par une autre voix ; pendant que nos péchés nous accusent il produit un avocat pour nous défendre,

a. Ps., CII, 12. -- *b. Is.*, XLIV, 22.

« JÉSUS-CHRIST le juste, qui est la propitiation pour nos crimes ([a]), » il déclare qu'il ne veut plus qu'on nous les impute, ni que nous en soyons jamais recherchés. Le ciel et la terre s'en réjouissent, les montagnes tressaillent de joie, « parce [p. 5] que le Seigneur a fait miséricorde : » *Laudate, cæli, quoniam misericordiam fecit Dominus ; jubilate, extrema terræ ; resonate, montes, laudationem* ([b]). Vous voyez donc... la rémission des péchés expliquée, et autorisée en toutes les formes qu'une grâce peut être énoncée... ([1]).

SECOND POINT ([2]).

Les médecins ordinaires nous traitent assidûment durant tout le cours de la maladie ; quand la fièvre nous a quittés tout à fait, ils nous quittent aussi sans crainte, et nous laissent peu à peu réparer nos forces : si bien que la marque la plus certaine que le malade est guéri, c'est lorsque le médecin le laisse à lui-même et à sa propre conduite ([3]). Les maladies de nos âmes ne se traitent pas de la sorte : le péché, quoique guéri par la grâce justifiante, laisse néanmoins de si mauvais restes, et affaiblit tellement en nous le principe de la droiture, que la grâce médicinale ne nous est pas moins nécessaire pour conserver persévéramment ([4]) que pour recouvrer la justice, et si le médecin qui nous a traités nous abandonne un moment, la rechute ([5]) est inévitable : *Et fiunt novissima* [*hominis illius pejora prioribus*] ([c]).

C'est ici qu'il nous faut entendre les faiblesses, les blessures, les captivités de notre nature vaincue, et nous verrons, chrétiens, que le péché nous séduit par tant d'artifices, nous gagne par tant d'attraits, nous pénètre par tant d'avenues

a. I *Joan.*, II, 1, 2. — *b. Is.*, XLIV, 23. — *c. Luc.*, XI, 26. — Ms. *Et erunt novissima.* Lapsus déjà rencontré.

1. Nous arrêtons ici les emprunts à 1661. Bossuet semble en avoir indiqué la mesure, en reprenant dans le renvoi même (voy. ci-dessus, p. 439, n. 2) plusieurs des expressions de cette dernière phrase.

2. Les deux premières pages seules ont été conservées (f. 322). Les éditeurs en font le début du second point dans le sermon pour la Circoncision, 1668, prêché devant Condé, à Dijon.

3. *Var.* à lui-même, pour achever de se rétablir.

4. Ce mot remplace *éternellement*, effacé.

5. *Var.* notre chute. (*Perte*, effacé.)

qu'il faut une prévoyance infinie, et une puissance sans bornes, et un soutien sans relâche, pour nous tirer de ses mains et nous sauver de ses embûches. Et au dedans et au dehors tout concourt à établir son empire. Et premièrement au dehors tout ce qui est autour de nous nous est une occasion de péché, tant nous sommes dépravés et corrompus. Ce qui est plaisant nous captive, ce qui est choquant nous aigrit ; notre bonne fortune nous rend superbes, celle du prochain (1) envieux ; ses malheurs font naître en nous (2) un mépris injuste (3), les nôtres, un lâche abattement. Pour les amis nous sommes flatteurs, pour les ennemis, inexorables (4), pour les indifférents, durs et dédaigneux ; par conséquent injustes pour tous. Nous corrompons toutes choses, l'amitié par les complaisances et par les cabales, la société par les fraudes, les lois même et les jugements par les partialités et par l'intérêt. Autant d'objets différents qui nous environnent, autant de pierres de scandale, autant d'occasions de dérèglements. Et pour le dedans, ô Dieu ! quel désordre ! Premièrement pour la connaissance (5), ou l'ignorance nous l'ôte, ou la passion l'obscurcit, ou l'indifférence (6) la rend inutile, ou la témérité (7), ruineuse. Les (8) simples sont grossiers, les subtils sont présomptueux ; les biens réels sont les moins connus, les idées les plus véritables sont les moins touchantes ; le spirituel est plus fort, le sensible est plus décevant ; la raison... (9).

1. Surcharge ajoutée, quand l'auteur traita le même sujet (1668) : * les autres.
2. *Var.* plus récente : * nous causent (1668).
3. *Première rédaction :* le mépris, les nôtres, l'abattement et le désespoir.
4. *Var.* cruels.
5. *Première rédaction :* pour les connaissances,... les ôte,... les obscurcit,... les rend inutiles,... ruineuses.
6. Effacé, pour y substituer (1668) : * le défaut de réflexion. — En 1664, cette idée était exprimée à la fin de la phrase. (Voy. la *var.* suivante.)
7. *Var.* l'inconsidération.
8. Avant cette phrase, en 1668, *addition marginale* avec renvoi : * Tout ce qu'il y a de meilleur en nous tourne et dégénère en excès.
9. Deforis continue, dans le sermon de 1668 (et tous les éditeurs à son exemple) : « y succombe. Après cela, chrétiens... » Telle n'était pas la pensée de Bossuet. Dans deux reprises de ce développement (1668 et 1687, 1er janvier), il dira : « ... la raison nous conseille mieux, les sens pressent plus violemment (en 1687 ; nous pressent davantage) ; c'est pourquoi le bien plaît... » Et pour

TROISIÈME POINT [1].

C'est donc ici, chrétiens, la dernière grâce, l'assurance, le prix, la perfection et le comble [2] de toutes les autres, d'être menés à la vie où nous serons impeccables, où nous jouirons éternellement avec les saints anges de cette heureuse nécessité de ne pouvoir plus être soumis au péché. C'est là le bonheur parfait, c'est le salut accompli, c'est enfin le dernier repos qui nous est promis en Notre Seigneur. Le commencement de notre repos, c'est de pouvoir ne plus pécher, la fin de notre repos, c'est de ne pouvoir plus pécher ; le commencement de notre repos, c'est de pouvoir être justes ; la fin de notre repos, c'est d'avoir une assurance infaillible [3] de ne déchoir jamais aux siècles des siècles de la grâce ni de la justice.

Pour entendre profondément la différence de ces deux repos, dont l'un est la consolation de la vie présente et l'autre est la félicité de la vie future, il faut remarquer, messieurs, que par la grâce du christianisme nous sommes très assurés que notre Dieu ne nous délaissera pas, mais nous ne sommes pas assurés que nous ne délaisserons pas notre Dieu ; c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous sommes assurés de Dieu, mais toujours incertains de nous et de notre propre faiblesse. Nous sommes assurés de Dieu ; car nous sommes très assurés « qu'il ne quitte point, si on ne le quitte : » *Non deserit, nisi deseratur* [a]. C'est la doctrine de tous les saints Pères, c'est la foi de tous les conciles, c'est l'espérance de tous les fidèles : si quelqu'un le nie, qu'il soit anathème ! La foi de Dieu nous est engagée, ainsi qu'il l'a assuré par son saint prophète : « Je vous épous[erai] en foi : » *Sponsabo te mihi in fide* [b] ; et cette parole est sacrée, cette foi est inviolable ; c'est à Jésus-Christ qu'elle est donnée, et son sang nous est

a. S. Aug., *In Ps.* CXLV, n. 9. — *b. Ose.*, II, 20. — Ms. *Despondi te...* Et dans la traduction : « Je vous ai épousé... »

finir : « sa vertu même un écueil, contre lequel ses forces se brisent, parce que son humilité y succombe. Après cela... »

1. F. 28. Deforis a *incorporé* ce troisième point à celui du 1er janvier 1668.

2. Trois mots effacés : *et la couronne.*

3. *Var.* certaine.

le gage de sa vérité infaillible ([1]). C'est pourquoi tous les oracles divins nous assurent que le traité qu'il fait avec nous est un traité éternel : *Feriam vobiscum pactum sempiternum* ([a]); c'est-à-dire que notre grand Dieu, toujours fidèle à sa vérité et à ses saintes promesses, ne quitte jamais de lui-même ceux qu'il a une fois admis à la nouvelle alliance, à la société de son Fils et à l'unité de ses membres. Mais si nous sommes bien assurés qu'il ne rompra pas le traité, nous ne sommes pas assurés de ne le pas rompre. Il est vrai, cet Époux toujours fidèle ne fera jamais de divorce ([2]) ; mais cette âme, perfide et ingrate épouse, l'obligera peut-être à se séparer ; et ainsi, dit le prophète Isaïe, « les hommes dissipe[nt] le pacte éternel ([3]) : » *Dissipaverunt fœdus sempiternum* ([b]). Comment est-il dissipé, s'il est éternel ? « C'est à cause, dit ce prophète, que les hommes ont transgressé la loi ancienne et qu'ils ont changé le droit établi : » *Transgressi sunt leges, mutaverunt jus* ([c]) ; c'est-à-dire, si nous l'entendons, que le pacte était éternel de la part de Dieu, mais qu'il a été rompu de la part des hommes. Celui qui est immuable est toujours prêt à demeurer ferme, mais celui qui est changeant a tout renversé en manquant à la foi donnée. Voilà donc, âmes chrétiennes, quelle est notre assurance durant cette vie ; voilà quel est notre repos durant cet exil. Grand et admirable repos ! car qu'y a-t-il de plus grand que d'être assuré de Dieu ? Mais incertitude terrible ! car qu'y a-t-il de plus misérable que de n'être pas assuré[s] de nous ? Viendra donc enfin le dernier repos et l'assurance parfaite, où nous serons assurés de Dieu et non moins assurés de nous. Nous sommes déjà certains que Dieu ne peut pas nous manquer ([4]) jamais ; alors nous serons certains que nous ne pourrons jamais manquer ([5]) à Dieu ; et notre fidélité, je l'oserai dire,

a. Is., LV, 3. — Première rédaction : *Vobiscum fœdus...* Corrigé plus tard, probablement pour le 1er janvier 1668. — *b. Is.*, XXIV, 5. — *c. Ibid.*

1. *Var.* nous en est le gage.

2. *Note marginale :* Fidélité réciproque : que son amour est délicat ! que sa jalousie est scrupuleuse !

3. *Var.* elle dissipe, elle viole... — (Était moins littéral.)

4. *Lachat :* nous manquer de lui-même. — Mots effacés. Reste d'une *première rédaction :* que Dieu ne nous manquera jamais de lui-même.

5. *Var.* que nous ne manquerons jamais...

ne sera pas moins assurée ni moins inébranlable que la sienne propre. Tel est ce jour de repos et de sabbat éternel qui nous est promis ; voilà quels nous serons à la fin, sans fin, immuables comme Dieu même, saints comme Dieu même, impeccables comme Dieu même.

Comment, mes frères, pourra arriver à des hommes toujours changeants cet état de félicité immuable, si ce n'est que ce même Dieu, qui a fait la créature raisonnable dans la loi des changements, ne cesse de la rappeler à la loi de son éternité ? Car qui ne sait qu'il nous a créés pour être participants de lui-même ? Il commence en nous cette grâce dans ce lieu de pèlerinage, c'est pourquoi nous y pouvons être saints ; mais il ne fait encore que la commencer, c'est pourquoi nous pouvons devenir pécheurs. Alors nous serons saints sans changement et délivrés du péché sans aucun retour, lorsque nous serons élevés à la parfaite unité, à la pleine participation du bien immuable : *Plena participatione incommutabilis boni* ([a]).

Combien libre sera alors notre liberté, combien vive notre vie, combien tranquille notre paix ! « Là nous n'aurons plus aucun vice, ni dont il nous faille secouer le joug, ni dont il nous faille effacer les restes, ni dont il nous faille combattre les attraits trompeurs : » [*Nullum habens vitium,*] *nec sub quo jaceat, nec cui cedat, nec cum quo saltem laudabiliter dimicet* ([b]). Rien ne pourra nous plaire que le vrai bien, rien ne pourra nous délecter que la justice. Pourquoi ? Parce que, pour parler selon l'Évangile, « nous serons alors entrés ([1]) dans la joie de notre Seigneur: » *Intra in gaudium* [*Domini tui*] ([c]). Quelle est cette joie du Seigneur, si ce n'est l'amour de la vérité et la chaste délectation de la justice ? Cette joie entre en nos cœurs ([2]) durant cette vie ; mais elle y entre, mes frères, comme dans un vaisseau corrompu, et déjà rempli d'autres joies sensibles, qui altèrent la pureté de cette sainte

a. S. Aug., *Epist.* CXL, *ad Honorat.*, n. 74. — Ms. *Plena participatio...* — *b.* Id., *De Civit. Dei*, lib. XXII, cap. XXIV. — *c. Matth.*, XXV, 21.

1. *Lachat :* pleinement entrés. — Cet adverbe imaginaire est le résultat d'une fausse lecture. *(Selon l'Évang...*, a été transformé en *pleinement.)*

2. *Var.* en nous.

et divine joie. C'est pourquoi le cœur humain est partagé ; et les entrées étant ouvertes à la joie du monde, elle ne gagne que trop souvent le dessus. Là, dans cet état bienheureux, la joie de notre Seigneur n'entrera pas tant dans notre âme que notre âme entrera tout entière, comme dans un abîme de félicité, dans cette joie du Seigneur. Elle en sera pénétrée, elle y sera absorbée : « là tout ce qui est mortel sera englouti par la vie ([a]) ; » et l'ardeur des folles joies de la terre étant tout à fait éteinte, il ne restera dans les cœurs que le plaisir immortel et le chaste attrait de la vérité, et un amour suprême, un amour constant, un amour immuable pour la justice : *Gaudium de veritate*, dit saint Augustin ([b]).

« Donc, mes frères, dit le saint Apôtre, hâtons-nous d'entrer dans ce repos éternel : » *Festinemus ergo ingredi in illam requiem* ([c]). Quel serait votre repos, si l'on vous disait que vos richesses sont si assurées que jamais vous n'aurez à craindre aucune indigence, votre fortune si bien établie que jamais vous ne souffrirez aucune disgrâce, vos forces et votre santé si bien réparée qu'elle ne sera jamais altérée par aucune maladie : quelle serait votre joie ! quel votre repos ! Combien donc serez-vous heureux, et quelle sera la tranquillité, mais quelle sera la gloire et la dignité de votre repos, lorsque vous ne pourrez plus être injustes, vous ne pourrez plus être déshonnêtes, vous ne pourrez plus être pécheurs, vous ne pourrez plus perdre Dieu, vous ne pourrez plus déchoir de votre justice, ni par conséquent de votre bonheur ! O vie sainte ! ô vie heureuse ! ô vie désirable ! Jésus a commencé de nous délivrer, parce que nous pouvons ne pécher pas ; oui, certes ([1]), nous pouvons ne pécher pas ; sa miséricorde est toujours prête, sa grâce est toujours présente. Je puis ne pécher pas : que ma liberté est grande ! Mais, hélas ! je puis encore pécher : que ma faiblesse est déplorable ! Malheureuse puissance de pécher, que ne puis-je te déraciner tout à fait ! que ne puis-je te retrancher de mon franc arbitre ! Mes frères, il n'est pas temps ; il faut suivre tous les degrés des présents divins, et tous les progrès de sa grâce. Usons

a. II *Cor.*, v, 4. — *b.* S. Aug., *Confess.*, lib. XXIII, n. 33. — *c.* *Hebr.*, iv, 11.
1. *Lachat :* oui, *mes frères.* — Deux mots effacés.

bien de la liberté que nous possédons pour pouvoir pécher et ne pécher pas, c'est-à-dire ne péchons plus ; et cette autre liberté nous sera donnée, par laquelle nous ne pourrons jamais pécher. Celle-là, qui est imparfaite, nous est accordée pour notre mérite : celle-ci, qui est parfaite, est réservée pour la récompense. Usons donc bien de la liberté qui peut se dégager de la servitude ; et la liberté nous sera donnée très pleine, très entière et très puissante, par laquelle nous ne pourrons jamais être soumis à aucune servitude de nos passions, ni à aucun attrait du péché. JÉSUS-CHRIST Sauveur nous offre ses biens : *Seipsum dabit, quia seipsum dedit* ([a]). JÉSUS-CHRIST mortel est à nous : la grâce d'expier nos crimes... JÉSUS-CHRIST immortel est à nous ; et nous pouvons arriver à sa sainteté parfaite, à son état impeccable, c'est-à-dire à sa gloire consommée. La grâce personnelle de JÉSUS-CHRIST, c'est d'être impeccable ; la grâce de Médiateur, c'est d'expier les péchés. Usons bien de cette grâce pour combattre, pour éviter, pour expier les péchés ; et ainsi nous arriverons à son état impeccable ([1]).

a. S. Aug., *In Ps.* XLII, n. 2.

1. Pour compléter cette rédaction sommaire, Bossuet se reporte à un autre sermon du Carême des Carmélites, en ces termes : « *Vid. serm. de Annuntiatione : Beatus venter*, dernière page : — C'est pour cela qu'il se donne : *Seipsum dabit quia seipsum dedit.* » — Voy. dans la présente édition, la p. 634 du t. III.)

FRAGMENT D'UN SERMON DE VÊTURE, PRONONCÉ LE JOUR DE L'ÉPIPHANIE [1].

Vers 1664.

Le peu d'étendue de la partie conservée de ce discours ne permet guère de préciser les circonstances de son apparition. L'écriture oblige à en fixer la date à l'une des deux années 1663, 1664. La fête à laquelle il se rapporte est clairement indiquée : c'est l'Épiphanie, ou un des jours de l'octave. Ledieu nous apprend [2] qu'en 1664 Bossuet prêcha, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, la Vêture de la comtesse douairière de Rochefort. Il ne dit point si ce fut au commencement ou à la fin de l'année. Le texte du sermon, qu'il cite : *Viduas honora, quæ vere viduæ sunt* (I Tim., V, 3), n'exclut ni ne désigne aucune des solennités liturgiques. Celle de l'Épiphanie, Bossuet l'avait dit jadis (6 janvier 1660) convient entre toutes à la célébration des fiançailles spirituelles de la vie religieuse : *Hodie cœlesti Sponso juncta est Ecclesia*, dit l'office du jour. Ce qui paraît du moins vraisemblable, d'après le langage de l'orateur, c'est qu'il ne s'agit point cette fois d'une de ces jeunes vierges, qui, comme Mademoiselle de Bouillon, le 8 septembre 1660, ou, quelque temps après, sa sœur puînée, venaient abriter leur innocence dans le cloître. Bossuet exhorte la postulante à oublier « ses péchés passés et présents. » Même dans le sens le plus adouci, qui est le plus vraisemblable, cela suppose une certaine expérience de la vie. C'est une des hardiesses dont les premiers éditeurs s'étaient effarouchés [3].

LA grâce [4] du mystère de l'Epiphanie, c'est un esprit d'adoration envers JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS enfant, et JÉSUS inconnu, JÉSUS dans l'abjection ; esprit d'adoration

1. *Ms.* du Grand Séminaire de Meaux. Cahier de quatre pages. Il en manque trois autres, au commencement ; celui-ci est paginé 4.

2. *Mémoires*, p. 85.

3. Nous avons donné ces pages *in extenso*, en les rectifiant sur l'autographe, dans notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 23.

4. Les éditeurs ont placé ce fragment dans les *Pensées chrétiennes et morales*. Les éditions antérieures à celle de Versailles en font cinq paragraphes, ayant chacun un titre différent. Depuis, on l'a introduit dans l'article II, où il se trouve, au contraire, comme perdu parmi d'autres développements.

pour attirer à ce Dieu inconnu ceux qui le connaissent le moins et qui en sont le plus éloignés. Entrez-y pour toutes les créatures qui ne le connaissent pas. Et nous, comment adorerons-nous ? Comme si nous en entendions parler la première fois, comme si son étoile ne nous avait apparu que de ce jour. Car, en effet (1), qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous connu ? Si nous le connaissons tant soit peu, tous les jours nous cessons de le connaître, nous nous enfonçons tous les jours dans le centre d'une bienheureuse ignorance, où nous n'avons de vue qu'en ne voyant rien. Sortons donc du fond de cette ignorance comme d'un pays éloigné ; et, sous la conduite de l'étoile (la foi, tantôt lumineuse, tantôt obscurcie, paraissant et disparaissant suivant le plaisir de Dieu), allons adorer ce Dieu, dont la gloire, dont la grandeur, c'est de nous être inconnu, jusqu'à ce qu'il nous ait mis en état de ne rien connaître qu'en lui.

Donc, ô Dieu caché, anéantissez en nous-mêmes toutes nos lumières ; et ne vous faites sentir à nos cœurs que par un poids tout-puissant, qui nous presse de sortir de nous, pour nous élancer, pour nous perdre en vous.

Qu'il vous baptise (2), non point d'un baptême d'eau, mais d'un baptême de feu, mais d'un baptême d'esprit, mais d'un baptême de sang. Jetez-vous dans le sang de sa Passion, dans ses souffrances intérieures et extérieures ; perdez terre dans cet océan ; enivrez-vous de ce vin (3), tant que ses fumées, non moins efficaces que délicates et pénétrantes, vous fassent tourner la tête, perdre tout esprit et toute raison, toute force, toute liberté (4), pour être, dans le fond et dans les puissances, captive de la vertu cachée et toute-puissante qui est dans le sang et dans les souffrances de votre Époux sous le pressoir. Ainsi puisse-t-il changer l'eau en vin, et ac-

1. *C'est-à-dire*, en réalité.

2. Le baptême de Notre Seigneur est le second des trois mystères dont on a réuni la mémoire dans la fête de l'Épiphanie.

3. Allusion au troisième mystère, l'eau changée en vin aux noces de Cana.

4. *Édit.* «... vous fassent perdre toute attache à vous-même, tout goût, tout sentiment des choses présentes. » — Les fumées du vin qui font *perdre toute attache à soi-même!* Voilà ce qu'impute à Bossuet une timidité étroite, incapable de comprendre les hardiesses mystiques de son langage.

complir en votre cœur tous les mystères que l'Église adore dans la fête de l'Épiphanie.

Oubliez tout, chère épouse ; oubliez ce que vous faites et ce que vous êtes, vos péchés passés et présents ([1]), vos lumières, vos connaissances, vos grâces, votre paix, votre agitation, votre néant même ; oubliez tout de moment à autre, et n'ayez dans l'esprit et dans le cœur que ce que le cher Enfant y imprimera. O enfance, ô abjection, ô être inconnu de JÉSUS, faites-vous des adorateurs aussi inconnus que vous! Qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes ; qu'ils ne sachent ni s'ils vous connaissent ni s'ils vous ignorent ([2]), qu'ils vous aiment sans en rien savoir ; qu'ils vous soient ce que vous leur êtes, adorateurs cachés à un Dieu caché. Oui, cachez en eux votre mystère ; éloignez-en les superbes et les curieux ; n'y appelez que les simples, les enfants, les ignorants que vous éclairez et dont vous êtes seul toute la science !

O vie, ô mort, ô péché, ô grâce, ô lumière, ô ténèbres, vous n'êtes plus rien ! O néant conçu et aperçu, vous n'êtes plus rien, vous êtes perdu en Dieu ! Mais, ô Dieu connu, vous êtes vous-même perdu ([3]) dans le néant ! Régnez, ô JÉSUS, Dieu inconnu, régnez en détruisant tout ; donnez un être infini à tout ce que vous devez détruire, afin que l'infinité de votre être ne se montre que par l'infinité des destructions que vous opérez !

1. Cinq mots supprimés par les éditeurs.

2. Membre de phrase éliminé dans les éditions, toujours dans le même esprit : comme si la fin de la phrase n'était pas un correctif suffisant.

3. *Édit.* caché dans le néant. — Mais comment prendre à la lettre l'expression de Bossuet ? Et que ne corrige-t-on aussi saint Paul, quand il écrit : *Semetipsum exinanivit ?* (Philipp., II, 7.)

ESQUISSE DU PANÉGYRIQUE DE SAINT SULPICE [1].

A Paris, le 19 janvier 1664.

Le lieu [2] est indiqué par cette phrase du second point : « C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer en faveur de tant de saints ecclésiastiques qui remplissent ce séminaire et cette audience ; » la date, par la présence de la reine mère, et par l'allusion à la maladie mortelle dont elle était atteinte. Connue depuis longtemps [3], cette date est pleinement confirmée par l'examen de l'autographe.

Il sera intéressant pour le lecteur studieux de rapprocher de cette esquisse, nous allions dire de ce canevas, toutes les amplifications de Deforis. Il nous gratifie d'un sermon deux fois plus long qu'il n'est au manuscrit. On les retrouve dans toutes les anciennes éditions, jusqu'à celle de Lachat exclusivement. Depuis, à l'exemple de cet éditeur, on a retranché tout ce que les Bénédictins avaient mis entre crochets. Mais il s'en fallait beaucoup que cela suffît à faire disparaître toutes les interpolations. Il en restait jusqu'ici plus de cinquante lignes, dispersées dans les trois points [4] du discours.

Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed Spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis.

Pour nous [5], nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde, mais un Esprit qui vient de Dieu, pour connaître les choses qu'il nous a données.

(I *Cor.*, II, 12.)

CHAQUE compagnie a ses lois, ses coutumes, ses maximes et son esprit ; et lorsque nos emplois ou nos dignités nous donnent place dans quelque corps, aussitôt on

1. *Ms.* au Grand-Séminaire de Saint-Sulpice.

2. L'ancienne église de Saint-Sulpice. La nouvelle ne fut achevée qu'à la fin du règne de Louis XV, bien que la première pierre en eût été posée dès 1646. Le 18 avril 1664, Bossuet prononçait à Saint-Sulpice, pour le baptême d'un Maure, un autre discours, qui ne nous est pas parvenu.

3. Floquet, *Études*..., II, 296. — Le savant historien se plaît à penser que Bossuet prêcha cette année le Carême à Saint-Sulpice. Rien n'autorise cette conjecture.

4. Les éditions n'indiquent pas l'endroit où commence le troisième point. Il est assez aisé de le reconnaître.

5. Ce premier exorde ne s'est pas retrouvé avec le reste du manuscrit. Nous ne saurions dire si cette traduction est authentique. L'orateur la tourne autrement ci-après, dans son avant-propos.

nous avertit de prendre l'esprit de la compagnie dans laquelle nous sommes entrés. Cette grande société, que l'Écriture appelle le monde, a son esprit qui lui est propre ; et c'est ce que l'apôtre saint Paul appelle dans notre texte l'esprit du monde. Mais comme la grâce du christianisme est répandue en nos cœurs, pour nous séparer du monde et nous dépouiller de son esprit, un autre esprit nous est donné, d'autres maximes nous sont proposées : et c'est pourquoi le même saint Paul, parlant de la société des enfants de Dieu, a dit ces belles paroles : « Nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde; mais un Esprit qui est de Dieu, pour connaître les dons de sa grâce : » *Ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis.*

Si le saint que nous honorons, et dont je dois prononcer l'éloge, avait eu l'esprit de ce monde, il aurait été rempli des idées du monde, et il aurait marché, comme les autres, dans la grande voie, courant après les délices et les vanités ; mais étant plein au contraire de l'Esprit de Dieu, il a connu parfaitement les biens qu'il nous donne: un trésor qui ne se perd pas, une vie qui ne finit pas, l'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône. Ces grandes et nobles idées ayant effacé de son cœur les idées du monde, la cour ne l'a point corrompu par ses faveurs, ni engagé par ses attraits, ni trompé par ses espérances ; et il nous enseigne, par ses saints exemples, à nous défaire entièrement de l'esprit du monde, pour recevoir l'esprit du christianisme. Venez donc apprendre aujourd'hui... [*Ave.*]

Jésus-Christ, ce glorieux conquérant, a eu à combattre le ciel, la terre et les enfers ; je veux dire, la justice de Dieu, la rage et la furie des démons, des persécutions inouïes de la part du monde. Toujours grand, toujours invincible, il a triomphé dans tous ces combats ; tout l'univers publie ses victoires. Mais celle dont il se glorifie avec plus de magnificence, c'est celle qu'il a gagnée sur le monde ; et je ne lis rien dans son Evangile, qu'il ait dit avec plus de force, que cette belle parole : « Prenez courage, j'ai vaincu le monde : » *Confidite, ego vici mundum* ([a]).

a. Joan., XVI, 33.

Il l'a vaincu en effet, lorsque, crucifié sur le Calvaire, il a couvert, pour ainsi dire, la face du monde de toute l'horreur de sa croix, de toute l'ignominie de son supplice. Non content de l'avoir vaincu par lui-même, il le surmonte tous les jours par ses serviteurs. Il est sorti de ses plaies un esprit victorieux du monde, qui, animant le corps de l'Église, la rend saintement féconde pour engendrer tous les jours une race spirituelle, née pour triompher glorieusement (1) de la pompe, des vanités et des délices mondaines.

Cette grâce victorieuse des attraits du monde n'agit pas de la même sorte dans tous les fidèles. Il y a de saints solitaires qui se sont tout à fait retirés du monde ; il y en a d'autres non moins illustres, lesquels, y vivant sans en être, l'ont, pour ainsi dire, vaincu dans son propre champ de bataille. Ceux-là, entièrement détachés, semblent désormais n'user plus du monde ; ceux-ci, non moins généreux, en usent comme n'en usant pas, selon le précepte de l'Apôtre (a) : ceux-là, s'en arrachant tout à coup, n'ont plus rien à démêler avec lui ; ceux-ci sont toujours aux mains, et gagnent de jour en jour, par un long combat, ce que les autres emportent tout à une fois par la seule fuite : car ici la fuite même est une victoire ; parce qu'elle ne vient ni de surprise ni de lâcheté, mais d'une ardeur de courage qui rompt ses liens, force sa prison, et assure sa liberté par une retraite glorieuse.

Ce n'est pas assez, chrétiens, et il y a dans l'Église une grâce plus excellente ; je veux dire, une force céleste et divine, qui nous fait non seulement surmonter le monde par la fuite ou par le combat, mais qui en doit inspirer le mépris aux autres : c'est la grâce de l'ordre ecclésiastique. Car, comme on voit dans le monde une efficace d'erreur, qui fait passer de l'un à l'autre, par une espèce de contagion, l'amour des vanités de la terre, il a plu au Saint-Esprit de mettre dans ses ministres une efficace de sa vérité, pour détacher tous les cœurs de l'esprit du monde (2), pour prévenir sa

a. I *Cor.*, VII, 31.

1. *Var.* qui triomphe de... — Deforis ne s'était pas trompé en discernant ici cette variante d'avec le texte définitif. Lachat, qui n'a pas connu le manuscrit de ce sermon, y fait cependant des changements arbitraires.

2. *Var.* pour répandre dans tous les cœurs le mépris du monde, pour en prévenir la contagion qui...

contagion, qui empoisonne les âmes, et rompre les enchantements par lesquels il les tient captives.

Voilà donc trois grâces qui sont dans l'Église, pour surmonter le monde et ses vanités : la première, de s'en séparer tout à fait, et de s'éloigner de son commerce; la seconde, de s'y conserver sans corruption, et de résister à ses attraits ([1]); la troisième, plus éminente, d'en imprimer le dégoût aux autres, et d'en empêcher la contagion. Ces trois grâces sont dans l'Église ; mais il est rare de les voir unies dans une même personne, et c'est ce qui me fait admirer la vie du grand saint Sulpice. Il l'a commencée à la cour, il l'a finie dans la solitude, le milieu en a été occupé dans les fonctions ecclésiastiques. Courtisan, il a vécu dans le monde sans être pris de ses charmes : évêque, il en a détaché ([2]) ses frères : solitaire, il a désiré de finir ses jours dans une entière retraite. Ainsi successivement, dans les trois états de sa vie, nous lui verrons surmonter le monde, de toutes les manières dont on le peut vaincre : car il s'est opposé généreusement ([3]) à ses faveurs dans la cour, au cours de sa malignité dans l'épiscopat, à la douceur de son commerce dans la solitude : trois points de ce discours.

PREMIER POINT.

Quoique les hommes soient partagés en tant de conditions différentes, toutefois, selon l'Écriture, il n'y a que deux genres d'hommes, dont les uns composent le monde, et les autres la société des enfants de Dieu. Cette solennelle division est venue, dit saint Augustin ([a]), de ce que l'homme n'a que deux parties principales : la partie animale ([4]), et la raisonnable ; et c'est par là que nous distinguons deux espèces d'hommes, parce que les uns suivent la chair, et les autres sont gouvernés par l'esprit. Ces deux races d'hommes ont paru d'abord en figure, dès l'origine des siècles, en la personne et dans la famille de Caïn et de Seth ; les enfants de

a. De Civit. Dei, lib. XIV, cap. IV.
1. *Var.* à ses faveurs.
2. *Var.* détrompé.
3. *Var.* il a heureusement résisté.
4. *Var.* l'animale.

celui-ci étant toujours appelés les enfants de Dieu, et au contraire ceux de Caïn étant nommés constamment les enfants des hommes ; afin que nous distinguions qu'il y en a qui vivent comme nés de Dieu, selon les mouvements de l'esprit, et les autres comme nés des hommes, selon les inclinations de la nature.

De là ces deux cités renommées, dont il est parlé si souvent dans les saintes Lettres : Babylone, charnelle et terrestre : Jérusalem, divine et spirituelle ; dont l'une est posée sur les fleuves, c'est-à-dire, dans une éternelle agitation : *Super aquas multas*, dit l'Apocalypse ([a]) : ce qui a fait dire au Psalmiste : « Assis sur les fleuves de Babylone ([b]) ; » et l'autre est bâtie sur un montagne, c'est-à-dire, dans une consistance immuable : c'est pourquoi le même a chanté : « Celui qui se confie en Dieu est comme la montagne de Sion ; celui qui habite en Jérusalem ne sera jamais ébranlé : » *Qui confidunt in Domino sicut mons Sion* ([c])... Or, encore que ces deux cités soient mêlées de corps, elles sont, dit saint Augustin ([d]), infiniment éloignées d'esprit et de mœurs. Ce qui nous est encore représenté dès le commencement des choses, en ce que les enfants de Dieu s'étant alliés par les mariages avec la race des hommes, ayant trouvé, dit l'Écriture ([e]), leurs filles belles, ayant aimé leurs plaisirs et leurs vanités, Dieu, irrité de cette alliance, résolut en sa juste indignation d'ensevelir tout le monde dans le déluge : afin que nous entendions que les véritables enfants de Dieu doivent fuir entièrement le commerce et l'alliance du monde ; de peur de communiquer, comme dit l'Apôtre ([f]), à ses œuvres infructueuses.

C'est pourquoi le Sauveur Jésus, *Illuminator antiquitatum* ([g]), parlant de ses véritables disciples, dont les noms sont écrits au ciel : « Ils ne sont pas du monde, dit-il ([h]), comme je ne suis pas du monde ; » et quiconque veut être du monde, il s'exclut volontairement de la société de ses prières et de la communion de son sacrifice, Jésus-Christ ayant dit décisivement : « Je ne prie pas pour le monde ([i]). »

a. Apoc., XVII, 1. — *b. Ps.*, CXXXVI, 1. — *c. Ibid.*, CXXIV, 1. — *d. De catech. rud.*, cap. XIX, n. 31. — *e. Gen.*, VI, 2. — *f. Ephes.*, V, 11. — *g.* Tertull., *Adv. Marcion.*, lib. IV, n. 40. — *h. Joan.*, XVII, 16. — *i. Ibid.*, 9.

J'ai dit ces choses, mes frères, afin que vous connaissiez que ce n'est pas une obligation particulière des religieux de mépriser le monde ; mais que la nécessité de s'en séparer est la première, la plus générale, la plus ancienne obligation de tous les enfants de Dieu.

La cour, la partie la plus dangereuse (voy. *sermon I de la Madeleine* (1), *Carême du Louvre*).

Saint Sulpice dans sa jeunesse à la cour (voy. *sermon* (2) *de saint Ber*[*nard*], f. 8). Chaste en cet âge. Vœu de chasteté (3). O sainte chasteté ! fleur de la vertu, ornement immortel des corps mortels, marque assurée d'une âme bien faite, protectrice de la sainteté et de la foi mutuelle dans les mariages, fidèle dépositaire de la pureté du sang des races, et qui seule en sais conserver la trace ! quoique tu sois si nécessaire au genre humain, où te trouve-t-on sur la terre ? O grand opprobre de nos mœurs ! l'un des sexes a honte de te conserver ; et celui auquel il pourrait sembler que tu es échue en partage, ne se pique guère moins de te perdre dans les autres que de te conserver en soi-même. Confessez-vous à Dieu devant ces autels, vaines et superbes beautés, dont la chasteté n'est qu'orgueil ou affectation et grimace : quel est votre sentiment, lorsque vous vous étalez avec tant de pompe, pour attirer les regards ? Dites-moi seulement ce mot ? Quels regards désirez-vous attirer ? sont-ce des regards indifférents ? etc. Quel miracle, que saint Sulpice, jeune et agréable, n'ait jamais été pris dans ces pièges ! Sachant qu'il ne devait l'amour qu'à son Dieu, jamais il n'a souillé dans son cœur la source de l'amour. Ange visible.

Ses autres vertus, non vertus du monde et du commerce (voy. *sermon* (4) *de l'Honneur du monde*, p. 8, 9).

1. Correspond à la page 214 du présent volume.

2. C'est le *Panégyrique de saint Bernard*, qui est désigné sous cette rubrique. (Voyez le passage correspondant, t. I, p. 400, 401. Le manuscrit est paginé de deux en deux pages.)

3. Deforis remplace ces trois mots par une amplification ; il avait fait de même plus haut, à propos du renvoi au *Panégyrique de saint Bernard*. D'ailleurs, lorsqu'en 1778 il imprimait le présent discours, il n'avait encore réussi à retrouver que trois panégyriques : ceux de François de Sales, de saint Sulpice et de saint Benoît.

4. Correspond aux pages 346-348 du t. III, dans cette édition. — Bossuet

Bonne foi ; — probité ; — justice ; — candeur ; — innocence. — Admirable modération. Mais peut-être ne durera-t-elle que jusqu'à ce qu'elle ait gagné le dessus : génie de l'ambition : *Pavida cum quærit, audax cum pervenerit* ([a]) (voy. *François de Sales* ([1]), p. 7); devient insupportable par la faveur. Un habile courtisan disait autrefois qu'il ne pouvait souffrir à la cour l'insolence et les outrages des favoris, et encore moins, disait-il, leurs civilités superbes et dédaigneuses, leurs grâces trop engageantes, leur amitié tyrannique, qui demande d'un homme libre une dépendance servile : *Contumeliosam humanitatem* ([b]).

Toujours modéré. Pour se détromper du monde, il allait se rassasier de la vue des opprobres de JÉSUS-CHRIST dans les hôpitaux et dans les prisons. Image de la grandeur de Dieu dans le prince, image de la bassesse de JÉSUS-CHRIST et de ses humiliations dans les pauvres. Ce favori de Clotaire, au[x] pied[s] d'un pauvre ulcéré, adorant JÉSUS-CHRIST sous des haillons, et expiant la contagion des grandeurs du monde ! Et cela caché ; non comme ces vertus trompeuses, qui se rendent elles-mêmes captives des yeux qu'elles veulent captiver ([2]).

SECOND POINT.

La grâce du baptême porte une efficace pour nous détacher du monde ; la grâce de l'ordination porte une efficace divine pour imprimer ce détachement dans tous les cœurs.

Le royaume de JÉSUS-CHRIST n'est pas de ce monde. Il y a guerre déclarée entre JÉSUS-CHRIST et le monde ; inimitié immortelle : le monde le veut détruire, et il veut détruire le monde. Ceux qu'il établit ses ministres doivent donc entrer dans ses intérêts : s'il y a en eux quelque puissance, c'est pour détruire la puissance qui lui est contraire. Ainsi, toute la

a. S. Greg. Magn., *Past.*, part. I, cap. IX. — *b.* Senec., *Epist.* IV.

écrivait d'abord : *V. I C.*, (c'est-à-dire, *Voyez 1er Carême*) : nouvelle preuve qu'il regardait le *Carême des Minimes* comme sa première station quadragésimale.

1. Correspond au début du second point (ci-dessus, p. 330).

2. En supprimant tout ce qui avait été mis entre crochets dans l'édition de Deforis, les éditeurs modernes croyaient reproduire exactement le manuscrit. Ils ne réussissaient quelquefois qu'à rendre un passage inintelligible. Telle était la fin de ce premier point.

puissance ecclésiastique est destinée à abattre les hauteurs du monde : *Ad deprimendam altitudinem seculi hujus* ([1]).

On reçoit le Saint-Esprit dans le baptême, dans une certaine mesure ; mais on en reçoit la plénitude dans l'ordination sacrée ; et c'est ce que signifie l'imposition des mains de l'évêque. Car, comme dit le grand Aréopagite ([2]), ce que fait le pontife mû de Dieu, animé de Dieu, c'est l'image de ce que Dieu fait d'une manière plus forte et plus pénétrante([a]). L'évêque ouvre les mains sur nos têtes; Dieu verse à pleines mains dans les âmes la plénitude de son Saint-Esprit. C'est ce qui fait dire à un saint pape : *Plenitudo Spiritus in sacris ordinationibus operatur* ([b]). Le Saint-Esprit, dans le baptême, nous dépouille de l'esprit du monde : *Non spiritum hujus mundi accepimus* ([c]). La plénitude du Saint-Esprit doit faire dans l'ordination quelque chose de beaucoup plus fort : elle doit se répandre bien loin au dehors, pour détruire dans tous les cœurs l'esprit et l'amour du monde. Animons-nous, mes frères. C'est assez pour nous d'être chrétiens: trop d'honneur de porter ce beau caractère : *Propter nos nihil sufficientius est :* si donc nous sommes ecclésiastiques, c'est sans doute pour le bien des autres, etc.

Que n'a pas entrepris le grand saint Sulpice, pour détruire le règne du monde ? Mais c'est peu de dire qu'il a entrepris : ses soins paternels opéraient sans cesse de nouvelles conversions. Il y avait dans ses paroles et dans sa conduite une certaine vertu occulte, mais toute-puissante, qui inspirait le dégoût du monde. Nous lisons dans l'histoire de sa vie que, durant son épiscopat, tous les déserts à l'entour de Bourges étaient peuplés de saints solitaires ([3]). Il consacrait tous les jours à Dieu des vierges sacrées, etc.

D'où lui venait ce bonheur, cette bénédiction, cette grâce, d'inspirer si puissamment le mépris du monde ? Qu'y avait-il

a. Dionys., *De Eccles. Hierarch.*, cap. v. — *b.* Innocent. I^us^, *ad Alex.*, Ep. XXIV, pag. 853. *Epist. Rom. Pont.* — *c.* I *Cor.*, II, 12. — Ms. *Non enim spiritum...*

1. Ce texte, que le manuscrit attribue à saint Augustin, n'a pu être retrouvé.

2. Au lieu de cette indication précise d'un auteur, il est vrai, fort contesté parmi les savants, Deforis prête à Bossuet les formules vagues usitées au XVIIIe siècle : « dit *un ancien écrivain.* »

3. *Note marginale :* Désintéressé.

dans sa vie et dans sa personne... ? C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer en faveur de tant de saints ecclésiastiques qui remplissent ce séminaire et cette audience. Deux choses produisaient un si grand effet : la simplicité ecclésiastique, qui condamnait souverainement la somptuosité, les délices, les superfluités du monde ; un gémissement paternel sur les âmes qui étaient captives de ses vanités.

Simplicité ecclésiastique. Un dépouillement intérieur, qui, par une sainte circoncision, opère au dehors un retranchement effectif de toutes superfluités. En quoi le monde paraît-il grand ? Dans ses superfluités : de grands palais, de riches habits, une longue suite de domestiques. L'homme, si petit par lui-même, si resserré en lui-même, s'imagine qu'il s'agrandit, et qu'il se dilate, en amassant autour de soi des choses qui lui sont étrangères. Le vulgaire est étonné de cette pompe, et ne manque pas de s'écrier : Voilà les grands, voilà les heureux ! C'est ainsi que la puissance du monde tâche de faire voir que ses biens sont grands. Une autre puissance est établie pour faire voir qu'il n'est rien : c'est la puissance ecclésiastique.

Toutes nos actions, jusqu'au moindre geste du corps, jusqu'au moindre et plus délicat mouvement des yeux, doivent ressentir le mépris du monde. Si la vanité change tout (le visage, le regard, le son de la voix, tout devient instrument de la vanité), ainsi la simplicité. Mais qu'elle ne soit jamais affectée, parce qu'elle ne serait plus simplicité. Entreprenons, messieurs, de faire voir à tous les hommes, que le monde n'a rien de solide ni de désirable. Frugalité, modestie, simplicité du grand saint Sulpice. *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus* ([a]). Que nous servent ces cheveux coupés, si nous nourrissons au dedans tant de désirs superflus, pour ne pas dire pernicieux ?

Son train, ([1]) les pauvres : *Habeo defensionem*, [*sed*] *in ora-*

a. I *Tim.*, VI, 8. — Ms. *Habentes autem victum et vestitum...*

1. *Édit.* Soutient. — Deforis nous donne ici de longs développements. Son érudition y paraît assez avantageusement ; mais quelle éloquence ! Une phrase en donnera une idée : « Loin de profiter des moyens que lui fournissait sa place, pour se procurer plus d'aisances, de commodités et d'éclat extérieur, il jugea, au contraire, que sa charge lui imposait une nouvelle obligation de faire chaque jour, dans sa vie, de nouveaux retranchements... »

tionibus pauperum ([a]). — *Sobriam a turbis gravitatem, seriam vitam, singulare pondus dignitas sibi vindicat sacerdotalis* ([b]). — *Dignitatis suæ auctoritatem fidei et vitæ meritis quærant* ([c]). — *Clericus professionem suam, et in habitu, et in incessu probet, et nec vestibus, nec calceamentis decorem quærat* ([d]).

Simplicité de Jésus-Christ : *Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos ; Filius autem hominis* [*non habet ubi caput reclinet*] ([e]) : non pour faire pitié, mais pour donner du courage.

Mundi lucrum quæritur sub ejus honoris specie, quo mundi destrui lucra debuerunt ([f]).

Pour les honneurs : il faut honorer ses ministres pour l'amour de celui qui a dit : « Qui vous reçoit me reçoit ([g]). » La simplicité ecclésiastique suit cette belle règle ecclésiastique: *Seipsum præbeat patientiæ atque humilitatis exemplum, minus sibi assumendo quam offertur ; sed tamen ab eis qui se honorant nec totum nec nihil accipiendo* ([h]). Il ne faut pas recevoir tout ce qu'on nous offre, de peur qu'il ne paraisse que nous nous repaissons de cette fumée ; il ne faut pas le rejeter tout à fait, à cause de ceux à qui on ne pourrait se rendre utile, si l'on ne jouissait de quelque considération : *Propter illos accipiat*[*ur*] *quibus consulere non potest, si nimia dejectione vilescat.*

Gémissement. L'état de l'Église, durant cette vie, c'est un état de désolation, parce que c'est un état de viduité. *Numquid possunt filii sponsi lugere, quamdiu cum illis est sponsus* ([i]) ? Elle est séparée de son cher Époux, et elle ne peut se consoler d'avoir perdu plus de la moitié d'elle-même. Cet état de désolation et de viduité de l'Église doit paraître principalement dans l'ordre ecclésiastique.

Le sacerdoce, état de pénitence, pour ceux qui ne font pas pénitence : *Lugeam multos... qui non egerunt pœnitentiam* ([j]) :

---

a. S. Ambr., *Serm. cont. Aux.*, n. 33. — Deforis traduit et complète. Il est vrai que Bossuet ajoutait : *etc.* — *b.* S. Ambr., *ad Iren.*, Epist. XXVIII, n. 2. — *c. Conc. Carthag.* IV, cap. XV. — *d. Ibid.*, cap. XLV. — Ms. *nec calcibus decorem...* (Distraction.) — *e. Matth.*, VIII, 20. — *f.* S. Greg. Magn., *Past.*, I part., cap. VIII. — Ms. *Mundi honor...* — *g. Matth.*, X, 40. — *h.* S. Aug., *ad Aurel.*, Epist. XXII, n. 7. — Ms. *ab iis... nec nihil nec totum...* — *i. Matth.*, IX, 15. — Ms. *Non possunt...* — *j.* II *Cor.*, XII, 21.

Saint Grégoire : *Nulla illicita perpetrat, sed perpetrata ab aliis, ut propria deplorat* ([a]). Les joies dissolues du monde portaient un contre-coup de tristesse sur le cœur de saint Sulpice : car il écoutait ces paroles comme un tonnerre : *Væ [vobis] qui ridetis [nunc], quia lugebitis [et flebitis]* ([b]) ! Il s'effrayait pour son peuple. *Docente [te] in ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur* ([c]).

« M'aimes-tu ? pais mon troupeau : » *Neque enim non amanti committeret tam amatas* ([1]). Cet amour, source de ses larmes. JÉSUS-CHRIST, gémissant pour nous. — Ses prières : *Orationis usu et experimento jam didicit quod obtinere a Domino quæ poposcerit possit* ([d]). Il l'avait expérimenté, priant en faveur du roi, il l'avait emporté contre Dieu : combien plus pour la vie spirituelle !

Mais quel était son gémissement sur les ecclésiastiques mondains ! ([2]) *Hi qui putantur crucem portare, sic portant, ut plus habeant in crucis nomine dignitatis, quam in passione supplicii* ([e]).

TROISIÈME POINT.

Saint Sulpice, touché de cette pensée, se retire, pour régler ses comptes avec la justice divine. Il connaît la charge d'un évêque. *Ut referat unusquisque propria corporis prout gessit* ([f]). « Si le compte est si exact de ce qu'on fait en son propre corps, ô combien est-il redoutable de ce qu'on fait dans le corps de JÉSUS-CHRIST, qui est son Église ! » *Si reddenda [est] ratio de his quæ [quisque] gessit in corpore suo, quid fiet de his quæ [quisque] gessit in corpore Christi* ([g]) !

Il ne se repose pas sur sa vocation si sainte, si canonique :

a. S. Greg. Magn., *Past.*, part. I, cap. x. — Ms. *Nulla illicita patrat, sed admissa...* — *b. Luc.*, VI, 25. — Ms. *quia plorabitis.* — *c.* S. Hieron., *ad Nepot.*, Ep. XXXIV. — Ms. *audiatur.* — *d.* S. Greg. Magn., *Past.*, part. I, cap. x. — *e.* Salvian., *De Gub. Dei*, lib. III, n. 3. — Ms. *Hi qui crucem portant...* — *f.* II *Cor.*, v, 10. — Ms... *unusquisque quæ in corpore gessit.* — *g. Serm. ad Cler. in conc. Rem.* (in App. op. S. Bern.)

1. Texte attribué par le manuscrit à saint Bernard. Mais la référence n'a pu être vérifiée.

2. Ici est répétée une citation que nous avons lue plus haut : *Mundi honor* (lisez : *lucrum*) *quæritur sub ejus honoris specie quo mundi destrui lucra debuerunt* (S. Greg. Magn. *loco cit.*).

il sait que Judas a été élu par JÉSUS-CHRIST même, et cependant, par son avarice, il a perdu la grâce de l'apostolat.

Justice de Dieu, que vous êtes exacte ! vous comptez tous les pas, vous mettez en la balance tous les grains de sable.

Il se retire donc, pour se préparer à la mort, pour méditer la sévérité de la justice de Dieu. Il récompense un verre d'eau ; mais il pèse une parole oiseuse, particulièrement dans les prêtres, où tout, jusqu'aux moindres actions, doit être une source de grâces. Tout ce que nous donnons au monde, des larcins que nous faisons aux âmes fidèles.

A quoi pensons-nous, chrétiens ? Que ne nous retirons-nous, pour nous préparer à ce dernier jour ? N'avons-nous pas appris de l'Apôtre que nous sommes tous ajournés pour comparaître personnellement devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST ? Quelle sera cette surprise, combien étrange et combien terrible, lorsque ces saintes vérités, auxquelles les pécheurs ne pensaient jamais, ou qu'ils laissaient inutiles et négligées dans un coin de leur mémoire, leur paraîtront tout d'un coup, pour les condamner? Aigre, inexorable, inflexible, armée de reproches amers, te trouverons-nous toujours, ô vérité persécutante ? Oui, mes frères, ils la trouveront : spectacle horrible à leurs yeux, poids intolérable sur leurs consciences, flammes dévorantes dans leurs entrailles. Se retirer quelque temps, afin d'écouter ses conseils, avant que d'être convaincu par son témoignage, jugé par ses règles, condamné par ses arrêts et par ses sentences suprêmes.

Accoutumons-nous aux yeux et à la présence de notre juge. Solitude effroyable de l'âme devant JÉSUS-CHRIST, pour lui rendre compte. Le remède le plus efficace, c'est une douce solitude devant lui-même, pour lui préparer ses comptes. Attendre à la mort, combien dangereux ! C'est le coup du souverain : Dieu presse trop violemment.

— Mais cette solitude est ennuyeuse. — « O que le père de mensonge ([1]), ce malicieux imposteur, nous trompe subtilement, pour empêcher que nos cœurs, avides de joie, ne

1. *Var.* « O que le père de mensonge impose adroitement à nos yeux, pour empêcher nos cœurs avides de joies de connaître les véritables sujets de se réjouir ! »

fassent le discernement des véritables sujets de se réjouir ! » *Heu ! quam subtiliter nos ille decipiendi artifex fallit, ut non discernamus, gaudendi avidi, unde verius gaudeamus* ([a]) ! Tous les autres divertissements, charme de notre chagrin, un amusement d'un cœur enivré. Vous sentez-vous dans ce tumulte, dans ce bruit, dans cette dissipation, dans cette sortie de vous-même ? Avec quelle joie, dit David, *invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hac* ([b]) !

Sed ignavam infamabis. Il faut faire quelque figure dans le monde ([1])...

Madame, Votre Majesté y doit penser sérieusement à ce dernier jour. Nous n'osons y jeter les yeux ; cette pensée nous effraye, et fait horreur à tous vos sujets, qui vous regardent comme leur mère, aussi bien que comme celle de notre monarque. Mais, Madame, autant qu'elle nous fait horreur, autant Votre Majesté se la doit rendre ordinaire et familière. Puisse Votre Majesté être tellement occupée de Dieu, avoir le cœur tellement percé de la crainte de ses jugements, l'âme si vivement pénétrée de l'exactitude et des rigueurs de sa justice, qu'elle se mette en état de rendre bon compte d'une si grande puissance, et de tout le bien qu'elle peut faire, et encore de tout le mal qu'elle peut empêcher par autorité, ou modérer par conseils, ou détourner par prudence ! C'est ce que Dieu demande de vous. Ah ! si les vœux que je lui fais pour votre salut sont reçus devant sa face, cette salutaire pensée jettera Votre Majesté dans une humiliation si profonde, que méprisant autant sa grandeur royale que nous sommes obligés de la révérer, elle fera sa plus chère application ([2]) du soin de mériter dans le ciel une couronne immortelle.

a. Julian. Pom., *De Vita contemp.*, lib. II, cap. XIII (int. oper. S. Prosp.) — Ms. *ut ne discernamus...* — *b.* II *Reg.*, VII, 27.

1. Objection restée sans réponse, dans le manuscrit.

2. *Var.* occupation.

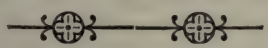

ESQUISSE SUR LE DANGER DES PLAISIRS DES SENS [1].

Pendant le carême, en 1664.

Les éditeurs, après s'être efforcés de compléter cette esquisse par diverses interpolations, l'ont placée au IIIe dimanche après Pâques. Le texte qu'ils lisaient en tête de l'opuscule semblait les y autoriser. Mieux eût valu toutefois tenir compte d'une autre indication, qui se rencontre à la fin du premier point. L'orateur se plaint qu'on fasse du Carême une occasion de scandale ; et c'est évidemment contre la prolongation du carnaval qu'il proteste. Bossuet était annoncé en 1664 pour un sermon aux Nouveaux Convertis, le deuxième samedi (veille du deuxième dimanche de Carême). Si nous avons ici le canevas de l'instruction qu'il prononça, comme les caractères du manuscrit et les références à des œuvres antérieures le donnent à penser, elle s'adressait principalement aux auditeurs de l'extérieur, aux protecteurs de cette œuvre, qui auraient pu, comme il n'est que trop ordinaire au grand monde, être tentés d'allier à la charité l'amour du plaisir.

Mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini.

(Joan., XVI, 20.)

TOUS ceux [2] qui vivent chrétiennement souffriront persécution [a]. L'Église naissante. Ne vous persuadez pas [qu'elle fût] seulement persécutée par les tyrans ; chacun était soi-même son persécuteur. On affichait à tous les poteaux et dans toutes les places publiques des sentences

---

a. II *Tim.*, III, 12.

1. *Mss.*, 12824, f. 130, 132, 133.

2. F. 130. Bossuet avait d'abord écrit un premier canevas, f. 133. Traçant ensuite une esquisse encore très incomplète, qu'il pagine 1, 2, 3, 4, il fait de la première ébauche une annexe de la seconde : ce sont les pages 5, 6. Voici l'ancien début (p. 5, après quelques notes pour le corps du discours):

« Exorde. *Plures invenias quos magis periculum voluptatis quam vitæ avocet ab hac secta, cum alia non sit vivendi gratia nisi voluptas.* A la persécution qui ôtait la vie aux chrétiens (*ms.* ôtaient...,*ostoient*), ils en joignaient une autre qui leur arrachait les plaisirs. Ne se contenter pas de quelques plaisirs ; vouloir que tous les sens et tous les désirs soient satisfaits par quelque chose d'exquis. »

épouvantables contre ses enfants; eux-mêmes se condamnaient, etc. On leur ôtait la vie ; eux, les plaisirs : leurs biens; eux, tout usage immodéré. Exil de leur patrie; tout le monde leur était un exil : ils s'ordonnaient à eux-mêmes de ne s'arrêter nulle part et de n'avoir nulle consistance en aucun pays, etc. Cette persécution aliénait autant les esprits que l'autre. Encore plus, dit Tertullien : *Plures invenias, quos magis periculum voluptatis quam vitæ avocet ab hac secta* ([a]). On craignait les rigueurs des empereurs contre l'Église, mais on craignait bien plus la sévérité de sa discipline contre elle-même; et ils se fussent plus facilement exposés à perdre la vie, qu'à se voir arracher les plaisirs, sans lesquels ([1]) la vie semble être à charge.

Cette persécution dure encore. Les chrétiens se doivent déclarer la guerre et à toutes les joies sensuelles : parce qu'elles sont ruineuses à l'innocence, et le chrétien ne doit rien aimer que de saint ([2]) ; parce qu'elles sont vaines et imaginaires, et le chrétien ne doit rien aimer que de véritable ; parce que ce n'en est pas le temps, et que le chrétien doit s'accommoder aux ordres de la divine Providence.

PREMIER POINT.

Quand on parle ([3]) contre les plaisirs, les libertins s'élèvent ; et peu s'en faut qu'ils n'appellent Dieu cruel. Car, disent-ils, qu'y a-t-il de si criminel dans les plaisirs ? C'est

a. De Spect., n. 2.

1. *Ms.* sans laquelle. (Nouveau lapsus.)

2. L'édition Lachat ponctue ce passage de manière à en détruire absolument le sens : « ... sensuelles, parce qu'elles sont ruineuses à l'innocence ; et le chrétien ne doit rien aimer que de saint, parce qu'elles sont vaines...; » et ainsi du reste. Deforis n'était pas tombé dans cette faute.

Dans le canevas primitif, la division était ainsi énoncée, à la première ligne : « Joie 1° trompeuse, 2° dangereuse, 3° hors du temps. » — On voit que l'auteur a ensuite modifié son plan.

3. La première rédaction n'avait guère fait autre chose que noter quelques textes, à l'intention du 1er point : « 1. *Quæ major voluptas quam fastidium ipsius voluptatis ? — Gaudium animam efficere levem.* Ote la réflexion, le poids de l'esprit et du jugement. Dissipe au dehors. — *Vita ista non amanda, sed toleranda. — Aqua in puteo voluptas seculi est. — Cupiditatem proni submittunt ut perveniatur ad voluptatem. — Homines enim pœnati malo plus sitiunt quam capiunt.* »

pourquoi, pour leur fermer la bouche, le discours grave et sérieux que fait Cicéron. Je l'ai pris dans saint Augustin (1) : [il] cesse d'être profane après avoir passé par ce sacré canal.

« Les voluptés corporelles peuvent-elles sembler désirables, elles que Platon a nommées l'appât et l'hameçon de tous les maux ? En effet quelles maladies et de l'esprit et du corps, quel épuisement et des forces et de la beauté de l'un et de l'autre ; quelle honte, quelle infamie, quel opprobre n'est pas causé par les voluptés ? desquelles plus le transport est violent, plus il est ennemi de toute sagesse : *cujus motus ut quisque est maximus, ita est inimicissimus philosophiæ* (a). Car qui ne sait que les grandes émotions des sens ne laissent aucun lieu à la réflexion ni à aucune pensée sérieuse ? Et qui serait l'homme assez brutal qui voulût passer toute sa vie parmi ces emportements de ses sens émus, parmi cet enivrement des plaisirs ? Mais qui serait l'homme de sens rassis qui ne désirerait pas plutôt que la nature ne nous eût donné aucun de ces plaisirs corporels, qui dégradent l'âme de sa dignité et de sa grandeur naturelle ? »

« Voilà, dit saint Augustin, ce qu'a dit celui qui n'a rien su de la première institution ni de la dépravation de notre nature, ni de la félicité du paradis, ni des joies éternelles qui nous sont promises ; qui n'a point appris que la chair convoite contre l'esprit. » *Erubescamus interim veris disputationibus impiorum, qui didicimus in vera veræ pietatis sanctaque philosophia, et contra spiritum carnem, et contra carnem concupiscere spiritum* (b). « Je vous conjure, mes frères, que la philosophie chrétienne (2) ne soit ni moins grave, ni moins honnête, ni moins chaste, ni moins sérieuse, ni moins tempérée que la philosophie des païens : »

a. Cicer., *in Hortens.* (apud S. Aug.) — *b.* Lib. IV *contr. Julian.*, n. 72. — Ms. *spiritum concupiscere.*

1. *Ms.* « etc. Voy. p. 6. » — Là, ce développement débutait ainsi : « Passage de Cicéron rapporté par saint Augustin, qui cesse d'être profane, après avoir passé par ce sacré canal. Les voluptés corporelles... » La suite, comme dans le texte.

2. Traduction dans la seconde esquisse avec renvoi à la première, où se trouve le latin. Une phrase incidente n'a pas été rendue : *quæ una est vera philosophia :* « qui est la seule véritable philosophie. »

Obsecro te, non sit honestior philosophia gentium, quam nostra christiana, quæ una est vera philosophia ; quando quidem studium vel amor sapientiæ significatur hoc nomine ([a]).

Les joies des sens amollissent l'âme, affaiblissent ([1]) le cœur et énervent le principe de droiture qui est en nous pour résister à tous les crimes. Une espèce d'ivresse qui offusque les lumières de l'esprit et fait naître une ardeur violente qui pousse à tout crime. Cette ivresse ne se passe pas ; parce qu'elle ne prend pas le cerveau par des fumées grossières, mais le cœur par une attache très intime et très délicate. Le cœur ne résiste plus à rien. *Fortitudinem meam ad te custodiam* ([b]). Doit éviter l'amour des plaisirs qui amollit le cœur et ne laisse ni force ni courage pour Dieu. *Effeminari* (Tertullien). Les douceurs qui nous séduisent, les violences qui nous entraînent. Celles-là à craindre par la durée, celles-ci par la promptitude ([2]) de leurs mouvements : celles-là nous flattent, celles-ci nous poussent par force. (*Vide* le sermon sur le Mauvais riche, 1er p. : *Totum* ([3]) *se licitis tradidit.* — *Quod* ([4]) *non expediebat admisi.*) On n'attend pas que l'enfant se soit blessé pour lui ôter une épée. Otez la fréquentation si familière, avant qu'elle devienne un engagement ([5]) ; ôtez le regard, avant que le cœur soit percé. *Ut inspirata gratiæ suavitate per Spiritum sanctum, faciat plus delectare quod præcipit, quam delectat quod impedit* ([c]). Difficulté de revenir : *Volens quo nollem* ([6]) [*perveneram*].

a. Ibid. — Ms. *quæ est vera... studium sapientiæ...* — *b. Ps.*, LVIII, 10. — *c.* S. Aug., *De Spirit. et Litt.*, n. 51.

1. Renvoi au 2e point dans le premier canevas ; mais il faut mettre au pluriel les deux verbes qui étaient au singulier.

2. *Var.* par l'impétuosité. — Ce passage est pris dans la première rédaction (f. 133), à laquelle l'auteur se reporte pour compléter un peu les indications sommaires de la seconde. La modification introduite dans le plan a pour conséquence de faire entrer dans le premier point tous les fragments écrits d'abord pour le deuxième.

3. Correspond à la page 97 de ce volume.

4. Correspond à la page 99. — Il n'est pas étonnant qu'une rédaction si confuse ait été interprétée arbitrairement par les anciens éditeurs.

5. Nouveau renvoi au premier canevas (2e point), où nous empruntons la phrase suivante, avec la citation latine.

6. Indication d'un autre développement, présent à la mémoire de l'auteur. Cf. III, 34, le commentaire de cette citation des *Confessions* de saint Augustin (lib. VIII, cap. v). — Toutes les éditions, anciennes ou modernes, continuent

C'est donc avec raison que l'Église nous détache des plaisirs du monde, même des licites. Le carême pour cet exercice. Nous nous en servons pour une occasion de scandale. (V. *Caritas Christi urget nos* ([1]), p. 2 et 14.) Mais quand les joies sensuelles ne seraient pas dangereuses, c'est assez qu'elles soient vaines.

SECOND POINT.

Je vous ai fait parler un philosophe comme un auteur non suspect, pour vous faire voir les périls où la volupté mettait la vertu : je vous produirai maintenant un roi. Si un philosophe, qui a passé sa vie dans un coin de son cabinet, on dirait qu'il parlerait en spéculatif ; mais un roi à qui la fortune n'avait rien refusé, et qui ne s'était rien refusé lui-même; promené ses sens par toute sorte d'expérience. Salomon. Deux obstacles : ou on ne peut pas par impuissance ; il nous décrit son abondance: ou on ne veut pas par retenue ; il nous fait entendre qu'il avait abandonné ses sens ([2]) : *Quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis, nec prohibui cor meum* ([a]). Après cela, que dit-il ? Il s'éveille, il se reconnaît, et « il a trouvé, dit-il, que tout cela était vanité et affliction d'esprit ([b]). » Pesez ces deux mots. Vanité, parce qu'il n'y a point de corps: tout le prix vient de la faiblesse de la raison ; et c'est alors qu'il dit : *Risum reputavi errorem ; et gaudio dixi : Quid frustra deciperis* ([c]) ? Preuve, que tous ces grands divertissements touchent plus les enfants que tous les autres. Être paré et courir deçà et delà, se déguiser, se masquer, etc. Nous nous rions de leur[s] badineries ; et les

a. Eccl., II, 10. — *b. Ibid.*, II, 11. — *c. Ibid.*, 2.

par l'interpolation de deux pages, fort belles, sans doute, mais qui n'existaient pas encore à l'époque du présent sermon : « Qu'on ne m'envie pas mes plaisirs... » Elles n'ont pu être écrites avant le Carême de Saint-Thomas du Louvre l'année suivante ; et c'est là qu'on les trouvera ci-après (au troisième dimanche).

1. Renvoi à un des sermons perdus du Carême du Louvre (3e semaine). Les éditeurs, Lachat comme les autres, omettent de mentionner ce renvoi, même en note. Ils ne paraissent pas en avoir saisi la signification.

2. Lachat a vu ici une prétendue *note marginale* (bien qu'il n'y ait pas ombre de marge à ce canevas) : « Ne se contenter pas de quelques plaisirs... ». C'est un extrait du premier projet d'exorde. Deforis l'avait inséré un peu plus haut, dans le texte même.

nôtres, d'autant plus ridicules que nous y mêlons plus de sérieux; car il n'y a rien de plus ridicule que le sérieux dans les niaiseries. L'amour de tous ces divertissements, c'est donc un reste d'enfance. Bien plus, c'est une folie. Qui rit avec plus d'emportement que les insensés ? *Fatuus in risu exaltat vocem suam : vir autem sapiens vix tacite ridebit* ([a]) : avec crainte, parce qu'il craint toujours de se tromper ; parce qu'un certain sérieux intime désavoue toutes ces fausses joies et a honte de s'y laisser emporter; parce qu'il ne sait s'il y a plus de sujet ou de tristesse ou de joie. Dégoût, appétit, encore dégoût, puis renouvellement d'ardeur; c'est ce qui arrive dans tous les plaisirs, à cause du changement ([1]). C'est donc une disposition déraisonnable; et par conséquent vanité, faiblesse de raison. Le carnaval achevé, que vous reste-t-il ? Le corps fatigué et l'esprit vide. O l'homme n'est que vanité, et aussi ne poursuit-il que des choses vaines : *Verumtamen in imagine pertransit homo ; sed et frustra conturbatur* ([b]) : il n'est rien et il ne recherche que des riens pompeux. « Tout est vanité ; » ajoutons : « et affliction d'esprit. »

Nulle voie si aplanie, où il ne se trouve des embarras. Nulle passion si douce, qui ne fasse naître mille passions accablantes. L'espérance balancée par la crainte : l'amour... il ne convient pas à la gravité de cette chaire de parler de ses douleurs ; mais nous pouvons bien parler de l'enfer de la jalousie. Nul ne fait moins ce qu'il veut que celui qui veut faire tout ce qu'il veut ; parce que dans l'exécution de ses volontés, impuissant de soi-même, il dépend d'autrui. Les hommes sont contredisants ; les humeurs, contraires : on se choque, on se traverse mutuellement; il est malaisé de faire concourir avec nos desseins... : donc affliction d'esprit. Quiconque ne résiste pas à ses volontés est injuste au prochain, incommode au monde, outrageux à Dieu, pénible à soi-même. Voulez-vous faire ce que vous voulez, n'entreprenez pas de faire ce que vous voulez. Retranchez les volontés superflues

a. Eccli., XXI, 23. — *b. Ps.*, XXXVIII, 7.

1. Les éditeurs placent ces quatre mots plus loin, après *déraisonnable*. Cette interprétation d'une surcharge est peu heureuse.

qui vous rendent dépendants des autres. Plus aisé de modérer ses volontés que de les satisfaire ([1]).

Ne soupirez plus après les plaisirs de ce corps mortel : ne buvez plus cette eau trouble, laquelle vous voyez sortir d'une source si corrompue. Ce qui peut nous déplaire un seul moment, jamais digne de notre amour. Et ne nous persuadons pas que nous vivions sans plaisir ([2]), pour les vouloir transporter du corps à l'esprit, de la partie terrestre et mortelle à la partie divine et incorruptible. C'est là au contraire, dit Tertullien, qu'il se forme une volupté toute céleste du mépris des voluptés sensuelles : *Quæ major voluptas, quam fastidium ipsius voluptatis* ([a]) ?

Qui nous donnera, chrétiens, que nous sachions goûter ce plaisir sublime: plaisir toujours égal, toujours uniforme, qui naît non du trouble de l'âme, mais de sa paix ; non de sa maladie, mais de sa santé ; non de ses passions, mais de son devoir ; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience : plaisir [par] conséquent véritable; qui n'agite pas la volonté, mais qui la calme ; qui ne surprend pas la raison, mais qui l'éclaire ; qui ne chatouille pas le cœur dans sa surface, mais qui l'attire tout entier à Dieu par son centre ?

Voyez les liesses, les transports, les chants de cette cité triomphante : c'est de là que Jésus-Christ nous a apporté un commencement de la gloire dans le bienfait de la grâce ; un essai de la vision dans la foi ; une partie de la félicité dans l'espérance ; enfin un plaisir intime, etc. : et si [ces ([3]) vrais plaisirs] ne sont pas tout à fait sensibles et satisfaisants, aussi n'en est-ce pas encore le temps.

---

a. De Spect., n. 29.

1. *Édit.* vous y trouverez les vrais plaisirs. Ne soupirez donc plus après les plaisirs de ce corps... — Cette rédaction embarrassée résulte de la mauvaise interprétation du renvoi : « Vous trouverez les vrais plaisirs, v. p. 6, et s'ils ne sont pas... » La fin de la phrase donnée sera la transition au 3e point. On la trouvera plus loin, après l'emprunt à la p. 6.

2. On peut être tenté de mettre ce mot au pluriel, à cause de ce qui suit. Mais il a un sens collectif : il y a syllepse.

3. Trois mots empruntés au renvoi. Cf. la note 1.

TROISIÈME POINT.

1° C'est le temps du voyage. — 2° C'est le temps de rendre compte de ses actions. La joie, quand vous serez absous. Celui ([1]) qui est toujours en joie pense-t-il quelquefois aux grandes affaires qu'il a ? — 3° C'est le temps du combat. — 4° *Sanitatis tempus est, non voluptatis* ([a]). Appétits irréguliers qui sont causés par la maladie. Maux qui nous flattent, maux qui nous blessent *(voy.* sermon *Mundus autem gaudebit* ([2]), page dernière). Malade ne songe pas au plaisir, trop heureux de recouvrer la santé. Régime. *Nostræ cœnæ, nostræ nuptiæ nondum sunt. Non possumus cum illis discumbere, quia nec illi nobiscum* ([b]). Viendra le temps de notre banquet ; et il leur sera dit : *Nescio vos ;* et nous entrerons en la joie de notre Seigneur. Nous ne la connaissons que par espérance, mais alors nous en aurons la possession véritable ([3]). *Amen.*

---

a. S. Aug., *Serm.* LXXXVII, n. 13. — Ms. *Tempus curationis est, non sanitatis.* Légère défaillance de la mémoire, et distraction. — *b.* Tertull., *De Spect.*, n. 28. — Ms. *Non possumus gaudere cum illis...*

1. Phrase empruntée au premier canevas, auquel Bossuet renvoie, mais en alléguant par distraction le second point, au lieu du troisième. Voici cette première rédaction in-extenso ; elle est l'origine des développements donnés par Deforis, sous forme de traduction ou de commentaires :

« *Delicatus es, christiane, si et in seculo voluptatem concupiscis*, etc. *Curationis* (lisez *Sanitatis*) *tempus est, non voluptatis.* (S. Aug.) — *Non possumus vivere sine voluptate, qui mori sine voluptate debebimus?* — Celui... (voy. dans le texte) qu'il a ? — *Cachinnos ludumque perpetuum non decere constituros ante tribunal illud.* »

2. C'est le premier sermon *sur la Providence;* voy. t. II, p. 166, n. 3.

3. A la suite de la première ébauche, Bossuet avait noté des extraits du juif Philon (f. 130, d'abord continuation de la p. 4, devenue ensuite la p. 6) :

Philo : « *Dixit Deus serpenti : Exsecratus es. Exsecratione digna est voluptas, malus affectus qui turbat terminos animæ : terminum enim animæ posuit Deus in legem. Ait autem Moses exsecrabilem qui terminos movet proximi. Iterum exsecrabilis, qui cœcum errare fecit in via. Est enim sensus naturaliter cœcus et brutus. Quidquid rationale est, habet oculos. Hunc cœcum sensum voluptas fallit, ut cœcus sensus sequatur ducem cœcum. Hinc ratio utrumque cœcum sequens, impotens sui, abit in præcipitium.* » (Lib. II *Allegor.*)

Recommençant ici sur nouveaux frais son esquisse, il s'abstient avec raison de rien tirer de ces allégories ingénieuses à l'excès.

SERMON SUR LA VIRGINITÉ [1].

Prêché probablement à Jouarre,

pour la Vêture de Madame d'Albert, le 8 mai 1664.

Nous rencontrerons bientôt, dans l'esquisse d'un panégyrique de saint Benoît (21 mars 1665) un renvoi désignant clairement le présent discours. Nous ne saurions donc le retarder davantage. Il est bien impossible de l'attribuer, avec les éditeurs modernes, à l'épiscopat de Bossuet. Certains tours archaïques, amenés peut-être par des réminiscences de *Vêtures* antérieures, nous auraient plutôt tenté de l'antidater de quelques années, pour le rapprocher du commencement de l'époque de Paris.

La postulante y est appelée *madame*, ce qui indiquait au XVIIe siècle une personne de haute naissance. Il ne faut donc pas s'imaginer, avec M. Lachat, qu'il ait été prononcé « devant un auditoire restreint, pour une religieuse peu connue. » Si l'on ne trouve point ici d'allusion à l'illustration de la famille, cela même peut nous aider à reconnaître ce qu'il y avait d'exceptionnel dans la circonstance. Ce tribut imposé par les convenances avait été acquitté la veille, dans une première prédication, faite par Le Boux [2], évêque de Dax, pour la Vêture de madame de Luynes, sœur aînée de madame d'Albert. Bossuet, dont un récent sermon, aujourd'hui perdu, avait établi la réputation dans ce monastère (1er novembre 1662), avait le champ libre pour adresser les plus hauts enseignements, soit aux deux nouvelles religieuses, que quelques phrases semblent bien viser en particulier, soit à la communauté entière, soit aux laïques, parents ou amis, indifférents ou curieux, qui se pressaient dans la vaste église. Plus tard, devenu évêque de ce diocèse de Meaux, il écrira à cette pieuse et savante religieuse : « Je me souviendrai toujours, ma fille, que vous êtes la première (c'est-à-dire la première de Jouarre) qui ayez reçu de moi la parole de vie... Dieu prévoyait ce qui devait arriver, quand je vous consacrai par ma parole, qui est la sienne, et il en jetait déjà les fondements [3]. »

1. Plus de manuscrit.

2. Ledieu, *Mémoires*, p. 96. — L'éditeur qui, dans ces *Mémoires* et dans le *Journal* qui les suit, a défiguré tant de noms propres, imprime ici *M. le Roult.*

3. Lettre du 10 mars 1690. — Dans la correspondance de Bossuet, dont trop peu de personnes connaissent l'importance et l'intérêt, il y a 300 lettres de piété et de direction adressées à Madame d'Albert, ou à sa sœur Madame de Luynes. Une des lettres à la sœur Cornuau contient l'épitaphe que Bossuet composa lui-même à la mort de Mme d'Albert. (Lettre du 29 décembre 1700.)

Æmulor vos Dei æmulatione : despondi enim vos uni viro, virginem castam exhibere Christo.

J'ai pour vous un amour de jalousie, et d'une jalousie de Dieu ; parce que je vous ai fiancés à cet unique Époux qui est JÉSUS-CHRIST, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure.

(II *Cor.*, XI, 2.)

PUISQUE la sainte cérémonie par laquelle vous vous consacrez au Sauveur avec la bénédiction de l'Église, vous met au nombre des vierges sacrées, et vous joint à la troupe innocente de ces filles choisies et bien-aimées qui doivent être conduites au Roi, selon la prophétie du Psalmiste ([a]), pour vous faire connaître avec évidence quelle est la profession que vous faites, il est nécessaire que vous pénétriez ce que c'est que la virginité chrétienne, dont les anciens nous ont fait de si grands éloges. C'est aussi ce que vous enseigne le divin Apôtre, en vous assurant qu'il vous a unie, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme, qui est JÉSUS-CHRIST ; et il vous montre, par ces paroles, que la sainte virginité consiste principalement en deux choses. Mais pour entendre un si grand mystère, remontons jusqu'au principe, et supposons avant toutes choses que cet Époux immortel que votre virginité vous prépare a deux qualités admirables. Il est infiniment séparé de tout par la pureté de son être : il est infiniment communicatif par un effet de sa bonté.

Quand j'entends le Seigneur JÉSUS qui enseigne à Marthe empressée qu'il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire ([b]), je remarque en cette parole la condamnation infaillible de la vanité des enfants des hommes. Car si le Fils de Dieu nous apprend que nous n'avons tous qu'une même affaire, ne s'ensuit-il pas clairement que nous nous consumons de soins superflus, que nous ne concevons que de vains desseins, et que nous ne repaissons nos esprits que de creuses imaginations, nous qui sommes si étrangement partagés parmi tant d'occu-

a. Ps., XLIV, 15. — *b. Luc.*, X, 42.

pations différentes ? Tellement que ce divin Maître, nous rappelant à l'unité seule, condamne la folie et l'illusion de nos désirs inconsidérés, et de nos prétentions infinies. D'où il est aisé de conclure que la solitude, que les hommes fuient, et les cloîtres, qu'ils estiment autant de prisons, sont les écoles de la véritable sagesse ; puisque tous les soins du monde en étant exclus avec leur empressante multiplicité, on n'y cherche que l'unité nécessaire, qui seule est capable d'établir les cœurs dans une tranquillité immuable.

C'est, madame, à cette unité que vous invite le divin Apôtre, quand il vous assure aujourd'hui qu'il vous a unie pour toujours, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme qui est Jésus-Christ : *Uni viro.* C'est en effet à cet unique Époux que votre profession vous consacre ; et la sainte virginité, que vous lui offrez en ce jour, vous sépare de toutes choses, pour vous attacher à lui seul. Mais avant que de traiter un si grand mystère, recourons tous d'une même voix à la mère et au modèle des vierges, et implorons sa bienheureuse assistance, en la saluant avec l'Ange, et disant : *Ave.*

Il importe infiniment au salut des âmes de considérer sérieusement un endroit admirable du divin Apôtre ([a]), où cet excellent maître des Gentils nous représente l'économie de l'Église dans la diversité des opérations qui font l'harmonie de ce corps mystique. Il se fait, dit-il, en l'Église une certaine distribution de grâces ; et comme nous voyons que le corps humain se conserve par les fonctions différentes de chacun des membres qui le composent, ainsi en est-il du corps de l'Église, dont tous les membres ont des dons divers, selon que l'Esprit de Dieu les anime. C'est de là que nous apprenons cette belle et importante leçon, que la perfection du christianisme consiste à nous acquitter de la fonction à laquelle le Saint-Esprit nous destine. Car comme le corps humain est parfait lorsque l'œil discerne bien les objets, et l'ouïe la différence des sons, lorsque l'estomac prépare au

a. Rom., XII, 4 et seq.

reste du corps la nourriture qui lui est propre, que le poumon rafraîchit le cœur, et que le cœur fomente le corps par cette chaleur douce et vivifiante qui réside en lui comme dans sa source, et enfin lorsque les organes exécutent fidèlement ce que la nature leur a commis : ainsi la perfection du corps de l'Église, c'est que tous les membres de Jésus-Christ exercent constamment l'action qui leur est particulièrement destinée, et que chacun rapporte son opération à la fin du divin Esprit qui nous meut et qui nous gouverne. C'est sans doute pour cette raison, mes très chères sœurs, que vous avez désiré de moi que je vous entretinsse aujourd'hui de la sainte profession à laquelle le Saint-Esprit vous a appelées ; et pour contenter ce pieux désir, considérons avant toutes choses pourquoi vous vous êtes retirées du monde, à quoi vous avez été destinées, quel est votre nom, quel est votre titre, quelle est votre fonction dans l'Église.

Vous êtes, mes sœurs, ces filles choisies qui devez être conduites au Roi, selon la prophétie du Psalmiste ; vous êtes les vierges de Jésus-Christ et les chastes épouses du Sauveur des âmes : de sorte que, pour connaître avec évidence quelle est la profession que vous faites, il est nécessaire que vous pénétriez ce que c'est que la virginité chrétienne à laquelle vous avez été consacrées. C'est aussi ce que vous enseignera le divin Apôtre, en vous assurant qu'il vous a unies, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ. Mais pour entendre le sens de ce beau passage, disons que la virginité chrétienne consiste en une sainte séparation et en une chaste union. Cette séparation fait sa pureté ; cette chaste et divine union est la cause des délices spirituelles que la grâce fait abonder dans les âmes vraiment virginales.

Que le principe de la pureté soit une séparation salutaire, vous le comprendrez aisément, si vous remarquez que nous appelons impur ce qui est mêlé, et que nous estimons pur et net ce qui, étant uni en soi-même, n'est gâté ni corrompu par aucun mélange. Par exemple, tant qu'une fontaine se conserve dans son canal telle qu'elle est sortie de la roche qui lui a donné sa naissance, elle est nette, elle est pure, elle

ne paraît point corrompue [1]. Que si par l'impétuosité de son cours elle agite trop violemment la terre sur laquelle elle passe, et qu'elle en détache quelque partie qu'elle entraîne avec elle parmi ses eaux, aussitôt vous lui voyez perdre toute sa netteté naturelle ; elle cesse visiblement d'être pure, sitôt qu'elle commence d'être mêlée.

Mais élevons plus haut nos pensées, et considérons en Dieu même la preuve de la vérité que j'avance. La théologie nous enseigne que Dieu est un être infiniment pur : elle dit qu'il est la pureté même. En quoi est-ce que nous remarquons cette pureté incompréhensible de l'Être divin, sinon en ce que Dieu est d'une nature entièrement dégagée, libre de toute altération étrangère, sans mélange, sans changement, sans corruption ? Et s'il nous est permis de parler, en bégayant, de si grands mystères, nous pouvons dire que son essence n'est qu'une indivisible unité, qui ne reçoit rien de dehors ; parce qu'elle est infiniment riche, et qu'elle enferme toutes choses en elle-même, dans sa vaste et immense simplicité. C'est pour cette raison, mes très chères sœurs, autant que notre faiblesse le peut comprendre, que l'être de notre Dieu est si pur, parce qu'il est infiniment séparé, et qu'il ne souffre rien en lui-même que ses propres perfections, qui ne sont autre chose que son essence. Cette première pureté, de laquelle toute pureté prend son origine, se répandant par degrés sur les créatures, ne trouve rien de plus proche d'elle que les intelligences célestes, qui sans doute sont d'autant plus pures qu'elles sont plus éloignées du mélange, étant séparées de toute matière ; et de là vient que nous les appelons esprits purs.

Selon ces principes, mes très chères sœurs, il faut que vous soyez séparées ; et quoique vos âmes se trouvent liées à un corps mortel par leur condition naturelle, il faut nécessairement vous en détacher en purifiant vos affections. C'est pourquoi le prophète Isaïe, voulant exhorter à la pureté les enfants de la nouvelle alliance, il les invite à une sainte séparation : « Retirez-vous, retirez-vous, leur dit-il, sortez de là,

1. Ces cinq derniers mots sont peut-être une variante, que les six qui précèdent étaient destinés à remplacer.

ne touchez point aux choses souillées, soyez purs ([a]). » Par où vous voyez, sans difficulté, que c'est le détachement qui nous purifie : de sorte que, la virginité chrétienne étant la perfection de la pureté, il s'ensuit que pour être vierge, selon la discipline de l'Évangile, il faut une séparation très entière, et un détachement sans réserve.

Mais faudra-t-il donc, direz-vous, que les vierges, pour être pures, demeurent éternellement séparées, sans attacher leur affection à aucun objet ? Nullement, ce n'est pas là ma pensée. Si nous étions faits pour nous-mêmes, nous pourrions ne vivre aussi qu'en nous-mêmes ; mais puisqu'il n'y a que notre grand Dieu qui puisse être lui-même sa félicité, il faut que nos mouvements tendent hors de nous, si nous voulons jouir de quelque repos. Donc la vierge vraiment chrétienne, crainte que sa pureté perde son éclat, s'attache uniquement à celui dans lequel nous vous avons dit que la pureté prend son origine. Regardez, mes très chères sœurs, regardez le Verbe divin, votre époux ; c'est à lui que vous devez vous unir, après vous être purifiées par le mépris général des biens de la terre : si bien que j'ai eu raison de vous dire que la virginité chrétienne, c'est une sainte séparation et une bienheureuse union. De là vient que l'apôtre saint Jean voulant décrire la gloire des vierges, les représente sur une montagne avec l'Agneau ([b]). D'où vient qu'elles sont sur une montagne élevée bien haut au-dessus du monde, si ce n'est que la virginité les sépare ? Et d'où vient qu'elles sont avec l'Agneau, si ce n'est que la virginité les unit ? C'est aussi ce que nous enseigne l'Apôtre, dans le passage que nous expliquons : « Je vous ai promises, dit-il, à un seul : » qui ne voit la séparation dans cette unité, puisque le propre de l'unité est d'exclure ? Mais, ajoute le même saint Paul, « je vous ai promises à un seul mari : » qui ne voit, dans ce mariage divin et spirituel, la chaste union que je vous propose ? Parlons donc de cette séparation salutaire qui établit votre pureté, et de cette mystérieuse union qui vous fera goûter les plaisirs célestes dans les chastes embrassements du Sauveur. Chères sœurs, c'est en ces deux choses que consiste la virginité chrétienne,

a. Is., LII. — *b. Apoc.*, XIV, I et seq.

et ce sont aussi ces deux choses que je traiterai aujourd'hui, avec le secours de la grâce ([1]).

PREMIER POINT.

Si nous entendons bien ce que c'est que l'homme, nous trouverons que nous sommes comme suspendus entre le ciel et la terre, sans qu'on puisse bien décider auquel des deux nous appartenons. Il n'y a point au monde une si étrange composition que la nôtre : une partie de nous est tellement brute, qu'elle n'a rien au-dessus des bêtes; l'autre est si haute et si relevée, qu'elle semble nous égaler aux intelligences. Qui pourrait lire sans s'étonner de quelle sorte Dieu forme l'homme ? Premièrement il prend de la boue ; est-il une matière plus vile ? après il y inspire un souffle de vie, il y grave son image et sa ressemblance ; est-il rien de plus admirable? C'est pourquoi je vous disais, chrétiens, que nous sommes entre le ciel et la terre, et qu'il semble que l'un et l'autre puissent disputer à qui nous appartenons à plus juste titre. Notre mortalité nous donne à la terre, l'image de Dieu nous adjuge au ciel ; et nous sommes tellement partagés, qu'il semble qu'on ne puisse faire justice sur ce différend, sans nous ruiner et sans nous détruire par une distraction violente. Toutefois il n'en est pas de la sorte. La sage Providence de Dieu ne laisse pas notre condition si fort incertaine que cette importante difficulté ne puisse être facilement terminée.

Mais qui jugera donc un si grand procès ? Qui décidera cette question, qui met toute la nature en dispute ? Chrétien, n'en doute pas, ce sera toi-même. L'homme est la matière de tout le procès, et il en est lui-même le juge. Oui, nous pouvons prononcer souverainement si nous sommes de la terre ou du ciel : selon que nous tournerons nos inclinations, ou nous serons des animaux bruts, ou nous serons des anges célestes. C'est ([2]) pourquoi, dit saint Augustin, « Dieu a formé l'homme avec l'usage de son libre arbitre, animal

1. Cet exorde, de proportions maintenant inusitées, serait-il une réminiscence d'œuvres antérieures ? Nous avons quelque peine à le croire de 1664.

2. *Var.* Qu'est-ce que le libre arbitre, sinon la faculté de disposer de soi-même? Tout le monde veut nous avoir ; c'est à nous de nous donner.

terrestre, mais digne du ciel, s'il sait s'attacher à son Créateur : » *Terrenum animal, sed cælo dignum, si suo cohæreret Auctori* ([a]). Ne nous plaignons pas, chrétiens, si cet esprit, d'une nature immortelle, est lié à une chair corruptible. Dieu, qui par un très sage conseil a trouvé bon de le mêler à cette matière, lui a inspiré une secrète vertu, par laquelle il s'en peut aussi détacher avec le secours de sa grâce ; et si nous conservons à l'image de Dieu, c'est-à-dire à la raison qu'il nous a donnée, la prééminence qui lui est due, ce corps même (qui n'en serait étonné ?) oui, ce corps, tout pesant, tout mortel qu'il est, passera au rang des choses célestes ; parce que l'âme, qui est la partie principale, à laquelle appartient le domaine, attirera son corps avec elle, non seulement comme un serviteur très obéissant, mais encore comme un compagnon très fidèle.

Ainsi je vous exhorte, mes frères, par les paroles du saint Apôtre ([b]), que vous vous dépouilliez de l'homme animal. Défaites-vous de l'homme terrestre ([c]), qui n'a que des désirs corrompus : déclarez-vous par une juste sentence venus du ciel, et faits pour le ciel, en rejetant les affections corporelles qui vous tiennent attachés à la terre : « Retirez-vous, retirez-vous ; soyez purs, ne touchez point aux choses immondes, et je vous recevrai, dit le Seigneur ([d]). » Mais c'est à vous, ô vierges sacrées, chastes épouses du Sauveur des âmes, c'est à vous que cette séparation salutaire est particulièrement commandée : car, s'il est vrai que la pureté n'est autre chose qu'un détachement, comme nous l'avons très bien établi, considérez sérieusement en vous-mêmes combien vous devez être détachées, puisque la profession que vous faites de la sainte virginité vous oblige à la pureté la plus éminente.

L'Ange de l'école m'apprend une belle et solide doctrine, qui confirme bien cette vérité. Nous voyons que, parmi les vertus morales, il y en a, si je le puis dire, de moins vigoureuses, qui se contiennent en certaines bornes : mais il y a des vertus généreuses, qui ne sont jamais satisfaites, jusqu'à

a. De Civit. Dei, lib. XXII, cap. I. — *b. Ephes.*, IV, 22. — *c.* I *Cor.*, XV, 47. — *d.* II *Cor.*, VI, 17, 18 ; *Is.*, LII, 11.

ce qu'elles soient parvenues à ce qu'il y a de plus relevé. Par exemple, le courageux est assuré contre les périls dans les entreprises considérables ; mais le magnanime va plus loin encore : car à peine peut-il trouver ni des entreprises assez hardies, ni aucun péril assez grand qui mérite d'exercer toute sa vertu. Le libéral use de ses biens, et sait les employer honorablement, selon que la droite raison l'ordonne; mais il y a une certaine libéralité plus étendue et plus généreuse, qui affecte, ce semble, la profusion ; et c'est ce que nous appelons la magnificence. Le grand saint Thomas nous enseigne ([a]) que cette belle et admirable vertu que la philosophie n'a jamais connue, je veux dire la virginité chrétienne, est à l'égard de la tempérance ce qu'est la magnificence à l'égard des libéralités ordinaires. La tempérance modère les plaisirs du corps, la virginité les méprise ; la tempérance, en les goûtant, se met au-dessus, à la vérité, mais la virginité, plus mâle et plus forte, ne daigne pas même y tourner ([1]) les yeux ; la tempérance porte ses liens d'un courage ferme, la virginité les rompt d'une main hardie ; la tempérance se contente de la liberté, la virginité veut l'empire et la souveraineté absolue ; ou plutôt, la tempérance gouverne le corps, vous diriez que la virginité s'en sépare ; elle s'élève jusqu'au ciel, presque entièrement dégagée ; et bien qu'elle soit dans un corps mortel, elle ne laisse pas de prendre sa place parmi les esprits bienheureux, parce qu'elle ne se nourrit, non plus qu'eux, que de délices spirituelles. De là vient que saint Augustin parle ainsi des vierges : *Habent aliquid jam non carnis in carne* ([b]) : « Elles ont, dit-il, en la chair quelque chose qui n'est point de la chair, » quelque chose qui tient de l'ange plutôt que de l'homme. Et c'est encore ce qui fait dire au grand saint Basile ([c]) que la virginité n'est pas dans le corps, mais qu'elle établit son siège dans l'âme.

Mais d'autant que cette vérité importante doit servir de fondement à votre conduite, il faut que je vous la fasse comprendre par une raison évidente. Et certes nous ne vous

a. IIª IIᵉ, *Quæst.* CLII, art. 3. — *b. De sanct. Virginit.*, n. 12. — *c. Lib. de Virginit.*, n. 2, t. III, p. 589.

1. *Var.* jeter.

prêchons pas, mes très chères sœurs, une virginité de vestale ; nous ne regardons pas la virginité, comme ferait un médecin ou un philosophe, qui s'arrêterait simplement au corps. Nous parlons de la virginité chrétienne et religieuse ; et il est clair que tout ce qui est chrétien doit être entendu en esprit, parce que, par la grâce du christianisme, nous sommes en la nouvelle Alliance, où les vrais adorateurs adorent le Père en esprit et en vérité ([a]). En effet, nous avons fait voir ([1]) que la sainte virginité est un détachement général de toutes les affections corporelles, autant que la faiblesse humaine le peut souffrir ; parce que c'est une pureté éminente, qui se retire, qui se sépare, qui, selon le précepte du saint Apôtre, ne regarde que l'unité, *uni viro*, et exclut toute multitude. Or, ce détachement général, cette généreuse séparation doit être nécessairement un effort de l'âme : car une action si divine ne peut naître que d'une raison très bien affermie ; et par conséquent il est clair que la virginité est dans l'âme. Ce n'est rien ([2]) de garder seulement le corps, c'est l'âme que vous devez tenir séparée, si vous désirez la conserver pure. Si quelque bien mortel se présente à vous, s'il vous flatte, s'il vous attire, s'il tâche de gagner votre cœur, retirez-vous, ne vous mêlez pas : votre pureté en serait ternie, et ensuite votre virginité corrompue : car la vraie virginité est dans l'âme, et ce n'est autre chose qu'un détachement, une affection épurée, un cœur entièrement dégoûté des plaisirs du siècle.

Mais, mes sœurs, cette belle lumière de virginité établit tellement son siège dans l'âme qu'elle rejaillit aussi sur le corps, et le sanctifie. Et de quelle sorte ? C'est, dit l'admirable saint Basile, que cette virginité spirituelle et intérieure se peint elle-même sur le corps, comme le soleil dans une nuée ; et par cette chaste peinture elle consacre cette chair mortelle. De là vient qu'elle se doit répandre par tout le corps, parce qu'elle remplit tout le cœur : et c'est ce qui fait dire au même saint, que « tous les sens d'une vierge doivent

a. Joan., IV, 23.
1. *Var.* nous vous avons dit...
2. *Var.* C'est peu de chose...

être vierges : » *Virgines esse sensus virginis oportet* ([a]). En effet, ne voyez-vous pas qu'il se fait comme un mariage entre les objets et les sens ? Notre vue, notre ouïe, tous nos sens s'unissent, en quelque sorte, avec les objets ; ils contractent une certaine alliance : de sorte que, si les objets ne sont purs, la virginité de nos sens se gâte. Les exemples feront mieux entendre ce que je veux dire. Notre vue n'est pas vierge, si elle ne se repaît que de vanités ; les discours immodestes et les inutiles corrompent la virginité de l'ouïe ; notre bouche, pour être vierge, doit être fermée par la modestie du silence.

Donc, ô vierges de Jésus-Christ, gardez soigneusement tous vos sens, si vous désirez être vraiment vierges. Songez que ce vieil homme qui est en nous, avec lequel nous devons combattre durant tout le cours de la vie, ne cesse de faire effort pour supplanter l'homme nouveau. Cette convoitise indocile et impatiente, quoiqu'on tâche de la retenir par la discipline, elle frappe, elle s'avance de toutes parts, comme un prisonnier inquiet qui tâche de sortir ; elle se présente par tous les sens, pour se jeter sur les objets qui lui plaisent. Elle fait la modeste au commencement, il semble qu'elle se contente de peu, ce n'est qu'un désir imparfait, ce n'est qu'une curiosité, ce n'est presque rien : mais si vous satisfaites ce premier désir, bientôt vous verrez qu'il en attirera beaucoup d'autres ; et enfin toute l'âme sera ébranlée. Comme si vous jetez une pierre dans un étang, vous ne touchez qu'une partie de ses eaux, mais celle-là, en poussant les autres, les agite en rond, et enfin toute l'eau en est remuée: ainsi les passions de notre âme s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. Si donc vous êtes détachée ([1]) du monde, craignez d'y rengager vos affections ; si vous êtes unie à un seul époux, craignez de partager votre cœur ; démêlez-vous de la multitude, puisque vous êtes vouée à un seul. Préparez au Fils de Dieu un cœur net, par

a. Lib. de Virginit., n. 7, 15, 20.

1. Ne fallait-il pas aussi le singulier au commencement du paragraphe ? On ne distingue pas l'endroit où l'orateur commence à parler à la nouvelle religieuse. Mais tel est le texte du premier éditeur, qui seul a eu le manuscrit sous les yeux.

un détachement général, et il le remplira de lui-même (1) : c'est par où je m'en vais conclure en peu de paroles.

SECOND POINT.

Il n'est rien de plus assuré que (2) JÉSUS ne s'unit jamais aux âmes qui sont remplies de l'amour du monde, et qui sont captives des plaisirs des sens. Je vois dans la Genèse que nos premiers pères se présentaient au commencement devant Dieu avec une sainte familiarité ; mais sitôt qu'ils eurent suivi les dangereuses persuasions du serpent trompeur, aussitôt ils fuient, nous dit l'Écriture (a), et se cachent devant la face de Dieu. Ce serpent, si nous l'entendons, c'est l'amour des plaisirs du monde, qui rampe perpétuellement sur la terre, et qui se glisse insensiblement dans nos cœurs par un mouvement tortueux pour les empoisonner d'un venin mortel. Et c'est sans doute pour cette raison qu'Ève confesse tout simplement que ce rusé serpent l'a déçue ; ce qui convient merveilleusement à l'amour du monde. Car demandez aux insensés amateurs du siècle si leurs folles et téméraires amours leur ont jamais donné la félicité qu'elles leur avaient tant de fois promise ? Sans doute, s'ils ne veulent trahir les secrets reproches de leurs consciences, ils vous répondront franchement que ce serpent les a toujours abusés : *Serpens decepit me* (b) : d'où je conclus que l'amour du monde est semblable au serpent artificieux, qui trompa dans le paradis la trop grande crédulité de nos premiers pères. Et comme, après l'avoir entendu, ils sont contraints de fuir devant Dieu, vous devez apprendre, fidèles (3), que

a. Gen., III, 8. — *b. Ibid.*, 13.

1. *Var.* de saintes délices par ses chastes embrassements. — *Deforis :* de lui-même, par ses chastes embrassements. *Var.* de saintes délices. — Il nous a semblé très probable que la surcharge : « de lui-même » ne remplaçait pas seulement les trois derniers mots qu'on donne en variante, mais le complément tout entier.

2. Tour elliptique, assez peu correct, mais que nous avons déjà rencontré (t. II, p. 7, 89, 90, 476 ; et t. III, p. 88).

3. Il y a longtemps que nous n'avions rencontré ce vocatif: est-ce que Bossuet y revient, parce qu'il prêche ceci en province ? ou le discours remonterait-il, en tout ou partie, à une date plus ancienne ? Ce passage est un de ceux qui nous font hésiter. La locution qui commence la phrase suivante a aussi quelque chose d'archaïque ; elle n'est pas sans exemple toutefois dans l'époque de Paris.

Dieu ne fera pas sa demeure en vous, jusqu'à ce que vous vous dépouilliez de l'amour du monde.

D'où passant plus outre, je dis que ce qui attire plus fortement JÉSUS en nos âmes, c'est la pureté virginale. Car si les âmes les plus détachées des choses mortelles sont les plus dignes des embrassements de la chaste et immortelle beauté qui ne se montre qu'aux esprits purs, si d'ailleurs la virginité chrétienne, comme nous l'avons déjà dit, est tellement dégoûtée des plaisirs du siècle, qu'il n'y a aucune des joies mondaines qui n'offense sa pudeur et sa modestie, n'est-il pas plus clair que le jour que c'est à la pureté virginale qu'appartient la bienheureuse union de l'Époux infiniment désirable ?

En effet, quelle éloquence pourrait exprimer quel est l'amour du Sauveur JÉSUS pour la sainte virginité ? C'est lui qui a été engendré dans l'éternité par une génération virginale : c'est lui qui, naissant dans le temps, ne veut point de mère qui ne soit vierge : c'est lui qui, célébrant la dernière pâque, met sur sa poitrine un disciple vierge, et l'enivre de plaisirs célestes : c'est lui qui, mourant à la croix, n'honore de ses derniers discours que les vierges : c'est lui qui, régnant en sa gloire, veut avoir les vierges en sa compagnie : « Ce sont les vierges, dit saint Jean dans l'Apocalypse ([a]), qui suivent l'Agneau partout où il va, » accompagnant ses pas de pieux cantiques. JÉSUS n'a point de temples plus beaux que ceux que la virginité lui consacre, c'est là qu'il se plaît à se reposer. Il y avait dans le tabernacle, dont Dieu prescrivit la forme à Moïse, un lieu dont l'accès était libre au peuple, un autre où les sacrificateurs exerçaient les fonctions de leur sacerdoce : mais il y avait outre cela, chrétiens, la partie secrète et inaccessible, que l'on appelait le sanctuaire et le Saint des saints. L'entrée de ce lieu était interdite, nul n'en approchait que le grand pontife ; et c'était là que Dieu reposait assis sur les chérubins, selon la phrase des Lettres sacrées. C'est la sainte virginité qui nous est représentée par cette figure : c'est elle qui se démêle de la multitude des objets sensibles qui nous environnent, et ne donne d'accès

a. *Apoc.*, XIV, 4.

qu'au seul grand pontife. Voulez-vous entendre comment ? écoutez le divin Apôtre : « Celles, dit-il, qui sont mariées, sont contraintes de s'occuper dans les soins du monde : » *Sollicita est quæ sunt mundi* ([a]). Voyez que la multitude y aborde ([1]). Mais la sainte virginité, que fait-elle ? Ah ! vous dit l'apôtre saint Paul, « elle songe à plaire à Dieu seul : » *Quomodo placeat Deo* ([b]). C'est là que la multitude est exclue, c'est là que l'on ne vaque qu'à l'unique nécessaire, c'est là qu'on n'a d'époux que Jésus tout seul : de sorte qu'on n'ouvre la porte qu'au seul grand pontife, c'est-à-dire, si nous l'entendons, à l'amour de Dieu, qui est la seule des affections de nos cœurs qui est capable de les consacrer, et qui a droit d'offrir devant Dieu des victimes spirituelles, agréables par Jésus-Christ, comme parle l'apôtre saint Pierre ([c]). Aussi est-ce là le lieu du repos : c'est là que Jésus se plaît d'habiter, parce que rien n'y entre que son saint amour, parce qu'il aime d'autant plus à remplir les âmes, qu'il les trouve plus vides de l'amour du monde.

Mais, mes sœurs, voulez-vous entendre les ravissements des vierges sacrées dans les chastes embrassements du Seigneur Jésus ? Écoutez parler la pudique Épouse, dès le commencement du divin Cantique : *Osculetur me osculo oris sui* ([d]) : « Qu'il me baise du baiser de sa bouche. » O amour impétueux de l'Épouse ! « Elle ne demande ni l'héritage, ni la récompense ; elle ne demande pas même la doctrine, nous dit le dévot saint Bernard ([e]) ; elle ne demande que le baiser du divin Jésus, à la façon d'une chaste amante qui respire un amour sacré, et qui ne veut pas dissimuler l'ardeur qui la presse. » Ah ! ne soupçonnons rien ici de mortel ; tout est divin et spirituel. Elle court après le Sauveur Jésus ; elle veut aller recueillir toutes ses paroles, et alors elle croira baiser sa divine bouche. Elle veut l'embrasser par la charité, et elle croit que cet embrassement la rendra heureuse ; c'est pourquoi elle le demande avec tant d'ardeur. Mais quel autre peut demander à plus juste titre les saints embrassements de

a. I *Cor.*, VII, 33. — Le texte sacré porte : *Sollicitus...* — *b. Ibid.*, 32. — *c.* I *Petr.*, II, 5. — *d. Cant.*, I, 1. — *e. In Cant. Serm.* VII, n. 2.

1. Texte de Deforis. Peut-être fallait-il lire : « y abonde. »

l'Époux des vierges que la pureté virginale ? C'est à elle qu'il appartient d'embrasser JÉSUS, parce qu'elle n'a point d'autre époux que lui ; et c'est ce qui fait dire à l'Apôtre que ce sont les vierges chastes et pudiques qu'il destine à l'unique Époux, qui est le Sauveur : *Uni viro.*

Quelle doit être votre joie, ô vierges sacrées, dans cette mystérieuse union ! C'est là, dit le pieux saint Bernard ([a]), que les amertumes contentent, parce que la charité les change en douceur. Le monde ne comprend pas ces délices ; la sainte pureté les entend, parce qu'elle les goûte dans la source même. Expliquez-les-nous, ô disciple vierge : disciple bien-aimé du Sauveur, dites-nous les chastes délices des vierges en la compagnie de l'Agneau. Écoutez comme il parle dans l'Apocalypse : « J'ai entendu, dit-il ([b]), une voix du ciel, comme le bruit de plusieurs eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre, et comme le bruit d'instruments de musique : et ils chantaient un nouveau cantique devant le trône, et nul autre qu'eux ne pouvait l'apprendre. » Quel est donc ce nouveau cantique, qui se chante avec tant de bruit qu'il est semblable à un grand tonnerre, et avec une si juste harmonie qu'on le compare à une musique ; cantique qui éclate ([1]) ainsi qu'un tonnerre, qui est si secret néanmoins et si rare, que personne ne l'entend ni ne le sait que ceux qui le chantent? Qui nous développera ces mystères ? Ce sera le disciple bien-aimé lui-même. « Ce sont ceux-ci, dit-il ([c]), qui sont vierges, et ils suivent l'Agneau partout où il va. » Si les vierges suivent l'Agneau, je ne m'étonne plus de leur chant, parce que je vois le principe de leur joie. C'est aux vierges qu'appartient le nouveau cantique, puisque la virginité est une vertu qui est propre à la nouvelle Alliance : aucun n'apprend ce cantique que ceux qui le chantent, parce que c'est de la virginité que le Sauveur dit : « Tout le monde n'entend pas cette parole ; mais ceux à qui appartient ce don ([d]). » Au reste, si le cantique des vierges éclate avec

a. De divers. Serm. XCV, n. 2. — *b. Apoc.*, XIV 2, 3. — *c. Ibid.*, 4. — *d. Matth.*, XIX, 11.

1. *Deforis :* Cantique éclatant qui éclate ainsi qu'un tonnerre. — Cette redite provient apparemment d'une surcharge, qu'on aura ajoutée au texte primitif, au lieu de l'employer à le remplacer. Ceci n'est toutefois qu'une conjecture.

bruit, c'est qu'il vient d'une joie abondante; s'il résonne avec justesse, c'est qu'il naît d'une joie réglée, qui n'a rien du débordement ni de la dissolution de la joie mondaine.

Courage donc, mes très chères sœurs : joignez-vous à cette troupe innocente, apprenez ce nouveau cantique. Voyez cette sainte compagnie qui vous tend les bras : Venez, disent-elles, venez avec nous, pour chanter les louanges de l'Agneau sans tache, qui a purgé par son sang les péchés du monde : là les Agnès, les Agathe, les Cécile, les Ursule, les Luce, vous montrent déjà la place qui vous est marquée, si vous gardez la foi à l'Époux céleste, auquel l'Apôtre vous a promises. Ah ! souvenez-vous, chères sœurs, que vous êtes fiancées à ce seul Époux, et ainsi que vous devez être généreusement séparées. Si vous voulez lui être saintement unies, réglez les passions de votre âme, et apprenez de saint Augustin, « qu'il vous est plus aisé de les modérer, qu'aux amateurs du monde de les contenter : » *Facilius resecantur in eis qui Deum diligunt cupiditates istæ, quam in eis qui mundum diligunt aliquando satiantur* ([a]). Conservez votre ouïe ; c'est par là qu'Ève a été séduite : gardez soigneusement votre vue; car ce n'est pas en vain qu'on vous donne un voile, « comme un rempart de votre pudeur, dit le grave Tertullien, qui retient vos yeux et exclut ceux des autres : » *Vallum verecundiæ, quod nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos* ([b]). Que votre âme ne s'épanche pas en des discours inconsidérés, parce que si vous ne demeurez unies en vous-mêmes, vos forces aussitôt seront dissipées. Ne dédaignez pas les petits désordres, parce que c'est par là que les grands commencent : craignez où il n'y a rien à appréhender, et vous trouverez la sûreté dans le péril même. Vous devez croire qu'il est bienséant à des vierges d'être timides, puisque vous voyez la très sainte Vierge être même troublée à l'aspect d'un ange ([c]) : et ce qui doit vous obliger à craindre toujours, c'est que l'Époux que vous donne le saint Apôtre n'a pas moins de jalousie que d'amour pour vous.

Voulez-vous voir qu'il a de l'amour ? écoutez le divin

a. Ad Bonif., Epist. CCXX, n. 6. — *b. De Virg. veland.*, n. 16. — *c. Luc.*, I, 29.

Psalmiste : « Le roi, dit-il, désirera votre beauté ([a]). » Voulez-vous voir qu'il a de la jalousie ? « Je suis jaloux de vous, dit l'Apôtre, de la jalousie de Dieu. » Voyez que cet excellent maître des Gentils, vous montrant l'amour de JÉSUS, pour exciter votre confiance, vous parle en même temps de sa jalousie, pour vous retenir toujours dans la crainte. De là vient qu'en lisant le sacré Cantique, nous remarquons deux regards du divin Époux: il y a un regard qui admire, et c'est le regard de l'amant ; il y a un regard qui observe, et c'est celui de la jalousie. « Que vous êtes belle, ô fille du prince, » dit l'Époux à la chaste Épouse ([b])! Cette ardente exclamation ne vient-elle pas d'un regard qui admire ? C'est ce que j'appelle le regard de l'amant. Voulez-vous voir le regard du jaloux ? « Mon bien-aimé est venu, dit l'Épouse, regardant par les fenêtres, guettant par les treillis ([c]). » Ne voyez-vous pas le regard qui observe ? C'est le regard de la jalousie. Aimez le regard de l'amant ; craignez le regard de la jalousie, qui vous veille et qui vous observe.

Chères sœurs, votre bien-aimé est jaloux de la jalousie la plus délicate : s'il voit que votre cœur se partage, il se pique et il se retire ; il vous veut posséder tout seul. C'est pourquoi en le choisissant pour époux, vous vous êtes entièrement dépouillées : vous avez joint à la sainte virginité une pauvreté désintéressée, qui ne laisse rien sur la terre que vous puissiez justement estimer à vous. Vous abandonnez même votre volonté ; et quittant ce qui est le plus en votre pouvoir, ne déclarez-vous pas devant Dieu que vous ne vous retenez aucun bien au monde ? Vous confirmez par la religion de vos vœux ces généreuses résolutions; et ces vœux, ne sont-ce pas des contrats sacrés, par lesquels vous cédez à Dieu et lui transportez en fonds tout ce que vous êtes ? Votre profession est un sacrifice ; et les vœux que vous prononcez sont un glaive spirituel, qui vous immole au Sauveur des âmes.

Vivez donc, mes très chères sœurs, comme des victimes volontairement consacrées. Humiliez-vous sous la main de Dieu, et ne souffrez pas que l'orgueil prostitue votre virgi-

a. Ps., XLIV, 12. — *b. Cant.*, VII, 1, 6. — *c. Ibid.*, II, 9.

nité à Satan, qui est le prince des esprits superbes. Ah ! sans doute, vous n'ignorez pas jusqu'à quel point l'orgueil est à craindre, et que c'est le plus dangereux de nos ennemis. C'est celui qui lâche le dernier prise, et qui sait même profiter de la déroute de tous les autres. Que dis-je, de la déroute de tous les autres ? il profite de sa propre défaite. C'est le seul de nos ennemis de la défaite duquel il est dangereux de se réjouir, parce qu'en se réjouissant de l'avoir vaincu, on le rétablit dans ses droits, et souvent même on lui augmente ses forces. Lorsque nous pensons quelquefois avoir si bien réglé notre vie, que nous avons surmonté jusqu'à l'orgueil même, c'est là, dit saint Augustin, qu'il lève la tête : « Et de quoi triomphes-tu, nous dit-il ? je vis encore, et c'est ton triomphe qui me donne la vie : » *Ecce ego vivo, quid triumphas ? et ideo vivo, quia triumphas* (1) ; ou plutôt ton triomphe c'est moi-même.

Munissez-vous, mes sœurs, contre ce poison qui a gâté les plus grandes âmes, et ruiné les vertus les plus éminentes. Étudiez la science de l'humilité, qui est la vraie science des enfants de Dieu. C'est elle qui vous ouvrira les secrets célestes ; c'est par elle que les grandeurs de Jésus vous sont accessibles ; c'est elle qui mérite d'obtenir de Dieu ce qu'elle ne peut jamais exprimer assez : c'est elle qui vous bâtira sur la terre un édifice spirituel, dont le faîte s'élèvera jusqu'aux cieux ; où les vierges saintement soumises, étant associées avec les saints anges, chanteront avec eux aux siècles des siècles, devant le trône de l'Agneau sans tache, la gloire éternelle et indivisible du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

1. *De Nat. et Grat.*, n. 35.

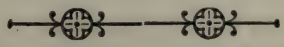

CANEVAS D'UN SERMON SUR LA PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE [1].

21 novembre 1664.

Le premier éditeur avait placé cet opuscule au jour de la Purification, pensant qu'il s'agissait de la Présentation de Notre-Seigneur. La première phrase se prête assez naturellement à cette interprétation. Toutefois le divin Enfant n'ayant fait, pour ainsi dire, que traverser le temple, le plan indiqué ici semble avoir plus de rapport avec la Présentation de la sainte Vierge. Le texte proposé semble aussi mieux convenir à cette fête. Nous nous rallions donc à l'opinion des éditeurs de Versailles, qui ont corrigé ici Deforis.

Adducentur [2] *in templum regis.*

(Ps., XLIV, 16.)

OUVREZ-VOUS, sanctuaire, portes éternelles ! voici le temple qu'on présente au temple, le sanctuaire au sanctuaire, l'arche véritable où repose le Seigneur effectivement à l'arche figurative où il ne repose qu'en image.

Retraite perpétuelle ; adoration perpétuelle ; renouvellement perpétuel.

I. Retraite perpétuelle. Le monde premièrement corrompt (*voy.* Carême r[oyal], 1re semaine, 1er sermon [3], 1er point); secondement dissipe l'esprit et étourdit, empêche d'écouter Dieu. Silence de l'âme, et de toutes les passions, et de toutes les facultés pour écouter Dieu.

Le monde vient chercher les religieuses. Ceux qui sont dans l'action viennent à ceux qui s'occupent de la contemplation, et tâchent de les attirer à leur tracas. Ainsi Marthe.

---

1. *Mss.*, 12825, f. 53, in-4°. Ne peut être que de 1663 ou 1664.

2. Bossuet hésite entre ce texte et le suivant : *Ego... sum Dominus Deus vester : sancti estote, quia* (ms. *quoniam*) *ego sanctus sum.* (Levit., XI, 44.)

3. Ce renvoi, négligé par les éditeurs, nous reporte aux pages 78-81 du présent volume. Il prouve que ceci est écrit après 1662 et avant 1666. Plus tard, il ne suffira plus de dire : *Carême royal*, il faudra préciser.

Fontaine scellée par la retraite. Eaux également corrompues, soit que la fontaine s'écoule en la mer, soit que la mer coule dans la ([1]) fontaine. Ainsi, soit que vous vous jetiez dans le monde, soit que le monde pénètre au dedans...

(Entrée au premier point. *Egredere :* « Sors : » sortir du monde ; sortir de ses sens ; sortir de ses passions. Toujours Dieu nous dit : *Egredere de cognatione tua* ([a]), de toutes les choses qui te touchent.)

II. Adoration perpétuelle. Complaisance à la volonté du Père. Faire sa cour à Dieu, comme à son souverain. JÉSUS-CHRIST : *Ita, Pater* ([b])... Au ciel : *Amen* ([c]). Pour faire cette adoration, aimer. L'amour veut adorer, et il ne se satisfait pas qu'il ne vive dans une dépendance absolue. Le profane même ne parle que d'hommages, que d'adorations : pour nous faire voir que pour être aimé, il faut être quelque chose de plus qu'une créature ([2]).

Pour la présence perpétuelle : sans gêner l'esprit, l'amour rappellera l'objet. On ne peut oublier longtemps ce qu'on aime. Quand la mémoire l'oublierait, le cœur le rappellerait, irait le graver de nouveau avec des caractères de flamme. Le cœur blessé se tourne toujours à celui d'où lui vient le trait. On ne dort pas même pendant le sommeil : *Ego dormio, et cor meum vigilat* ([d]). Au moindre bruit de l'Époux ([3]), au moindre souffle de sa voix : *Vox dilecti mei* ([e]), etc.

III. Renouvellement perpétuel. Deux infinités : le tout, le néant. Toujours croître, toujours décroître : cela sans bornes.

a. Gen., XII, 1. — *b. Matth.*, XI, 26. — *c. Apoc.*, V, 14; VII, 12. — *d. Cant.*, V, 2. — *e. Ibid.*

1. *Ms.* le. (Distraction).

2. Réminiscences du sermon de l'Assomption, 1663. Cf. p. 414.

3. Nouvelles réminiscences du même sermon. Voy. le développement de ces pensées, p. 416.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT PIERRE NOLASQUE [1].

A Paris, dans l'église des Pères de la Merci.

Janvier 1664 ou 1665.

Lachat, guidé par Floquet (*Études*, II, 492), place en 1665 l'apparition de cette œuvre. Mais, n'ayant vu à Meaux que les deux premiers points dans le manuscrit de ce discours, il en a conclu que le troisième était une interpolation de Deforis, et il l'a supprimé résolument dans son édition. Il donnait cependant le premier exorde, qui ne figurait pas davantage au manuscrit. Or, voici que les parties perdues se sont retrouvées depuis, maculées, comme le reste de l'autographe, par suite d'un accident antérieur à l'époque où il s'est trouvé partagé entre plusieurs propriétaires. Il n'y a donc plus de doute sur l'authenticité de plusieurs pages, qu'on supprimait si mal à propos. Les éditeurs de 1870 (chez Guérin), blâmant avec raison cette suppression, ont prétendu la réparer ; et pour cela, ils terminent le *Panégyrique de saint Pierre Nolasque* par le troisième point... du *Panégyrique de saint Benoît.*

Dedit semetipsum pro nobis.

(Tit., II, 14.)

« C'EST un plus grand bonheur, dit le Fils de Dieu, de donner que de recevoir [a]. » Cette parole était digne de celui qui a tout donné jusques à son sang, et qui se serait épuisé lui-même, si ses trésors n'étaient infinis aussi bien que ses largesses. Saint Paul, qui a recueilli ce beau sentiment

---

a. Act., XX, 35.

1. *Ms.* au Grand Séminaire de Meaux, pour le second exorde, et les deux premiers points : le reste est entré dans la collection de M. H. de Rothschild. — Avant d'écrire ce panégyrique, Bossuet a résumé ainsi la vie du saint :

« S. Pierre Nolasque, 29 janvier *(sic : une bulle d'Alexandre VII transféra cette fête du 29 au 31 janvier, en 1664).* — Noble famille Nolasques. Né sous Philippe-Auguste. Sa mère le veut marier. Remet le choix à Dieu. Se résout au célibat. Épouse la croix ; enfants, les pauvres ; richesses, les grâces ; dignités, serviteur de Dieu.

Le roi d'Aragon, Pierre, confie son fils, Jacques, pour l'élever, à Simon, comte de Montfort, seigneur français. Contraint de quitter, à cause des guerres des

de la bouche [1] de notre Sauveur, le propose à tous les fidèles, pour servir de loi à leur charité. « Souvenez-vous, leur dit-il, de cette parole du Seigneur JÉSUS, qu'il vaut mieux donner que de recevoir ; » parce que le bien que vous recevez est une consolation de votre indigence, et celui que vous répandez est la marque d'une plénitude qui s'étend à soulager les besoins des autres.

Jamais il n'y a eu sur la terre un homme plus libéral que le grand saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre sacré de Notre-Dame de la Merci, dont nous honorons aujourd'hui la bienheureuse mémoire : car il ne s'est rien proposé de moins que l'immense profusion d'un Dieu, qui s'est prodigué lui-même, et de là il a conçu le dessein de dévouer sa personne, et de consacrer tout son Ordre aux nécessités des misérables.

Tous les fidèles serviteurs de Dieu ont imité quelques traits du Sauveur des âmes : celui-ci a cette grâce particulière, de l'avoir fidèlement copié dans le caractère par lequel il est établi notre Rédempteur. Pour entendre un si grand dessein, et imiter un si grand exemple, demandons l'assistance, etc. [*Ave.*]

La manière la plus excellente d'honorer les choses divines, c'est, messieurs, de les imiter. Dieu nous ayant fait cet honneur de nous former à sa ressemblance, le plus grand hommage que nous puissions rendre à la souveraine vérité de Dieu, c'est de nous conformer à ce qu'il est ; car alors nous célébrons ses grandeurs, non point par nos paroles, ni

Albigeois, confié à Pierre Nolasque. Jacques étant roi, perpétuelle reconnaissance.

Son directeur, Raymond de Pennafort.

Prie pour les esclaves, deux fois le jour et la nuit.

Son dessein traversé : on dit que c'est vanité ; intérêt, pour assembler ce qu'il y avait de plus considérable jeunesse, et pénétrer les secrets des familles.

Prière et oraison pendant la nuit, dans le silence.

Le jour de saint Pierre-aux-liens, voit l'établissement de son Ordre. La sainte Vierge ; sous le titre de Notre-Dame de la Miséricorde ou Merci. — Prend l'habit le jour de saint Laurent.

Quantité de personnes converties. Grands du siècle : esclaves du monde, se

1. Il ne faut pas prendre cette expression à la lettre, saint Paul n'ayant jamais été disciple du Sauveur, avant l'Ascension.

par nos pensées, ni par quelques sentiments de notre cœur, mais, ce qui est bien plus relevé, par toute la suite de nos actions, et par tout l'état de notre personne.

Nous pouvons donc honorer en deux façons les mystères de JÉSUS-CHRIST : ou par des actes particuliers de nos volontés, ou par tout l'état de notre vie. Nous les honorons par des actes, en les adorant par foi, en les ressentant par reconnaissance, en nous y attachant par amour. Mais voici que je vous montre, avec l'Apôtre, « une voie bien plus excellente : » *Excellentiorem viam vobis demonstro* ([a]). C'est d'honorer ces divins mystères par quelque chose de plus profond, en nous dévouant saintement à Dieu, non seulement pour les aimer et pour les connaître, mais encore pour les imiter, pour en porter sur nous-mêmes l'impression et le caractère, pour en recevoir en nous-mêmes la bénédiction et la grâce.

C'est en cette sorte, mes frères, que saint Pierre Nolasque a été choisi pour honorer le mystère de la Rédemption. Il l'a honoré véritablement, entrant dans les devoirs, dans la gratitude, dans toutes les dépendances d'une créature rachetée. Mais, afin qu'il fût lié plus intimement à la grâce de ce mystère, il a plu au Saint-Esprit qu'il se dévouât volontairement à l'imitation de cette immense charité, par laquelle « JÉSUS-CHRIST a donné son âme, pour être ([1]), comme il le dit lui-même, la rédemption de plusieurs ([b]). »

S'il y a au monde quelque servitude ([2]) capable de repré-

a. I *Cor.*, XII, 31. — *b. Matth.*, XX, 28.

faisaient rédempteurs des captifs. Une maison donnée, redemandée par les enfants. Rendue volontairement par l'ordre du père. Le fils..., et consent à la donation. — (*Déchirure*, qui enlève un mot dans cette phrase.)

Capitaine de voleurs, avec ses compagnons, entrés déguisés pour tuer le saint; reçus en frères ; par lui convertis. — Réconcilié avec ses anciens ennemis, dont affront reçu ; pour se venger du coupable, s'était fait capitaine de voleurs. Les deux autres, pénitents.

Anges revêtus comme les religieux viennent chanter l'office et faire comme un second chœur et une seconde communauté.

Deux grandes maisons divisées divisent tout le royaume d'Aragon. Le roi arbitre. S. Pierre envoyé aux deux chefs de la faction, traite et conclut (dom Nugno Sanchez, du sang royal, et Guillaume de Moncade, vicomte de Béarn).

Délivre le roi enfermé par les séditieux dans un château. Après tant d'emplois,

1. *Var.* pour la vie, pour la liberté, pour la rédemption de notre nature.

2. *Var.* S'il y a quelque chose au monde...

senter à nos yeux la misère extrême de la captivité horrible de l'homme sous la tyrannie des démons, c'est l'état (1) d'un chrétien captif sous la tyrannie des mahométans. Car et le corps et l'esprit y souffrent une égale violence, et l'on n'est pas moins en péril de son salut que de sa vie. C'est donc au soulagement de cet état misérable qu'est appliqué saint Pierre Nolasque, pour honorer les bontés de JÉSUS délivrant les hommes de la tyrannie de Satan. Il se donne de tout son cœur à ces malheureux esclaves, et il s'y donne dans le même esprit que JÉSUS s'est donné aux hommes captifs, pour les affranchir de leur servitude : *Dedit semetipsum pro nobis.*

JÉSUS-CHRIST a donné aux hommes et à l'œuvre de la Rédemption, premièrement ses soins paternels, secondement sa propre personne, troisièmement ses disciples. Il nous a donné ses soins, parce qu'il a toujours eu l'esprit occupé de la pensée de notre salut (2) : il nous a donné sa propre personne, parce qu'il s'est immolé pour nous : il nous a donné ses disciples, qui étant la plus noble partie du peuple qu'il a racheté, est appliquée (3) par lui-même et entièrement dévouée à coopérer par sa charité à la délivrance de tous les autres.

C'est ainsi que le Fils de Dieu a consommé l'œuvre de notre Rédemption ; et c'est par les mêmes voies que le saint que nous révérons a imité son amour et honoré son mystère. Fidèle imitateur du Sauveur des âmes, il a été touché, aussi bien que lui, des cruelles extrémités où sont réduits les

refuse de se trouver à la solennité de ses noces. Retiré des joies et pompes de la cour, tout prêt au service dans les occasions périlleuses.

Rédempteurs en terre [infidèle.] Chargés des chaînes de leurs frères ; de peur que le désespoir... nier la foi. — En deux rédemptions retire quatre cents captifs.

Cause que le roi assiège et prend Valence. Chef du royaume. Entre au conseil. Fait résoudre ce siège. Maures étaient maîtres de Valence. Prise sur eux. Mosquée principale consacrée à saint André : cathédrale.

Pris par des pirates rachetés par lui (*c'est-à-dire :* sont rachetés...). On ne connaissait pas une dame de qualité qui était parmi ; étant connue, arrêté de nouveau. Sortent à son insu ; chargé de fers en leur place ; mis dans une basse fosse ; délivré par sentence du cadi, juge mahométan. S'offre d'être esclave en

1. *Var.* c'est de voir un chrétien captif sous celle des mahométans.
2. *Var.* parce qu'il a toujours pensé à notre salut.
3. Curieux exemple d'une attraction toute latine.

captifs; il leur a donné, aussi bien que lui, premièrement tous ses soins, secondement toute sa personne, troisièmement tous ses disciples, et l'ordre religieux qu'il a établi dans l'Église. C'est ce que nous aurons à considérer dans les trois points de ce discours.

PREMIER POINT.

L'une des raisons principales qui a rendu les infidèles si fort incrédules au mystère de la Rédemption ([1]), c'est qu'ils n'ont pu se persuader que Dieu eût tant d'amour pour le genre humain, que les chrétiens publiaient. Celsus ([2]), dans cet écrit si envenimé qu'il a fait contre l'Évangile, auquel le docte Origène a si fortement ([3]) répondu ([a]), se moque des chrétiens de ce qu'ils osaient présumer que Dieu même était descendu du ciel pour venir à leur secours. Ils trouvaient indigne de Dieu d'avoir un soin si particulier des choses humaines ; et c'est pourquoi l'Écriture sainte, pour établir dans les cœurs la croyance d'un si grand mystère, ne cesse de publier la bonté de Dieu et son amour pour les hommes. C'est aussi ce qui a obligé l'apôtre saint Jean à confesser en ces

a. Orig., *Contr. Cels.*, lib. V.

la place des fugitifs. Le pirate, pour se venger, le fait mettre dans un vaisseau entr'ouvert, sans mât, sans gouvernail, pour aller quérir la rançon. Ordre de le faire périr. Dieu lui fait traverser ce vaste sein de la mer. Surgit en peu d'heures à Valence.

Veut se démettre du généralat. — Sa main et sa bourse, source de consolation pour les pauvres. — Adonné à l'imitation de la vie des saints. — Fait bénir les dortoirs, pour imprimer le silence aux religieux et le respect de la majesté divine.

Vision : saint Pierre crucifié la tête en bas : supérieurs ecclésiastiques, avoir la tête où les inférieurs ont les pieds. — S'appelait le vrai néant. — Amour du désert. Convertit la ville en désert ; silence et oraison perpétuelle nuit et jour.

Conversion insigne d'un mahométan astrologue et médecin, Moley Abdala,

1. *Var.* au mystère d'un Dieu incarné, — du Verbe incarné.

2. Les ratures, extrêmement nombreuses au début de ce 1er point, montrent que Bossuet hésitait entre Celsus et Celse. — Après trois essais de phrase, interrompus avant que la pensée se laissât apercevoir, en voici un quatrième, qui n'aura pas meilleure fortune : « Les philosophes païens reprochaient aux disciples de JÉSUS-CHRIST qu'ils faisaient Dieu trop soigneux des hommes. (Celse l'Épi... — Ce renommé) Celsus, qui a voulu se rendre célèbre par des écrits tout pleins de venin contre la doctrine de l'Évangile, ne trouve rien de plus ridicule que la... » Le tout, effacé impitoyablement.

3. *Var.* auquel le grand Origène a si doctement répondu.

termes la foi de la Rédemption ([1]) : « Pour nous, nous croyons, dit-il ([a]), à la charité que Dieu a eu[e] pour les hommes. » Voilà une belle profession de foi, et conçue d'une façon bien singulière ; mais absolument nécessaire pour combattre et déraciner l'incrédulité. Car c'est de même que s'il disait : Les Juifs et les Gentils ne veulent pas croire que Dieu ait si fort aimé la nature humaine, que de s'en revêtir pour la racheter. Mais pour nous, dit ce saint apôtre, nous n'ignorons pas ses bontés ; et connaissant, comme nous faisons, ses miséricordes et ses entrailles paternelles, nous croyons facilement cet amour immense qu'il a témoigné aux hommes, en se livrant lui-même pour eux : *Et nos cognovimus, et credidimus charitati quam habet Deus in nobis.*

Élevons donc nos voix, mes frères, et confessons hautement que nous croyons à la charité que le Fils de Dieu a eu[e] pour nous. Nous croyons qu'il s'est fait homme pour notre salut : nous croyons qu'il n'a vécu sur la terre que pour travailler à ce grand ouvrage. Il nous a toujours porté[s] dans son cœur, dans sa naissance et dans sa mort, dans son travail et dans son repos, dans ses conversations et dans ses retraites, dans les villes et dans le désert, dans la gloire et dans les opprobres, dans ses humiliations et dans ses miracles. Il n'a rien fait que pour nous durant tout le cours de sa vie mortelle ; et maintenant qu'il est dans le ciel « à la droite de la Majesté ([2]) dans les lieux très hauts ([b]), » il ne nous a pas oubliés. Au contraire, dit le saint Apôtre, il y est monté pour y être notre avocat, notre ambassadeur

a. I *Joan.*, IV, 16. — *b. Hebr.*, I, 3.

proche parent du roi Maure d'Andalousie ; par la charité des religieux engageant leur liberté et leur vie : faire pour des inconnus ce qu'un frère ne ferait pas, ni un père pour ses enfants. Le baptise ; lui donne l'habit. Nomme frère Paul. Odeur et marques de sainteté.

Ardeur de souffrir le martyre. Mourir dans son lit, c'est payer le tribut à la nature ; martyre, à Dieu. Demande le viatique. Se lève pour le recevoir. Sort de sa chambre, s'écrie : « D'où me vient cet honneur que mon Seigneur vienne à moi ? » Proteste devant JÉSUS-CHRIST : serviteur très inutile. Demande pardon

1. *Var.* de l'Incarnation.

2. *Var.* à la droite de Dieu, son Père. — *Édit.* à la droite de la majesté de Dieu, son Père. — On n'a pas compris que l'auteur se reprenait pour rendre littéralement les propres expressions de l'Apôtre.

et notre pontife : il traite nos affaires auprès de son Père ; « toujours vivant, dit le même Apôtre, afin d'intercéder pour nous : » *Semper vivens, ad interpellandum pro nobis* ([a]) : comme s'il n'avait ni de vie, ni de félicité, ni de gloire que pour l'avantage et le bien des hommes.

Ce n'est pas assez, chrétiens. Si nous croyons véritablement que Dieu nous a aimés avec tant d'excès, il faut qu'un si grand amour, qui s'est étendu sur nous avec tant de profusion, nous fasse aussi dilater nos cœurs sur les besoins de nos frères. « Si Dieu, dit saint Jean ([b]), nous a tant aimés, nous devons nous aimer les uns les autres ; » nous devons reconnaître ses soins paternels en nous revêtant, à son exemple, de soins charitables ; et nous ne pouvons mieux confesser la miséricorde que nous recevons qu'en l'exerçant sur les autres en simplicité de cœur : *Estote misericordes* ([c])...

Le saint que nous honorons était pénétré de ces sentiments. Il avait toujours devant les yeux les charités infinies d'un Dieu Rédempteur ; et pour se rendre semblable à lui, il se laissait percer par les mêmes traits. Il avait ([1]) sucé cet esprit dans les plaies de JÉSUS-CHRIST, dans la source même des miséricordes. Il pouvait dire avec Job ([d]) que la tendresse, la compassion, « la miséricorde était crue avec lui dès son enfance ; » et c'était de telles victimes par lesquelles il croyait devoir honorer les bontés inexprimables d'un Dieu Rédempteur.

Et en effet, chrétiens, pour rendre le souverain culte à la souveraine Majesté de Dieu, il me semble que nous lui devons deux sortes de sacrifices. Je remarque, dans les Écritures, qu'il y a un sacrifice qui tue, et un sacrifice qui donne la vie. Le sacrifice qui tue est assez connu ; témoin

a. Hebr., VII, 25. — *b.* I *Joan.*, IV, 11. — *c. Luc.*, VI, 36. — *d. Job*, XXXI, 18.

aux religieux. Prie qu'on le démette, afin qu'il aille déchargé au tribunal de JÉSUS-CHRIST, et rendre son âme dans l'état d'une simple obéissance ; un chef, qui lui commande de souffrir pour Dieu par obéissance les dernières atteintes de la mort. — Demande au P. Général qu'il lui ordonne d'accepter pour la satisfaction de ses péchés le peu de peine qui lui restait à souffrir. Agé de 59 ans. Donne sa bénédiction aux siens. » — *Inédit.*

1. Addition, que Lachat renvoie dans les notes.

le sang de tant de victimes et le massacre de tant d'animaux. Mais, outre ce sacrifice qui détruit, je vois dans les saintes Lettres un sacrifice qui sauve : car, comme dit le sage Ecclésiastique, « celui-là offre un sacrifice, qui exerce la miséricorde : » *Qui facit misericordiam, offert sacrificium* ([a]). D'où vient cette différence, si ce n'est que l'un des sacrifices a été divinement établi pour honorer la bonté de Dieu, et l'autre pour apaiser ([1]) sa sainte justice ? La justice divine poursuit les pécheurs à main armée, elle lave ses mains dans leur sang ([b]), elle les perd et les extermine ; elle veut qu'ils soient dissipés devant sa face, comme la cire fondue devant le feu : [*Sicut fluit cera a facie ignis, sic*] *pereant peccatores a facie Dei* ([c]). Au contraire, la miséricorde, toujours douce, toujours bienfaisante, ne veut pas que personne périsse : elle attend les pécheurs avec patience ; elle pense, dit l'Écriture, « des pensées de paix et non des pensées d'affliction : » *Ego cogito... cogitationes pacis, et non afflictionis* ([d]).

Voilà une grande opposition : aussi honore-t-on ces deux attributs par des sacrifices bien opposés. A cette justice rigoureuse qui tonne, qui fulmine, qui rompt et qui brise, qui renverse les montagnes et arrache les cèdres du Liban, c'est-à-dire, qui extermine les pécheurs superbes, il lui faut des sacrifices sanglants et des victimes égorgées, pour marquer la peine qui est due au crime ([2]). Mais pour cette miséricorde toujours bienfaisante, qui guérit ce qui est blessé, qui affermit ce qui est faible, qui vivifie ce qui est mort, il faut présenter en sacrifice non des victimes détruites, mais des victimes conservées ; c'est-à-dire, des pauvres soulagés, des infirmes soutenus, des morts ressuscités dans les pécheurs convertis. Telles sont les véritables hosties qui honorent la miséricorde divine.

Ainsi saint Pierre Nolasque étant toujours occupé des soins, des compassions, des bontés de JÉSUS pour le genre

a. Eccli., XXXV, 4. — *b. Ps.*, LVII, 11. — *c. Ibid.*, LXVII, 3. — *d. Jerem.*, XXIX, 11.

1. *Var.* reconnaître.

2. *Note marginale :* Il faut que tout l'autel nage dans le sang : donnez un couteau ; allumez du feu, que je consume cette victime. Donnez une croix. JÉSUS-CHRIST.

humain, et sentant son cœur empressé dans le désir de les reconnaître, il s'écrie avec le Psalmiste : « *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* ([a]) ? « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits, » et à toute la nature humaine ? Quelle victime, quel sacrifice lui offrirai-je en actions de grâces ? Ah ! poursuit-il avec le Prophète, *Calicem salutaris accipiam* ([b]), « Je prendrai le calice du Sauveur, » je boirai le même breuvage que Jésus a bu ; c'est-à-dire, je me remplirai, je m'enivrerai de sa charité, par laquelle il a tant aimé la nature humaine. Je dilaterai mon cœur, comme il a dilaté le sien ; j'offrirai à ce Dieu amateur et conservateur des hommes des victimes qui lui plaisent, des hommes sauvés et délivrés.

Il cherche donc dans toute l'Église tous les infirmes, tous les malheureux, résolu de leur consacrer ses affections et ses soins. Dieu lui fait arrêter les yeux sur ces misérables captifs qui gémissent sous la tyrannie des mahométans. Il voit leur corps dans l'oppression, leur esprit dans l'angoisse, leur cœur dans le désespoir, leur foi même dans un péril évident. Il offre à Dieu leurs cris, leurs gémissements, les larmes de leurs amis, la désolation de leur famille. Peut-être ne le font-ils pas, peut-être sont-ils de ceux qui s'élèvent contre Dieu, même sous les coups de sa main puissante ; serviteurs rebelles et opiniâtres, châtiés et non corrigés, frappés et non convertis, abattus et non humiliés, atterrés, comme dit David, sans être touchés de componction : *Dissipati sunt, nec compuncti* ([c]). C'est ce qui afflige son cœur. Quoiqu'il pense toujours à eux avec un empressement charitable, néanmoins, deux fois le jour et deux fois la nuit, il se présente pour eux devant la face de Dieu, et cherche auprès d'un Père si tendre les moyens de soulager ses enfants captifs.

Mes frères, cet objet lugubre d'un chrétien captif dans les prisons des mahométans me jette dans une profonde considération des grands et épouvantables progrès de cette religion monstrueuse. O Dieu ! que le genre humain est crédule aux impostures de Satan ! O que l'esprit de séduction

a. Ps., CXV, 3. — *b. Ibid.*, 4. — *c. Ibid.*, XXXIV, 16.

et d'erreur a d'ascendant sur notre raison ! Que nous portons en nous-mêmes, au fond de nos cœurs, une étrange opposition à la vérité, dans nos aveuglements, dans nos ignorances, dans nos préoccupations opiniâtres ! Voyez comme l'ennemi du genre humain n'a rien oublié pour nous perdre et pour nous faire embrasser des erreurs damnables. Avant la venue du Sauveur, il se faisait adorer par toute la terre, sous les noms de ces fameuses idoles devant lesquelles tremblaient tous les peuples : il travaillait de toute sa force à étouffer le nom du vrai Dieu. JÉSUS-CHRIST et ses martyrs l'ont fait retentir si haut, depuis le levant jusqu'au couchant, qu'il n'y a plus moyen de l'éteindre ni de l'obscurcir ; les peuples qui ne le connaissaient pas, y sont attirés en foule par la croix de JÉSUS-CHRIST : et voici que cet ancien imposteur, qui, dès l'origine du monde, est en possession de tromper les hommes, ne pouvant plus abolir le saint nom de Dieu, frémissant contre JÉSUS-CHRIST qui l'a fait connaître à tout l'univers, il tourne toute sa furie contre lui et contre son Évangile : et trouvant encore le nom de JÉSUS trop bien établi dans le monde par tant de martyres (1) et tant de miracles, il lui déclare la guerre en faisant semblant de le révérer, et il inspire à Mahomet, en l'appelant un prophète, de faire passer sa doctrine pour une imposture ; et cette religion monstrueuse, qui se dément elle-même, pour toute raison a son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa tyrannie, pour tout miracle ses armes, armes redoutables et victorieuses, qui font trembler tout le monde, et rétablissent par force l'empire de Satan dans tout l'univers.

O JÉSUS ! Seigneur des seigneurs, arbitre de tous les empires, et « Prince des rois de la terre (a), » jusques à quand endurerez-vous que votre ennemi déclaré, assis sur le trône du grand Constantin, soutienne avec tant d'armées les blasphèmes de son Mahomet, abatte votre croix sous son croissant, et diminue tous les jours la chrétienté par des armes si fortunées (2) ? Est-ce que vous réservez cette redoutable

a. *Apoc.*, I, 5.
1. *Édit.* par tant de martyrs.
2. Nous avons vu plus haut, dans le deuxième sermon *sur la Providence*

puissance, pour faire souffrir à votre Église cette dernière et effroyable persécution ([a]) que vous lui avez dénoncée ? Est-ce que, pour entretenir votre Église dans le mépris des grandeurs, comme elle y a été élevée, en même temps que vous lui donnez la gloire d'avoir des rois pour enfants, vous abandonnez, d'un autre côté, à votre ennemi capital, comme un présent de peu d'importance, le plus redoutable empire qui soit éclairé par le soleil ? Ou bien est-ce qu'il ne vous plaît pas que votre Église, nourrie dans les alarmes, fortifiée par les persécutions et par les terreurs, jouisse dans la paix même d'une tranquillité assurée ? Et c'est pour cette raison que vous lui mettez, comme sur sa tête, cette puissance redoutable qui ne cesse de la menacer de la dernière désolation.

En effet, chrétiens, ç'a été le conseil de Dieu que l'Église fût établie au milieu des flots, qui frémissent impétueusement autour d'elle, et menacent de l'engloutir. C'est pourquoi saint Augustin, expliquant ces paroles du sacré Psalmiste : *Lætentur insulæ multæ* ([b]), dit que ces îles vraiment fortunées, qui doivent se réjouir du règne de Dieu, sont les Églises chrétiennes, environnées de toutes parts d'une mer irritée, qui menace de les engloutir et de les couvrir sous ses ondes. Tel est le conseil de Dieu ; et je regarde la puissance mahométane comme un océan indomptable, toujours prêt à inonder toute l'Église, sa furie n'étant arrêtée que par des digues entr'ouvertes ; ce sont les puissances chrétiennes, toujours cruellement divisées. Et n'étaient-ce pas ces divisions qui avaient ouvert autrefois aux sultans, successeurs de Mahomet, une entrée si large, que du temps de Pierre Nolasque les Espagnes mêmes étaient entièrement inondées ?

C'est ce qui lui perce le cœur. Il est nuit et jour persécuté des cris des captifs ; il faut qu'il coure à leur délivrance. Ne lui dites pas que la noblesse de son extraction, et le crédit qu'il a auprès du roi d'Aragon, dont il a été précepteur,

a. Apoc., XX, 7. — *b. In Ps.* XCVI, n. 4.

(p. 132), une première allusion à ces succès, en apparence scandaleux, des armées musulmanes.

l'appelle à des emplois plus illustres : il court après ses captifs. Il fallait qu'il descendît de bien haut à l'humiliation ([1]) d'un emploi si bas selon l'estime du monde, pour mieux imiter celui qui est descendu du ciel en la terre. Imiter un Dieu Rédempteur, c'est toute la gloire qu'il se propose. Par mille traverses, par mille périls il va délivrer ses frères, etc. ([2]). *Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam* ([a]).

Dieu commence, imitez ([3]). Un combat entre nous et la miséricorde divine : Dieu commence, imitez : *Estote misericordes, sicut* [*et*] *Pater vester cælestis misericors est* ([b]) ; Dieu revient à la charge, et il vous imite à son tour : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* ([c]). Un flux et reflux de miséricorde. Dieu, qui aime un tel sacrifice, multiplie ses dons. Allant ainsi augmentant, après avoir donné vos soins, vous donnerez à la fin votre propre personne, comme [saint Pierre Nolasque].

SECOND POINT.

Ce fut, messieurs, un grand spectacle, lorsqu'on vit sur le Calvaire le Fils uniquement agréable se mettre en la place des ennemis ; l'innocent, le juste, la sainteté même se donner en échange pour les malfaiteurs ; celui qui était infiniment riche se constituer caution, et se livrer tout entier pour les insolvables.

Vous savez assez, chrétiens, quelle dette le genre humain

a. Coloss., III, 12. — *b. Luc.*, VI, 36. — *c. Matth.*, V, 7.

1. *Var.* à la bassesse...

2. Cet *etc.* a inspiré à Deforis un développement d'environ quinze lignes. Pour rivaliser d'éloquence avec Bossuet, il multiplie les interrogations et les métaphores. Point de crochets pour avertir de l'interpolation. De même, quelques lignes plus bas. Mais pour peu qu'on fût connaisseur, comment s'y méprendre ?

3. La fin du premier point est simplement esquissée. Il faut voir les longueurs qui remplacent dans les anciennes éditions ce canevas si serré et si vif. En voici le début : « Dieu commence, *pour nous donner l'exemple ;* imitez *sa charité si prévenante, si bienfaisante : qu'il se fasse comme* un combat entre nous et la miséricorde divine ; *et soyons jaloux de ne pas nous laisser vaincre en munificence.* » — On n'a pas vu que les mots : « Un combat... » se rapportaient, non à ce qui précède, mais à ce qui va suivre.

avait contracté[e] envers Dieu et envers sa sainte justice. Nous sommes naturellement débiteurs à ses lois suprêmes. Et qu'est-ce que nous leur devons ? Une obéissance fidèle. Mais lorsque nous manquons volontairement à lui payer cette dette, nous entrons dans une autre obligation : nous devons notre tête à ses vengeances, nous ne pouvons plus le payer que par notre mort et notre supplice.

En vain les hommes, effrayés par le sentiment de leurs crimes, cherchent des victimes et des holocaustes pour les subroger en leur place. Dussent-ils massacrer tous leurs troupeaux, et les immoler à Dieu devant ses autels, il n'est pas possible que la vie des bêtes paye pour la vie des hommes. La compensation n'est pas suffisante : *Impossibile enim est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata* ([a]). De sorte que ceux qui offraient de tels sacrifices faisaient bien, à la vérité, une reconnaissance publique de ce qu'ils devaient à la justice divine ; mais ils n'avaient pas pour cela le payement de leurs dettes. Il fallait qu'un homme payât pour les hommes ; et c'est pour cela qu'un Dieu s'est fait homme.

Ce Dieu-Homme, avide de nous racheter, livre à l'abandon sa propre personne à la justice de Dieu, à l'injustice des hommes, à la furie des démons. Dieu, les hommes, les démons exercent sur lui toute leur puissance ([1]). Il s'engage, il se prodigue de tous côtés ; et il ne lui importe pas comment il se donne, pourvu qu'il paye notre prix et qu'il nous rende notre liberté et notre franchise.

Je ne puis vous dire, mes frères, dans quels excès nous doit jeter la contemplation de ce mystère. Jésus-Christ se donnant pour moi, et devenant ma rançon, m'apprend deux choses contraires. Il m'apprend à m'estimer, il m'apprend à me mépriser ; l'un et l'autre jusqu'à l'infini. Mon cœur incertain et irrésolu ne sait à quoi se déterminer, au milieu de telles contrariétés ([2]). M'estimerai-je, me mépriserai-je, ou

a. Hebr., X, 4.

1. Beau passage supprimé au manuscrit : « Terre et poudre, méritions-nous d'être rachetés par un tel prix ? créatures viles et de nulle valeur, viles par notre nature, ravilies infiniment par notre crime ! »

2. *Édit.* de telles contraintes. — Erreur de lecture, qui tourne au contresens.

joindrai-je l'un et l'autre ensemble, puisque mon Sauveur m'apprend l'un et l'autre ?

Oui, chrétiens, mon Sauveur m'apprend à m'estimer jusqu'à l'infini. Car la règle d'estimer les choses, c'est de connaître le prix qu'elles coûtent. Écoutez maintenant l'apôtre ([a]), qui vous dit que vous avez été rachetés, non par or ni par argent, ni par des richesses corruptibles, mais par le sang d'un Dieu, par la personne d'un Dieu immolé pour vous. O âme ! dit saint Augustin, apprends à t'estimer par cette rançon ([1]) ; voilà le prix que tu vaux : *O anima ! erige te, tanti vales* ([b]). O homme ! celui qui t'a fait s'est livré pour toi; celui dont la sagesse infinie sait donner si justement la valeur aux choses, a mis ton âme à ce prix. Qu'est-ce donc que la terre, qu'est-ce que le ciel, qu'est-ce que toute la nature ensemble, en comparaison de ma dignité ([2]) ?

Mais ce qui m'apprend à m'estimer, m'apprend à me mépriser jusques à l'excès. Car quand je vois un Dieu qui se ravilit jusqu'à vouloir se donner lui-même pour racheter ses esclaves, que dis-je, ses esclaves ? cette qualité est trop honorable, les esclaves du démon et du péché, il me semble qu'il se rabaisse, non plus jusqu'au néant, mais infiniment au-dessous. Et en effet, chrétiens, se rendre semblable aux hommes, c'est se ravaler jusques au néant ; mais se livrer pour les hommes, mourir pour les hommes, créature si vile par son extraction, et si ravilie par son crime, c'est plus que s'anéantir, puisque c'est se mépriser ([3]) pour le néant même.

Après l'exemple d'un Dieu, à qui l'excès de sa charité rend sa propre vie méprisable, pourvu qu'il puisse à ce prix racheter les âmes, y a-t-il quelque esclave assez malheureux, pour lequel nous devions craindre de nous prodiguer ? Saint Paul aussi ne sait plus que faire : *Ego autem... impendam ;* ce n'est pas assez... ([4]), *et superimpendar ipse pro animabus*

a. I *Petr.*, I, 18, 19. (L'auteur semble prêter cette citation à saint Paul.) — *b. In Ps.* CII, n. 6. — Ms. *æstima te.*

1. *Var.* par ce prix.

2. *Var.* de ce que je suis ?

3. *Var.* puisque c'est mettre le néant au-dessus de soi. — Les anciens éditeurs mêlent ici la variante au texte ; Lachat abandonne le texte pour la variante.

4. *Ms.* il faut inventer un terme nouveau pour exprimer une ardeur nouvelle. —

vestris ([a]). Un martyre, c'est la privation du martyre. Le vrai néant ([1]).

C'est ce qui touche saint Pierre Nolasque ; sa personne ne lui est plus rien, quand il voit un Dieu se donner lui-même : il n'y a point de cachots dans lesquels il n'aille chercher de pauvres captifs, pour leur rendre leur liberté aux dépens de sa propre vie.

Le voyez-vous, messieurs, traitant avec ce barbare de la délivrance de ce chrétien ? S'il manque quelque chose au prix, il offre un supplément admirable : il est prêt à donner sa propre personne. Il consent d'entrer dans la même prison, de se charger des mêmes fers, de subir les mêmes travaux, et de rendre les mêmes services. O grâce de la Rédemption ! que vous opérez dans son âme ! Il a un cœur de Jésus, qui n'a ni de vie ni de liberté que pour la rédemption de ses frères. C'est l'esprit d'un Dieu Rédempteur qui le rend capable de ces sentiments : car admirez la suite de cette action. Prisonnier entre les mains des pirates, pour ses frères qu'il a délivrés, il préfère son cachot à tous les palais, et ses chaînes à tous les trésors. Il n'y a rien qui puisse égaler sa joie ; et je ne m'en étonne pas. La liberté plaît à la nature, la captivité à la grâce ; et saint Pierre Nolasque goûte l'une et l'autre, portant en lui-même la captivité, et possédant la liberté dans ses frères, qu'il a heureusement affranchis d'une misérable servitude. Il est libre ([2]), il est satisfait, puisque ses frères le sont ; et pour ce qui regarde sa liberté propre, il la méprise si fort, qu'il est toujours prêt de l'abandonner pour le moindre des chrétiens captifs, ne désirant d'être libre que pour s'engager de nouveau en faveur des autres esclaves.

---

a. II *Cor.*, XII, 15.

Phrase reprise plus loin, à la fin du second point, dans une seconde citation du même texte. (Deuxième rédaction.)

1. On a rendu ce passage inintelligible, en fondant ces deux phrases elliptiques en une seule. Les notes historiques que nous avons reproduites au début de ce discours montrent qu'il s'agit ici de deux idées distinctes. Il faut entendre que le saint, voyant avec douleur que le martyre lui était refusé, s'estimait et « s'appelait le vrai néant. »

2. Omis par les éditeurs, qui ont cru voir dans ces mots une contradiction avec ce qui suit.

Voyez ce que lui apprend un Dieu Rédempteur. On veut l'engager à la cour dans les liens de la fortune : il le refuse, et il court pour se charger d'autres liens ; ce sont les liens de JÉSUS-CHRIST. Je ne sais (1) si je pourrai vous faire comprendre ce que Dieu me met dans l'esprit, pour exprimer les transports de la charité de ce grand homme. Il me semble en vérité, chrétiens, qu'il goûte mieux dans les autres la douceur de la liberté, qu'il ne le ferait en lui-même. Car le plaisir d'être libre, quand il s'attache à nous-mêmes, étant un fruit de notre amour-propre, le chrétien doit craindre de s'abandonner à cette douceur trop sensible. Quand est-ce donc qu'un homme de Dieu goûtera le plaisir de la liberté dans toute son étendue? Quand il ne la goûtera que dans ses frères affranchis. Telles sont les délices de Pierre Nolasque. Pendant qu'il est dans les fers, il ressent tout le plaisir et toute la joie des chrétiens (2) qu'il a délivrés ; et il le ressent d'autant plus, que cette joie ne le flatte qu'en le dépouillant de lui-même, pour lui faire trouver son repos dans le repos de ses frères.

Telle est la joie du Dieu Rédempteur. Écoutez le divin Apôtre : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (a) : « Il a enduré la croix, s'étant proposé une grande joie. » Quelle joie pouvait goûter ce divin Sauveur dans cette langueur, dans cette tristesse, dans cet ennui accablant dans lequel sa sainte âme était abîmée ? Quelle joie, dis-je, pouvait-il goûter, qui ait fait dire à l'Apôtre : *Proposito sibi gaudio ?* Joie divine, joie toute céleste et digne d'un Dieu Sauveur (3) : la joie d'affranchir les hommes captifs, en donnant son âme pour eux.

Pour tirer quelque utilité d'un si grand exemple, faisons cette observation, que nous devons honorer la charité d'un Dieu Rédempteur en deux manières différentes. Nous la devons honorer par une généreuse indépendance, nous la devons honorer par une extrême sujétion. Car, ainsi que

a. Hebr., XII, 2.
1. Addition sur une feuille isolée, sans renvoi.
2. *Var.* de ceux...
3. *Var.* Rédempteur.

nous avons dit, un Dieu se prodiguant pour les âmes nous apprend également à nous estimer et à nous mépriser nous-mêmes. L'estime que nous devons avoir de nous-mêmes nous rend libres et indépendants ; le mépris que nous devons faire de nous-mêmes nous doit rendre esclaves volontaires, pour honorer la charité de celui qui, étant libre et indépendant, s'est assujetti pour notre salut à des extrémités si cruelles.

Saint Paul parle ainsi aux fidèles : «Vous avez été achetés d'un prix infini, ne vous rendez pas esclaves des hommes ([a]).» Rachetés d'une si grande rançon, ne ravilissez pas votre dignité : vous qu'un Dieu a daigné payer au prix de son sang, ne soyez pas dépendants des hommes mortels ; ne prodiguez pas une liberté qui a tant coûté à votre Sauveur. Tel est le précepte de l'Apôtre; et il semble que Pierre Nolasque agit au contraire; et je vois que pour imiter un Dieu Rédempteur il se rend esclave des hommes, et des hommes ennemis de Dieu. Entendons le sens de l'Apôtre : « Vous qui êtes rachetés par un si grand prix, ne vous rendez pas, dit-il, serviteurs des hommes. » Ne vous rendez pas les esclaves de leurs vanités, mais rendez-vous esclaves de leurs besoins. Ne vous rendez pas leurs esclaves en adhérant à leurs erreurs, mais leurs esclaves en soulageant leurs nécessités. Ne vous rendez pas leurs esclaves par une vaine complaisance, mais rendez-vous leurs esclaves par une charité sincère et compatissante : *Per charitatem... servite invicem* ([b]).

Entrons dans le détail de cette morale. Un de vos amis vous aborde, un de ces amis mondains qui vous aiment pour le siècle et les vanités : il vous veut donner un sage conseil. Comme il vous honore et qu'il vous estime, il désire votre avancement : c'est pourquoi il vous exhorte de vous embarquer dans cette intrigue, peut-être malicieuse ; d'engager ce grand dans vos intérêts, peut-être au préjudice de votre conscience. Prenez garde soigneusement, et ne vous rendez pas esclaves des hommes. Entrez en considération de ce que vous êtes, pensez à ce qu'un Dieu a donné pour vous. Quand on vous représente ce que vous valez, pour vous engager dans des desseins ambitieux : Vous ne me connaissez pas

a. I *Cor.*, VII, 23. — *b. Galat.*, V, 13.

tout entier, je vaux infiniment davantage. Ne vous mettez pas tout seul dans la balance; pesez-vous, dit saint Augustin, avec votre prix : *Appende te cum pretio tuo* ([a]) ; et si vous savez estimer votre âme, vous verrez qu'aucune chose n'est digne de vous qui ne soit digne premièrement de Jésus-Christ même. — Vous êtes digne de cet emploi. — Mais est-il digne de ce que je suis ? — Ne soyons donc pas si vils à nous-mêmes, nous qui sommes si précieux au Dieu Rédempteur, que nous nous rendions esclaves des complaisances mondaines.

C'est ainsi que nous devons estimer notre âme, pour laquelle Jésus-Christ a donné la sienne. Mais apprenons aussi à nous mépriser et à dire avec l'Apôtre : « Mon âme ne m'est pas précieuse ([b]). » Si nos frères ont besoin de notre secours, quelque indignes qu'ils nous paraissent de cette assistance, ne craignons pas de nous prodiguer pour les secourir. Car Jésus n'a pas dédaigné de prodiguer et sa vie et sa divine personne pour le salut des pécheurs. Méprisons donc saintement notre âme, ayons-la toujours en nos mains pour la prodiguer au premier venu : *Anima mea in manibus meis semper* ([c]). O sainte charité ! rendez-moi captif des nécessités des misérables, disposez en leur faveur, non seulement de mes biens, mais de ma vie et de ma personne. C'est ici qu'il faut pratiquer toutes ces contrariétés évangéliques ([d]), de perdre son âme pour la conserver, de la gagner en la prodiguant, de la rendre estimable par le mépris même.

Car, en effet ([1]), chrétiens, quelle gloire, quelle grandeur, quelle dignité dans ce mépris ! Saint Pierre Nolasque ne s'estime rien, il s'appelle le vrai néant ([2]), et préfère la liberté du moindre esclave à la sienne : et vous voyez qu'en se méprisant, il participe à la dignité du Sauveur des âmes, qui s'est montré non seulement le Sauveur, mais encore le maître et le Dieu de tous, en se donnant volontairement pour tous.

Ah ! le zèle de Dieu me presse. Je ne veux plus que mon

a. Enarr. II *in Ps.* XXXII, n. 4. — *b. Act.*, XX, 24. Traduit d'après le grec. — *c. Ps.*, CXVIII, 109. — *d. Matth.*, X, 39 ; *Joan.*, XII, 25.

1. *C'est-à-dire :* Car, en réalité.

2. *Édit.* un vrai néant.

âme soit à moi-même. Venez, pauvres ; venez, misérables, faites de moi ce qu'il vous plaira, je suis à vous, je suis votre esclave ! Ce n'est pas moi, messieurs, en particulier qui vous parle ainsi ; mais je vous exprime, comme je puis, les sentiments d'un vrai chrétien. O Dieu ! qui nous donnera que des âmes de cette sorte, libres par leur servitude, dégagées et indépendantes par leurs dépendances, travaillent au salut des hommes ? L'Église aurait bientôt conquis tout le monde. Car telle est la règle de l'Évangile : il faut que nous nous donnions à ceux que nous voulons gagner à Jésus-Christ. Voulons-nous les assujettir, il faut nous assujettir à leur service ; et nous devons, pour ainsi dire, être leur conquête, pour les rendre capables d'être la nôtre. Pourquoi est-ce qu'un Paul, un Céphas, un Apollo, et tant d'autres ouvriers fidèles ont conquis tant d'âmes à notre Sauveur? C'est à cause qu'ils se donnaient sans retenue aux âmes : *Omnia vestra sunt :* « Tout est à vous, dit l'Apôtre ([a]), et Paul, et Céphas, et Apollo ; » tout est à vous, encore une fois : c'est pourquoi tout était à eux, parce qu'ils étaient à tous sans réserve.

Et Dieu nous a fait connaître en la vie de notre grand saint l'efficace de cette charité si bienfaisante. On a vu un mahométan, astrologue, médecin, parent du roi maure d'Andalousie, c'est-à-dire, si nous l'entendons, un homme dans lequel tout combattait contre l'Évangile, la religion, la science, la curiosité, la fortune, baiss[er] ([1]) néanmoins la tête sous le joug aimable de Jésus-Christ, convaincu par le seul miracle de la charité de saint Pierre Nolasque. Il voyait un homme qui se donnait pour des inconnus ; l'image du mystère de la Rédemption lui fit adorer l'original : il crut à la charité que Dieu a eue pour les hommes, en voyant celle que ce même Dieu inspirait aux hommes pour leurs semblables. Il n'eut point de peine à comprendre que ce grand œuvre de la Rédemption, que les chrétiens vantaient avec

a. I *Cor.*, III, 22.

1. *Édit.* qui baissa. — Reste d'une première rédaction, avec un mot ajouté. L'auteur disait d'abord : « Un mahométan... baissa... » Il modifie le tour, en ajoutant : « On a vu... » Il faut mettre le verbe suivant à l'infinitif, ce qu'il a oublié de faire.

tant de force, était réel et véritable, puisque l'esprit en durait encore et se déclarait à ses yeux avec une telle efficace dans cet illustre disciple de la croix. Il se jette donc entre ses bras ; et non content de recevoir de lui le baptême, il lui demande l'habit de son ordre, avide de pratiquer ce qui l'avait gagné à l'Église : *Si... comprehendam in quo et comprehensus sum a Christo Jesu* ([a]). Ah ! si l'on voyait reluire en l'Église cette charité désintéressée, toute la terre se convertirait. Car qu'y aurait-il de plus efficace, pour faire adorer un Dieu se livrant pour tous, que d'imiter son exemple ? *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu* ([b]). Disons donc avec l'Apôtre ([c]), mais disons d'un cœur véritable : *Ego autem ... impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris :* « Je me donnerai ; » ce n'est pas assez : il faut inventer un terme nouveau pour exprimer une ardeur nouvelle, *superimpendar*, « je me prodiguerai pour vos âmes. » La charité de ce Dieu qui se donne à nous nous presse de l'imiter, et de dévouer nos personnes au service de tous les hommes ([1]).

TROISIÈME POINT ([2]).

C'est un précepte de l'Apôtre, de ne point considérer ce qui nous touche, mais ce qui touche les autres : *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed* [*ea*] *quæ aliorum* ([d]). C'est la perfection de la charité, et c'est par là que nous nous montrons les véritables disciples de celui qui a méprisé son honneur, qui a oublié sa propre personne, qui a donné enfin son âme pour nous.

Ce précepte de saint Paul prend son origine de celui de Jésus-Christ même. Car écoutez comme il parle à ses saints disciples la veille de sa Passion douloureuse : « Je vous donne, dit-il, un nouveau commandement, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés : » *Man-*

a. Philipp., III, 12. — *b. Ibid.*, II, 5. — *c.* II *Cor.*, XII, 15. — *d. Philipp.*, II, 4.

1. *Première rédaction :* Renonçons donc à nous-mêmes, pour gagner nos frères ; c'est à quoi nous invite saint Pierre Nolasque. Il y invite les autres, mais, mes pères, il vous y a dévoués. — La rédaction définitive se lit sur la même feuille que l'*Ave*, qui, avec le troisième point tout entier, est passée, comme nous l'avons dit, dans la collection de M. H. de Rothschild.

2. Manque dans l'édition Lachat.

datum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos ([a]). La force de ce précepte est dans ces paroles : « Comme je vous ai aimés ; » et par là il faut que nous entendions que, comme il nous a aimés jusqu'à s'oublier soi-même pour notre salut, ainsi pour aimer nos frères dans la perfection qu'il désire, nous devons regarder avec saint Paul, non ce qui nous touche en particulier, mais ce qui touche les autres.

N'est-ce pas pour cette raison qu'il nous a donné son saint corps, mémorial éternel de la charité infinie par laquelle il s'est donné pour notre salut ? Il ne nous donne son corps que pour nous donner [son] esprit ; car c'est lui qui nous a dit que « c'est l'esprit qui vivifie, et que la chair par elle-même ne profite pas ([b]). » Il nous donne son corps, afin de nous donner son esprit : et quel est l'esprit de Jésus, sinon cet esprit de charité pure, toujours prête à renoncer à soi-même pour servir aux utilités et au salut du prochain ? Ainsi ce divin Sauveur, non content d'avoir pratiqué cette charité excellente de se donner pour ses amis, il ([1]) nous a laissé son esprit, afin que nous ne soyons plus à nous-mêmes, mais à ceux qu'il a faits nos frères, et non seulement nos frères, mais nos propres membres.

C'est ici, mes révérends pères, que votre saint patriarche a imité parfaitement son divin modèle. Car, après avoir pratiqué dans une si haute perfection cette grande charité du Sauveur des âmes, il en fait votre loi et la règle de tout son ordre ; et il vous a obligé[s], non seulement à exposer votre liberté, mais encore à l'engager effectivement pour délivrer vos frères captifs.

Il a voulu par là vous conduire au point le plus éminent de la vie régulière et religieuse. Qu'ont prétendu ([2]) les auteurs de ces saintes institutions, sinon de conduire leurs disciples à l'entière abnégation de soi-même ? On le peut faire en ([3]) deux sortes. On renonce premièrement à soi-même, en mortifiant ses désirs par l'exercice de la pénitence. Mais on

a. Joan., XIII, 34. — *b. Ibid.*, VI, 64.

1. Les éditeurs suppriment ce pléonasme, très usité au XVIIe siècle. Cf. p. 501.

2. *Édit.* En effet, qu'ont prétendu... ?

3. *Édit.* de deux sortes.

y renonce secondement, et d'une manière beaucoup plus parfaite, par la pratique de la charité fraternelle. Votre bienheureux instituteur n'a pas dédaigné la première voie : la vie qu'il vous a prescrite est une vie pénitente et mortifiée. Mais il a eu encore un dessein plus noble, et il a cru qu'il n'y avait rien de plus efficace pour vous détacher de vous-mêmes, que de vous nourrir dans cet esprit vraiment saint et vraiment chrétien, que ([1]) votre vie, votre liberté, vos personnes même sont entièrement dévouées au service et au salut du prochain.

Voilà une méthode admirable de surmonter l'amour-propre ; car la nature de l'amour-propre, c'est de se borner en soi-même, de se nourrir de soi-même, de vivre entièrement pour soi-même. Voilà un amour captif, qui ne sort ni ne se répand au dehors. Voulez-vous vous affranchir de sa tyrannie? « Dilatez-vous : » *Dilatamini et vos* ([a]). Laissez sortir ce captif, laissez couler sur le prochain cet amour que vous avez pour vous-mêmes ; aimez vos frères comme vous-mêmes, selon le précepte de l'Évangile ([b]). Ne voyez-vous pas, chrétiens, que l'amour, auparavant trop captif, commence à s'affranchir en se dilatant ? Ce n'est plus un amour-propre, qui n'aime rien que soi-même ; c'est un amour de société, qui aime le prochain comme soi-même ; et s'il peut aller à ce point, que de l'aimer plus que soi-même, le préférer à soi-même, procurer son bien et son avantage aux dépens de sa liberté et de sa propre personne, comme saint Pierre Nolasque l'a pratiqué, et comme il l'a ordonné à ses religieux, amour propre, tu es détruit jusqu'à la racine, un amour divin et céleste a succédé en ta place, qui, nous arrachant à nous-mêmes, fait que nous nous retrouvons plus parfaitement dans l'amour de Jésus-Christ notre Sauveur, et dans l'unité de ses membres.

a. II *Cor.*, VI, 13. — *b*. *Marc.*, XII, 33.
1. Édit. *qui fait* que. — Addition inutile.

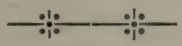

FRAGMENTS DU CARÊME DE SAINT-THOMAS DU LOUVRE, en 1665.

On a nié l'existence de ce Carême [1], tant on en trouvait peu de traces. On aurait dû tenir compte cependant du souvenir, qui s'en est conservé très vivant. Ledieu le mentionne dans ses *Mémoires* [2]; la *Liste véritable et générale* l'annonce ; les Registres de Saint-Thomas du Louvre contiennent deux délibérations du Chapitre, l'une, du 3 février [3] 1665, pour inviter solennellement Bossuet, l'autre, du 15 avril, pour le remercier [4]. Enfin Bossuet lui-même s'y reporte dans le manuscrit du sermon *sur le Culte dû à Dieu*, de 1666.

Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur la prédication du premier dimanche.

Celle du second est ainsi désignée dans le sermon *sur le Culte dû à Dieu :* « Contre l'irréligion des hommes. Ceux qui crient contre les hypocrites ont raison ; mais voyez le sermon *Ipsum audite*, Saint-Thomas du Louvre [5]. »

Il est probable que Bossuet prêcha, au troisième dimanche, la parabole de l'Enfant Prodigue, comme il tint à le faire l'année suivante, à la cour, dans un des discours de la troisième semaine. Il reste toutefois quelque doute sur l'attribution des débris que nous placerons à cette date.

Nous ignorons quel sujet fut traité le quatrième dimanche.

Au dimanche de la Passion il faut attribuer, croyons-nous, un sermon sur ce texte : *Si judico ego, judicium meum verum est* (Joan., VIII, 16), auquel Bossuet renvoie en deux endroits [6] de celui du premier dimanche de l'Avent 1668, prononcé également à Saint-Thomas du Louvre.

---

1. *Édit.* de 1870 (Guérin), VIII, 651.
2. P. 92.
3. Cette date (3 février) nous dispense de chercher un sermon pour la fête de la Purification.
4. Nous avons donné ces délibérations in-extenso dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 212.
5. *Mss.*, 12822, f. 287, v°. — Écrit en 1666 ; antérieur à la représentation du *Tartuffe*.
6. *Mss.*, 12,821, f. 135. L'auteur se reporte, en deux renvois, aux pages 21, 22 et 23. C'était donc un sermon écrit tout au long. Nous n'en possédons que la péroraison. Encore faut-il, l'original ayant disparu, deviner sa destination, d'après des probabilités.

MM. Gandar et Gazier ont pensé avec raison que les corrections qui se lisent sur le sermon de 1660 *sur l'Honneur du monde* (1), d'une écriture différente de la rédaction primitive, attestent une reprise destinée au Carême qui nous occupe.

Nous avons assigné au Vendredi-Saint de cette année, dans notre *Histoire critique...*, un exorde sur *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi* JESUM CHRISTUM, *et hunc crucifixum* (I Cor., II, 2). Jusqu'à ce que se retrouve l'autographe, s'il se retrouve jamais, nous ne saurions mieux faire que de nous tenir à cette conjecture.

Enfin nous avons pour le Samedi-Saint un double exorde (avant-propos et exorde proprement dit), qu'on a placé par erreur au jour des Morts dans les précédentes éditions.

1. Voy. t. III, p. 333-358. Les modifications apportées à l'œuvre en 1665 ont été données dans celles des notes qui sont marquées d'un astérisque.

DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

A Saint-Thomas du Louvre, 1665.

Ce fragment se lit dans les *Pensées chrétiennes et morales*, mais seulement dans les éditions antérieures à celle de Versailles (1815). Il forme les paragraphes XXV-XXIX. Le XLIe semble également s'y rapporter.

Hic est Filius meus dilectus...,
ipsum audite (1).
(Matth., XVII, 5.)

« DIEU ayant parlé à nos pères en plusieurs façons différentes par la bouche de ses prophètes, nous a parlé enfin par son propre Fils, qui est l'unique héritier de son domaine, et la Parole immuable par laquelle il a fait les siècles (a). » Il savait bien, ce grand Dieu, qu'il n'appartenait pas à des hommes de nous conduire à la vérité : parce que leur autorité n'est pas assez grande pour nous la faire croire sur leur parole, et que leur sagesse est trop courte pour nous en donner l'intelligence. Il nous a donc envoyé son Fils, qui, « étant le rejaillissement de sa gloire, et la figure » invisible « de sa substance (b), » s'est revêtu d'une chair humaine, afin de nous enseigner en personne les secrets célestes, qu'il n'avait pas ouïs par rapport, mais que lui-même avait vus dans le sein du Père, et qu'il n'avait point appris par étude, mais qui lui avaient été communiqués par sa naissance éternelle. Après les enseignements d'un tel Maître, il ne faut plus consulter les sens, ni faire disputer la raison humaine : il faut seulement écouter et croire. Et je ne m'étonne pas si le Père fait retentir aujourd'hui comme un éclat de tonnerre cette parole que j'ai rapportée : « Celui-ci est mon Fils

---

a. Hebr., I, 1, 2. — *b. Ibid.*, 3.

1. Bossuet désigne, en 1666, le sermon par ces deux derniers mots ; mais comme il ne cite ordinairement dans ses références que les mots essentiels, rien n'empêche de penser qu'il aura pris pour texte la phrase entière : *Hic est Filius meus dilectus...* Ce qu'on lira plus bas semble l'indiquer.

bien-aimé, écoutez-le : » c'est-à-dire qu'après JÉSUS-CHRIST il n'y a plus de recherche à faire. Ce divin Maître nous ayant parlé, toute la curiosité de l'esprit humain doit être à jamais arrêtée, et il ne faut plus songer qu'à l'obéissance.

Ne croyez pas, mes frères, que l'obligation d'écouter JÉSUS n'ait duré que pendant les jours de sa vie mortelle. Elle est imposée à l'Église pour tous les temps, parce que ce même JÉSUS qui nous a perpétué sa sainte présence dans le mystère de l'Eucharistie a perpétué aussi sa sainte parole dans la prédication de l'Évangile. Ainsi l'un des plus importants devoirs de la piété chrétienne, c'est d'écouter les discours sacrés ; et je m'estimerai bienheureux, si je puis vous expliquer aujourd'hui les saintes dispositions qu'y doit apporter une âme fidèle. Mais dans le dessein de vous faire entendre ce que doit un chrétien véritable à la parole de Dieu, où trouverai-je un plus grand secours que dans les prières de celle qui l'écouta si bien dans le cœur qu'elle mérita par sa foi de la concevoir (1) dans ses entrailles? C'est la divine Marie, que nous saluerons avec l'Ange (2).[*Ave.*]

Si jamais il y eut discours qui méritât votre attention, je ne crains point de vous assurer que c'est celui de notre évangile. Ce ne sont point des hommes qui vous la demandent ; c'est une voix descendue du ciel, c'est Dieu même qui nous ordonne d'écouter son Fils : *Hic est Filius meus.* Parlez donc, ô Sauveur, parlez : voilà votre peuple à vos pieds, prêt à écouter votre parole ! Chrétiens, je réponds pour vous, et je m'assure que vous avouez en vos cœurs ce que je dis en votre nom dans cette chaire. Écoutez donc attentivement trois paroles que le Fils de Dieu est venu nous apporter de la part de son Père : la parole de sa doctrine, la parole de ses préceptes, la parole de ses promesses (3)...

1. *Var.* porter.

2. *Autre variante*, donnée ici par Deforis (*Pensées chrétiennes et morales*), mais qui pourrait bien provenir de quelque autre manuscrit plus archaïque : « C'est la bienheureuse Marie qui a la première pratiqué cette obéissance : elle a cru, et elle a été bienheureuse ; elle a ouï, et elle a conçu par l'ouïe. Pour apprendre à profiter de son exemple, implorons ses intercessions, et faisons une prière des paroles de l'Ange. »

3. C'était le plan du sermon de 1660 (t. III, p. 240), et c'est peut-être pour

Il faut juger ([1]) de tout par la parole de JÉSUS-CHRIST. Les dispositions pour l'entendre sont premièrement la crainte et la terreur, et en second lieu l'amour ; car nous devons nous plaire dans cette parole.

La parole nous attache à JÉSUS-CHRIST, à ses souffrances; mais après, sa gloire : non seulement pour la voir, ce qui transporta saint Pierre, mais pour la ressentir tout entière en nous.

Deux moyens ([2]) de connaître la vérité : premièrement en elle-même; secondement par l'autorité, sur la foi d'autrui. Dans le premier, point de soumission. C'est à Dieu seul de faire connaître la vérité en l'une et l'autre manière, parce que « c'est lui qui éclaire tout homme qui vient au monde : » *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* ([a]). Il ne peut ni tromper ni être trompé. Quand les hommes attestent, opinion et doute ; au contraire, quand Dieu parle, la foi et la conviction. Or il est juste que Dieu soit adoré en ces deux manières. La vérité qui se découvre, et l'autorité qui fléchit, doivent dominer. La vue, [pour] l'autre vie ; la foi et la soumission sont pour la terre. Il faut que la vérité soit découverte ; en attendant, pour s'y préparer, que son autorité soit révérée. Vous perdez quelque chose du vôtre, le droit de juger, qui nous est si cher que nous voulons nous mêler de juger de tout, même des choses les plus cachées : le sacrifice non seulement des sens, mais de la raison même.

---

a. Joan., I, 9.

cela que Deforis ne nous donne rien de plus en cet endroit. Le discours avait pourtant été écrit, ou tout au moins esquissé avec assez de développements pour constituer une œuvre à part. C'est à ce titre que l'auteur y renvoie, ainsi que nous l'avons vu.

1. Ces deux alinéas, que Deforis imprimait à la suite, faisaient-ils partie du même manuscrit ? Cela n'est pas certain. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le second semble se rapporter à l'évangile du deuxième dimanche de Carême.

2. Paragraphe XLI dans Deforis. Il paraît appartenir au même sujet.

IIIe DIMANCHE DE CARÊME.

SUR L'AMOUR DES PLAISIRS.

Probablement à Saint-Thomas du Louvre, en 1665.

Bossuet traitera le même sujet l'année suivante, dans le Carême royal de Saint-Germain. Voici deux pages (1) qu'on a interpolées dans l'esquisse (2) sur *Mundus gaudebit* (1664). Il est impossible de les faire rentrer dans le sermon de 1666, qui est complet, et dont la pagination ne correspond nullement, dans le passage où l'orateur ramène ces idées, pour les exposer sous une autre forme. L'écriture est fort ressemblante d'ailleurs de part et d'autre ; avec cette seule différence que notre fragment, comparé au sermon complet, serait plutôt pris pour une mise au net que pour un brouillon. Cette beauté même est la raison d'une certaine hésitation que nous éprouvons à l'attribuer à 1665. Un autre *débris*, absolument identique d'aspect, se trouve annexé actuellement au sermon de 1669 *sur la Toussaint* (3). La feuille ayant été découpée, par suite de je ne sais quel caprice bizarre, il n'y a plus ni pagination, ni sens complet.

QU'ON ne m'envie pas mes plaisirs, qui ne font tort à personne, ni mes divertissements, qui ne me font faire aucune injustice.—Vous ne savez, dit saint Augustin(a), où vous pousseront ces flatteurs. « Voyez, poursuit ce grand homme, les buissons hérissés d'épines qui font horreur à la vue : la racine n'en est pas piquante ; mais c'est elle qui pousse ces pointes perçantes qui déchirent et ensanglantent les mains. » Ainsi l'attache aux plaisirs semble d'abord être douce ; mais elle s'effarouche et devient cruelle, quand elle trouve de la résistance ; mais elle se porte aisément à se remplir par des pilleries, lorsqu'elle s'est épuisée par ses excessives dépenses.

Quand j'entends les voluptueux dans le livre de la *Sapience*, je ne vois rien de plus agréable ni de plus riant. Ils ne par-

---

a. In Ps. LII, n. 3 ; *in Ps.* CXXXIX, n. 4.

1. *Mss.*, 12824, f. 131. — C'étaient les pages 11 et 12 du sermon.
2. Cf. ci-dessus, p. 468.
3. *Mss.*, 12821, f. 47.

lent que de festins, que de danses, que de fleurs, que de passe-temps. *Coronemus nos rosis, antequam marcescant; nullum pratum sit quod non pertranseat luxuria nostra* ([a]) : « Couronnons, disent-ils, nos têtes de fleurs, avant qu'elles soient flétries. » Ils invitent tout le monde à leur bonne chère, et ils veulent leur faire part de leurs plaisirs : *Nemo nostrum exsors sit luxuriæ nostræ; ubique relinquamus signa lætitiæ* ([b]). Que leurs paroles sont douces ! que leur humeur est enjouée ! que leur compagnie est désirable ! Mais si vous laissez pousser cette malheureuse racine, les épines sortiront bientôt. Car écoutez la suite de leurs discours ; et vous les verrez résolus à opprimer le juste qui les contredit, à réparer par des pilleries ce qu'ils ont dissipé par leurs débauches : « Opprimons, ajoutent-ils le juste et le pauvre ; ne pardonnons point à la veuve ni à l'orphelin : » *Opprimamus pauperem justum* ([c]). Quel est ce soudain changement ? et qui aurait jamais attendu d'une douceur si plaisante une cruauté si impitoyable ?

C'est en effet, chrétiens, que l'âme, s'étant une fois éloignée de Dieu, fait de terribles progrès dans ce malheureux voyage. Le principe de toute droiture, c'est-à-dire la crainte de Dieu, étant affaibli ([1]), elle n'a plus de force ni de résistance; elle s'abandonne peu à peu, et tombe d'excès en excès et de désordre en désordre. « De même qu'un espion, dit saint Grégoire de Nysse ([d]), s'il est rejeté d'abord, s'en retourne honteux et confus ; mais s'il est reçu dans la place, il gagne peu à peu les uns par les autres avec un air innocent, et enfin le parti des traîtres devient le plus fort : ainsi un vicieux amour des plaisirs ayant une fois entrée dans le cœur par une secrète intelligence, il sollicite l'un après l'autre tout ce qu'il y a en nous de mauvais désirs; il se fait, dit ce saint évêque, une grande défection ; tout se range de ce côté : la raison inconsidérée, qui s'était trop facilement ([2]) confiée aux sens, est trahie par ces infidèles ([3])... »

a. Sap., II, 8. — *b. Ibid.*, 9. — *c. Ibid.*, 10. — Ms. *Venite, opprimamus...* — *d. In Eccli.*, Hom. VIII.

1. *Ms.* affaiblie. — (S'accorde avec *crainte;* mais semble mis par distraction.)
2. *Var.* trop aveuglément.
3. Ici commençait une nouvelle phrase, qui se continuait sur la p. 13 aujourd'hui perdue : « Tout est perdu, tout... »

AUTRE FRAGMENT (1).

... Que ce ne soit pas toutefois sans avoir un peu réfléchi sur la grande circonspection qu'il a fallu y avoir (2). Car quelle admirable retenue ne devons-nous pas garder dans nos actions, nous que l'honnêteté même du langage (3) oblige à être si considérés dans nos discours! Combien tout notre corps doit-il être pur, nous à qui la nature a fait les oreilles si délicates (4)! Et combien nous est-il honteux de prendre un soin plus exact de rendre nos paroles chastes que notre vie même!

1. On lit en marge (12821, 1. 47) une autre pensée digne d'être conservée, bien qu'elle ait été effacée : «[Bannissons de] nos esprits l'erreur détestable des enfants du monde, qui regardent l'intempérance comme un péché peu considérable et que Dieu pardonne facilement. Car autant que la raison est considérable à ses yeux, autant est-il jaloux de lui conserver son empire et de ne la pas livrer aveugle et captive aux sens qui la déshonorent.

2. *C'est-à-dire*, la circonspection qu'il faut avoir à expliquer les suites ordinaires de l'amour des plaisirs sensuels. Le verso de ce demi-feuillet contient un passage effacé sur les ruines et les maladies qui en résultent. Cette pensée, dont l'expression est ici tronquée, se retrouvera dans le 1er point du sermon de 1666 ; il ne serait pas impossible que ceci en fût le brouillon.

3. *Var.* de la langue.

4. *Var.* puisque nos oreilles même sont si délicates.

SUR LES JUGEMENTS HUMAINS [1].

DIMANCHE DE LA PASSION,

à Saint-Thomas du Louvre, 1665.

Ledieu rapporte [2], en enflant un peu trop la voix, que dans le Carême de Saint-Thomas du Louvre « toute la cour et les reines » venaient entendre Bossuet. Cette assertion demanderait à être confirmée par quelque preuve, qui fait absolument défaut. Le secrétaire de Bossuet à Meaux avait-il confondu, lui aussi, comme tant d'autres ont fait depuis, Saint-Thomas du Louvre avec la chapelle du roi [3] ? Il n'est pas impossible toutefois, ni même invraisemblable, que certains membres de la famille royale aient tenu à entendre quelque sermon parmi ceux que prononçait, à leur porte, pour ainsi dire, un prédicateur dont l'éloquence leur était bien connue. Or nous savons qu'entre tous, *Madame*, duchesse d'Orléans, savait l'apprécier dignement. Une péroraison, reléguée par Deforis dans les *Pensées chrétiennes et morales*, contient une allocution à une princesse, qui ne peut être que *Madame*, comme M. Floquet l'a bien démontré [4]. Ce savant historien a été moins bien inspiré en affirmant 1° que cette péroraison se rapportait au *sermon sur les Jugements humains* (nous avons vu qu'on désignait ainsi le sermon de 1663 *sur la Femme adultère*); 2° que ce sermon fut prononcé devant cette Altesse royale en 1669, dans un prétendu Carême à l'Oratoire. En réalité cette allocution, avec le fragment qui la précède, et qui ne peut en être séparé, nous reporte à une époque antérieure. Nous croyons qu'ils faisaient partie de ce sermon *Si ego judico...*, auquel Bossuet renvoie en 1668 (1er dimanche de l'Avent); et que son neveu, pour prêcher à son tour ce sermon, les en aura détachés.

---

1. Plus de manuscrit.
2. *Mémoires*, p. 92.
3. L'église Saint-Thomas du Louvre se trouvait dans un quartier de Paris, qui a disparu au commencement de ce siècle. Avant la réunion du Louvre aux Tuileries, l'emplacement de la cour du Carrousel contenait de nombreuses habitations, d'élégants hôtels, parmi lesquels ceux de Rambouillet, et de Longueville ou de Chevreuse. Bossuet demeurait « dans le cloître du dit Saint-Thomas, rue du Doyenné ; » et Molière, dans la rue Saint-Thomas du Louvre.
4. *Études...*, III, 302.

PÉRORAISON [1].

Il faut une autorité qui arrête nos éternelles contradictions, qui détermine nos incertitudes, condamne nos erreurs et nos ignorances : autrement la présomption, l'ignorance, l'esprit de contradiction ne laissera rien d'entier parmi les hommes. JÉSUS-CHRIST s'est mis au-dessus des jugements humains plus que jamais homme vivant n'avait fait, non seulement par sa doctrine, mais encore par sa vie. La possession certaine de la vérité lui a fait mépriser les opinions : il n'a rien donné à l'opinion, rien à l'intérêt, rien au plaisir, rien à la gloire. De combien de degrés s'est-il élevé par dessus les égards humains ? On ne peut pas même inventer ni feindre une fin vraisemblable à ses desseins autre que celle de faire triompher sur tous les esprits la vérité divine. Ceux qui se rendent captifs des opinions humaines ne peuvent pas en être les juges. A vous donc, ô divin JÉSUS, qui êtes élevé si haut par dessus les pensées des hommes, à vous il appartient de les réformer avec une autorité suprême. Il s'est donné l'autorité tout entière sur les jugements humains, en se mettant au-dessus : c'est à lui de confirmer ce qu'il y reste de droit, de fixer ce qu'il y a de douteux, et de rejeter pour jamais ce qu'ils ont de corrompu et de dépravé.

Réglons donc tous nos jugements sur celui de JÉSUS-CHRIST. MADAME, voilà la règle que se propose sans doute une princesse si éclairée ; c'est la seule qui est digne d'une âme si grande, et d'un esprit si bien fait et si pénétrant [2]. Vos lumières seront toujours pures, quand elles seront dirigées par les lumières d'en haut. On louera plus que jamais ce juste discernement, ce jugement exquis, ce goût délicat, quand vous continuerez à goûter les célestes [3] vérités, et à préférer les biens que l'Évangile nous présente à tous ceux

1. Le premier paragraphe est supprimé dans l'édition Lachat, et le second interpolé, comme nous l'avons dit, dans le sermon *sur la Femme adultère*. C'étaient dans Deforis les nos LIII et LIV des *Pensées chrétiennes et morales*.

2. *Var.* Voilà la règle qu'il faut proposer à une princesse si éclairée, et celle que Votre Altesse royale sait bien reconnaître.

3. *Var.* éternelles.

que le monde nous donne ([1]), et à tous ceux qu'il promet, beaucoup plus grands que ceux qu'il nous donne ([2]). Tous les peuples, déjà gagnés à Votre Altesse royale par une forte estime et par une juste et très respectueuse inclination, y joindront une vénération qui n'aura point de limites, et qui portera votre gloire à un si haut point qu'il n'y aura rien au-dessus que la gloire même des saints, et la félicité éternelle, que je vous souhaite avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

1. *Var.* à toutes les grandeurs, — beautés, — félicités, que le monde admire.

2. On verra, à propos de l'oraison funèbre de cette princesse, que toutes ces louanges étaient méritées, mais que le conseil qu'elles renfermaient n'était pas superflu.

EXORDE D'UN SERMON POUR LE VENDREDI-SAINT [1], à Saint-Thomas du Louvre, 1665.

L'autographe de ce fragment nous serait bien utile pour en justifier la date et la destination. Tout ce que nous pouvons dire, à défaut de ce document, c'est que nous ne soupçonnons aucun motif de placer ailleurs ce plan de sermon ; la *Passion* de tous les Carêmes précédents existe, et nous rencontrerons bientôt celle de la station royale de Saint-Germain-en-Laye (1666). L'auteur revient ici aux idées développées dans celle des Carmélites, en 1661. Pour cette raison, il n'avait peut-être rien écrit de plus que ce qu'on va lire. De vive voix, comme la plume à la main, il aura bien su enchérir sur son ancienne rédaction.

[*Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi* JESUM CHRISTUM *et hunc crucifixum.*
(I Cor., II, 2).]

DANS la riche description que le Saint-Esprit nous a fait entendre en l'Exode des habillements du pontife, ce que je trouve de plus remarquable, c'est qu'il lui était ordonné de ne paraître jamais devant Dieu sans porter sur sa poitrine la doctrine et la vérité en cette tunique mystérieuse, qui est appelée par Moïse le Rational du jugement. Soit que les mots en fussent gravés sur ce sacré vêtement, comme veulent quelques interprètes, soit que les choses fussent figurées par deux pierres précieuses, qui faisaient partie des ornements du grand-prêtre, comme d'autres l'ont entendu, toujours est-il assuré que cela regarde le Fils de Dieu, qui est la fin de la Loi et le pontife de la nouvelle Alliance; qui, ayant porté sur lui-même, toute sa vie, la doctrine et la vérité, non point dans des lettres ni dans des figures, mais dans ses actions irrépréhensibles, les porte d'une

1. Plus de manuscrit. Se trouve dans les *Pensées chrétiennes et morales*, mais seulement dans les anciennes éditions (nos XXX-XXXIV).

manière bien plus efficace dans le sacrifice de la croix, où il commence à entrer véritablement dans les fonctions de son sacerdoce. Approchons donc, chrétiens, pour voir la doctrine et la vérité gravées sur le corps de notre pontife en autant de caractères qu'il a de blessures ; et tirons tous les principes de notre science de sa Passion douloureuse.

Mais pour apprendre avec ordre et avec méthode cette science divine, remarquons avant toutes choses que Jésus est à la croix comme une victime, qu'il y est comme un Rédempteur, qu'il y est comme un combattant. Comme victime, il se perd lui-même ; comme Rédempteur, il sauve les âmes ; comme combattant, il gagne le ciel. Et voici l'ordre de sa sagesse dans ce qu'il a perdu, ce qu'il a acheté, ce qu'il a conquis. Jésus a dû beaucoup perdre dans sa Passion, parce qu'il y était comme une victime ; il y a dû acheter quelque chose, parce qu'il y était comme un Rédempteur ; il a dû aussi conquérir, parce qu'il y était comme combattant. Cette victime s'est détruite elle-même, ce Rédempteur a sauvé les âmes, ce combattant a gagné le ciel. Cette victime, pour être détruite, s'abandonne à la fureur de ses ennemis, prodigue son sang et sa vie : il livre au supplice son corps et son âme, il abandonne tout ce qu'il possède ; et c'est pourquoi sa Passion est un sacrifice. Mais lorsqu'il prodigue ainsi tous ses biens, ne nous persuadons pas qu'il veuille les donner à pure perte : c'est un achat qu'il traite, c'est un échange qu'il fait ; il donne tout ce qu'il a pour sauver nos âmes, pour les racheter des mains de Satan, auquel notre péché nous avait vendus : et pour cela, chrétiens, sa croix est appelée dans les Écritures un mystère de Rédemption. Mais que fera-t-il de ces âmes qu'il a rachetées ? à quel usage les destine-t-il ? quel est son dessein sur elles ? Dessein certainement admirable : il les veut ramener au ciel, qui est le lieu de leur origine [1], pour les y faire régner en sa compagnie. Mais comme nos crimes nous l'ont fermé, et que la justice divine veille sans cesse à la porte pour nous en défendre l'entrée, Jésus entreprend de le con-

1. L'auteur veut dire qu'elles viennent de Dieu ; non par voie d'émanation, mais par voie de création directe.

quérir ; et il commence dans cet esprit ce fameux combat, dans lequel il vient aux mains sur la croix avec la justice de son Père, armée contre lui personnellement : il la surmonte, il la force, il la désarme ; et par là le ciel devient sa conquête.

Ainsi vous voyez, messieurs, toute l'économie de notre salut dans le mystère de cette journée. Jésus prodigue tout ce qu'il possède ; c'est ce qui fait la perfection de son sacrifice. Jésus, en se donnant lui-même, achète des âmes ; c'est ce qui consomme l'œuvre de la Rédemption. Jésus, en combattant, force le ciel ; c'est ce qui assure le prix de ses conquêtes.

Mais qu'apprendrons-nous pour régler nos mœurs dans cet admirable spectacle ? Tout ce qui nous est nécessaire pour notre conduite. Nous apprendrons à mépriser les biens périssables, car qui pourrait ne mépriser pas ce que Jésus-Christ prodigue ? Nous apprendrons à estimer nos âmes, car qui pourrait n'estimer pas ce que Jésus achète ? Nous apprendrons à désirer le ciel, car qui pourrait ne désirer pas ce que Jésus a conquis par tant de travaux ? Quitter tout pour sauver son âme en allant à Dieu, n'est-ce pas toute la science du christianisme ? Et ne la voyez-vous pas toute ramassée en Jésus-Christ crucifié ?...

EXORDES D'UN SERMON

POUR LE SAMEDI-SAINT (1).

A Saint-Thomas du Louvre, 1665.

Ces fragments, dans les éditions, sont rapportés au sermon sur la Résurrection dernière, et on nous les présente comme une seconde rédaction destinée à le rattacher au temps du Carême. Ces assertions ne peuvent soutenir l'examen, en face des manuscrits. Nous avons ici sous les yeux une pièce antérieure à ce sermon, dans lequel on reconnaît bien caractérisé le type de 1669. Le présent manuscrit a été certainement rédigé après 1663 et avant 1666. Un passage effacé, que nous donnerons en note, indique nettement le temps de Pâques. Le sommaire de l'ancien sermon de 1652 pour le Samedi-Saint, *Christus resurgens* (2),... écrit avant le Carême du Louvre, avec tous les autres, comme nous l'avons souvent remarqué, a été complété par la mention du titre de celui-ci, sans autre développement : conformément à l'habitude constante de l'auteur pour les discours composés après 1662.

Venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt (3) *audient vocem Filii Dei, et procedent qui bona fecerunt in resurrectionem vitæ.*

Viendra l'heure en laquelle tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui ont bien fait ressusciteront pour la vie.

(*Joan.*, V, 28, 29.)

DEUX (4) paroles du Fils de Dieu adressées aux morts : *Venit hora, et nunc est* (a).— *Venit* (5) *hora in qua* (b)... — Deux sortes de morts : deux parties en l'homme ; toutes

---

a. Joan., V, 25. — *b. Ibid.*, 28.

1. *Mss.*, 12821 (Réserve), f. 94, 95, in-4°, sans marge.

2. *Mss.*, 12824, f. 4.

3. Ms. *qui sunt in monumentis.*

4. Lachat donne cet avant-propos, VIII, 89, mais à la suite du second exorde, et sans même faire d'alinéa. On n'a pas remarqué que Bossuet, selon son habitude, avait commencé par le plan du discours, et fini par l'*Ave*. Cette fois, il n'y a pas à en douter, il n'avait écrit rien de plus que ce que nous publions. La disposition du manuscrit est significative.

5. Ces deux paroles n'en font qu'une dans Lachat : *Venit hora et nunc est in qua...* Dès lors, le passage cesse d'être intelligible.

deux ont leur mort. JÉSUS les a fait revivre par sa parole. La première aux pécheurs, pour les appeler à la pénitence. La seconde aux morts ensevelis pour les rappeler à la vie. La première, disposition à rendre la seconde salutaire. Il faut commencer par l'âme pour préparer le corps à la vie. Pour joindre ces deux choses, et la pénitence, dont voici le temps, et la résurrection des morts, qui par l'ancienne institution de cette paroisse doit être prêchée aujourd'hui dans cette chaire : O morts, c'est donc à vous que je parle, non point à ces morts qui gisent dans les tombeaux et reposent dans cette terre bénite, mais à ces morts parlants et écoutants. Je veux faire retentir à leurs oreilles la parole du Fils de Dieu, afin qu'ils l'entendent et qu'ils vivent. O JÉSUS, vous vous êtes réservé à vous-même de prononcer la parole qui appellera les morts à la résurrection générale ; mais vous voulez que les autres morts, que vous voulez vivifier par leur conversion, soient appelés à la vie par vos ministres. Donnez-moi donc votre parole, par la grâce de votre Esprit-Saint et l'intercession [de la sainte Vierge : *Ave*].

Quand l'ordre des siècles sera révolu, les mystères ([1]) de Dieu consommés, toutes ses promesses accomplies, toutes les nations de la terre évangélisées ; quand le nombre de nos frères sera rempli ([a]), c'est-à-dire, la société des élus complète, le corps mystique du Fils de Dieu composé de tous ses membres, et les célestes légions, dans lesquelles ([2]) la défection des anges rebelles a fait vaquer tant de places, entièrement rétablies par cette nouvelle recrue ([3]) ; alors il sera temps, chrétiens, de détruire tout à fait la mort et de la reléguer pour toujours aux enfers ([b]), d'où elle est sortie. Maintenant tout semble être sourd à la voix de Dieu, puisque les hommes même[s] y sont insensibles, auxquels toutefois il a donné et des oreilles pour écouter sa parole et un

a. Apoc., VI, 11. — *b. Ibid.*, XX, 14.

1. *Lachat :* tous les mystères.

2. *Var.* où. — Texte de l'édition Lachat.

3. Quatre mots omis par Lachat. Deforis n'avait pas reproduit ce texte *in extenso*, se contentant de donner en variante ce qui différait du sermon *Ubi est mors...* (1669), placé par lui au 2 novembre.

cœur pour s'y soumettre ; et alors toute la nature sera animée pour l'entendre. Une voix sortira du trône de Dieu ([1]), qui ordonnera aux morts de revivre. Les corps gisants, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible en seront émues dans le fond de leurs tombeaux ([2]) ; tous les éléments commenceront à se remuer ; et la mer, et la terre, et les abîmes se prépareront à rendre leurs morts ; et au lieu qu'il nous paraissait qu'ils les avaient engloutis comme leur proie, nous verrons alors par expérience qu'ils ne les avaient reçus en effet que comme un dépôt, pour le ([3]) remettre fidèlement au premier ordre. Tellement que Dieu, qui aime les siens, et les aime jusques à la fin ([a]), ayant soigneusement ramassé de toutes les parties du monde leurs restes toujours précieux devant lui, et toujours aussi gardés sous sa main puissante, en quelque coin de l'univers que la loi des changements les ait pu jeter, et ayant par ce moyen rétabli leurs corps dans une parfaite intégrité, il les unira à leurs saintes âmes, et ils deviendront animés ; il bénira cette union, et ils seront immortels ; et il la rendra tellement intime ([4]) que les corps participeront aux honneurs de l'âme, et il les fera glorieux. Et voilà les trois présents magnifiques que Dieu nous donnera en ce jour pour gage de son amour éternel, la vie, l'immortalité et la gloire.

Si j'annonçais à des infidèles cet évangile de vie ([5]), je m'efforcerais, chrétiens, de détruire les raisonnements qu'oppose ici la sagesse humaine à la puissance de Dieu et à la gloire de notre nature ([6]). Mais puisque je parle à des chrétiens, à qui cette doctrine céleste n'est pas moins familière ni moins naturelle que le lait qu'ils ont sucé dès leur enfance, je n'ai pas dessein de m'étendre à vous prouver par un

a. Joan., XIII, 1.

1. *Lachat :* du trône *par la bouche du Fils* de Dieu. — Correction négligée.

2. *Var.* commenceront à s'émouvoir dans le creux de leurs tombeaux.

3. *Lachat :* les. — *Var...* leurs morts, lesquels, à ce qu'on croyait, étaient leur proie, et [qu'ils] n'avaient reçus en effet que comme un dépôt, pour le rendre fidèlement...

4. *Var.* si intime.

5. *Lachat :* et de résurrection éternelle. — Effacé.

6. *Lachat :* si puissamment réparée. — C'est la *variante :* à notre nature si puissamment, — miséricordieusement réparée.

long discours la réalité de ces trois présents, mais seulement de vous préparer à les recevoir en ce dernier jour (1) de la justice de Dieu et de sa main libérale (2).

J'ai déjà dit (3), chrétiens, que c'est l'âme qu'il faut préparer, comme la partie principale, pour recevoir en nos corps ces dons précieux. J'ai dit et j'ai promis de vous faire voir que ces saintes préparations sont toutes heureusement renfermées dans celle de la pénitence. Que vous demande-t-on dans la pénitence, sinon que vous vous retiriez de tous vos péchés, que vous preniez des précautions pour ne tomber plus, que vous vengiez sur vous-mêmes par une satisfaction convenable la honte de votre chute. Ainsi la volonté de vivre à la grâce acquerra à vos corps une vie nouvelle ; les sages précautions pour n'y plus mourir assureront à vos corps l'immortalité ; le zèle de satisfaire un Dieu irrité, par les saintes humiliations de la pénitence, méritera d'être revêtu d'une gloire toute divine (4)...

1. *Var.* à les recevoir un jour...

2. Passage effacé : « Voici le temps bienheureux dans lequel tous les chrétiens sont appelés par l'Église au sacrement de la pénitence. Celui-là est maudit de Dieu et des hommes, de JÉSUS-CHRIST et de son Église, qui ne s'approche pas durant ces saints jours et des augustes tribunaux et des eaux salutaires de la pénitence. » — Allusion très claire aux solennités pascales.

3. Dans l'avant-propos. En écrivant ceci, Bossuet se place au moment de l'action. S'il n'avait pas encore écrit son *Ave*, déjà la pensée en était arrêtée dans son esprit.

4. Bossuet s'interrompt ici : il ne remplit pas même un peu de blanc qui restait dans sa page. Ce plan, qui lui était familier, se trouvait tout exécuté dans des sermons anciens : *Samedi-Saint*, 1652 ; *Pâques*, 1654 (que nous avons publié pour la première fois), et *Pâques*, 1660.

ESQUISSE D'UN PANÉGYRIQUE DE SAINT BENOIT [1].

21 mars 1665.

On rencontre, au cours de cette œuvre, la preuve qu'elle a été composée pour une maison de Bénédictins. Rien n'indique laquelle, il est vrai ; mais puisque Bossuet prêchait le Carême à Paris à cette même date où l'écriture du manuscrit nous invite à placer ce panégyrique, il est à présumer qu'il a été prononcé en cette ville. Il est précieux par les références qu'il contient à des œuvres antérieures, perdues ou conservées. Les admirables passages qui forment une rédaction suivie nous font toutefois regretter qu'il n'en soit pas ainsi du discours entier. Parmi les sermons auxquels l'orateur se reporte, il faut distinguer un premier *sermon* ou *panégyrique de saint Benoît*, qui nous eût été bien utile pour compléter celui-ci.

Egredere.
Sors.
(*Gen.*, XII, 1.)

LE croirez-vous [2], mes frères, si je vous le dis, que toute la doctrine de l'Évangile, toute la discipline chrétienne, toute la perfection monastique [3] est entièrement renfermée dans cette seule parole : *Egredere :* « Sors ? » La vie du chrétien est un long et infini voyage, durant le cours duquel, quelque plaisir qui nous flatte, quelque compagnie qui nous divertisse [4], quelque ennui qui nous prenne, quelque fatigue qui nous accable, aussitôt que nous commençons de nous reposer, une voix [5] s'élève d'en haut qui nous dit sans cesse et sans relâche : *Egredere :* « Sors, » et nous ordonne de marcher plus outre. Telle est la vie chrétienne, et telle est par conséquent la vie monastique. Car qu'est-ce qu'un moine

1. *Ms.* au Grand Séminaire de Meaux (carton A, n. 12). Grand in-4°, avec marge.
2. *Ave* écrit avant le reste, par exception.
3. *Édit.* de la vie monastique. — Trois mots effacés.
4. *Var.* quelque plaisir qui nous attache, quelque compagnie qui nous amuse, — qui nous arrête. (Une erreur dans Deforis, deux dans Lachat.)
5. *Édit.* une voix divine. — Épithète effacée.

véritable, un moine (1) digne de ce nom, sinon un parfait chrétien ? Faisons donc voir aujourd'hui, dans le père, et le législateur, [et] le modèle de tous les moines, la pratique exacte de ce beau précepte, après avoir imploré le secours d'en haut, etc. [*Ave.*]

Dans ce grand et infini voyage, où nous devons marcher sans repos, et nous avancer sans relâche, je remarque trois états et comme trois lieux, où nous avons coutume de nous arrêter. Ou bien nous nous arrêtons dans le plaisir des sens, ou bien dans la satisfaction de notre esprit propre et dans l'exercice de notre liberté, ou bien enfin dans la vue de notre perfection. Voilà comme trois pays étrangers dans lesquels nous nous arrêtons, et ensuite nous n'arrivons pas en notre patrie.

Mais pour aller à la source, et rendre la raison profonde de ces trois divers égarements, considérons tous les pas, et remarquons les divers progrès que fait l'âme durant ce voyage. Ou nous nous arrêtons au-dessous de nous, ou nous nous arrêtons en nous-mêmes, ou nous nous arrêtons au-dessus de nous.

Lorsque nous nous attachons au plaisir des sens, nous nous arrêtons au-dessous de nous ; c'est le premier attrait de l'âme encore ignorante (2), lorsqu'elle commence son voyage. Elle trouve premièrement en son chemin cette basse région ; elle y voit des fleuves qui coulent, des fleurs qui se flétrissent (3) du matin au soir ; tout y passe dans une grande inconstance. Mais dans ces fleuves qui s'écoulent, elle trouve de quoi rafraîchir sa soif ; elle promène ses désirs errants dans cette variété d'objets ; et quoiqu'elle perde toujours ce qu'elle possède, son espérance flatteuse ne cesse de l'enchanter (4) de

1. *Édit.* un moine véritable *et* un moine...

2. Deux mots ajoutés plus tard, à ce qu'il semble. — Le 11 juillet 1693, Bossuet prêche à Jouarre le panégyrique de saint Benoît, la veille de la fête de la translation de ce saint. (Voy. *Histoire critique*..., p. 349 de la 2e édition.) Aurait-il à cette occasion relu et annoté cette esquisse ? En tout cas, les annotations sont trop peu considérables pour pouvoir être données à part.

3. *Première rédaction :* se fanent. — La correction semble plus récente. De même dans la variante qui va suivre.

4. *Première rédaction :* de l'amuser.

telle sorte qu'elle se plaît dans cette basse région. *Egredere*. « Sors : » songe que tu es faite à l'image de Dieu ; rappelle ce qu'il y a en toi de divin et d'immortel ; veux-tu être toujours captive des choses inférieures ?

Que si elle obéit à cette voix, en sortant de ce pays, elle se trouve comme dans un autre, qui n'est pas moins dangereux pour elle ; c'est la satisfaction de son esprit propre. Nuls attraits que ses désirs, nulle règle que ses humeurs, nulle conduite que ses volontés. Elle n'est plus au-dessous d'elle ; elle commence à s'arrêter en elle-même : la voilà dans des objets et dans des attaches, qui sont plus convenables à sa dignité ; et toutefois l'oracle la presse, et lui dit encore : *Egredere :* « Sors. » Ame, ne sens-tu pas, par je ne sais quoi de pressant qui te pousse au-dessus de toi, que tu n'es pas faite pour toi-même ? Un bien infini t'appelle ; Dieu même te tend les bras : sors donc de cette seconde région, c'est-à-dire, de la satisfaction de ton esprit propre.

Ainsi, mes frères, elle arrivera à ce qu'il y a de plus relevé et de plus sublime, et commencera de s'unir à Dieu. Et alors ne lui sera-t-il pas permis de se reposer ? Non ; il n'y a rien de plus dangereux : car c'est là qu'une secrète complaisance fait qu'on s'endort dans la vue de sa propre perfection. Tout est calme, tout est soumis ; toutes les passions sont vaincues, toutes les humeurs, domptées ; l'esprit même, avec sa fierté et son audace naturelle, abattu et mortifié : il est temps de se reposer ? Non, non ; *Egredere :* « Sors. » Il nous est tellement ordonné de cheminer sans relâche, qu'il ne nous est pas même permis de nous arrêter en Dieu : car quoiqu'il n'y ait rien au-dessus de lui à prétendre, il y a tous les jours à faire en lui de nouveaux progrès, et il découvre, pour ainsi dire, tous les jours à notre ardeur de nouvelles infinités. Ainsi nous renfermer dans certaines bornes, c'est entreprendre de resserrer l'immensité de sa nature.

Allez donc, sans vous arrêter jamais : perdez la vue de toute la perfection que vous pouvez avoir acquise ; marchez de vertus en vertus, si vous voulez être dignes de voir le Dieu des dieux en Sion. Telle est la vie chrétienne ; telle est l'institution monastique : conformément à laquelle nous

regarderons saint Benoît dans une continuelle sortie de lui-même, pour se perdre saintement en Dieu. Nous le verrons premièrement sortir des plaisirs des sens, par la mortification et la pénitence : secondement, de la satisfaction de l'esprit, par l'amour de la discipline et de la régularité monastique : enfin sortir de la vue de sa propre perfection, par une parfaite humilité, et un ardent désir de croître. C'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Nous lisons de l'Enfant prodigue qu'en sortant de la maison paternelle, il fut en une région fort éloignée : *In regionem longinquam* ([a]). C'est l'image des égarements de notre âme, qui s'étant retirée de Dieu, ô qu'il est vrai qu'elle s'est perdue dans une région bien éloignée, jusqu'à être captive des sens! Voyez à quelle hauteur elle devait être élevée : *Qui futurus fuerat etiam carne spiritualis* ([b]), parce que l'esprit devait régir, etc. (voy. *sermon de la Purification*, au Louvre) ([1]) : voilà où elle était établie ; — *factus est etiam mente carnalis* ([c]) : voilà l'extrémité, voilà l'exil où elle a été reléguée. Description de cet exil (*voy.* État de l'âme sous la dépendance des sens, *IIe Médit*[*ation*] ([2]) *de la Pureté*).

Egredere, egredere : Sors, sors d'une si infâme servitude et d'un bannissement si honteux : *Caveatur delectatio, cui mentem enervandam non oportet dari* ([d]). — *Fortitudinem suam ad te custodiant, nec eam spargant in deliciosas lassitudines* ([e]).

Saint Benoît a écouté cette voix, à Rome, parmi la jeunesse licencieuse. Aussitôt qu'il fut arrivé à cet âge ardent, où je ne sais quoi commence à se remuer dans le cœur, que la contagion des mauvais exemples et sa propre inquiétude précipite à toute sorte d'excès, aussitôt il se sentit obligé à prêter l'oreille attentive à celui qui lui disait : *Egredere :* « Sors. »

J'aurais besoin d'emprunter ici les couleurs de la poésie,

a. Luc., XV, 13. — *b.* S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XV. — *c. Ibid.* — *d.* S. Aug., *Confess.*, lib. X, cap. XXXIII. — *e. Ibid.*, cap. XXXIV.

1. Correspond à la page 62 de ce volume.

2. Ou *deux Méditations (2 Médit. de la Pureté).* Ces *Méditations* ne nous sont pas parvenues. Lachat : *XIe Méditation.*

pour vous représenter vivement cette affreuse solitude, ce désert horrible et effroyable dans lequel il se retira. Un silence affreux et terrible, qui n'était interrompu que par les cris des bêtes sauvages ; et comme si ce désert épouvantable n'eût pas été suffisant pour sa retraite, au milieu de ces vallons inhabités et de ces roches escarpées, il se choisit encore un trou profond, dont les bêtes mêmes n'auraient pu qu'à peine faire leur tanière. C'est là que se cache ce saint jeune homme, ou plutôt, c'est là qu'il s'enterre tout vivant, pour y faire mourir tous les sens, jusqu'aux affections les plus naturelles.

Sa vie. Le religieux Romain le nourrit du reste de son jeûne (voy. *sermon* (1) *de saint Benoît*). Ah ! dans les superfluités et dans l'abondance, nous ne trouvons rien pour les pauvres ; et celui-ci dans sa pauvreté, après que la pénitence avait soigneusement retranché tout ce qu'elle pouvait, ne laisse pas de trouver encore de quoi nourrir saint Benoît ; et tous deux vivent ensemble, non tant d'un même repas que d'un même jeûne.

C'est, mes pères, dans cette retraite, et parmi ces austérités, qu'il méditait ces belles règles de sobriété qu'il vous a données : premièrement, d'ôter à la nature tout le superflu : secondement, pour l'empêcher de prendre du goût en prenant le nécessaire, rappeler l'esprit au dedans par la lecture et [la] méditation : *Ut non tam cœnam cœnent, quam disciplinam* (a) : troisièmement, d'être sans inquiétude à l'égard de ce nécessaire ; ne donner pas cet appui aux sens, que l'aliment nécessaire leur est assuré par (2) aucune prévoyance humaine ; abandon à la Providence, [ne] pas plus craindre la faim que les autres maux. Donne aux pauvres tout (3).

Mais voyons néanmoins encore comment il sortira de l'amour de ces infâmes plaisirs, dont les ardeurs insensées nous poussent à des excès si horribles. Saint Grégoire de Nysse a remarqué que l'Apôtre parle différemment de cette passion et des autres. Il veut qu'on fasse tête contre tous

a. Tertull., *Apolog.*, n. 39.
1. Ce premier panégyrique de saint Benoît est perdu.
2. Préposition omise dans les éditions.
3. *Édit.* Donner aux pauvres tout ce qui reste.

les vices, et il n'y a que celui-ci contre lequel il ordonne de s'assurer par la fuite. *State succincti lumbos vestros* ([a]) ; demeurez, mettez-vous en défense, faites ferme ; mais parlant du vice d'impureté, toute l'espérance est dans la fuite ; et c'est pourquoi il a dit : *Fugite fornicationem* ([b]). — *Militare præceptum*, dit saint Grégoire de Nysse ([c]) : tout le précepte de la milice dans cette guerre, c'est de savoir fuir ; parce que tous les traits donnent dans les yeux, et par les yeux dans le cœur; si bien que le salut est d'éviter la rencontre, et de détourner les regards.

Quel autre avait pratiqué avec plus de force cette noble et généreuse fuite que notre saint ? Mais, ô faiblesse de notre nature, qui trouve toujours en elle-même le principe de sa perte ! Ce feu infernal le poursuit jusque dans cette grotte affreuse. Déjà elle lui paraît insupportable ; déjà il regarde le monde d'un œil plus riant. Ces épines ([1]) (voy. *sermon de saint Benoît*). Saint Grégoire : *Voluptatem traxit in dolorem* ([d]). Le sentiment de la volupté avait éveillé tous les sens, pour les appeler à la participation de ses douceurs pernicieuses ; et, pour détourner le cours de ces ardeurs sensuelles, il excite le sentiment de la douleur, qui éveille tous les sens d'une autre manière, pour les noyer dans l'amertume : *Voluptatem traxit in dolorem :* « Il tira en douleur tout le sentiment de la volupté. » C'est à quoi il employa ses épines : elles rappelèrent en son souvenir, et l'ancienne malédiction de notre nature, et les supplices que le Sauveur a soufferts pour nos voluptés infâmes.

C'est ce que doit faire en nous le plaisir des sens : aussitôt qu'il commence à se réveiller, cette douceur trompeuse dont il nous séduit nous doit rappeler la mémoire de ce trouble, de cette alarme, de cette amertume, où ces excès ont plongé la sainte âme de notre Sauveur. Ne croyons pas que ce combat nous soit inutile; au contraire, la victoire nous est assurée. Saint Benoît, par ce seul effort, a vaincu pour

a. Ephes., VI, 14. — *b.* I *Cor.*, VI, 18. — *c. Orat. de fug. fornic.* — *d. Dialog.* lib. II, cap. II.

1. Allusion à un trait de l'histoire du saint, se roulant dans un buisson d'épines, pour triompher d'une tentation. Bossuet l'avait raconté dans son premier panégyrique, auquel il se renvoie.

jamais la concupiscence. *Exercet minora certamina, non virtutum diminutione, sed hostium* ([a]). (Voy. *sermon de saint Thomas d'Aquin* ([1]), 3e point.) Sortez donc du plaisir des sens ; mais prenez garde, mes frères, qu'en sortant de cet embarras ([2]), pour aller à Dieu librement, vous ne vous arrêtiez pas en chemin, et ne soyez pas retenus par la satisfaction de l'esprit.

SECOND POINT.

Saint Augustin nous apprend ([b]) que dans cette grande chute de notre nature, l'homme, en se séparant de Dieu, tomba premièrement sur soi-même. Il n'en est pas demeuré là, à la vérité ; et s'étant brisé par l'effort d'une telle chute, ses désirs, qui étaient réunis en Dieu, mis en plusieurs pièces par cette rupture, furent partagés deçà et delà, et tombèrent impétueusement dans les choses inférieures. Mais ils ne furent pas précipités tout à coup à ce bas étage ; et notre esprit, détaché de Dieu, demeura premièrement arrêté en lui-même par la complaisance à ses volontés, et l'amour de sa liberté déréglée.

En effet, cet amour de la liberté est la source du premier crime. Un saint pape nous apprend que l'homme « a été déçu par sa liberté : » *Sua in æternum libertate deceptus* ([c]). Il a été trompé par sa liberté, parce qu'il en a voulu faire une indépendance : il a été trompé par sa liberté, parce qu'il l'a élevée jusqu'à l'audace de la rébellion : il a été trompé par sa liberté, parce qu'il a voulu goûter la fausse douceur de faire ce que nous voulons, au préjudice de ce que Dieu veut. Tel est le péché du premier homme, qui, ayant passé à ses descendants tel qu'il a été dans sa source, a imprimé au fond de nos cœurs une liberté indomptée et un amour d'indépendance.

Nous nous relevons de notre chute avec le même progrès

a. S. Aug., *Contr. Julian.*, lib. VI, cap. XVIII, n. 56. — *b. De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XIII. — *c.* Innocent. I, *Epist.* XXIV, *ad Conc. Carth.*

1. Autre renvoi à un panégyrique perdu pour nous, celui du 7 mars 1657. Bossuet en prononça un autre, également perdu, en cette année 1665, mais le 18 juillet, jour anniversaire de la canonisation du Docteur angélique.

2. Mot faible, souligné, non remplacé. — *Prenez garde*, pour : *Ayez soin...*

par lequel nous sommes tombés. Comme donc, en nous retirant de Dieu, nous nous sommes arrêtés en nous-mêmes, avant que de nous engager tout à fait dans les choses inférieures, ainsi, sortant de ce bas étage, nous avons beaucoup à craindre de nous arrêter encore à nous-mêmes, plutôt que de nous réunir tout à fait à Dieu. C'est à quoi s'est opposé le grand saint Benoît, lorsqu'il vous a obligés si exactement à la loi de l'obéissance ([1]). Laisser tous les ouvrages imparfaits, afin que l'ouvrage de l'obéissance soit parfaitement accompli. Image de la souveraineté de Dieu. Honorer la dépendance souveraine où sa grandeur et sa majesté tiennent toutes choses. Exactitude de la Règle à décrire l'obéissance. Dompter par la discipline cette liberté indomptable, etc.

Exhortation aux pères de pratiquer l'obéissance ([2]). Les mondains [vont] à la servitude par la liberté : vous, à la liberté par la dépendance. *Volens quo nollem perveneram* ([a]). Voulez-vous que vos passions soient invincibles ? Qui de nous n'espère pas de les vaincre un jour ? Mais en les autorisant par notre liberté indocile, nous les mettons en état de ne pouvoir plus être réprimée[s]. Vous suivez vos inclinations, vous faites ce que vous voulez ; vous ne pouvez plus en être le maître, vous voilà où vous ne voulez pas. Vous vous engagez à cet amour, vous allez où vous voulez ; vous ne pouvez plus vous en déprendre ; et ces chaînes que vous avez vous-même forgée[s] ([3])... : vous voilà donc où vous ne voulez pas. Ainsi à la servitude par la liberté.

Prenez une voie contraire ; allez à la liberté par la dépendance. Qu'est-ce que la liberté des enfants de Dieu, sinon une dilatation et une étendue d'un cœur qui se dégage de tout le fini ? Par conséquent coupez, retranchez. *Egredere :* notre volonté est finie ; et tant qu'elle se resserre en elle-même, elle se donne des bornes. Voulez-vous être libre ?

a. S. Aug., *Confess.*, lib. VIII, cap. v, t. I, col. 149.

1. Renvoi à la Règle de saint Benoît, ch. v : « *V. Regul. S. Benedict.*, cap. v. »

2. Deforis se charge de cette exhortation : « Pratiquez donc, mes pères, avec joie, une obéissance si salutaire et si glorieuse. » — Ce n'est pas une phrase que Bossuet voulait faire, mais un développement.

3. Deforis achève d'une façon bien éloignée de la pensée de son auteur : « vous coûteront plus à rompre (dit-il) que le fer le plus dur. »

dégagez-vous ; n'ayez plus de volonté que celle de Dieu : ainsi vous entrerez dans les puissances du Seigneur ; et oubliant votre volonté propre, vous ne vous souviendrez plus que de sa justice. (*Voy.* Vêture [1] : *Simile est regnum cælorum.*)

Mais peut-être que vous direz : Comment est-ce que saint Benoît a pratiqué cette obéissance, lui qui a toujours gouverné? Et moi je vous répondrai qu'il a pratiqué l'obéissance, lorsque, malgré son humilité, il a accepté le commandement. Je vous répondrai encore une fois qu'il a pratiqué l'obéissance lorsqu'il s'est laissé forcer par la charité à quitter la paix de sa retraite. Enfin je vous répondrai qu'il a pratiqué l'obéissance, lorsqu'il a exercé son autorité.

Quelle est la supériorité ecclésiastique ? Dans le monde, l'autorité attire à soi les pensées des autres, captive leurs humeurs sous la sienne. Dans les supériorités ecclésiastiques, on doit s'accommoder aux humeurs des autres, parce qu'on doit rendre l'obéissance non seulement ponctuelle, mais volontaire ; parce qu'on doit non seulement régir, mais guérir les âmes ; non seulement les conduire, mais les supporter. Saint Benoît a bien entendu cette vérité, lorsqu'il a dit ces mots, touchant l'abbé : *Quam arduum sit regere animas, et multorum servire moribus* ([a]). Admirable alliance, régir et servir ! Telle est l'autorité ecclésiastique. Il y a cette différence entre celui qui gouverne et celui qui obéit, que celui qui obéit ne doit obéir qu'à un seul, et que celui qui gouverne obéit à tous : si bien que sous le nom de père, sous le nom de supérieur et de maître spirituel, il est effectivement serviteur de tous ses frères : *Omnium me servum feci* ([b]). Ainsi celui de tous dont la volonté est la plus captive, c'est le supérieur : car il ne doit jamais agir suivant son inclination, mais selon le besoin des autres. Saint Benoît : *Blandimentis, increpationibus, suasionibus, correptionibus, omnibus se conformet et aptet* ([c]). Nul par conséquent ne doit être plus dénué de son esprit propre et de sa propre volonté.

a. Regul., cap. II. — *b.* I *Cor.*, IX, 19. — *c. Regul.*, cap. II.
1. Perdue.

Comparaison ([1]) de l'eau, et des corps solides, qui ont leur figure propre. Ainsi ceux qui ont leur volonté ne fléchissent pas facilement aux besoins des autres. (Voy. *saint Thomas* ([2]) *de Villen*[*euve*].)

Exhortation à l'obéissance. C'est la guide des mœurs, le rempart de l'humilité, l'appui de la persévérance, la vie de l'esprit, et la mort assurée de l'amour-propre. Vous avez, mes pères, un exemple domestique de la vertu de l'obéissance. Description de saint Maur et de saint Placide ([3]). A quoi attribuerai-je un si grand miracle, ou à la force de l'obéissance, ou à celle du commandement ? Grande question, dit saint Grégoire ([a]), entre saint Benoît et saint Maur. Mais disons, pour la décider, que l'obéissance porte grâce pour accomplir l'effet du commandement, que le commandement porte grâce pour donner efficace à l'obéissance.

Marchez, mes pères, sur les flots avec le secours de l'obéissance, vous trouverez de la consistance au milieu de l'inconstance des choses humaines. Les flots n'auront point de force pour vous abattre, ni les abîmes pour vous engloutir. Vous demeurerez immuable[s], comme si tout faisait ferme sous vos pieds, etc. Mais quand vous serez arrivés à cette perfection éminente de renoncer à la satisfaction de votre esprit propre, ne vous arrêtez pas en si beau chemin : *Egredere :* « Sortez, » passez outre.

TROISIÈME POINT.

La perfection chrétienne n'est pas dans un degré déterminé ; elle consiste à croître toujours. JÉSUS-CHRIST en est

a. Dialog. lib. II, cap VII.

1. Ici un développement de Deforis sur l'eau, qui nous est « d'un si grand usage..., » parce qu'elle est un corps fluide ; au lieu que les corps solides... « ne savent jamais se prêter à nos désirs..., et plutôt que de céder à nos volontés, se brisent, et rompent souvent les instruments qui servent à les réduire ! »

2. C'est-à-dire, *Panégyrique de saint Thomas...* (25 mai 1659). Perdu.

3. Deforis raconte ainsi le fait dans le texte même : « Le jeune Placide, tombé dans un lac, en y puisant de l'eau, est près de s'y noyer, lorsque saint Benoît ordonne à saint Maur, son fidèle disciple, de courir promptement pour le retirer. Sur la parole de son maître, Maur part sans s'arrêter aux difficultés de l'entreprise ; et plein de confiance dans l'ordre qu'il avait reçu, il marche sur les eaux avec autant de fermeté que sur la terre, et retire Placide du gouffre où il allait être abîmé. »

le modèle; la nécessité de le suivre, l'impossibilité d'y atteindre : par conséquent il faut avancer sans cesse, et sans se relâcher jamais. *Egredere, egredere :* quelque part où vous soyez, passez outre. (*Voy.* Vêture : *Sequere me,* 3e point. *Item* Vêture : *Oportet* [*vos*] *nasci denuo,* sur le passage : *Quæ quidem retro sunt* (1)...)

Le voyage chrétien est de tendre à une haute éminence par un chemin droit, avec un poids d'une pesanteur infinie qui nous entraîne en bas. Tel est l'état du chrétien : il faut toujours être en action, toujours grimper, toujours faire effort : car dans un chemin si droit, avec un poids si pesant (2), qui ne court pas retombe, qui languit meurt bientôt, qui ne fait pas tout ne fait rien, qui n'avance pas recule en arrière.

Saint Benoît (chapitre dernier de la Règle), après les avoir mené[s] par tous les sentiers de la perfection, à la fin il les rappelle au premier pas : *Ut initium aliquod conversationis nos demonstremus habere* (a). Toujours les tenir en haleine: *Hanc minimam inchoationis regulam, Deo adjuvante, perfice, etc.* (3).

Deux (4) raisons : l'une, que si l'on croit être parvenu au but, si l'on croit avoir fait quelque progrès, on se relâche; le sommeil nous prend, on périt. Assoupissement de l'âme, qui croit être avancée dans la perfection. En nous une partie languissante, qui est toujours prête à s'endormir, toujours fatiguée, toujours accablée, qui ne cherche qu'à se laisser

---

a. Regul., cap. LXXIII.

1. Voici la clef de ces références, négligées ou prises à contresens dans les précédentes éditions. La première nous reporte à une œuvre de 1659, qui toute mutilée qu'elle est, contient du moins le passage visé par notre texte (voy. t. II, p. 563) ; la seconde Vêture n'est autre que celle de Mlle de Bouillon, en 1660 (t. III, p. 513).

2. *Var.* pressant.

3. Deforis traduit, commente, et complète cette citation du chapitre LXXIII de la Règle : *Quisquis* [*igitur*] *ad pátriam cœlestem festinas* (effacé au ms.) *hanc minimam inchoationis regulam, Deo adjuvante, perfice* (ms. *perficias*) ; *et tunc demum ad majora doctrinæ virtutumque culmina, Deo protegente, pervenies.* — Ce dernier complément de la pensée de l'auteur était utile à donner, sinon dans le texte, du moins dans les notes.

4. Un renvoi semble indiquer l'intention de placer ici ce qu'on vient de lire : « Le voyage chrétien... »

aller au repos. L'esprit veille et dispute contre le sommeil : *Vigilate* ([a]). Cette partie languissante et endormie, lui dit, pour l'inviter au repos : Tout est calme, tout est accoisé ([1]) ; les passions sont vaincues, les vents sont bridés, toutes les tempêtes apaisées ; le ciel est serein, la mer est unie, le vaisseau s'avance tout seul : *Ferunt ipsa æquora classem* ([b]). Voyez comme le ciel est serein, etc. ; ne voulez-vous pas prendre un peu de repos ? L'esprit se laisse aller, et sommeille : assuré sur la face de la mer calmée, et sur la protection du ciel, expérimentée si ([2]) souvent, il lâche le gouvernail, et laisse aller le vaisseau à l'abandon : les vents se soulèvent, il est submergé. O esprit, qui vous êtes fié vainement et en la grâce du ciel et au calme trompeur de vos passions, vous servirez d'exemple à jamais des périls où jette les âmes une folle et téméraire confiance ([3]).

L'autre raison : la vanité (*voy.* Vêture *de la Virginité*, à la fin ([4]) : *Et ideo vivo, quia triumphas*). Pratique d'humilité, en se transportant hors de soi. C'est dans cette vue, mes pères, que saint Benoît votre bienheureux législateur, vous ramène toujours au commencement, jugeant bien que la vie spirituelle ne peut subsister sans un continuel renouvellement de ferveur. C'est pour cela qu'il appelle l'accomplissement de sa règle un petit commencement. Car parlons en vérité de cette Règle : et pour couronner cette humilité qui l'a si saintement déprimée, relevons-la aujourd'hui et célébrons sa grandeur et sa perfection devant l'Église de Dieu.

Cette Règle, c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection. Là paraissent, avec éminence, la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité ([5]) et la

a. Matth., XXVI, 41. — *b.* Virgil., *Æneid.*, lib. V.

1. *Édit.* tout est *tranquille.*

2. Mot omis dans les éditions.

3. Bossuet était tenté ici de citer une seconde fois l'auteur profane, dont il relève la belle description en la transportant dans le monde moral. Il efface cependant, et avec raison : *O nimium* [*cœlo et*] *pelago confise sereno !*

4. Ce renvoi correspond à la page 489 de ce volume.

5. Ce mot est, croyons-nous, de date plus récente. — *Var.* l'austérité (1665).

douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute sa fermeté, la condescendance tout son attrait, le commandement sa vigueur et la sujétion son repos, le silence sa gravité et la parole sa grâce, la force son exercice et la faiblesse son soutien, etc. Et toutefois, mes pères, il l'appelle un commencement, pour vous nourrir toujours dans la crainte.

Tremblez ici, chrétiens. Ceux qui sont dans le port frémissent, et ceux qui sont dans les tempêtes vivent assurés, etc. O que ces voies sont contraires ! ô que les uns ou les autres sont insensés ! Qui jugera ce différend ? qui décidera ce doute ? qui terminera ce procès ? Chacun a pris son parti, et s'est intéressé dans sa propre cause. Jugez-nous, Sagesse ; tranchez par votre autorité souveraine lesquels sont les sages, lesquels sont les fous. Ou si vous ne voulez pas nous parler vous-même, faites parler votre Apôtre : *Cum metu et tremore* ([a])... O vous qui êtes dans la voie de perfection, « opérez votre salut avec tremblement. » Car c'est Dieu seul qui vous tient. Si vous le quittez, il vous quitte ; si vous l'abandonnez, il vous abandonne ; si vous vous relâchez, il vous laisse aller. Mais s'il vous quitte, vous le quittez encore plus; et s'il vous abandonne, vous vous éloignez jusqu'à l'infini ; et s'il vous laisse aller, vous tombez jusqu'au fond du précipice. Que si ceux-là vivent en crainte, qui sont dans la voie de perfection, combien doivent être saisis de frayeur ceux qui s'abandonnent aux vices !

Egredere, egredere : récapitulation de tout le voyage ; exhortation à l'amour de la patrie. *Amen.*

a. Philipp., II, 12. — Ms. *Cum timore et tremore.*

AVENT DU LOUVRE. — Ier DIMANCHE.

SUR LE JUGEMENT DERNIER (1).

29 novembre 1665.

Une erreur de lecture ou de transcription, échappée au premier éditeur, avait fait attribuer ce discours à l'Avent de 1669. La date véritable est en effet inscrite, par exception, en tête du discours. Chacun peut la vérifier, et en même temps contrôler la revision que nous faisons de l'œuvre entière, et confronter notre texte avec le fac-simile complet publié par M. Choussy (2), en 1884. Si on fait la même comparaison avec les éditions antérieures, on remarquera que M. Lachat avait oublié, à défaut du manuscrit, qu'il n'avait pas rencontré, de consulter les variantes généralement exactes données par Deforis.

Le premier point de ce sermon et celui de 1669 sont semblables pour les grandes lignes, durant plusieurs pages. Tout ce qui ne se lit pas dans le présent sermon *(Tunc videbunt)* était considéré par les critiques comme autant de passages que l'auteur blâmait dans l'autre *(Hora est)*, que l'on croyait antérieur. En réalité, c'est celui-ci au contraire qui enchérira de la manière la plus heureuse sur la rédaction déjà très belle que nous donnons ici.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.
(Luc., XXI, 27.)

IL y a (3) cette différence, parmi beaucoup d'autres, entre la gloire de JÉSUS-CHRIST et celle des grands du monde, que la bassesse étant en ceux-ci du fonds même de la nature, et la gloire accidentelle et comme empruntée, leur élévation est suivie d'une chute inévitable et qui n'a point (4)

1. *Ms.* de M. Choussy (à Rongères, Allier).

2. Chez Palmé. Se trouve maintenant chez Vic et Amat, à Paris.

3. Cet avant-propos est une reprise du plus ancien écrit de Bossuet que nous connaissions. Nous l'avons donné dans notre premier volume (p. 1) sous sa forme primitive. Il reparaît ici, avec les modifications que son auteur y a introduites pour le rendre tout à fait digne d'ouvrir une station royale. Pas de sermon au Louvre, à la Toussaint, ni à Noël.

4. *Var.* plus. — Ici, comme toujours, nous ne donnerons avec le titre de *variantes* que les premières rédactions non effacées. Celui qui aurait la curiosité de se rendre compte de toutes les différences entre le texte de 1643 et celui

de retour : au lieu qu'en la personne du Fils de Dieu, comme la grandeur est essentielle et la bassesse empruntée, ses chutes, qui sont volontaires, sont suivies d'un état de gloire certain et d'une élévation toujours permanente. Écoutez comme parle l'Histoire sainte de ce grand roi de Macédoine, dont le nom même semble respirer les victoires et les triomphes : « En ce temps, Alexandre, fils de Philippe ([1]), surmonta ([2]) des armées presque invincibles, prit des forteresses imprenables, triompha des rois, subjugua les peuples, et toute la terre se tut devant sa face, saisie d'étonnement et de frayeur ([a]). » Que ce commencement est auguste ([3]) ! mais voyez la conclusion. « Et après cela, poursuit le texte de l'historien sacré, il tomba malade, et se sentit défaillir, et il vit sa mort assurée ; et il partagea ses États que la mort lui allait ravir, et ayant régné douze ans il mourut. » C'est à quoi aboutit toute cette gloire : là se termine l'histoire du grand Alexandre. L'histoire de Jésus-Christ ne commence pas à la vérité d'une manière si pompeuse ([4]) ; mais elle ne finit pas aussi par cette nécessaire décadence. Il est vrai qu'il y a des chutes. Il est comme tombé du sein de son Père dans celui d'une femme mortelle, de là ([5]) dans une étable, et de là encore par divers degrés de bassesse jusqu'à l'infamie de la croix, jusqu'à l'obscurité du tombeau. J'avoue qu'on ne pouvait pas tomber plus bas : aussi n'est-ce pas là le terme où il aboutit, mais celui d'où il commence à se relever. Il ressuscite, il monte aux cieux, il y entre en possession de sa gloire ; et afin que cette gloire qu'il y possède soit déclarée à tout l'univers, il en viendra un jour en grande puissance juger les vivants et les morts.

a. I *Machab.*, I, 1-8.

de 1655 ne pourrait se dispenser de se reporter au commencement de notre tome Ier.

1. *Ms.* Phillippus. — Forme archaïque que Bossuet n'a pas corrigée sur le papier, mais qu'il n'a certainement pas prononcée en 1665.

2. *Édit.* défit. — Ce mot, ajouté en 1665, est ensuite effacé. L'auteur revient à son ancienne expression.

3. *Var.* superbe ! — *Édit.* superbe, auguste !

4. *Var.* si pompeusement.

5. *Var.* ensuite.

C'est cette suite mystérieuse des bassesses et des grandeurs de JÉSUS-CHRIST que l'Église a dessein de nous faire aujourd'hui remarquer, lorsque, dans ce temps consacré à sa première venue (1) dans l'infirmité de notre chair, elle nous fait lire d'abord l'évangile de sa gloire (2); afin que nous contemplions ces deux états dissemblables dans lesquels il lui a plu de paraître au monde, premièrement le jouet, et ensuite la terreur de ses ennemis ; là, jugé comme un criminel ; ici, juge souverain de ses juges mêmes. Suivons, messieurs, les intentions de l'Église (3): avant que de contempler combien JÉSUS-CHRIST est venu faible, considérons aujourd'hui combien il apparaîtra redoutable ; et prions la divine Vierge, dans laquelle il s'est revêtu miséricordieusement de notre faiblesse (4), de vouloir nous manifester le mystère de sa grandeur, en lui disant avec l'Ange : *Ave.*

Encore que dans le moment que notre âme sortira du corps elle doive être jugée en dernier ressort, et l'affaire de notre salut (5) immuablement décidée, toutefois il a plu à Dieu que, nonobstant ce premier arrêt, nous ayons encore à craindre un autre examen et une terrible revision de notre procès au jugement dernier et universel. Car comme l'âme a péché conjointement avec le corps (6), il est juste qu'elle soit jugée aussi bien que punie avec son complice; et que le Fils de Dieu (7), qui a pris la nature humaine tout entière, soumette aussi l'homme tout entier à l'autorité de son tribunal. C'est pourquoi nous sommes tous ajournés (8) après la résurrection générale pour comparaître de nouveau devant ce tribunal redoutable ; afin que tous les pécheurs étant appelés et représentés en corps et en âme, c'est-à-dire, dans

1. *Var.* à la première venue de Notre Seigneur dans...
2. *Édit.* de sa gloire *et de son avénement magnifique.* — Cinq mots effacés au manuscrit (en 1665).
3. *Var.* ses intentions.
4. *Var.* de nos bassesses.
5. *Var.* de notre éternité.
6. *Première rédaction :* a péché non seulement par le ministère, mais souvent même par l'instigation de son corps. — Souligné, c'est-à-dire effacé.
7. *Var.* que JÉSUS-CHRIST, qui a pris notre humanité tout entière...
8. *Var.* tous les hommes sont ajournés.

l'intégrité de leur nature, ils reçoivent aussi la mesure entière et le comble de leur supplice. Et c'est ce qui donne lieu à ce dernier jugement qui nous est proposé dans notre évangile.

Mais pourquoi ces grandes assises, pourquoi cette solennelle convocation et cette assemblée générale du genre humain ? Pourquoi, pensez-vous, messieurs, si ce n'est que ce dernier jour, qui est appelé dans les saintes Lettres « un jour d'obscurité et de nuage, un jour de tourbillon et de tempête, un jour de calamité et d'angoisse, » y est aussi appelé « un jour de confusion et d'ignominie ([a]) ? » Voici une vérité éternelle : il est juste et très juste que celui qui fait mal soit couvert de honte, que quiconque ([1]) a trop osé soit confondu, et que le pécheur soit déshonoré, non seulement par les autres, mais par lui-même, c'est-à-dire par la rougeur de son front, par la confusion de sa face, par le reproche public ([2]) de sa conscience.

Cependant nous voyons que ces pécheurs, qui ont si bien mérité la honte, trouvent souvent le moyen de l'éviter en cette vie ([3]). Car ou ils cachent leurs crimes, ou ils les excusent, ou enfin, bien loin d'en rougir, ils les font éclater scandaleusement à la face du ciel et de la terre, et encore ils s'en glorifient. C'est ainsi qu'ils tâchent d'éviter la honte, les premiers par l'obscurité de leurs actions, les seconds par les artifices de leurs excuses, et enfin les derniers par leur impudence. C'est pour cela que Dieu les appelle au grand jour de son jugement ([4]). Là ceux qui se sont cachés seront découverts ; là ceux qui se sont excusés seront convaincus ; là ceux qui étaient si fiers et si insolents dans leurs crimes seront abattus et atterrés : et ainsi sera rendue à tous ces pécheurs, à ceux qui trompent le monde, à ceux qui l'amusent par de vains prétextes, à ceux qui le scandalisent, ainsi,

a. *Soph.*, I, 15.
1. *Var.* celui qui.
2. *Var.* (effacées): par le témoignage public..., — par le tremblement...
3. *Var.* trouvent le moyen de l'éviter.
4. *Var.* que le jour du jugement est absolument nécessaire.

dis-je, leur sera rendue à la face des hommes et des anges ([1]), l'éternelle confusion qu'ils ont si bien méritée ([2]).

PREMIER POINT.

« L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu : » *Dixit insipiens in corde* [*suo : Non est Deus*] ([a]). Les saints docteurs nous enseignent que nous pouvons nous rendre coupables en plusieurs façons de cette erreur insensée. Il y a en premier lieu les athées et les libertins qui disent tout ouvertement que les choses vont à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure. Insensés qui dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas, et ravir l'être à celui par lequel subsiste toute la nature! Il y a peu de ces monstres ([3]) : quoique, hélas ! nous pouvons dire avec tremblement qu'il n'en paraît toujours que trop dans le monde. Il y en a d'autres, dit le docte Théodoret ([b]), qui ne vont pas jusqu'à cet excès de nier la Divinité ; mais pressés et incommodés dans leurs passions déréglées par ses lois qui les contraignent, par ses menaces qui les étonnent, par la crainte de ses jugements qui les trouble, ils désireraient que Dieu ne fût pas ; ils voudraient même le pouvoir croire : ils voudraient pouvoir croire que Dieu n'est qu'un nom ; et ils disent dans leur cœur, non par persuasion, mais par désir : Il n'y a pas de Dieu. « Insensés, dit saint Augustin ([c]), qui, parce qu'ils sont déréglés, voudraient détruire la règle, et souhaitent qu'il n'y ait ni loi, ni justice, à cause qu'ils ne sont pas justes. » Je laisse encore ceux-ci ; je veux croire ([4]) qu'il n'y

a. Ps., LII, 1. — *b. In hunc Ps.* — *c. Tract.* XC *in Joan.*, n. 3.

1. *Var.* à la face de tout le genre humain, — à la face de l'univers. — *Édit.* à la face de tout le genre humain, des hommes et des anges.

2. *Var.* qui est leur naturel apanage, — qui est leur juste salaire. — Ces variantes sont écrites à la suite, mais séparées par des points. (Ordre inverse du nôtre, puisque nous remontons par degrés à la plus ancienne rédaction.) De là l'erreur des éditeurs, qui impriment : « l'éternelle confusion, qui est leur juste salaire, leur naturel apanage qu'ils ont si bien mérité. » C'est défigurer un texte complètement. — La surcharge précédente se lisait aussi *à la suite.*

3. *Var.* Le nombre en est petit parmi les hommes : quoique... — Mêlée au texte dans les éditions.

4. *Var.* je crois.

a aucun de mes auditeurs qui soit [1] si dépravé et si corrompu. Je viens à une troisième manière de dire que Dieu n'est pas, de laquelle vous avouerez que la plupart de mes auditeurs ne se peuvent pas excuser. Je veux parler de ceux qui, en confessant que Dieu est, le comptent néanmoins tellement pour rien [2], qu'ils pensent en effet n'avoir rien à craindre, quand ils n'ont que lui pour témoin. Ceux-là manifestement comptent Dieu pour rien ; et ils disent donc en leur cœur : Il n'y a point de Dieu [3].

Et qui de nous n'est pas de ce nombre ? Qui de nous n'est pas arrêté dans une action malhonnête par la rencontre d'un homme qui n'est pas de notre cabale [4] ? Et cependant de quel front savons-nous soutenir le regard de Dieu! N'apportons pas ici l'exemple de ceux qui roulent en leur esprit quelque noir dessein : tout ce qu'ils rencontrent les trouble, et la lumière du jour, et leur ombre même leur fait peur; ils ont peine à porter eux-mêmes l'horreur de leur funeste secret, et ils vivent cependant dans une souveraine tranquillité des regards de Dieu. Laissons ces tragiques attentats, disons ce qui se voit tous les jours. Quand vous déchirez en secret celui que vous caressez en public ; quand vous le percez de cent plaies, par les coups incessamment redoublés de votre dangereuse langue [5] ; quand vous mêlez artificieusement le vrai et le faux, pour donner de la vraisemblance à vos histoires malicieuses ; quand vous violez le sacré dépôt du secret qu'un ami trop simple a versé tout entier dans votre cœur, et que vous faites servir à vos intérêts sa confiance qui vous obligeait à penser aux siens : combien de précautions pour

1. *Ms.* qui soient si dépravés et si corrompus. — Ce pluriel provient d'une première rédaction qui portait : « Je crois qu'il y en a peu dans cet auditoire qui... » Bien que Bossuet l'ait formellement effacée, non en soulignant seulement, mais en la barrant d'un gros trait, il est cependant intéressant de noter qu'il avait pu supposer un instant la présence d'athées dans l'auditoire de la cour.

2. *Var.* pour si peu. — *Première rédaction :* néanmoins le comptent pour rien (dans toutes leurs entreprises criminelles). Ces derniers mots effacés.

3. *Première rédaction :* Ceux-là disent en leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, parce qu'ils pensent n'avoir rien à craindre, tant qu'ils n'ont que lui pour témoin.

4. *Var.* secret.

5. *Var.* de cent coups mortels par votre langue (dangereuse). — *Édit.* quand vous le percez incessamment de cent plaies par les coups mortels de votre dangereuse langue.

ne point paraître, combien regardez-vous à droite et à gauche ([1]) ? Et si vous ne voyez pas de témoin qui vous puisse reprocher dans le monde votre lâcheté, si vous avez tendu vos pièges si subtilement qu'ils soient imperceptibles ([2]) aux regards humains, vous dites: Qui nous a vu[s]? *Narraverunt ut absconderent laqueos; dixerunt: Quis videbit eos* ([a]) ? Vous ne comprenez ([3]) donc pas parmi les voyants celui qui habite au ciel ? Et cependant entendez le même Psalmiste : « Quoi ! celui qui a formé l'oreille n'écoute-t-il pas, et celui qui a fait les yeux est-il aveugle ? » *Qui plantavit aurem non audiet, aut qui finxit oculum non considerat* ([b]) ? Au contraire, ne savez-vous pas qu'il est tout vue, tout ouïe, tout intelligence ; que vos pensées lui parlent, que votre cœur lui dit tout, que votre conscience est sa surveillante et son témoin contre vous ? Et cependant sous ces yeux si vifs et sous ces regards si perçants, vous jouissez sans inquiétude du plaisir d'être caché ? N'est-ce pas le compter pour rien, et dire en son cœur insensé : « Il n'y a point de Dieu? » *Dixit insipiens* [*in corde suo: Non est Deus*].

Il n'est pas juste, messieurs, que les pécheurs se sauvent toujours, à la faveur des ténèbres, de la honte qui leur est due. Non, non, que ces femmes infidèles et que ces hommes corrompus se couvrent, s'ils peuvent, de toutes les ombres de la nuit ([4]), et enveloppent leurs actions déshonnêtes dans l'obscurité d'une intrigue impénétrable, si faut-il que Dieu les découvre un jour et qu'ils boivent la confusion ([5]), car ils en sont dignes. C'est pourquoi il a destiné ce dernier jour « qui percera les ténèbres les plus épaisses, et manifestera ([6]), comme dit l'Apôtre, les conseils les plus cachés : » *Qui et*

a. Ps., LXIII, 6. — *b. Ibid.*, XCIII, 9.

1. *Édit.* à droite et à gauche. — Rajeunissement d'une locution qui ne s'employait plus à la fin du XVIIIe siècle.

2. *Var.* invisibles.

3. *Var.* comptez. — Deforis faisait précéder cette phrase de la traduction du texte latin, inutile après le commentaire. Fût-elle justifiée, nous l'éliminerions encore, comme n'étant pas de Bossuet.

4. *Première rédaction* (en partie effacée) : *attirent sur eux*, s'ils peuvent, toutes les ombres, et s'enveloppent...

5. *Var.* et les couvre [de confusion], — et leur rende la confusion.

6. *Var.* découvrira.

illuminabit abscondita tenebrarum et manifestabit consilia cordium ([a]). Alors quel sera l'état des grands du monde, qui ont toujours vu sur la terre et leurs sentiments applaudis et leurs vices même adorés ? Que deviendront ces hommes délicats, qui ne peuvent supporter qu'on connaisse leurs défauts, qui s'inquiètent, qui s'embarrassent, qui se déconcertent quand on leur découvre leurs faibles ? Alors, dit le prophète Isaïe, « les bras leur tomberont de faiblesse ; leur cœur angoissé défaudra ; un chacun sera confus ([1]) devant son prochain ; les pécheurs même se feront honte ([2]) mutuellement, leurs visages seront enflammés, tant leur face sera toute teinte et toute couverte de la rougeur de la honte ([3]) : » *Omnes manus dissolventur, et omne cor hominis contabescet... Unusquisque ad proximum suum stupebit ; facies combustæ vultus eorum* ([b]) O ténèbres trop courtes ! ô intrigues mal tissues ! ô regard de Dieu trop perçant et trop injustement méprisé ! ô vices mal cachés ! ô honte mal évitée !

Mais de tous les pécheurs qui se cachent, aucuns ne seront découverts avec plus de honte que les faux dévots et les hypocrites. Ce sont ceux-ci, messieurs, qui sont des plus pernicieux ennemis de Dieu, qui combattent contre lui sous ses étendards. Nul ne ravilit davantage l'honneur de la piété que l'hypocrite qui la fait servir d'enveloppe et de couverture à sa malice. Nul ne viole la sainte majesté de Dieu d'une manière plus sacrilège que l'hypocrite, qui, s'autorisant de son nom auguste, lui veut donner part à ses crimes et le choisit pour protecteur de ses vices, lui qui en est le censeur. Nul donc ne trouvera Dieu juge plus sévère que l'hypocrite, qui a entrepris de le faire en quelque façon son complice. Mais ne parlons pas toujours de ceux qui contrefont les religieux. Le monde a encore d'autres hypocrites. N'y a-t-il pas des hypocrites d'honneur, des hypocrites d'amitié, des hypocrites de probité et de bonne foi, qui en ont toujours

a. I *Cor.*, IV, 5. — *b. Is.*, XIII, 7, 8. — Ms. *stupebit ad proximum suum, facies ambustæ...* — Récrit plus loin d'une manière exacte et complète.

1. *Var.* étonné.

2. *Var.* les pécheurs se confondront mutuellement.

3. Le latin est en marge. Mais l'auteur, l'ayant rectifié sur une autre feuille, annexée au sermon, semble indiquer ainsi l'intention de citer ce texte.

à la bouche les saintes maximes, mais pour être seulement des lacets aux simples et des pièges aux innocents ; si accommodants (1) et si adroits, qu'on donne dans leurs filets, et ceux même qui les connaissent ? Il faut qu'ils soient confondus. Venez donc, abuseurs publics, toujours contraints, toujours contrefaits, lâches et misérables captifs de ceux que vous voulez captiver, venez, qu'on lève ce masque et qu'on vous ôte ce fard : mais plutôt il faut le laisser sur votre face (2), afin que vous paraissiez doublement horribles, comme une femme fardée et toujours plus laide, dans laquelle on ne sait ce qui déplaît davantage, ou sa laideur ou son fard. Ainsi viendront rougir ces trompeurs vainement fardés, non seulement (3) de leur crime caché, mais encore de leur honnêteté apparente. Ils viendront rougir, encore une fois, de ce qu'ils ont assez estimé la vertu pour la faire servir de parure (4), et ne l'ont pas toutefois assez estimée pour la faire servir de règle : *Ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam* (a) : « Soyez confus, ô pécheurs, et portez votre ignominie. »

Si cependant ils marchent la tête levée, et jouissent apparemment (5) de la liberté d'une bonne conscience, s'ils trompent le monde, si Dieu dissimule, qu'ils ne pensent pas pour cela avoir échappé ses mains (6). Il a son jour arrêté, il a son heure marquée, qu'il attend avec patience.

Pourrai-je bien vous expliquer un si grand mystère par quelque comparaison tirée des choses humaines ? Comme un roi qui sent son trône affermi (7) et [sa] puissance

a. *Ezech.*, XVI, 52.

1. *Var.* si souples et si adroits. — Mêlée dans le texte par les éditeurs.

2. *Édit.* sur votre face confuse. — Épithète effacée au manuscrit. Récrite plus loin, au féminin pluriel, pour remplacer *horribles;* mais ne s'accordant pas avec le reste. — *Première rédaction :* ou plutôt qu'on vous le laisse, afin...

3. *Édit.* viendront rougir *devant* JÉSUS-CHRIST *tous* ces trompeurs vainement fardés; *ils viendront, dis-je, rougir,* non seulement... — C'est s'obstiner à ne pas tenir compte des corrections de l'auteur. Tous les mots en italique sont effacés.

4. *Var.* de montre, — de prétexte. — *Édit.* de prétexte, de montre *et* de *parade.* — Variantes mêlées au texte; mot interpolé; faute de lecture.

5. *Var.* au dehors.

6. *Édit.* à ses mains. — *Échapper,* actif, est fréquemment employé, ici-même.

7. *Var.* dont le trône est bien affermi et la puissance établie.

établie, s'il apprend qu'il se fait contre son service quelques secrètes pratiques (car il est malaisé de tromper un roi qui a les yeux ouverts et qui veille) ; il pourrait étouffer dans sa naissance cette cabale découverte, mais, assuré de lui-même et de sa propre puissance, il est bien aise de voir jusqu'où iront les téméraires complots de ses sujets infidèles, et ne précipite pas sa juste vengeance, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au terme fatal où il a résolu de les arrêter : ainsi, et à plus forte raison (1), ce Dieu tout-puissant, souverain arbitre et dispensateur des temps, qui du centre de son éternité développe tout l'ordre des siècles, et qui devant l'origine des choses a fait la destination de tous les moments selon les conseils de sa sagesse, à plus forte raison, chrétiens, n'a-t-il rien à précipiter ni à presser. Les pécheurs sont sous ses yeux et sous sa main. Il sait le temps qu'il leur a donné pour se repentir, et celui où [il] les attend pour les confondre. Cependant qu'ils cabalent, qu'ils intriguent, qu'ils mêlent le ciel et la terre pour se cacher dans la confusion de toutes choses, ils seront découverts au jour arrêté ; leur cause sera portée aux grandes assises générales de Dieu, où comme leur découverte (2) ne pourra être empêchée par aucune adresse, aussi leur conviction ne pourra être éludée par aucune excuse. C'est ma seconde partie, que je joindrai pour abréger avec la troisième dans une même suite de raisonnement.

SECOND ET TROISIÈME POINTS.

Le grand pape saint Grégoire, dans la troisième partie de son *Pastoral*, compare les pécheurs à des hérissons. Lorsque vous êtes éloigné, dit-il, de cet animal (3), et qu'il ne craint pas d'être pris, vous voyez sa tête, ses pieds et son corps ; quand vous approchez pour le prendre, vous ne trouvez plus qu'une masse ronde qui pique de tous côtés ; et lui (4) que vous découvriez de loin tout entier, vous le

1. Ces mots, qui seront répétés à dessein à la fin de la phrase, ne sauraient se retrancher ici.
2. *Var.* la manifestation de leurs crimes.
3. *Var.* Étant éloigné de cet animal, et lorsque...
4. *Édit.* celui que... — C'est négliger systématiquement une correction de Bossuet, qui efface (souligne) *celui*, et le remplace par *lui*.

perdez tout à coup aussitôt que vous le tenez entre vos mains (1) : *Intra tenentis manus totum simul amittitur, quod totum simul ante videbatur* (a). C'est l'image, dit saint Grégoire, de l'homme pécheur qui s'enveloppe dans ses raisons et dans ses excuses. Vous avez découvert toutes ses menées (2) et reconnu distinctement tout l'ordre du crime ; vous en voyez les pieds, le corps et la tête. Aussitôt que vous pensez le convaincre en lui racontant ce détail, il retire ses pieds (il couvre tous les vestiges de son entreprise), il cache sa tête (il recèle profondément ses desseins), il enveloppe son corps (c'est-à-dire toute la suite de son intrigue) dans le tissu artificieux d'une histoire faite à plaisir : ce que vous pensiez avoir vu si distinctement n'est plus qu'une masse informe et confuse, où il ne paraît ni commencement ni fin, et cette vérité si bien démêlée est tout à coup disparue : *Qui totum jam deprehendendo viderat, tergiversatione pravæ defensionis illusus, totum pariter ignorat* (b). Cet homme que vous croyiez (3) si bien convaincu, étant ainsi retranché et enveloppé en lui-même, ne vous présente plus que des piquants : il s'arme à son tour contre vous, et vous ne pouvez plus le toucher sans que votre main soit ensanglantée, je veux dire sans que votre honneur [soit] blessé (4) par mille sanglants reproches contre votre injurieuse crédulité et contre vos soupçons téméraires.

C'est ainsi que font les pécheurs : ils se cachent, s'ils peuvent, comme fit Adam, dans le plus épais de la forêt (5) ; et s'ils ne peuvent se cacher non plus que lui, ils ne

a. S. Greg. Magn., *Pastor.*, part. III, cap. XI. — *Ms. totus simul amittitur, qui totus...* Cité de mémoire, avec indication du ch. XII, au lieu du chap. XI (*Ad mon.*, XII). — *b. Ibid.* — Ms. *pravæ excusationis...*

1. *Var.* que vous mettez la main dessus.

2. Expression soulignée. Elle paraît faible à l'auteur. Non remplacée toutefois.

3. *Ms.* croyez. — Les éditeurs ont raison cependant de voir ici un imparfait : notre auteur ne l'écrivait pas autrement que le présent.

4. *Var.* je veux dire, votre honneur blessé par...

5. Sept mots omis ici par les éditeurs. Ils les retrouvent plus loin dans la première rédaction, qu'ils mêlent avec la seconde, sans doute parce qu'elle leur paraît plus complète. Bossuet l'avait pourtant éliminée, et remplacée en note par une autre plus concise, qui est notre texte.

laissent pas toutefois de s'excuser à son exemple. Tous s'excusent, tous se défendent ; ils le font en partie par crainte, en partie aussi par orgueil, et en partie par artifice (1). Ils se trompent quelquefois eux-mêmes, et ils tâchent après de tromper les autres. Quelquefois, convaincus en leur conscience de l'injustice de leurs actions, ils veulent seulement amuser le monde par des raisons colorées (2) ; puis se laissant emporter eux-mêmes à leurs belles inventions, en les débitant ils se les impriment dans l'esprit, et adorent eux-mêmes (3) le vain fantôme qu'ils ont supposé (4) pour tromper le monde, en la place de la vérité : tant l'homme se joue soi-même et sa propre conscience : *Adeo nostram quoque conscientiam ludimus*, dit le grave Tertullien (a).

Dieu (5) est lumière, Dieu est vérité, Dieu est justice. Sous l'empire de Dieu, ce ne sera jamais par de faux prétextes, mais par une humble reconnaissance de ses péchés, qu'on évitera la honte éternelle qui en est le juste salaire (6). Tout sera manifesté devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST. Une lumière très claire de justice et de vérité sortira du trône, dans laquelle les pécheurs verront qu'il n'y a point

a. *Ad Nat.*, lib I, n. 16.

1. *Première rédaction* (cf. note précédente) : C'est ainsi que fait le pécheur. Il se cache, s'il peut, et s'il ne peut, il s'excuse. Adam, le premier de tous les pécheurs, aussitôt après son péché s'enfonce dans le plus épais de la forêt, et voudrait pouvoir cacher et lui et son crime. Quand il se voit découvert, il a recours aux excuses. Ses enfants, malheureux héritiers de son crime, le sont aussi de ses vains prétextes. Ils disent tout ce qu'ils peuvent ; et quand ils ne peuvent rien dire, ils rejettent toute leur faute sur la fragilité de la nature, sur la violence de la passion, sur la tyrannie de l'habitude. Ainsi on n'a plus besoin de se tourmenter à se chercher des excuses, le péché s'en sert à lui-même et prétend se justifier par son propre excès. Mais quand aurai-je achevé, si je me laisse engager à ce détail infini des excuses particulières ? Il suffit de dire en général : tous s'excusent ; tous se défendent : ils le font...

2. *Var.* apparentes.

3. Pronom omis ou supprimé par les éditeurs. Il est vrai qu'il était ajouté après coup, de même qu'ici, dans la ligne précédente ; mais il ne nous paraît pas condamné pour cela dans celle-ci.

4. Expression soulignée, non remplacée.

5. Cette page (IV du second point) est une nouvelle rédaction mise au net, en regard de l'ancienne, où nous allons relever les différences.

6. *Première rédaction* (condamnée) : qui en est le juste supplice. Tout sera mis en évidence devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST, où les pécheurs rougiront de leurs crimes trop réels et de leurs excuses trop vaines. La force de la vérité manifeste détruira toutes leurs faibles défenses ; et leur ôtant pour jamais tous

d'excuse valable pour colorer leur rébellion, mais que le comble du crime, c'est l'audace de l'excuser et la présomption de le défendre.

Car il faut, messieurs, remarquer ici une doctrine importante : c'est qu'au lieu que dans cette vie notre raison vacillante se met souvent du parti de notre cœur dépravé, dans les malheureux réprouvés il y aura une éternelle contrariété entre leur esprit et leur cœur. L'amour de la vérité et de la justice sera éteint pour jamais dans la volonté de ces misérables, et toutefois, à leur honte, toujours la connaissance en sera très claire dans leur esprit. C'est ce qui fait dire à Tertullien cette parole mémorable dans le livre du *Témoignage de l'âme : Merito omnis anima et rea et testis est* ([a]) : « Toute âme pécheresse, dit ce grand homme, est tout ensemble et la criminelle et le témoin : » criminelle par la corruption de sa volonté, témoin par la lumière de sa raison ; criminelle par la haine, témoin par la connaissance de la justice ([1]); criminelle, parce qu'elle est toujours obstinée au mal, témoin, parce qu'elle condamne toujours son obstination. Effroyable contrariété et supplice insupportable ? C'est donc cette connaissance de la vérité qui sera la source immortelle d'une confusion infinie. C'est ce qui fait dire au Prophète : *Alii evigilabunt in opprobrium ut videant*

a. Sub finem [n. 6].

les faux prétextes, elle ne leur laissera que leur péché et leur honte. *Dormiemus in confusione nostra, et operiet nos ignominia nostra, quoniam Domino nostro peccavimus :* « Nous serons ensevelis dans notre honte ; notre ignominie nous couvrira, parce que nous avons péché contre notre Dieu. » (*Jerem.*, III, 25.) — (Texte et traduction déjà effacés, avant que la page le fût dans son ensemble.) — Ainsi seront accomplies *(mot souligné à remplacer)* ces terribles menaces de Dieu par la bouche de Jérémie : *Discooperui Esau :* « J'ai découvert le pécheur, » je l'ai dépouillé des fausses couleurs par lesquelles il avait voulu pallier ses crimes ; *revelavi abscondita ejus, et celari non poterit :* « j'ai manifesté ses mauvais desseins, si subtilement déguisés, et il ne peut plus se [couvrir par aucun prétexte]. » *Jerem.*, XLIX, 10.) — Voy. dans le fac-simile complet publié par M. Choussy (chez Vic et Amat, Paris) les nombreuses hésitations de la plume. Il n'entre pas dans notre plan d'en donner d'autres que celles qui nous paraissent vraiment instructives.

1. *Édit.* criminelle par la haine de la justice, témoin par la connaissance certaine de ses lois sacrées. — On a négligé de parti pris les corrections de Bossuet : et cependant la clarté les réclamait autant que la concision, le possessif n'ayant plus ici le même rapport que dans ce qui précède.

semper ([a]) : « Quelques-uns ([1]) s'éveilleront à leur honte ([2]) pour voir toujours. » Ceux qui pensaient ([3]) avoir échappé la honte, et s'étaient endormis dans leurs péchés à l'abri de leurs excuses vainement plausibles, « s'éveilleront ([4]) à leur honte pour voir toujours : » *Evigilabunt ut videant semper*. Et qu'est-ce qu'ils verront toujours? Cette vérité qui les confond, cette vérité qui les juge. Alors ils rougiront doublement et de leurs crimes et de leurs excuses. La force de la vérité manifeste renversera leurs faibles défenses, et leur ôtant à jamais tous les vains prétextes dont ils avaient pensé pallier leurs crimes, elle ne leur laissera que leur péché et leur honte ([5]).

Mais réveillez vos attentions pour entendre ([6]) ce qui servira davantage à la conviction et à la confusion des impies : les justes qu'on leur produira, les gens de bien qui leur seront confrontés. C'est ici que ces péchés trop communs, hélas ! trop aisément commis, trop promptement excusés, péchés qui précipitent tant d'âmes, et qui causent dans le genre humain des ruines si épouvantables, péchés qu'on se pardonne toujours si facilement, et qu'on croit avoir assez excusés, quand on les appelle péchés de fragilité, ah ! ces péchés désormais ne trouveront plus aucune défense. Car il y aura le troupeau d'élite, petit à la vérité à comparaison des

a. Dan., XII, 2.

1. *Édit.* Plusieurs. — Pourquoi substituer ce mot au *Quelques-uns* de l'auteur ? Apparemment il a semblé à Deforis que cela faisait trop peu de damnés.

2. *Var.* pour leur opprobre, afin de...

3. *Édit.* Ceux *qui s'étaient appuyés sur des conseils accommodants et sur des condescendances flatteuses*, qui pensaient... — Les mots en italiques sont effacés au manuscrit, pour aller plus directement au but. Deforis les reprend, à l'adresse des casuistes.

4. *Édit.* tout à coup. — Effacé.

5. Ici revenait pour la seconde fois le commentaire d'un passage de Jérémie : « Dieu s'en glorifie en ces mots par la bouche de Jérémie : *Discooperui Esau :* « J'ai dépouillé le pécheur, » j'ai dissipé les fausses couleurs par lesquelles il avait voulu pallier ses crimes ; « j'ai manifesté ses mauvais desseins si subtilement déguisés, et il ne peut plus se couvrir par aucun prétexte : » *Discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit* (Jerem., XLIX, 10). » — Pour la seconde fois, Bossuet supprime ce développement, et les éditeurs auraient bien dû tenir compte de ses indications. Il n'a conservé que ces mots, transportés dans la phrase précédente : « dont ils avaient pensé pallier leurs crimes. »

6. *Var.* Mais voici ce qui servira...

impies, grand néanmoins et nombreux en soi, dans lequel il paraîtra des âmes fidèles, qui dans la même chair et dans les mêmes tentations ont néanmoins conservé sans tache, ceux-là la fleur sacrée de la pureté, et ceux-ci l'honnêteté ([1]) du lit nuptial. D'autres aussi vous seront produits. Ceux-là sont à la vérité tombés par faiblesse ; mais s'étant aussi relevés, ils porteront contre vous ce témoignage fidèle ([2]), que malgré la fragilité ils ont triomphé autant de fois qu'ils ont voulu combattre ([3]); et, comme dit [Julien Pomère] ([4]), « ils montreront par ce qu'ils ont fait ce que vous pouviez faire aussi bien qu'eux ([5]): » *Cum fragilitate carnis in carne viventes, fragilitatem carnis in carne vincentes, quod fecerunt, utique fieri posse docuerunt* ([a]).

Pensez ici, chrétiens, ce que vous pourrez répondre ; pensez-y pendant qu'il est temps et que la pensée en peut être utile. N'alléguez plus vos faiblesses, ne mettez plus votre appui en votre fragilité. La nature était faible ; la grâce était forte. Vous aviez une chair qui convoitait contre l'esprit ; vous aviez un esprit qui convoitait contre la chair. Vous aviez des maladies ; vous aviez aussi des remèdes dans les sacrements. Vous aviez un tentateur ; mais vous aviez un Sauveur. Les tentations étaient fréquentes ; les inspirations ne l'étaient pas moins. Les objets étaient toujours présents ; et la grâce était toujours prête ; et vous pouviez du moins fuir ce que vous ne pouviez pas vaincre ([6]). Enfin de quelque côté que vous vous tourniez, il ne vous reste plus aucune défaite ([7]), ni aucun moyen d'évader. Vous

a. De Vit. contempl., lib. III, cap. XII.

1. *Var.* et les autres, l'honneur... — Plus haut : *les uns*, effacé.

2. *Var.* ils vous diront hautement que...

3. *Var.* ils ont toujours triomphé quand ils ont voulu combattre. — *Édit.* toujours triomphé, autant de fois...

4. *Ms.* comme dit Prosper l'Africain. — C'est sous ce nom que Bossuet trouvait ce traité dans le tome premier du *Spicilège* de Luc d'Achéry, auquel il renvoie en marge de son manuscrit (*De Vit. contempl.*, lib. III, cap. XII, *apud Jon. Aurel., de Institut. laic.*, lib. III, cap. XVII ; *Spicileg.*, tom. I).

5. *Var.* à leur exemple. — *Édit.* à leur exemple aussi bien qu'eux. — Il y a pourtant un point après « exemple, » qui aurait dû faire comprendre que là se terminait la première rédaction.

6. *Var.* il vous était loisible — permis — du moins de fuir ce que vous n'aviez pas la force de vaincre.

7. *Var.* aucun subterfuge. — Mêlée dans le texte par les éditeurs.

êtes pris et convaincu. C'est pourquoi le prophète Jérémie dit que les pécheurs seront en ce jour comme ceux qui sont surpris en flagrant délit : *Quomodo confunditur fur, quando deprehenditur* ([a]) : « Comme un voleur est confus, quand il est surpris dans son vol : » il ne peut pas nier le fait, il ne peut pas l'excuser ; il ne peut ni se défendre par la raison, ni s'échapper par la fuite : « ainsi, dit le saint prophète, seront étonnés, confus, interdits les ingrats enfants d'Israël : » *Sic confusi sunt domus Israel.* Nul n'échappera cette honte. Car écoutez le prophète : Tous seront confus, dit-il ([1]), « eux et leurs rois et leurs princes, et leurs prêtres et leurs prophètes : » *Ipsi et reges eorum, principes et sacerdotes et prophetæ eorum* ([b]) : leurs rois, car ils trouveront un plus grand roi et une plus haute majesté : leurs princes, car ils perdront leur rang dans cette assemblée, et ils seront pêle-mêle avec le peuple : leurs prêtres, car leur sacré caractère et leur sainte onction les condamnera : leurs prophètes, leurs prédicateurs, ceux qui leur ont porté les divins oracles, car la parole qu'ils ont annoncée sera en témoignage ([2]) contre eux. « L'homme paraîtra, dit Tertullien, devant le trône de Dieu, n'ayant rien à dire. » *Et stabit ante aulas Dei, nihil habens dicere* ([c]). Nous resterons interdits et si puissamment convaincus, que même nous n'aurons pas cette misérable consolation de pouvoir nous plaindre : *Sic confusi sunt* ([3]) *domus Israel, ipsi et reges, etc.*

Mais, messieurs, quand j'appellerais à mon secours les expressions les plus fortes et les figures les plus violentes de la rhétorique, je ne puis assez expliquer quelle sera la confusion de ceux dont les crimes scandaleux ont déshonoré le ciel et la terre ([4]).

Vous voyez que je suis entré dans ma troisième partie, que je veux conclure en peu de paroles, mais par des raisons convaincantes. Pour en poser les fondements, je remar-

a. Jerem., II, 26. — *b. Ibid.* — *c. De Testim. anim.*, n. 6.

1. *Var.* Tous, dit-il, seront confus.
2. *Var.* rendra témoignage...
3. Ms. *Confusi erunt.* Bossuet citait exactement, quelques lignes plus haut.
4. *Première rédaction :* ont déshonoré la terre.

querai, messieurs, que cette honte que Dieu réserve aux pécheurs en son jugement, a plusieurs degrés et nous est différemment exprimée dans son Écriture. Elle nous dit très souvent, et nous en avons déjà cité les passages, qu'il confondra ses ennemis, qu'il les couvrira d'ignominie. C'est ce qui sera commun à tous les pécheurs. Mais nous lisons aussi dans les saints prophètes qu'il (1) se rira d'eux, par des reproches mêlés de dérision et de raillerie, et que non content de les découvrir et de les convaincre, comme nous avons déjà dit, il les immolera à la risée de tout l'univers.

Je pense pour moi, messieurs, que cette dérision est le propre (2) et véritable partage des pécheurs publics et scandaleux. Tous les pécheurs transgressent la loi ; tous aussi méritent d'être confondus : mais tous n'insultent pas publiquement à la sainteté de la loi ; ceux-là s'en moquent, ceux-là lui insultent, qui font trophée de leurs crimes, et les font éclater sans crainte à la face du ciel et de la terre. A ces pécheurs insolents (3), s'ils ne s'humilient bientôt par la pénitence, est réservée dans le jugement cette dérision, cette moquerie terrible (4), ce juste et inévitable insulte (5) d'un Dieu outragé. Car qu'y a-t-il de plus indigne? Nous les voyons tous les jours dans le monde, ces pécheurs superbes, qui, avec la face et le front d'une femme débauchée, osent, je ne dis plus excuser, mais encore soutenir leurs crimes. Ils ne trouveraient pas assez d'agrément dans leur intempérance, s'ils ne s'en vantaient publiquement (6). « Ils annoncent leurs péchés comme Sodome, » disait un prophète : *Peccatum*

1. *Var.* que lui et ses serviteurs... (inachevé) ; — que Dieu se rira de ses ennemis, qu'il leur insultera (ces deux mots effacés) par des reproches... — *Édit.* que Dieu et ses serviteurs se riront d'eux, qu'il leur insultera par des reproches...

2. *Var.* juste.

3. *Var.* A de tels pécheurs scandaleux.

4. *Var.* cette dérision terrible et ce juste... *Et* est ensuite effacé. — On peut hésiter à conserver « terrible, » d'après la place qu'occupe la surcharge ; mais la ponctuation du manuscrit autorise, ce semble, la leçon des éditeurs.

5. *Insulte*, ici encore, est masculin. (Écrit toutefois en trois syllabes.)

6. *Édit.* s'ils ne la faisaient jouir, dit Tertullien, de toute la lumière du jour et de tout le témoignage du ciel : *Delicta vestra et loco omni et luce omni et universa cœli conscientia fruuntur.* — Tout cela est *barré* au manuscrit ; une nouvelle rédaction est récrite dans l'interligne. Reproduire, dans ces conditions, un passage condamné, c'est se substituer résolument à l'auteur.

suum quasi Sodoma prædicaverunt ([a]) ; et ils mettent une partie de leur grandeur dans leur licence effrénée. Il me souvient en ce lieu de ce beau mot de Tacite, qui parlant des excès de Domitien après que son père fut parvenu à l'empire, dit que, « sans se mêler d'affaires publiques, il commença seulement à faire le fils du prince par ses adultères et par ses débauches : » *Nihil quidquam publici muneris attigerat; sed stupris et adulteriis filium principis agebat* ([b]). Ainsi nous les voyons ces emportés qui se plaisent à faire les grands par leur licence, qui s'imaginent s'élever bien haut au-dessus des choses humaines par le mépris des lois, à qui la pudeur même semble une faiblesse ([1]), parce qu'elle montre dans sa retenue quelque apparence de crainte : si bien qu'ils ne font pas seulement un sensible outrage, mais un insulte public ([2]) à l'Église, à l'Évangile, à la conscience des hommes. De tels pécheurs scandaleux corrompent les bonnes mœurs par leurs pernicieux exemples. Ils déshonorent la terre, et chargent de reproches ([3]), si je l'ose dire, la patience du ciel, qui les souffre trop longtemps. Mais Dieu saura bien se justifier d'une manière terrible, et peut-être dès cette vie, par un châtiment exemplaire. Que si Dieu durant cette vie les attend à pénitence, si, manque d'écouter sa voix, ils se rendent dignes qu'il les réserve à son dernier jugement, ils y boiront non seulement le breuvage de honte éternelle qui est préparé à tous les pécheurs, mais encore « ils avaleront, dit Ézéchiel, la coupe large et profonde de dérision et de moquerie, et ils seront accablés par les insultes sanglants de toutes les créatures : » *Calicem sororis tuæ bibes profundum et latum : eris in derisum et in subsannationem, quæ est capacissima* ([c]). Tel sera le juste supplice de leur impudence.

---

a. Is., III, 9. — Ms. *sicut Sodoma....* — *b.* Tacit., *Histor.*, lib. IV. (Bossuet, citant de mémoire, a laissé en blanc le chiffre du livre, qu'il ne se rappelait pas exactement.) — *c. Ezech.*, XXIII, 32.

1. *Var.* semble indigne d'eux. — *Édit.* une faiblesse indigne d'eux.

2. *Ms.* une insulte public. — Si cet exemple était isolé, nous aurions le choix entre les deux genres ; mais nous avons rencontré tout à l'heure le masculin et nous allons le rencontrer encore.

3. *Ms.* reproche. — Ce singulier paraît être un lapsus.

Prévenons, messieurs, cette honte qui ne s'effacera jamais. Car ne nous persuadons pas que nous recevrons seulement à ce tribunal une confusion passagère. Au contraire, nous devons entendre, dit saint Grégoire de Nazianze, que par la vérité immuable de ce dernier jugement, Dieu imprimera sur nos fronts ([1]) une « marque éternelle d'ignominie : » *Notam ignominiæ sempiternam* ([a]). Et, ajoute saint Jean Chrysostome, cette honte sera plus terrible que tous les autres supplices. Car c'est par elle, mes frères, que le pécheur, chargé de ses crimes, et poursuivi sans relâche par sa conscience, ne pourra se souffrir soi-même ; il cherchera le néant, et il ne lui sera pas donné. Oh ! mes frères, que la teinture ([2]) de cette honte, si je puis parler de la sorte, sera inhérente alors! O qu'il nous est aisé maintenant de nous en laver pour jamais! Allons rougir, mes frères, dans le tribunal de la pénitence. Hé ! ne désirons pas qu'on y plaigne toujours notre faiblesse. Qu'on la blâme ([3]), qu'on la reprenne, qu'on la réprime, qu'on la châtie.

Le temps est court, dit l'Apôtre ([b]), et l'heure n'est pas éloignée. Je ne dis pas celle du grand jugement, car le Père s'est réservé ce secret ; mais je dis l'heure de la mort, en laquelle sera fixé notre état. En tel état que nous serons morts, en cet état immuable nous serons représentés au grand jour de Dieu.

O quel renversement en ce jour ! O combien descendront des hautes places ! O combien chercheront leurs anciens titres, regretteront vainement leur grandeur perdue ! O quelle peine de s'accoutumer à cette bassesse ! Fasse le Dieu que j'adore que tant de grands qui m'écoutent ne perdent pas leur rang en ce jour! Que cet auguste monarque

a. Orat. XV. (Nunc. XVI.) — *b.* I *Cor.*, VII, 29.

1. « C'est dans la conscience même, ἐν τῷ συνειδότι, que saint Grégoire veut que soit imprimée cette note d'une éternelle ignominie. » *(Deforis.)*

2. Il faudrait peut-être supprimer ce mot, et lire : « Oh ! mes frères, que cette honte sera inhérente alors ! » Bossuet a laissé toutefois le membre de phrase : « si je puis parler de la sorte. » Le mot *teinture* a été réprouvé, à ce qu'il semble, mais sans être remplacé.

3. *Var.* nos faiblesses. (Ce pluriel est corrigé comme donnant un faux sens.) Qu'on nous blâme, qu'on nous reprenne, qu'on nous réprime, qu'on nous châtie.

ne voie jamais tomber sa couronne : qu'il soit auprès de saint Louis, qui lui tend les bras et qui lui montre sa place. O Dieu, que cette place ne soit point vacante ! Que celui-là soit haï de Dieu et des hommes, qui ne souhaite pas sa gloire, même sur la terre (1), et qui ne veut pas la procurer de toutes ses forces par ses fidèles services. Dieu sait sur ce sujet les vœux de mon cœur. Mais, Sire, je trahis Votre Majesté et je lui suis infidèle (2), si je borne mes souhaits pour vous dans cette vie périssable. Vivez donc heureux, fortuné, victorieux de vos ennemis, père de vos peuples ; mais vivez toujours bon et toujours juste ; vivez toujours humble et toujours pieux, toujours prêt à rendre compte à Dieu de cette noble partie du genre humain qu'il vous a commise. Ainsi vous serez (3) toujours roi, toujours auguste, toujours couronné, et dans la terre et au ciel (4) ; et c'est la félicité que je souhaite à Vos Majestés (5) au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen* (6).

1. *Var.* Sire, celui-là est haï de Dieu et des hommes, qui ne souhaite pas votre gloire même en cette vie de tout son cœur, et qui manque d'y concourir — qui ne veut pas y concourir — de toutes ses forces.

2. *Var.* Mais je vous suis infidèle, si...

3. *Édit.* C'est par là que nous vous verrons toujours roi... — C'est la *variante.* L'auteur est revenu à sa première rédaction, refaite en marge, après celle-ci.

4. *Var.* et en ce monde et en l'autre.

5. *Édit.* à Votre Majesté. — Il y a bien au manuscrit : à VV. MM., ce qui signifie « à Vos Majestés, » comme M. Choussy l'a justement remarqué, dans l'*Étude*, jointe au fac-simile complet. Le roi et la reine étaient présents à ce sermon (cf. Floquet, *Études*..., II, 454).

6. Un feuillet annexé au manuscrit contient les textes d'Ezéchiel (XVI, 52), de Jérémie (II, 26, XLIX, 10), d'Isaïe (XIII, 6-8), que l'auteur se proposait d'alléguer dans son discours. L'une de ces citations : *Quomodo confunditur fur*... est traduite et commentée en marge. (Cf. p. 560 : Bossuet a seulement substitué : « l'excuser » à « s'excuser, » qui se lisait dans cette première rédaction.)

AVENT DU LOUVRE. IIe DIMANCHE.

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST [1].

6 décembre 1665.

Par une exception, que justifiait la grandeur du sujet et la manière dont il était conçu, Bossuet a prêché trois fois ce magnifique sermon, en 1665, 1668, 1669. Chaque reprise a été l'occasion de quelques retouches, d'additions, de remaniements. Pour éviter des complications, peut-être inextricables, nous prendrons, nous aussi, une mesure exceptionnelle au sujet de cette œuvre, qui le mérite à tant de titres. Nous la donnerons d'abord ici dans sa rédaction primitive, telle qu'elle fut composée pour l'Avent du Louvre (1665); et, une seconde fois, dans le volume suivant, sous sa forme définitive, destinée au second Avent royal, celui de Saint-Germain-en-Laye (1669). Le roi n'avait pas assisté, d'après la *Gazette de France*, au sermon du Louvre ; ainsi, à l'égard du principal auditeur, il n'y avait pas de redite. Il était bon de lui présenter tôt ou tard ces vérités capitales ; et le reste de l'auditoire ne pouvait que se féliciter de pouvoir les entendre de nouveau. Les modifications que notre sermon reçut en 1668 diffèrent beaucoup moins, quant à l'aspect, de la rédaction première ; parfois, quand il s'agit d'une simple surcharge interlinéaire, on peut hésiter entre 1665 et 1668. Dans le doute, nous nous garderons de rien retrancher, mais nous aurons soin d'avertir le lecteur.

Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, et le reste ; et un peu après : *Beatus* [*est*] *qui non fuerit scandalizatus in me !*

Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés; et bienheureux est celui qui n'est point scandalisé en moi !

(*Matth.*, XI, 5, 6.)

JÉSUS-CHRIST interrogé dans notre évangile par les disciples de saint Jean-Baptiste s'il est ce Messie que l'on attendait, et ce Dieu qui devait venir en personne pour sauver la nature humaine : *Tu es qui venturus es ?*

1. *Mss.*, 12821, f. 163-184. — *Édit.* SUR LA DIVINITÉ DE LA RELIGION.

« Êtes-vous celui qui devez venir ? » leur dit pour toute réponse qu'il fait des biens infinis au monde et que le monde cependant se soulève unanimement contre lui. Il leur raconte d'une même suite les bienfaits qu'il répand et les contradictions qu'il endure ; et tous (1) les miracles qu'il fait, et les scandales qu'il cause à un peuple ingrat : c'est-à-dire qu'il donne aux hommes pour marques de divinité en sa personne sacrée, premièrement ses bienfaits, et secondement leur ingratitude.

En effet, il est véritable que Dieu n'a jamais cessé d'être bienfaisant, et que les hommes aussi (2) n'ont jamais cessé d'être ingrats ; tellement qu'il pourrait sembler, tant notre méconnaissance est extrême, que c'est comme un apanage de la nature divine d'être infiniment libérale aux hommes, et de ne trouver toutefois dans le genre humain qu'une perpétuelle opposition à ses volontés et un mépris injurieux de toutes ses grâces.

Saint Pierre a égalé (3) en deux mots les éloges des plus fameux (4) panégyriques, lorsqu'il a dit du Sauveur « qu'il passait en bienfaisant et guérissant tous les oppressés : » *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos* (a). Et certes il n'y a rien de plus magnifique et de plus digne d'un Dieu (5) que de laisser partout [où] il passe des effets de sa bonté, que de marquer toute sa route (6) par des bienfaits, que de parcourir les provinces (7) non par ses victoires, comme on a dit de ces (8) conquérants, car c'est tout ravager et tout détruire (9), mais par ses libéralités.

Ainsi Jésus-Christ a montré aux hommes sa divinité

a. *Act.*, x, 38.

1. *Édit.* Gazier : *puis* les miracles. — Il y a ici une réelle difficulté de lecture : Lachat avait passé outre.

2. *Var.* (1669) : * les hommes de leur côté. — *Lachat :* les hommes aussi de leur côté.

3. *Var.* surpassé.

4. *Var.* pompeux.

5. *Var.* Car qu'y a-t-il de plus digne d'un Dieu ?...

6. *Correction* de 1669 : * tous ses pas.

7. *Lachat, etc.* les bourgades, les villes et les provinces. — Deux expressions effacées au *ms.*

8. *Édit., même M. Gazier :* des conquérants.

9. *Var.* car c'est-à-dire tout détruire et tout ravager.

comme elle a coutume de se déclarer, à savoir par ses grâces et par ses soins paternels ; et les hommes l'ont traité aussi comme ils traitent la Divinité, quand ils l'ont payé, selon leur coutume, d'impiété et d'ingratitude : *Et beatus* [*est*] *qui non* [*fuerit scandalizatus in me !*]

Voilà en peu de paroles ce qui nous est proposé dans notre évangile ; mais pour en tirer les instructions, il faut un plus long discours, dans lequel je ne puis entrer qu'après avoir imploré le secours d'en haut : *Ave.*

Ce (1) n'est plus en illuminant les aveugles, ni en faisant marcher les estropiés, ni en purifiant les lépreux, ni en ressuscitant les morts que JÉSUS-CHRIST autorise sa mission et fait connaître aux hommes sa divinité. Ces choses ont été faites durant les jours de sa vie mortelle, et continuées dans sa sainte Église tant qu'il a été nécessaire pour poser (2) les fondements de la foi naissante. Mais ces miracles sensibles, qui ont été faits par le Fils de Dieu sur des personnes particulières et pendant un temps limité, étaient les signes sacrés d'autres miracles spirituels, qui n'ont point de bornes (3) semblables, ni pour les temps, ni pour les personnes (4), puisqu'ils regardent également tous les hommes et tous les siècles.

En effet, ce ne sont point seulement des particuliers aveugles, estropiés et lépreux, qui demandent au Fils de Dieu le secours de sa main puissante. Mais plutôt tout le genre humain, si nous le savons comprendre (5), est ce sourd et cet aveugle, qui a perdu la connaissance de Dieu et ne peut plus entendre sa voix ; le genre humain est ce boiteux, qui, n'ayant aucune règle des mœurs (6), ne peut plus ni

1. Bossuet ayant, selon son usage, débuté dans sa composition écrite par ce second exorde, a placé en tête de la page (*voy.* le fac-simile) le texte sur lequel il se proposait de prêcher. Ce n'est pas à dire qu'il l'ait répété ici en prononçant son discours, comme les anciennes éditions le donnaient à croire.

2. *Var.* appuyer.

3. *Var.* n'ont aucunes bornes.

4. *Var.* Ces mots d'abord soulignés, ont ensuite été maintenus, ce qu'indique un second trait, qui annule le premier.

5. *Var.* si nous l'entendons. — Il y avait amphibologie : Bossuet a donc retranché cette phrase incidente ; puis, se ravisant, il l'a heureusement corrigée.

6. La règle des mœurs était altérée profondément : cela suffisait à la rendre

marcher droit, ni se soutenir ; enfin le genre humain est tout ensemble et ce lépreux et ce mort qui, faute de trouver quelqu'un qui le retire du péché, ne peut ni se purifier de ses taches ([1]), ni éviter sa corruption. JÉSUS-CHRIST a rendu l'ouïe à ce sourd et la clarté à cet aveugle, quand il a fondé la foi ; JÉSUS-CHRIST a redressé ce boiteux, quand il a réglé les mœurs ; JÉSUS-CHRIST a nettoyé ce lépreux et ressuscité ce mort, quand il a établi dans sa sainte Église la rémission des péchés. Voilà les trois grands miracles par lesquels JÉSUS-CHRIST nous montre sa divinité ; et en voici le moyen.

Quiconque fait voir aux hommes une vérité souveraine et toute-puissante, une droiture ([2]) infaillible, une bonté sans mesure, fait voir en même temps la Divinité. Or est-il que le Fils de Dieu nous montre en sa personne une vérité souveraine par l'établissement de la foi, une équité infaillible par la direction des mœurs, une bonté sans mesure par la rémission des péchés. Il nous montre donc sa divinité ([3]).

Mais ajoutons, s'il vous plaît, pour achever l'explication de notre évangile, que tout ce qui prouve sa divinité, prouve aussi notre ingratitude. *Beatus qui non fuerit scandalizatus* [*in me*] ! Tous ses miracles nous sont un scandale ; toutes ses grâces nous deviennent ([4]) un empêchement. Il a voulu, chrétiens, dans la foi que les vérités fussent hautes, dans la règle des mœurs que la voie fût droite, dans la rémission des péchés que le moyen fût facile. Tout cela était fait pour notre salut : cette hauteur, pour nous élever ; cette droiture, pour nous conduire ; cette facilité, pour nous inviter à la pénitence. Mais nous sommes si dépravés que tout nous tourne à scandale, puisque la hauteur des vérités de la foi fait que nous nous soulevons contre l'autorité de JÉSUS-

inefficace pour guider le genre humain. Du reste, Bossuet ne dénie pas à la raison toute lumière et toute force. Il l'avait dit hautement dans le sermon *sur la Mort*, et il le répétera ici même, dans sa seconde partie.

1. *Var.* ordures.

2. *Var.* équité.

3. Cet alinéa se compose d'un syllogisme en forme ; c'est peut-être le seul exemple qui se rencontre dans les sermons.

4. *Var.* nous sont.

CHRIST, que l'exactitude de la règle qu'il nous donne nous porte à nous plaindre de sa rigueur, et que la facilité du pardon nous est une occasion d'abuser de sa patience.

PREMIER POINT.

La vérité est une reine qui habite en elle-même et dans sa propre lumière, laquelle par conséquent est elle-même son trône, elle-même sa grandeur, elle-même sa félicité. Toutefois, pour le bien des hommes, elle a voulu régner (1), et JÉSUS-CHRIST est venu au monde pour établir cet empire par la foi qu'il nous a prêchée. J'ai promis, messieurs, de vous faire voir que la vérité de cette foi s'est établie en souveraine, et en souveraine toute-puissante ; et la marque assurée que je vous en donne, c'est que, sans se croire obligée d'alléguer aucune raison, et sans être jamais réduite à emprunter aucun secours, par sa propre autorité, par sa propre force elle a fait ce qu'elle a voulu et a régné dans le monde. C'est agir, si je ne me trompe, assez souverainement : mais il faut appuyer ce que j'avance.

J'ai dit que la vérité chrétienne n'a point cherché son appui dans les raisonnements humains ; mais qu'assurée d'elle-même, de son autorité suprême et de son origine céleste (2), elle a dit, et a voulu être crue ; elle a prononcé ses oracles, et a exigé la sujétion.

Elle a prêché une Trinité, mystère inaccessible par sa hauteur ; elle a annoncé un Dieu-Homme, un Dieu anéanti jusques à la croix, abîme impénétrable par sa bassesse. Comment a-t-elle prouvé ? Elle a dit pour toute raison qu'il faut que la raison lui cède (3), et qu'elle est née sa sujette. Voici quel est son langage : *Hæc dicit Dominus :* « Le Seigneur a dit. » Et en un autre endroit : Il est ainsi, « parce que j'en ai dit la parole : » *Quia verbum ego locu-*

1. *Édit.* régner *sur eux.* — Deux mots effacés au manuscrit.

2. *Var.* de son autorité et de son origine suprême, — céleste.

3. Ne nous méprenons pas sur la pensée de Bossuet : il prétend que la religion chrétienne n'est point « fondée sur les raisonnements humains ; » il ne s'ensuit nullement qu'on ne puisse la prouver, puisque c'est à quoi l'auteur travaille lui-même dans ce beau discours.

tus sum, dicit Dominus ([a]). Et en effet, chrétiens, que peut ici opposer la raison humaine ? Dieu a le moyen de se faire entendre ([1]) ; il a aussi le droit de se faire croire. Il peut par sa lumière infinie nous montrer, quand il lui plaira, la vérité à découvert ; il peut par son autorité souveraine nous obliger à nous y soumettre, sans nous en donner l'intelligence. Et il est digne de la grandeur, de la dignité ([2]), de la majesté de ce premier Être, de régner sur tous les esprits, soit en les captivant par la foi, soit en les contentant par la claire vue.

Jésus-Christ a usé de ce droit ([3]) dans l'établissement de son Évangile ; et comme sa sainte doctrine ne s'est point fondée sur les raisonnements humains, pour ne point dégénérer d'elle-même elle a aussi dédaigné le soutien ([4]) de l'éloquence. Il est vrai que les saints apôtres qui ont été ses prédicateurs, ont abattu aux pieds de Jésus la majesté des faisceaux romains, et qu'ils ont fait trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels ils étaient cités : *Tremefactus* ([5]) *Felix respondit : Quod nunc attinet, vade ; tempore autem opportuno accersam te* ([b]) : ce n'est plus l'accusé qui demande du délai à son juge, c'est le juge effrayé qui en demande à son criminel. Ainsi les saints apôtres ont renversé les idoles, ils ont converti les peuples ; enfin « ayant affermi, dit saint Augustin, leur salutaire doctrine, ils ont laissé à leurs successeurs la terre éclairée par une lumière céleste : » *Confirmata saluberrima disciplina, illuminatas terras posteris reliquerunt* ([c]). Mais ce n'est point par l'art du bien dire, par l'arrangement des paroles, par des figures artificielles, qu'ils ont opéré tous ces grands effets. Tout se fait par une secrète vertu qui persuade contre les

a. Jerem., XXXIV, 5. — *b. Act.*, XXIV, 25. — *c. De vera relig.*, n. 4.

1. *Se faire entendre :* il s'agit de l'intelligence, non des oreilles.

2. Bien qu'il ait retouché cette œuvre à deux reprises, Bossuet a laissé ici cette négligence, qu'il était aisé de faire disparaître. (En supprimant *digne.*)

3. *Anciennes éditions :* de ce droit *royal.* Mot effacé.

4. *Var.* le secours.

5. Addition marginale, peut-être contemporaine de la première rédaction. Rien n'empêche de l'introduire dans le texte, en tenant compte du raccord autographe : *Ainsi les saints apôtres.* — Il n'en est pas de même des compléments ajoutés en 1669. *Voy.* à cette date la revision définitive.

règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements ; vertu qui, venant du ciel, sait se conserver tout entière dans la bassesse de leurs expressions et dans la simplicité d'un style vulgaire ([1]) : comme on voit un fleuve rapide qui retient, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il a acquise aux montagnes d'où il tire son origine ([2]).

Concluons donc, chrétiens, que JÉSUS-CHRIST a fondé son saint Évangile d'une manière souveraine et digne d'un Dieu ; et ajoutons, s'il vous plaît, que c'était la plus convenable aux besoins de notre nature. Nous avons besoin parmi nos erreurs, non d'un philosophe qui dispute, mais d'un Dieu qui nous détermine ([3]). Dans la recherche de la vérité, la voie du raisonnement est trop lente et trop incertaine : ce qu'il faut chercher est éloigné, ce qu'il faut prouver est indécis. Cependant il s'agit du principe même et du fondement ([4]) de la conduite, sur lequel il faut être résolu d'abord ([5]). Le chrétien n'a rien à chercher, parce qu'il trouve tout dans la foi. Le chrétien n'a rien à prouver, parce que la foi ([6]) lui décide tout, et que JÉSUS-CHRIST lui a proposé de sorte les vérités nécessaires, que, s'il n'est pas capable de les entendre ([7]), il n'est pas moins disposé à les croire : *Talia populis persuaderet, credenda saltem, si percipere non valerent* ([a]). Ainsi, par même moyen, Dieu a été honoré, parce qu'on l'a cru ([8]), comme il est juste, sur sa parole ; et l'homme a été instruit par une voie courte,

a. S. Aug., *De vera relig.*, n. 3.

1. Bossuet avait d'abord écrit : « *qui paraît* vulgaire. » Il fait résolument disparaître l'atténuation. — Plus haut il efface de même les épithètes : « dans la bassesse *modeste et familière* de leurs expressions. »

2. *Var.* d'où ses eaux sont précipitées.

3. En ponctuant : « qui nous détermine dans la connaissance de la vérité. La voie..., » les éditeurs altèrent ce passage.

4. *Var.* et de l'ordre...

5. En 1669, Bossuet ajoutera : « * Il faut donc nécessairement en croire quelqu'un. » — *Première rédaction* (à la sanguine) :... être *résolus* d'abord.

6. *Var.* l'Évangile.

7. *Var.* lors même qu'il ne peut pas les entendre, il est néanmoins tout prêt à les croire.

8. *Var.* il a été cru.

parce que, sans aucun circuit de raisonnement, l'autorité de la foi l'a mené dès le premier pas à la certitude ([1]).

Mais continuons d'admirer l'auguste souveraineté de la vérité chrétienne. Elle est venue sur la terre comme une étrangère ; inconnue, et toutefois haïe et persécutée ([2]) par des préjugés iniques. Cependant, parmi ces fureurs du monde entier conjuré contre elle, elle n'a point mendié de secours humain. Elle s'est fait elle-même des défenseurs intrépides et dignes de sa grandeur, qui, dans la passion qu'ils avaient pour ses intérêts, ne sachant que la confesser et mourir pour elle, ont couru à la mort avec tant de force qu'ils ont effrayé leurs persécuteurs, qu'à la fin ils ont fait honte par leur patience aux lois qui les condamnaient au dernier supplice, et ont obligé les princes à les révoquer : *Orando, patiendo, cum pia securitate moriendo, leges quibus damnabatur christiana religio erubescere compulerunt, mutarique fecerunt*, dit éloqu[emment] saint Augustin ([a]).

C'était donc le conseil de Dieu et la destinée de la vérité, si je puis parler de la sorte, qu'elle fût entièrement établie malgré les rois de la terre, et que, dans la suite des temps, elle les eût premièrement pour disciples, et après pour défenseurs. *Et nunc, reges* ([b]) : « Maintenant. » Il ne les a point appelés quand il a bâti son Église. Quand il a eu fondé immuablement ([3]) et élevé jusqu'au comble ce grand édifice, il lui a plu alors de les appeler.

Il les a donc appelés, non point par nécessité, mais par grâce. Donc l'établissement de la vérité ne dépend point de leur assistance, ni l'empire de la vérité ne relève point de leur sceptre ([4]) ; et si Jésus-Christ les a établis défen-

a. De civit. Dei, lib. VIII, c. XX. — *b. Ps.*, II, 10.

1. *Var.* l'a mené... — *Note marginale*, intéressante à relever, bien que Bossuet ne l'ait pas maintenue : « Ici faut renouveler l'attention par ce qui est effacé p. 1 et 2. » Or voici le passage auquel il se reportait : « La preuve en dépend, messieurs, de la manière dont s'est établie la religion chrétienne. Plusieurs le savent dans cette audience, quelques-uns peut-être ne le savent pas, peu y ont réfléchi. Je ramasserai en peu de paroles ce qui me paraîtra le plus concluant. Donnez-moi vos attentions, et croyez qu'il vous est utile de méditer quelquefois de quelle manière a été fondée (*var.* posée) la foi que vous professez. »

2. *Anciennes édit.* durant l'espace de quatre cents ans. — Sept mots effacés.

3. *Var.* achevé.

4. *Var.* trône.

seurs de son Évangile, il le fait non par besoin, [mais] pour honorer leur autorité et pour consacrer leur puissance (1). Cependant sa vérité sainte se soutient toujours d'elle-même et conserve son indépendance. Ainsi lorsque les princes défendent la foi, c'est plutôt la foi qui les défend ; lorsqu'ils protègent la religion, c'est plutôt la religion qui les protège et qui est l'appui de leur trône. Par où vous voyez clairement (2) que la vérité se sert des hommes, mais qu'elle n'en dépend pas ; et c'est ce qui nous paraît dans toute la suite de son histoire. J'appelle ainsi l'histoire de l'Église ; c'est l'histoire du règne de la vérité. Le monde a menacé, la vérité est demeurée ferme ; il a usé de tours subtils et de flatteries, la vérité est demeurée droite. Les hérétiques ont brouillé, la vérité est demeurée pure ; les schismes ont déchiré le corps de l'Église, la vérité est demeurée entière. Plusieurs ont été séduits, les faibles ont été troublés, les forts mêmes ont été émus ; un Osius, un Origène (3), un Tertullien, tant d'autres qui paraissaient l'appui de l'Église (4) sont tombés avec grand scandale : la vérité est demeurée

1. *Édit.* il le fait *par honneur* et non par besoin ; c'est pour honorer... — On maintient ainsi des mots que l'auteur a effacés, remarquant qu'ils faisaient double emploi. Il a seulement oublié de remplacer *c'est*, de la première rédaction, par une conjonction adversative.

2. *Var.* Par où vous voyez, mes frères, que la vérité se sert des hommes, mais elle n'en dépend pas ; c'est ce qui nous paraît dans toute la suite de son histoire, qui est l'histoire (*var.* qui est celle) de l'Église.

3. Bossuet n'est pas toujours si sévère pour la mémoire de cet illustre docteur de l'Église. Souvent il le cite avec éloges. Il est vrai que des erreurs ont été enseignées sous son nom : mais les savants sont partagés sur la question de savoir si ou dans quelle mesure il les a professées. En toute hypothèse, ce serait plutôt au début de sa carrière qu'à la fin qu'il aurait hasardé des opinions erronées, sous l'influence des doctrines platoniciennes. Il mourut en 254, à la suite des souffrances qu'il eut à endurer, pendant la persécution de Dèce. — Un siècle plus tard, Osius, évêque de Cordoue († 358) eut le malheur de fléchir sous les mauvais traitements de l'empereur Constance, et de souscrire, au moment d'entrer dans sa centième année, une profession de foi arienne, tout en refusant de condamner saint Athanase. Il vécut encore assez pour se repentir. Mais le scandale avait été grand, et l'éclat de sa gloire en resta terni. — Pour Tertullien, plus ancien qu'eux († vers 240), il n'est que trop certain qu'il fut longtemps ardent Montaniste, et on ne sait s'il revint à l'orthodoxie. Plusieurs le font même auteur d'une nouvelle secte. Toutefois les écrivains ecclésiastiques, Bossuet comme les autres, empruntent volontiers, même aux ouvrages entachés de montanisme, de solides et brillantes pensées.

4. *Var.* qui semblaient les appuis de la vérité.

toujours immobile. Qu'y a-t-il donc de plus souverain ni de plus indépendant que la vérité, qui persiste toujours immuable, malgré les menaces et les caresses, malgré les présents et les proscriptions ([1]), malgré les tentations et les scandales, au milieu de la défection de ses enfants infidèles et dans la chute funeste de ceux-là mêmes qui semblaient être ses colonnes ?

Après cela, chrétiens, quel esprit ne doit pas céder à une autorité si bien établie ? Et que je suis étonné quand j'entends des hommes profanes, qui, dans la nation la plus florissante de la chrétienté, s'élèvent ouvertement contre l'Évangile ! Les entendrai-je toujours et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, esclaves de leurs passions et téméraires censeurs des conseils de Dieu ; qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider ([2]) hardiment des plus relevées? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude, « blasphèment ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils connaissent : » *Quæcumque quidem ignorant, blasphemant ; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animantia, norunt, in his corrumpuntur* ([a]). Hommes « deux fois morts, » dit le même apôtre ; morts premièrement parce qu'ils ont perdu la charité, et morts secondement parce qu'ils ont même arraché la foi : *Arbores infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ* ([b]) : « arbres infructueux et déracinés, » qui ne tiennent plus à l'Église par aucun lien. O Dieu ! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies, et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges ?

Mais, homme docte et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point le plaisant ([3]) mal à propos dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces impor-

a. Jud., 10. — *b. Ibid.*, 12. — Ms. *eradicatæ, bis mortuæ.*

1. *Anciennes édit.* malgré les schismes et les hérésies. — Effacé. De même, plus loin : malgré *toutes* les tentations et *tous* les scandales ; *enfin* au milieu...

2. *Var.* décident.

3. Cette phrase et la précédente sont au pluriel dans les éditions. Il est vrai qu'on lit plus loin : « Ne pensez pas être les seuls hommes...; » mais après avoir interpellé un incrédule en particulier, l'auteur généralise la leçon. Nous suivons les corrections formelles du manuscrit.

tantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries que vous nous vantez et par ce dédaigneux souris. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job ([a]), ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit ([1]). Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, çà! paraissez, venez en présence : développez-nous les énigmes de la nature ; choisissez ou ce qui est loin ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds ou ce qui est suspendu ([2]) sur vos têtes ! Quoi ! partout votre raison demeure arrêtée! partout ou elle gauchit, ou elle s'égare, ou elle succombe ([3]). Aveugle chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré ([4]), qui croyez savoir le chemin, vous ([5]) refusez la conduite; quoi ! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer ? Mais vous vous irez engager dans quelque chemin perdu ; vous vous jetterez dans quelque précipice ([6]). Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement toutes les vérités divines ? Mais considérez où vous êtes et en quelle basse région du monde vous avez été relégué. Voyez cette nuit profonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent, la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous pas qu'en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours, et vous apprenne du moins ce qu'il en faut croire ?

Mais, messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et

---

a. Job, XII, 2.

1. *Édit.* * dont vous nous vantez la délicatesse. — Correction déplacée : elle est ajoutée en marge (1669), avec renvoi, pour remplacer « que vous nous vantez, » de la phrase précédente. Maintenues, l'une et l'autre, ces deux incidentes font visiblement double emploi.

2. *Var.* ce qui est bien haut sur...

3. Après cette phrase, Bossuet ajoutera en 1669: * Cependant vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire.

4. Égaré * et présomptueux, qui vous refusez... (1669).

5. * Que voulez-vous qu'on vous fasse ? quoi ! voulez-vous... (1669).

6. *Var.* Mais vous irez vous briser contre les écueils et vous perdre dans les précipices.

je vois un autre malheur bien plus universel dans la cour ([1]). Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant, c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus et n'y veulent pas seulement penser; ils ne savent s'ils croient ou ([2]) s'ils ne croient [pas], tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré. « Chrétiens en l'air, dit Tertullien, et fidèles si vous le voulez : » *Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos* ([a]). Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. Voyons si je pourrai rappeler les hommes de ce profond assoupissement, en leur représentant dans mon second point la beauté incorruptible de la morale chrétienne.

SECOND POINT ([3]).

Grâces à la miséricorde divine, ceux qui disputent tous les jours témérairement de la vérité de la foi ne contestent pas au christianisme la règle des mœurs, et ils demeurent d'accord de la pureté et de la perfection de notre morale. Mais certes ces deux grâces sont inséparables ([4]). Il ne faut point deux soleils non plus dans la religion que dans la nature : et quiconque nous est envoyé ([5]) pour nous éclairer dans les mœurs, le même nous donnera la connaissance certaine des choses divines qui sont le fondement nécessaire de la bonne vie ([6]). Disons donc que le Fils de Dieu nous montre beaucoup mieux sa divinité en dirigeant sans erreur la vie humaine, qu'en redressant ([7]) les boiteux et faisant marcher

a. Scorp., n. 1.

1. *Var.* dans le monde (1668), — dans la cour (1669).

2. *Var.* s'ils croient ou non.

3. En tête de la page un texte qui sera employé un peu plus loin : « *Mavult quilibet improbus...* »

4. *Var.* (effacée) : Mais pour moi j'ai toujours pensé que c'était très mal raisonner que de séparer ces deux grâces.

5. *Var.* nous sera envoyé de Dieu. — Les deux derniers mots sont effacés.

6. *Var.* qui en sont le fondement nécessaire.

7. *Correction* de 1668 : « * qu'il n'a fait en redressant... »

les estropiés. Celui-là doit être plus qu'un homme, qui à travers (1) de tant de coutumes et de tant d'erreurs, de tant de passions compliquées et de tant de fantaisies bizarres, a su démêler au juste et fixer précisément la règle des mœurs. Réformer ainsi le genre humain, c'est donner à l'homme la vie raisonnable; c'est une nouvelle création plus noble en quelque façon que la première. Quiconque sera le chef de cette réformation salutaire (2) doit avoir à son secours la même sagesse qui a formé l'homme (3) la première fois. Enfin c'est un ouvrage si grand, que, si Dieu ne l'avait pas fait, lui-même l'envierait (4) à son auteur.

Aussi la philosophie l'a-t-elle tenté vainement. Je sais qu'elle a conservé de belles règles et qu'elle a sauvé de beaux restes du débris des connaissances humaines ; mais je perdrais un temps infini si je voulais raconter toutes ses erreurs. Allons donc rendre nos hommages à cette équité infaillible qui nous règle dans l'Évangile. J'y cours, suivez-moi, mes frères ; et afin que je vous puisse présenter l'objet d'une adoration si légitime, permettez que je vous trace une idée (5) de la morale chrétienne.

Elle commence par le principe. Elle rapporte à Dieu, auquel elle nous lie par un amour chaste, l'homme tout entier, et dans sa racine, et dans ses branches, et dans ses fruits ; c'est-à-dire dans sa nature, dans ses facultés, dans toutes ses opérations. Car comme elle sait que le nom de Dieu est un nom de Père, elle nous demande l'amour ; mais pour s'accommoder à notre faiblesse, elle nous y prépare par la crainte. Ayant donc ainsi résolu de nous attacher à Dieu par toutes les voies possibles, elle nous apprend que nous devons en tout temps et en toutes choses révérer son autorité, croire à sa parole, dépendre de sa puissance, nous

1. *Var.* au milieu de.

2. *Var.* de cette réformation du genre humain. — *Édit., même M. Gazier :* de cette réformation salutaire au genre humain.

3. *Var.* qui l'a formé (le genre humain).

4. *Var.* ne l'a pas fait, *il doit l'envier...* — Ces quatre mots sont barrés, et avec raison, car ils auraient pu faire prendre à la lettre une supposition impossible.

5. *Anciennes édit.* et comme un tableau raccourci. — Effacé.

confier en sa bonté, craindre sa justice, nous abandonner à sa sagesse, espérer son éternité.

Pour lui rendre le culte raisonnable que nous lui devons, elle nous apprend, chrétiens que nous sommes nous-mêmes ses victimes : c'est pourquoi elle nous oblige à dompter nos passions emportées et à mortifier nos sens, trop subtils séducteurs de notre raison. Elle a sur ce point des précautions inouïes ([1]). Elle va éteindre dans le fond du cœur l'étincelle qui peut causer un embrasement ; elle étouffe la colère, de peur qu'en s'aigrissant elle ne se tourne en haine implacable ([2]). Elle retient jusqu'aux yeux, par une extrême jalousie qu'elle a pour garder ([3]) le cœur. Elle n'attend pas à ôter l'épée à l'enfant après qu'il se sera donné un coup mortel ; elle la lui arrache des mains dès la première piqûre ([4]); enfin elle n'oublie rien pour soumettre le corps à l'esprit, et l'esprit tout entier à Dieu ; et c'est là, messieurs, notre sacrifice.

Nous avons à considérer sous qui nous vivons et avec qui nous vivons. Nous vivons sous l'empire de Dieu ; nous vivons en communauté avec les hommes. Après donc cette première obligation d'aimer Dieu comme notre souverain, plus que nous-même[s], s'ensuit le second devoir, d'aimer l'homme notre prochain en esprit de société, comme nous-mêmes. Là se voit très saintement établie, sous la protection de Dieu, la charité fraternelle, toujours sacrée et inviolable, malgré les injures et les intérêts ; là l'aumône, trésor de grâces ; là le pardon des injures, qui nous ménage celui ([5]) de Dieu ; là enfin la miséricorde préférée au sacrifice, et la réconciliation avec son frère, nécessaire préparation pour approcher de l'autel. Là, dans une sainte distribution des offices de la charité, on apprend à qui on doit le respect, à qui l'obéissance, à qui le service, à qui la protection, à qui le

1. *Var.* merveilleuses.

2. *Var.* Elle va éteindre jusqu'au fond du cœur l'étincelle de la colère, qui pourrait causer un embrasement. — C'est le texte de M. Gazier, qui a préféré ici une variante à la rédaction définitive.

3. *Var.* jalousie de garder le cœur.

4. *Var.* et elle tâche d'ôter l'épée à l'enfant, même avant qu'il se soit blessé.

5. *Var.* le pardon. — Peut-être toute cette apposition a-t-elle été ajoutée en 1668. De même plusieurs régimes ajoutés dans la phrase suivante.

secours, à qui la condescendance, à qui de charitables avertissements ; et on voit qu'on doit la justice à tous, et qu'on ne doit faire injure (1) à personne non plus qu'à soi-même.

Voulez-vous que nous passions à ce que JÉSUS-CHRIST a institué pour ordonner les familles (2) ? Il ne s'est pas contenté de conserver au mariage son premier honneur ; il en a fait un sacrement de la religion et un signe mystique de sa chaste et immuable union avec son Église. En cette sorte il a consacré l'origine (3) de notre naissance. Il en a retranché la polygamie, qu'il avait permise un temps en faveur de la multiplication (4) de son peuple (5). Il ne permet plus que l'amour s'égare dans la multitude ; il le rétablit dans son naturel, en le faisant régner sur deux cœurs unis, pour faire découler de cette union une concorde inviolable dans la famille (6) et entre les frères. Après avoir ramené les choses à la première institution, il a voulu désormais que la plus sainte alliance du genre humain fût aussi la plus durable et la plus ferme, et que le nœud conjugal fût indissoluble, tant par la première force de la foi donnée que par l'obligation naturelle d'élever les enfants communs (7). Ainsi il a donné au mariage une forme auguste et vénérable, qui honore la nature, qui supporte (8) la faiblesse, qui garde la tempérance, qui bride la sensualité.

Que dirai-je des saintes lois qui rendent les enfants soumis et les parents charitables, puissants instigateurs à la vertu,

1. Sens du latin *injuria*, tort, préjudice.

2. Le *Discours sur l'Histoire universelle* suit le même ordre : « Sur ce fondement de la charité, il perfectionne tous les états de la vie humaine. C'est par là que le mariage est réduit à sa forme primitive... » (IIe partie, ch. XIX.)

3. *Var.* la source.

4. *Var.* pour la multiplication... — En 1669 : * en faveur de l'accroissement de son peuple.

5. *Édit.* (sauf M. Gazier) : et le divorce, qu'il avait souffert à cause de la dureté des cœurs. — Cette idée, qui se présentait trop tôt, sera reprise plus loin sous une autre forme : « il a voulu désormais... que le nœud conjugal fût indissoluble... » Ici elle est supprimée par un trait.

6. *Première réduction* (en partie effacée) : dans les familles. — Ce qui suit a peut-être été ajouté en 1668.

7. En 1669, Bossuet ajoutera : * gages précieux d'une éternelle correspondance.

8. Mot souligné, non remplacé. L'auteur voulait peut-être lui substituer « soutient, » dont il est ici le synonyme.

aimables censeurs des vices, qui répriment la licence « sans abattre le courage ? » *Ut non pusillo animo fiant* ([a]). Que dirai-je de ces belles institutions par lesquelles et les maîtres sont équitables, et les serviteurs affectionnés, Dieu même, tant il est bon et tant il est père, s'étant chargé de les récompenser de leurs services ([1]) ? Qui a mieux établi que JÉSUS-CHRIST l'autorité des magistrats ([2]) et des puissances légitimes ? Il fait un devoir de religion de l'obéissance qui leur est due. Ils règnent sur les corps par la force, et tout au plus sur les cœurs par l'inclination : il leur érige un trône dans les consciences, et il met sous sa protection leur autorité et leur personne sacrée. C'est pourquoi Tertullien disait autrefois aux ministres des empereurs : « Maintenant ([3]) vous avez moins d'ennemis à cause de la multitude des chrétiens : » *Nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum* ([b]). Réciproquement il leur enseigne ([4]) que le glaive leur est donné contre les méchants, que leurs mains doivent être pesantes ([5]) seulement pour eux, et que leur autorité doit être le soulagement ([6]) du fardeau des autres.

Le voilà, messieurs, ce tableau que je vous ai promis ; la voilà représentée au naturel ([7]) cette immortelle beauté de la morale ([8]) chrétienne. C'est une beauté sévère ([9]) ; je ne m'en étonne pas, c'est qu'elle est chaste. Elle est exacte ; il le faut, car elle est religieuse. Mais au fond quelle plus sainte morale ! quelle plus belle économique ! quelle politique plus juste ! Celui-là est ennemi du genre humain, qui contredit de si saintes lois. Aussi qui les contredit, si ce n'est des

a. Coloss., III, 21. — *b. Apolog.*, n. 37. — Ms. *Nunc autem*...

1. *Var.* de leur tenir compte des services qu'ils nous rendront, — de leurs services fidèles. — La rédaction de 1669 fortifiera cette doctrine par deux versets de saint Paul (*Coloss.*, IV, 1 ; III, 24).

2. *Var.* des princes (1669).

3. La citation sera complétée en 1669.

4. *Correction* de 1669 : * il enseigne aux princes...

5. *Var.* que leur bras doit être pesant...

6. *Var.* et qu'ils doivent autant qu'ils peuvent soulager le fardeau des autres.

7. *Var.* comme en raccourci. — *Édit.* (y compris M. Gazier) : au naturel et comme en raccourci.

8. *Var.* des mœurs.

9. *Édit.* (sauf M. Gazier) : je l'avoue. — Effacé.

hommes passionnés, qui aiment mieux corrompre la loi que de rectifier leur conscience ; et ([1]), comme dit Salvien, « qui aiment mieux déclamer contre le précepte que de faire la guerre au vice ? » *Mavult quilibet improbus exsecrari legem, quam emendare mentem; mavult præcepta odisse quam vitia* ([a]).

Pour moi, je me donne de tout mon cœur à ces saintes institutions. *Condelector* ([2])... *legi Dei* ([b]) : « La loi de JÉSUS-CHRIST me délecte. » Les mœurs seules me feraient recevoir la foi. Je crois en tout à celui qui m'a si bien enseigné à vivre. La foi me prouve les mœurs ; les mœurs me prouvent la foi. Les vérités de la foi et la doctrine des mœurs sont choses tellement connexes et si saintement alliées, qu'il n'y a pas moyen de les séparer ([3]). JÉSUS-CHRIST a fondé les mœurs sur la foi : et après qu'il a si bien ([4]) élevé cet admirable édifice, serai-je assez téméraire pour dire à un si sage architecte qu'il a mal posé les fondements ([5]) ? Au contraire, ne jugerai-je pas par la beauté manifeste de ce qu'il me montre ([6]) que c'est la même sagesse qui a disposé ce qu'il me cache ?

Et vous, que direz-vous, ô pécheurs ? En quoi êtes-vous blessés, et quelle partie voulez-vous retrancher de cette morale ? Vous avez de grandes difficultés : est-ce la raison qui les dicte, ou la passion qui les suggère ? Eh ! ([7]) j'entends bien vos pensées ; eh ! je vois de quel côté tourne votre cœur. Vous demandez la liberté. Eh ! n'achevez pas ([8]), je vous entends trop. Cette liberté que vous demandez, c'est une

a. Salvian, *Advers. avar.*, lib. IV. — *b. Rom.*, VII, 22.

1. *Var.* ou.

2. Telle est la place de cette addition marginale. C'est ce qu'a bien reconnu M. Gazier, sans avoir été aussi heureux à déchiffrer le premier de ces trois mots, écrits d'une façon très confuse.

3. Ici le mot : *Exemple*, entre crochets. C'était l'annonce d'un développement à fournir en chaire. — En tête de la phrase : « D'ailleurs, » effacé au crayon.

4. *Correction* (1669) : * si noblement.

5. *En 1669 :* * le fondement caché.

6. *Var.* par ce que je vois. — Cette rédaction de 1665, effacée en 1868, a été rétablie en 1669.

7. Ms. *Hé !* Bossuet dit de même *Ha !* pour *Ah !* excepté dans sa première jeunesse. On trouve aussi *Et*, avec le sens de *Eh !* L'auteur, en cet endroit, avait même commencé par l'écrire ainsi.

8. *Var.* ne parlez pas davantage.

captivité misérable ([1]). Souffrez qu'on vous affranchisse, et qu'on rende votre cœur à un Dieu qui le demande ([2]). Il n'est pas juste, mon frère, que l'on entame la loi en faveur de vos passions, mais plutôt qu'on retranche de vos passions ce qui est contraire à la loi ([3]). Car autrement que serait-ce ? Chacun déchirerait le précepte : *Lacerata est lex* ([a]). Il n'y a point d'homme si corrompu à qui quelque péché ne déplaise ([4]). Celui-là est naturellement libéral : tonnez, fulminez tant qu'il vous plaira contre les rapines, il applaudira à votre doctrine. Mais il est fier et ambitieux ; il lui faut laisser venger cette injure, et envelopper ses ennemis ou ses concurrents dans cette intrigue dangereuse. Ainsi toute la loi sera mutilée, et nous verrons ([5]), comme disait le grand saint Hilaire dans un autre sujet ([6]), « une aussi grande variété dans la doctrine que nous en voyons dans les mœurs, et autant de sortes de foi qu'il y a d'inclinations différentes : » *Tot nunc fides exsistere quot voluntates, et tot nobis doctrinas esse quot mores* ([b]).

Laissez-vous donc conduire ([7]) à ces lois si saintes, et faites-en votre règle. Et ne me dites pas qu'elle est trop parfaite et qu'on ne peut y atteindre. C'est ce que disent les lâches et les paresseux. Ils trouvent obstacle à tout ; tout leur paraît impossible : et lorsqu'il n'y a rien à craindre, ils se donnent à eux-mêmes de vaines frayeurs et des terreurs imaginaires : *Dicit piger : Leo est in via et leæna in itineribus* ([c]). *Dicit piger : Leo est foris, in medio platearum occidendus sum* ([d]) : « Le paresseux dit : Je ne puis partir, il y a un lion sur ma route ; la lionne me dévorera sur les grands chemins. » Il trouve toujours des difficultés, et il ne s'efforce jamais d'en vaincre aucune. En effet, vous qui nous objectez

a. Habac., I, 4. — *b.* S. Hilar., *lib. II ad Constant.*, n. 4. — *c. Prov.*, XXVI, 13. — *d. Ibid.*, XXII, 13.

1. *Var.* c'est une captivité de votre cœur.

2. *Var.* à Dieu. — *Correction marginale* de 1668 : * à qui il est et qui le redemande avec tant d'instance.

3. La fin de cette phrase, addition interlinéaire, est peut-être de 1668.

4. *Var.* assez corrompu [pour] qu'il n'y ait quelque péché qui lui déplaise.

5. *Var.* nous aurons.

6. *Var.* dans une autre occasion.

7. Bossuet avait d'abord esquissé en courant cette conclusion, et s'était contenté d'indiquer les idées. Par bonheur il y est revenu pour l'achever, dès 1665.

que la loi de l'Évangile est trop parfaite et surpasse les forces humaines, avez-vous jamais essayé de la pratiquer ? Contez-nous donc vos efforts ; montrez-nous les démarches que vous avez faites. Avant que de vous plaindre de votre impuissance, que ne commencez-vous quelque chose ? Le second pas, direz-vous, vous est impossible ; oui, si vous ne faites jamais le premier. Commencez donc à marcher, et avancez par degrés : vous verrez les choses se faciliter et le chemin s'aplanir manifestement devant vous. Mais qu'avant que d'avoir tenté, vous nous disiez tout impossible ; que vous soyez fatigué et harassé du chemin sans vous être remué de votre place, et accablé d'un travail que vous n'avez pas encore entrepris : c'est une lâcheté non seulement ridicule (1), mais insupportable. Au reste comment peut-on dire que JÉSUS-CHRIST nous ait chargé[s] par dessus nos forces, lui qui a eu tant d'égards à notre faiblesse, qui nous offre tant de secours, qui nous laisse (2) tant de ressources ; qui, non content de nous retenir sur le penchant par le précepte, nous tend encore la main dans le précipice par la rémission des péchés qu'il nous présente.

TROISIÈME POINT.

Je vous confesse, messieurs, que mon inquiétude n'est pas médiocre (3) dans cette troisième partie ; non que j'aie peine à prouver ce que j'ai promis au commencement, c'est-à-dire l'infinité de la bonté du Sauveur : car quelle éloquence assez sèche et assez stérile pourrait manquer de paroles (4) ? Qu'y

1. Une correction à la sanguine paraît à M. Gazier pouvoir se lire : *sotte.*
2. *Var.* donne.
3. *Correction* de 1669 : * est extrême. — Bossuet avait en effet commencé ce troisième point sur le plan des deux premiers. Voici son début effacé : « C'est le propre de la bonté non seulement de recevoir ceux qui la recherchent et de se donner tout entière à ceux qui l'embrassent, mais encore de rappeler ceux qui s'en éloignent, et d'ouvrir des voies de retour à ceux qui la quittent. C'est de cette source, messieurs, qu'est née la rémission des péchés, qui est la grâce particulière que le Fils de Dieu nous apporte en qualité de Sauveur, et qui nous est figurée dans notre évangile par la purification des lépreux et par la résurrection des morts. » — Au lieu de suivre cette marche régulière, que l'orateur est bien inspiré de nous dire si éloquemment pourquoi il y renonce !
4. *Première rédaction :* car qu'y a-t-il de plus facile ? — La seconde est peut-être de 1668.

a-t-il, si je puis parler de la sorte, de plus infini et de plus immense que cette divine bonté, qui non seulement reçoit ceux qui la recherchent, et se donne tout entièr[e] à ceux qui l'embrassent, mais encore rappelle ceux qui s'éloignent, et ouvre toujours des voies de retour à ceux qui la quittent ? Mais les hommes le savent assez, ils ne le savent que trop pour leur malheur. Il ne faudrait point publier si hautement une vérité de laquelle tant de monde abuse. Il faudrait le dire tout bas aux pécheurs affligés de leurs crimes, aux consciences abattues et désespérées. Il faudrait démêler dans la multitude quelque âme désolée, et lui dire à l'oreille et en secret : Ah ! Dieu pardonne sans fin et sans bornes ([1]). Mais c'est lâcher la bride à la licence que de mettre devant les yeux des pécheurs superbes cette bonté qui n'a point de bornes ; et c'est multiplier les crimes, que de prêcher « ces miséricordes qui sont innombrables : » *Misericordiæ ejus non est numerus* ([a]).

Et toutefois, chrétiens, il n'est pas juste que la dureté et l'ingratitude des hommes ravissent à la bonté du Sauveur les louanges qui lui sont dues. Élevons donc notre voix, et prononçons hautement que sa miséricorde est immense. L'homme devait mourir dans son crime ; JÉSUS-CHRIST est mort en sa place. Il est écrit du pécheur que son sang doit être sur lui ; mais le sang de JÉSUS-CHRIST et le couvre et le protège. O hommes, ne cherchez plus l'expiation de vos crimes dans le sang des animaux égorgés. Dussiez-vous dépeupler tous vos troupeaux par vos hécatombes, la vie des bêtes ne peut point payer pour la vie des hommes. Voici JÉSUS-CHRIST qui s'offre, homme pour les hommes, homme innocent pour les coupables, Homme-Dieu pour des hommes purs ([2]) et pour de simples mortels ([3]). JÉSUS-CHRIST

a. Orat. Missæ pro gratiar. act.

1. *Ms.* etc. — Ceci étant une addition, peut-être de 1668, avec renvoi cet *etc.* signifie apparemment qu'il faut chercher la suite dans le texte même.

2. *C'est-à-dire*, pour de purs hommes. Le contexte ne permet pas l'amphibologie.

3. Bossuet supprime ici trois phrases par un simple trait en marge ; c'est-à-dire que sans les condamner formellement, il en fait une sorte de variante : « Vous voyez donc, chrétiens, non seulement l'égalité dans le prix, mais encore

est mort une fois, mais le fruit de sa mort est éternel; JÉSUS-CHRIST est mort une fois, mais il est « toujours vivant afin d'intercéder pour nous, » comme dit le divin Apôtre ([a]). Il y a donc pour nous dans le ciel une miséricorde infinie ; mais pour nous être appliquée en terre, elle est toute communiquée à la sainte Église dans le sacrement de pénitence. Car écoutez les paroles de l'institution : « Tout ce que vous remettrez sera remis, tout ce que vous délierez sera délié ([b]). » Vous y voyez une bonté qui n'a point de bornes. C'est en quoi elle diffère d'avec le baptême. « Il n'y a qu'un baptême, » dit le saint Apôtre, et il ne se répète plus : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* ([c]). Les portes de la pénitence sont toujours ouvertes. Venez dix fois, venez cent fois, venez mille fois ([1]), cette parole sera toujours véritable : « Tout ce que vous pardonnerez sera pardonné ([d]). » Je ne vois ici ni terme prescrit, ni nombre arrêté, ni mesure déterminée. Il y faut donc reconnaître ([2]) une bonté infinie ([3]).

Que dirai-je ici, chrétiens, et avec quels termes assez puissants déplorerai-je tant de sacrilèges qui infectent les

a. Hebr., VII, 25. — *b. Matth.*, XVI, 19. — *c. Eph.*, IV, 5. — *d. Joan.*, XX, 23.

la surabondance. Ce qui est offert est infini, et afin que celui qui offre fût de même dignité, lui-même qui est la victime, il a voulu aussi être le Pontife. Pécheurs ne perdez jamais l'espérance : JÉSUS-CHRIST est mort une fois, mais le fruit... »

1. *Édit.* la puissance de l'Église n'est point épuisée. — Effacé.

2. *Var.* et c'est pourquoi nous y comprenons une bonté infinie.

3. Les éditeurs (sauf M. Gazier) conservent encore ici un passage que Bossuet a retranché, pour aller droit au but : « La fontaine du saint baptême est appelée dans les Écritures, selon l'interprétation, « une fontaine scellée, » *fons signatus* (Cant., IV, 12). Vous vous y lavez une fois ; on la referme, on la scelle ; il n'y a plus de retour pour vous. Mais nous avons dans l'Église une autre fontaine, de laquelle il est écrit dans le prophète Zacharie : « En ce jour, » au jour du Sauveur, en ce jour où la bonté paraîtra au monde, « il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour la purification du pécheur : » *In die illa erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem in ablutionem peccatoris* (Zach., XIII, 1). Ce n'est point une fontaine scellée qui ne s'ouvre qu'avec réserve, qui n'est point permise à tous, parce qu'elle exclut à jamais ceux qu'elle a une fois reçus : *fons signatus.* Celle-ci est une fontaine non seulement publique, mais toujours ouverte, *erit fons patens ;* et ouverte indifféremment à tous les habitants de Jérusalem, à tous les enfants de l'Église. Elle reçoit toujours les pécheurs ; à toute heure et à tous moments les lépreux peuvent venir se laver dans cette fontaine du Sauveur, toujours bienfaisante et toujours ouverte. Mais c'est ici, chrétiens, notre grande infidélité ; c'est ici que l'indulgence multiplie les crimes et que la source des miséricordes devient une source de profanations sacrilèges. »

eaux de la pénitence ? « Eau du baptême, que tu es heureuse ! disait autrefois Tertullien ; que tu es heureuse, eau mystique, qui ne laves qu'une fois, qui ne sers point de jouet aux pécheurs ! » *Felix aqua quæ semel abluit* ([1]), *quæ ludibrio peccatoribus non est* ([a]). C'est le bain de la pénitence, toujours ouvert aux pécheurs, toujours prêt à recevoir ceux qui retournent, c'est ce bain de miséricorde qui est exposé au mépris par sa facilité bienfaisante, dont les eaux servent contre leur nature à souiller les hommes, parce que la facilité de se laver fait qu'ils ne craignent point de salir leur conscience ([2]). Qui ne se plaindrait, chrétiens, de voir cette eau salutaire si étrangement violée, seulement à cause qu'elle est bienfaisante ? Car ([3]) les pécheurs nous savent bien dire qu'il ne faut que le repentir pour être capable d'approcher de cette fontaine de grâces. Ainsi un repentir douteux devient le motif d'un crime certain ([4]). Mais, ô aveuglement inouï, ô stupidité insensée de pécher pour se repentir ! Car je vous demande, mes frères, lorsque vous vous laissez emporter à cette passion criminelle, croyez-vous quelquefois vous en repentir, ou ne vous en repentir

a. De Bapt., n. 15.

1. Ms. *abluis,... non es.* — Bossuet ajoutait d'abord la suite de cette citation de Tertullien, avec un commentaire, auquel il renonce avec raison : « qui, n'étant point gâtée de beaucoup d'ordures, ne salis point de nouveau ceux que tu laves : » *quæ non adsiduitate sordium infecta, rursus quos abluis inquinas.* C'est la fontaine de la pénitence, dont les eaux sont tous les jours souillées, parce qu'elle est tous les jours ouverte ; non seulement elles sont souvent infectées, mais encore elles servent contre leur nature à... »

2. *Var.* leur âme.

3. Tout ce qui suit a été refait en 1668, et remanié de nouveau en 1669. Nous donnerons à cette dernière date la rédaction définitive, et nous signalerons en même temps les différences qu'elle présente avec celle de 1668. Dès 1665, il y avait eu des tâtonnements, qui vont nous fournir une variante importante.

4. *Var.* (non effacée en 1668, tandis que la rédaction, que Bossuet y avait substituée en 1665, a été retranchée en partie) : « Que dirai-je, où me tournerai-je pour arrêter les profanations des hommes pervers qui vont faire malheureusement leur écueil du port ? » Et la suite, maintenant effacée : « Dirai-je que dorénavant Dieu fermera cette fontaine ou en rendra l'abord difficile ? Mais les pécheurs me demandent : Que faut-il donc pour en approcher ? N'est-ce pas assez de se repentir ? C'est ce qui achève de les perdre. Car qu'y a-t-il qui paraisse et plus juste et plus facile que de s'affliger de ses fautes, et de se repentir d'avoir mal fait ? Ainsi par une étrange contradiction, le repentir douteux devient le motif d'un crime certain. »

jamais ? Jamais ! qui le pourrait dire ? Jamais ! qui le pourrait seulement penser ? En quoi différeriez-vous d'avec les démons, impénitents et endurcis dans leur crime ? Vous espérez donc quelque jour vous repentir sincèrement de vos désordres, et c'est ce qui vous engage. *Obstupescite, obstupescite, cœli, super hoc* ([a]) ! « O ciel, étonnez-vous » d'un si prodigieux étourdissement ([1]) ! Les aveugles enfants d'Adam ne craignent point de pécher, parce qu'ils pensent en être un jour fâchés ([2]). Est-ce moi qui ne m'entends pas, ou bien est-ce votre passion qui vous enchante ? Me trompé-je dans ma pensée, ou bien êtes-vous aveugle en la vôtre ? Quand vous êtes-vous avisé ([3]) de faire une chose parce que vous croyiez vous en repentir quelque jour ? C'est au contraire la raison formelle de s'en abstenir ; au contraire le repentir ([4]) qu'on prévoit n'est-il pas naturellement un frein au désir et un arrêt à la volonté ? Mais qu'un homme dise en lui-même : Je me détermine à cette action, j'espère d'en avoir regret, et je m'en retirerais sans cette pensée ; qu'ainsi le regret prévu devienne contre sa nature et l'objet de notre espérance, et le motif de notre choix, c'est un aveuglement inouï, c'est mêler ensemble ([5]) les contraires, c'est changer l'essence des choses. Non, non, ce que vous pensez n'est ni un repentir ni une douleur ; vous n'en entendez pas seulement le nom, tant vous êtes éloignés d'en avoir la chose. Cette douleur qu'on désire, ce repentir qu'on espère avoir quelque jour, n'est qu'une feinte douleur et un repentir imaginaire. Ne vous trompez pas, chrétiens, il n'est pas si aisé de se repentir. Il faut ([6]) renverser son cœur jusqu'aux fondements, déraciner violemment ses inclinations ([7]), s'indigner implacablement contre ses faiblesses,

a. Jerem., II, 12.

1. *Var.* égarement.

2. *Var.* parce qu'ils espèrent un jour d'en être fâchés.

3. *Var.* Quand est-ce qu'on s'est avisé de faire une chose parce qu'on croit s'en repentir...

4. *Var.* car le repentir... — C'est à cet endroit que les remaniements de 1668 et de 1669 se rattacheront à la première rédaction.

5. *Édit. :* c'est confondre... — Ce mot est effacé, et remplacé par notre leçon.

6. *Addition* de 1669 : * Pour produire un repentir sincère, il faut, etc.

7. *En 1668 :* * déraciner ses inclinations avec violence.

s'arracher de vive force à soi-même. Si vous prévoyiez un tel repentir, il vous serait un frein salutaire. Mais le repentir que vous attendez n'est qu'une grimace ; la douleur que vous espérez, une illusion et une chimère (1) ; et vous avez sujet de craindre que par une juste punition d'avoir si étrangement renversé la nature de la pénitence, un Dieu méprisé et vengeur de ses sacrements profanés ne vous envoie en sa fureur, non le *Peccavi* (2) d'un David, non les regrets d'un saint Pierre, non la douleur amère d'une Madeleine, mais le regret politique d'un Saül, mais la douleur (3) d'un Judas, mais le repentir stérile d'un Antiochus ; et que vous ne périssiez malheureusement dans votre fausse contrition et dans votre pénitence impénitente.

Vivons donc, mes frères, de sorte que la rémission des péchés ne nous soit pas un scandale. Rétablissons les choses dans leur usage naturel. Que la pénitence soit pénitence, un remède et non un poison ; que l'espérance soit espérance, un[e] ressource à la faiblesse et non un appui à l'audace ; que la douleur soit une douleur, que le repentir soit un repentir, c'est-à-dire l'expiation des péchés passés et non le fondement des péchés futurs. Ainsi nous arriverons par la pénitence au lieu où il n'y a plus ni repentir ni douleur, mais un calme perpétuel et une paix immuable. Au nom [du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.]

1. Ces mots, depuis *un tel repentir*, sont peut-être ajoutés en 1668. La première rédaction, effacée, portait : « jamais vous ne voudriez vous y exposer. »

2. *Var.* non le repentir. — Encore ici des surcharges qui peuvent être de 1668, mais qui diffèrent trop peu de celles de 1665 pour qu'on s'expose à mutiler cette rédaction.

3. *En 1669 :* * mais la douleur désespérée d'un Judas, mais les regrets stériles d'un Antiochus.

AVENT DU LOUVRE.

FRAGMENT POUR LA FÊTE DE LA CONCEPTION DE LA STE VIERGE [1].

Mardi, 8 décembre 1665.

Il est certain, d'après le témoignage de la *Gazette de France*, que Bossuet prêcha au Louvre, le 8 décembre 1665. Voici, d'autre part, la preuve qu'il n'écrivit pas de composition nouvelle pour cette circonstance, que peut-être il n'avait pas prévue. Le sommaire des sermons pour cette fête [2] portait en titre : *Conception, 2.* C'étaient les discours de 1652 et de 1656. Plus tard, l'auteur complète cette nomenclature par la simple mention d'une troisième œuvre : *3. Dévotion en général ;* ce qui désigne, à n'en pas douter, le sermon de 1669 dans l'Avent de Saint-Germain. Le Louvre ne figure donc pas dans cette énumération.

L'orateur se contenta de relire un de ses sermons pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge, celui de 1659. Là il avait montré, dans les deux premiers points, que Marie naissante avait en partage, l'exemption du péché et la plénitude de la grâce ; et, dans le troisième, que cette grâce, accordée à Marie pour l'honneur de JÉSUS-CHRIST, l'avait été aussi dans notre intérêt. Il n'avait pas à chercher d'autre sujet pour la fête de la Conception. Il suffisait de « changer la forme; » ce qu'il pouvait faire oralement, sans aucune hésitation. Les annotations et corrections apposées rapidement sur le manuscrit de 1659, car Bossuet se relisait ordinairement la plume à la main, portent surtout sur le troisième point [3]. L'une d'elles est significative, tout élémentaire qu'elle est : l'auteur y substitue « elle vient » à « elle naît. » Les modifications des deux premiers points durent être assez considérables. Mais elles furent improvisées, sauf le passage qu'on va lire. Il correspond au début de l'ancien second point [4]. Il semble n'avoir été écrit qu'en raison de la leçon que le prédicateur évangélique voulait donner aux courtisans sur la licence de leur tenue dans la chapelle royale. Il importait, on le comprend, de peser ici toutes les expressions.

---

1. *Ms.* de M. le Supérieur de Saint-Sulpice. Quatre pages in-4° avec marge.
2. *Mss.*, 12825, f. 4.
3. Voy. t. III, p. 66-71.
4. *Ibid.*, p. 61.

LE grand saint Thomas nous enseigne que, pour entendre dans quelle hauteur et avec quelle plénitude la sainte Vierge a reçu la grâce, il la faut mesurer par son alliance et par son union très étroite avec son Fils : et c'est par là, chrétiens, qu'il nous est aisé de connaître que les hommes ne lui doivent donner aucunes bornes. Vous raconterai-je, messieurs, les adresses de la nature pour attacher les enfants et pour les incorporer au sein de la mère, pour faire que leur nourriture et leur vie passent par les mêmes canaux, et faire des deux pour ainsi dire un même tout et une même personne? Les enfants, en venant au monde, ne rompent pas le nœud de cette union. La nature fait d'autres liens, qui sont ceux de l'amour et de la tendresse: les mères portent leurs enfants d'une autre manière, c'est-à-dire dans le cœur. Aussitôt qu'ils sont agités, leurs entrailles sont encore émues d'une manière si vive, qu'elle ne leur permet pas de sentir qu'elles en soient séparées.

Mais que sera-ce, si nous ajoutons à cette union ce qu'il y a de particulier entre JÉSUS et Marie? si nous considérons qu'il n'a point de père sur la terre, et qu'il reconnaît par conséquent sa Mère très pure comme la source unique de tout son sang et le principe unique de sa vie? en sorte qu'il ressent pour elle seule, avec une incroyable augmentation et d'amour et de tendresse, ce que la nature a inspiré au cœur des enfants pour le partager également entre le père et la mère ; comme aussi réciproquement cette Mère vierge rassemble en elle-même pour ce cher Unique ce que la même nature répand ordinairement en deux cœurs, c'est-à-dire ce que l'amour du père a de plus fort, et ce que l'amour de la mère a de plus vif et de plus tendre : *Dilectus meus mihi, et ego illi* ([a]).

Que si vous me répondez que cette union regarde seulement le corps et ne fait que suivre la trace du sang, c'est ici qu'il faut que je vous expose une vérité admirable, mais qui ne sera pas moins utile à votre instruction que glorieuse et avantageuse à la sainte Vierge. C'est, messieurs, que le

a. Cant., II, 16.

Fils de Dieu ayant pris un corps pour l'amour des âmes, il ne s'approche jamais de nous par son divin corps que dans un désir infini de s'unir à nous beaucoup plus étroitement selon l'esprit. Table mystique, banquet adorable, je vous appelle à témoin de la vérité que j'avance. Parlez-nous ici, saints autels ! autels si saints et si vénérables, mais, je le dirai en passant, autels fort peu révérés. Je ne me plains pas ici des ornements qui vous manquent ; cela se fera bientôt (1) : et dans l'accomplissement de ce superbe édifice (2) que la France verra avec joie, comme un monument immortel de la majesté de ses rois, ô Seigneur, la piété de Louis, votre serviteur, que vous nous avez donné pour monarque, n'oubliera pas votre tabernacle (3). Mais je me plains, saints autels, de ce que vous êtes peu révérés, parce que ceux qui viennent en cette chapelle la regardent comme un lieu profane. On entre, on sort, sans adorer Dieu. — JÉSUS-CHRIST (4), dit-on, n'y repose pas. — Mais toutefois il y descend à certains moments : *Illic per certa momenta Christi corpus et sanguis habitabant.* On respecte le siège du roi, même en son absence: il remplit de sa majesté tous les lieux où il habite. Le privilège de la seconde majesté ne doit pas l'emporter sur la première (5). Voilà le trône de JÉSUS-CHRIST : je vous demande, messieurs, une (6) grâce ; il sied bien au ministère que je fais d'en demander de semblables, même de ce lieu : n'entrez pas, ne sortez pas de cette chapelle, sans rendre à Dieu à genoux un moment d'adoration sérieuse.

Mais je m'éloigne trop, et il faut revenir à notre sujet. Je voulais prouver, chrétiens, que lorque JÉSUS-CHRIST s'unit à nos corps, c'est principalement l'âme qu'il recherche. J'ai apporté pour ma preuve l'adorable Eucharistie (7)...

1. *Var.* se fera en son temps.
2. Le nouveau Louvre, dont la première pierre avait été posée le 17 octobre précédent. (Félibien, *Histoire de Paris*, II, 1473, 1492.) Des travaux d'embellissement s'exécutaient dans la partie ancienne, principalement depuis 1659.
3. *Var.* sanctuaire. (Les deux à la suite.)
4. *Var.* (effacée) : Le Saint-Sacrement.
5. Cette phrase est une addition marginale.
6. *Var.* cette grâce.
7. Le reste en blanc. Voyez la suite dans le sermon de 1659, t. III, p. 64, 65 : « Mais soyez-en les témoins vous-mêmes, vous qui participez... »

AVENT DU LOUVRE.

EXORDES D'UN SERMON [1]

SUR LE FAUX HONNEUR,

destinés au IIIe dimanche, 1665.

La nuit du 12 au 13 décembre, du samedi au dimanche, mourait un des personnages les plus sympathiques de la cour, Gaston de Foix, âgé seulement de 27 ans. Il laissait, dit la *Gazette de France*, « un deuil inconcevable dans toute sa famille et même en cette cour, par ses belles qualités. »

Bossuet, en vrai disciple de saint Vincent de Paul, s'était établi au chevet du malade. « Celui-ci, rapporte Ledieu, ne voyait goutte, tant il était couvert de petite vérole : ses paupières en étaient collées et ses mains toutes gâtées. Mais touché de componction et percé jusqu'au vif des tendres exhortations de son confesseur, il lui prenait les mains et les serrait de joie [2]. » La prédication de ce jour fut supprimée ; et le motif en ayant été connu de tous les courtisans, la conduite de l'orateur parut encore plus éloquente que tous ses discours.

« Si Bossuet, a-t-on dit, n'a pas prêché le troisième dimanche de l'Avent, 1665, il n'a pas non plus laissé de sermon pour ce jour-là [3]. » D'où on conclut qu'il n'écrivait pas ses sermons à l'avance, même à la cour. Il faut retourner cet argument. Si l'auteur pouvait au besoin, comme le mardi précédent, fête de la Conception, se borner à relire une de ses compositions précédentes, en jetant seulement quelques corrections ou quelques notes sur le papier, il ne négligeait pas, pour les circonstances prévues, de méditer et d'écrire. Les débris d'un sermon, qu'il n'a pas prêché, sont là pour l'attester. Bossuet, en effet, reprenant ce sujet important, *sur le faux Honneur du monde*, dans le Carême royal qu'il donna quelques mois plus tard, refit, sur le même plan, tout son discours. Il supprima alors l'ancien manuscrit, réservant seulement les exordes, dont le premier, n'étant pas sur le même évangile, ne faisait pas double emploi.

---

1. *Mss.*, 12821, f. 212-216.

2. Ledieu, *Mémoires*, p. 93. — Cité, avec plus de détails dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 220.

3. Lachat, VIII, 197, dans la notice du *Jam securis*, attribué par erreur au IIIe dimanche 1669. Nous verrons ci-après qu'il est de 1665, et pour le IVe dimanche.

Miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum: Tu quis es?
Les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites à Jean-Baptiste, pour lui demander : Qui êtes-vous?
(*Joan.*, I, 19.)

LE Maître de l'humilité paraîtra bientôt sur la terre : l'Église, pour nous préparer au mystère de sa naissance ([1]), nous propose aujourd'hui l'exemple admirable de la modestie de saint Jean-Baptiste; et par là nous devons apprendre que l'une des plus saintes dispositions ([2]) que nous puissions apporter à recevoir JÉSUS-CHRIST naissant, c'est le mépris de ce faux honneur qui établit dans le monde tant de mauvaises coutumes et tant de maximes dangereuses.

L'honneur du monde ([3]), messieurs, c'est cette grande statue que Nabuchodonosor veut que l'on adore. Elle est d'une hauteur prodigieuse : *Altitudine cubitorum sexaginta* ([a]); parce que rien ne paraît plus grand ni plus élevé que l'honneur. « Elle est toute d'or, » dit l'Écriture, parce que rien ne semble plus éclatant. « Toutes les nations et tous les peuples adorent cette grande statue : » *Omnes tribus et linguæ adoraverunt statuam auream* ([b]) : tout le monde sacrifie à l'honneur ; et ces fifres, et ces trompettes, et ces hautbois, et ces tambours, qui retentissent autour de la statue, ne sont-ce pas les applaudissements et les cris de joie, qui composent ce que les hommes appellent la gloire ? C'est donc cette grande idole que je veux abattre aujourd'hui aux pieds du

a. Dan., III, 1. — *b. Ibid.*, 7.

1. Malgré un début qui désigne si clairement le temps de l'Avent, l'édition de 1870 (chez Guérin, par une société d'Ecclésiastiques) imagine d'imputer ce sermon au Carême (VII, 731).

2. *Var.* que la plus sainte disposition.

3. Toute cette fin de l'avant-propos est supprimée par Deforis, et les deux exordes sont fondus en un. La raison, qu'il ne donne pas, est sans doute que ce développement se lit également en tête du sermon de 1660 *sur l'Honneur du monde* (cf. t. III, p. 336 de la présente édition : quelques différences à noter cependant). Lachat rétablit avec raison le passage complet ; mais on s'aperçoit vite qu'il lit seul. Ici, par exemple, il dit : « L'*homme* du monde » (au lieu de : *l'honneur* du monde) ; et plus loin : *Altitudo* (au lieu de *Altitudine*...) Il est vrai que la dernière lettre est mal faite dans l'original.

Sauveur. Je ne me contente pas, chrétiens, d'imiter les trois enfants de Babylone, ni de lui dénier (1) l'adoration que tous les peuples lui rendent. Je veux faire tomber sur elle le foudre de la vérité évangélique, qui la brise et la mette en pièces, et qui sacrifie à JÉSUS naissant cette fausse divinité, à laquelle le monde aveugle sacrifie tant d'âmes. J'ai pour moi dans cette entreprise l'autorité de l'Évangile, et l'exemple de saint Jean-Baptiste ; mais pour ne rien oublier, j'appelle encore à mon secours la plus humble et la plus puissante de toutes les créatures. [*Ave.*]

La presse est au désert ; on y aborde de toutes parts : « Toute la Judée, dit l'évangéliste, et même la ville royale y accourt : » *Omnis Judææ regio et Jerosolymitæ universi* (*a*). On vient (2) admirer Jean-Baptiste comme un homme tout divin. Les peuples étonnés de sa vertu ne savent quel titre lui donner : même celui de prophète ne leur semble pas assez grand (3). Ils prennent saint Jean-Baptiste pour le Messie (*b*) ; et je ne sais si ce n'est point encore quelque chose de plus glorieux qu'en d'autres occasions on ait pris le Messie même pour un autre Jean-Baptiste (*c*). Dans une si haute réputation, et d'autant plus glorieuse qu'elle était moins recherchée, Jean-Baptiste demeure toujours ce qu'il est, c'est-à-dire toujours humble, toujours modeste. Il n'est rien de ce qu'on pense : il n'est point Élie, il n'est point prophète ; et, bien loin d'être le Messie, il n'est pas digne, dit-il, de lui délier ses souliers : car il se sert (4) de cette expression (5), afin de se ravilir tout à fait ; et cette main vénérable de laquelle le Fils de Dieu a voulu être baptisé, cette main qu'il a élevée, dit saint Chrysostome, jusques au haut de sa tête (6), n'ose

a. Marc., I, 5. — *b. Luc.*, III, 15. — *c. Marc.*, VI, 14 ; VIII, 28.

1. *Édit.* de dénier à l'idole. — Seconde rédaction ensuite effacée.

2. *Édit. on vient voir, on vient écouter*, on vient admirer... — Les mots en italiques sont soulignés, c'est-à-dire effacés, au manuscrit.

3. *Édit.* pour lui. — Deux mots effacés au manuscrit.

4. *Édit.* il se sert *même*. — Effacé.

5. *Édit.* de cette expression *basse*. — Autre suppression, dont on n'a pas tenu compte.

6. *Var.* jusques par-dessus sa tête.

pas même toucher ses pieds : *Non sum dignus corrigiam calceamentorum solvere* ([a]).

Un tel homme sans doute nous est envoyé pour nous désabuser de l'honneur du monde. Il n'est personne qui n'expérimente jusques à quel point il nous éblouit, et combien même il nous captive. Qui n'a pas encore éprouvé combien le désir de l'honneur nous oblige à donner de choses à l'opinion et à l'apparence contre nos propres pensées ? en combien d'occasions importantes la crainte d'un blâme injuste ([1]) resserre un bon cœur ? combien elle y étouffe de sentiments droits ? combien elle en affaiblit de nobles et de vigoureux ? La suite de ce discours nous fera paraître bien d'autres excès où nous jette l'honneur du monde. Il importe donc au genre humain que cet ennemi soit bien attaqué ; mais auparavant il le faut connaître.

Je parle ici ([2]) de l'honneur qui naît de l'estime des hommes ; et c'est une certaine considération que l'on a pour nous pour quelque bien éclatant qu'on y voit, ou qu'on y présume. Voilà l'honneur défini ; il nous sera aisé de le diviser : et je remarque d'abord que nous mettons l'honneur dans des choses vaines, que souvent même nous le mettons dans des choses tout à fait mauvaises, et que nous le mettons aussi dans des choses bonnes. Nous mettons l'honneur dans des choses vaines, dans la pompe, dans la parure, dans cet appareil extérieur, parce que notre jugement est faible. Nous le mettons dans des choses mauvaises, il y a des vices que nous couronnons, parce que notre jugement est corrompu ([3]). Et aussi parce que notre jugement n'est ni tout à fait affaibli, ni tout à fait dépravé, nous mettons dans des choses bonnes, par exemple dans la vertu, une grande partie de l'honneur ; mais néanmoins ([4]) cette faiblesse et cette corruption font que nous tombons dans une autre faute, qui est celle de nous les attribuer, et de ne [les] pas rapporter à

a. Luc., III, 16. — Ms. *calceamenti.*

1. *Var.* la crainte du blâme.

2. *Var.* J'appelle ici l'honneur une certaine considération...

3. *Var.* dépravé.

4. *Var.* Mais la faute que nous y faisons, c'est que nous négligeons trop de les rapporter à celui, — à Dieu, — qui est l'auteur de tout bien.

Dieu (1). Il faut donc que nous apprenions aujourd'hui, et, mes frères, que nous l'apprenions par l'exemple de saint Jean-Baptiste, premièrement à chercher du prix et de la valeur dans les choses que nous estimons ; par là toutes les vanités seront décriées : secondement à y chercher beaucoup davantage la vérité et la droiture ; et par là tous les vices perdront leur crédit (2) : [troisièmement] enfin à y chercher l'ordre nécessaire ; et par là les biens véritables, c'est-à-dire les vertus seront honorées, comme elles le doivent être seules, mais d'un honneur rapporté à Dieu, qui est leur premier principe. Et c'est le sujet de ce discours (3).

1. *Édit.* à Dieu, qui est l'auteur de tout bien. — Emprunt à la variante.

2. *Note marginale* (peut-être plus récente) : « Saint Jean : tout le monde est préoccupé en sa faveur, et il ne lui coûtera qu'un aveu pour être honoré comme le Messie; mais il n'aurait garde d'acheter le plus grand honneur du monde par une mauvaise action, etc. Pour la 2e partie. »

3. La moitié de cette page (4e du ms., — f. 215, v°) contient le début du 1er point. Les anciens éditeurs le négligeaient, comme étant reproduit en 1666 (2e semaine de Carême). Lachat le donne, avec quelques inexactitudes. Il faut lire ainsi en complétant la seconde phrase :

« L'Apôtre nous avertit que nous devons être enfants en malice, mais il ajoute sagement que nous ne devons pas l'être dans les sentiments [I *Cor.*, XIV, 20]; c'est-à-dire qu'il y a en nous des faiblesses et des pensées puériles que nous devons corriger, afin de demeurer seulement enfants en simplicité et en innocence. Il considérait, chrétiens, qu'encore que la nature, en nous faisant croître par certains progrès (*Lachat :* par certains *projets*), nous fasse espérer enfin la perfection, et qu'elle semble (*Lachat:* elle semble..., changement d'une *incidente* en *principale*) n'ajouter tant de traits nouveaux à l'ouvrage qu'elle a commencé, que pour y mettre en son temps la dernière main, [néanmoins nous ne sommes jamais tout à fait formés]... » (Voy. la suite du développement dans le sermon de 1666, dans la 2e semaine de Carême.)

— Les éditeurs, Lachat comme les autres, continuent par l'interpolation de tout un canevas d'homélie de l'époque de Meaux. *Les Caractères de l'Humilité en saint Jean-Baptiste :* tel est le titre, dont ils font une phrase, et comme une transition. Nous donnerons (t. VI) cette petite pièce à sa date, 16 décembre 1685.

AVENT DU LOUVRE. IVe DIMANCHE.

NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE [1].

20 décembre 1665.

Voici déjà le sermon de clôture de cette courte station. C'est ce que les éditeurs n'ont pas soupçonné. Ils l'attribuent au troisième dimanche, et à 1669. Le sujet, tiré cette fois encore de l'évangile du jour, aurait pu les avertir de la première erreur. Et quant à l'autre, l'examen du manuscrit est décisif : l'écriture de 1669 diffère assez sensiblement de celle de 1665, et les pages ont alors moitié de marge. Il y avait d'ailleurs un indice dans la péroraison esquissée au dernier moment. Nous y voyons la modestie du prêtre réclamer contre l'admiration que sa belle conduite au dimanche précédent avait inspirée à son auditoire.

En même temps qu'il demande que l'attention ne se détourne pas des vérités prêchées pour se porter sur le prédicateur, Bossuet appelle sur ceux qui l'écoutent les bénédictions du Sauveur naissant : nouvel indice du voisinage de Noël. Ce sont des paroles d'adieu : car la chaire du Louvre étant celle d'une *chapelle privée*, il n'y avait pas de prédication aux grandes fêtes, telles que Noël et Pâques.

Ce manuscrit a été remanié, surtout dans sa dernière partie, pour l'Avent de Saint-Thomas du Louvre en 1668. La pagination du second point a même été modifiée. Elle se combine avec un supplément de rédaction pour former une esquisse nouvelle, qu'on chercherait en vain dans les éditions. Nous la donnerons au quatrième dimanche de 1668. Ici c'est le texte de 1665 qu'il fallait reproduire.

Jam enim securis ad radicem arborum posita est; omnis ergo arbor non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

La cognée est déjà à la racine des arbres [2] : donc tout arbre qui ne portera pas de bons fruits sera coupé, et jeté au feu.

(*Luc.*, III, 9.)

QUELQUE effort que nous fassions tous les jours pour faire connaître aux pécheurs l'état funeste de leur conscience, il ne nous est pas possible de les émouvoir, ni par la vue du mal présent qu'ils se font eux-

1. *Mss.*, 12821, f. 188-201. In-4°, avec un quart de marge. Le sommaire donné par Lachat se rapporte à un sermon plus ancien (voy. t. III, p. 136).

2. *Édit.* de l'arbre. — Bossuet a corrigé pour conserver le pluriel du texte sacré.

mêmes, ni par les terribles approches du jugement futur dont Dieu les menace. Le mal présent du péché ne les touche point, parce qu'il ne tombe pas sous leurs sens, auxquels ils abandonnent toute leur conduite. Et si pour les éveiller dans cet assoupissement léthargique, nous faisons retentir (1) à leurs oreilles cette trompette épouvantable du jugement à venir, qui les jettera dans des peines si sensibles et si cuisantes, cette menace est trop éloignée pour les presser à se rendre : Cette vision (2), disent-ils chez le prophète Ezéchiel, ne sera pas sitôt accomplie : *In dies multos* [*et in tempora longa*] *iste prophetat* (a). Ainsi leur malice obstinée résiste aux plus pressantes considérations que nous leur puissions apporter, et rien n'est capable de les émouvoir (3), parce que le mal du péché, qui est si présent, n'est pas sensible, et qu'au contraire le mal de l'enfer, qui est si sensible, n'est pas présent. C'est pourquoi la bonté divine, qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, pour effrayer ces consciences malheureusement intrépides, fait élever aujourd'hui du fond du désert une voix dont le désert même est ému : *Vox Domini concutientis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades* (b) : c'est la voix de saint Jean-Baptiste, qui, non content de menacer les pécheurs « de la colère qui doit venir, » *a ventura ira*, sachant que ce qui est éloigné ne les touche pas, leur montre dans les paroles de mon texte la main de Dieu déjà appuyée sur eux, et leur dénonce de près sa vengeance toute présente : *Jam enim* [*securis ad radicem arborum posita est*]. Mais (4)

---

a. Ezech., XII, 27. — Ms. *In longos dies...* — *b. Ps.*, XXVIII, 7.

1. *Var.* résonner.

2. Addition interlinéaire, avec renvoi ; date incertaine. — En tête de cet avant-propos, à la suite du texte, on lit également : *In longos dies iste prophetat* (voy. dans le texte la citation exacte) : « Cette vision nous mène bien loin. »

3. *Var.* étonner. — *Première rédaction* de ce passage : Ainsi leur malice obstinée résiste aux plus pressantes considérations, et rien n'est capable de les étonner, parce que le mal présent n'est pas sensible, et que le mal sensible n'est pas présent. — Les surcharges sont-elles de 1668 ? On serait tenté de le croire. Cependant on en voit plus loin de semblables, qui se rapportent à l'auditoire de la cour.

4. *Var.* Mais, mes frères, cette voix... Prions *donc*...

comme cette voix du grand Précurseur résonnera (1) en vain au dehors, si le Saint-Esprit ne parle au-dedans, prions la divine Vierge qu'elle nous obtienne la grâce d'être émus de la parole de Jean-Baptiste, comme Jean-Baptiste lui-même fut ému dans les entrailles de sa mère par la parole de cette Vierge, lorsqu'elle alla visiter sainte Élisabeth, et lui communiqua dans cette visite (2) une partie de la grâce qu'elle avait reçue avec plénitude par les paroles de l'Ange, que nous allons réciter : *Avé.*

Faisons paraître à la cour le prédicateur du désert ; produisons aujourd'hui un saint Jean-Baptiste avec toute son austérité. La cour n'est pas inconnue à cet illustre solitaire ; et s'il n'a pas dédaigné de prêcher autrefois dans la cour d'Hérode, il prêchera bien plus volontiers dans une cour chrétienne et religieuse, et (3) qui a besoin toutefois et de ses exhortations et de son autorité pour être touchée. Paraissez donc, divin Précurseur ; parlez avec cette vigueur plus que prophétique, et faites trembler les pécheurs superbes sous cette terrible cognée qui porte déjà son coup (4), non aux branches et aux rameaux (5), mais au tronc et à la racine de l'arbre, c'est-à-dire à la source même de la vie : *Jam enim securis* [*ad radicem arborum posita est*].

Pour entendre exactement (6) les paroles de ce grand prophète, remarquons, s'il vous plaît, messieurs, qu'il ne nous représente pas seulement ni une main armée contre nous, ni un bras levé pour nous frapper : le coup (7) a déjà porté, puisque (8) la cognée est à la racine. Mais encore que le tranchant soit déjà entré bien avant, saint Jean toutefois

1. *Var.* retentira. — Lachat préfère ceci au texte. Souvent, pour faire autrement que Deforis, il se trompe, quand celui-ci avait bien compris. Nous en avertissons une fois pour toutes dans ce sermon.

2. *Var.* et lui porta par cette visite...

3. Conjonction omise dans les éditions précédentes.

4. *Var.* déjà puissamment appliquée.

5. Mot souligné, probablement comme ressemblant un peu trop à *branches*, qui précède. Non remplacé toutefois.

6. *Var.* profondément.

7. *Édit.* comme vous voyez. — Trois mots effacés.

8. *Var.* puisqu'il dit que... — C'est le texte dans les éditions.

nous menace encore d'un second coup qui suivra bientôt, pour abattre tout à fait l'arbre infructueux ; après quoi il ne restera qu'à le jeter dans les flammes : *Omnis ergo arbor [non faciens fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur* ([a])].

En effet, il est certain ([1]) qu'avant que la justice de Dieu lance sur nos têtes coupables le dernier trait de sa vengeance ([2]), nous sommes déjà frappés par le péché même. Une blessure profonde a suivi ce coup, par laquelle notre cœur a été percé ; tellement que nous avons à craindre deux coups infiniment dangereux : le premier, de notre main propre par le crime ; le second, de la main de Dieu par sa vengeance. Et ces deux coups suivent nécessairement de la nature même du péché.

On ([3]) peut considérer le péché en deux différentes manières, et avec deux rapports divers : premièrement, par rapport à la volonté humaine : secondement, par rapport à la volonté divine. Il est la malheureuse production de la volonté humaine, et il se commet avec insolence contre les ordres sacrés et inviolables de la volonté divine ([4]) : il sort donc de l'une, et résiste à l'autre. Enfin, ce n'est autre chose, pour le définir ([5]), qu'un mouvement de la volonté humaine contre les règles invariables de la volonté divine.

Ces deux rapports différents produisent deux mauvais effets. Le péché est conçu dans notre sein par notre volonté dépravée ; il ne faut donc pas s'étonner s'il y corrompt ([6]) le principe de la vie et de la grâce : voilà la première plaie.

a. Luc., III, 9.

1. *Var.* véritable.

2. *Var.* fasse tomber sur nos têtes le dernier coup — fléau — de sa vengeance.

3. *Édit.* Et afin que cette vérité soit expliquée par les principes, je suis obligé, messieurs, de bien poser avant toutes choses une doctrine de saint Augustin, laquelle s'éclaircira davantage par la suite de ce discours : c'est qu'on peut... — Passage retranché au manuscrit.

4. *Var.* contre l'ordre de la volonté divine.

5. *Var.* Et pour définir le péché, il suffit de dire en un mot que c'est...

6. *Var.* s'il y attaque directement... — Les éditeurs mettent l'une et l'autre leçon dans le texte, en plaçant la dernière celle qui est la moins énergique. — *Autre variante :* Le péché est conçu dans notre sein ; il y attaque par conséquent...

Mais comme il se forme en nous en s'élevant contre Dieu et contre ses saintes lois, il arme aussi contre nous infailliblement (1) cette puissance redoutable; et c'est ce qui nous attire (2) le second coup, qui nous blesse à mort. Ainsi, pour donner au pécheur la connaissance de tout son mal, il faut lui faire sentir, s'il se peut, premièrement, chrétiens, que la cognée l'a déjà frappé, qu'il est entamé bien avant, et qu'il s'est fait par son péché même une plaie profonde : *Jam enim securis* [*ad radicem arborum posita est*]; mais il faudra lui montrer ensuite que, s'il diffère de faire guérir cette première blessure, Dieu est tout prêt d'appuyer la main pour le retrancher tout à fait; afin que, s'il ne craint pas le coup qu'il s'est donné par son crime, il appréhende du moins celui que Dieu frappera bientôt par sa justice : *Omnis ergo arbor* [*non faciens fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur*]. Et ce sont ces deux puissantes considérations qui partageront ce discours.

PREMIER POINT.

S'il nous était aussi aisé d'inspirer aux hommes la haine de leurs péchés, comme il nous est aisé de leur faire voir que le péché est le plus grand de tous les maux (3), nous ne nous plaindrions pas si souvent qu'on résiste à notre parole, et nous aurions la consolation de voir nos discours suivis de conversions signalées. Oui, mes frères, de quelques douceurs que se flattent les hommes du monde en contentant leurs désirs, il nous est aisé de prouver qu'ils se blessent, qu'ils se déchirent, qu'ils se donnent un coup mortel (4) par leurs volontés déréglées. Et pour éclaircir cette vérité dans les formes et par les principes, il faut rappeler ici la définition du péché que nous avons déjà établie. Nous avons donc dit, chrétiens, que le péché est un mouvement de la volonté de l'homme contre les ordres suprêmes de la sainte volonté de Dieu. Sur ce fondement principal il nous est aisé d'appuyer

1. *Var.* il attire aussi sur nous cette redoutable puissance.
2. *Var.* et de là vient. — La surcharge, et la précédente, sont peut-être de 1668.
3. *Var.* que ce sont les plus grands de tous les maux,
4. *Var.* le coup de la mort,

une belle doctrine de saint Augustin ([a]), qui nous explique admirablement en quoi la malignité du péché consiste. Il dit donc qu'elle est renfermée ([1]) en une double contrariété, parce que le péché est contraire à Dieu, et qu'il est aussi contraire à l'homme : contraire à Dieu, il est manifeste, parce qu'il combat ses saintes lois : contraire à l'homme, c'est une suite, à cause que, l'attachant à ses propres inclinations, comme à des lois particulières qu'il se fait lui-même, il le sépare des lois primitives et de la première raison à laquelle il est lié ([2]) par son origine ([3]), c'est-à-dire par l'honneur qu'il a de naître l'image de Dieu, et de porter en son âme les traits de sa face ([4]), et lui ôte sa félicité, qui consiste dans sa conformité avec son auteur.

Il paraît donc, chrétiens, que le péché est également contraire à Dieu et à l'homme; mais avec cette mémorable différence, qu'il est contraire à Dieu, parce qu'il est opposé à sa justice ; mais de plus contraire à l'homme, parce qu'il est préjudiciable à son bonheur : c'est-à-dire, contraire à Dieu comme à la règle qu'il combat ; et outre cela ([5]), contraire à l'homme comme au sujet qu'il corrompt : à Dieu, comme mauvais ; à l'homme, comme nuisible ([6]). Et c'est ce qui a fait dire au divin Psalmiste, que « celui qui aime l'iniquité se hait soi-même, » ou, pour traduire mot à mot, qu'il a de l'aversion pour son âme, à cause qu'il y corrompt, avec la grâce ([7]), les principes de sa santé, de son bonheur

---

a. De Civit. Dei, lib. XII, cap. III.

1. *Première rédaction* (effacée) : Il dit donc *au livre XII de la Cité de Dieu* qu'elle consiste.

2. *Var.* attaché.

3. Seconde rédaction, que nous soupçonnons fort d'avoir été tracée en 1668. — *Première rédaction :* l'attachant à lui-même et à ses raisons particulières qui sortent du fond de ses passions, il le sépare des raisons premières et éternelles, en un mot, — c'est-à-dire, — des raisons divines et souveraines auxquelles il est lié par son origine céleste. (Ce dernier mot, effacé.) — La fin de la phrase, addition marginale au crayon.

4. *Var.* ressemblance.

5. *Var.* mais contraire. — *Funestement*, que les éditeurs donnent dans le texte avant *contraire*, est effacé.

6. *Var.* Ces deux membres de phrase, addition marginale, sont renvoyés en note par Lachat.

7. *Var.* avec sa droiture.

et de sa vie : *Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam* ([a]).

Et certes il est nécessaire que les hommes se perdent eux-mêmes en s'élevant contre Dieu. Car que sont-ils autre chose, ces hommes rebelles, que sont-ils, dit saint Augustin, que des ennemis impuissants? « Ennemis de Dieu, dit le même saint, par la volonté de lui résister et non par le pouvoir de lui nuire : » *Inimici Deo, resistendi voluntate, non potestate lædendi* ([b]). Et de là ne s'ensuit-il pas que la malice du péché, ne trouvant point de prise sur Dieu qu'elle attaque, laisse nécessairement tout son venin dans le cœur de celui qui le commet? comme la terre, qui, élevant des nuages contre le soleil qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière, et se couvre seulement elle-même de ténèbres: ainsi le pécheur téméraire résistant follement à Dieu, par un juste et équitable jugement, n'a de force que contre lui-même, et ne peut rien que se détruire par ([1]) son entreprise insensée ; il se met ([2]) en pièces lui-même par l'effort téméraire qu'il fait contre Dieu.

C'est pour cela que le Roi-Prophète a prononcé cette malédiction contre les pécheurs : *Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur* ([c]) : « Que leur épée ([3]) leur perce le cœur, et que leur arc soit brisé. » Vous voyez deux espèces d'armes entre les mains du pécheur : un arc pour tirer de loin, un glaive pour frapper de près. L'arc se rompt et est inutile; le glaive porte son coup, mais contre lui-même. Entendons le sens de ces paroles ([4]) : le pécheur tire de loin, il tire contre le ciel et contre Dieu ; et non seulement les traits n'y arrivent pas, mais encore l'arc se rompt au premier effort. Impie, tu t'élèves contre Dieu, tu te moques des vérités de son Évangile, et tu fais un jeu sacrilège des mystères de sa bonté et de sa justice. Et toi, blas-

a. Ps., x, 6. — *b. De Civit. Dei*, lib. XII, cap. III. — *c. Ps.*, XXXVI, 15.

1. Addition commencée à la sanguine, achevée à la plume. Semble postérieure à 1665.

2. Autre addition, écrite en marge, au crayon. M. Lachat la renvoie dans les notes.

3. *Var.* glaive. — La correction, au crayon, se lit en marge.

4. Addition interlinéaire, à la sanguine. Date incertaine.

phémateur téméraire ([1]), impudent profanateur du saint nom de Dieu, qui non content de prendre en vain ce nom vénérable, qu'on ne doit jamais prononcer sans tremblement, profères des exécrations qui font frémir toute la nature, et te piques d'être inventif en nouveaux outrages contre cette bonté suprême, si féconde pour toi en nouveaux bienfaits ; tu es donc assez furieux pour te prendre à Dieu ([2]) de toutes les bizarreries d'un jeu excessif, qui ruine plus que ta fortune ([3]), puisque tu hasardes ton salut et ta conscience. Ou bien, poussé ([4]) par tes ennemis, sur lesquels tu n'as point de prise, tu tournes contre Dieu seul ta rage impuissante ; comme s'il était du nombre de tes ennemis, et encore le plus faible et le moins à craindre, parce qu'il ne tonne pas toujours, et que, meilleur et plus patient que tu n'es ingrat et injurieux, il réserve encore à la pénitence cette tête que tu dévoues par tant d'attentats à sa justice : tu prends un arc en ta main, tu tires hardiment contre Dieu, et les coups ne portent pas jusqu'à lui, que sa sainteté rend inaccessible à tous les outrages des hommes : ainsi tu ne peux rien contre lui, et ton arc se rompt entre tes mains, dit le saint Prophète.

Mais, mes frères, il ne suffit pas que son arc se brise et que son entreprise demeure inutile ; il faut que son glaive lui perce le cœur, et que, pour avoir tiré de loin contre Dieu, il se donne de près un coup sans remède, si Dieu ne le guérit par miracle. C'est la commune destinée de tous les pécheurs. Le péché, qui trouble tout l'ordre du monde, met premièrement le désordre [dans] celui qui le commet ([5]). La vengeance, qui sort du cœur pour tout ravager, porte toujours son premier coup, et le plus mortel, sur ce cœur qui la

1. *Édit.* blasphémateur impudent, profanateur... — On n'a pas compris la correction.

2. *Var.* à sa providence.

3. *Var.* de ton jeu, dans lequel tu ne crains pas de hasarder à chaque coup plus que ta fortune, puisque...

4. *Édit.* poussée *à bout.* — Deux mots effacés.

5. *Var.* le péché, qui dérègle tout l'ordre du monde, le dérègle premièrement... ; — le péché qui renverse tout dans le monde, renverse premièrement le principe qui le produit. (Ces derniers mots, effacés.)

nourrit ([1]). L'injustice qui veut profiter du bien d'autrui ([2]) fait son essai sur son auteur, qu'elle dépouille ([3]) de son plus grand bien, qui est la droiture, avant qu'il ait pu ravir et usurper celui des autres ([4]). Le médisant ne déchire dans les autres que la renommée, et déchire en lui la vertu même. L'impudicité qui veut tout corrompre, commence son effet par sa propre source, et ([5]) nul ne peut attenter à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne. Ainsi tout pécheur est ennemi de soi-même, corrupteur en sa propre conscience ([6]) du plus grand bien de la nature raisonnable, c'est-à-dire de l'innocence. D'où il s'ensuit ([7]) que le péché, je ne dis pas dans ses suites, mais le péché en lui-même, est le plus grand et le plus extrême ([8]) de tous les maux : plus grand sans comparaison que tous ceux qui nous menacent par le dehors, parce que c'est le déréglement et l'entière dépravation du dedans ; plus grand et plus dangereux que les maladies du corps les plus pestilentes, parce que c'est un poison fatal à la vie de l'âme; plus grand que tous les maux qui attaquent ([9]) notre esprit, parce que c'est un mal qui corrompt notre conscience ; plus grand par conséquent que la perte de la raison, parce que c'est perdre plus que la raison, que d'en perdre le bon usage, sans lequel la raison même n'est plus qu'une folie criminelle ; enfin, pour conclure ce raisonnement, mal pardessus tous les maux, malheur excédant tous les malheurs,

1. *Édit.*, qui la produit, qui la nourrit. — *Var.* sur le cœur qui la produit. — *Première rédaction:* La vengeance qui sort du cœur pour tout ravager, (ravage, *effacé*) porte toujours son premier coup sur ce cœur-là même... — La rédaction définitive semble être plutôt de 1668 que de 1665 ; mais un simple changement de plume pourrait faire illusion. De même, dans la phrase suivante.

2. *Var.* ravir le bien d'autrui.

3. *Var.* et le dépouille...

4. *Var.* avant de ravir et d'usurper celui, — le bien des autres.

5. *Var.* parce que. — (Surcharge de 1668, abandonnée alors, pour revenir à la rédaction primitive rétablie au crayon.)

6. *Var.* en lui-même.

7. Rédaction de date incertaine, peut-être même postérieure à 1668. Voici la plus ancienne : « ... de l'innocence ; et par conséquent (*var.* et en cela) plus injuste que les tyrans qui ont fait mourir tant d'innocents, puisqu'il fait mourir en lui la justice même. Ne doutez donc pas, chrétiens, que ce que j'ai avancé ne soit véritable, le péché, je ne dis pas dans ses suites, mais... »

8. Ces quatre mots ont été ajoutés, apparemment, en 1668.

9. *Var.* affectent.

parce que nous y trouvons ([1]) tout ensemble et un malheur et un crime ; une ([2]) perte infinie avec une faute inexcusable ; la ruine totale de notre nature dans l'objet de notre choix : c'est-à-dire dans un même mal et le ([3]) naufrage et la honte de la liberté de l'homme.

Après cela, chrétiens, il ne faut pas s'étonner si l'on nous prêche souvent que notre crime devient notre peine. Et je n'ai pas dit sans raison que la cognée qui nous frappe, c'est le péché même ; puisqu'il sera dans l'éternité le principal instrument de notre supplice. *Immittam furorem meum in te :* « J'assouvirai en vous toute ma fureur : » *et ponam contra te omnes abominationes tuas... Et abominationes tuæ in medio tui erunt.... Et imponam tibi omnia scelera tua* ([a]). Voilà ([4]) le juste supplice, un homme tout pénétré, tout environné de ses crimes. Et en effet, dit saint Augustin, il ne faut pas se persuader que cette lumière infinie et cette souveraine bonté de Dieu tire d'elle-même et de son sein propre de quoi punir les pécheurs. Dieu est le souverain bien, et de lui-même il ne produit que du bien aux hommes : ainsi, pour trouver les armes par lesquelles il détruira ses ennemis, il se servira de leurs péchés mêmes, qu'il ordonnera de telle sorte que ce qui a fait le plaisir de l'homme coupable ([5]) deviendra l'instrument d'un Dieu juste : *Ne putemus illam tranquillitatem et ineffabile lumen Dei de se proferre, unde peccata puniantur ; sed ipsa peccata sic ordinare, ut quæ fuerunt delectamenta homini peccanti, sint instrumenta Domino punienti* ([b]). Si ([6]) vous regardez la nature des passions auxquelles vous

a. Ezech., VII, 3, 4, 8.— Ms. *Complebo furorem...*— *b.* S. Aug., *Enarr. in Ps.* VII, n. 16. — Ms. *Nolite putare... et incommutabile lumen...*

1. *Var.* parce que c'est tout ensemble...

2. Refait ainsi en marge (1668) : * « malheur qui nous accable et crime qui nous déshonore ; malheur qui nous ôte toute espérance, et crime qui nous ôte toute excuse ; malheur qui nous fait tout perdre, et crime qui nous rend coupables de cette perte funeste et qui [ne] nous laisse [pas même] sujet de nous plaindre. »

3. *Var.* un.

4. Cette phrase est une addition marginale (1665).

5. *Var.* ce qui a fait le plaisir de l'homme pécheur, deviendra l'instrument d'un Dieu vengeur. -- Modifié (peut-être en 1668), de manière à éviter la rime.

6. *Édit.* Et ne me demandez pas, chrétiens, de quelle sorte se fera ce grand changement de nos plaisirs en supplices : la chose est prouvée par les Écritures;

abandonnez votre cœur, vous comprendrez aisément qu'elles peuvent devenir un supplice intolérable ([1]). Elles ont toutes en elles-mêmes des amertumes cruelles ([2]). Elles ont toutes une infinité qui se fâche de ne pouvoir être assouvie ; ce qui mêle dans elles toutes des emportements qui dégénèrent en une espèce de fureur non moins pénible que déraisonnable ([3]). L'amour impur ([4]), s'il m'est permis de le nommer dans cette chaire, a ses incertitudes, ses agitations violentes ([5]), et ses résolutions irrésolues, et l'enfer de ses jalousies : *Dura sicut infernus æmulatio* ([a]) : et le reste que je ne dis pas. L'ambition a ses captivités, ses empressements, ses défiances et ses craintes, dans sa hauteur même, qui est souvent la mesure de son précipice. L'avarice, odieuse ([6]) au monde, amasse les injustices et les inquiétudes avec les trésors. Eh ! qu'y a-t-il donc de plus aisé que de faire de nos passions une peine insupportable de nos péchés, en leur ôtant, comme il est très juste, ce peu de douceur par où elles nous séduisent ([7]), et leur laissant seulement les inquiétudes cruelles et l'amertume dont elles abondent ([8]) ?

Ainsi ([9]) ne nous flattons pas de l'espérance de l'impunité, pendant que nous portons en nos cœurs l'instrument de notre supplice : *Producam ignem de medio tui qui comedat te* ([b]) :

---

a. Cant., VIII, 6. — *b. Ezech.*, XXVIII, 18. — Ms. *qui devoret te.*

c'est le Véritable qui le dit, c'est le Tout-Puissant qui le fait. Et toutefois si... — Passage retranché au manuscrit.

1. *Var.* insupportable. (Épithètes ajoutées au crayon.)

2. *Var.* des dégoûts, — des peines cruelles.

3. *Var.* des emportements qui tiennent de la fureur, — des emportements et une espèce de fureur autant pénible que déraisonnable. — Texte définitif au crayon, en marge, à peine lisible aujourd'hui. De même de la phrase suivante.

4. *Var.* * L'amour a ses jalousies et ses résolutions irrésolues, et le reste que je ne dis pas (1668). — L'amour a ses fureurs et ses jalousies ; l'ambition... (1665). — Notre rédaction est écrite au crayon, à la marge.

5. *Var.* furieuses.

6. Complété en 1668 : * « L'avarice, basse passion, odieuse au monde (*édit.* passion basse, passion odieuse au monde), amasse non seulement les injustices, mais encore les inquiétudes avec les trésors. »

7. *Var.* ce petit mélange de douceur par lequel elles nous imposent.

8. *Note marginale :* * Nos péchés contre nous, nos péchés sur nous, nos péchés au milieu de nous : trait perçant contre notre sein, poids insupportable sur notre tête, poison dévorant dans nos entrailles (1668).

9. Cette phrase a été ajoutée dans le texte même, peut-être aussi en 1668.

« Je ferai sortir du milieu de toi le feu qui dévorera tes entrailles. » Je ne l'enverrai (1) pas de loin contre toi; il prendra dans ta conscience, et ses flammes s'élanceront du milieu de toi, et ce seront tes péchés qui le produiront. Le pensez-vous, chrétien, que vous fabriquiez (2) en péchant l'instrument de votre supplice éternel? Cependant vous le fabriquez. Vous avalez l'iniquité comme l'eau ; vous avalez des torrents de flammes. Par conséquent, mes frères, malheur sur nous qui avons péché et ne faisons point pénitence ! Le coup est lâché (3), l'enfer n'est pas loin ; ses ardeurs éternelles nous touchent de près, puisque nous en avons en nous-mêmes et en nos propres péchés la source féconde. « La cognée est à la racine. » Ah ! quel coup elle t'a donné, puisque tu nourris (4) déjà en ton cœur ce qui fera un jour ton dernier supplice ! Autant de péchés mortels, autant de coups redoublés. Aussi l'arbre ne peut-il plus se soutenir (5) : il chancelle, il penche à sa perte par ses habitudes vicieuses, bientôt il tombera de son propre poids. Que s'il faut encore un dernier coup, Dieu le lâchera sans miséricorde sur cette racine stérile et maudite (6). Le pécheur (7) ne se soutient plus : les moindres tentations le font chanceler, les plus légers (8) mouvements lui impriment une pente dangereuse. Mais enfin il a pris sa pente funeste (9) par ses mauvaises inclinations ; il ne se peut plus relever, et je le vois qui va tomber. Retirez-vous (10), de peur d'être accablé de sa chute. Ses exemples.

Il est vrai que Dieu lui donne encore un peu d'espérance; mais, puisqu'il en abuse, je vis éternellement, dit le Seigneur, je ne puis plus souffrir cette dureté : *Finis venit, venit finis....*

1. *Ms.* envoierai *(enuoyerai).* On conjugait encore ainsi ce verbe.
2. Au subjonctif.
3. *Var.* donné.
4. *Var.* tu portes.
5. *Note interlinéaire :* (inachevée) Chancellement du pécheur, de son propre...
6. *Var.* sur cette racine maudite.
7. Addition marginale, qui est bien de 1665 même, à ce qu'il semble.
8. *Ms.* légère.
9. Nouvelle addition à la suite de la première.
10. Autre addition, au crayon, dans un coin de la marge resté libre.

fac conclusionem ([a]) : « La fin est venue, et il faut conclure. » Je détruirai tous les fondements de cette espérance téméraire, je lâcherai le dernier coup ([1]) ; et, coupant jusqu'aux moindres fibres qui soutiennent encore ce malheureux arbre, je le précipiterai de son haut, et le jetterai dans la flamme : *Omnis... arbor* [*non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur* ([2])].

SECOND POINT.

Tel que serait ([3]) un ennemi implacable, qui, nous ayant dépouillé[s] de tout notre bien, nous attire de plus sur les bras un adversaire puissant, auquel nous ne pouvons résister : tel et encore plus malfaisant est le péché à l'égard de l'homme. Par le péché, chrétiens, comme je l'ai déjà dit, nous perdons le bon usage de la raison, l'emploi légitime de la liberté, la pureté de la conscience, c'est-à-dire tout le bien et tout l'ornement de la créature raisonnable. Mais, pour mettre le comble à nos maux, par le péché Dieu devient notre ennemi, parce que nous devenons volontairement ennemis de Dieu, contraires à sa droiture, injurieux à sa sainteté, ingrats envers sa miséricorde ([4]), odieux à sa justice, et par conséquent soumis à la loi de ses vengeances.

De là nous pouvons comprendre de quelle sorte Dieu est disposé, si je puis parler de la sorte, envers les pécheurs impénitents ; et je vous dirai en un mot (car je ne veux point m'étendre à prouver des vérités manifestes) qu'autant qu'il est saint, autant qu'il est juste, autant leur est-il contraire, de sorte qu'il a contre eux une aversion infinie.

a. Ezech., VII, 2, 23.

1. *Ms.* sur cette racine maudite. — Les additions que nous venons de signaler font une redite de ces mots de la première rédaction.

2. *Addition*, renvoyée en haut de la page, faute de place (1668) : * Seigneur, donnez-moi de la force ; aidez le travail de mon cœur, qui veut enfanter de vrais pénitents.

3. Cette seconde partie du discours a été complètement refondue pour l'Avent de 1668. Comme on peut ici distinguer deux rédactions, ayant chacune leur pagination propre, nous donnons maintenant celle de 1665, sans les additions, suppressions ou corrections de 1668 ; elles viendront à leur date, dans le volume suivant.

4. *Var.* à sa munificence.

C'est ici qu'il n'est pas croyable combien les pécheurs s'abusent dans l'opinion qu'ils conçoivent de la justice divine. Pendant qu'ils s'endorment, dit l'Écriture, ils s'imaginent ([1]) que Dieu dort aussi ; ils pensent qu'il ne songe non plus à les châtier qu'ils songent à se convertir, et ils disent dans leur cœur : Dieu m'a oublié, et ne prend plus garde à mes crimes : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus* ([a]). Et au contraire ils doivent savoir que la justice divine qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant pour ainsi dire de toute elle-même, est toujours en armes contre eux, et toujours prête à donner le coup par lequel ils périront sans ressource ([2]).

Par conséquent, chrétiens, Dieu est toujours en acte et en exercice d'une juste aversion contre les pécheurs. Ses foudres sont toujours prêts, et sa colère toujours enflammée. C'est pourquoi l'Écriture nous le représente comme tout prêt à frapper : « Toutes ses flèches sont aiguisées, dit le saint prophète, et tous ses arcs bandés et prêts à tirer : » *Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti* ([b]). Il vise, et il désigne l'endroit où il veut frapper. Ainsi sa main vengeresse est bien retenue quelquefois, mais non jamais désarmée ([3]) ; et vous le voyez dans notre évangile. Non seulement elle tient toujours cette terrible cognée, mais elle en applique toujours le tranchant funeste à la racine de

a. Ps., X, 11 (Hebr.) — *b. Is.*, V, 28.

1. *Première rédaction* (abrégée dès 1665) : Ils s'endorment, dit l'Écriture, au milieu [des] prospérités ; et, parmi les délais que Dieu leur accorde, ils s'imaginent...

2. *Note marginale* (de date incertaine) : *Virgam vigilantem ego video* (Jerem., I, 11). — *Passage retranché*, pour serrer le raisonnement: « Et il ne faut pas qu'ils se flattent de la bonté infinie de Dieu, de laquelle ils ne connaissent pas la propriété : qu'ils entendent plutôt aujourd'hui que Dieu est bon d'une autre manière qu'ils ne l'imaginent. Il est bon, dit Tertullien, parce qu'il est ennemi du mal ; et il est infiniment bon, parce qu'il en est infiniment ennemi : *Non plene bonus, nisi mali æmulus* (*Adv. Marcion.*, lib. I, n. 26). Il ne faut donc pas concevoir en Dieu une bonté insensible et déraisonnable, une bonté faible et qui souffre tout, mais une bonté vigoureuse, « qui exerce l'amour qu'elle a pour le bien par la haine qu'elle a pour le mal : » *Uti boni amorem odio mali exerceat*, « et se montre efficacement bonté véritable, en combattant la malice du péché qui lui est contraire, » *et boni tutelam odio mali impleat.* » (*Ibid.*)

3. Les autres surcharges de ce passage sont de 1668. On les trouvera à cette date.

l'arbre ([1]) ; et il n'y a rien entre deux. C'est pourquoi il n'est pas possible que l'arbre subsiste longtemps. « Il sera coupé, » dit saint Jean-Baptiste, *excidetur ;* ou plutôt, comme nous lisons dans l'original, *exciditur*, dans le temps présent : « on le coupe, » on le déracine ; afin que nous concevions l'action plus présente et plus efficace.

Nous nous trompons ([2]), chrétiens, si nous croyons pouvoir subsister longtemps dans cet état misérable. Il est vrai que jusques ici la miséricorde divine a suspendu la vengeance et arrêté le dernier coup de la main de Dieu ; mais nous n'aurons pas toujours un secours semblable. Car enfin il faut que Dieu règne ; et sous le règne de Dieu si saint, si puissant, si juste, il est impossible que l'iniquité demeure longtemps impunie.

« Le Seigneur a régné, dit le Roi-Prophète, que la terre s'en réjouisse, que les îles les plus éloignées en triomphent d'aise : » *Dominus regnavit, exultet terra, lætentur insulæ multæ* ([a]). Voilà un règne de douceur et de paix. Mais, ô Dieu ! qu'entends-je dans un autre psaume ? « Le Seigneur a régné, dit le même Prophète, que les peuples frémissent et s'en courroucent, et que la terre en soit ébranlée jusqu'aux fondements : » *Dominus regnavit, irascantur populi ; qui sedet super Cherubim, moveatur terra* ([b]). Voilà ce règne terrible, ce règne de fer et de rigueur, qu'un autre prophète décrit en ces mots : *In manu forti, et in brachio extento, et in furore effuso regnabo super vos* ([c]) : « Je régnerai sur vous, dit le Seigneur, en vous frappant d'une main puissante, et en épuisant sur vous toute ma colère. »

Dieu ne règne sur les hommes qu'en ces deux manières. Il règne sur les pécheurs convertis, parce qu'ils se soumettent à lui volontairement ; il règne sur les pécheurs condamnés, parce qu'il se les assujettit malgré eux. Là est

a. Ps., XCVI, I. — *b. Ibid.*, XCVIII, I. — *c. Ezech.*, XX, 33.

1. *Première rédaction* effacée (qui serait la véritable rédaction de 1665, si les surcharges étaient reconnues comme de 1668, ce qui nous paraît douteux) : « Non seulement elle tient toujours, mais elle applique toujours à la racine de l'arbre le tranchant de cette terrible cognée. »

2. Cette phrase et la suivante ont aussi été éliminées par un trait ; mais nous pensons que c'est seulement en 1668.

un règne de paix et de grâce, ici un règne de rigueur et de justice ; mais partout un règne souverain de Dieu, parce que là on pratique ce que Dieu commande ([1]), ici on souffre le supplice que Dieu impose ([2]). Dieu ([3]) reçoit les hommages de ceux-là, il fait justice des autres. Pécheur ([4]), que Dieu appelle à la pénitence et qui résistez à sa voix, vous êtes entre les deux : ni vous ne faites ni vous n'endurez ce que Dieu veut. Vous méprisez la loi, et vous n'éprouvez pas la peine ([5]). Vous rejetez ([6]) l'attrait, et vous n'êtes point accablé par la colère. Vous bravez jusqu'à la bonté qui vous attire, jusqu'à la patience qui vous attend. Vous vivez maître absolu de vos volontés, indépendant de Dieu, sans rien ménager de votre part, sans rien souffrir de la sienne ; et il ne règne sur vous ni par votre obéissance volontaire, ni par votre sujétion forcée. C'est un état violent; je vous le dis, chrétiens, encore une fois ([7]), il ne peut pas subsister longtemps. Dieu est pressé de régner sur vous. Car voyez en effet combien il vous presse. Que de douces invitations ! que de menaces terribles ! que de secrets avertissements ! Que de nuages de loin ! que de tempêtes de près ! Regardez comme il rebute toutes vos excuses : il ne permet ni à celui-là de mettre fin à ses affaires ([8]), ni à cet autre d'aller fermer les yeux à son père ([a]) : tout retardement l'importune, tant il est pressé de régner sur vous. S'il ne règne par sa bonté, bientôt, et plus tôt que vous ne pensez, il voudra régner par sa justice. Car à lui appartient l'empire, et il se doit ([9]) à lui-même et à sa propre grandeur d'établir promptement son règne. C'est pourquoi notre grand Baptiste

a. Luc., IX, 59, 61.

1. *Var.* on obéit à ce qu'il ordonne. — La surcharge, et les suivantes, sont de date incertaine (1665 ou 1668).

2. *Var.* ce qu'il impose.

3. *Var.* Il reçoit.

4. Dans tout ce développement, Bossuet hésite entre le singulier et le pluriel.

5. *Var.* le supplice.

6. *Var.* méprisez.

7. Un trait en marge, jusqu'à : « Tout retardement l'importune, » indique l'intention d'abréger ; mais c'est pour 1668, selon toute apparence.

8. *Var.* d'aller achever ses affaires.

9. Nouveau trait en marge. Rien d'effacé pourtant, même en 1668.

crie dans le désert, et non seulement les rivages et les montagnes voisines, mais même tout l'univers ([1]) retentit de cette voix : « Faites pénitence, » faites pénitence, riches et pauvres, grands et petits, princes et sujets ; que chacun se retire de ses mauvaises voies : « car le règne de Dieu approche : » *Appropinquavit enim regnum cælorum* ([a]).

Il approche en effet ([2]), messieurs, puisque le Fils de Dieu paraîtra bientôt. Le règne de la bonté approche avec lui, parce qu'il nous apporte en naissant la source des grâces ; mais le règne de la justice ([3]) s'approche et s'avance d'un même pas, parce qu'elle suit toujours la bonté de près, pour en venger les injures. La grande bonté rejetée attire les grandes rigueurs;les bienfaits méprisés pressent la vengeance et lui préparent la voie ; et saint Jean ne nous a pas tu ce conseil de Dieu. Quand il voit paraître JÉSUS-CHRIST au monde, c'est alors qu'il commence à dire que la cognée est à la racine ([b]). Tout presse Dieu à se venger des ingrats : sa bonté le presse, ses bienfaits le presse[nt] ; le dirai-je ? son attente même le presse, car il n'y a rien qui fasse tant hâter la vengeance qu'une longue attente frustrée.

Ainsi ([4]) je vous conjure, mes frères, ne vous fiez pas au temps qui vous trompe : c'est un dangereux imposteur, qui vous dérobe si subtilement que vous ne vous apercevez pas de son larcin. Ce qu'il ([5]) semble vous donner, il vous l'ôte ; il retranche de vos jours en y ajoutant, etc. (*Voy.* premier dimanche de Carême ([6]), *Carmélites.*) Cette fuite et cette course insensible ([7]) du temps n'est qu'une subtile imposture pour vous mener insensiblement au dernier jour. La jeunesse

a. Matth., III, 2. — Ms. *Appropinquat...* — *b. Matth.*, III, 10; *Luc.*, III, 9.

1. *Var.* mais encore toute la nature...

2. Ce paragraphe tout entier a été barré en 1668.

3. *Note marginale:* « La bonté et la justice marchent toujours d'un même pas. Elle prend la place. » *(Résumé.)*

4. Barré par un trait en marge. Mais ce trait est ensuite annulé par le mot : *Lisez.*

5. *Édit.* Ce que *le temps.* — Correction inutile. — En face de ce passage, cette *note marginale*, de date incertaine : « Ne regardez pas votre temps à venir, considérez votre état présent. »

6. Correspond aux pages 560-564 du t. III.

7. Ces quatre mots sont une surcharge interlinéaire.

y arrive précipitamment, et nous le voyons tous les jours ([1]). Partant, n'attendez pas de Dieu tout ce que vous prétendez. Ne regardez pas les jours qu'il vous peut donner, mais ceux qu'il vous peut ôter ; ni seulement qu'il peut pardonner, mais encore qu'il peut punir. Ne fondez pas votre espérance ([2]) et n'appuyez pas votre jugement sur une chose qui vous est cachée.

Je n'ignore pas ([3]), chrétiens, que Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ([a]), prolonge souvent le temps de la pénitence. Mais il faut juger de ce temps comme des occasions à la cour. Chacun attend les moments heureux, les occasions favorables pour terminer ses affaires. Mais si vous attendez ([4]) sans vous remuer, si vous ne savez profiter du temps, il passe vainement pour vous, et ne vous apporte en passant que des années qui vous incommodent. Ainsi, dans cette grande affaire de la pénitence, celui-là peut beaucoup espérer du temps, qui sait s'en servir et le ménager. Mais celui qui attend toujours et ne commence jamais voit couler inutilement et se perdre entre ses mains tous ces moments précieux dans lesquels il avait mis son espérance. Que lui apporte ([5]) le temps, qu'une atteinte plus forte ([6]) à sa vie, un plus grand poids à ses crimes, une plus forte attache à ses habitudes ?

C'est pour cela ([7]) que saint Jean-Baptiste ne nous donne aucune relâche : « La cognée, dit-il, est à la racine ; tout

a. Ezech., XXXIII, 11.

1. La rédaction s'interrompait d'abord sur cette allusion peu déguisée au deuil dont tous les esprits étaient encore préoccupés à la cour, la mort de Gaston de Foix, qui avait empêché la prédication du dimanche précédent. La fin de l'alinéa est une addition, dont la date n'est pas manifeste. Au dernier moment, la péroraison a été esquissée, d'une encre plus noire, au bas de la page.

2. *Première rédaction* (inachevée) : votre espérance sur une chose sur laquelle...

3. Addition, marquée d'abord p. 4, puis p. 9, en 1665, et p. 16, en 1668. La correspondance pour le premier de ces chiffres n'existe plus ; les deux autres font suite à ce qu'on vient de lire.

4. *Var.* si nous attendons..., si nous ne savons..., ... pour nous, et ne nous apporte..... qui nous incommodent.

5. Addition marginale, de date incertaine.

6. *Édit.* plus grande. — *Var.* sinon une plus grande atteinte.

7. Barré par un trait en marge, probablement en 1668.

arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu : faites donc, faites promptement des fruits dignes (1) de pénitence : » *Facite ergo fructus dignos* [*pœnitentiæ*] (a). Il faut tâcher, chrétiens, que nous tirions (2) aujourd'hui quelque utilité de ces salutaires paroles, et que nous n'ayons pas écouté en vain un si grand prédicateur que saint Jean-Baptiste.

Le figuier infructueux (b). Vous avez eu la pluie, vous avez eu le soleil, vous avez eu la culture : vous n'avez plus à attendre que la cognée et le feu.

Il faut quelque chose de nouveau pour vous émouvoir. Vous avez franchi hardiment les plus puissantes considérations. Cette première tendresse d'une consience innocente, ah ! que vous l'avez endurcie ! La pénitence, la communion, vous avez appris (3) à les profaner : cela ne vous touche plus. Les terribles jugements de Dieu qui avaient autrefois tant de force pour vous émouvoir, vous avez dissipé comme une vaine frayeur l'appréhension que vous aviez de ce tonnerre, et vous vous êtes accoutumés à dormir tranquillement à ce bruit (4). Quelle raison (5) plus pressante aurez-vous alors ? un autre Jésus-Christ ? un autre Évangile ? une autre foi ? un autre paradis ? un autre enfer ? Pourquoi donc ne cédez-vous pas, ou pourquoi voulez-vous vous imaginer que vous céderez plus facilement en un autre temps ? D'où viendra cette nouvelle force à la vérité, ou cette nouvelle docilité à votre cœur ?

Nous voilà réduits aux miracles. Expérience des pécheurs : *In peccato vestro moriemini* (c).

---

a. Luc., III, 8. — *b. Ibid.*, XIII, 6-10. — *c. Joan.*, VIII, 21.

1. Bossuet traduit toujours ainsi, pour suivre de plus près la construction du texte sacré. Lachat a donc raison de ne pas imiter Deforis, qui corrige : « de dignes fruits. »

2. *Var.* de tirer.— Effacé en 1668. De même l'alinéa suivant. Il aurait formé redite. La partie nouvelle de l'esquisse contiendra une paraphrase de cette parabole.

3. *Var.* vous vous êtes accoutumé..

4. *Var.* vous vous êtes affermi *(sic)* contre l'appréhension que vous donnait ce tonnerre, — endurcis contre cette crainte, — et accoutumés à dormir profondément à ce bruit.

5. Effacé en 1668. C'est ici la première ébauche de ce beau mouvement que nous retrouverons, mais sous sa forme définitive, en 1669, au 1er dimanche de l'Avent *(Hora est...)*.

Attention aux choses dites ; point tant songer au prédicateur. Les choses que nous disons sont-elles si peu solides, qu'elles ne méritent de réflexion que par la manière de les dire ? Tant d'heures de grand loisir ! pourquoi sont-elles toutes des heures perdues ? Pourquoi JÉSUS-CHRIST n'en aura-t-il pas quelques-unes plutôt qu'un amusement inutile ? Ainsi puisse JÉSUS-CHRIST naissant vous combler de grâce[s] ! Puissiez-vous recevoir en lui un Sauveur et non un juge ! puissiez-vous apprendre à sa crèche à mépriser les biens périssables, et acquérir les inestimables richesses que sa glorieuse pauvreté nous a méritées !

ERRATA du t. IV.

Page 17, ligne 10. La traduction : « Pierre, m'aimez-vous ? » aurait dû, selon toute apparence, être attribuée à Deforis. Bossuet aurait dit plutôt : « m'aimes-tu ? » — Pas de manuscrit.

P. 19. Le texte : *Testamentum...* devait être entre crochets.

P. 28, note 3, fin de la dernière ligne : mettre un point et virgule après « lumière ».

P. 85, l. 4 : « nécesaire ; » *lisez :* « nécessaire. »

P. 88, note *b :* « Matth., IX, 13 ; » lisez : « *Matth.*, XIII, 13. »

P. 161, l. 5 de la notice : « *Meaitation ;* » lisez : « *Méditation.* »

P. 166, l. 6 : « vérite ; » *lisez :* « vérité. »

P. 177, note 8 : *ajoutez :* « Nous trouverons bientôt ce mot au féminin (*Charité fraternelle*, 1666, 2e p.). »

P. 276, ajoutez aux notes cette référence : « III *Reg.*, XII, 4. » — Elle correspond à la ligne 14 du texte. — L'allusion est assez lointaine ; mais elle est indiquée au manuscrit, et dans les anciennes éditions.

P. 371, l. 18 : fermez les guillemets après « aventure. »

P. 381, note 3 : « pleintes ; » *lisez :* « plaintes. »

P. 485, n. 1 : « iy abonde ; » *lisez :* « y abonde. »

P. 492, l. 4 du titre : *effacez* « 1664 ou. » — Le type d'écriture qui commence en 1665 paraît trop bien caractérisé dans ce manuscrit pour qu'on puisse supposer une date plus reculée. La raison du doute était tirée des notes historiques où Bossuet mettait la fête de saint Pierre Nolasque au 29, et non au 31 janvier, (*ibid.*, n. 1). Mais tel était sans doute le jour indiqué dans les documents qu'il consultait ; et cette mention n'a pas apparemment d'autre portée.

P. 503, l. 17 : « votre propre personne ; » *lisez :* « vos propres personnes. »

P. 576. La correction indiquée dans la note 7 aurait pu entrer dans le texte : il nous semble douteux en définitive qu'elle soit de 1668.

TABLE DES SERMONS

contenus dans le quatrième volume.

Pages

INTRODUCTION. I

CXII. ESQUISSE SUR LA PRÉPARATION A LA COMMUNION PASCALE. Vers 1661. — *Probet autem seipsum homo :* première épreuve, la douleur ; la seconde, la confusion ; la troisième, s'accabler et se renverser soi-même 1

CXIII. CANEVAS POUR UNE PROFESSION, LE JOUR DE L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Vers 1661. — Trois qualités de l'Époux dans sa croix : 1° le titre de sa royauté ; 2° l'ardeur de son amour ; 3° la délicatesse de sa jalousie ... 7

CXIV. PANÉGYRIQUE DE SAINT PIERRE. Vers 1661. — Trois états de son amour : il est 1° imparfait et faible par le mélange des sentiments de la chair ; 2° épuré et fortifié par les larmes de la pénitence ; 3° consommé et perfectionné par la gloire du martyre 9

CXV. FRAGMENT D'UN DISCOURS SUR LA MORT ET SUR LE PURGATOIRE. 1661. — Sainteté commencée dans le pèlerinage de cette vie ; sainteté confirmée dans le purgatoire. (Le second point seul existe.) 19

CXVI. PANÉGYRIQUE DE SAINTE CATHERINE. Vers 1661. — Sainte Catherine a usé de la science 1° non pour contenter son esprit, mais pour diriger ses affections ; 2° non pour établir sa réputation, mais pour faire triompher l'Évangile ; 3° non pour acquérir des biens temporels, mais pour gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST.. 23

CXVII. *CARÊME DU LOUVRE.* — SERMON POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE, 2 février 1662. — Nous devons apprendre à nous immoler avec JÉSUS-CHRIST par trois genres de sacrifice : 1° par un sacrifice de détachement, en immolant notre vie ; 2° par un sacrifice de pénitence, en mortifiant nos appétits sensuels ; 3° par un sacrifice de soumission, en captivant notre volonté. 49

CXVIII. Ier DIMANCHE DE CARÊME. SUR LA PRÉDICATION ÉVANGÉLIQUE, 26 février 1662. — Ou les hommes ne connaissent pas la vérité, ou les hommes ne pensent pas à la vérité, ou les hommes ne sont pas touchés de la vérité : la prédication, 1° s'ils ne sont pas bien instruits, leur découvrira ce qu'ils ignorent ; 2° s'ils sont assez éclairés, les fera penser à ce qu'ils savent ; 3° s'ils y pensent sans être émus, fera entrer dans le fond du cœur ce qui ne fait qu'effleurer la surface de leur esprit 71

Pages

CXIX. IIe DIMANCHE. SERMON DU MAUVAIS RICHE *(Sur l'Impénitence finale)*, 5 mars 1662. — Par ses plaisirs, par ses empressements, par sa dureté, il arrive 1° à la plus grande séparation sans détachement ; 2° à la plus grande affaire sans loisir ; 3° à la plus grande misère sans assistance 92

CXX. SERMON SUR LA PROVIDENCE, vendredi, 10 mars 1662. — Premier point : il existe une Providence, quelque étrange confusion, quelque désordre même ou quelque injustice qui paraisse dans les affaires humaines. Second point : quels sont les sentiments qui nous rendent dignes d'une conduite si relevée. 116

CXXI. IIIe SEMAINE. PÉRORAISON SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE 137

CXXII. IVe DIMANCHE. SERMON SUR L'AMBITION, 19 mars 1662. — 1° Faisons parler l'Évangile contre la fortune, pour connaître ses illusions ; 2° faisons parler la fortune contre elle-même, pour voir ses inconstances 140

CXXIII. SERMON SUR LA MORT *(Sur les Enseignements de la Mort)*, mercredi, 22 mars 1662. — 1° La mort seule nous convainc de notre néant ; 2° seule elle nous fait connaître notre dignité. — Elle apprend à l'homme ces deux vérités : qu'il est méprisable en tant qu'il passe ; et infiniment estimable en tant qu'il aboutit à l'éternité... ... 161

CXXIV. SERMON POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION, samedi, 25 mars 1662. — JÉSUS-CHRIST est tout ensemble l'attrait qui nous gagne à l'amour de Dieu, le modèle qui nous montre les règles de l'amour de Dieu, la voie pour arriver à l'amour de Dieu. Nous devons donc nous donner à Dieu 1° pour l'amour du Verbe incarné ; 2° à l'exemple du Verbe incarné ; 3° par la voie et par l'entremise du Verbe incarné. 182

CXXV. Ve DIMANCHE. SERMON SUR L'EFFICACITÉ DE LA PÉNITENCE, dimanche de la Passion, 26 mars 1662. — L'exemple de Madeleine montre aux pécheurs qu'ils trouveront dans la grâce de la pénitence 1° assez de force pour les soutenir ; 2° assez de suavité pour les attirer. ... 198

CXXVI. SERMON SUR L'ARDEUR DE LA PÉNITENCE, mercredi, 29 mars 1662. — Pour surmonter les remises d'un cœur qui diffère toujours de se rendre à Dieu, JÉSUS-CHRIST fera entendre 1° les douceurs de son amour attirant ; 2° les menaces pressantes de son amour méprisé 216

CXXVII. SERMON SUR L'INTÉGRITÉ DE LA PÉNITENCE, vendredi, 31 mars 1662. — 1° Avant de confesser nos péchés, n'ayons pas une douleur qui nous trompe, mais une douleur qui nous change ; 2° en confessant nos péchés, ne prétendons pas qu'on nous flatte, acceptons une honte qui

Pages

nous humilie ; 3° après avoir confessé nos péchés, embrassons toutes les précautions nécessaires, qui nous fortifieront pour l'avenir... 234

CXXVIII. DIMANCHE DES RAMEAUX. SERMON SUR LES DEVOIRS DES ROIS, 2 avril 1662. — L'Évangile sur la tête des rois chrétiens ; l'Évangile dans leurs mains : 1° JÉSUS-CHRIST veut régner sur eux ; 2° JÉSUS-CHRIST veut régner par eux... 256

CXXIX. SERMON POUR LE VENDREDI-SAINT, 7 avril 1662. — Testament de JÉSUS, écrit et enfermé dans sa Passion : 1° combien ce testament est inébranlable, parce que JÉSUS-CHRIST l'a écrit de son propre sang ; 2° combien ce testament nous est utile, parce que JÉSUS-CHRIST nous y laisse la rémission de nos crimes ; 3° combien ce testament est équitable, parce que JÉSUS nous y ordonne la société de ses souffrances 277

CXXX. CANEVAS SUR LES PRINCIPES DE L'UNION PARMI LES CHRÉTIENS. Vers 1662. — Trois principes : même foi ; même discipline ; même espérance... 300

CXXXI. ORAISON FUNÈBRE DU P. BOURGOING, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE, à Paris, 4 décembre 1662. — BOURGOING fut digne d'un double honneur, 1° pour avoir vécu saintement en l'esprit du sacerdoce ; 2° pour avoir élevé dans le même esprit la sainte congrégation qui était commise à ses soins 302

CXXXII. PANÉGYRIQUE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES, un 28 décembre, au plus tard en 1662. — 1° La science l'a rendu un flambeau, capable d'illuminer les fidèles ; 2° la dignité épiscopale a mis ce flambeau sur le chandelier, pour éclairer toute l'Église ; 3° le soin de la direction a appliqué cette lumière bénigne à la conduite des particuliers 323

CXXXIII. SERMON DE CHARITÉ PRÊCHÉ AUX NOUVELLES CATHOLIQUES, le troisième vendredi de Carême, 1663. — *Deus tentavit eos*... Deux épreuves : Dieu éprouve les pauvres pour reconnaître leur patience ; Dieu éprouve les riches pour reconnaître leur charité. 341

CXXXIV. SERMON SUR LA FEMME ADULTÈRE (*Sur les Jugements humains*, dans les précédentes éditions), aux Nouveaux Convertis, le quatrième samedi de Carême, 1663. — Deux vices sont universellement répandus : 1° un excès de sévérité pour les autres ; 2° un excès d'indulgence pour soi-même. 357

CXXXV. SERMON DE CHARITÉ A L'HOPITAL GÉNÉRAL, Esquisse pour la fête de la Compassion de la sainte Vierge, 1663. *Semper pauperes*...— 1° La loi de la charité ; 2° l'esprit de la charité ; 3° l'effet de la charité. 376

Pages

CXXXVI. ORAISON FUNÈBRE DE NICOLAS CORNET, au collège de Navarre, le 27 juin 1663. — CORNET fut un trésor caché : 1° Richesses renfermées dans ce trésor ; 2° enveloppe mystérieuse, et plus riche que le trésor même, dans lequel il est caché. 388

CXXXVII. SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE, prêché au Val-de-Grâce, le 15 août 1663, devant Anne d'Autriche.—1° La force du saint amour, qui a donné la vie à la sainte Vierge ; 2° les impatiences du saint amour, qui lui ont donné la mort ; 3° les sublimités du saint amour, qui ont fait la majesté de son triomphe... 411

CXXXVIII. REPRISE DU PANÉGYRIQUE DE SAINTE CATHERINE, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 23 novembre 1663. — Nouvelle péroraison.. 428

CXXXIX. ESQUISSE D'UN SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL, aux Carmélites de la rue du Bouloi, 30 décembre 1663. — Trois sujets d'admiration en JÉSUS enfant : il se cache, aimons son obscurité ; il se montre, suivons ses lumières ; il souffre, unissons-nous à ses peines. (Le sujet est simplement indiqué.) 430

CXL. ESQUISSE ET FRAGMENTS POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION, aux Carmélites de la rue du Boulo 1er janvier 1664. — Le divin JÉSUS, pour être notre JÉSUS et nous sauver du péché dans toute son étendue, doit nous délivrer par sa grâce 1° de la coulpe, 2° de l'attrait, 3° du péril. Il le fait par la grâce qui nous justifie, par la grâce qui nous soutient, par la grâce qui nous couronne 436

CXLI. FRAGMENT D'UN SERMON DE VÊTURE, LE JOUR DE L'ÉPIPHANIE. Vers 1664. — Adorer JÉSUS caché ... 448

CXLII. ESQUISSE DU PANÉGYRIQUE DE SAINT SULPICE, à Paris, le 19 janvier 1664. — Trois grâces pour surmonter le monde, unies en saint Sulpice : 1° Courtisan, il a vécu dans le monde, sans être pris de ses charmes ; 2° évêque, il en a détaché ses frères ; 3° solitaire, il s'est éloigné de son commerce. 451

CXLIII. ESQUISSE SUR LE DANGER DES PLAISIRS DES SENS, pendant le carême, en 1664. — Les chrétiens se doivent déclarer la guerre et à toutes les joies sensuelles : 1° parce qu'elles sont ruineuses à l'innocence ; 2° parce qu'elles sont vaines et imaginaires ; 3° parce que ce n'est pas le temps de la joie... 464

CXLIV. SERMON SUR LA VIRGINITÉ. Prêché probablement à Jouarre, pour la Vêture de Mme d'Albert, le 8 mai 1664. — 1° Séparation salutaire, qui établit la pureté ; 2° mystérieuse union, qui fait goûter les plaisirs célestes dans les chastes embrassements du Sauveur... 472

Pages

CXLV. CANEVAS D'UN SERMON SUR LA PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE, 21 novembre 1664. — Retraite perpétuelle ; adoration perpétuelle ; renouvellement perpétuel 490

CXLVI. PANÉGYRIQUE DE SAINT PIERRE NOLASQUE, à Paris, dans l'église des Pères de la Merci, janvier 1665. — Fidèle imitateur du Sauveur des âmes, saint Pierre Nolasque a donné aux captifs 1° tous ses soins, 2° toute sa personne, 3° tous ses disciples 492

CXLVII. *CARÊME DE SAINT-THOMAS DU LOUVRE. — FRAGMENTS.* — DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME, 1665. EXORDES. — Trois paroles que nous devons écouter: celle de la doctrine, celle des préceptes, celle des promesses. (Sujet simplement indiqué.)... 514

CXLVIII. TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME, 1665. SUR L'AMOUR DES PLAISIRS. Deux fragments. — Réponse à une objection des pécheurs 519

CXLIX. DIMANCHE DE LA PASSION, 1665. SUR LES JUGEMENTS HUMAINS. Péroraison 522

CL. EXORDE D'UN SERMON POUR LE VENDREDI-SAINT. A Saint-Thomas du Louvre, 1665. — Apprenons dans la Passion de JÉSUS-CHRIST 1° à mépriser les biens périssables, 2° à estimer nos âmes, 3° à désirer le ciel. (Sujet simplement indiqué.)... 525

CLI. EXORDES D'UN SERMON POUR LE SAMEDI-SAINT. A Saint-Thomas du Louvre, 1665. — Dieu destine trois présents à ses élus pour le jour de la résurrection : la vie, l'immortalité, la gloire. S'y préparer 1° par la volonté de vivre à la grâce, 2° par les précautions pour n'y plus mourir, 3° par le zèle de satisfaire un Dieu irrité. (Simplement indiqué.) 528

CLII. PANÉGYRIQUE DE SAINT BENOIT, à Paris, le 21 mars 1665. — *Egredere :* Il faut sortir 1° des plaisirs des sens ; 2° de la satisfaction de l'esprit ; 3° de la vue de sa propre perfection. 532

CLIII. *AVENT DU LOUVRE.* — PREMIER DIMANCHE. SUR LE JUGEMENT DERNIER, 29 novembre 1665. — Confusion des pécheurs au jour du jugement : 1° là ceux qui se sont cachés seront découverts ; 2° là ceux qui se sont excusés seront convaincus ; 3° là ceux qui étaient si fiers et si insolents dans leurs crimes seront abattus et atterrés... 545

CLIV. DEUXIÈME DIMANCHE. SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST (*Sur la Divinité de la Religion*, dans les précédentes éditions), 6 décembre 1665. — Trois grands miracles prouvent la divinité du Fils de Dieu et en même temps notre ingratitude. Il nous montre en effet en sa personne 1° une vérité souveraine par l'établissement de la

Pages

foi (et cette hauteur fait que nous nous soulevons contre son autorité) ; 2° une équité infaillible par la direction des mœurs (et l'exactitude de la règle nous porte à nous plaindre de sa rigueur) ; 3° une bonté sans mesure par la rémission des péchés (et la facilité du pardon nous est une occasion d'abuser de sa patience) 565

CLV. FÊTE DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE. FRAGMENT. 8 décembre 1665 589

CLVI. EXORDES D'UN SERMON SUR LE FAUX HONNEUR, destinés au troisième dimanche de l'Avent royal de 1665. *Non prêchés.* — Nous devons chercher dans les choses que nous estimons 1° du prix et de la valeur, et par là toutes les vanités seront décriées ; 2° la vérité et la droiture, et par là tous les vices perdront leur crédit ; 3° l'ordre nécessaire, et par là les biens véritables seront honorés, mais d'un honneur rapporté à Dieu, leur premier principe. (Sujet repris dans la deuxième semaine du Carême de 1666.) 592

CLVII. QUATRIÈME DIMANCHE. SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE (ou : *sur les Effets du Péché*, 20 décembre 1665.) — 1° Le pécheur s'est donné à lui-même un coup mortel par son crime : *Jam securis ad radicem arborum posita est;* 2° S'il ne fait pénitence, Dieu frappera bientôt un second coup, celui de la justice : *Omnis ergo arbor non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur* 597

TABLE DE CONCORDANCE DES SERMONS SELON L'ORDRE LITURGIQUE ET SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE [1].

Sermons du temps.

Toussaint. 1. Méditation...	I, 1648.
1 *bis.* Sermon : *Omnia vestra sunt.*	I, 1649.
2. Sermon devant le roi	V, 1669.
3. Sermon incomplet...	V, 1668.
4. *Beati misericordes*, esquisse.	II, 1657.
Exorde (fausse attribution). (Éminente dignité des pauvres)	III, 1659.
Jour des Morts (fausse attribution).	V, 1669.
Exorde (fausse attribution)	IV, 1665.
Fragment pour le jour des Morts	IV, 1661.
Avent. Ier dimanche, Ier sermon : *Hora est*...	V, 1669.
Abrégé sur le même texte.	V, 1668.
2e sermon : *Tunc videbunt*, Jugement dernier	IV, 1665.
Exorde...	*Ibid.* et I, 1643.
3e sermon : *Justus es, Domine*...	V, 1668.
IIe dimanche, Ier sermon...	I, 1653.
Exorde...	*Ibid.*
2e sermon : Divinité de JÉSUS-CHRIST...	IV, 1665. / V, 1669.
IIIe dimanche. Sermon (fausse attribution) : *Jam securis*	IV, 1665.
[Sermon (2) de 1668]...	V, 1668.
Fragments d'un sermon (interpolations).	III, 1659.
Jam securis...	V, 1668.
Pénitence	I, 1654.
Abrégé d'un sermon (interpolé) (Honneur)...	IV, 1665.
Homélie.	VI, 1685.
IVe dimanche, Sermon (fausse attribution) : *Ego vox*	V, 1668.
[Sermon de 1665]	IV, 1665.
[Sermon de 1668 : *Ego vox*]	V, 1668.
Noël. Ier sermon..	II, 1656.
2e sermon	V, 1667.
3e sermon	VI, 1691.
Exorde...	II, 1656.
Pensées détachées	VI ...
Dimanche dans l'octave : Abrégé	IV, 1663.
Circoncision. Ier sermon...	I, 1653.
2e sermon	II, 1656.
3e sermon (1687, chez les Jésuites)...	VI, 1687.
4e sermon (devant Condé)..	V, 1668.

1. Nous prenons l'ordre liturgique dans l'édition Lachat. Il diffère très peu, du reste, de celui de l'édition de Versailles. La table que nous dressons ici est reproduite dans tous les volumes, pour la commodité des recherches. Le premier chiffre indique le tome de la présente édition : le second, la date exacte où le sermon a été placé.

2. Nous ajoutons entre crochets les pièces qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes, ou qui n'y figurent point à leur place.

5e sermon (interpolations) ... ... { IV, 1664. V, 1669.
2e péroraison. ... ... V, 1669.
IIe dimanche après l'Épiphanie ... ... I, 1653.
Fragment ... ... I, 1654.
IIIe dimanche. Abrégé ... ... V, 1669.
Ve dimanche (Zizanies, XXVIe dimanche après la Pentecôte) ... I, 1652.
Septuagésime (fausse attribution) : Éminente dignité des pauvres . . III, 1659.
Abrégé... *(Parcet pauperi)* ... ... II, 1658.
Quinquagésime, 1er sermon ... ... V, 1667.
2e sermon : Loi de Dieu ... ... I, 1653.
2e exorde ... ... II, 1659.
Jubilé ... ... II, 1656.
Vendredi après les Cendres : Charité fraternelle... ... ... III, 1660.
[Autre, esquissé].. ... ... V, 1669.
Samedi après les Cendres : Sur l'Église... ... ... III, 1660.
Carême. Ier dimanche. 1er sermon : Démons. ... ... I, 1653.
2e sermon : Démons... ... ... III, 1660.
3e sermon : Prédication évangélique : *Non in solo pane* ... ... IV, 1662.
4e sermon : Pénitence. ... ... III, 1661.
Plan de sermon: Pénitence ... ... II, 1658.
Lundi : Sermon incomplet. ... ... V, 1666.
Abrégé pour le vendredi... ... ... I, 1646.
IIe dimanche, 1er sermon... ... ... III, 1660.
2e sermon : Parole de Dieu ... ... III, 1661.
Mardi (fausse attribution) : sur l'Honneur ... ... V, 1666.
Fragment ou dissertation sur l'Honneur. ... ... II, 1658.
Jeudi, 1er sermon (fausse attribution) : Providence ... ... IV, 1662.
2e sermon (fausse attribution) : Impénitence finale ... ... IV, 1662.
IIIe dimanche, 1er sermon: Les Rechutes ... ... III, 1660.
2e sermon : Enfant prodigue ... ... V, 1666.
Mardi (fausse attribution): Charité fraternelle ... ... V, 1666.
2e Conclusion ... ... IV, 1662.
Vendredi: Culte dû à Dieu ... ... V, 1666.
2e Péroraison ... ... *Ibid.*
Samedi: sur la Femme adultère ... ... IV, 1663.
Abrégé d'homélie. ... ... VI, 1686.
IVe dimanche, 1er sermon: Nécessités de la vie ... ... III, 1660.
2e sermon: Ambition (devant la Cour) ... ... IV, 1662.
3e sermon : Ambition (interpolations) ... ... { III, 1661. V, 1666.
Mardi: Médisance ... ... II, 1658
Mercredi: Aveugle-né (canevas) ... ... VI, 1686.
Vendredi (fausse attribution): sur la Mort ... ... IV, 1662.
Fragment sur la Brièveté de la vie.. ... ... I, 1648.
Dimanche de la Passion, 1er sermon : Vaines excuses des pécheurs. III, 1660.
2e sermon (brouillé avec le suivant dans les éditions) ... ... { III, 1661.
3e sermon: Haine de la vérité... ... ... { V, 1666.
Mardi de la Passion : sur la Satisfaction ... ... II, 1658.
Pour les trois derniers jours, etc. (fausse attribution) :
1er sermon: l'Efficacité de la Pénitence... ... ... IV, 1662.
2e sermon: l'Ardeur de la Pénitence. ... ... IV, 1662.

3e sermon: l'Intégrité de la Pénitence ... ... IV, 1662.
Vendredi: Compassion de la sainte Vierge, 1er sermon ... ... II, 1658.
2e sermon (fausse attribution), (Rosaire). ... ... I, 1651.
Abrégé... ... ... IV, 1663.
Plan ... ... II, 1659.
Samedi avant les Rameaux ... ... V, 1670.
Rameaux. 1er sermon: Sur l'Honneur ... ... III, 1660.
2e sermon: Sur les Souffrances.. ... ... III, 1661.
3e sermon: Sur les Devoirs des rois. ... ... IV, 1662.
4e sermon: Sur la Justice... ... ... V, 1666.
Vendredi-Saint. 1er sermon ... ... III, 1660.
2e sermon ... ... III, 1661.
3e sermon ... ... IV, 1662.
4e sermon ... ... V, 1666.
Pâques. 1er sermon (fausse attribution), (Samedi-Saint) ... ... I, 1652.
2e sermon: *Consepulti*. ... ... III, 1660.
Second exorde. [Sermon complet, nouveau]. ... ... I, 1654.
3e sermon: « Temple » ... ... III, 1661.
Second exorde... *(Solvite templum hoc)* ... ... V, 1666.
4e sermon (devant le roi) ... ... VI, 1681.
1er abrégé : *O stulti et tardi corde* ... ... VI, 1692.
2e abrégé : *Gaudete in Domino*. ... ... VI, 1685.
Quasimodo... ... ... III, 1660.
IIIe dimanche après Pâques... (Providence). ... ... II, 1656.
Abrégé (fausse attribution), (2e samedi de Carême) ... ... IV, 1664.
Ve dimanche après Pâques (fausse attribution : IIIe dimanche) ... VI, 1692.
Ascension ... ... I, 1654.
Pentecôte, 1er sermon... ... ... I, 1654.
Autre exorde et fragments.. ... ... II, 1655.
2e sermon ... ... II, 1658.
3e sermon (devant la reine) ... ... VI, 1672.
Abrégé... ... ... VI, 1692.
Trinité... ... ... II, 1655.
IIIe dimanche après la Pentecôte ... ... II, 1655.
Ve dimanche.. ... ... I, 1653.
IXe dimanche ... ... I, 1652.
XXIe dimanche. Abrégé ... ... III, 1659.
Exaltation de la sainte Croix, 1er sermon ... ... I, 1653.
2e sermon ... ... III, 1659.
Précis: *Cum exaltaveritis*... ... ... VI, 1688.
Exhortation aux Nouvelles Catholiques. ... ... IV, 1663.
Fragment d'un discours... (Voy. Pâques, sermon nouveau). ... I, 1654.
1re exhortation aux Ursulines... ... ... VI, 1685.
2e exhortation ... ... VI, 1685.
Ordonnances ... ... VI, 1685.
3e exhortation ... ... VI, 1685.
4e exhortation ... ... VI, 1685.
Conférence... ... ... VI, 1685.
Instruction sur le Silence... ... ... VI, 1686.
Paroles saintes, etc. ... ... VI, 1685.
Précis d'un discours aux Visitandines ... ... VI, 1685.
Pensées chrétiennes et morales... ... ... VI ...

Fêtes de la sainte Vierge.

Conception. 1er sermon (veille de la fête). ... ... I, 1652.
2e sermon ... ... II, 1656.
3e sermon, prêché à la Cour ... ... V, 1669.
[Sermon de 1665] ... ... IV, 1665.
[Sermon de 1668] (inédit).. ... ... V, 1668.
Nativité. 1er sermon... ... ... III, 1659.
2e sermon ... ... II, 1656.
3e sermon ... ... I, 1652.
Précis ... ... II, 1658.
Présentation (canevas) ... ... IV, 1664.
Annonciation. 1er sermon... ... ... III, 1661.
2e sermon ... ... IV, 1662.
3e sermon ... ... II, 1655.
4e sermon: *Creavit Dominus* ... ... III, 1660.
Exorde... *At ubi venit* ... ... V, 1666.
Visitation. 1er sermon. ... ... III, 1659.
Troisième point modifié ... ... III, 1660.
Entretien (« Sermon divin »), chez les Visitandines ... ... VI, 1688.
2e sermon ... ... II, 1656.
Purification. 1er sermon ... ... IV, 1662.
2e exorde ... ... *Ibid.*
Sommaire d'un sermon ... ... III, 1661.
2e sermon ... ... V, 1666.
Autre conclusion.. ... ... *Ibid.*
3e sermon ... ... I, 1653.
Assomption : 1er sermon ... ... III, 1660.
2e sermon ... ... IV, 1663.
Plan de sermon ... ... V, 1667.
Méditation pour la veille de l'Assomption ... ... I, 1650.
Rosaire : Sermon.. ... ... II, 1657.
[Autre. *Voy.* Compassion, 2e ; vendredi de la Passion] ... ... I, 1651.
Scapulaire ... ... I, 1653.

Vêtures :

— de Melle de Bouillon ... ... III, 1660.
— d'une Nouvelle Catholique, 1er sermon ... ... I, 1654.
2e sermon... *Induimini* ... ... II, 1658.
— d'une Postulante Bernardine, 1er sermon ... ... III, 1659.
Fin autrement traitée.. ... ... II, 1656.
2e sermon ... ... II, 1656.
— de Melle de la Vieuville (fausse attribution) : *Martha*, etc. ... ... II, 1655.
— de Melle de Beauvais ... ... V, 1667.
— pour le jour de l'Épiphanie... ... ... III, 1666.
[Fragment d'une autre Vêture].. ... ... IV, 1664.
— pour le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. ... ... III, 1660.
[Fragment]... ... ... IV, 1661.
— sur la Virginité (Mme d'Albert) ... ... IV, 1664.
— de la Sœur de Saint-François Bailly... ... ... VI, 1684.
Seconde conclusion (fausse attribution). ... ... II, 1659.
— de Mme de la Vallière ... ... VI, 1675.

— [de la Sœur Cornuau] ... VI, 1698.
Sermon sur l'Unité de l'Église... VI, 1681.

Panégyriques :

— de saint André ... V, 1668
— de saint Jean... II, 1658.
— de saint Thomas de Cantorbéry.. V, 1668.
— de saint Sulpice ... IV, 1664
— de saint François de Sales... IV, 1662.
— de saint Pierre Nolasque ... IV, 1665.
— de saint Joseph, 1er panégyrique : *Depositum custodi* ... II, 1656. II, 1659.
2e panégyrique : *Quæsivit* ... III, 1661.
— de saint Benoît ... IV, 1665.
— de saint François de Paule: *Caritas*... II, 1655.
2e panégyrique: *Fili, tu semper*... III, 1660.
— de saint Pierre. ... IV, 1661.
— de saint Paul... II, 1657.
Précis d'un autre panégyrique ... VI, 1694.
— de saint Victor ... II, 1657.
— de saint Jacques ... III, 1660.
— de saint Bernard ... I, 1653.
— de saint Gorgon, 1er panégyrique. ... I, 1654.
2e panégyrique: *Quorum intuentes* ... I, 1649.
— Saints Anges gardiens... III, 1659.
— de saint François d'Assise ... I, 1652.
— Exorde ... VI, 1670.
— de sainte Thérèse... II, 1657.
Seconde allocution. ... *Ibid.*
— de sainte Catherine. ... IV, 1661.
Seconde péroraison. ... IV, 1663.

Oraisons funèbres :

— de Henriette de France ... V, 1669.
— de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ... V, 1670.
— de Marie-Thérèse ... VI, 1683.
— de la princesse Palatine. ... VI, 1685.
— de Michel le Tellier ... VI, 1686.
— du prince de Condé ... VI, 1687.
— du Père Bourgoing ... IV, 1662.
— de Nicolas Cornet ... IV, 1663.
— de Madame Yolande ... II, 1656.
— de Henri de Gornay ... II, 1658.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie. — Lille.

BINDING SECT. FEB 4 - 1965

BX
1756
B7
1890
t.4

Bossuet, Jacques Bénigne
bp. of Meaux
Oeuvres oratoires de
Bossuet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY